This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

UNIVERSITY OF GEORGIA LIBRARIES

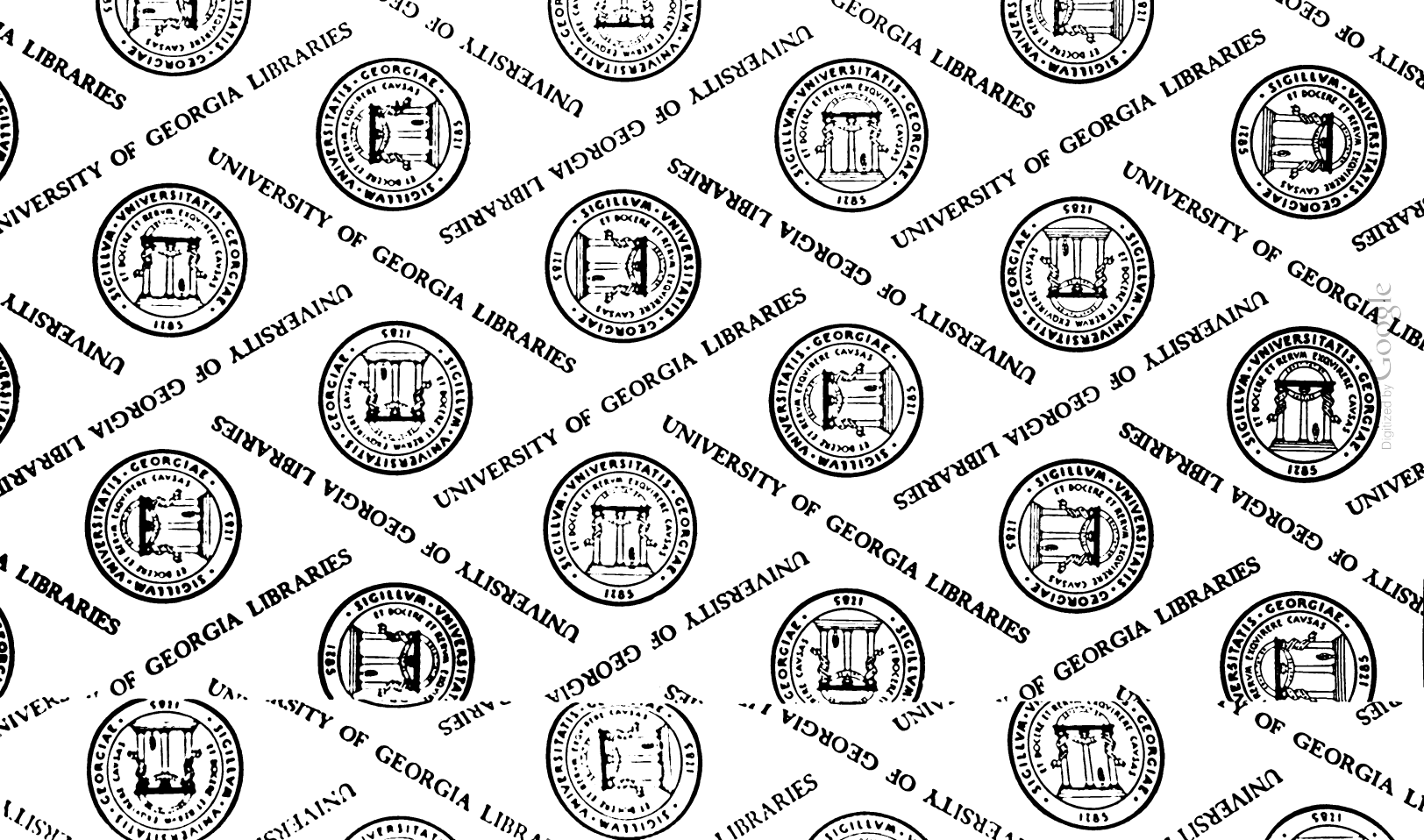
UNIVERSITY OF GEORGIA LIBRARIES

Digitized by Google

PC2701
R45
V.40-42
INDEX
V.32-42

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

PHILOLOGIE FRANÇAISE

CONSACRÉE SPÉCIALEMENT
A L'ÉTUDE DU FRANÇAIS A PARTIR DE 1500

RECUEIL TRIMESTRIEL FONDÉ EN 1887 PAR L. CLÉDAT

ET PUBLIÉ PAR

LÉON CLÉDAT et HENRI YVON

44e ANNÉE. — 1930

V. 42

UNIVERSITY OF GEORGIA
JAN 18 '62
LIBRARIES

PARIS (6e)
LIBRAIRIE ANCIENNE H. CHAMPION, ÉDITEUR
5, QUAI MALAQUAIS, 5

1930

Digitized by Google

Adresser ce qui concerne la rédaction à M. Yvon,
11, rue Gay-Lussac, Paris.

SISTÈME ORTOGRAFIQUE
DE LA *RÉVUE DE PHILOLOGIE FRANÇAISE*

La suppression des grafies dites grecques (mauvaises transcriptions latines des lettres grecques) a été approuvée par O. Gréard, Michel Bréal, Emile Faguet, etc. Elle est réalisée depuis longtens dans l'ortografe de l'italien, de l'espagnol et de la langue de Mistral. Les autres articles de notre programme ont été formulés avec le concours des linguistes les plus compétents. Ils rétablissent très souvent des formes employées par nos classiques (Racine écrivait *je prens* et Bossuet *il corront*) et ils visent non à simplifier l'ortografe, mais à la rendre plus correcte ; comme il se trouve qu'elle devient en même tens plus simple, le bénéfice est double.

Nous remplaçons notamment par *s* l'*x* valant *s*, sauf dans les noms propres. Partout ailleurs que dans la première conjugaison, nous terminons par le *t* latin la 3e personne du singulier de l'indicatif présent, et nous supprimons la consonne muette devant ce *t* et devant l'*s* des deus premières personnes : *je m'assiés, il s'assiet*. Nous rectifions les grafies des mots suivants, contraires à la logique, à l'histoire de la langue, souvent même à l'étimologie : *conter* de l'argent comme *conter* une histoire (c'est le même mot), le *cors* humain (ainsi écrit Descartes ; dérivés *corset, corsage*), *un fis* (comme un *lis* ; ainsi écrit Montaigne), *un doit* (sans *g*, comme *froid* et non *froigd*), *remors, morseau, morseler*, comme *mors* et *morsure*, un *pois* lourd (comme *peser*), un *uis* (comme *puiser*), *set*, nom de nombre, et *sètième, uit* (latin *octo*), *vint*, nom de nombre (sans *g* comme *trente*), le *tens*, de l'*uile* (latin *olea*), etc. Pour des indications plus complètes, voir le verso du faus-titre de chaque tome de la Revue.

Les prochains numéros contiendront :

F. Baldensperger, *Notes lexicologiques* (suite). — P. Bastier, *La propagation du français en Alsace*. — Ch. Beaulieux, *Origine de l'x final*. — A. Brun, *Le français de Marseille et de Provence*. — J. Damourette et E. Pichon : *Il a fait, il vient de faire, il va faire* : le *répartitoire* de « temporaineté » dans le français d'aujourd'hui. — G. Gougenheim, *L'observation du langage d'un enfant royal au XVIIe siècle*. — A. Jourjon, *Remarques lexicografiques* (suite). — J. Jusserand, *Contribution au Lexique du XVIIe siècle* (suite). — P. Laurent, *Contribution à l'étude du vocabulaire*. — E. Lerch, *Les théories nouvelles sur le subjonctif*. — E. Roche. *L'enseignement du français en Hollande sous Napoléon Ier*. — A. Thérive, *Notes et documents*. — M. Wilmotte, *Sainte-Beuve et le style français*. — H. Yvon, *L'unité du conditionnel*.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Paris : 40 fr. — Départements : 45 fr. — Union postale : 62 fr. 50

N. B. — Toute demande d'abonnement doit être accompagnée du montant en mandat-poste ou en chèque au nom de M. E. CHAMPION, 5, quai Malaquais.

En 1931, le prix sera porté à **50** fr. pour Paris,
55 fr. pour les Départements et **75** fr. pour l'Union postale.

Digitized by Google

REVUE

DE

PHILOLOGIE FRANÇAISE

ET DE LITTÉRATURE

Digitized by Google

Adresser ce qui concerne la rédaction à M. Yvon,
11, rue Gay-Lussac, Paris.

SISTÈME ORTOGRAFIQUE
DE LA *REVUE DE PHILOLOGIE FRANÇAISE*

La suppression des grafies dites grecques (mauvaises transcriptions latines des lettres grecques) a été approuvée par O. Gréard, Michel Bréal, Emile Faguet, etc. Elle est réalisée depuis longtens dans l'ortografe de l'italien, de l'espagnol et de la langue de Mistral. Les autres articles de notre programme ont été formulés avec le concours des linguistes les plus compétents. Ils rétablissent très souvent des formes employées par nos classiques (Racine écrivait *je prens* et Bossuet *il corront*) et ils visent non à simplifier l'ortografe, mais à la rendre plus correcte ; comme il se trouve qu'elle devient en même tens plus simple, le bénéfice est double.

Nous remplaçons notamment par *s* l'*x* valant *s*, sauf daus les noms propres. Partout ailleurs que dans la première conjugaison, nous terminons par le *t* latin la 3e personne du singulier de l'indicatif présent, et nous supprimons la consonne muette devant ce *t* et devant l'*s* des deus premières personnes : *je m'assiès, il s'assiet*. Nous rectifions les grafies des mots suivants, contraires à la logique, à l'histoire de la langue, souvent même à l'étimologie : *conter* de l'argent comme *conter* une histoire (c'est le même mot), le *cors* humain (ainsi écrit Descartes ; dérivés *corset, corsage*), *un fis* (comme un *lis* ; ainsi écrit Montaigne), *un doit* (sans *g*, comme *froid* et non *froigd*), *remors, morseau, morseler*, comme *mors* et *morsure*, un *pois* lourd (comme *peser*), un *uis* (comme *puiser*), *set*, nom de nombre, et *sètième, uit* (latin *octo*), *vint*, nom de nombre (sans *g* comme *trente*), le *tens*, de l'*uile* (latin *olea*), etc. Pour des indications plus complètes, voir le verso du faus-titre de chaque tome de la Revue.

Les prochains numéros contiendront :

F. Baldensperger, *Notes lexicologiques* (suite). — P. Bastier, *La propagation du français en Alsace*. — Ch. Beaulieux, *Origine de l'x final*. — A. Brun, *Le français de Marseille et de Provence*. — J. Damourette et E. Pichon : *Il a fait, il vient de faire, il va faire* : le *répartitoire* de « temporaineté » dans le français d'aujourd'hui. — G. Gougenheim, *L'observation du langage d'un enfant royal au XVIIe siècle*. — A. Jourjon, *Remarques lexicografiques* (suite). — J. Jusserand, *Contribution au Lexique du XVIIe siècle* (suite). — P. Laurent, *Contribution à l'étude du vocabulaire*. — E. Lerch, *Les théories nouvelles sur le subjonctif*. — E. Roche. *L'enseignement du français en Hollande sous Napoléon Ier*. — A. Thérive, *Notes et documents*. — M. Wilmotte, *Sainte-Beuve et le style français*. — H. Yvon, *L'unité du conditionnel*.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Paris : 40 fr. — Départements : 45 fr. — Union postale : 62 fr. 50

N. B. — Toute demande d'abonnement doit être accompagnée du montant en mandat-poste ou en chèque au nom de M. E. CHAMPION, 5, quai Malaquais.

En 1931, le prix sera porté à **50** fr. pour Paris,
55 fr. pour les Départements et **75** fr. pour l'Union postale.

Digitized by Google

REVUE

DE

PHILOLOGIE FRANÇAISE

CONSACRÉE SPÉCIALEMENT
A L'ÉTUDE DU FRANÇAIS A PARTIR DE 1500

RECUEIL TRIMESTRIEL FONDÉ EN 1887 PAR L. CLÉDAT

ET PUBLIÉ PAR

LÉON CLÉDAT et HENRI YVON

44e ANNÉE. — 1930

PARIS (6e)
LIBRAIRIE ANCIENNE H. CHAMPION, ÉDITEUR
5, QUAI MALAQUAIS, 5

1930

Digitized by Google

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

L. Clédat est mort le 29 Mai 1930 : pourtant son nom figure encore en tête de ce fascicule [1] : il en avait en effet examiné et accepté presque tous les articles ; il en avait corrigé une grande partie en placards ou en épreuves. Dans une lettre du 22 Mai il se réservait dans le premier fascicule de 1930 une vingtaine de pages pour les Mélanges et la Cronique : ainsi, jusqu'à l'extrême limite de ses forces il a travaillé pour cette Revue, sa Revue, qu'il avait fondée en 1887 et dont il a été l'âme pendant plus de quarante ans. Sans lui, sans son activité infatigable peut-être aurait-elle disparu dans la période difficile de la guerre et surtout de l'après-guerre ; dans certains fascicules L. Clédat a tout fourni, ou peu s'en faut, articles, mélanges, contes-rendus, croniques.

Il ne nous a pas été donné de profiter directement de son enseignement oral : nous avons pu du moins en apprécier la valeur et l'action par les réponses et les succès de ses élèves aus concours de l'agrégation de grammaire. Nous pouvons dire aussi combien il était accueillant pour les débutants, avec quelle discrétion il savait les encourager et les exciter au travail, avec quelle modestie il acceptait, il sollicitait même les observations de ceus qui avaient encore tant à apprendre de lui. L'influence de ses livres a été considérable dans les trois ordres de notre enseignement.

1. Il en sera de même pour le prochain, et pour les mêmes raisons.

Digitized by Google

Par eus, il est un des hommes qui ont le plus contribué à renouveler les études grammaticales en France. Sa Grammaire raisonnée de la langue française nous semble avoir eu à ce point de vue une importance capitale : personne n'a montré, à la fois plus simplement et plus nettement, que les règles grammaticales ont une histoire, comme la langue; beaucoup d'entre elles, légitimes à l'époque où les grammairiens du XVIIe siècle les ont formulées, ont cessé de l'être au même degré, maintenant que l'état de la langue s'est modifié. Il est donc raisonnable, et L. Clédat l'a montré excellemment, d'en modérer, ou même d'en cesser l'application.

Plus encore que par ses livres, c'est par sa Revue qu'il a agi ; il y a en premier lieu exposé sur toutes les questions de grammaire, qu'il s'agît des formes, de la sintaxe ou du sens, des opinions pénétrantes et originales, fondées sur une connaissance sûre de la langue française dans tous ses états successifs. L'ensemble de ses articles constitue une grammaire française aussi solide que hardie. Il y a, ensuite, par la doctrine et par l'exemple, prêché et pratiqué la si utile réforme de notre ortografe : l'âge, sur ce point, ne faisait qu'animer son ardeur et sa confiance ; jusqu'au bout il a espéré un succès prochain. Il y a surtout défendu notre langue rudement, joyeusement, contre les maladresses de ceus qui la déformaient par des erreurs prétentieuses, et contre les exagérations des puristes intransigeants, « des grammairiens hâtifs » qui, mal renseignés souvent sur l'histoire de la langue, proscrivaient de leur chef des termes ou des locutions employés par nos meilleurs écrivains.

Avec une netteté de décision qui semble le privilège de la jeunesse, il a modifié naguère l'orientation de sa Revue : la multiplicité des publications qui traitaient des questions analogues était une source de confusion ; pour y remédier, il décida résolument de limiter le domaine de la Revue de filologie et de la consacrer à l'étude de la langue française depuis 1500. Il voulait en faire un instrument de travail

Digitized by Google

et de liaison pour tous ceus qu'intéresse l'étude de notre langue sous sa forme moderne.

Sous sa direction la Revue n'a fait qu'entrer dans cette voie nouvelle ; privé trop tôt de ses conseils et de son autorité nous savons tout ce qui nous manque pour le remplacer : de toute notre bonne volonté du moins nous nous appliquerons à maintenir et à faire progresser la Revue de filologie dans la direction où L. Clédat l'a engagée, pour réaliser ses desseins et honorer sa mémoire.

H. Yvon.

Bibliografie sommaire. — Articles de la Revue depuis 1887. — (Voir les tables des vingt premières années). — Rôle historique de Bertrand de Born (Thèse 1879). — Extraits de la Chronique de Joinville (Garnier 1887). — Petit glossaire du vieux français (Garnier 1887). — Grammaire élémentaire de la vieille langue française (Émile Bouillon 1889). — Précis d'orthographe et de grammaire phonétique (Masson 1890). — La poésie lyrique et satirique en France. Le théâtre au moyen âge. Collection des classiques populaires (Lecène et Oudin 1891). — Manuel de l'orthographe (Garnier 1891). — Récits extraits du moyen âge (Garnier). — Grammaire raisonnée de la langue française avec préface de Gaston Paris (Le Soudier 1894). — Cours de grammaire française élémentaire, moyen et supérieur, avec la collaboration de M. Gougère, directeur d'école normale (Le Soudier 1894). — Grammaire élémentaire de la vieille langue française (Garnier 1897). — Nouvelle grammaire historique du français (Garnier 1897). — La chanson de Roland, texte du XIe siècle avec introduction et glossaire (Garnier 1897). — Chansons de geste : Roland, Aimery de Narbonne, le Couronnement de Louis. Bibliothèque du moyen âge (Garnier 1899). — Grammaire classique du français (4e édit. Le Soudier 1908). — Manuel de phonétique et de morphologie historique du français (Hachette 1916). — Rutebeuf. Collection des grandes

Digitized by Google

écrivains (2e édition, Hachette 1922). — Vocabulaire du latin, familles et groupements de mots (A. Colin 1924). — Manuel de phonétique et de morphologie romane (E. Champion 1925). — Notions d'histoire de l'orthographe (Le Soudier 1926). — Simplification de la Syntaxe (Le Soudier 1926). — Origine latine du français (Delalain 1927). — Ce que l'on doit savoir de latin (Delalain 1927). — Chrestomathie du moyen âge (10e édit. Garnier 1929). — Précis d'orthographe française (Hatier 1930). — Dictionnaire étymologique de la langue française (13e édit. Hachette 1930).

Digitized by Google

LE TIROIR TIPE *SAVIEZ* ET LA NOTION D'ACTUALITÉ DANS LE FRANÇAIS D'AUJOURD'HUI

I

Au cours du patient travail d'étude de la langue française que nous poursuivons depuis 1911, une des choses qui nous ont le plus frappés, c'est l'abondance des ressources de la conjugaison française, telle qu'elle fonctionne de nos jours. Le problème du tens, en particulier, nous a longuement retenus ; aussi est-ce lui que nous avons choisi comme exemple de démonstration de la saine métode grammaticale quand, en 1925, le groupe de l'*Évolution psychiatrique*, soucieus de tout ce qui peut éclairer de façon vivante la psicologie des hommes, nous a demandé de montrer en un court travail quelles ressources la grammaire apportait aus sciences de l'esprit.

A cette époque, notre conception de l'*actualité toncale* [1] était déjà formée et mûrie en nous ; grâce à MM. Clédat et Yvon, nous pouvons l'exposer dans la *Revue de philologie française* ; nous en sommes d'autant plus heureus que les remarquables études de M. Brun et de M. Barbelenet, précédées par celles de M. Yvon lui-même, viennent confirmer sur beaucoup de points l'idée que nous nous étions nous-même formée du rôle grammatical des tiroirs en *-ais*.

Nous venons de prononcer le nom de *tiroirs* ; nous osons

1. Cf. le latin *tunc*, alors.

Digitized by Google

demander pour lui le droit de cité en grammaire. Il y a longtens que les grammairiens se rendent conte qu'on ne créée que de la confusion en donnant le nom de « tens » aus séries de sis formes personnelles ainsi qu'aus formes impersonnelles (infinitif, participe) dont se compose la conjugaison française. En employant *tiroir* [1], on évite aisément cette confusion. Pour pouvoir, avant toute induction grammaticale, distinguer les tiroirs par des noms qui ne préjugent de rien, nous citons la forme correspondante du verbe *savoir* (pris à la segonde personne du pluriel pour les tiroirs personnels) parce que ce verbe a la bonne fortune, unique en français, de distinguer morfologiquement avec netteté tous ses tiroirs.

Quelle variété dans les tiroirs de la conjugaison française? Indiquons que, pour notre part, nous avons été amenés, par dis-huit ans d'étude des textes et des conversations, à distinguer dans le verbe français, en plus de la personne et du « nombre », qui sont intérieurs à chaque tiroir, onze répartitoires :

Celui d'acception (opposition entre *je sens* = je dégage une odeur, et *je sens* = je perçois une odeur);

Celui de catégorie (opposition entre *sentir*, substantif ; *sentant*, adjectif ; *en sentant*, affonctif ; *nous sentons*, factif) ;

Celui d'ostension (opposition entre *il est venu trois hommes* et *trois hommes sont venus*) ;

Celui de personnaison (opposition entre *viens !* impératif, et *je viens*, forme assertorique) ;

1. Le nom de *tens* se trouve ainsi réservé au concept philosophique et matématique très dépouillé qui porte ce nom. Nous proposons aussi de réserver les termes de *passé*, de *présent* et d'*avenir* pour les trois parties de ce tens ; les tiroirs grammaticaux devront porter d'autres noms. En particulier nous parlerons toujours de faits *à venir*, mais nous appèlerons *futurs* les tiroirs *saurez*, *sauriez*, *aurez su*, *auriez su*.

Digitized by Google

Celui de mœuf (opposition entre *je viens* et *je vienne*) ;

Celui d'actualité (opposition entre *je viens*, *je viendrai*, etc. et *je venais*, *je viendrais*, etc.) ;

Celui de temporaineté (opposition entre *je viens* et *je suis venu*, *je vais venir*) ;

Celui d'énarration (opposition entre *je viens* et *je vins*, *je viendrai*) ;

Celui d'allure (opposition entre *tu dis*, *tu vas disant mille sottises*, et *toi*, *tu vas bêtement le lui dire !*) ;

Celui de versation (opposition entre *il dit* et *dit-il*) ;

Enfin celui de vois, que nous ne sommes pas certains de ne pas avoir à dissocier lui-même bientôt.

Comme on le voit, l'actualité, sur laquelle nous voulons attirer aujourd'hui l'attention des linguistes, vient s'intégrer dans ce sistème idiomatique ; c'est en effet en se combinant avec les répartitoires d'acception, d'ostension, de mœuf, de temporaineté, d'énarration, d'allure, de versation et de vois qu'elle joue son rôle effectif dans le souple déroulement du français.

Le problème qui nous a amenés à notre conception de l'actualité nous semble très correctement posé par M. Barbelenet quand il indique que les tiroirs en *-ais* n'ont pas seulement une identité de désinences, mais aussi une communauté de fonctions sémantiques. Mais parmi ces tiroirs en *-ais*, il en est un, le tiroir tipe *saviez*, qui précisément ne s'oppose au tiroir-canon (tiroir tipe *savez*) que par les caractères communs à tous les tiroirs en *-ais*, sans mélange d'aucune autre particularité. C'est à ce tiroir (improprement dénommé « imparfait ») que sera principalement consacrée la présente étude, sans que pourtant nous nous interdisions aucunement d'alléguer occasionnellement le témoignage du *sauriez*, de l'*aviez su* et de l'*auriez su*.

Digitized by Google

II

TONCAL DE CONCORDANCE. — L'emploi le plus caractéristique du *saviez*, c'est son emploi dans les propositions complétives ou interrogatives indirectes dépendant d'un tiroir à sens passé. L'unité du groupe des tiroirs en *-ais* est ici absolument évidente, comme le montre le tableau suivant :

Je *suppose* que tu *apprens* l'anglais — *J'ai supposé* que tu *apprenais* l'anglais.

Je *suppose* que tu *as appris* l'anglais — *J'ai supposé* que tu *avais appris* l'anglais.

Je *suppose* que tu *apprendras* l'anglais — *J'ai supposé* que tu *apprendrais* l'anglais.

Je *suppose* que tu *auras appris* l'anglais — *J'ai supposé* que tu *aurais appris* l'anglais.

De chaque tipe de frase indiqué par le tableau, nous avons apporté des exemples dans notre article de l'*Évolution psychiatrique* cité ci-dessus. Voici quelques exemples concernant particulièrement le chef de file des tiroirs en *-ais*, c'est-à-dire le *saviez* :

Mon maistre, qui vient icy après moy, m'**a envoyé** vers vous pour savoir qui *estoit* le cappitaine et seigneur de si belle compaignie.

(*Le Roman de Jehan de Paris*, p. 36.)

Quelques censeurs **ont voulu** dire que dans les justes proportions de la beauté, on *pouvoit* me trouver la lèvre du dessous un peu trop avancée.

(Mme de Courcelles, *Histoire de sa vie*, p. 57.)

Je **sentis** que ma haine *alloit* finir son cours,
Ou plûtost je **sentis** que je *l'aimois* toûjours.

(Racine, *Andromaque*, I, 1.)

Puis, se prenant à sourire, il **ajouta** qu'on *savoit* bien qu'il *pouvoit* envoyer les gens où il lui *plaisoit* ; mais que ce n'*étoit* pas la peine d'user de ce pouvoir, quand d'un mot on *pouvoit* également ce qu'on *vouloit*, et que, quand on ne l'*avoit* pas, ce n'*étoit* que faute de le dire.

(Saint-Simon, *Mémoires*, t. III, chap. IV, p. 38.)

Digitized by Google

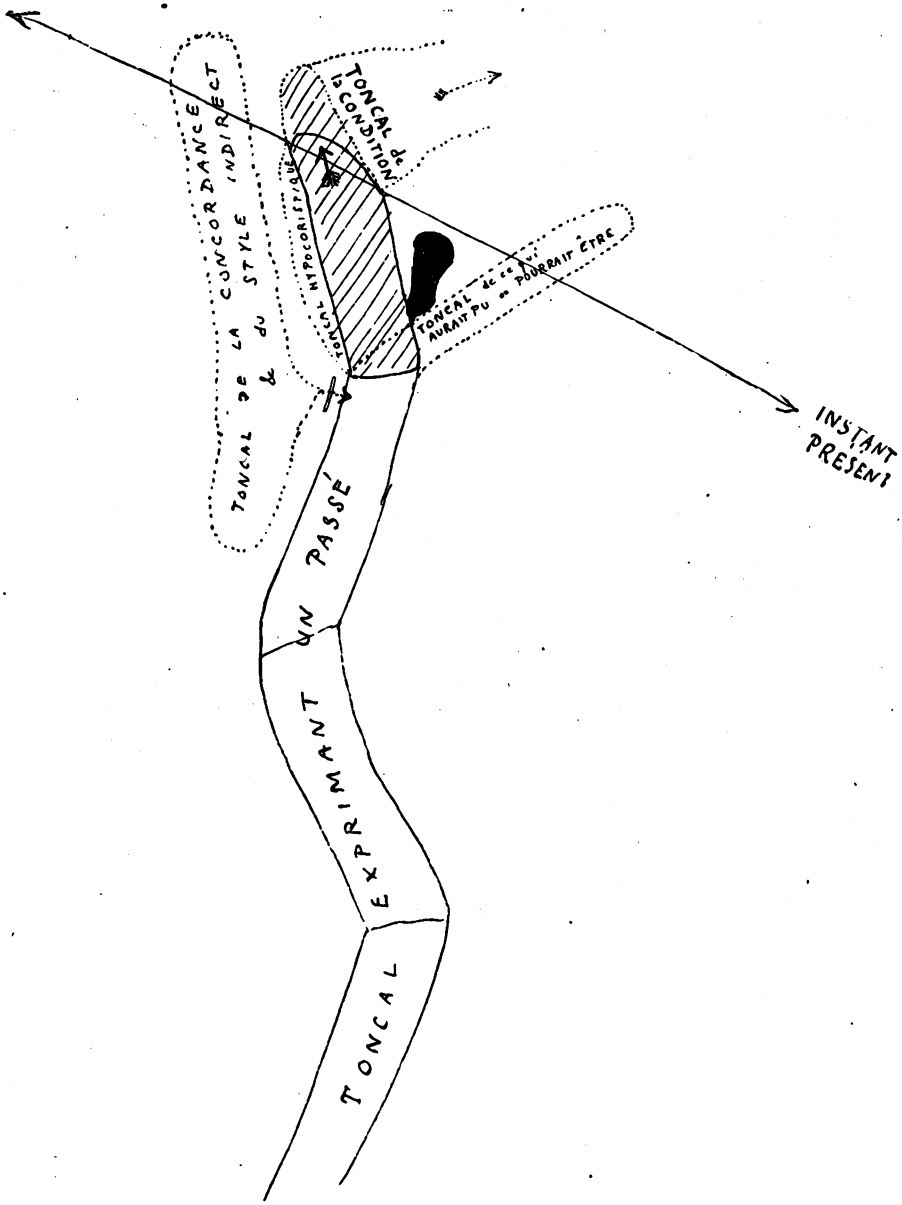

SCHÉMA DES EMPLOIS DU TONCAL
La partie hachurée indique l'étape toncale.

Digitized by Google

J'en étois ici de ma lettre quand j'**ai réfléchi** que je n'*avois* pas pour vous la remettre les mêmes commodités qu'à la ville.

(J.J. Rousseau, *La nouvelle Héloïse*, I. 14, t. II, p. 29, col. 2.)

Elle vous **a dit** qu'elle *voulait* rester fille.

(Musset, *Carmosine*, II, 3. Comédies et Proverbes, t. II, p. 320.)

Félix Fénéon **a dit** en parlant comme il faut des Illuminations d'Arthur Rimbaud que c'*était* en dehors de toute littérature et sans doute au dessus.

(Verlaine, *Les Hommes d'aujourd'hui*. Arthur Rimbaud, t.V, p. 360.)

Quelque homme t'**a**-t-il **dit** qu'il t'*aimait*, Ablou ?

(A. Jarry, *Les Minutes de Sable Mémorial*, Haldernablou, I, 1, p. 11.)

Je **demandai** donc, du reste assez posément, si j'*allais* mourir, sans trop me douter de ce que cela signifiait.

(R. de Montesquiou, *Les Pas effacés*, t. II, chap. I, p. 25.)

.....le nouveau jardinier auquel mon père **avait demandé** depuis le matin si le temps s'*arrangeait*.

(M. Proust, *A la recherche du Temps perdu*, t. I, p. 16.)

C'est comme la fois où tu m'**as dit** qu'il y *avait* des animaux ayant les pattes un peu plus courtes du côté droit que du côté gauche, ce qui leur était très commode pour courir sur les flancs des montagnes.

(Courteline, *Coco, Coco et Toto*. L'Ile, p. 12.)

Alors je **compris** pourquoi Partouneau, revenu en France, ne *quittait* plus les tables de trente-et-quarante, ou de roulette. Ses nerfs sont aussi durs, aussi calleux que son corps énergique est insensible.

(P. Mille, *L'illustre Partouneau*, p. 53.)

Quand ils eurent crié abondamment devant chaque tableau, Marie-Amélie **déclara** qu'elle *rentrait* chez elle et demanda à Dick de la raccompagner.

(Edm. Jaloux, *L'ami des jeunes filles*, X, p. 107.)

J'**appris** qu'on *pouvait*, dans les allées obscures, les prendre par la taille, les embrasser, jouer avec leurs corps.

(A. Maurois, *Climats*, I, II, p. 21.)

Je me **suis aperçu** depuis que leur voix *était* rauque, leur vocabulaire misérable et qu'ils le *mêlaient* de mots portugais corrompus.

(Jacques Bainville, *Jaco et Lori*, II, p. 32.)

Et si, aujourd'hui, je suis venu, c'est parce que j'**ai compris** que vous *étiez* à bout de force.

(P. Varillon, *Le Grain de sable*, dans l'*Action française* du 12 [décembre 1929, p. 6, col. 1.)

Digitized by Google

Sims m'**expliqua** que, comme trésorier des Jeux, il *avait* à préparer la liste des prix, et à empaqueter les différents objets.

(Thomas Raucat, *Loin des Blondes*. Escarmouches sur le Paci-[fique, I, p. 37.)

Elle **comprit** qu'elle *était* destinée à engendrer le Paraclet.

(M.DF, le 17 décembre 1929.)[1]

Sur le simple vu de ces exemples, on peut déjà affirmer que la fonction propre des tiroirs en *-ais* ne réside nullement dans l'expression d'un passé. *Le tiroir tipe* saviez *n'est pas un passé.* Ex. :

Vous **avez dit** que j'*étais* là ?

(Courteline, *Coco, Coco et Toto*, M. Félix, p. 70.)

était est ici un véritable présent, puisque le locuteur est chez lui et que le visiteur attent.

On m'**a dit** que vous *étiez* un extraordinaire lettré.

(E. Jaloux, *L'ami des jeunes filles*, IX, p. 65.)

évidemment, Le Houelleur est encore un extraordinaire lettré au moment où Paule le lui dit.

Et tu n'as pas eû (*sic*) honte de m'avoir trompée, d'**avoir abusé** de ma bonne foi en me laissant supposer que tu *étais* une jeune fille vertueuse alors que tu n'*es* qu'une aventurière ?

(Henry de Tremière, *Eliane ou le suprême martyre*, II, p. 9, [col. 1.)

La frase n'oppose pas un passé à un présent, mais un état fictif (ta vertu) à un état réel (ta qualité d'aventurière).

1. Les sujets qui nous ont fourni des exemples oraus sont désignés dans nos travaus par des lettres les représentant conventionnellement. Le même sigle représente toujours la même personne, et nous avons par devers nous une table dans laquelle est indiqué, en regard de chaque sigle, le nom de la personne, avec l'indication de son âge, du lieu où elle a passé son enfance et de sa condition sociale.

Digitized by Google

Je ne sais pas si je t'**ai** jamais **dit** que Jeanne *venait* déjeuner mardi.

jœnsépâsijtéjâmèdikèjânvœnèdéjœnemàrdi

(Mme EJ, le 7 décembre 1929.)

au moment où Mme EJ parle, la venue de Jeanne est encore dans l'avenir.

Qu'est-ce qu'elle **a dit** qu'on *mangeait* demain, Jeanne ?

(M. P. le 23 septembre 1928.)

au moment où M. P. parle, l'action de manger le lendemain est encore dans l'avenir. M. P. ne peut savoir ce que l'on mangera qu'à travers les indications antérieurement données par Jeanne.

Il **a fallu** lui dire qu'on ne *pouvait* pas tout raccommoder.

(M. GU, le 9 décembre 1929.)

cette frase est tirée d'un récit dans lequel M. GU exposait que son fis, âgé de trois ou quatre ans, ne voyait pas d'inconvénient à ce que sa petite sœur tombât par la fenêtre, car il pensait que si elle se cassait la tête, on pourrait lui en remettre une comme à une poupée. M. GU, dans sa réponse, exprime une vérité générale : on ne peut pas tout raccommoder.

L'emploi du *saviez* exprime seulement, dans tous ces exemples, que le fénomène exprimé par le verbe subordonné est placé dans une autre sfère d'action, une autre *actualité*, que celle où se trouve le locuteur au moment de la parole. Nous définissons *actualité noncale* (cf. latin *nunc* « maintenant ») celle centrée sur ce que M. Minkowski appèle le moi-ici-maintenant, et nous appelons *actualité toncale* (cf. lat. *tunc* « alors ») l'ensemble des autres mondes fénoménaus. Il nous apparaît alors, d'après les exemples cidessus cités, que les tiroirs en *-ais*, et singulièrement leur

Digitized by Google

chef de file, le tiroir du tipe *saviez*, sont le mode d'expression de l'actualité toncale : aussi les appelons-nous *tiroirs toncaus*. Nous espérons montrer au lecteur que cette conception convient à tous les emplois du *saviez* ; au fur et à mesure de l'étude de ces emplois, il la verra préciser ses contours jusqu'à la sintèse finale que nous esquisserons à la fin de la présente étude.

En ce qui concerne l'emploi de concordance que nous venons d'étudier, l'actualité où nous transporte le toncal est celle dont le centre actuel est défini par le verbe de la principale. Ex. :

La vieille, interrogée par le brigadier, **répondit** qu'elle *connaissait* le Navarro.

(P. Mérimée, *Carmen*, I, p. 19.)

connaître le Navarro est un fait présenté comme actuel dans la réponse de la vieille.

En me reconduisant, le père me **confia** qu'il *craignait* que ce ne fût la petite vérole ;

(Verlaine, *Confessions*, II, 10. Tome V, p. 144.)

la crainte du père est partie intégrante de sa confidence.

Quand Nausicaa revint à elle et qu'elle vit les yeux de Télémaque, elle **comprit** qu'il ne lui *voulait* plus de mal ;

(Jules Lemaître, *Le mariage de Télémaque*, in *En marge des Vieux livres*, t. I, p. 37.)

que Télémaque ne lui veuille plus de mal est une chose que Nausicaa a comprise comme actuelle dans le moment passé où la frase nous reporte.

Hors de la boutique, nous **vîmes** avec bonheur que nous *possédions* encore notre ombre ;

(G. Apollinaire, *Le départ de l'ombre*, in *Le Poète assassiné*, p. 215.)

le fait de posséder encore leur ombre est apparu comme

Digitized by Google

actuel aus personnages du conte du fait et au moment qu'ils l'ont vu.

Et j'**ai vu** que le souffle *abandonnait* mon vieux corps lorsqu'impuissant à ranimer celle que j'aime depuis l'âge le plus tendre, vos paroles m'ont appris qu'elle venait de passer par les mains de l'embaumeur ;

(Jacques Bainville, *Jaco et Lori*, I, p. 24.)

que le souffle abandonnât son cors a été à l'époque dont il s'agit un fait cru présent par Jaco.

Certes, on ne peut pas poser en règle que *toutes* les subordonnées dépendant d'un verbe exprimant le passé contiennent des tiroirs toncaus :

Nous savons désormais par les expériences
De ceux qui sur la terre ont souffert avant nous
Que les illusions ont un ver en dessous.
Nous ne nous prenons pas aux semblants de chimères.
On nous **a prévenus** que les eaux *sont* amères.

(A. Vacquerie, *Demi-Teintes*, XL, p. 137.)

Il m'**a dit** qu'il *aimait* le football ; que c'*est* lui qui *a introduit* ce jeu en France,...

(A. France, *Le Lys Rouge*, XXII, p. 268.)

Elle **a compris** que je ne m'*intéresserai* jamais à ce qui intéresse les gens d'ici.

(H. de Régnier, *Le divertissement provincial*, II, p. 207.)

Pascal **pensait** que c'*est* une belle vie qui commence par l'amour et qui finit par l'ambition.

(Jean de Tinan, *L'exemple de Ninon de Lenclos*, XXV, p. 123.)

Les livres de voyages lui **disaient** qu'il *faut* être marin, les livres d'histoire qu'il *faut* être au moins général, et tous qu'il *faut* avoir un uniforme afin de battre les nations.

(Ch. L. Philippe, *La mère et l'enfant*, p. 106.)

Chez nous, il **était admis** que tous les sentiments conventionnels *sont* vrais.

(A. Maurois, *Climats*, I, 1, p. 16.)

Mais ce que l'on peut dire, c'est que tout indigène de

Digitized by Google

France n'ayant pas subi d'influence allogène emploie constamment, de façon naturelle, les tiroirs en *-ais* dans les subordonnées dépendant d'un verbe exprimant le passé : « Quand dans ces sortes de Phrases », dit Andry de Boisregard [1], « le premier verbe marque un temps passé, il faut mettre le second à l'imparfait, et non au présent, comme : je vous ay dit qu'il *étoit* Feste aujourd'huy, je lui ai dit que vous m'*aviez* payé, et non que vous m'*avez*. »

Quand, en pareille circonstance, c'est le noncal qui se montre, c'est que le locuteur a à exprimer une nuance exceptionnelle. Au lieu de rapporter purement et simplement le fait subordonné comme une dépendance de sa principale, il veut marquer qu'il prent à son conte l'affirmation de ce fait.

Dans l'exemple cité ci-dessus, Vacquerie prent à son conte l'affirmation que toujours les eaux sont amères.

L'exemple d'Anatole France est intéressant en ce qu'il montre concurremment la concordance et la non-concordance. Que Le Ménil aime le football, c'est une chose que l'on ne sait qu'à travers ses dires, mais que ce soit lui qui l'ait introduit en France, c'est facilement vérifiable.

M. de Régnier observe d'ordinaire la concordance des tiroirs avec beaucoup de régularité ; mais, dans la frase ci-dessus, il vise évidemment un effet sémantique particulier ; le narrateur qu'il met en scène veut affirmer qu'en effet il ne s'intéressera jamais à ce qui intéresse les gens de la ville de province où il habite.

Dans la frase de Jean de Tinan, il nous semble que c'est la présence de la locution *c'est* qui, coupant la frase ramène le noncal. Cf. l'exemple d'Anatole France où ce facteur est peut-être intervenu aussi.

1. Andry de Boisregard, *Suite des réflexions critiques sur l'usage présent de la Langue française*, p. 375.

Digitized by Google

L'exemple de Charles Louis Philippe fait difficulté. Peut-être faut-il penser que la non-concordance s'explique ici par l'ironie, l'auteur se moquant des affirmations trop absolues des livres.

Dans l'exemple de M. Maurois, le locuteur ne prent évidemment pas à son conte l'affirmation qu'il rapporte ; aussi la non-concordance est-elle assez difficile à expliquer d'après notre téorie. D'ailleurs, en dehors même de cette téorie, elle étonne déjà à la lecture ; mais il importe de se souvenir que M. Maurois est israélite. Or, les Israélites forment un milieu relativement fermé qui conserve longtens des habitudes allogènes ; et, précisément en ce qui concerne la question qui nous occupe, il nous a été donné souvent de remarquer que les Juifs de Paris faisaient moins volontiers la concordance que le gros des Parisiens.

L'exceptionnalité de l'emploi du noncal dans de pareils tours et la souplesse de l'emploi du toncal ressortent nettement de frases comme la suivante :

Nous ne nous serons pas aperçus que nous *étions* devenus vieus. [*nunnusrôpåàpèrsuknuzétyõdvènuvyœ̃*].

(M.P, le 25 mars 1928.)

Cette frase a été prononcée par un mari parlant à sa femme de leur vieillesse à venir. Ici donc, *étions* se rapporte à l'avenir ; *sommes* ne pourrait pas y être substitué, car ce *sommes* impliquerait que la vieillesse des époux en question existe présentement, ce qui n'est pas.

Nous ne voulons pas quitter l'étude de ce premier emploi du *saviez* sans attirer l'attention du lecteur sur la distinction sémantique nette entre le rôle taxiématique du toncal et celui du subjonctif. Prenons la frase de M. Maeterlinck que voici :

PELLÉAS. — Il ne souffre plus de sa chute ?
MÉLISANDE. — Il a dit qu'il ne *souffrait* plus.

(Maeterlinck, *Pélléas et Mélisande*, III, 1.)

Digitized by Google

Le toncal marque ici que Mélisande laisse l'affirmation que Golaud ne souffre plus à la charge dudit Golaud qui seul sait s'il souffre ou non. Le fait de souffrir est classé parmi ceus sur qui Golaud a porté un jugement (cf. *il a dit*).

Le subjonctif, dont le rôle en français semble être d'exclure la notion d'un jugement actuel, ne serait pas recevable ici. Il ne deviendrait possible que si la principale était négative. Examinons ce cas. Après semblable frase négative, ce qui reste le plus naturel, c'est l'emploi d'un toncal. Ex. :

Je ne vous **ai** pas **dit**, aussi, qu'elle *avait été* plusieurs fois *demandée* en mariage.

(M. DF, le 17 décembre 1929.)

Mais le fait subordonné n'étant donné ici que comme dans l'actualité que centre le verbe de la principale, le contexte seul peut alors permettre de savoir si le fait subordonné est ou non réalisé. Dans l'exemple qui vient d'être cité, M. DF s'excuse d'avoir omis de raconter le fait que voici : la malade a été plusieurs fois demandée en mariage. Si ce sens n'avait pas été rendu évident par le contexte, et si M. DF n'avait pas reculé devant un discord qui estomaque toujours un Français et qui doit son exceptionnelle valeur expressive à cet estomaquement même, il eût pu dire : « Je ne vous ai pas dit, non plus, qu'elle A été demandée en mariage ». Ex. :

Même à mon confesseur, je n'**ai** jamais **dit** que mon mari s'*est tué*.

(P. Bourget, *La Geôle*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er janvier 1923, p. 23.)

Si, au contraire, il avait voulu se défendre d'avoir jamais parlé d'éventuelles demandes en mariage subies dans le passé par cette jeune fille, il aurait employé le toncal subjonctif : « Je ne vous ai pas dit qu'elle eût été demandée » ;

Digitized by Google

en rejetant ce fait des demandes en mariage en dehors du monde du jugement du narrateur DF, le subjonctif aurait eu pour effet indirect, auprès de l'auditeur, de faire entendre que pareilles demandes n'auraient jamais existé.

Chaque idiome a ses répartitoires propres, mais, à égalité de culture, les différentes langues arrivent à ressentir des besoins analogues. C'est ainsi que le grec classique, quoique ne possédant pas de notion superposable à celle française de toncal, marque dans la subordonnée une concordance avec la principale quand le tiroir de cette principale exprime un passé. L'organe de cette concordance est l'optatif. Ex. :

Ἀπεκρίνατο ὅτι βούλοιτο ἅπαντα τῷ πατρὶ χαρίζεσθαι.
« Il répondit qu'il voulait en tout faire plaisir à son père ».
(Xénophon, *La Cyropédie*, I, III, 13.)

Cet emploi de l'optatif est, M. Meillet [1] nous l'apprent, une véritable création originale du grec par rapport au tronc commun des langues indo-européennes, création évidemment en rapport avec le degré de finesse mentale atteint par les Grecs de l'époque classique. Le même auteur nous fait suivre la dislocation progressive de cet emploi à partir du moment où la langue grecque s'est répandue sur des populations allogènes plus ou moins mal préparées à un idiome d'une aussi haute culture. Peut-être la concordance des tiroirs subirait-elle le même sort en français si notre langue subissait pareille fortune. De fait, nous avons observé et indiqué ci-dessus que les éléments plus ou moins allogènes de la population de la France manifestaient une certaine tendance à négliger la concordance.

1. A. Meillet, *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, pp. 305 sqq.

Digitized by Google

III

TONCAL EXPRIMANT UN PASSÉ. — Dans une segonde série d'exemples, le *saviez* exprime en principale un fait qui appartient nettement au *passé*. Ex. :

Sainz Bonifaee, que l'hom martir apelet
Aveit en Rome une eglise molt bele.
(*La Vie Saint Alexis*, 114.)

Li chevaliers fu biaus et cointes.....
..... Et sovent *aloit* et *venoit*
A la cort, et tant i ala
Que la duchoise l'enama.
(*La chastelaine de Vergi*, 46.)

De si precieus et riche ouvraige *estoit basty* cellui mantel et de si longue main *avoit* on mis paine à y ouvrer..... que, dessoubz le ciel, ne fut veu le pareil.....
(Alain Chartier, *Le Quadrilogue invectif*, p. 7.)

Je vous l'ay déjà dit, je l'ay trouvé sans vie ;
Son flanc *étoit* ouvert, et, pour mieux m'émouvoir,
Son sang sur la poussière *écrivoit* mon devoir ;
Ou plûtost sa valeur en cet état réduite
Me *parloit* par sa playe et *hastoit* ma poursuite,
Et pour le faire entendre au plus juste des rois,
Par cette triste bouche elle *empruntoit* ma voix.
(Corneille, *Le Cid*, II, 7.)

Elle en *soufrait* vaguement, il est vrai, comme d'un malaise bien plus que comme d'une douleur, parce qu'en elle tout était encore vague ; mais cela allait se préciser.
(Barbey d'Aurévilly, *Une Histoire sans nom*, p. 34.)

— Dis-moi, lui demandai-je, s'ils ont des gants blancs ou des gants noirs ?
— Y en a gants noirs, répondit-il.
Je *connaissais* les coutumes de l'île : la délégation *portait* des gants noirs ; alors ses intentions *étaient* hostiles.
(P. Mille, *L'illustre Partouneau*, p. 253.)

La nuit fut abominable. Il lui *semblait* qu'un souffle brûlant était passé

Digitized by Google

sur l'oasis où secrètement elle *vivait*, et l'avait desséché. Elle ne *pouvait* se résigner à perdre Pablo. Et cependant elle l'avait congédié. Penser que toute sa vie de sollicitude et d'avenir *aboutissait* à une telle faillite, à cette affreuse scène qui ne *laissait* plus rien derrière elle de ce cher et doux passé.

(Comte de Comminges, *Les Blérancourt*, pp. 245-246.)

Les petites clefs ! Comme je les *enviais*, polies, jolies, faites exprés pour être mises dans une poche.

(*Ibid.*, p. 271.)

..... il se rendit, suivi de Michka, dans l'écurie. Il *marchait* avec un mol ballant, en se donnant, selon son tic, des coups de cravache sur la jambe.

(A. de Châteaubriant, *M. des Lourdines*, II, 1, p. 99.)

Un lorgnon noir *cachait* généralement ses yeux, mais s'il l'ôtait, on lui voyait un curieux regard, bigle, gêné, inexpressif..... Sa voix *était* joyeuse et forte, et, comme il avait traversé la vie sans presque rien discerner, il *faisait* des plaisanteries d'enfant.

(Edm. Jaloux, *L'ami des jeunes filles*, XV, p. 165.)

Il avait reconnu Dick au timbre de sa voix, et maintenant il s'*accrochait* à son bras.

(*Ibid.*)

Ils *marchaient* toujours ; parfois, un personnage minuscule, coiffé d'un bonnet pointu, revêtu d'une longue pèlerine, *sautait* devant eux, ou bien, une souris effrayée, qui leur *abandonnait* une bonne prise..... Les oiseaux du mur se *plaignaient*, se *gargarisaient* doucement, *soignaient* une éternelle laryngite. Tout ce qui se remuait dans l'ombre était doux à caresser.

(*Ibid.*, XIX, p. 220.)

Déjà le vieux Lucrèce *vôyait* dans la satisfaction de l'individu le moyen dont use la Nature pour atteindre ses buts de perpétuité.

(Bernard Grasset, *Psychologie de l'immortalité*, p. 17.)

Mais il reste à se demander si l'expression du passé est directe, ou si elle ne résulte pas plutôt, indirectement, du sens proprement toncal du *saviez* : c'est cette dernière opinion qui est la nôtre. Pour la justifier, examinons quel genre de passé, si nous osons ainsi parler, exprime le *saviez*.

Digitized by Google

Il peut s'agir d'un fénomène qui dure de façon continue. Ex. :

Depuis le voyage de son mari à Poitiers, Mme des Lourdines lui *trouvait* un air étrange. Une transformation subite s'était opérée en lui : il *maigrissait*, il avait beaucoup changé.

(A. de Châteaubriant, *Monsieur des Lourdines*, I, 7, p. 72.)

A votre âge, je *travaillais* plus que vous, filles perdues.

(Crommelynck, *Les amants puérils*, I, 1.)

... et depuis ce moment, il *pataugeait* dans un marécage mouvant de faux souvenirs.

(J. R. Bloch, *Et Compagnie*, p. 230.)

L'obstacle invisible contre lequel le noir lutteur s'était tout à coup heurté n'*était* certes pas ordinaire.

(Bernanos, *Sous le soleil de Satan*, I, p. 172.)

Sous le ciel peint en bleu, à travers des flots clairs, le paquebot japonais *traçait* coquettement son sillon dans l'Océan Pacifique, d'Honolulu vers Yokohama.

(Thomas Raucat, *Loin des blondes*. Escarmouches sur le Pacifique, I, p. 11.)

Un jour, un jeune homme *servait* de tangente et de liaison entre le professeur et le secrétariat.

(M. GG, le 1er mars 1929.)

De même pour décrire les caractères fisiques ou mentaus d'une personne :

Son visage accentué s'*arrêtait* dans un profil ferme : un vrai visage de Normand rusé et hardi. Jeune, il n'avait été ni beau ni laid.

(Barbey d'Aurévilly, *Le chevalier Des Touches*, I, p. 28.)

Au contraire, ses épaules à lui *étaient* étroites ; mais dans ce corps fluet, on sentait une résistance ; il *avait*, si l'on peut dire, du noyau sous la peau.

(A. de Châteaubriant, *Monsieur des Lourdines*, I, 1, p. 11.)

Il *excellait* à exciter l'émulation et à reconnaître le moment où il convenait d'abattre son petit marteau d'ivoire.

(Jacques Bainville, *Jaco et Lori*, IV, p. 99.)

Digitized by Google

Il peut s'agir d'un fénomène qui, durant un certain laps de tens, se reproduit plusieurs fois (imparfait d'habitude) :

Que les temps sont changez ! Si-tost que de ce jour
La trompette sacrée annonçoit le retour,
Du temple, orné partout de festons magnifiques,
Le peuple saint en foule *inondoit* les portiques.

(Racine, *Athalie*, I. 1.)

Quand j'étais gosse, dit Bénin, le soir, avant de m'endormir, je me *voyais* traversant une forêt à cheval, mon meilleur ami à côté de moi.

(Jules Romains, *Les copains*, III, p. 103.)

Quand on allait au restaurant, il *parlait* toujours de chasse à courre, il n'y avait jamais assisté.

[*kãtõnàlèórèstõ̀rã ipàrlẽ̀tujūrdæ̀ɛàsàkūr inyávẽ̀jàmẽ̀àsisté*]

(Mme GV, le 9 décembre 1929.)

A la campagne, il le *faisait*, mais une fois ou deux, très très rarement.

[*àlàkãpàŋ ilfæ̀zè mèunfwáudæ̃́trètrèrā́rmã*]

(Mme GW, 5 décembre 1929.)

Chaque fois qu'il nous a ri comme ça, qu'il partait à rire, à rire, à rire, la crise [d'asthme] *était déclenchée*.

(Mme GX, le 12 décembre 1929.)

Il peut enfin s'agir d'un fénomène qui ne dure longtens ni ne se reproduit. Ex. :

— « Elle aurait aujourd'hui quinze ans et serait déjà peut-être demandée en mariage ». C'est moi qui **ai dit** cela il y a deux ans ; ma femme **sourit** tristement et nous **eûmes** la même idée. Le lendemain nous *mettions* une pancarte : chambre à louer pour monsieur seul. Et nous **eûmes** plusieurs jeunes gens comme locataires.

(Guillaume Apollinaire, *La fiancée posthume*, dans *Le Poète assassiné*, p. 225.)

Je songe à un marchand de tableaux qui me *confiait* un jour : « Vingt pour cent sur du Rembrandt, ça ne m'intéresse pas. » Je songe à un critique théâtral qui *disait* une fois : « Mme Sarah Bernhardt, en jouant Hamlet, l'a grandi. » Je songe à un vicaire de Saint-Louis d'Antin qui *déclarait* en chaire : « C'est dans les tourments éternels que Renan expie

Digitized by Google

les audaces sacrilèges de sa pensée ». Et il me semble soudain qu'il n'y a plus de négociants, plus de cabotins, plus de cafards.

(Jules Romains, *Les copains*, III, p. 182.)

Baudricourt n'en rèfusa pas moins de se laisser convaincre, et Jeanne ayant passé cinq semaines à Burey, s'en retourna à Domremy. Cependant, le soir de la Saint-Jean, elle *confiait* à Colin de Greux...« ...

(Marie Gasquet, *Sainte Jeanne d'Arc*, Domrémy, VII, p. 37.)

« — Déva, dit-il au vieil huissier accouru, M. Lésina est-il encore au palais ? — Oui, Excellence. — Dis-lui que je l'attends. » Un instant après, le secrétaire particulier *entrait*.

(P. Varillon, *Le grain de sable*, dans l'*Action Française* du 12 [décembre 1929, p. 5, col. 1.)

..... cette terrible et grandiose figure qu'est l'empereur François-Joseph, celui-là même qui, vingt-cinq ans plus tard, *laissait* aller se faire tuer, à Sarajevo, le troisième héritier du trône d'Autriche, François-Ferdinand.

(A. t'Serstevens, *Une nouvelle explication du drame de Mayerling*, dans *Le journal* du 9 décembre 1929, p. 1, col. 2.)

J'ai écrit une seconde lettre ; le 14 mars, il me *recevait* :

(M. GY, le 27 mars 1929.)

Cet emploi du *saviez* est particulièrement fin : tout Français sent aisément qu'il nous reporte à l'époque où le fénomène se passait, et nous le présente dans son déroulement même et, par conséquent, avec toute sa couleur affective. C'est ce qu'a fort bien exprimé M. Yvon [1] dans son commentaire d'un exemple de Barrès.

Dans l'exemple d'Apollinaire, le locuteur, M. Muscade s'arrête avec attendrissement dans son récit sur le moment où sa femme et lui ont mis la pancarte.

Dans l'exemple de M. Jules Romains, le locuteur, Broudier, exalté par la joie que lui donne son agréable promenade, évoque par contraste dans son esprit, comme des choses périmées, les moments où un mercanti, un cabotin

1. *L'imparfait de l'indicatif en français*, p. 47.

Digitized by Google

un cafard lui montraient la bassesse de leur âme ; chacune de ces évocations est un petit tableau sur lequel il s'arrête.

Mme Gasquet arrête notre attention sur le moment de la confidence de Jeanne d'Arc à Colin de Greux.

M. Varillon nous fait assister à la façon dont le ministre, qui a attendu M. Lésina, savoure en quelque sorte l'entrée de celui-ci.

M. t'Serstevens nous transporte au tens où François-Joseph continue à vivre sans scrupules pendant que son neveu va se faire tuer.

M. GY s'arrête avec complaisance sur le moment où le ministre le reçoit enfin.

Essayons maintenant de voir si ces emplois se rattachent vraiment, sans forcer les faits, à la conception d'*actualité toncale* que l'étude des emplois concordantiels des tiroirs en *-ais* nous a permis d'ébaucher, et quel enrichissement cette notion d'actualité va éventuellement tirer de cette nouvelle série d'emplois.

Il est classique d'appeler l'imparfait *un présent dans le passé*. M. Yvon critique très justement cette expression contradictoire en soi, et dont l'adoption ne saurait apporter que de la confusion en grammaire. Mais, quoique impropre et à rejeter, elle répondait néanmoins à quelque chose dans l'esprit de ceus qui l'ont employée.

Psicologiquement, le tens est quelque chose qui pousse, qui grandit : le passé est la partie de galerie déshabitée que quelque taupe ou quelque taret a laissée derrière soi, la trace irisée qui montre où vient de passer le colimaçon, le fil au bout duquel se laisse tomber l'aragne. Le présent, lui, se vit : cette continuité d'accroissement du tens, que M. Bergson appelle la durée, est essentielle au présent : il est essentiellement *actuel*, il est le mouvement indécomposé, intégré ; en lui, en dépit du sofisme analitique bien

Digitized by Google

connu, Achille dépasse effectivement la tortue. M. Pierre Janet a bien montré que psicologiquement le présent ne se réduisait jamais à un point matématique de grandeur nulle. Le présent est un laps de tens. La grammaire est ici d'accord avec cet auteur puisqu'elle connaît *je viens de faire* et *je vais faire*. Il y a un laps actuel par excellence, celui de moi-ici-maintenant, le noncal, où le locuteur est normalement situé à moins d'indication contraire, et d'où il regarde le passé et l'avenir : cette situation normale de la pensée caractérise une ère de repérage : l'actualité noncale.

Or, que fait le *saviez*, quand il exprime le passé ? Les exemples ci-dessus nous le montrent bien. Il nous reporte par la pensée dans le moment même où le tens fouissait tel segment, aujourd'hui foré, de sa galerie. Il présente le passé comme actuel ; mais évidemment le monde d'actions possibles, *l'actualité* dans laquelle il nous transporte ainsi n'est pas la noncale : ce *saviez* marquant un passé de la principale est un toncal. Ex. :

Telles *étaient* les mœurs d'un pays autrefois paisible, divisé *aujourd'hui* par des querelles de partis.

(Marie-Louise Pailleron, *L'enlèvement à la belle étoile*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1926, p. 148.)

Afin de continuer la conversation avant de nous quitter *dans quelques minutes*, je lui *parlais* d'elle.

(Philippe P. Datz, *Jours fériés*, p. 132.)

C'est à cette valeur actuelle du *saviez* que ce tiroir doit d'être employé, suivant le terme expressif de M. Paul Amann (de Vienne) comme *fond de décor* sur lequel puissent venir brocher des tiroirs exprimant les événements passés sous une apparence ponctuelle (tiroir tipe *sûtes*) ou comme un acquêt (tiroir tipe *avez su*) ; ex. :

Gorenflot, moine scrupuleux, *voulait* à toutes forces manger d'une

Digitized by Google

volaille, qui n'*était* point du gibier d'eau, et c'*était* vendredi : il la **baptisa** carpe et l'**avala** de bon appétit.

(Charles Maurras, dans l'*Action française* du 12 décembre 1929, p. 1, col. 3.)

Cet emploi a fait dire à certains auteurs que l'imparfait exprimait la simultanéité. Assertion dont M. Yvon [1] a fait bonne justice : un fénomène ne peut être simultané à lui tout seul. Et la vraie simultanéité s'exprime en propre par l'emploi successif de deus fois le même tiroir. D'ailleurs, la présence dans une même frase d'un *sûtes* et d'un *avez su* d'une part, et d'un *saviez* d'autre part n'implique pas forcément de simultanéité. Soit par exemple la frase suivante :

J'**ai trouvé** un historique du Mont-Renaud que j'ai lu avec une curiosité avide. Sur ce mont s'*élevait jadis* une abbaye. Des moines ont psalmodié leurs prières en ce même endroit où nous faisons la guerre. L'orgue y *chantait autrefois*, *accompagnait* les voix graves et solitaires et la cloche *envoyait* sur la vallée de l'Oise son murmure pieux.

(Georges Gaudy, *L'agonie du Mont-Renaud*, VII, dans l'*Action Française* du 10 décembre 1929, p. 8, col. 5.)

s'élevait, *chantait*, *accompagnait*, *envoyait* ne sont pas des faits simultanés à *ai trouvé*. Le caporal dans la bouche duquel est le récit trouve l'historique, et cet historique raconte que, dans des tens bien antérieurs, l'abbaye s'élevait, l'orgue chantait, la cloche envoyait son murmure. L'adjonction de *jadis* et *autrefois* est là pour marquer l'antériorité du *saviez* par rapport à l'*avez su*.

Revenons maintenant aus cas dans lesquels le *saviez* et le tiroir qui vient brocher sur lui ont une existence simultanée. L'événement exprimé par le *sûtes* ou l'*avez su* peut venir se piquer dans le cors même du laps de

1. *Loc. cit.*, pp. 2 sqq.

Digitized by Google

durée exprimé par le *saviez*, cette durée ayant commencé avant lui et continuant après lui. Ex. :

Li bons serjanz qui l'*serveit* volentiers
Il le **nonçat** son pedre Eufemien.
(*La vie Saint Alexis*, 68.)

Le seignor de Baruth quy adonc *estoit* maire de la comune d'Acre... **vint** devant le patriarche.
(Philippe de Novare, *Mémoires*, CXIV, p. 69.)

J'*avais* cinq ans lorsque j'**eus** ma première frayeur.
(Guillaume Apollinaire, *Giovanni Moroni*, dans *Le poète assassiné*, p. 183.)

Alors elle m'envoya dire à M. le marquis, en lui recommandant de ne pas raconter à Monsieur que c'était elle qui l'avait demandé, s'il ne pourrait pas lui tirer sa photographie. Mais quand je **suis revenu** lui dire que oui, elle ne *voulait* plus parce qu'elle se *trouvait* trop mauvaise figure... Et dame il y *avait* plusieurs jours qu'elle ne *pouvait* pas manger. C'est pour cela qu'elle *poussait* Monsieur à aller dîner très loin avec M. le marquis. Alors au lieu d'aller à table elle *faisait* semblant de lire et dès que la voiture du marquis était partie, elle *montait* se coucher. Des jours elle *voulait* prévenir Madame d'arriver pour la voir encore.
(M. Proust, *A la recherche du temps perdu*, tome V, vol. 1, p. 205.)

Quand au bout de deux ans il **revit** Maris à Leys, il *avait* vingt-deux ans.
(Comte de Comminges, *Les Blérancourt*, p. 101.)

Il **est venu** s'appuyer au brancard, il *avait* chaud, il **a ôté** sa casquette.
(F. Crommelynck, *Le Cocu magnifique*, I, p. 15.)

Mon compagnon de voyage *était* de caractère ouvert, et nous **fîmes** rapidement connaissance.
(Thomas Raucat, *Loin des Blondes*. Escarmouches sur [le Pacifique, I, p. 13.)

Un soir, brusquement, — elle *était* en prière, — elle **sentit** une extase qui la *prenait*.
(M. DF, le 17 décembre 1929.)

Il **est revenu**, il *avait* ses petits yeux tout cernés, on aurait dit un petit mort qui venait.
[*lèrvànu làvèsèptizyæ̀tusèrné ônòrèdiæptimòrkivnè*]
(Mme HB, le 5 décembre 1929.)

Digitized by Google

Non, elle n'*avait* pas de fièvre quand on lui **a prise** ce matin.

[*nõ èlnàvȅpā́đfyȅvkãtõlẅiàprī́zsæ̀màtẽ*].

(Mme GZ, le 17 juillet 1929.)

Il **a été passé** à la radio, il avait sept ans.

[*ilàétépā́séàlàràdyȍ ilàvȅsètã*]

(Mme HA, le 5 décembre 1929.)

Ce dernier exemple est particulièrement intéressant en ce que la conjonction de tens ne figure pas dans la frase. L'opposition du tiroir *avez su* au tiroir *saviez* est donc la seule, mais suffisante expression des rapports temporels.

C'est comme des cas particuliers qu'il faut considérer les exemples dans lesquels un des morceaux, l'antérieur ou le postérieur, de cette durée, manque. Alors, ou bien l'événement exprimé par le *sûtes* ou l'*avez su* ouvre le laps toncal :

Il se **remit** en marche aussitôt, bien décidé à ne plus quitter la grande route. Il *marchait* cette fois lentement, tenant son regard fixé devant lui....

(G. Bernanos, *Sous le soleil de Satan*, I, p. 152.)

Je laisse à d'autres le soin de... dire si certains ne **reçurent** pas de la Nature des dons si lourds qu'ils ne *pouvaient* que succomber sous leur poids !

(Bernard Grasset, *Psychologie de l'immortalité*, p. 50.)

ou bien cet événement clôt ledit laps toncal :

Et le *tenoient* ja si hennemi par le frein ; mais son seignor le secorut et le **délivra** moult vigourousement.

(Philippe de Novare, *Mémoires*, LXVI, p. 39.)

Déja de traits en l'air s'*élevoit* un nuage ;
Déja *couloit* le sang, prémices du carnage.
Entre les deux partis Calchas s'**est avancé**.

(Racine, *Iphigénie*. V. 6.)

Il *commençoit* à céder à la lassitude et à l'ennui, quand des cris perçants qui partoient d'un petit sentier détourné **réveillèrent** son attention.

(Nodier, *Trésor des Féves et Fleur des Pois*, p. 45.)

Digitized by Google

Leur exploration achevée, ils s'*apprêtaient* à revenir sur le pont, lorsqu'un léger bruit **se fit entendre**, qui attira leur attention.

(Jules Verne, *Les Tribulations d'un Chinois en Chine*, XVIII, p. 240.)

En roulant les tristes pensées que je disais il y a un instant j'étais entré dans la cour de l'hôtel de Guermantes et dans ma distraction je n'avais pas vu une voiture qui *s'avançait* ; au cri du wattman je n'**eus** que le temps de me ranger vivement de côté, et je **reculai** assez pour buter malgré moi contre des pavés.

(M. Proust, *Le Temps retrouvé*, vol. II, p. 7.)

Sa mère venait deux fois par jour lui tenir compagnie. Elle *tricotait* à côté d'elle et *respectait* le silence de sa fille. Il *fallait* du courage pour ne pas toujours pleurer. Enfin, un matin elle se **leva** et **reprit** sa vie ordinaire.

(Comte de Comminges, *Les Blérancourt*, p. 247.)

Nous *pouvions* conserver un foyer d'influence ici. Nous l'**avons laissé** s'éteindre.

(Max Dorian, *Le Sextant*, IX, p. 96.)

Dans des cas plus intéressants encore, on voit les *sûtes* et les *avez su* représenter autant de chutes de rideau, autant de coups de baguette, autant d'entrées de personnages qui font passer la pensée d'une scène toncale à une autre scène toncale. Ex :

Le pensionnaire des Muscade **passa** tout l'hiver à se promener, à fumer et à lire. Il ne *voyait* pas les jolies filles dont la ville est pleine, il ne *regardait* pas les belles étrangères. Ses yeux ne *gardaient* que l'éblouissement du mica qui scintille partout, sur le sable marin, sur le sol des rues et sur les murs, et sa pensée, tandis qu'il *marchait* repoussé par le vent qui vient de la mer, *était* toute à Mme Muscade. Mais cet amour *était* doux, exquis, sans fièvre, et il n'*osait* en faire l'aveu. Les eucalyptus **tapissèrent** le sol de petits cheveux odoriférants. Il y en *avait* tant, qu'éteignant l'éclat du mica, ils *recouvraient* entièrement les allées des jardins, et le mimosa *enflammait* toutes ses fleurs embaumées. **Un soir**, dans la pénombre d'une chambre dont la fenêtre *était* ouverte le jeune homme **vit** Mme Muscade allumer une lampe. Elle *avait* des gestes lents ; sa silhouette paraissait une vision gracieuse et nonchalante. Il **pensa** : « Ne différons plus. » Et s'approchant d'elle, il lui **dit** : ...

(Guillaume Apollinaire, *La Fiancée Posthume*, dans *Le poète assassiné*, pp. 220-221.)

Digitized by Google

L'auteur commence par mentionner narrativement à quoi le jeune homme a passé tout l'hiver ; puis il reprent la description de ses occupations de l'hiver et c'est là un premier tableau. Il arrive ensuite que les eucaliptus tapissent le sol de leurs petits cheveus odoriférants. D'où un segond tableau. La locution adverbiale *un soir* ouvre un troisième tableau : la fenêtre était ouverte. Le jeune homme alors voit Mme Muscade, et c'est un quatrième tableau, que clôt *pensa*.

Sa femme *pensait :* « Il veut me faire un enfant, puis, comme on ne vit pas ensemble, il ira chez les juges dire que le petit n'est pas de lui et il aura la loi. » Alors, elle **a couru** le village pour trouver des témoins. Est-ce permis ! Tous les gens la *suivaient*, tous les gens *voulaient* voir, comprenez-vous ? Nous *étions* trente, derrière les fenêtres, trente, avec chacun deux yeux.

(F. Crommelynck, *Les Amants puérils*, I, 1.)

Le premier tableau, c'est les pensées de la femme, puis elle se met à courir, ce qui ouvre un segond tableau.

La dernière coupure ainsi obtenue peut, bien entendu, faire entrer la pensée dans le laps noncal :

Ecoute : Ils n'*avaient* plus d'étoffe à carreaux orangés. Alors je **t'ai apporté** un échantillon. Mais il **faut** que j'y retourne demain matin parce que c'est un coupon.

(Paul Morand, *Le Voyageur et l'Amour*, I, 3, p. 43.)

Une observation importante s'impose ici : c'est que, dans ces emplois, le caractère de durée que possède le *saviez* n'est pas dû à sa nature toncale, mais à ce qu'il est, dans l'actualité toncale, l'homologue de tiroir-canon tipe *savez*, c'est-à-dire l'homologue de ce qui est, dans l'actualité noncale, le présent [1]. Ce serait une grave faute de croire que les

1. On peut admettre avec M. Yvon que le *saviez* doit cette valeur de durée qu'il partage avec le *savez* à ce qu'il dérive, précisément comme le *savez*, de l' « *infectum* » latin.

Digitized by Google

tiroirs toncaus sont tous « imparfaits », entendez tous actuels ; ils appartiennent à l'actualité toncale en ce qu'ils reconnaissent pour centre actuel, pour « présent de transfert », le tiroir *saviez* ; mais à l'intérieur du monde toncal, chacun d'eus n'est actuel que dans la mesure exacte où l'est son homologue noncal : l'*aviez su* comme l'*avez su*, le *sauriez* comme le *saurez*, etc.

Fanny n'y *était pas venue*, mais elle y *viendrait* peut-être cette après-midi.

[*fànînyètèpâvnū mèèlivyèdrèptèt làprèmidi*]

(Mme EJ, le 9 décembre 1929.)

Le centre actuel de cette frase, qui d'ailleurs n'est pas directement exprimé dans la frase, est le moment où Mme EJ était à la vente de charité dont il s'agit. C'est à ce moment qu'elle pouvait dire : « Fanny n'est pas venue, mais elle viendra peut-être tantôt. »

Ce que les tiroirs toncaus ont en propre dans leur emploi de passé, c'est d'être centrés sur un laps qui se trouve, par rapport au présent, de l'autre côté d'une importante coupure dramatique ; ex. :

L'EVESQUE. — Seigneurs, j'ay trop grant marisson,.....
De celle abesse qu'encusée
M'ont ces nonnains.

PREMIER CLERC. — Mon chier seigneur, soiez certains
Trop grant merveille en ay empris
Car de sainteé *avoit* le pris.
Ne nulle part ne *parloit* on
Que de la grant dévocion
Qu'en li *avoit*

(*Miracle de l'abbesse grosse*, 688-691.)

avoit et *parloit* se réfèrent à l'époque où l'on ne croyait pas encore savoir que l'abbesse fût coupable.

Ah ! si du fils d'Hector la perte estoit jurée,
Pourquoy d'un an entier l'avons-nous differée ?

Digitized by Google

Dans le sein de Priam n'a-t-on pû l'immoler ?
Sous tant de morts, sous Troye, il *falloit* l'accabler.
Tout *estoit* juste alors. La vieillesse et l'enfance
En vain sur leur foiblesse *appuyoient* leur défense :
La victoire et la mort, plus cruelle que nous,
Nous *excitoient* au meurtre et *confondoient* nos coups.
Mon courroux aux vaincus ne fut que trop severe,
Mais que ma cruauté survive à ma colere,
Que malgré la pitié dont je me sens saisir,
Dans le sang d'un enfant je me baigne à loisir,
Non, Seigneur !

(Racine, *Andromaque*, I, 2.)

Pyrrhus se reporte à un tens où il avait à l'égard d'Astyanax des dispositions d'esprit tout autres que celles qu'il a maintenant.

— Regrettez-vous votre rencontre ? — Oh ! non... je *croyais* dîner avec ma vieille tante Louise... Elle ne me verra que demain... C'est la vie !

(M. Dekobra, *La Madone des Sleepings*, VIII.)

Klara croyait qu'elle dînerait avec sa tante Louise. Mais la rencontre qu'elle a faite de Gérard a rejeté cette croyance dans une époque périmée.

Avec ces femmes-là, il ne faut pas s'étonner. D'ailleurs, je m'y attendais. N'y pensons plus. L'escalier *était* un peu raide ici. Ça ne m'a rien fait, mais là, rien.

(L. Aragon, *Anicet*, XII, p. 153.

L'homme vient de rompre avec sa maîtresse ; il remarque la raideur de l'escalier du lieu de leurs rendez-vous, mais situe déjà cette raideur dans une époque périmée.

Quand elle était jeune, elle *était* séduisante ; maintenant c'est une femme autre, un peu fanée.

(M. GG, le 26 février 1929.)

La jeunesse et le charme de la mère de M.GG appartiennent à un laps de tens maintenant révolu, comme l'in-

Digitized by Google

dique très bien le membre de frase : « C'est une femme autre. »

La coupure dramatique de beaucoup la plus importante pour les hommes, c'est la mort. Aussi est-ce au *saviez* que l'on parle des morts.

Mais je vois à ce que vous me dites que ma pauvre petite femme étoit une espèce de philosophe. Elle *avoit* du courage comme un lion.

(Diderot, *Le neveu de Rameau*, p. 172.)

.....Mire avait fermé la porte à clef, ouvert une armoire à robes, pris la grande étoffe qui abritait les vêtements, jeté l'étoffe sur Omme et roulé le mort dans ce linceul. Elle regarda le vivant et dit : Il *était* à peu près de votre taille. Dans le moment qu'Anicet saisissait l'étrangeté de cet imparfait, quelqu'un secoua la porte du dehors.

(L. Aragon, *Anicet*, VII, p. 115.)

Cela permet dans la pratique toutes sortes de nuances délicates.

Sa mort avancera la fin de mes ennuis.
Je *prolongeois* pour luy ma vie et ma misere ;
Mais enfin sur ses pas j'iray revoir son pere.

(Racine, *Andromaque*, I, 4.)

Andromaque parle déjà d'elle-même au *saviez*, par ce qu'elle entent ne pas survivre à Astyanax, menacé de mort.

Mon fils, tu veux mourir ? Tu veux, dans ses vieux ans,
Laisser ta mère seule avec ses cheveux blancs ?
Tu veux que ce soit moi qui ferme ta paupière ?
Que j'unisse ta cendre à celle de ton père ?
C'est toi qui me *devais* ces soins religieux,
Et ma tombe *attendait* tes pleurs et tes adieux,

(A. Chénier, *Bucoliques*. Le jeune malade, p. 38.)

La mère du jeune malade, pour attendrir celui-ci et le détourner de ses projets d'abandon à la mort, se transporte prématurément à l'époque où il aura succombé.

Digitized by Google

Père Ubu. — Ça n'est pas lourd. Tu n'as pas autre chose ?
Le noble. — Cela me *suffisait*.

(A. Jarry, *Ubu roi*, III, 2.)

Le noble, qui va passer par la trappe, se transporte déjà à l'époque qui suivra sa mort.

— Monsieur *était* honnête.

(H. Bordeaux, *Le Testament Interrompu*, dans *Une heure d'oubli*, n° 83, p. 9).

M. Henry Bordeaux fait ainsi parler un domestique au sujet des agissements bancaires de son maître moribond, ce qui prouve que ce domestique considère déjà cet homme comme définitivement mort à son métier de banquier.

Mais vous connaissez François ; c'*était* un garçon malaisé à commander quand il *avait* une chose en tête.

(Louis Hémon, *Maria Chapdelaine*, X, p. 139.)

Avant qu'Eutrope Gagnon, dans son récit de la fin de François Paradis, ait précisément dit que celui-ci était mort Maria Chapdelaine a dû le deviner par le *saviez* qu'il emploie

Je m'*étais* attachée à Lili. Il *était* si gentil, ce petit Lili !

(Mme AJ, le 20 Février 1925.)

Ce n'est pas que Mme AJ croie à la mort prochaine de son arrière-petit-fils Lili; c'est qu'elle-même n'espère pas être encore vivante à l'époque où cet enfant reviendra du Tonkin.

Mais, de même que l'expression d'un certain genre de passé n'est qu'un cas particulier de la valeur toncale du *saviez*, de même ce n'est que dans un cas particulier que le *saviez* arrive à exprimer un fait qui a pris fin. Il n'en est pas toujours ainsi. Ex. :

Malgré l'inutilité du geste, j'aurais voulu d'un coup l'arracher. Savoir ; savoir. Mes yeux, mes pauvres yeux. Hélas ? je *savais* : Tous, tous

Digitized by Google

venaient de mentir..... Aveugle ! *J'étais* aveugle. Cette pensée, dès qu'elle fut en moi, m'abattit, me ferma la bouche, apposant un sceau sur mes lèvres sèches.

(A. J. Powilewicz, *Gloire triste*, p. 17.)

A l'époque où le locuteur fait ce récit, il *est encore aveugle*. — *J'étais aveugle* n'exprime pas un fait périmé, mais seulement un fait qui était actuel, et envisagé de façon particulièrement tragique, à l'époque maintenant révolue où le locuteur venait d'être blessé. Depuis, ayant eu le tens de s'habituer à son infirmité, il n'est sans doute plus dans le même état d'esprit. En nous reportant dans la pensée de l'auteur telle qu'elle était alors, cet exemple fait transition avec les emplois dits de stile indirect.

Le cas où le *saviez* qui exprime un passé figure dans une relative au lieu de figurer dans la principale n'apporte aucune difficulté nouvelle. Ex. :

Li quens Rollans, quant il veit mort ses pers
Et Oliver qu'il tant *poeit* amer,
Tendrur en out, cumencet a plurer.

(Turold, *La chanson de Roland*, 2215.)

.....en des jours lointains, que je me *figurais* actuels, sans me les représenter exactement et que je reverrais mieux quand tout à l'heure je serais tout à fait éveillé.

(Marcel Proust, *A la recherche du temps perdu*, p. 12. Tome I.)

— Tu te souviens de Lathuille et de toutes les balivernes qu'il *pouvait* nous raconter.

(Blaise Cendrars, *Moravagine*, p. 291.)

Comme ce jour où il avait quitté le Louvre sans pouvoir continuer à travailler d'après Titien, — appelé par la vie, par le soleil qu'il *devinait* dehors.

(A. Flament, *La vie de Manet*, p. 163.)

Je vous ai montré tout ce que j'*avais*.

(Mlle GB, le 26 juin 1929.)

Il s'agit de choses qu'au moment de cette frase, Mlle GB possède en effet.

Digitized by Google

De même dans une subordonnée dépendant d'une principale dont le verbe n'exprime pas un passé.

« Mon Dieu, M. de Thoré ne fera-t-il rien pour se faire chasser ? car je me trompe fort si je le *suivois*.

(Tallement des Réaux, *Historiettes*, t. V, p. 82.)

Je pense, Madame Jourdain, que vous avez eu bien des Amans dans votre jeune âge, belle et d'agréable humeur comme vous *eſtiez*.

(Molière, *Le Bourgeois gentilhomme*, III, 5.)

O Bougrelas ! quand je me rappelle combien nous *étions* heureux avant l'arrivée de ce père Ubu ! Mais maintenant hélas ! tout est changé !

(A. Jarry, Ubu Roi, II 5.)

— Quand nous étions à Mistassini, dit la mère Chapdelaine, voilà de ça sept ans, ça n'était encore qu'une jeunesse, mais fort et adroit pas mal, déjà aussi grand comme il est là..., je veux dire comme il *était*.

(L. Hémon, *Marie Chapdelaine*, X, p. 145.)

Cette frase est mise dans la bouche de la mère Chapdelaine après qu'on sait positivement la perte de François Paradis.

Ces meubles, ces tapis, ça me rappelle quand j'*étais* malade.

[*sḗmœ̀b*[l] *sḗtàpī sàmràpèl kãjètḕmàlàd*]

(Mme GV, le 9 décembre 1929.)

Naturellement, le *saviez* en principale entraîne par concordance le *saviez* en subordonnée dans les mêmes conditions que le fait tout autre tiroir à sens passé. Ex. :

Les Longuebars et les autres traitres alerent asseger Deudamors, et le tinrent mout pres, car il **savoyent** bien que ceaus dedans *estoient* maugarny de vitaille.

(Philippe de Novare, *Mémoires*, CXIII, p. 69.)

Sé seulement pour vous dire que l'on **disoy** ier au Tuilery que les ennemis *marchè* du côté de Namur.

(*Lettre d'un domestique de la marquise de Balleroy*, adressée à celle-ci, *apud* Funck-Brentano, *L'ancien Régime*, X, 5, p, 510 ; début du XVIIIe siècle.)

Digitized by Google

Dans la rue, Mlle Gladieux marchait vite, sans se retourner. Dick **avait** l'impression confuse qu'elle lui en *voulait* d'avoir accédé à son désir. Il l'interrogea sur ses impressions.

(E. Jaloux, *L'ami des jeunes filles*, XIV, p. 159.)

Elle me **disait** un jour quand j'avais dix ans si je *savais* d'où *venaient* les enfants?

(M. G G, le 9 novembre 1928.)

Je **croyais** que quelquefois tu *buvais* dans la peur d'avoir soif.

(Mme HC, le 19 juin 1920.)

On **commençait** à dire qu'on *allait* me prévenir.

[*ôkòmãsèàdirkônàlèmprévnîr*]

(Mme GV, le décembre 1929.)

Cf. sans concordance:

Il m'a retiré l'unique soutien de ma triste vie, celle par qui, depuis treize ans, j'oubliais que je *suis* aveugle.

(Augustin Thierry, *Lettre à la duchesse d'Orléans*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er Janvier 1922, p. 205.)

Adda soutenait que la femme *est* incapable de pardonner sans restriction.

(Edmond About, *Les mariages de province*, I, La fille du chanoine, p. 56.)

— Comme si l'on ne **voyait** pas que je t'*adore*, toi seule au monde?

(*Ibid.*, p. 41.)

Nous sommes loin du temps où La Bruyère **disait** que tout *est* déjà *dit*.

(A. Gide, *Prétextes*. Lettres à Angèle, p. 120.)

IV

TONCAL DU STILE INDIRECT. — L'emploi des toncaus dans le stile indirect se relie à la fois à l'emploi de concordance et à l'emploi proprement passé. Ex.:

La princesse Charlotte assura qu'elle [la maison de Claremont] était bien changée depuis une douzaine d'années, et nous engagea fort à venir un matin pour nous la montrer en détail... Elle ne *sortait* plus que pour se promener à pied dans le parc et, de deux à quatre heures, nous la trouverions toujours enchantée de nous voir.

(Mme de Boigne, *Mémoires*, VI, 11, p. 243.)

Digitized by Google

« Il n'a même pas réussi à se faire mettre en faillite », disait Prosper Coutre. Et déjà la légende s'établissait : Paul *faisait* des orgies rue Sainte-Catherine, avec des poètes et des peintres ; il y *amenait* des maîtresses, la caisse du magasin *était* ouverte à tout venant, *prenait* qui *voulait*...

(E. Henriot, *Aricie Brun*, II, 7, p. 205.)

Quant aux lettres de change?... au diable !... Muller n'*était* qu'un odieux exploiteur dont il mettait, à l'exemple de beaucoup d'autres, les menaces sous sa botte.

(A. de Châteaubriant, *Monsieur des Lourdines*, II, 1, p. 95.)

Cette seconde découverte s'appliquait si bien aux paroles enflammées que Dick lui avait dites au bal Musset qu'elle n'eut plus un moment de doute. Dès lors, l'abstention de Le Houelleur *s'expliquait* fort bien : il ne *voulait* pas la revoir, parce qu'il *souffrait* et que la différence de leurs âges lui *faisait* croire qu'elle ne voudrait jamais l'épouser.

(E. Jaloux, *L'ami des jeunes filles*, XIII, p. 139.)

Il se *moquait* bien maintenant de Marie-Amélie de Cossac, de Paule Gladieux, de toutes celles qu'il rencontrerait demain !

(*Ibid.*, XV, p. 167.)

— Ah! madame, s'écria Molinoff en lui baisant la main, que je meure s'il y a de ma faute. Le poisson n'est pas frais ? C'est que la ville est loin. C'est que le train est lent. C'est que le poissonnier se moque de nous. Ah ! si j'avais une voiture, un cheval rapide comme le vent.

Les brides en main, au trot vif de la bête, il *revenait* d'Azay, apportant le miel tout frais tiré de la ruche, le beurre sortant de la barate (*sic*), les figues encore chaudes du soleil qui les fit éclater... — C'est bon, fit Mme Cortès, achetez la voiture.

(J. Bedel, *Molinoff*, VII, p. 65.)

En somme, je l'*aimais*, et je l'*aimais* d'une façon intéressée, parce qu'elle m'*était* nécessaire.

(M. DF, le 17 décembre 1929.)

Ces sentiments sont prêtés au docteur DF par l'érotomane dont il s'agit.

Le *saviez* représente, on le voit, dans tous ces cas, un fait faisant, dans un laps de tens situé derrière la coupure où le locuteur fait commencer le laps présent, partie de la pensée actuelle d'une personne.

Dans cette série d'exemples, ce n'est pas parce qu'on rap-

Digitized by Google

porte la pensée d'autrui qu'on emploie le toncal, car si cette pensée était de maintenant et qu'elle risquât par conséquent d'influer sur notre présent en vivante formation, nous l'exprimerions au noncal.

De même, si, restant dans l'indifférencié, on exprime le passé par le tiroir canon (« présent historique »), c'est ce même tiroir qui, dans ce passé, exprime la pensée d'autrui. Ex. :

Nous nous mettons à table, nous partageons un repas délicieux ; et ma mère reçoit, non sans une douce émotion, les éloges que fait de moi la bonne Agariste. Je *suis* un véritable fils pour elle ; je ne *songe* qu'à lui épargner de la peine,... depuis que j'habite sa maison, jamais l'eau fraîche, jamais le bois pour son feu n'ont manqué. Pendant la maladie de Glycère, j'ai été comme un frère pour son enfant.... Je *suis* modeste, respectueux et doux. — Je reste confus de ces louanges, mais bien heureux de la joie qu'elles causent à mes parents.

(André Laurie, *L'Écolier d'Athènes*, XII, p. 168.)

Ce n'est pas non plus parce que le fait est passé qu'il s'exprime par le *saviez* ; c'est par ce que *la pensée* où figurait l'image de ce fait est *étrangère au présent du locuteur*, située qu'elle est en arrière d'un tournant révolu de sa vie.

V

TONCAL EXPRIMANT CE QUI AURAIT PU OU POURRAIT ÊTRE. — C'est un rôle très fréquent du *saviez* dans le français de nos jours que d'exprimer ce qui aurait pu être, c'est-à-dire un fait dont les possibilités de réalisation ont disparu. Nous prélevons, pour le lecteur, dans nos collections, quelques exemples de ce genre :

.....il se jeta dans l'eau si follement que sans un pêcheur qui y accourut avec sa nacelle, il *étoit* noyé.

(Tallement des Réaux, *Historiettes*, Le cardinal de Lyon, III, p. 23.)

Digitized by Google

Sire, ainsi ces cheveux blanchis sous le harnois,
Ce sang pour vous servir prodigué tant de fois,
Ce bras jadis l'effroi d'une armée ennemie,
Descendoient au tombeau tout chargez d'infamie,
Si je n'eusse produit un fils digne de moy.

(Corneille, *Le Cid*, II, 7.)

..... Je voulais compter à combien de ménages
L'argent de cette fête *assurait* le bonheur :
Elle aurait à de Mouy fait encor plus d'honneur.

(Colin d'Harleville, *Les mœurs du Jour*, II, 11.)

.....Quand je pense que si nous avions retardé de quatre jours notre mariage, on m'*arrêtait* seul et je *partais* tout seul, je ne puis me pardonner.

(Vigny, *Servitude et grandeur militaires*, I, 5, p. 63.)

AMÉLIE. — Mais il serait arrivé une chose déplorable : notre mariage aurait eu lieu, et nous aurions été les époux les plus malheureux du monde.

GASTON. — Ne croyez pas cela ! Il serait arrivé qu'au bout de trois jours Maurice *entrait* chez moi pour me dire..... ma femme est charmante, et je suis le plus heureux des maris.

(E. Verconsin, *La peur du mariage*, sc. XV, p. 152.)

Si Mardochée m'abandonnait au cours du voyage, sans ma permission, il *perdait* par là même ses droits à toute rémunération pour le temps passé avec moi, quelle que fut la durée de ce temps, et il *devenait* lui-même débiteur envers moi des six cents francs qui lui avaient été donnés d'avance.

(Charles de Foucauld, *apud* Bazin, *Charles de Foucauld*, II, p. 50.)

— Adieu ! murmura-t-elle. Un instant encore, elle *buvait*, le froid du trépas *paralysait* sa jeune beauté ; mais plus prompte qu'elle, Miss Conger bondit, frappa d'une main nerveuse le gobelet qui roula sur le plancher où il se brisa.

(Paul d'Ivoi, *Cigale en Chine*, II, 7, p. 390.)

Eugénie a dû te dire que pour un rien je ne *rentrais* pas.

(F. de Miomandre, *Ecrit sur de l'eau*, Une fée apparaît, p. 27.)

J'avais défendu à Walter de venir encore[1] ! Voyez comme il m'écoute ! De ma chambre, j'entendais Marie-Henriette rappeler le petit ! Elle n'a pas honte ! si j'étais arrivé à temps, je l'*enfermais !*

(Crommelynck, *Les amants puérils*, II, pp. 92-93.)

1. Il est venu.

Digitized by Google

Sans mon intervention, vous vous *enrichissiez*, aux dépens de nos prolétaires géorgiens et *recommenciez*, grâce au pétrole russe, votre vie de luxe effréné, qui est un attentat à la misère du monde.

(M. Dekobra, *La madone des Sleepings*, p 294.)

Si ses fenêtres n'eussent été grandes ouvertes, elles se *brisaient*.

(Princesse Bibesco, *Catherine Paris*, XVIII, p. 269.)

Sans un secours du dehors, les princes allemands *succombaient*; la maison d'Autriehe *centralisait* et *gouvernait* l'Allemagne. Alors Charles-Quint eût été bien près de réaliser son rêve, de dominer l'Europe.

(J. Bainville, *Histoire de France*, VIII, p. 149.)

M. P. — Si Michel avait eu l'oncle Jules d'ici[1]... Mme E J — ... il le lui *demandait*.

[*simieèlàvèu lôklœjuldisi — illœlẅidmādè*]

(Le 18 février 1929.)

Si l'auto n'avait pas eu de pare-choc, j'*étais écrasée*.

[*silòtõnàvèpãudpàreòk jètèékrãzé*]

(Mme GV, le 11 mars 1929.)

Dans cet emploi; le fait qu'exprime le *saviez* n'est pas nécessairement passé. Ex.:

Et dire que sans vous, j'*étais* tranquillement dans la cuisine *en ce moment*, ou à me chauffer au soleil dans le jardin, en attendant la cloche du déjeuner !

(M. Maeterlinck, *La Princesse Maleine*, I, 4, p. 34.)

Si j'avais eu deux points de plus, j'entrais à l'école de Lyon et j'*étais* médecin militaire *à l'heure actuelle*.

(M. HD, le 13 novembre 1923.)

Il n'est pas non plus nécessairement irréalisable Ex. :

C'est pour ça que j'avais voulu avoir un bateau ; on *faisait* sa tambouille soi-même, on *s'amusait*, on *allait* où on voulait. D'ailleurs, j'y repenserai cet hiver.

(M. HE, le 4 juin 1927.)

Faire sa tambouille soi-même, s'amuser sur le bateau, aller grâce à lui où l'on voulait était si peu irréalisable que

1. Entendez : eu au téléfone.

Digitized by Google

M. HE réalisa ces désirs deus ans plus tard avec un chasseur de sous-marins dont il fit l'emplette et qu'il fit transformer en bateau de plaisance. Mais reportons-nous au moment où M. HE dit la frase citée ci-dessous: il a temporairement renoncé à avoir un bateau ; il le regrette ; les événements exprimés par le *saviez* auraient pu être atteints si M. HE avait marché dans une autre direction ; ils ne reviendront que s'il se décide à faire faire à sa ligne présente de conduite un coude brusque, en revenant sur sa décision de renoncement.

En somme, nous croyons que pareil emploi du *saviez* ressortit encore à la notion toncale. Que si l'événement envisagé est possible, menaçant même, dans le laps présent de durée où vit le locuteur, c'est l'homologue noncal du *saviez*, c'est-à-dire le *savez*, qui apparaît. Ex. :

Faut vous grouiller, sans ça nous le *ratons*. [le tramway].
(M. AC, le 12 avril 1927.)

Pour accomplir l'étude de la signification psicologique d'un élément grammatical, nous sommes forcés d'en étudier analitiquement les divers emplois ; cela seul nous permet ensuite une sintèse la plus adéquate possible à la réalité. Mais il faut que jamais nous n'oubliions que nos analises sont artificielles. Dans le domaine psichique subconscient, d'où émane l'expression linguistique, chaque notion grammaticale, chaque taxième a son unité ; c'est pourquoi on pourra toujours entre deus emplois analitiquement distingués, trouver des emplois de transition.

En particulier, en ce qui concerne le *saviez*, on rencontre des emplois qui appartiennent aussi bien à la série étudiée ici qu'à la série du stile indirect. Ainsi, dans l'exemple de M. HE cité plus haut, les *saviez* FAISAIT, etc., représentent ce que se figurait le locuteur quand il pensait avoir un bateau.

Digitized by Google

Soit aussi cette frase de M. Pourrat :

..... si la Poule-Courte intriguait ainsi, elle devait avoir quelque idée de derrière la tête... Le Barthaut écarté du pays, ma Dorothée le *remplaçait* au château, *avançait* un pied, en *prenait* quatre, *embobinait* Grange, et, fin finale, l'*amenait* à convoler en justes noces.

(H. Pourrat, *Gaspard des Montagnes*, V, 1, p. 195.)

Ce remplacement de Barthaut par Dorothée (la Poule-Courte), l'avance d'un pied, la prise de quatre, l'embobinage de Grange, l'obtention par Dorothée du mariage avec Grange, sont des faits devenus ultérieurement irréalisables parce que Dorothée n'est pas arrivée à écarter Barthaut ; mais ce sont aussi des faits qui, en image, habitent la pensée de Dorothée au moment où elle intrigue.

Particulièrement intéressant est l'exemple suivant : Mme EJ fait tomber une bouteille, Mlle GA crie, mais Mme EJ a relevé la bouteille si vite qu'un petit peu seulement du liquide qu'elle contenait s'est écoulé sur la nappe, et que rien n'est arrivé jusqu'à terre. Alors :

Mlle GA. — Oh ! que j'ai eu peur !
M. P. — Peur de quoi ?
Mme EJ. — Elle a vu que tout *était* par terre.

(Le 12 décembre 1928.)

Cet exemple se rattache à la fois au toncal de concordance, à celui du stile indirect et à celui qui exprime ce qui aurait pu être. L'explication par la notion d'actualité toncale permet de le comprendre directement. « Tout est par terre » est un fait dont l'image, dans la pensée de Mlle GA était, selon Mme EJ, actuelle au moment où « elle a vu », et ce fait ne s'est pas réalisé.

Digitized by Google

VI

TONCAL DE LA CONDITION. — Arrivons maintenant à l'emploi du *saviez* dans la condition ; ex. :

Mes je voudroie mieus morir
Que perdre ce que je perdroie
Si le voir *dit* vous en *avoie*.

(*La Chastelaine de Vergi*, 328.)

L'ESPÉRANCE. — Oh ! non cela n'est pas vrai. Depuis que je suis parti j'ai été aussi sage qu'un enfant d'un an.

JUSTINE. — Ah ! si je le *sçavois* !

L'ESPÉRANCE. — Eh bien ?

JUSTINE. — Je me vengerois sur l'heure.

(Campistron, *L'Amante amant*, I, 2.)

Il me semble, messieurs, que j'abuserais de votre patience si je m'*étendais* davantage pour vous prouver que la question est ordinairement mal posée.

(J. de Maistre, *Les Soirées de Saint-Pétersbourg*, I, p. 26.)

Nous écrivons pour qu'on nous lise, et le lecteur n'ouvrirait pas nos livres, s'il n'*espérait* y rencontrer des types meilleurs ou pires que lui.

(E. About, *Les mariages de Province*, I. La fille du chanoine, p. 6.)

Et alors, dis, s'il en *faisait* beaucoup de vent, mais beaucoup, ce qui s'appelle beaucoup, enfin quoi, énormément de vent... est-ce qu'elle se tirerait, l'Angleterre.

(Courteline, *Coco, Coco et Toto*, L'Ile, p. 13.)

Pour sûr, alors, c'est rupin !... Si tu *savais* !... Mon vieux, il y a des dames toutes nues.

(*Ibid.*, Premier en anglais, p. 60.)

Si j'*étais* roi, je me ferais construire une grande capeline comme celle que j'avais en Aragon et que ces gredins d'Espagnols m'ont impudemment volée.

(A. Jarry, *Ubu Roi*, I, 1.)

Ah ! c'est ma petite sœur ! Monsieur, si vous *saviez* comme elle est drôle, ma petite sœur !

(A. de Châteaubriant, *Monsieur des Lourdines*, II, 1, p. 105.)

Si j'*osais* rabaisser son mérite, je dirais qu'ils cherchent à faire

Digitized by Google

chanter les violons comme des flûtes et les hautbois comme des trombones à coulisse.

(Comte de Comminges, *Les Blérancourt*, p. 29.)

Son regard demeure voilé comme si une taie *recouvrait* les prunelles entre leurs paupières rougies.

(A. Flament, *La vie de Manet*, p. 127.)

Et, à ce propos, m'apparaît l'inconséquence des moralistes, qui accablent l'homme sous le poids de sa légèreté, lui faisant un grief de se comporter comme s'il *était* éternel.

(Bernard Grasset, *Psychologie de l'Immortalité*, p. 10.)

Dans les emplois de ce tipe, jamais le fait exprimé par le *saviez* n'est un fait passé [1]. C'est un fait qui pourrait être présent.

Ex. :

Il trouve en son devoir un peu trop de rigueur,
Et vous obéiroit s'il *avoit* moins de cœur.

(Corneille, *Le Cid*, II, 6.)

Mes vers fuiraient, doux et frêles,
Vers votre jardin si beau,
Si mes vers *avaient* des ailes,
Des ailes comme l'oiseau.

Ils voleraient, étincelles,
Vers votre foyer qui rit,
Si mes vers *avaient* des ailes,
Des ailes comme l'esprit.

Près de vous, purs et fidèles,
Ils accourraient nuit et jour,
Si mes vers *avaient* des ailes,
Des ailes comme l'amour.

(V. Hugo, *Les Contemplations*, II, 2, tome I, p. 127.)

Et dire que tout ça n'arriverait pas si mon imbécile de femme *consentait* à me donner la clé quand je dois rentrer tard, le soir.

(Courteline, *Coco, Coco et Toto*. Cochon de Coco, p. 35.)

1. La tournure *si je l'ôte, on voit* se transpose naturellement en entier au toncal sous la forme *si je l'ôtais, on voyait* (cf. l'exemple de M. Jaloux au § III), mais c'est un tout autre cas.

Digitized by Google

— ..... Nous avons tous peur du chant de l'Alouette...
— Et si elle s'*abstenait* un jour de chanter ?... Ah ! le beau miracle·
(M. Dekobra, *La Madone des sleepings*, VIII, p. 149.)

Si vous n'*étiez* pas encore aussi étourdi que vous l'*étiez*, et que vous puissiez songer à ce que vous dites...
(Fontenelle, *Dialogue des Morts*. Dialogue d'Élisabeth d'Angleterre avec le duc d'Alençon, p. 272.)

Dans ce dernier exemple, le premier *étiez* est un toncal de condition, le segond est un toncal exprimant un passé, du genre de ceus que nous avons longuement étudiés ci-dessus, mais tous les deus rentrent nettement dans notre conception du toncal, car ni le fait que le duc d'Alençon ait été très étourdi de son vivant, ni le fait que maintenant après son trépas il ne le soit plus autant, n'appartiennent à l'actualité présente où se meut l'ombre d'Elisabeth d'Angleterre. On remarquera le charmant effet d'ironie du segond *étiez*, adressé à un interlocuteur avec qui on tient conversation, mais qui est mort.

Ou bien, c'est un fait restant possible dans l'avenir. Ex. :

Que se diroit entre les amoureux si ton amour *estoit sceue* ?
(Beauveau, *Le Livre de Troïlus*, p. 133.)

Quant ce comte de Warvic vint devant Callais,... Monseigneur de Waneloc, qui estoit tres saige, luy manda que s'il y *entroit* il seroit perdu.
(Commynes, *Mémoires*, III, 4, p. 177.)

Je viens d'immoler vos soldats.
Peut-être encor de moi ne répondrois-je pas,
Si je les *retrouvois* accablant l'innocence.
(Campistron, *Adrien*, IV, 4.)

Ah! si de mes fautes *pouvoit* naître le moyen de les réparer !
(J. J. Rousseau, *La nouvelle Héloïse*, I, 23, p. 51, col. 1.)

Ils comprirent. Parbleu, si on *descendait* le sorcier, tous ces galapiats foutraient le camp !
(P. Mille, *L'illustre Partouneau*, p. 97.)

Digitized by Google

J'ai fait vœu, même, si vous voulez savoir, de continuer toute ma vie, s'il *guérissait*.

(*Ibid.*, p. 195.)

Si vous *aviez* moins de savon sur les joues, je vous embrasserais de tout cœur.

(M. Dekobra, *La Madone des Sleepings*, VII, p. 158.)

— Cette malheureuse fera notre honte ! — s'écrie-t-il.

— Si je *croyais* qu'elle pût nous déshonorer ainsi, je vous dirais : Noyez-la !

(Marie Gasquet, *Sainte Jeanne d'Arc*, Domrémy, VIII, p. 39.)

S'il y *avait* moyen de s'entendre raisonnablement avec la patronne, nous prendrions pension ici ?

(Ch. Vildrac, *Le paquebet Tenacity*, I, 4, p. 48.)

La nuance introduite par l'emploi d'un tiroir toncal, nous l'induisons ici de la comparaison entre les tours :

α) Si Jean vient, je m'en irai.

β) Si Jean venait, je m'en irais.

Tout Français aperçoit nettement que, dans le tour α), la possibilité de la venue de Jean est imminente, tandis que, dans le tour β), la venue de Jean ne deviendrait possible que si un tournant notable survenait dans le déroulement du destin.

Autrement dit : « Si Jean vient » appartient au laps noncal de la durée ; « Si Jean venait » appartient au laps toncal ; si rapprochée que soit alors la venue éventuelle, jamais elle n'est proprement présente ; il y a au moins la différence de *tout de suite* à *maintenant* ; et si la venue exprimée par le toncal *venait* s'effectuait *tout de suite*, au moins créerait-elle dans la durée le tournant qui mettrait fin au laps noncal, et ferait commencer le laps toncal de l'avenir.

Avant de quitter le toncal de la condition, indiquons que la présence du *sauriez* dans les propositions conditionnées au regard du *saviez* de la proposition condition-

Digitized by Google

nante ne fait pas question quant à ce qui nous intéresse ici, puisque exactement le même rapport se trouve au noncal entre le *saurez* et le *savez*.

VII

TONCAL HIPOCORISTIQUE. — Il nous reste à étudier un emploi très intéressant et très vivant du *saviez* : l'emploi hipocoristique. Ex. :

Oui ! c'*était* fini ; on *allait* le remettre dans son dodo, le petit Nano.
(Mme HF, le 11 février 1925.)

Il *faisait* [*ifèzè*] des grosses misères à sa maman, le vilain garçon.
(Mme HG, le 23 septembre 1927.)

M. Brun, dans son récent article de la *Revue de philologie française*, explique cet « imparfait » comme représentant un fait « à l'abri du changement et à jamais fixé, idéalement ».

Cette explication, intéressante à la vérité, nous semble devoir rentrer dans un cadre plus général. Selon nous, la fine nuance que marque le *saviez* hipocoristique consiste à ne pas croire soi-même tout à fait au monde de faits qu'on présente au bébé. De cette façon, un fait pourtant présent est rejeté hors de l'actualité noncale. Mme HF ment franchement à son petit Nano quand elle lui affirme que l'examen médical qui l'effraie est déjà fini. Mne HG sait bien que les misères que son bébé lui fait ne sont pas si grosses que ça, et ne les lui impute pas à crime. En même tens qu'elles n'endossent pas tout à fait leurs propres paroles, ces mères se mettent, jusqu'à un certain point à la place de leur bébé dont les conceptions ne sont évidemment pas adéquates à la réalité telle que la conçoivent les adultes et mettent ainsi en quelque sorte leur bébé à

Digitized by Google

l'abri de cette réalité, ce qui revient un peu à l'explication de M. Brun. Cf. au *sauriez*, les conventions des enfants au début d'un jeu : « Toi, tu serais le papa ; moi la maman. »

VIII

Le moment est venu maintenant d'essayer une sintèse de la notion taxiématique de *toncal* dans le sentiment linguistique des Français d'aujourd'hui.

Il nous faut pour cela trouver une formule qui non seulement explique que le toncal ait tous les emplois qu'il a, mais qui encore explique qu'il n'en ait pas d'autre.

Voici celle que nous proposons :

Tout fait verbal conçu comme un centre actuel en dehors du laps de durée de moi-ici-maintenant s'exprime par le tiroir toncal chef de file (tiroir tipe *saviez*).

Tout fait verbal rapporté au centre actuel qu'exprime le SAVIEZ *s'exprime par le tiroir toncal approprié au rapport à exprimer.*

Il n'y a donc qu'une seule ère noncale, celle dont l'origine est le moi-ici-maintenant, mais une infinité d'ères toncales possibles.

L'expérience temporelle du locuteur est conçue par la langue française comme une sorte de pousse dont le présent est l'extrémité bourgeonnante. Mais cette pousse, le locuteur lui-même la conçoit comme formée de segments successifs, d'étapes successives que des changements importants séparent.

Si nous reprenons notre comparaison de tout à l'heure avec la taupe creusant sa galerie, nous nous figurerons la taupe comme rencontrant à certains moments un rocher ou une grosse racine l'obligeant à changer la direction de

Digitized by Google

sa galerie. Entre le dernier obstacle qu'elle a rencontré et le prochain qu'elle rencontrera, c'est l'*étape noncale*.

Qu'on ne s'étonne pas de ne pas voir le *saviez* représenter les étapes à venir comme il représente les étapes passées. L'avenir et le passé ne se présentent nullement de façon semblable, ni pour la taupe, ni pour nous.

Le passé existe réellement, enregistré qu'il est dans notre mémoire et efficace qu'il est par ses conséquences. Il nous est bien loisible de le concevoir comme formé d'un certain nombre d'étapes dont d'ailleurs, selon notre pensée du moment, nous fixons les termes respectifs à des endroits variables du déroulement cronologique du tens. Ce passé, il a eu une durée propre, dont nous avons gardé le souvenir; c'est elle que nous ressuscitons par la pensée quand nous employons le *saviez* pour exprimer un passé.

L'avenir, au contraire, n'est pas dans le réel, mais dans le possible. Il n'a pas d'autre durée concevable que celle de l'élan vital présent. Mais la taupe ne sait pas où elle rencontrera un quartier de roche. Le locuteur ne sait pas quand il verra sa destinée se modifier au point qu'une étape de sa vie se close. Aussi le toncal n'apparaît-il ici que sous la forme de l'*hipotèse* d'un changement, plus ou moins proche, qui vient mettre fin à l'étape de vie maintenant en train d'être vécue; le toncal tourné vers l'avenir est le toncal de la condition.

Quant aus autres emplois du toncal, ils rentrent sans difficulté dans la définition que nous avons osé proposer. Le toncal de ce qui aurait pu être se réfère à un autre chemin que la taupe aurait pu choisir quand elle s'est cognée contre l'obstacle figuré en noir sur le schéma; le toncal de ce qui pourrait encore être (cf. l'exemple de M. HE) se réfère à un brusque tournant que la taupe pourrait effectuer maintenant pour ramener sa galerie dans

Digitized by Google

la direction primitive après avoir contourné l'obstacle; le toncal de la concordance et celui du stile indirect se réfèrent à une sorte d'image virtuelle du tens dans un miroir plus ou moins déformant posé au niveau d'une des étapes révolues de son déroulement réel.

Voilà la conception à laquelle nous a conduits notre longue étude des faits du français d'aujourd'hui. Nous avons été heureus de voir M. Barbelenet grouper ensemble les tiroirs en *-ais*; dans sa conception que ces tiroirs représenteraient quelque chose de « fictif » nous sentons quelque parenté avec la nôtre propre, mais nous ne souscrivons pas à son assertion que le tiroir *aviez su* (plusque-parfait) aurait quelque chose d'intermédiaire au sistème toncal et au sistème noncal. Nous espérons, s'il nous est donné de continuer ici la série de nos monografies des tiroirs verbaus, pouvoir montrer que l'*aviez su* joue simplement dans l'actualité toncale le rôle de l'*avez su* dans la noncale.

M. Brun, de son côté, isole ce que nous appelons les toncaus sous le nom de tiroirs « psicologiques », par opposition aus tiroirs « cronologiques ». Où nous ne pouvons le suivre, c'est quand il voit dans l' « imparfait » un vestige de pensée concrète dans une pensée analitique (p. 60). Nous croyons que c'est avoir des Français une vue conventionnelle et inexacte que de se les représenter comme un peuple dont la pensée serait uniquement analitique et rationnelle. Une pensée de ce genre serait quelque chose de mort, et d'improductif à jamais. Mais la langue française, quand on l'étudie dans sa logique propre, sans idées préconçues, est là pour montrer au contraire que notre génie national est riche de maints éléments tout autres qu'analitiques.

M. Yvon a parfaitement raison d'indiquer que, quand

Digitized by Google

progresse la civilisation d'un peuple, sa langue, quelque développement intellectuel qu'elle acquière, n'en devient pas inapte à l'expression de nuances affectives. Bien au contraire.

Par contre, c'est aus côtés de M. Brun contre M. Yvon que nous nous rangeons sur la question de l'introduction de la notion slave d'imperfectif dans la grammaire française. Il ne faut étudier les faits d'une langue à propos ni d'ùne logique *a priori*, ni de la grammaire d'une autre langue. Chaque idiome a son organisation psicologique propre; c'est à des notions (*taxièmes*) que son peuple même a créées qu'il demande les repères indispensables au triage du matériel idées en des *répartitoires* idiomatiques. D'ailleurs, M. Meillet et M. Brun sont en l'espèce d'accord pour ne pas considérer le taxième français d' « imparfait » comme superposable au taxième slave d'imperfectif. Le répartitoire slave d'*aspect* ne se superpose pas à celui, français, d'actualité.

J. Damourette et Ed. Pichon.

Digitized by Google

DE L'EXPRESSION LITTÉRAIRE

DES

SENSATIONS COLORÉES

I

Le monde extérieur offre à l'œil une infinité de couleurs que la palette du peintre est susceptible de traduire — dans une certaine mesure — par le jeu de mille combinaisons.

La langue, elle, ne dispose à son début que d'un vocabulaire très précaire. Lorsqu'aus couleurs du prisme nous aurons ajouté quelques-unes de leurs variétés qui ont de bonne heure acquis droit de cité, nous n'obtiendrons en fait qu'un nombre très réduit. Ces épitètes (bleu, rouge, jaune, brun, blond, etc.) portent en elles quelque chose de générique, de vague qui n'individualise que très imparfaitement l'objet. Monosillabiques ou dissillabiques pour la plupart, elles soutiennent assez mal le mouvement de la frase, et dans le vers c'est leur position seule qui leur donne quelque éclat.

Par l'effet d'une très rapide usure, certaines ne valent plus que par une nuance affective ou morale que d'illustres exemples leur ont associée :

Les champs n'étaient point *noirs*, les cieux n'étaient point mornes [1].

1. V. Hugo. *Les Rayons et les Ombres*, *Tristesse d'Olympio*.

Digitized by Google

Elles ne retrouvent leur valeur primitive et pleine que dans des effets d'opposition :

> La morne plaine est *blanche* au loin sous le ciel *gris*.
> Seuls, les grands corbeaux *noirs*...
> Fouillent du bec la *neige* et tachent sa *pâleur* [1].

ou des effets de sinfonie :

> Sphynx enterré par l'avalanche,
> Gardien des glaciers étoilés,
> Et qui, sous sa poitrine *blanche*,
> Cache de *blancs* secrets glacés [2].

ou encore lorsqu'elles se trouvent associées à des objets dont elles définissent un état exceptionnel.

Sauf ces réserves, ces épitètes ont perdu leur contenu coloré, et fini par ne former avec l'objet qu'un pléonasme : ciel bleu—mer bleue dans la plupart des cas ne signifient que ciel et mer [3].

Les exemples :

ciel bleu (coloration à peu près nulle)
ciel gris, noir (notation plus affective que colorée)
ciel vert, rose (notation plus sûrement colorée)

nous montreront que *la couleur reside moins dans l'épitète proprement dite que dans le sistème qu'elle forme avec l'objet, et que cette force ne se maintiendra que dans la mesure où le sistème est inédit, ou tout au moins rare.*

Consciente de cette usure et de sa pauvreté, la langue s'efforcera, suivant son génie, d'élargir ce cercle étroit en

1. Maupassant. *Les oies sauvages*.

2. Th. Gautier. *Émaux et Camées*. *Symphonie en blanc majeur*. Cf. aussi les *Rayons jaunes* de Joseph Delorme.

3. Est-il besoin de dire que ces remarques ne valent que pour ce qu'on pourrait appeler le stile moyen ?

Digitized by Google

créant des séries *quantitatives*, et cela dans les diverses catégories grammaticales [1].

a) *épitètes.*

vert	verdi	—	—	verdissant	verdâtre	verdoyant
noir	noirci	—	—	noicissant	noirâtre	—
bleu	bleui	bleuté	—	bleuissant	bleuâtre	—
jaune	jauni	—	—	jaunissant	jaunâtre	—
violet	—	—	violacé	—	violâtre	—

Outre des déficiences dans les séries, nous constatons que la nuance *quantitative* tent à annexer immédiatement une nuance *qualitative* qui en restreint l'emploi. Une épitète du tipe « verdi » implique l'idée du travail du tens, et plutôt l'altération d'une couleur initiale qu'une coloration positive. Elle s'est même complètement désolidarisée du verbe :

cf. { un mur verdi, une jaquette verdie.
{ Le printens verdit la forêt.

Les incoatifs en -issant (adjectifs verbaus et participes présents) trahissent la gêne où se trouve la langue, puisque n'osant leur assigner une valeur grammaticale fixe, elle cherche à bénéficier de l'équivoque.

Les épitètes en -âtre ont pris une nuance péjorative qui réduit leur emploi. Celles en -oyant impliquent bien une idée d'intensité dont on pouvait tirer un excellent parti ; malheureusement à cette idée s'associe nécessairement celle d'un vaste espace.

b) *le substantif.*

vert	vert	verdeur	verdure	verdissement	verdissage ?	verdoiement
noir	noir	noirceur	—	noircissement	—	—
bleu	bleu	—	—	bleuissement	—	—
jaune	jaune	—	—	—	—	—
violet	violet	—	—	—	—	—

1. Notons toutefois l'absence complète de séries adverbiales.

Digitized by Google

Les déficiences sont plus sérieuses encore. On peut même dire que les séries sont inexistantes. *Verdure* est sinonime de feuillage; *verdeur* implique une idée de force fisique; noirceur est essentiellement moral; rougeur est moral ou médical. Les substantifs en -issement sont inélégants ; on ne sait au surplus si *verdir* signifie devenir vert ou peindre en vert — et le seul résultat positif dans cet ordre c'est la création d'un substantif par changement de catégorie grammaticale [1].

c) *le verbe.*

vert	verdir	—	—	verdoyer
noir	noircir	—	—	—
bleu	bleuir	bleuter	—	—
jaune	jaunir	—	—	—
violet	—	violeter?	violacer	—
rose	roser,	rosir	—	—

La pauvreté se traduit ici par une indécision sur le sens des verbes du tipe *verdir* qui signifie à la fois peindre en vert ou devenir vert. Bornons-nous à cette constatation sur laquelle nous reviendrons au § 5. Toutes ces tentatives n'auront pas enrichi sensiblement la langue. Se tournant d'un autre côté, elle s'essayera à faire passer dans l'ordre littéraire les dénominatifs tecniques de la peinture, voire de la chimie : bleu de cobalt, bleu de Prusse, vert d'urane, vert de gris, etc.

Elle n'en usera que modérément d'ailleurs; il y aura des tentatives brillantes:

> [Entre les toits] le ciel se dessinait en plaques d'*outremer* [2],

mais rares en somme, car la couleur doit frapper, et l'effet

1. On pourrait sans inconvénient admettre que c'est l'épitète qui est dérivée du substantif.

2. Flaubert. *Bouvard et Pécuchet.*

Digitized by Google

n'existe que dans la mesure où le lecteur le réalise sans effort.

Elle songera encore à sérier les intensités soit par l'adjonction au dénominatif d'épitètes du tipe : clair, foncé, sombre, cru, vif, soit par le mariage de deus couleurs : gris-bleu, gris-vert, gris-rouge.

Ces acquisitions auront bientôt épuisé toutes les ressources de la langue, dérivation, juxtaposition, changement de catégories grammaticales. Un instant rebutée, elle va abdiquer ses droits, laissant aus estétiques le soin de combler les lacunes, jusqu'au moment où elle pourra intervenir à nouveau.

II

LA COMPARAISON EXPLICITE

Devant ce refus provisoire de la langue de lui fournir le terme propre dont il a besoin pour préciser sa sensation, l'écrivain recourt à la *périfrase*, c'est-à-dire à l'*image*, à la *comparaison explicite* :

Sa barbe était d'argent *comme un ruisseau d'avril*[1].

Elle est d'un emploi d'autant plus séduisant qu'elle marque largement la couleur et donne à la frase ampleur et mouvement. Mais elle n'est pas sans inconvénient; sa fréquence crée de la monotonie et de la lourdeur. Elle prent rapidement dans une œuvre et à une époque une allure sistématique et son caractère analitique étale par trop indiscrètement le secret de l'expression personnelle. En outre elle ne saurait être utilisée dans la notation rapide. L'écrivain va donc rechercher un nouveau moyen d'expression qui lui

1. Hugo. *Légendes des siècles. Booz endormi.*

Digitized by Google

permettra de sauvegarder les avantages de la comparaison explicite, tout en éliminant ses inconvénients : et la langue, remise en cause, va de nouveau lui prêter un concours complaisant.

III

LA COMPARAISON IMPLICITE

Au premier degré, elle consiste à accoler sans lien grammatical à la couleur générique le dénominatif de l'objet qui en évoque une nuance particulière :

vert-pomme, vert émeraude, vert d'eau,
gris-perle, gris-cendre, gris-souris,
rouge-brique, rouge sang de bœuf.

Le raccourci, le contact brutal de l'objet-repère avec la couleur crée sans lourdeur un sistème très expressif. La création de ces composés montre déjà une singulière souplesse de la langue.

A ce degré, il convient de signaler la création d'une épitète du tipe : couleur de :

couleur de lune.

Au segond degré, voici ce que nous constatons : le dénominatif de la couleur générique est supprimé. L'objet-repère se vide (complètement ou partiellement) de sa substance et n'implique plus qu'une idée de couleur :

un carrosse *amarante*
une tenture *bordeaux*
des cheveus *aile de corbeau*
un vin *pelure d'oignon.*

Ici nous voyons apparaître un des efforts les plus considérables, les plus remarquables de la langue : *Tous les dénomi-*

Digitized by Google

natifs d'objets évoquant une certaine couleur vont devenir eux-mêmes des dénominatifs de couleur [1] :

et les avoines devenaient des *améthystes* et les brins de paille devenaient des *escarboucles* [2].

Voici la gamme singulièrement accrue. Dans l'exubérance du trionfe, la langue va l'enrichir encore. Mais avant d'étudier les nouvelles formations par dérivation, constatons que nous avons là un inépuisable filon par suite de la multiplication des objets repères. L'historique des comparaisons nous montrerait, — si nous avions le loisir de nous y attarder, — que l'image a évolué du pompeus au commun, et parallèlement du naturel à l'inattendu. Primitivement, les objets repères seront des métaus riches, des pierres précieuses, des arbres d'essence exotique, des fleurs, des étoffes somptueuses, etc..., comme si à la richesse de la matière correspondait une intensité de la couleur. Parallèlement, du naturel, c'est-à-dire de la comparaison acceptée sans effort par tout le monde, nous arrivons à la comparaison inattendue, à la *comparaison surprise*. En tout cas, dès qu'un illustre exemple a fait admettre la comparaison, la langue se saisissant de l'objet-repère crée de nouvelles séries :

or	doré	—	d'or, or	—	dorer
cuivre	cuivré	cuivreus	de cuivre	—	cuivrer
lait	lacté	laiteus	de lait	—	—
acajou	—	—	acajou	—	—
amarante	—	—	amarante	—	—
pourpre	pourpré	—	pourpre	—	—
chat	—	—	—	chatoyant	chatoyer

Le fénomène le plus curieus ici c'est la création d'une

1. Au § 5 nous verrons jouer la réciproque.
2. V. Hugo. *Quatre-vingt-treize*.

Digitized by Google

épitète nouvelle du tipe d'or [1] qui est le superlatif de la série : chevelure d'or est plus fort que chevelure dorée.

IV

Le raffinement des stilistes, les exigences d'un public gâté et blasé ne permettent pas à la langue de s'arrêter à ces acquisitions. On s'engagera dans une nouvelle voie et l'on essaiera de préciser la couleur, en l'associant à des sensations qui relèvent d'autres organes que les organes visuels. On a vu au § 1 que les dénominatifs de couleurs primitives s'étaient chargés rapidement d'une tonalité affective. Par le fait d'une sensibilité toujours plus exigeãnte, nous verrons se développer cette idée que non seulement les couleurs agissent sur le moral, mais qu'elles sont susceptibles de provoquer des réactions nerveuses, cœnestésiques ou localisées. Nous assistons ainsi à la naissance d'épitètes du tipe suivant : *vert électrique, vert acide, vert criard, bleu froid, rouge chaud*. Il est hors de doute que ces sistèmes traduisent une sensation directe et ne sont pas le résidu d'une comparaison implicite devenue inconsciente.

Ses yeux où le ciel se reflète
Mêlent à leur *azur amer*
Les teintes glauques de la mer [2].

1. Dans :

Une montre d'or
Une chevelure d'or

nous avons affaire à deus épitètes diffèrentes. Je crois pourtant que la force expressive de la segonde réside pour une bonne part dans l'équivoque.

2. Gautier. *Émaux et Camées*. Je reconnais volontiers que l'exemple n'est pas absolûment concluant : plutôt que l'expression d'une réaction nerveuse ou morale, *azur amer* n'est peut-être qu'un rajeunissement de *flots amers*.

Digitized by Google

V

En même tens que la langue enrichissait son vocabulaire coloré, elle devait se préoccuper d'assouplir ses moyens d'expression sintactique.

La notation la plus élémentaire est la suivante : l'objet, la couleur avec ou sans le verbe d'état :

La mer bleue.
La mer est bleue.

A ce mode de notation, la langue substituera très volontiers le verbe, plus expressif, plus concret, parce qu'il implique une action latente et comme une volonté d'atteindre à une certaine intensité de la couleur. Son matériel verbal étant, nous l'avons vu, assez borné, elle éludera la difficulté en donnant concurremment à ces verbes une valeur transitive et intransitive[1] ou en créant le pronominal neutre lorsque le sens intransitif ne s'impose pas de lui-même :

La prairie verdit.
Le printens verdit la forêt.
Le ciel se noircit.

Dès que la comparaison explicite lui aura fourni de nouvelles épitètes, elle annexera sans tarder les séries verbales correspondantes :

le soleil saigne (le soleil devient rouge comme du sang).

Là où elle se heurte à une impossibilité absolue d'aménager un verbe, dans sa volonté d'éviter le verbe d'état, elle recourra à une quantité de verbes qui marqueront au sur-

1. *Rosir* est donné dans le dictionnaire comme intransitif. Nous trouvons dans Loti, *La Mort de Philoe* : Le soleil rosissait la cime des Pyramides.

Digitized by Google

plus la disposition de la couleur : teindre, étaler, parsemer, pointillller, ponctuer, marbrer, marqueter, strier, sillonner, tigrer, moirer, zébrer, ramager, etc.

Percevant d'autre part que le substantif qui atteint l'essence est plus expressif que l'épitète qui n'atteint qu'une modalité, elle accepte des sistèmes du tipe suivant : L'*or* d'une chevelure.

> de quelle hostie et de quel cierge
> a-t-on fait le *blanc* de sa peau? [1]

Qui plus est, de même que les dénominatifs des objets associés étroitement à une certaine couleur peuvent devenir les dénominatifs de la couleur même, *le dénominatif de la couleur deviendra le dénominatif de l'objet lui-même.*

Son long col secouera cette *blanche* agonie (l'agonie du cygne qui est blanc) [2].

> Riant au miroir qui l'admire
> Avec ses rires de corail (les rires de ses lèvres qui sont roses comme le corail) [3].

De ces exemples ainsi que de ceus qui précèdent semble se dégager une loi générale : c'est à savoir que la couleur a cherché son expression littéraire moins dans l'effet de l'épitète elle-même que dans la création de sistèmes qui, à des degrés divers, tendent tous au raccourci.

A-t-on besoin de dire que toutes ces démarches de la langue constituent des faits simultanés, qu'on n'a pas eu la naïveté de faire un classement cronologique, que ce travail se continue et que nous assistons à de perpétuels chassés-croisés qui recréent des formules périmées ou écartent pour un tens des formules qui ne sont même pas usées?

1. Gautier. *Émaux et camées. Symphonie en blanc majeur.*
2. Mallarmé. *Le Cygne.*
3. Gautier. *Émaux et Camées, Le poème de la femme.*

Digitized by Google

A ce degré d'hiperestésie qui caractérise la production actuelle, les effets les plus vigoureus ne sont pas toujours obtenus par les procédés les plus compliqués. Le simplisme chemine à côté de la préciosité; le vieus et le neuf sont en égal crédit; et la littérature dispose ainsi pour exprimer les couleurs des plus larges possibilités.

La langue a fait preuve d'une fécondité et d'une complaisance peu communes. Était-il besoin de recourir à la francisation de vocables latins ou étrangers? Même était-il besoin d'exiger de la langue un tel effort?

« Il y a, dit Fromentin, dans la préface si importante d' « Un Été dans le Sahara », des formes pour l'esprit comme il y a des formes pour les yeux. La langue qui parle à l'œil n'est pas celle qui parle à l'esprit. Et le livre est là non pour répéter l'œuvre du peintre, mais pour exprimer ce qu'il ne dit pas ». Nous posons la question sans nous croire obligé d'y répondre aujourd'hui. Nous sortons d'un problème de langue pour entrer dans l'Estétique.

Marcel CRESSOT.

Digitized by Google

POUR LE COMMENTAIRE GRAMMATICAL DES MÉDITATIONS POÉTIQUES

M. Lanson dans l'Introduction de son édition monumentale des *Méditations* cite l'ouvrage de P. Thomas-Lefebvre, *La grammaire des gens du monde ou Etudes grammaticales et critiques sur les Méditations, les Harmonies, Jocelyn, etc.* Paris, 1843, in-8 (p. CXXVII, n° 56). Mais, avant Thomas-Lefebvre, d'autres grammairiens ont exercé leur critique sur les *Méditations poétiques*. L'article de J.-B. Perrier, *Critique grammaticale. Sur les poésies de M. de Lamartine*, a échappé aus recherches de M. Lanson et de ses collaborateurs. Cet article (signalé par M. F. Brunot dans *l'Histoire de la Littérature française* publiée sous la direction de Petit de Julleville, t. VIII, p. 709, n. 2) a paru dans le *Journal grammatical et didactique de la langue française*, t. I (1826), p. 155-164 et 310-320 [1]).

L'auteur, Jean-Baptiste Perrier, né le 29 décembre 1767 à Villeneuve-le-Roi (Yonne), fut nommé en 1791 princi-

1. D'autres articles de critique grammaticale sur Lamartine ont été publiés dans le même périodique : Sur *La Perte de l'Anio* par Bessières (t. II, 1828, p. 354-7) ; sur la *Réponse à Némésis* par Boussi (t. VI, p. 463-5) ; sur *l'Esprit de Dieu*, article signé W. (t. XII, II de la 3e série, 1831, p. 33-38). De plus, dans sa séance du 20 février 1831 la Société grammaticale discute l'expression de M. de la Martine dans une lettre insérée dans la *Gazette de France* du 18 novembre 1830 : « Les plus près témoins de ma vie ». « L'assemblée consultée condamne l'expression de M. de la Martine. » (*Journal grammatical...*, t. VI, p. 219) (cf. Brunot, *op. cit.*, p. 716, n. 1).

Digitized by Google

pal du collège de Joigny, mais entra peu après dans l'administration de la justice militaire au ministère de la Guerre, où il semble avoir fait sa carrière. Il professa la littérature à l'Athénée des Arts. Il mourut en 1842 à Abbeville. Quérard (*La France Littéraire*, t. VII, p. 65) cite de lui, outre des ouvrages sur la justice militaire, un *Manuel spécial d'enseignement simultané*, Paris, 1834 (cf. E. Prarond, *Les Hommes utiles de l'arrondissement d'Abbeville*, Abbeville, 1858, et la *Nouvelle Biographie universelle*).

Dans les premières lignes de cet article il expose le but qu'il s'est proposé en conformité avec l'objet du journal : « Appeler l'attention sur les ouvrages de nos grands maîtres, faire ressortir les idées sublimes et les tournures vraiment poétiques d'un auteur qui, marchant sur les pas des deux Racine, a pris pour sujet de ses méditations la religion et les beautés de la nature, c'est entrer dans les vues de ce journal qui traite de la didactique et des beautés de la langue française. Qui, plus que M. de Lamartine, mérite d'être cité comme exemple de poésie et de style ? Car je ne partage pas l'opinion de quelques écrivains de nos jours, qui croient que ce grand poète s'est enrôlé sous les bannières du romantisme, parce qu'il s'est livré à quelques écarts de locution, qu'il lui sera facile de corriger.

« Pénétré de ces idées, je me permettrai de relever quelques-unes de ces incorrections, dussé-je être compris au nombre de ces importuns qui, dit-on, existaient à Rome... Nous sommes persuadés que M. de Lamartine ne pense pas que la langue dans laquelle ont excellé les grands écrivains du siècle de Louis XIV ait vieilli ; et qu'en cessant de s'occuper de mythologie, pour chanter le christianisme, il faille abandonner la pureté de style qui a distingué l'auteur d'Esther, celui du poème de la religion, et Jean-Baptiste Rousseau dans ses psaumes ! nous croyons, au contraire,

Digitized by Google

qu'il nous saura gré de nos observations, nous allons donc nous exprimer franchement sur ses ouvrages » (p. 155-6).

Nous voyons donc l'esprit dans lequel ce puriste amateur a étudié les *Méditations* : est bon ce qui est conforme à la tradition poétique du XVIIe et du XVIIIe siècle, est mauvais ce qui est nouveau.

Nous pouvons ajouter à cet article une lettre de Bescher parue dans le même tome du *Journal grammatical*, p. 389-393, et des remarques éparses dans deus ouvrages de grammaire :

1°. Les *Récréations grammaticales*, Rennes, 1828, de J. F. Daniel, avocat. Une segonde édition, augmentée, a paru à Paris en 1842.

2°. Une série d'articles *De l'Accent* parus dans le *Journal de la langue française* (3e série, t. II (1839), p. 57-65, 108-124, 211-223, 289-304, 385-405, 433-465, 481-521) sous la signature de Paul Ackermann, professeur de français à Berlin [1].

Afin de faciliter la consultation des notes que nous nous proposons de publier, nous suivrons le texte de l'édition Lanson (Perrier a eu entre les mains la 12e édition (1825), les autres ne donnent pas de référence précise) ; nous indiquerons au fur et à mesure des pièces et des vers les observations des grammairiens [2]. Nous désignerons par P l'article de Perrier, par D l'ouvrage de Daniel (D^2^ désignant la segonde édition utilisée pour les remarques qui lui sont propres) et par A les notes d'Ackermann.

1. Ce sont sans doute les articles qui ont été imprimés en volume sous le titre de *Traité de l'accent appliqué à la versification*, Berlin, 1843 (signalé par Lorenz, *Catalogue de la librairie française*, t. I, p. 8). Je n'ai pu me procurer ce volume.

2. Nous ne transcrirons pas certaines observations purement littéraires de Perrier qui portent non sur un vers ou sur une strofe, mais sur une Méditation tout entière.

Digitized by Google

I. — *L'Isolement.*

« Cette strophe est superbe :

5 Ici gronde le fleuve aux vagues écumantes,
Il serpente, et s'enfonce en un lointain obscur,
Là, le lac immobile étend ses eaux dormantes
Où l'étoile du soir se lève dans l'azur.

[P donne *s'élève* au v. 8]... Nous dirons, en passant, aux personnes qui désirent savoir quand un participe présent est variable ou non, d'examiner cette strophe, elles reconnaîtront que les idées représentées par *écumantes* et *dormantes*, ont rapport à des propriétés permanentes, et que, par conséquent, ces mots ont dû varier. Voilà des exemples à donner en enseignant la grammaire, les élèves y trouveront un double avantage : de bons principes et de beaux vers. » P 156-7.

7 Il serpente et s'enfonce en un loint*ain* obscur.

« Rencontre [de voyelles] choquante » A 501.

43 Et ce *bien* idéal que toute ame désire.

« Rencontre [de voyelles] choquante. Si *bien* était adverbe on pourrait lier son *n* finale » A 501.

44 Et qui n'a pas de *nom au* terrestre séjour.
48 Il n'est rien de comm*un en*tre la terre et moi.

« Rencontre de voyelles non choquante. » A 497.

II. — *L'Homme.*

1 Toi dont le monde encore ignore le vrai nom.

Donné par A 450-1 comme exemple d'allitération : « C'est à peu près le même défaut que celui qui précède [consonnance, c'est-à-dire rime intérieure] : c'est la répétition trop

Digitized by Google

fréquente d'une lettre dans le corps de la phrase ou du vers. »

Et là, seul, entouré de membres palpitants,
18 De rochers d'un sang noir sans cesse dégouttants.

(P écrit *dégoûtants*. Mais son observation montre que pour lui *dégoûter* et *dégoutter* sont un même verbe).

« Ce dernier vers est obscur : on ne sait pas s'il s'agit de rochers de sang, ou de rochers dégoûtants ; dans ce cas l'*s* du participe en ferait un adjectif et présenterait une image désagréable. Sans doute l'auteur a voulu dire de rochers *dégoûtant* de sang. Alors il fallait supprimer l'*s* du participe, et examiner s'il n'est pas plus français de dire *du sang dégouttant de rochers*, parce que ce mot signifie qui tombe goutte à goutte. Il est vrai que l'opinion contraire peut s'appuyer de l'exemple de Corneille :

Le fils tout dégoûtant du meurtre de son père

et de celui de La Bruyère qui avance que certaines gens dégouttent l'orgueil et l'arrogance. » P 157.

« Que ces légères inadvertances sont bien rachetées par des vers comme ceux-ci !

Au regard de celui qui fit l'immensité,
58 L'insecte vaut un monde : ils ont autant coûté.

Quoique certains rigoristes exigeront un complément à *autant* pour finir la comparaison ; en effet on a voulu indiquer qu'ils ont autant coûté l'un que l'autre. » P 158.

62 Confessons-la, Byron, et ne la jugeons pas !

« Il y a là peut-être une faute d'impression ; on devait sans doute imprimer, professons-la, car on ne confesse pas une loi. » P 158.

131 J'ai cru que la nature, en ces rar*es* spectacles

Digitized by Google

« Lorsque cette rencontre [de sons que désapprouve l'oreille] est inévitable, il faut du moins en sauver le désagrément en mettant l'*e* muet dans un pied, et le *st* ou *sp* dans l'autre » A 491-2. (Il cite aussi :

Souffrez que sans presser ce barbare spectacle

(Racine, *Iphigénie*, a. I, sc. 3 [v. 333])

148 L'*hymne* de la raison s'élança de ma lyre.

« Le mot *hymne* que le dictionnaire définit un chant à la Divinité, signifie aujourd'hui tout chant de louange ou de reconnaissance. » D² 89. Il cite aussi *l'hymne de la reconnaissance* de Duault (*à l'Automne*).

168 Marque-moi pour ta gloire et mon jour et ma place.

« Emphase des sons. » A 456.

169 Mon être sans se plaindre, et sans t'interroger
De soi-même, en silence, accourut s'y ranger.

« Dureté. Cacophonie. » A 487.

187 Ni si haut, ni si bas! simple enfant de la terre,
Mon sort est un problême, et ma fin un mystère.

« Ces adverbes qui commencent la phrase ne peuvent pas se rapporter au substantif *enfant*, ni par conséquent être le sujet ; on ne sait à quelle partie du discours ils appartiennent. L'obscurité continue quand on voit qu'*un enfant* cesse d'être le sujet de la phrase qui n'a qu'un verbe, se rapportant au mot *sort*. » P. 158.

« Voici encore un vers de la même Méditation qui, selon moi, renferme deux fautes de français, par lesquelles le sens se trouve obscurci :

202 Ignorant d'où je viens, incertain où je vais.

Si *ignorant* est adjectif, il n'y a plus de sens dans la

Digitized by Google

phrase ; s'il est participe actif, il fallait *ignorant l'endroit d'où je viens*, et, par la même raison, *incertain du lieu où je vais*. Supposer que, même en poésie, on peut faire de pareilles ellipses, c'est trop hasarder, c'est renverser tout ce qui a été établi jusqu'à présent. » P 158-9.

214 Un seul être, du moins, me restoit sous les cieux,
Toi même de nos jours avois mêlé la trame,
Sa vie étoit ma vie, et son ame mon ame ;
Comme un fruit encor vert du rameau détaché
Je l'ai vu de mon sein avant l'âge arraché !

« Sublime comparaison ! expression énergique et pleine de sentiment ! nous soutenons que celui qui a écrit ces vers est étranger à l'école du romantisme. » P 159.

III. — *Le Soir.*

« est d'un genre pittoresque et harmonieux que n'auraient désavoué ni Delille ni Parni... On y trouve une métaphore un peu hardie, mais que nous approuvons, parce qu'il faut accorder beaucoup à la poésie, et que nous n'aurions jamais eu Pindare, ni Homère en voulant couper les ailes du génie.

9 Du hêtre au feuillage sombre
J'entends frissonner les rameaux :
On dirait autour des tombeaux
Qu'on entend voltiger une ombre.

La contexture des deux derniers vers ne me semble pas énoncer que l'ombre voltige autour des tombeaux, mais qu'on dirait cela autour des tombeaux. Il fallait

On dirait qu'autour des tombeaux
L'on entend voltiger une ombre. » P. 159-160.

V — *Le Vallon.*

« Nous appelons le stylet réformateur de M. de Lamar-

Digitized by Google

tine sur ces deux vers où il a dit en parlant de bois épais :

7 Qui, courbant sur mon front leur ombre entremêlée,
Me couvrent tout entier de silence et de paix.

Comment une ombre, au singulier, peut-elle être entremêlée par plusieurs bois ; et, en admettant encore la métaphore, nous ne distinguons pas trop non plus, soit au propre soit au figuré, comment on peut être couvert de silence et de paix » P 160-1.

« Mais aussi, par compensation, quelle belle strophe que celle où le poète, parlant à son âme, s'écrie

47 Tes jours, sombres et courts comme des jours d'automne,
Déclinent comme l'ombre au penchant des coteaux,
L'amitié te trahit, la pitié t'abandonne,
Et, seule, tu descends le sentier des tombeaux.

Il est malheureux que, dans le dernier de ces vers qui sont fort harmonieux, il y ait cette consonnance : tu des*cends* le *sen*tier. » P 161.

« (La paronomase) est toujours un défaut en vers parce qu'elle forme une seconde rime comme dans ces vers [il cite d'autres exemples] :

45 Tes *jours* sombres et *courts* comme des jours d'automne.

D. 106.

VI. — *Le Désespoir.*

La première strofe :

1 Lorsque du Créateur la parole féconde,
Dans une heure fatale, eut enfanté le monde
Des germes du chaos,
De son œuvre imparfaite il détourna sa face,
Et d'un pied dédaigneux le lançant dans l'espace,
Rentra dans son repos.

Digitized by Google

a provoqué les critiques de Perrier et de Daniel : « Nous avouerons que nous n'avons pas été contents de l'image que présente la première strophe de la Méditation sur le désespoir... S'il ne s'agissait que de fautes grammaticales, nous ferions observer qu'il fallait dire : *il détourna sa face*. Mais c'est l'avant-dernier vers qui nous a déplu. Nous n'aimons pas que l'on dise du Créateur, qu'il lança son ouvrage dans l'espace, en lui donnant un coup de pied ; et l'épithète de *dédaigneux* semble également peu convenable. Peut-être dira-t-on que ces observations étant attribuées à celui qui se livre au désespoir, c'est une excuse pour la faiblesse et l'inconvenance du style ; mais l'auteur a trop de goût pour adopter une pareille justification. Ce qui démontre que l'on pouvait employer un style plus relevé, ce sont les superbes strophes de la fin de la méditation, et surtout celles qui commencent, l'une par *la valeur,* l'autre par *la fortune*. » P 161-2.

« M. de Lamartine, dont la poésie est remplie de grandes beautés et de grands défauts, commence sa méditation sur le désespoir par cette strophe. Cette image de Dieu, lançant le monde d'un coup de pied, comme Jupiter lança son fils malotru, est un peu trop burlesque. La première fois que j'entendis cette strophe, je ne pus m'empêcher, malgré la gravité du sujet, d'ajouter un vers qui en faisait une parodie comique ; mon idée naissait naturellement de celle de l'auteur :

Et d'un pied dédaigneux le lançant dans l'espace
Rentra dans son repos,
Et ferma ses rideaux.

Dieu enfantant le monde, ne me paraît pas non plus une belle métaphore ; j'aime autant celle qu'on a critiquée dans Boileau :

Accourez, troupe savante,

Digitized by Google

Des *sons* que ma lyre enfante
Ces arbres sont réjouis. » D 150-1.

VII. — *La Providence à l'homme.*

17 D'un lait mystérieux je remplis la mamelle.

« On pourrait néanmoins [P. vient de parler des « grandes beautés » de cette méditation] réclamer plus de clarté dans ce vers. On voulait dire probablement, un lait dont la cause et la nature sont un mystère pour l'homme ; mais il est facile de reconnaître que ce n'est pas là un lait mystérieux. » P 162.

32 Et de mon être ombre altérée

A 460 donne ce vers comme exemple d'accumulation de *R* (« Emphase des sons »).

« Quand les nominatifs d'un verbe sont liés par la conjonction *ou*, le verbe ne s'accorde qu'avec l'un des deux. Les vers suivants ne sont donc pas corrects :

La mer qui fuit à ma parole
Ou la poussière qui s'envole,
105 *Suivent* et *comprennent* mes lois.

Il fallait dire *suit* et *comprend* ma loi, ou plutôt il fallait commencer le second vers par *et* et non pas par *ou*, et alors l'esprit et l'oreille se trouvaient à la fois satisfaits. » D 61.

VIII. — *Souvenir.*

Je vois mes rapides années
S'accumuler derrière moi,
7 Comme le chêne autour de soi
Voit tomber ses feuilles fanées.

« Il fallait *autour de soi* pour la rime ; mais la grammaire demandait *autour de lui*. Toutes les fois que le sujet est

Digitized by Google

précis, on doit mettre *lui* ; ce n'est que quand on parle en général que l'on doit mettre *soi* comme :

> Il faut obliger tout le monde,
> On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

Soi, ici, à cause du sujet *on*. » P 163.

Bescher, dans une lettre à MM. les Rédacteurs du *Journal grammatical*... (*Journ. gramm.*, t. I p 389-393) défent contre Perrier le vers de Lamartine en citant des exemples du XVIIe et du XVIIIe siècle où *soi* renvoie à un sujet précis. Il conclut : « Ainsi la critique de M. Perrier porte à faux, et le passage cité de M. Delamartine n'est pas moins beau qu'il n'est correct. »

> Non, tu n'as pas quitté mes yeux ;
> Et quand mon regard solitaire
> Cessa de te voir sur la terre,
> Soudain je te vis dans les cieux.

« Les adjectifs *solitaire* et *séculaire* ont depuis peu reçu de nouvelles acceptions, comme on le voit dans les exemples suivants. » D [2] 89-90. En dehors des vers de Lamartine, Daniel cite pour *solitaire* :

> Cycnus, ton tendre ami, que la mort désespère,
> Charmait par ses doux chants son chagrin *solitaire*.
>
> (Delille.)

> Zirphé, c'est l'heure du mystère ;
> Viens goûter le frais *solitaire*
> De nos bosquets silencieux.
>
> (Le Brun.)

> Tes yeux, où s'éteignait la vie,
> Rayonnent d'immortalité.

« Les dictionnaires ne donnent point de complément au verbe *rayonner*, et n'en indiquent l'emploi qu'en parlant du

Digitized by Google

soleil ; mais aujourd'hui on le dit de beaucoup d'autres choses, et on lui donne un complément avec la préposition *de*. Notre Pindare moderne a dit le premier,

Siècles, vous êtes ma conquête,
Et la palme qui ceint ma tête
*Rayonne d'*immortalité.

(Le Brun.)

Une expression si poétique ne pouvait manquer de faire fortune. » D 41. Daniel cite ensuite les vers de Lamartine en substituant *rayonnaient* à *rayonnent*.

IX. — *L'Enthousiasme.*

1 Ainsi, quand l'aigle du tonnerre
Enlevoit Ganymède aux cieux,
L'enfant, s'attachant à la terre,
Luttoit contre l'oiseau des dieux.

« La première strophe renferme une comparaison prise de l'enlèvement de Ganimède ; elle est grandement traitée, et sert bien de portique à l'édifice qu'on va parcourir. Cependant, tout le monde ne trouvera pas une exactitude parfaite dans ces deux expressions qui ne sont séparées que par deux vers *L'aigle du tonnerre*, et *l'oiseau des dieux*. L'oiseau qui porte la foudre n'est pas l'aigle du tonnerre : et d'un autre côté, il n'appartient pas à tous les dieux, il n'appartient qu'à Jupiter.

« Si *enlever Ganimède aux cieux*, phrase qui forme le deuxième vers, ne veut pas dire *le dérober aux cieux*, l'expression est au moins équivoque. » P 311.

« Il y a aussi de l'obscurité, si ce n'est pas une faute de français, dans ces deux vers :

5 Mais entre ses serres rapides
L'aigle pressant ses flancs timides,

Digitized by Google

« On ne voit pas clairement s'il s'agit des flancs de Ganimède ou des flancs de l'aigle. Mais aussi, quelle énergie dans la strophe suivante : elle égale tout ce que nos lyriques ont fait jusqu'à présent, et n'offre aucune prise à la critique. » P 311.

« Je trouve trop de hardiesse dans

25 La foudre en mes veines circule,

parce qu'il n'est pas de la nature de la foudre de *circuler*, elle éclate, elle sillonne. » P 312.

28 Et la lave de mon génie
Déborde en torrents d'harmonie,
Et me consume en s'échappant.

« Au premier aspect, on est frappé de l'effet de ces trois vers ; mais supporteraient-ils l'analyse, si l'on se demandait ce que c'est que la lave du génie, qui *déborde en torrens* d'harmonie. » P 312.

« La contre-vérité qui se trouve dans ces vers :

41 Heureux le poète insensible !...

exprime un bonheur qui serait funeste à la littérature française si celui qui a l'air d'en faire l'éloge en avait joui. » P 312.

X. — *Le Lac.*

« Dans la treizième méditation, je n'ai pas reconnu, à la seconde strophe, la cadence harmonieuse qui distingue particulièrement la poésie de M. Delamartine.

5 O lac ! l'année à peine a fini sa carrière,
Et près des flots chéris qu'elle devoit revoir,
Regarde ! je viens seul m'asseoir sur cette pierre
Où tu la vis s'asseoir.

O lac l'année est très dur.

Digitized by Google

Je pense aussi qu'on dit très bien d'un objet inanimé poétiquement *tu vois*; mais qu'on ne peut pas dire d'un lac *regarde*, ce mot n'est pas synonyme de *voir*. » P 314.

« J'appèle répétition nécessaire celle qui est commandée par le besoin de la clarté ou de la concision du style, comme dans ces exemples : . . .

Regarde, je viens seul *m'assoir* sur cette pierre
Où tu la vis *s'assoir*. »

D 129.

Temps jaloux, se peut-il que ces moments d'ivresse,
Où l'amour à longs flots nous verse le bonheur,
S'envolent loin de nous de la même vitesse
Que les jours de malheur ?

« Je reprendrai aussi *s'envole* [sic] *de la même vitesse*, cette ellipse n'est pas consacrée : on ne s'envole pas de vitesse, mais on s'envole avec vitesse. » P 314.

« L'invitation au lac de garder le souvenir de ce qui s'est passé sur ses flots, est faite pour ne sortir jamais de la mémoire [v. 49-52]. » P 314.

XI. — *La Gloire.*

Aux Sarmates grossiers il a légué sa cendre
Et sa gloire aux Romains.

« La dernière strophe de la quatorzième méditation fournit aussi un bel exemple de l'usage autorisé par la grammaire de n'employer qu'une fois le verbe, quand il a deux compléments directs et deux indirects, et que ces derniers sont soumis à la même préposition. » P 315.

« L'Académie et la plupart des lexicographes ne donnent que le sens propre des mots *léguer* et *legs*, qui sont aujourd'hui très-usités au sens figuré... » D 40-41.

Digitized by Google

XII. — *La Prière.*

9 Et le voile des nuits sur les monts se déplie.

« On dit *déplie* d'un objet qui a des plis, et *déploie* de ce qui s'étend. » P 315.

79 Seul, au sein du désert et de l'obscurité,
Méditant de la nuit la douce majesté,
Enveloppé de calme, et d'ombre, et de silence,
Mon âme, de plus près, adore ta présence.

« Nous retrouvons ici la faute que j'ai déjà signalée, *seul* et *enveloppé* ne peuvent pas se rapporter à *mon âme* ; ensuite, *méditant la majesté* ne me paraît pas correct. » P 315.

XIII. — *Invocation.*

12 Ah ! quel que soit ton nom, ton destin, ta patrie.

« Il semblerait que le modificatif *quel* et le verbe devraient être au pluriel, puisqu'il y a trois sujets à la fin du vers ; je sais que, quand l'un des sujets renferme l'idée des autres, on peut mettre le singulier, comme :

Le fer, le bandeau, la flamme est toute prête.

Mais le verbe est à la fin ; je ne connais aucun exemple de cette locution en commençant par le verbe, et surtout quand le sujet est *quelque.* » P 316.

XIV. — *La Foi.*

1 O néant ! ô seul Dieu que je puisse comprendre !
Silencieux abyme où je vais redescendre,
Pourquoi laissas-tu l'homme échapper de ta main ?

« En général cette pièce, qui a quelques beautés, com-

Digitized by Google

mence d'une manière bien monotone, les vers tombent un à un. » P 316.

37 Où du vent de la mort les brûlantes haleines
Sous mes lèvres toujours tarissoient les fontaines.

Perrier (qui cite *les puissantes haleines*) voit dans ces vers une « idée métaphorique forcée » (p. 316)

86 Ce feu sans aliment soi-même s'alimente.

« Mais s'il s'alimente, que ce soit par lui-même ou par d'autres, il n'est pas sans aliment : on voulait dire, sans doute, que sans autre aliment que celui qu'il puise en lui-même, il se soutient ; mais c'est énigmatique. » P 316.

89 Ame ! qui donc es-tu ? flamme qui me *dévore*,
Dois-tu vivre après moi ? dois-tu souffrir encore ?

« Quelquefois les poètes suppriment après un *e* muet l'*s* de la seconde personne ; c'est une licence permise en faveur de la rime. » D 13, qui cite aussi

Rose, c'est toi qui m'inspire,

de Poinsinet de Sivry (rimant avec *lyre*).

113 Ainsi prêt à fermer les yeux à la lumière

« C'est *près de* qu'il fallait ; l'auteur a voulu dire sur le point de, et non pas disposé à. » P 317 (qui juge d'ailleurs « ce passage aussi correct qu'harmonieux »).

Même observation D 60.

XV. — *Le golfe de Baya*.

22 En ce moment remplit les *airs* ;
Et du soir la brise *légère*
Des plus doux parfums de la *terre*
A son tour embaume les *mers*.

Digitized by Google

« Il faut éviter la consonnance entre les rimes féminines et les masculines... Remarquons que la rime de *légère* et de *terre* manque de justesse. » A 440 et 443,

XIX. — *Adieu*.

22 Nous ne goûterons plus votre ombre.

« Dureté. Cacophonie. » A 488.

XXI. — *Le Chrétien mourant*.

4 O mort ! est-ce ta voix qui frappe mon oreille
Pour la dernière fois !

« *Des Faux Repos*. La perfection de l'enjambement consiste à faire sentir fortement, au même point du discours, et la cessation de la mesure, et la suspension du sens. On est donc induit en erreur, et il y a vice dans le discours, quand le sens paraît complet au repos de l'oreille, et que pourtant il ne l'est pas, comme dans ces vers... » A 509 et 511.

Méditations de la Deuxième édition (1820).

X. — *La Retraite*.

1 Aux bords de ton lac enchanté
Loin des sots préjugés que l'erreur déifie,
Couvert du bouclier de ta philosophie,
Le temps n'emporte rien de ta félicité.

« Là, je remarque une de ces violations des règles de la logique et de la syntaxe grammaticale, qui ne sont que trop communes, et dont un poète du mérite de M. Delamartine se garantirait facilement s'il y faisait attention. *Couvert du bouclier de la philosophie* ne se rapporte pas au mot *tems* ; mais alors le verbe *emporte* n'a plus aucune influence sur la personne à laquelle les vers sont adressés, et qui a reçu la

Digitized by Google

modification renfermée dans le mot *couvert*. C'est donc réellement une phrase boiteuse. » P. 313.

26 *L'homme* partout est *l'homme*...

« L'antanaclase est une répétition de son avec un changement de sens. Cette figure se divise en deux espèces, dont l'une se fait en répétant le même mot dans une signification différente, et l'autre en employant des homonymes. Voici des exemples de la première espèce... » D 114-5.

34 Tout est par le temps emporté,
Le temps emporta les dieux même
De la crédule antiquité.

« Le mot *même* est écrit ici sans *s*, quoique le mot *Dieux* soit au pluriel ; je pense que c'est avec raison, car il ne s'agit pas de dire : le tems emporta les dieux eux-mêmes, mais l'auteur entend : emporta même les dieux, c'est un adverbe qui modifie le mot emporta. Au reste, beaucoup de bons poètes ne se sont fait aucun scrupule de supprimer l'*s*, quoique le mot fût adjectif pluriel, quand la rime l'exigeait. Comme la nuance entre l'adverbe et l'adjectif est toujours très-délicate, on y fait moins attention. » P 313-4.

56 Que sous l'or des épis ses collines jaunissent ;
Qu'au pied de son rocher son lac soit toujours pur ;
Que de ses beaux jasmins les ombres s'épaississent ;
Que son soleil soit doux, que son ciel soit d'azur,
Et que pour l'étranger toujours ses vins mûrissent.

« *Superfétation dans le métrème.* Il faut éviter que le métrème surabonde, et qu'il s'y rattache quelque vers qui, en rendant la chute traînante, fasse au métrème comme une *queue*... L'oreille demandait qu'après *azur* il n'y eût plus rien. » A 515.

Digitized by Google

XVI. — *Le Génie.*

« Dans la première strophe, richesse de la rime, régularité d'expression, force de pensée, tout est réuni. » P 317.

25 Secoués de leurs gonds antiques,
Les empires, les républiques
S'écroulent en débris épars.

« *Secoués* me paraît trop faible ; des objets qui ne sont que secoués ne s'écroulent pas, il faut qu'ils soient enlevés, arrachés ; ensuite ni le participe, ni le verbe *secouer* ne prennent un complément indirect, arrangés ainsi avec *de*. On dit bien : secouer un arbre ; mais c'est une expression populaire que *secouer* d'un arbre des fruits. » P 318.

[71-80] « Je ne puis qu'admirer cette superbe strophe. » P 318.

109 Et si tu reçois des blessures,
Nous les couvrirons de laurier !

« Dans ce sens, il fallait mettre *laurier* au pluriel ; l'idée que présente le singulier me semble détournée de son acception. On ne dirait pas, en parlant métaphoriquement de la gloire, cueillir le laurier ou du laurier. » P 318.

Méditations de la Neuvième Édition (1823)

X. — *Ode.*

« La dixième Méditation sort de la ligne des autres, c'est une ode ; elle admet le désordre pindarique et les écarts du génie. L'auteur a prouvé dans cette pièce qu'il n'est pas étranger à ce genre ; est-il quelque chose de comparable à cette strophe :

81 Où sont-ils ces jours où la France
.....
Ta grandeur étonnait la terre,
90 Dont tes clartés étaient l'amour !

Digitized by Google

On reconnaît bien dans ce tableau le siècle de Louis XIV, de Racine, de Bossuet et de Fénelon. Certains lecteurs trouveront néanmoins de l'obscurité dans : *les clartés qui étaient l'amour*, ou *l'amour qui était les clartés* s'il y a inversion ; dans ce cas il aurait dû écrire *était* au singulier. » P 163.

108 Ils posèrent sur la nature
Le doigt glacé qui la mesure,
Et la nature se glaça !

« Ce cliquetis d'expressions n'est pas dans la poésie ordinaire de M. de Lamartine ; il nous a accoutumés à des choses meilleures. » P 164.

XV. — *Ode sur la naissance du duc de Bordeaux.*

111 Au pied du trône *séculaire*
Où s'assied un autre Nestor,
De la tempête populaire
Le flot calmé murmure encor.

Les dictionnaires définissent le mot *séculaire*, qui se fait de siècle en siècle. Les auteurs modernes ne bornent pas là l'emploi de ce mot et s'en servent pour signifier qui dure des siècles, qui vit fort vieux. » D 40. Il cite aussi :

..... La foudre en sa colère
Frappe des hauts rochers la cîme *séculaire*.
Baour-Lormian.

Combien de fois la terre a changé d'habitants,
Combien ont disparu d'empires florissants,
Depuis que ce géant du pied de la bruyère
A porté dans les cieux sa tête *séculaire*.
Castel, parlant du séiba, arbre de la zone torride.

« Virgile nous peint le chêne dans toute la force de sa végétation... et son vieux tronc par sa durée *séculaire* insultant à la fragilité des générations humaines. » *Delille.*

Digitized by Google

XX. — *Philosophie.*

7 Où plutôt, que ne puis-je, au doux tomber du jour,
Quand le front soulagé du fardeau de la cour,
Tu vas sous tes bosquets chercher ton Egérie,
Suivre, en rêvant, tes pas de prairie en prairie.

« Le dernier [de ces vers] est peu harmonieux et a quelque chose de gêné. Plus haut, le verbe *tomber*, pris substantivement et précédé de l'épithète *doux*, ne fait pas un bon effet ; d'ailleurs, *le tomber* n'a pas été employé par les bons auteurs, même avec ce complément *du jour* ; si on l'admet, M. de Lamartine fera autorité et rendra service aux poètes futurs qui en auront besoin. » P 318-9.

« Je recommande aux amateurs de la belle et simple poésie de lire attentivement le morceau qui commence par ces vers :

17 Et s'il est au sommet de la verte colline,
S'il est sur le penchant du coteau qui s'incline... »

P 319 (qui cite *Ah ! s'il...*)

62 Ou si, changeant sept fois de destins et de sphère,
Et montant d'astre en astre à son centre divin,
D'un but qui fuit toujours il approche sans fin.

« Quelle idée attacher aux deux mots *sans fin* ? Veut-on dire, sans obtenir de résultat. Mais alors cela ne s'entend pas. On dit d'un objet qu'il est sans fin, parce qu'il continue, ou semble continuer toujours ? mais on ne comprend pas ce que signifie s'approcher sans fin ; car si cela veut dire qu'il ne finit pas de s'approcher, l'image est fausse. » P 319.

« Toujours habitués à exiger beaucoup de ceux qui nous

Digitized by Google

ont donné des ouvrages remplis de beautés, nous attaquons comme manquant d'harmonie, ces vers-ci :

79 Dans ces vastes hauteurs où mon œil s'est porté...
91 Ami ! je n'irai plus ravir si loin de moi,
Dans le secret de Dieu ces comment, ces pourquoi.

[P cite *rêver si loin...*]

Voilà un exemple à donner de l'emploi des adverbes au pluriel, qui ne doivent et ne peuvent prendre aucun signe de pluralité. » P 319-320.

97 Humble, et du saint des saints respectant les mystères,
J'héritai l'innocence et le dieu de mes pères.

« D'abord on ignore s'il s'agit ici du dieu de mes pères, ou si l'on doit entendre j'héritai de mes pères ; ensuite beaucoup de grammairiens regardent comme une faute le complément direct donné au mot *hériter*. Ce verbe doit être suivi de la préposition *de*, soit en parlant de la personne dont on hérite, soit en parlant de l'objet qui compose l'héritage ; on ne dit pas plus hériter un château qu'on ne dit hériter son aïeul. » P 320.

117 De ces bords enchanteurs où ta voix me convie.

« Cette expression est obscure. Nous croyons que l'auteur a voulu dire : Ta voix m'invite à aller vivre avec toi ; si c'est une ellipse, elle est trop forte. » P 320.

G. GOUGENHEIM.

Digitized by Google

NOTES LEXICOLOGIQUES [1]

absolutisme :

Un mot qui, jusqu'à présent, n'y avait pas figuré [dans le *Dictionnaire* de l'Académie], a reçu ses lettres de naturalisation, après une discussion qui a duré une heure et à laquelle ont surtout pris part MM. Legouvé, directeur, Mignet, Saint-Marc Girardin, de Rémusat, Prévost-Paradol et Lebrun. Ce mot est le mot : *Absolutisme.*

Malgré le peu de goût de l'Académie pour les néologismes, il faut avouer qu'il lui était bien difficile de décider qu'*absolutisme* n'était pas français.

« Ah ! si nous pouvions voter sur la chose, après avoir voté sur le mot », aurait dit un des immortels...

Chronique du *Temps*, 29 février 1868.

baron :

Baron (*Baro*), mot qui ne vient pas de *Wehren* (homme armé pour sa défense), mais de *Baro*, homme, dérivé de *bar*, en scandinave *baere*, vieux terme germanique signifiant *porter*, *engendrer* [2].

[D'Eckstein]. *Le Catholique*, septembre 1828, p. 450.

1. *Suite.* Voir les années précédentes de la *Revue.*
2. Voir l'année 1924 de la Revue, p. 144.

Digitized by Google

bock :

Binding, le maître du Grand-Ballon, l'introducteur du bock en France, un de ces hommes si gros qu'il leur faut un cercueil sur commande...

Journal des Goncourt, 13 octobre 1855 (Tome I, p. 112).

bondieusard :

Les *bondieusards*, profession qui n'est pas dans le dictionnaire, ni dans le paroissien. La BONDIEUSERIE, cependant, fait vivre plus d'un chrétien. N'importe qui pouvait faire cela, pourvu qu'il ne fût pas peintre. Il s'agissait de colorier les images qu'on vent dans les campagnes : agneau pascal, cœur de Jésus, brebis du Seigneur.., Un bondieusard habile pouvait faire ses six douzaines par jour.

Jules VALLÈS. *Les Réfractaires*. (1865). Nouv. éd. Paris, 1881, p. 20.

cabas :

Il est peu de mots plus disgracieux à prononcer que celui de *cabas*, et cependant c'est ainsi que l'on nomme aujourd'hui les espèces de paniers dans lesquels les jeunes personnes portent leur ouvrage.

Petit Courrier des Dames, reproduit dans le *Voleur* du 25 août 1832, p. 750.

carotte (tirer une) :

C'est une plaisanterie toute française, car elle date de la grande armée... Nos soldats devenus citoyens,

Digitized by Google

avec leurs anciens souvenirs, rapportent leurs vieilles habitudes, et la *carotte* ne fut pas oubliée...

JAIME. *Vert-Vert*, reproduit dans le *Voleur* du 10 février 1833.

coltineur :

Une ordonnance de police de 1824 a organisé une société d'ouvriers chargés de ramasser sur le port tous les débris de bois qui s'y trouvent. Ces ouvriers sont appelés *colletineurs*. Défense est faite à tout autre individu de prendre aucun de ces morceaux de bois, qui sont déposés dans un magasin spécial, et vendus au profit du commerce en général.

Gazette des Tribunaux, 23 septembre 1827.

croustillant, croustilleux :

Cette pâtisserie est croustillante ; dites : *est croquante*. N'employez pas, non plus, ce mot pour signifier drôle, plaisant ; *des contes croustillants*, dites *croustilleux*. *Croustillant* n'est pas français.

M.D.R. *Dictionnaire des locutions vicieuses les plus communes...* Paris, 1813, p. 51.

décommander :

Barbarisme que font presque tous les marchands ; dites *contremander*.

Ibid., p. 55.

déluré :

Un jeune homme bien déluré, pour signaler un jeune homme à qui on n'en fait point accroire ; dites : *dégourdi*.

Digitized by Google

On dit familièrement : *c'est un dégourdi ; il faut dégourdir ce jeune homme* ; c'est-à-dire *le façonner.*

Ibid., p. 57.

désinvolture :

Vous avez donc connu Mme Grimblot, cette grande et élégante rousse, pour qui a été fait le mot *désinvolture.*

Baudelaire à Sainte-Beuve, lettre du 15 janvier 1866, dans *Études inédites*, pp. Eug. Crépet. Paris, 1887, p. 27.

foi :

Que le mot *foi* ait un sens particulier, que ceux de *croyance*, *conviction*, *certitude*, n'en soient pas d'exacts équivalents, on n'en saurait douter ; l'usage et le sentiment général en déposent : il y a beaucoup de phrases simples, usuelles, où le mot *foi* ne pourrait être remplacé par aucun autre.

[An.]. *Revue française*, janvier 1828, t. I, p. 103.

fourbure :

Huzard. *Conjectures sur l'origine ou l'étymologie du nom de la maladie connue dans les chevaux sous le nom de Fourbure, auxquelles on a ajouté des notes bibliographiques sur quelques anciens ouvrages de vétérinaire.* Paris, 1827.

fricoteurs :

On sait qu'on donnait ce nom à une multitude de soldats, échappés à la surveillance de leurs chefs et qui, après les désastres de Napoléon, marchaient

Digitized by Google

chacune (*sic*) pour leur compte, et par petites troupes, vivaient de pillages, aux dépens des habitants.

Mémoires du général Hugo. Paris, 1823, t. III, p. 298.

gibet :

Mot corrompu de l'arabe *gebel*, une montagne. De là le nom de *gibet*, pour désigner la place où se faisaient les exécutions patibulaires, et qui était ordinairement sur les lieux hauts...

..Ce mot *gebel* ou *gibel* est un de ceux que les Maures ont laissés après eux dans les pays qu'ils ont occupés ou parcourus.

Ch. NODIER, Aug. REGNIER et CHAMPIN. *Paris historique*. Paris, 1838, t. I, *notice sur Montfaucon*.

gironnée :

Les gens de la campagne se servent de ce mot pour exprimer ce que peut contenir sur son giron une personne assise, ce qu'une femme peut porter dans un tablier ; ce mot est expressif, mais il n'est pas admis.

M.D.R. *Dictionnaire des locutions vicieuses*. Paris, 1813, p. 89.

guignon :

On ne dit pas *avoir du guignon* ; ni être *enguignonné*, mais *être en guignon*.

Ibid., p. 91.

malotru :

Les Français possèdent un mot singulier... : c'est

Digitized by Google

malotru. Les uns veulent qu'il naisse de *male astrosus* ; les autres de *male structus* ; quelques-uns de *mal estruc*, qui en patois languedocien veut dire *malappris*. Il est probable que la seule étymologie réelle est celle qui rattache ce mot à *male ortus*, mal né [1].

Histoire de la conversation en Angleterre (*Revue britannique*, et *Voleur*, 10 juin 1838).

notoriété :

Gustave Planche se plaignait souvent de l'inconvénient qu'il y avait à être connu... La *notoriété* ! tel était le mot qu'il avait trouvé. Ce n'était pas la réputation, la gloire ; mais la notoriété, cette méchante notoriété qui l'empêchait de manger tranquille !

Jules VALLÈS. *Les Réfractaires* (éd. de 1880, p. 120): *Un réfractaire illustre.*

pleutre :

Ce mot, nous le savons, n'est pas encore consacré par l'Académie, mais il est digne de l'être et de passer dans le dictionnaire, comme le travers qu'il exprime a passé dans nos mœurs.

AN. *Des Pleutres* (*Le Corsaire*, 4 août 1822, p. 307).

sucrer :

N'est pas français. Ainsi ne dites pas, *sucrez-vous* ; *il faut que je me sucre* ; mais dites : *prenez du sucre, il faut que je prenne du sucre.*

M.D.R. *Dictionnaire des locutions vicieuses...* Paris, 1813, p. 154.

1. [Il va sans dire que nous ne prenons pas à notre conte les étimologies indiquées dans cet article ou dans les autres, ni les idées exprimées sur la convenance ou la date de telle ou telle locution]. *La Rédaction.*

Digitized by Google

voyou :

M. de Lorraine, dit Saint-Simon, « passa entre une double haie de voyeux et de curieux de bas étage ». Sans doute le mot parisien de *voyou* est une corruption de ces *voyeux*.

Champfleury. Notes intimes [1853] à la suite des *Souvenirs et portraits de jeunesse*. Paris, p. 237.

F. BALDENSPERGER.

Digitized by Google

NOTES SUR LA VERSIFICATION
DE
MARGUERITE DE NAVARRE

L'étude de la versification de la Reine de Navarre n'appèle guère de remarques. Elle pratique les règles et les usages en honneur de son temps : l'hiatus, toléré encore comme il le sera jusqu'à Ronsard, l'allitération, l'équivoque foisonnent dans ses vers, aussi bien dans le *Dialogue en forme de vision nocturne* que dans les *Prisons*. Il est inutile d'accumuler des exemples : une rapide lecture des *Marguerites* ou des *Dernières Poésies* prouvera que les procédés employés par Marot, le sont aussi par la Reine — et sans intention précise, sans recherche d'effet déterminé [1].

1. *Allitérations et équivoques* :
Et par sa mort, passion, patience
Mort est morte... [*Dialogue*, v. 318.]
Nulle loy n'est qui n'ayt... [*Ib.*, v. 327.]
Soleil vivant, vigueur, vie éternelle... [*Triomphe*, III, p. 44.)
Venez, veneurs, venez, venez... [*Chansons*, III, 104.]
Amy, délaisse icy la délaissée... [*D.P.*, p. 41.]
Vostre regret regrette en toute place... [*Ib.*, p. 17.]
...ma fole folie... [*Ib.*, p. 129.]
Ny amoureux aymant amairement... [*Ib.*, p. 183.]
M'estoit la vie autant que mort mortelle. [*Ib.*, p. 5.]
....plaisant plaisir... [*Oraison...*, I, 89.]
....si près pressant... [*Ib.*, I, 118.]
....unie union... [II, 11.]
....désiré désir... [II, 15.]
....haute hauteur... [II, 25.]
....juste justice... [II, 59.]
....ennuy ennuyeux... [IV, 14.]
Or vivez donc et vertu vive en vous... [*D.P.*, p. 22.]

Digitized by Google

Comme ses contemporains, et quoique Jean Bouchet ait posé la règle de l'alternance des rimes :

> Je treuve beau mettre deux femenins
> En rime plate avec deux masculins
> Semblablement quand on les entrelasse
> En vers croisés,

quoique Fabry l'ait recommandée dans son *Grand et vrai art de pleine rhétorique* [1], elle ne se préoccupe pas de la mettre en pratique [2]. Elle accumule à plaisir rimes masculines ou féminines, même dans les strofes à rimes croisées, où, tout en adoptant un ritme et une disposition de rimes uniformes, elle ne se prive pas de varier à l'infini la nature de ces rimes, de sorte qu'un tipe de strofe admet plusieurs variantes. Il est plus intéressant de constater avec quelle liberté elle choisit ses rimes.

Elle a des rimes riches (povreté — povre esté, *Marg.* II, 43, election, affection, *ib.* III, 125 ; — vie, envie, *D.P.*, p. 4) mais, d'une façon générale elle rime pauvrement (arbre, candellabre, *D. P.*, p. 7 ; chère, chaire, *ib.*, p. 42 ; — certaine, ayme, *ib.*, p. 97 ; — cuide, aide, *ib.*, p. 109), elle répète le même mot, sans se troubler ni perdre de temps à chercher un second terme (créature, créature, *D.P.*, p. 210, estre, estre, *Marg.* I, 14) ou emploie un mot tout voisin par la forme de la première rime (sienne, mienne, *D.P.*,

> Par la raison il assemble et assomme... [*D.P.*, p. 73.]
> *Hiatus* :
> Tu as... Tu es... [*D.P.*, pp. 39 et 41.]
> Luy estant Pan où estoit tout son bien... [*Ib.*, p. 41.]
> Je voy Agapy... [*Ib.*, p. 51.]
> Je me levay estant par luy pressée... [*Ib.*, p. 26.]
> etc.

1. Kastner, *Revue des langues romanes*, t. 47, p. 339.

2. Même pas dans les *Chansons* (cf. Marg. III, 126) quoiqu'en dise Elisabeth Argus (*Clement Marot und Margarete von Valois*, p. 51).

Digitized by Google

p. 4). Elle a même des rimes insuffisantes (estorne, retourne, *Marg.* II, 46, — accourts, rescoux, cours, *ib.*, p. 141; — belles, estoiles, *ib.* III, 201; — double, couple, *ib.* IV, 21). Deus fois dans un poème en tercets elle supprime la 3e rime du tercet (aviez, sçaviez, *ib.* IV, 89, même fait p. 91). Mieus encore, il lui arrive d'oublier de rimer : on chercherait en vain (*D. P.*, p. 110) une rime à *puissance*, et l'on ne peut même accuser lè copiste d'avoir sauté un vers car le sens est satisfaisant. De même (*ib.*, p. 113) *vidoy*, *retorne*, (p. 114) *mignonne* ne riment avec rien. Ici et là (O bergère m'amye, je ne vis que d'amours, *ib.*, p. 96; — Chanter, rire est ma vye, quand mon amy est près de moy... p. 99) il manque des rimes, peut-être parce que la Reine jette au milieu du dialogue un ou deus vers d'une chanson à la mode sans se soucier de la suite des rimes. Ce sont là négligences qui corroborent ce que nous savons du peu de souci d'art qui caractérise les poésies de Marguerite. Même remarque à propos de la mesure de certains vers : quand un mot la gêne elle élide une syllabe (av'ous, *Marg.* I, 35, — a'vous, *ib.*, 41, — tell'estoit, *ib.*, 44, etc.). Elle use indifféremment de la césure lirique ou de la césure épique, avec une tendance cependant, à mesure que s'affirme sa facilité, à moins profiter de cette licence. Becker a tiré de ce fait de curieuses observations [1]. Il serait à souhaiter qu'un chercheur patient reprît son enquête et la poursuivît jusqu'au bout.

La Reine s'est attachée, dans la majeure partie de son œuvre, à fuir la monotonie d'un ritme uniforme, à multiplier les strofes de la structure la plus variée : les comédies, les chansons spirituelles présentent des tipes de strofes extrêmement différents. Il est permis de se deman-

1. *Archiv für das Studium...*, t. 131, p. 338 et suiv.

Digitized by Google

der, quand on constate que les poèmes qui les contiennent sont, dans l'ensemble, contemporains de la traduction des *Psaumes* par Marot, s'il n'y a pas eu entre la Reine et son protégé comme une sorte de lutte amicale pour enrichir les ressources dont pouvaient user les poètes [1]. Est-ce la Reine qui a eu sur le poète la plus grande influence, ou faut-il admettre le contraire ? Il est difficile de résoudre ce problème en l'absence d'une cronologie précise. Il serait tout aussi vain de se demander à quoi correspont dans l'esprit de la princesse le chois de tel mètre ou de telle forme strofique. Il ne semble pas qu'elle ait, ce faisant, obéi à une intention musicale déterminée, sauf dans la *Coche* où les longues suites de rimes plates sont consacrées à la narration ou aus réflexions de Marguerite, les rimes croisées étant réservées aus explications que fournissent les trois héroïnes. On constate simplement que dans ses poèmes dramatiques la Reine varie sans cesse les tipes de strofe qu'elle adopte, tandis que dans les poèmes narratifs, allégoriques, ou liriques (*Navire*, *Prisons*, *Triomphe de l'Agneau*, *Épitres*, *Chansons*, *Dialogue*, *Miroir*, *Oraisons*) elle choisit un ritme et le conserve jusqu'à la fin de la pièce. Il peut être intéressant de savoir quels tipes elle a employés [2]. En voici la liste avec l'indication des pièces où on les trouve :

1. Elisabeth Argus dans son *Clement Marot und Margarete von Valois...* Leipzig, 1918, in-8, conclut sur ce point à une influence de Marot sur la Reine.

2. Nous nous sommes appuyé pour la dresser sur le travail magistral de Ch. Comte, *Le Texte de Marguerite de Navarre*, *Revue de métrique et de versification*, t. I, pp. 97-128 (1896). Nos citations renvoient aus *Marguerites*, édit. F. Frank, à l'*Heptaméron*, édit. Le Roux de Lincy et de Montaiglon, aus *Dernières Poésies*, édit. A. Lefranc. Pour les pièces non réunies dans ces recueils, cf. notre *Tableau chronologique des publications de Marguerite de Navarre*, dans la *Revue du XVIe siècle*, 1925, t. XII. Pour les comédies de la *Nativité*, des *Trois Rois*, des *Innocents*, du *Désert*, nous renvoyons non aus pages, mais aus vers, que nous citons d'après l'édition Schneegans (Strasbourg, Bibl. romanica).

Digitized by Google

I. Poèmes a forme fixe.

Ballade.	Décasillabe.	Génin. II. 280.	
Rondeau [1]	—	a b b a. a b c. a b b a c.	(Arsenal, ms. 3458, fol. 27).
		a a b b a. a a b c. a b b b a c.	(— fol. 33).
		a a b b a. a a b c. a a b b a c.	(Champollion-Figeac, p. 138).
		a a b b a. a a b a. a a b b a c.	(Champollion-Figeac, p. 140).
		a a b b a. a a b c. a a b b c.	(Arsenal, ms. 3458, fol. 19).
		a a b b a. a a b c. a a b b a c. a a b c. a a b b a c.	(Ch. F. p. 141).
Sonnet.		a b b a. a b b a. c c d. e e d. Marguerites. III, 163.	
Triolet.	Octosillabes.	a b a a a b a b. Marguerites. IV. 109.	
Chanson amorfe :		6 6 6 6 8 8 3 8 8 3 8 8 8 8 8 8 8 a b a a c c d c c d e e e e e e e	Marguerites. III. 140.

II. Groupes strofiques isométriques.

n vers,	8 pieds,	Marguerites. IV. 109-112, 122-135. Deux filles. IV. 145-154. Trop, Prou, Peu, Moins. 155-202 [2]. —

1. Sur les formes en honneur à la fin du xve siècle, cf. G. Raynaud, *Rondeaux et autres poésies du XVe siècle* (Paris, 1889, in-8), pp. xxxiv et suiv.

2. Avec pp. 161-162, quelques rimes croisées.

Digitized by Google

n vers,	10 pieds,	a a b b c c etc.

Marguerites, I, 13. Au lecteur.
I, 15. Miroir de l'âme pécheresse.
Nativité. 81-162.
III. 3. Triomphe de l'Agneau.
62. Complainte pour un détenu.
167. Fable du faux cuyder.
201-235. Epitres.
IV. 103-104, 106-107, 108. Deux filles.
IV, 203-209, 218-219, 224-225, 243. Coche.
IV, 260-266. L'Umbre.
276-281. Les Adieux...

Heptaméron, t. IV. 165-169.
Épitres inédites... p. 9-20.
Comédie inédite. Vers 21-185.
Génin. I, 454. Épitre au dauphin Henri.
— II, 283. — Roi.
Champollion. Captivité, p. 100. Épitre au Roi.
— — p. 454. —
— — p. 536. —
— — p. 540. —
l'Art et Usage du souverain Miroir...
Pater Noster...
Heptaméron, les épitres des nouvelles 13, 24, 64.

Digitized by Google

	12 pieds,		Dernières Poésies. Les dix épitres pp. 3-34.
n vers,	10 pieds,	a b a b.	Les Prisons.
			D. P., p. 345, nº 37, p. 357, nº 40, p. 359, nº 41.
			III, 105. Chansons.
			IV, 267. Mort et Résurrection d'Amour.
n vers,	10 pieds,	a b a, b c b, c d c, etc.	Marguerites. IV, 107.
			Rev. XVIe siècle 1914, p. 151-152.
			Dialogue en forme de vision nocturne.
			Petit œuvre dévot et contemplatif... Rev. Ren. 1904.
			Épitres, p.p. Ph. A. Becker.
			Marguerites, IV. 209-218, 231-234, 246-248[1].
			Le Navire.
3 octosillabes.		a a b c c b d d b e e b...	Marguerites. III, 143, 157.
3 vers de 7 sillabes		a a b c c b d d b...	— III. 152.
4 — 5 —		a b a b.	Nativité, 153, 164.
4 — 6 —		a b a b.	— , 601-620. Marguerites. III. 150.
		a b b a.	Adoration, 1275-1279.
		a a b b.	D.P. p. 333, nº 31.
4 — 7 —		a b a b.	Nativité. 621-632 et 973-976.
			Désert. 203-218.
48 —		a b a b.	D.P. p. 325, nº 28 et p. 338, nº 33.
			Nativité. 681-684.

1. Avec parfois répétition d'une même rime.

Digitized by Google

	a b b a.	Adoration. 335-342 et 525-568.
	a a b b.	Innocents. 91-94.
		Trop, Prou... Marg. IV. 142 et 143-145.
		Inquisiteur. Heptam. IV. 76-96.
		Hept. IV. 101, 102, 103.
		D.P. p. 314, nº 25.
4 — 10 —	a b a b, b c b c, c d c d...	Innocents. 964-983.
	a b a b.	D.P. p. 340, nº 35.
		2 filles... Marg. IV. 112-116.
		4 dames... —. IV. 101.
		D.P. p. 356, nº 39, p. 364, nº 42.
	a b b a.	Coche. Marg. IV. 225-230, 238-243, 253-255.
		Nativité. 976-980.
		Adoration. 243-250.
		Marg. III. 116, D.P. p. 64.
	a a a b c c c b d d d b, etc.	Marg. III. 94 [1].
4 — 12 —	a b a b.	D.P. p. 368, nos 43-44 [2].
5 vers de 7 sillabes	a a a b b.	Marg. III. 133. (Toute la pièce est construite sur ces deus rimes.)
	a a b a b.	D.P. p. 321, nº 26 et p. 329, nº 29.
	a b a b a.	D.P. nº 32, p. 338.

1. Forme venue du moyen âge. Cf. Ph. Martinon, *Les Strophes*, p. 92, note.
2. Ritme employé « par hazard » dit M. Martinon, *ib.*, p. 96, note 1.

Digitized by Google

		D.P. p. 102.
5 vers de 8 sillabes	a b b a a.	Inquisiteur. Heptam. IV. p. 93.
	a b a b a.	D.P. p. 342, nº 36.
	a a b a b.	Nativité. 377-381.
5 vers de 10 sillabes	a a b a b.	Désert. 623-627.
		D.P. p. 56.
	a a b b a.	Désert. 1485-1509. D.P. p. 95.
	a b a a b.	Adoration. 1459-1463. D.P. p, 382, nº 72 (?)
6 vers de 4 sillabes	a a b c c b.	Nativité. 440-452. D. P. pp. 50, 61, 66-67, 71-72, 73-74.
		Adoration. 443-460.
		Innocents. 577-630. Désert. 11-82.
		2 filles... Marg. IV. 116-122. L'Inquisiteur. Hept. IV. 74-76.
	a a b a a b.	Innocents. 711-884. Inquisiteur. Hept. IV. 99-101.
6 vers de 6 sillabes	a a b c c b.	Nativité. 525-542. Adoration. 195-242. 1149-1274.
		Innocents. 1000-1082. D.P. pp. 68-69.
	a b a b c c.	Inquisiteur. Heptam. IV. 101-102. D.P. p. 115.
	a b b a c c.	Adoration. 1149-1274.
6 vers de 7 sillabes	a a b c c b.	Marg. III. 112.
	a b a b c c.	— 129.
	a b a b a b.	— 138.
	a a a b a b.	D.P. p. 67.
6 vers de 8 sillabes	a a b a a b.	D.P. p. 39, 55, 118. Marg. III, 90, 114, IV, 141.

Digitized by Google

				a a b c c b.
				a b a b a b.
6	vers	de	10	sillabes a a b a a b.
				a a b c c b.
6	vers	de	12	sillabes a a b b a b.
7	vers	de	5	sillabes a a b c c b b.
7	—	8	—	a b a b b a a.
7	—	10	—	a a b a a a b.
				a b b a b b a.
8	—	5	—	a a b c c b c b.
8	—	6	—	a b a b b c b c.
8	—	7	—	a b a b c b c b.)
				a b a b c d c d.)
8	—	8	—	a b a b b c b c.
				a b b a a c c a.
				a b a b c d c d.

1. Toute la pièce est écrite sur ce ritme,

D.P. p. 75, 93. Nativité. 543-584.
Nativité. 685-730.
D.P. pp. 41-43, 48-50, 57-61, 63.
D.P. pp. 72-73. Adoration. 809-826.
Désert. 352-369, 527-622.
D.P. p. 382, nº 73.
Innocents. 389-395, 412-418.
Marg. III. 155.
Discord... Marg. I. 69.
D.P. p. 367.
Innocents. 885-892.
Adoration, 1371-1402.
D.P. p. 325, nº 28. (Pièce accompagnée d'un quatrain de 7 sill. a b a b comme refrain.)
Le Mallade[1]. Hept. IV. 1-35. Inquisiteur, *ib.*, pp. 72-74.
D.P. p. 312, nº 24, pp. 45-46, 47, 51-55, 69-70, 74-75.
Adoration. 435-442, 461-468.
Innocents. 235-266. Marg. III. 84, IV. 273.
Adoration. 850-865, 900-1098.
Marg. III. 155.

Digitized by Google

8	vers	de	10	sillabes	a b a b b c b c.
					a b a b a c a c.
					a b a b a c c a.
					a b a b c d c d.
					a b b a a b b a.
9	vers	de	10	sillabes	a b a b b c b b c.
10	—	5	—		a b a b c b c b c b.
10	—	6	—		a b a b c c d c c d.
10	—	8	—		a a b a a b b c b c.
					a b a b b c c d c d.
					a a b a b a b c c b.
10	—	10	—		a a b a a b b c b c.
					a b a b b c c d c d.

Adoration. 1-152, 579-593, 1451-1458. Innocents. 333-364. 984-999.
Désert. 326-341. Inquisiteur. Hept. IV. 69-72.
A M. de la Vau (Mélanges Picot). D. P. pp. 37-39, 39-40, 43-45, 47, 48, 56-57, 64-65, 349, nº 38, 370, nº 49, 379, nº 66.
D.P. pp. 37-39.
Adoration. 785-808.
Heptam. IV. 162.
Désert. 1095-1102. Rev. XVIe siècle, 1914, p. 154.
D.P. p. 370, nº 48.
Nativité. 295-304.
Marg. III. 159.
Nativité. 505-515. Innocents. 171-210. Marg. IV, 139-141, 142-143, 154-155.
Marg. III, 100. D. P., p. 302, n. 4, p. 378, n. 64.
D.P., p. 101.
Rev. XVIe siècle, 1914, p. 155-156. Nativité. 1. 10 sqq.
Adoration. 165-194, etc. Innocents. 1-90, etc. Oraison de l'âme fidèle. Marg. I, 76.
D.P. p. 93, p. 301, nos 1.2.3., D.P., p. 68.
Heptam. IV, 164. D.P. p. 373, nos 54-55, p. 374, nº 56, p. 375, nos 58-59, p. 376, nos 60-61, p. 377. nos 62-63, p. 378, nº 65, p. 379, nº 67, p. 380, nos 68-69.

Digitized by Google

10	—	12	—	Rimes plates.	2 filles... Marg. IV, 102. D.P. pp. 303 et suiv. nos 5-23, p. 368, no 45. Enigme. Marg. IV, 283.
11	—	10	—	a a b a a b c b d c d.	Heptam. IV, 170-171 (six pièces) et p. 173.
				a a b a a b b b c b c.	Comédie inédite, 1-20.
				a b a b b c c d e d e.	Heptam. IV. 175.
				a b a b b c c d c c d.	Nativité. 183-193, 224-234.
					Innocents. 943-953.
				a a b a a b b c b b c.	Heptam. IV. 172-173 (3 pièces).
12	—	5	—	a a b a a b b b c b b c.	D.P. p. 369, nos 46-47, p. 371, no 51, p. 372, nos 52.53, p. 374, no 57, p. 381, no 71, p. 382, no 74.
12	—	6	—	a b a b c c d e d e f f.	Rev. XVIe siècle. 1914, p. 153.
12	—	7	—	a b a b b c c d d e d e.	Inquisiteur. Hept. IV. 96-99.
12	—	8	—	a a b c c b d d e f f e.	Nativité. 428-439.
12	—	10	—	a b a b b c b c c d c d.	Enigme. Marg. IV. 282.
14 vers de 10 sillabes				a a b a a a b a a b b a b a.	Désert. 1467-1474.
				a b a b b c c d c c d d d e.	Rev. XVIe siècle, 1914, p. 157.
				a a b a a b b c c d c c d d.	Oraison à N.-S.J.-C. Marg. I. 139.
				a b a b b c c d d e e f e f.	2 filles. Marg. IV. 135.
16 vers de 10 sillabes				a a b a a b b b a b b a a b a b.	D.P. p. 371, no 50.
17	—	10	—	a a b a a b b a a b a a b b a b a.	Hept. IV. 169.
				a b a a b b b a a b a a b b a b a.	Oraison à N.-S.J.-C. Marg. I. 144.
				a a b a a b b b a a b a a b a b a.	*Ib.* I, 133.
					Ib. I, 134.
					Ib. I, 144.

Digitized by Google

18	—	10	—	a a b a a b b b a a b a a b b a b a.	*Ib.* I, 133.
20	—	10	—	a a b a a b b c b c d d e d d e e f e f.	Oraison de l'âme fidèle. Marg. I, 79-80, 82-83, 122.
				a a b a a b b c b c d d c d d c c e c e.	*Ib.* I, 80-81 [1].

III. Groupes strofiques hétérométriques.

3 vers	8. 8. 4.	a a b. b b c. c c d.	D.P. pp. 116-118.
3 vers [2]	10.10.4.	a a b. b b c. c c d.	Marg. II. 193-199. IV. 219-224, 234-248, 250-252, Désert, 223-291.
3 vers	10.10.4.	a a a b b b c c c	D.P. p. 63. (5 strofes terminées par 2 vers à rime plate.)
4 vers	10.10.10.4.	a a a b, b b b c, etc.	Nativité. 305-376. Désert. 219-222.
	10.10.10.6.	a a a b, b b b c, etc.	Marg. IV. pp. 1-101 [3].
	10.10.10.6.	a a a a.	D.P. p. 94.
	8. 8. 6.6.	a b a b.	D.P. p. 100, p. 99.

1. Sturel a publié (*Rev. XVIe siècle*, 1914, pp. 151 et 153) deus pièces de 19 et 20 vers sur deus rimes qui ne correspondent à aucun tipe strofique connu.

2. Strofe finale :

10x, 10x, 10y, 10x, 10x.

3. Les sept premières épîtres se terminent en :

10y, 10y, 10y, 4z, 10z, 10z, 10z

La 8e par un quatrain à rimes croisées :

10x, 10x, 10x, 4y, 10y, 10z, 10y, 10z.

Digitized by Google

	8. 8. 7.7.	a b a b.	D.P. p. 100.
	7. 6. 7.6.	a b a b.	D.P. p. 101.
	7. 4. 7.4.	a b a b.	Marg. III. 126, 131, 141.(Refrains de trois chansons.) Nativité. 585-588.
[5 vers	8.10.10.10.10.	a a b b a.	D.P. p. 97.
	8. 7. 7. 7. 7.	a a b a b.	— p. 98.
	8. 6. 6. 6. 6.	a a b b a.	— p. 97.

En réalité dans ces trois tipes des strofes, le premier vers, quoique rimant avec ceus qui suivent, reste en l'air, et l'on a là moins un cinquain qu'un vers isolé suivi d'un quatrain.

	6 6 6 6 8.	a b a b b	D.P. pp. 100. 101.

Disposition inverse : le 5e vers qui rime avec le quatrain qui le précède l'unit à la strofe qui suit. Nous ne présentons ces quatre tipes que sous toutes réserves.]

5 vers	8 8 8 6 6	a a b a b.	D.P. pp. 101-102.
6 vers	6 6 6 8 6 6	a a a b c b.	D.P. p. 323, nº 27 [1].
	8 8 8 4 8 4	a a a b a b.	Marg, III. p. 147.
	8 8 8 8 6 6	a b a b c c.	— p. 109.
	8 8 4 8 8 4	a a b a a b.	Innocents. 135-152.
	8 4 8 8 4 8	a a b a a b.	Adoration. 827-849.
	8 3 8 8 3 8	a a b a a b.	*Ib.* 888-889. Innocents. 211-234.

1. On peut encore construire cette strofe comme suit : 6 6 6 6 6 8. a b a a a b, puis a b c c c b, a b d d d b, etc., a et b, refrain, ne changeant pas.

Digitized by Google

	7 11 7 4 4 7	a b a b b b.	Marg. III. p. 123. (Refrain d'une chanson.)
	6 6 7 6 7 6	a b a b a b.	Marg. III. 135. (Les 2 derniers vers formant refrain [1].)
	6 3 8 6 3 8	a a b a a b.	Innocents. 153-170.
	4 4 8 4 4 8	a a b c c b.	Nativité. 453-504.
	3 3 5 3 3 5	a a b c c b.	Désert. 346-351.
7 vers	8 8 8 8 6 8 8	a b a b c b c.	Marg. III. 98.
	7 7 4 7 4 7 4	a a a a a a a.	*Ib.* p. 111. (Refrain d'une strofe de 6 vers de 7 sillabes.)
	4 6 4 6 4 6 6	a b a b a b b.	D.P. p. 340, nº 34.
8 vers	8 8 8 7 8 7 7 2	a b a b c c a a.	Marg. III. 136.
	8 8 8 8 8 8 8 2	a b c b c c a a.	[Variante du type précédent.]
	8 8 8 8 4 4 8 8	a b a b c c d d.	D.P. p. 331, nº 30.
	7 7 7 7 7 4 7 4	a b a b c d c d [2].	Marg. III. 127.
	7 6 7 6 7 7 7 6	a b a b c c c b.	Marg. III. 123.
	7 4 7 7 4 7 4 6	a a b a a b b a.	Marg. III. 145.
	7 4 7 4 7 4 7 4	a b a b c d c d.	Marg. III. 132 [3].
9 vers	7 7 7 7 3 7 4 7 4	a a a a a b c b c.	Marg. III. 141 [4].
10 vers	7 7 7 7 7 7 7 7 6 6	a b a b c c d d e e.	Désert. 296-325.
12 vers	4 4 7 4 4 7 7 7 7 4 4 7	a a b c c b d d e f f g	Heptameron. Nouvelle XIX.

1. Toute la pièce est construite sur ces deus rimes.
2. Le dernier vers rime avec le 2e du quatrain : 7 e, 4 f, 7 e, 4 .
3. Se rattache à un refrain 7 e, 4 f, 7 e, 4 f.
4. Suit un refrain : 7 d, 4 c, 7 d, 4 c.

Digitized by Google

Les conclusions à dégager de ce tableau exigeraient une étude tecnique détaillée qu'il est impossible de faire ici. Bornons-nous à indiquer quelques caractères essentiels. La Reine emploie des vers de 4, 5, 6, 7, 8, 10, 12 sillabes, avec une prédilection marquée pour le vers de 8 et surtout pour celui de 10 sillabes. Elle s'est attachée à varier sans cesse, principalement dans ses comédies et dans ses chansons, les tipes de strofes dont elle use, mais il paraît difficile d'établir les raisons pour lesquelles elle choisit tel modèle ou le remplace par tel autre. Le tableau qui précède n'est pas complet, car il importerait de relever pour chaque tipe strofique les variantes qui proviennent de l'utilisation très différente des rimes masculines et féminines ; soit, par exemple, le sixain de vers de 5 sillabes employé dans les *Innocents* (711-784), voici les tipes successifs que l'on peut relever :

m m m′ f f m′.	m. m. m′. m″. m″. m′.
f f m m′ m′ m.	m. m. f. m′. m′. f.
f f f′ m m f′	f f f′ f″ f″ f′, etc.

Pareil relevé n'apprendrait pas grand' chose si ce n'est que la Reine entendait comme ses contemporains user de la plus grande liberté dans la disposition de ses rimes. Que si, par endroits, on relève un certain effort vers la simétrie, dans la *Coche*, par exemple, dans le début des *Trois Rois*, ou dans la *Comédie sur le Trépas du Roi*, où l'on note le très évident souci de prêter à chacun des personnages un nombre de strofes identiques construites sur un même tipe, le plus souvent on ne peut constater qu'un fait : la variété des ritmes employés par Marguerite, sans que rien permette d'expliquer ces changements. L'analise métrique descomédies telle que nous l'avons faite après Ch. Comte n'apprendrait rien. Tout au plus peut-on cons-

Digitized by Google

tater que les poèmes qui sont ou des narrations ou des méditations sont construits sur un tipe le plus souvent uniſorme (les *Prisons*, le *Triomphe de l'Agneau* ou le *Miroir de l'âme pécheresse* sont écrits en rimes plates, le *Dialogue* ou le *Navire* en tercets, le *Discord* en strofes de 7 décasillabes, l'*Oraison de l'âme fidèle* en strofes de 10 et 20 décasillabes, l'*Oraison à N.-S. J.-C.* en strofes de 14, 16, 17 et 18 décasillabes) tandis que les comédies, surtout les mistères, et les deus pièces publiées par A. Lefranc présentent une grande variété de ritmes. Où l'effort de la Reine est le plus sensible et le plus heureus, c'est dans les *Chansons spirituelles* où elle tente de trouver des formes strofiques adéquates aus sentiments qu'elle veut exprimer.

La question mériterait d'être reprise par un tecnicien. Nul doute qu'une comparaison attentive avec les ritmes employés par Marot ne fasse ressortir la réelle originalité de la Reine[1].

Pierre JOURDA.

1. Quoi qu'en dise E. Argus, p. 51, qui croit à une influence de Marot sur les *Chansons*.

Digitized by Google

UN ARGOT DE MALFAITEURS
PARLÉ DANS LE CANTON DE FRIBOURG A LA FIN DU XVIIe SIÈCLE

De la fin février au milieu de juin 1699, le Tribunal criminel de Fribourg eut à s'occuper, en de nombreuses séances, d'une bande de malfaiteurs qui, quelque tens auparavant, avaient opéré un peu partout dans le canton. A en juger d'après les indications d'un des inculpés, Pierre Page, en date du 15 juin, ces voleurs « étoint bien jusques au nombre d'une quarantaine, tous de ces jeusnes mendians qui voloient et deroboient tous [1] ». Le premier qui fut pris et qui, semble-t-il, était un des chefs de la bande, fut Joseph Nideger, fils de Hans Nideger, originaire du bailliage de Schwarzenbourg, converti au catolicisme et berger à Belfaux et à Corminbœuf : il était âgé de vint-deus ans environ. Un autre des chefs de la troupe s'appelait Saugettaz, de son vrai nom Pierre Page, du Saulgy près de Romont ; citons encore, parmi les personnages de segond rang, Jean le Soldat, Savoyard d'origine, à ce qu'il paraît, Claude le Savoyard, Jean Publiou, dit Montmelian, Jaque, surnommé le Hardi, de son vrai nom Jaque Chastalan, de « Morrens aus environs de Lausanne », et ses deus sœurs Marion et Jeane Chatelan, Charle et Claude Gleyvod d'Enney au bailliage de Gruyères. La bande était spécialisée dans les crochetages de troncs d'église : elle avait travaillé en particulier à Gruyères et à Marly, où non seule-

1. A[rchives de l']E[tat de] F[ribourg], Livre noir n° 17 ; 1699, 15 juin.

Digitized by Google

ment les compagnons avaient forcé les troncs, mais où ils avaient même emporté tout ce qui leur était tombé sous la main, médailles, crois, chapelets, cierges, rubans : à Marly, ils avaient même « rompu le bras d'une Nostre Damme..., et mangé à leur satiété des saintes hosties [1] ». Les vols de moindre envergure étaient chose courante : Saugetta et Jean Nideger avaient volé plus de deus quintaus de tabac à Épagny près de Gruyères, des fromages aussi dans le Simmenthal. Ils s'entendaient encore à dévaliser les châteaus : ceus de Villarsel et de Villars-sur Marly eurent leur visite, ainsi que celui de Blumisperg. Quant aus sœurs Chatelan, elles avaient comme spécialité de soutirer le lait aus vaches, dans les étables où on leur permettait de passer la nuit.

Toute la bande était fort superstitieuse. Bien qu'ils aient essayé de se rendre invisibles, en particulier en portant constamment sur eus quelques-unes des hosties volées dans l'église de Marly, ils n'y étaient jamais parvenus. Par contre ils avaient un moyen excellent, paraît-il, pour n'être pas pris : Charles Gleyvod avoue qu'ils « donnoient un morceau de ce qu'ils mangeoient au diable, disant que le nommé Cheyri disoit, que quand on fesoit cela les gens ne pouvoit personne attrapper de ceux qui deroboint, parce que le diable les gardoit. C'est pourquoi lorsqu'ils avaient fait proye et pillé quelque chose, ils disoient par ensemble : « Nous avons à cette heure à manger : il en faut donner un morceau au diable ». Et alors luy en donnoient toujours le premier morceau qu'ils luy jettoient loin ». Et ce morceau disparaissait, disaient nos voleurs, de façon mistérieuse : Saugetta, qui avait bien souvent fait ce geste, avoue que jamais plus on ne revoyait les portions d'aliments offertes ainsi à Satan. C'est Charles Gleyvod aussi qui, dans

1. AEF, Id., 1699, 10 mars.

Digitized by Google

son interrogatoire du 11 juin, a livré le texte — en patois naturellement puisque le patois était la langue courante à cette époque — de la prière qu'ils faisaient au diable ; ils disaient : « Faut donna on morchy au diablio, que noz gardei que nion noz attrapey » [1].

Et, pour ne point se faire prendre, pour pouvoir communiquer entre eus sans avoir à craindre des oreilles indiscrètes, ils eurent recours à un procédé qui, en soi-même, n'avait rien de bien nouveau : à un jargon qui leur était plus ou moins propre. Le 4 juillet 1699, en effet, Joseph Nideger, interrogé une fois de plus, déclara « que Saugetta et les autres avoient par ensemble un language particulier quand ils voulloient aller derober quelque part, et qu'alors ils parloient pour qu'on ne les pû pas comprendre [2] ». Ce langage, ajoute-t-il, avait été apporté de Bourgogne par Charles Gleyvod, comme ce dernier l'aurait dit lui-même [3]. Le secrétaire du tribunal a eu l'excellente idée d'insérer dans son procès verbal quelques mots et quelques frases de cet argot. Les voici [4] :

Les fromages : *des tors riondes*

Les serés : *dey boussons*

1. « Il faut donner un morceau au diable, qu'il nous garde [pour] que personne ne nous attrape ». Les deus formes *gardei* et *attrapei* sont des 3e p. du subjonctif accentuées sur la dernière sillabe : cf. O. Keller, *La flexion du verbe dans le patois genevois*, Biblioteca dell' « Archivum romanicum », série II, vol. 14, Genève, 1928, p. 128 sqq., et spécialement p. 130, § 73, note 1.

2. AEF, Id., 1699, 4 juillet.

3. Ce Charles Gleyvod ne fut pas arrêté en même tens que les autres membres de la bande : sans doute avait-il réussi à fuir. Mais il fut pris quelques années plus tard, à la fin septembre 1710 : il fut alors condamné a être pendu, par sentence du 5 octobre 1710, comme sacrilège pour avoir dévalisé des églises et comme faus monnayeur. Il était alors âgé d'environ 25 ans. (AEF, Livre noir nº 18 non fol.).

4. Pour plus de clarté, j'imprime en italiques les mots et les frases en argot.

Digitized by Google

Le pain : *dau zou*

L'argent : *de la billie*

Un bachs [1] : *une billie*

Faire du feu : *fere dau roubliou*

Battre du feu pour aller prendre du fromage : *fliocca roubliou por alla pitschi deis tort riondes.*

Prendre des chandelles pour clairer dans les caves pour dérober des fromages : *pitschi dey zandellons por bila eys carrets pitschi dey tors riondes.*

Chercher l'aumône : *pitschi la brequa.*

Nous voulons aller cette nuit tirer le lait aus vaches : *Noz vollin bila sta borreina carbolà les bolos les* [2] *cronies.*

Voulons-nous aller à l'église ? *Volin-no bila la dinna* ?

Il semble bien que Nideger ait prononcé d'autres frases encore en argot devant le tribunal ; mais le secrétaire a jugé suffisamment explicites celles qu'il nous a copiées, et il s'en est tenu là. Ce qu'il nous a conservé suffit d'ailleurs pour démontrer tout d'abord que le cadre, pour ainsi dire, dans lequel étaient employés les mots et les expressions argotiques de notre bande, était le patois franco-provençal parlé en pays de Fribourg dans ces dernières années du XVIIe siècle. Le pronom personnel *noz*, *no* « nous » répont au *nŏ* actuel ; les articles définis *dau* « du », *de la* « de la », *dey* « des », correspondent aus articles *dŏu*, *dĕ lă*, *dĕi* du patois parlé aujourd'hui encore ; le pluriel *eys* « dans les » se dit toujours *ĕi* ; l'article indéfini « une » se disait *una*, comme *ŭnă* actuellement ; la préposition « pour » était *por* en argot, comme elle est *pŏr* en patois maintenant encore ; le démonstratif « cette » se disait *sta*, de même qu'aujour-

1. Le *batz* était une monnaie fribourgeoise qui valait quatre sols ; il en fallait cinq pour faire une livre, et vint-cinq pour un écu bon.

2. Ce doit être une erreur du scribe : il faut probablement corriger en *eis cronies* « aus vaches ».

Digitized by Google

d'hui, dans les dialectes fribourgeois, on dit *stă* ou *etă*. Certains verbes étaient, de plus, exactement les mêmes en argot qu'en patois : « faire » se disait *fere* en argot, comme il se dit *fĕrĕ* actuellement ; « aller » se disait *alla*, comme on a *ălă* maintenant encore ; « nous voulons » et « voulons-nous », se disait dans cet argot *noz vollin* et *volin-no*, de même qu'en gruyérien actuel on dit *nŏ vŏlę̃* et *vĕlę̃i nŏ*.

Mais si le cadre était patois — comme l'est aujourd'hui celui de l'argot de Gumefens et de Sorens, dont a parlé M. Dauzat, d'après des notes de M. Bertoni [1] — bon nombre de mots que nous connaissons étaient bien des mots argotiques. Comme, nous l'avons vu, la spécialité de la bande était de dévaliser églises et chalets en particulier, la plupart des frases qui nous ont été conservées par le procès-verbal du secrétaire du tribunal criminel se rapportent à ces expéditions. Je donne ici la liste, par ordre alfabétique, des mots d'argot qui nous ont été transmis, en les rapprochant, lorsque j'ai pu le faire, des mots appartenant à d'autres argots franco-provençaus.

Bila « aller », dans les frases : *noz vollin bila...*, « nous voulons aller... » et *volin-no bila la dinna* ? « voulons-nous aller à l'église ? » Ce même mot se retrouve dans plusieurs argots du Jura et de la Savoie : d'après L. Croisier, le teratchu, ou argot des maçons et peigneurs de Sainte-Croix (Vaud) a *bilâ* « aller, partir » (Dauzat, p. 145) et, d'après M. Tappolet, *bĭla* « venir » (Dauzat, p. 150). Le faria, parlé à Annecy et à Thônes, a de son côté *bilâ* « mar-

1. A. Dauzat, *Les argots de métiers franco-provençaus*. Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes, sciences historiques et philologiques, fasc. 223, Paris, 1917, pp. 151-152. Ce même argot, dont je m'occuperai prochainement de façon plus approfondie, est également parlé par des vanniers à Bulle.

Digitized by Google

cher, partir, sortir, monter, escalader » (Dauzat, p. 174); le terratsu de Tarentaise a *billâ*, *bilantchê* « aller » (Dauzat, p. 196), et celui de Tignes connaît *bilâ*, *bilakâ* « partir » (Dauzat, p. 204). M. Dauzat, p. 41, rapproche de ce mot *bier* « aller » employé dans l'argot des malfaiteurs, et signalé en 1628.

Le procès-verbal traduit *pitschi dey zandellons por bila eys carrets* par « prendre des chandelles pour clairer dans les caves », d'où il s'ensuivrait que *bila* aurait eu le sens de « éclairer ». Je crois que c'est là une simple traduction par à-peu-près et que, dans ce passage aussi, *bila* signifie simplement « aller ».

Billie « argent », et *une billie* « un batz ». Ce mot est évidemment le même que *bille* « argent, monnaie », employé dans la segonde moitié du XVIIIe siècle par le mormé, soit argot des fondeurs de cloches de la Lorraine (Dauzat, p. 134). Le bellaud, argot des peigneurs de chanvre du Jura méridional, connaît aussi *bille* « argent, monnaie » (Dauzat, pp. 155 et 165). Le terratsu de Tarentaise a *bille* « argent » lui aussi (Dauzat, p. 196), tandis que celui de Tignes a *billi* f. pl. *billiet* « argent » (Dauzat, p. 204). D'après Sainéan [1], le mot se trouve déjà dans le glossaire de Guillaume Bouchet (1598). Cf. Sainéan, *op. cit.*, t. II, p. 288.

Bolos, pl. « lait », dans *carbolà les bolos eis cronies*, « tirer le lait aus vaches ». Je ne puis rapprocher ce terme d'aucun autre mot argotique ayant le sens de « lait ».

Borreina « nuit », dans la frase *noz vollin bila sta borreina*, « nous voulons aller cette nuit ». Le mot n'est pas inconnu aus autres argots franco-provençaus : à Gumefens on a *bruna* « soir » (Dauzat, p. 152) ; à Sainte-Croix, le terratchu a *brinna* s. f. « soir, nuit » (Dauzat, pp. 145 et

1. L. Sainéan, *Les sources de l'argot ancien*, t. I, Paris, 1912, p. 173.

Digitized by Google

148); le terratsu de Tarentaise connaît *brinna*, *brainna* s. f. « nuit » (Dauzat, p. 197) ; à Montmorin (Hautes-Alpes), les moissonneurs disent *borna* «nuit » (Dauzat, p. 209). Le mot passe même les Alpes : dans le Val Soana, on dit *brü'na* « nuit » en argot (Dauzat, p. 220), et à Locana *brüna* « soir, nuit » (Dauzat, p. 229). M. Dauzat, pp. 120-121, dit qu'en argot la nuit est appelée uniformément la « sombre » ou la « brune » : le premier terme, provenant du prov. *sorn*, serait dû à l'entremise de l'argot français. Et c'est par un croisement des deus mots *brune* et *sorn* qu'il explique la forme *borna* de Montmorin, qui se rapproche le plus de notre *borreina*. Ce mot se trouve déjà lui aussi dans le Glossaire de Guillaume Bouchet (1598), sous la forme *brune* : cf. Sainéan, *op. cit.*, t. I, p. 173, et t. II, p. 299.

Boussons « sérés, genre de fromage très maigre ». Je ne connais aucun terme analogue pouvant être rapproché de ce mot. Peut-être est-il en rapport avec « bosse », par allusion à la forme du fromage.

Brequa « aumône », dans la frase *pitschi la brequa* « chercher l'aumône ». Je ne puis faire appel ici qu'à *broque* « liard » employé dans l'argot du XVIIe siècle, d'après la *Vie généreuse des mercelots* (1596) : cf. Dauzat, p. 23, et tout particulièrement Sainéan, *op. cit.*, t. I, pp. 146, 166 et 102, et t. II, pp. 298-299.

Carbola « tirer le lait d'une vache [sans la permission du propriétaire] », dans la frase *carbolà les bolos eis cronies*, « tirer le lait aus vaches ». Pour ce mot encore, les argots étudiés par M. Dauzat n'ont pas de terme analogue. Peut-être faut-il y voir un dérivé de *carpa* « voleur », mot employé à Locana (Dauzat, p. 229), et le rapprocher du v. *carpir* « voler » employé dans le même argot. Il est possible aussi que le mot *carbolà* « tirer le lait » soit un com-

Digitized by Google

posé dont le segond terme *-bolà* devrait être mis en rapport avec *bolos* « lait » employé précisément dans la même frase : la première sillabe *car-* serait due à *carpir*, *carpa*. On sait que les composés du type verbe + substantif sont connus des argots (cf. Dauzat, p. 65), spécialement du terratsu de Tarentaise ; mais dans la liste qu'en donne M. Dauzat, je ne trouve pas de verbes dérivé d'un composé de ce genre.

Carrets « caves », dans la frase *por bila eys carrets pitschi des tors riondes*, « pour clairer [lisez : aller] dans les caves [pour] dérober des fromages ». Bien que notre texte donne clairement *carrets*, je crois que c'est là une erreur du scribe pour *cavuets*. *Carrets*, en effet, ne correspond à rien dans les autres argots, tandis que le terratsu de Tarentaise connaît *cavetse* « cave » (Dauzat, p. 197), de même que le bellaud du Jura, d'après l'abbé Michat, a *cavuche* « cave » (Dauzat, p. 166). Sur ces suffixes *-èche* et *-uche*, cf. Dauzat, p. 73.

Cronies « vaches », dans la frase *carbolà les bolos eis cronies*, « tirer le lait aus vaches ». Le terratsu de Sainte-Croix, d'après M. Tappolet, a *kọ̀rnẹ́* « bœuf » *kornẹ́la* « vache » (Dauzat, p. 150), et le terratsu de Tarentaise a lui aussi *cornéla* « vache » (Dauzat, p. 197). Il s'agit évidemment, comme l'a reconnu M. Dauzat, p. 105, d'une désignation de l'animal d'après une de ses particularités extérieures, soit ses cornes : cf. *cornante* « vache » dans l'argot du XVIIe siècle, Sainéan, *op. cit.*, t. I, p. 165, etc., et t. II, p. 318.

Fliocca « battre, faire [du feu] », dans la frase *fliocca roubliou por alla pitschi dey tors riondes* « battre du feu pour aller prendre du fromage ». Ce verbe est sans doute le même que *fiocca*, *flocca*, *flouqué* « couper » du bellaud du Jura méridional (Dauzat, p. 156), ortografié *flocca* par l'abbé Michat (Dauzat, p. 167) ; le terratsu de Tignes a *fioca*

Digitized by Google

« perdre » (Dauzat, p. 205), et l'argot de la Vallée d'Aoste, *floco* « voleur », *floqué* « voler, prendre » (Dauzat, p. 213). Mais si la forme extérieure est identique, les sens sont un peu différents : notre mot, d'après la traduction du procès-verbal, devrait signifier « battre [le briquet], faire [du feu] » tandis que dans les autres argots il a la valeur de « couper, perdre, voler, prendre ». Ce mot était vraisemblablement, dans les divers jargons, un verbe à sens très général, très élastique, qui ne prenait de signification précise que par son contexte : tel le mot *faire* dans l'argot moderne.

La dinna « église » : *bila la dina* [1] signifie « aller à l'église ». Le mormé de Lorraine a *lantainne, lantonne antonne* pour « église » (Dauzat, p. 138), et le terratsu de Tarentaise connaît *deinna* « église » et dit *a la deina* « à la messe » (Dauzat, p. 198). Ce terme doit certainement être ramené à *l'antonne, entonne* « église » de l'argot, signalé en 1628 (Dauzat, p. 23, et spécialement Sainéan, *op. cit.*, t. I, pp. 194, 218, et t. II, p. 337), mot qui lui-même se rapproche de l'argot *antifle, antiffe, entiffe, entiffle* « église » (Sainéan, *op. cit.*, t. II, p. 270). Notre grafie *la dinna* doit représenter sans doute une prononciation plus ou moins voisine de *la dẹna* provenant d'un *l'antẹna* remontant lui-même à un *antonne* : la grafie *-inna* s'expliquerait par une fausse régression, les patois fribourgeois en particulier réduisant à *-ẹna* les finales *-ina* et *-ona*.

Pitschi « prendre, dérober », dans *alla pitschi deis tors riondes* « aller prendre du fromage » et *pitschi dey tors riondes* « dérober des fromages », « chercher », dans *pitschi la brequa* « chercher l'aumône ». D'après l'abbé Cerlogne, l'argot valdôtain connaît le verbe *pëtsé* « demander » (Dau-

1. Je croirais volontiers qu'il y a ici un mot oublié par le scribe : la frase a sans doute été *bila a la dinna*.

Digitized by Google

zat, p. 214). M. Dauzat, p. 59, fait venir cette forme — ce qui me paraît douteus, l'évolution sémantique ne s'expliquant guère — du piém. *spetsa* « attendre », auquel il ramène aussi le verbe *petsencher* « chercher » — apparenté certainement à notre *pitschi* — connu du terratsu. Je me demande si notre mot ne devrait pas être plutôt rapproché de *piger*, Sainéan, *op. cit.*, t. II, p. 420.

ROUBLIOU « feu », dans *fere dau roubliou* « faire du feu » *fliocca roubliou* « battre le feu [=le briquet] ». Comme l'a reconnu M. Dauzat, p. 101, ce mot, connu de la plupart des argots franco-provençaus, remonte à un ital. *robbio* « rouge ». Le terratchu de Sainte-Croix a *rublyè* « feu» *roublliā* « brûler » (Dauzat, pp. 148 et 151), le bellaud a *reubbia* « brûler » et *roubbio* « feu » (Dauzat, pp. 158 et 158; cf. également pp. 163 et 170); le faria connaît *roubio* « rouge », s. m. « feu »; *roubia*, s. f. « feu »; *roubiā* « chauffer, se chauffer » (Dauzat, 176); le mot existe aussi en ménédigne de Morzine, dans le mourmé de Samoëns, le terratsu de Tarentaise et l'argot de la Vallée d'Aoste (Dauzat, pp. 178, 192, 201 et 214).

TORS RIONDES « fromages ». Cette expression ne se retrouve à ma connaissance, dans aucun autre argot : elle doit son origine sans doute à la forme des fromages de Gruyère qui, lorsqu'ils étaient empilés en particulier, ressemblaient à des « tours rondes ».

ZOU « pain ». Ce mot est le même que *dzo* « pain », connu du bellaud du Jura méridional d'après Vingtrinier (Dauzat, p. 162); le faria d'Annecy et de Thônes a également *zou* « pain » (Dauzat, p. 176) et *çhou* (Dauzat, p. 174), le terratsu de Tarentaise *dzou* « pain » (Dauzat, p. 198), et l'argot valdôtain *dzou* « pain ». L'origine du mot est obscure : cf. Dauzat, p. 108.

Les renseignements que nous possédons sur notre argot

Digitized by Google

de malfaiteurs ne sont pas très nombreus, on l'a vu. Ils suffisent néanmoins à nous montrer qu'il était apparenté de très près à d'autres parlers semblables qui ont survécu jusqu'à nos jours : à ceus de Sainte-Croix et de la Savoie, en particulier, qui peut-être proviennent d'ailleurs d'une source commune. Notre argot a-t-il subi d'autres influences? Il est difficile en tout cas de les démêler, ces influences, si elles existent. Gleyvod aurait rapporté son mode de parler de Bourgogne : mais il ne me paraît pas qu'il y ait rien de tipiquement bourguignon dans les frases qui sont restées de notre langage fourbesque. Tous les rapprochements que l'on peut faire, au contraire, ramènent plutôt au Jura et à la Savoie. Peut-être faut-il entendre ce mot de Bourgogne dans un sens très large : peut-être s'agirait-il de la Franche-Comté; peut-être aussi ces argots, que nous trouvons très localisés aujourd'hui, l'étaient-ils moins à la fin du XVIIe siècle : Gleyvod aurait pu, de la sorte, l'apprendre véritablement en Bourgogne.

Jusqu'à quel point aussi notre argot était-il personnel, s'était-il montré créateur ? C'est là encore une question presque impossible à résoudre. Le fait est que je n'ai pu retrouver ailleurs des mots correspondants à nos *boussons* « sérés », *bolos*, « lait » *tors riondes* « fromages ». Étaient-ce là des créations de notre argot fribourgeois ? Les autres argots apparentés, argots de peigneurs de chanvre, de chaudronniers ou d'autres petits métiers, ne possèdent pas de mots analogues. Non point qu'ils n'aient pas de mots pour désigner les trois produits laitiers en question : mais, étant donné que notre bande de malfaiteurs, comme nous l'avons vu, était spécialisée dans les dévalisages de chalets, il n'y avait rien que de très naturel à ce qu'elle eût un vocabulaire particulier pour ce genre d'opérations. Ce vocabulaire, à dire vrai, se l'est-elle fait, ou l'a-t-elle

Digitized by Google

emprunté quelque part? Il n'est pas dit qu'elle n'en ait pu emprunter les termes à des argots voisins qui ont pu disparaître en tout ou en partie ; mais il n'est pas dit qu'elle ne les ait créés elle-même. Avec ces termes imagés, ces « tours rondes » et ces « boussons », nos inventeurs, si inventeurs il y a eu, étaient en tout cas dans la bonne tradition argotique.

Paul Aebischer.

Digitized by Google

MÉLANGES

IMAGES EFFACÉES [1]

22. *Parier* terme de jeu. — Le verbe *parier*, terme de jeu, offre un exemple intéressant de l'introduction d'une image dans un terme abstrait, et de la modification de sens que cette image peut produire, et qu'elle peut laisser dans le mot en s'effaçant elle-même.

Parier, en soi, n'exprime qu'une idée abstraite d'égalité, celle que soutient la racine *parem*, fr. *pair* [2]. En l'employant comme terme de jeu on y a introduit la notion ou l'image d'un enjeu qu'on s'expose à perdre ou à doubler. Parier cent francs, ou 100 contre 10, par exemple, quand on joue aux cartes, ou aux courses ou à n'importe quel jeu, c'est engager une somme ou une valeur quelconque, qui doit être doublée ou multipliée par un autre coefficient que 2, dans une éventualité déterminée, mais à risque *égal* entre les deux parieurs. Ainsi l'idée de jeu, introduite dans un mot qui, par lui-même, exprime une égalité aboutit à l'idée de risque égal, qui fait que le parieur perd sa mise ou la double selon que l'une ou l'autre des deux éventualités envisagées se produit.

On parie pour celle des deux éventualités que l'on estime plus probable. On manifeste ainsi la conviction qu'elle se produira. *Parier* c'est donc affirmer non pas que le fait aura lieu,

1. Voir Revue de 1929, p. 151-169.

2. « La Varenne... est parvenu à *parier* avec ses ministres [à s'égaler à eux], à se faire compter par les plus grands seigneurs ». (Saint-Simon cité par Littré).

Digitized by Google

comme disent les dictionnaires, mais qu'on est convaincu qu'il aura lieu. Les dictionnaires traduisent *parier*, terme de jeu, antôt par affirmer, tantôt par soutenir que le fait aura lieu, ou par les deus. *Soutenir* est doublement inexact, car il introduit une idée de protestation contre l'opinion de l'interlocuteur qui est tout à fait absente de la signification du verbe *parier*. Mais « affirmer que le fait aura lieu » est aussi une définition inexacte, car on n'affirme que son propre sentiment et non pas la réalisation ultérieure du fait.

Le sens de *parier*, terme de jeu, ainsi établi, il est arrivé qu'on a éliminé le gage aventuré et par suite le risque. Quand on dit « je *parie* qu'il viendra ce soir », on ne court d'autre risque que celui de se tromper, l'enjeu disparaît ; et, par une conséquence de cette élimination, il ne reste que l'idée de « exprimer sa profonde conviction que le fait aura lieu », ce qui est, je pense, la bonne définition. Ainsi *parier*, en soi, n'exprime qu'une idée d'égalité. En y ajoutant la notion d'*enjeu* on y a introduit l'idée d'exprimer la conviction qu'un fait aura lieu, conviction appuyée par un gage. Quand la notion d'enjeu s'efface, elle ne disparaît pas tout entière, elle laisse dans le mot l'idée de conviction qu'elle y a introduite.

Quand on dit « je parie cent francs qu'il arrivera le premier », sans penser vraiment à parier cette somme et sans que personne se déclare pour tenir le pari, on exprime en réalité l'idée abstraite d'une conviction personnelle, mais on a le sentiment de la comparaison primitive avec le cas où on fait un vrai pari. Quand on dit : « je parie qu'il arrivera le premier », sans penser le moins du monde à un enjeu, il n'y a plus de *pari*, plus d'image. *Parier*, dans cette acception, est redevenu terme abstrait, avec un sens nouveau ; et de même au conditionnel « je parierais que », mais ici, à la réflexion, on retrouve l'image. Elle est immédiatement sensible dans « il y a gros à parier que... » où toutefois elle s'est un peu obscurcie ; il faut un petit effort pour se rendre conte du sens précis : « La chose est presque certaine, on pourrait parier gros sans risque ».

23. *Filer doux*. Les diverses acceptions intransitives de *filer*

Digitized by Google

supposent, à l'origine, une comparaison avec le mouvement rectiligne du fil de la quenouille. Mais il est certain que, lorsque nous disons aujourd'hui *Paul a filé*, au sens de « il s'est esquivé, » nous exprimons une idée abstraite qui n'a plus aucun rapport avec le mot fil. De celui qui s'esquive discrètement, pour être plus sûr de n'être pas retenu, on peut dire qu'il file « en douceur » ou « doux », c'est-à-dire sans éclat, sans attirer l'attention. Cet acte fisique a pu être à son tour la matière d'une comparaison pour exprimer l'acte moral de celui qui tâche humblement d'esquiver des reproches possibles, et dont on dit qu'il *file doux* [1]. Là encore, nous ne sentons plus l'image initiale de *filer doux* = « s'esquiver doucement » (Littré, fin du 15°).

24. *Sa bête noire.* Dans la valeur de « la personne ou la chose qu'on déteste le plus », cette locution, aux XVIIe et XVIIIe siècles, était souvent abrégée en « sa bête » (car l'épithète « noire », explicite ou sous-entendue, est indispensable au sens, et il est impossible qu'on ait commencé par dire « sa bête, » sans épitète). Mme de Sévigné (Littré, 8° du mot BÊTE) dit de Larochefoucauld : « Pour les femmes, elles étaient toutes *ses bêtes* ; à peine pouvait-il souffrir ses parentes ». Saint Simon, parlant de Pontchartrain : « Un amiral était *sa bête*, et un amiral bâtard du roi son bourreau ». Quelle est la *bête noire* qui a fourni à l'origine cette comparaison, à laquelle nous ne songeons guère aujourd'hui quand nous employons la locution ? On appelle « bêtes noires » les cafards, et aussi les sangliers, leurs femelles et leurs marcassins. C'est évidemment la segonde expression qui convient ici pour le sens, car « la personne qu'*on déteste le plus* », comme disent les dictionnaires, n'aurait pu être comparée à un cafard, bête pour laquelle on a simplement de l'aversion, tándis que le sanglier, dont la rencontre est redoutable, inspire la crainte et pouvait être « détestée ».

1. Le D.G., suivi par Larousse, rattache ce *filer doux* à un problématique « filer doux » au sens de « tirer doucement le fil de peur qu'il ne se rompe ».

Digitized by Google

25. Chercher un très petit objet dans un tas, *une aiguille dans un tas* de foin, *des pous dans la paille* qui a servi de lit à un hôte suspect, *la petite bête* dans les ouvrages de l'esprit, peut être l'expression simbolique d'une opération particulièrement difficile à réaliser (recherche de l'aiguille dans le foin, des pous dans la paille) ou d'une critique méticuleuse des plus minimes incorrections, plus ou moins réelles, d'un écrivain (chercher la petite bête). Il n'est pas douteus que, dans cette dernière expression, bien que nous n'y songions guère en l'employant, *la petite bête*, ce soit *le pou*. Il est singulier qu'aucun de nos dictionnaires n'enregistre cette locution si courante dans le langage des intellectuels : « chercher la petite bête ». Mais on relève dans Saint-Simon le verbe *pouiller* au sens de *critiquer à outrance*, où évidemment la signification primitive de chercher « la petite bête » s'était effacée. Il dit, en parlant de M. de Bauvilliers : « Je me licenciai à la *pouiller* un peu de ne pouvoir ni connaître les gens ni souffrir qu'on les lui fît connaître ». De ce verbe *pouiller*, ainsi décoloré, on a tiré le substantif verbal *pouilles*, de la locution du XVIIIe siècle « dire des *pouilles* », au sens de « faire des reproches mêlés d'injures » (Voyez les exemples dans Littré au mot *Pouilles*). Dans cette locution, en substituant *chanter* à *dire*, « chanter *pouilles* à quelqu'un », on a marqué cette nuance que les reproches étaient exagérés dans leur teneur ou dans le ton, comme la parole « chantée » substituée à la parole « dite ». Cf. : « Que *chante*-t-il là » à côté de « Que dit-il là ».

26. *Sujet à caution.* Cette expression repose sur une comparaison : la personne dont on se défie est comparée à un débiteur peu solvable, dont on exige une *caution*. Mais, lorsque nous disons aujourd'hui : « Il est sujet à caution », nous ne pensons aucunement à une caution, il n'y a plus de comparaison. Nous entendons : « Il ne doit pas être cru sur parole ».

L. C.

Digitized by Google

NOTES SUR LE VOCABULAIRE DE L'AVIATION

Le vocabulaire de l'aéronautique comprent deus couches, d'âges différents.

A la fin du XVIIIe siècle, avec la *Montgolfière*, sont nés — sans parler de quantité de noms d'essai qui n'ont pas vécu, comme *globe* = ballon, *globiste* = aéronaute — les mots *aérostat*, *aérostation*, *aérostatier*, devenu *aérostier*. Avec *ballon*, *aéronaute*, *aéronef*, *aéronautique* et, plus tard, *dirigeable* (adj. et nom) ce sont à peu près tous les termes qui se soient vulgarisés, jusqu'au moment où l'aviation est entrée dans la période trionfante. Alors est apparue une nouvelle série de vocables.

« Mahon, 3 janvier 1927. —

L'hydravion français *trimoteur* Météore, ayant à bord un équipage de trois hommes et allant de Marseille à Alger, a dû *amerrir* dans le port de Ciudadela, par suite du mauvais temps. L'appareil, n'ayant pas l'autorisation de *survoler* le territoire espagnol restera à Ciudadela... » (Journaus)

Il y a vint deus ans, en 1908, les mots *hidravion*, *trimoteur*, *amérrir*, *survoler*, étaient inconnus. *Aviation*, *aviateur*, *avion*, *aéroplane*, existaient déjà et c'est précisément en 1908 qu'on a commencé à les employer couramment : l'année 1908 est celle des premiers voyages de Farman et de Blériot et des essais de Wright en France. L'aviation fut révélée au public.

Aviation.

Formation. — Alors que la plupart de nos dérivés en -tion, -ition -ation, sont faits sur des radicaus de verbes, *aviation* est formé sur un radical de nom (avi-s). Le verbe *avier* n'existait pas au préalable.

Date. — On trouve dans Littré, Supplément : « *Aviation*, procédé par lequel les oiseaux volent et qu'on cherche à imiter pour se diriger et se soutenir dans les airs » — « Laissons de

Digitized by Google

côté, pour cette fois, le mode de locomotion des oiseaux, l'*aviation* comme disent depuis quelque tens — malheureusement pour nos oreilles — les gens qui voudraient nous inventer des ailes — Edmond Perrier, *National* de 1869, 8 mai 1869. »

Le mot a pénétré lentement dans la langue générale. C'est en 1908 que les journaus l'ont fait connaître à tous.

Sens. — Les sens actuels du mot *aviation* sont les suivants :

1. *L'art de voler* en utilisant l'*avion*. (Il est douteus, en dépit de l'étimologie, que l'*aviation* imite le vol de l'oiseau.)

2. Toute *organisation* qui utilise les avions : L'aviation militaire, l'aviation civile, l'aviation commerciale.

Brigade, régiment d'aviation. L'aviation est la cinquième arme.

3. La *construction* des avions : usine d'aviation. Groupe d'ouvriers d'aviation.

Avion.

Formation. — Le mot a été créé par Clément Ader. Il a donné ce nom à sa troisième machine volante (l'Avion n° 3) mais, dans son esprit, c'était un nom commun.

Il avait jugé bon de substituer *avion* au mot *aéroplane*, qui existait déjà, parce que ce dernier lui semblait impropre pour ses machines volantes, qui ne présentaient pas de surfaces *planes* (v. plus loin, *Aéroplane*).

La tendance de la langue, pour former des noms d'engins est d'employer le suffixe -eur, -teur, -ateur (souvent au féminin, à cause de l'idée latente de machine). On verra plus loin *aviateur* comme nom de machine. En 1891, Gustave Trouvé présentait à l'Académie des Sciences une machine volante qu'il appelait *Aviateur-générateur-moteur-propulseur*. Ader a fait preuve d'originalité en préférant le suffixe *-on*.

Dans une note rédigée en 1898[1] Ader disait : « Vu son origine, cette appellation (*avion*) peut entrer dans toutes les langues. »

1. Clément Ader, *L'aviation militaire*, 5e éd., revue et corrigée, Berger-Levrault, 1914.

Digitized by Google

Il est exact que le radical, étant latin, est universel, mais, en fait, le mot est resté exclusivement français.

Date. — On lit, dans la note citée plus haut (1898) : « Nous avons dit — c'était peut-être vers 1875 — que la dénomination d'*avion* dérive du latin *avis*... Nous continuerons à nous servir du mot *avion*, que nous avons déjà fait connaître et adopter par beaucoup d'officiers. »

L'invention du mot — ignoré de Littré — remonte donc assez loin. Mais il ne s'est vulgarisé qu'à partir de 1914. Le public, auparavant, disait plus volontiers *Aéroplane*. *Avion* est le mot adopté officiellement dans l'armée (sans doute sous l'influence d'Ader). Il est devenu familier aus soldats de la guerre et les communiqués ont contribué à le répandre.

Sens. — Certains dictionnaires scolaires récents (1920 à 25) donnent cette définition : *aéroplane militaire*. En fait, *avion* n'a pas ce sens restreint, puisqu'on dit d'une part *avion militaire* et d'autre part, *avion postal*, *avion commercial*, *avion de tourisme* *avion de sport*. Les dictionnaires mis à jour en 1926 ont rectifié. *Avion* = *aéroplane*.

La définition de l'*avion* est forcément longue. C'est, dit un ouvrage de vulgarisation [1] « un appareil qui utilise la pression de l'air sur une surface oblique, mobile à l'aide (*sic*) [2] d'un propulseur, de façon à produire sur cette surface une poussée capable de soutenir l'appareil en l'air, la propulsion étant obtenue par l'excédent de force motrice. »

Dérivés et composés. — On a formé après la guerre le diminutif *avionnette* = avion de petites dimensions. « L'aviateur Albert a établi le record du monde d'altitude pour avions légers sur une avionnette. » (Journaus du 22 juin 1927.)

Avielle créé en 1919, désignait un avion dont le moteur était une biciclette. (On a dit aussi *aérocicle*.) A l'heure actuelle, *avielle*, se dit parfois pour *avionnette*.

1. *Encyclopédie par l'image* (Hachette)

2. Inconvénient de l'*adjectif* au lieu du *verbe* (*mobile* au lieu de *qui peut se déplacer*).

Digitized by Google

Sur le modèle de *timbre-poste*, l'Administration des P.T.T. a créé le terme *correspondance-avion* (lettre transportée « par avion » et passible d'une *surtaxe-aérienne*).

Porte-avion, adjectif composé, s'applique aus navires (voire aus dirigeables) aménagés pour emporter et recueillir des avions.

Hidravion désigne un avion muni de flotteurs, pour se poser *sur l'eau*. C'est un composé hibride gréco-français, comme il y en a tant. On a dit aussi, mais ces termes sont abandonnés, *hidroavion*, *hidroaéroplane*, et *hidroplane*.

Hidraviation apparaît dans quelques journaus en 1927.

Aviateur.

Date. — *Aviateur* n'est pas contemporain de *aviation*. Il ne figure pas dans Littré et n'apparaît dans les dictionnaires usuels que vers l'année 1900.

Formation. — *Aviateur* est à *aviation* ce que *navigateur* est à *navigation*. Mais le parallélisme des formes n'entraîne pas celui des sens. Il aurait très bien pu se faire que *aviateur* ne signifie pas *celui qui vole en avion*. On va le voir.

Sens. — Les dérivés en -eur, -teur, -ateur, sont adjectifs ou noms. Ils s'appliquent à des engins ou à des agents. *Mitrailleur*, nom d'agent, est aussi adjectif dans *fusil-mitrailleur*. *Moissonneuse*, nom d'agent féminin, est aussi nom de machine.

Aviateur a été employé comme adjectif et comme nom de machine, avant de devenir nom d'agent.

Nous trouvons dans les dictionnaires vers 1900 : « *Aviateur, trice*, adjectif : qui sert à l'aviation : Appareil aviateur, machine aviatrice.

« Nom masculin : Machine volante. — Ingénieur qui s'occupe d'aviation. »

L'emploi d'*aviateur*, comme adjectif, se trouve chez Clément Ader : L'armée *aviatrice* (là où nous disons : l'aviation militaire) Stratégie, tactique *aviatrice* (...de l'aviation) — Le génie *aviateur* (dans l'armée actuelle, les *ouvriers d'aviation*). Dans un article de la *Revue des Deux Mondes* (1er avril 1926) intitulé

Digitized by Google

L'aviation triomphante, M. Charles Richet emploie les expressions *machine aviatrice*, *industrie aviatrice*.

Aviateur comme nom de machine : « Nos *aviateurs* sont des aéroplanes » dit la Revue du 15 nov. 1908 (Le *Sport de l'aviation*, Pierre Piobb), et plus loin : « On souffre du froid, *en aviateur* ».

A l'heure présesente, *aviateur* s'emploie fort peu comme adjectif, jamais comme nom de machine. Il signifie presque exclusivement : *Celui qui fait métier de voler en avion* (féminin : *une aviatrice*).

Rien ne s'oppose, en principe, à ce que l'*aviateur* s'appèle *aéronaute*, puisque l'avion est un *aéronef*. Mais on réserve *aéronaute* à celui qui vole en ballon. Cependant l'*aviation*, dans la terminologie militaire, est une branche de l'*aéronautique*.

Aéroplane.

Formation. — Nous trouvons dans les dictionnaires cette étimologie : *aer* et *planer*.

Faut-il admettre que l'élément *-plane* soit un substantif (adjectif ou nom?) d'origine verbale, comme *-grafe*, *-fère*, *-vore*?

Ader lui attribue une autre valeur. « Nous pensons, dit-il, que [l'appellation d'avion] convient mieux que celle d'*aéroplane* donnée, il y a quelque cinquante ans, aux appareils à *surfaces planes* pouvant se maintenir dans l'air en lui présentant une inclinaison appropriée par rapport à l'horizontale... Dans les appareils dont nous allons nous occuper, il n'y a rien de *plan*, les parties sustentatrices sont au contraire *concaves*, ce qui a amené quelques personnes à les désigner par *aérocourbes* ou *aérocaves*, par dérision. »

Notons qu'en 1871, on avait appelé *planofore* [1] une machine volante soutenue par des *plans*.

Mais il est certain que l'étimologie qui rattache *-plane* au verbe *planer* existe dans l'esprit de nombreus Français.

1. Tous ces noms d'engins sont plus ou moins adroitement forgés. Ordinairement l'élément -fore signifie : *qui porte*. Qu'a voulu dire l'inventeur?

Digitized by Google

S'il s'agit de *plan*, comment expliquer la consonance féminine de *aéroplane* ? Là où nous voulons parler de *plan*, nous disons *monoplan*, *biplan* etc.

M. Charles Richet (article cité) croit se rappeler que le mot *aéroplane* a été employé pour la première fois par Cayley, un Anglais qui a, le premier, fait la téorie d'une machine volante plus lourde que l'air. Or l'anglais *plane* a le sens de *plan*. Aujourd'hui, l'anglais dit *monoplane* quand le français dit *monoplan* Nous ouvrons un dictionnaire anglais et nous trouvons, au mot *aéroplane*, cette étimologie latine : *aer* et *planus* = *plane*[1].

Aéroplane nous viendrait-il d'Angleterre et sa consonance féminine s'expliquerait-elle par l'anglais *plane* = plan, plutôt que par une parenté directe avec le verbe *planer* ? Nous chercherons à le savoir. Pour le moment nous n'avons pu aller plus loin que ce point d'interrogation.

Date. — Employé, sauf erreur de la part de M. Ch. Richet, dès le début du XIXe siècle, puisque le traité de Sir John Cayley date de 1809 — remontant seulement, selon Ader, aus environs de 1850 (*il y a quelque cinquante ans*, écrivait-il en 1898) — appliqué en 1855, à une machine volante, — ignoré de Littré et du D. G., — absent des dictionnaires scolaires jusqu'aus refontes d'après-guerre, — encore peu connu, dit M. Ch. Richet, en 1893 (mais nous le trouvons, dès 1904, dans La Revue), — ce n'est guère que depuis 1908 que le mot *aeroplane* est connu de tous.

Il y a avantage, pour savoir la date de naissance d'un nom d'engin, à connaître celle où l'engin a été inventé, parce que c'est ordinairement l'inventeur qui forge le nom. Mais il reste à déterminer la date où le nom a pénétré dans la langue commune. Or, depuis sa fabrication, il a pu rester longtens inconnu du public, demeurer de longues années dans le vocabulaire d'un cercle de chercheurs. *Aéroplane* était familier aus curieus de l'aviation bien avant que la foule ait appris à le connaître, en même tens que la machine qu'il désigne.

1. Actuellement, on dit plutôt, en Angleterre, *airplane*, et par abréviation : *plane*.

Digitized by Google

Aérobus.

Aérobus (copié sur *autobus*, qui a entraîné aussi *électrobus*) semble devoir se conserver.

Autobus n'est peut-être pas aussi monstrueus qu'on le dit. L'abréviation londonienne de *omnibus* est *bus*. Il est possible que *autobus* nous vienne d'Angleterre. *Auto* serait ici l'abréviation de *automobile*.

L'*aérobus* est proprement un *omnibus aérien* ; il sert aus transports en commun.

On dit aussi *berline aérienne*.

Survoler.

Survoler existait avant 1912. C'est un de ces mots que les communiqués de la guerre ont contribué à vulgariser.

Il a ses titres de noblesse, puisque le latin dit *supervolare* (*supervolare orbem* dans Ovide)

Amérir.

Tout a été dit sur *amérir*, son ortografe et l'extension de son sens. Cf. *Revue de phil. française*, 1927, pp. 82 et 84.

Voici qu'après les deus r analogiques de *atterrir*, nous sommes menacés de deus *m*. Certains tipografes impriment *ammerrir*.

Monoplan, *biplan*, *triplan* et *multiplan*.

Ces adjectifs, qui datent de 1908, deviennent facilement noms : Un *avion monoplan* ou *un monoplan*.

Monomoteur, *bimoteur*, *trimoteur* et *multimoteur*.

Ces adjectifs, de date plus récente (nous n'avons pu préciser). sont aussi des noms.

« Pour l'établissement de la liaison aérienne entre la France et l'Amérique du Sud, même réduite à un service bi-hebdomadaire, il faudra une flotte de 200 avions *monomoteurs* et de 40 hydravions *multimoteurs*. » (Journaus du 8 février 1927.)

Monoplace, *biplace*.

« L'avion *de chasse*, dit un conférencier militaire, est *monoplace*, très rapide et très maniable, de très haut *plafond*...

Digitized by Google

« L'avion de *bombardement de jour* est *biplace*. C'est un *moyen porteur*...

« L'avion de bombardement de nuit est biplace et *gros porteur*... »

En parlant d'une automobile, on ne dit pas *monoplace*, *biplace*, mais : une *automobile une place*, *deus places*. Ce sont de ces compléments sans préposition que signale M. Brunot (confitures pur sucre, drap pure laine, etc.). Leur origine est, semble-t-il, dans le langage abrégé des catalogues commerciaus ou des réclames. Le langage parlé est influencé par des *indications* imprimées de ce genre : « La 12 ch. Hotchkiss conduite intérieure 5 places 2 portes luxe. »

Plafond.

Le *plafond*, c'est la hauteur au-dessus de laquelle ne peut s'élever tel avion.

Ce terme est fréquemment employé depuis quelque tens, quand on parle chiffres : « La température du malade atteint son plafond le soir. »

Est-ce à l'aéronautique qu'on a emprunté cette métafore ? Est-ce l'aviation qui l'a prise à la langue courante ?

Plafonner se dit pour : atteindre le plafond = la hauteur maximum. Le verbe existait déjà, en d'autres sens.

Looping.

Looping est un raccourci de *looping the loop* = bouclage de la boucle. C'est un participe — nom d'action comme l'anglais en forme à volonté. Sa prononciation a été transportée dans notre langue de façon satisfaisante.

C'est en 1903 qu'un acrobate imagina de se lancer, à bicicletta, sur une piste en forme de boucle verticale. En 1914, quelques mois avant la guerre, l'aviateur Pégoud trouva le secret du *looping* en avion, acrobatie dans laquelle le pilote, suivant une boucle imaginaire, se trouve un instant la tête en bas.

Digitized by Google

Néologismes mort-nés
Avionnerie, aviage, avier.

Ader, qui a réalisé le premier avion, a voulu fabriquer un vocabulaire pour l'art dont il était l'initiateur.

A côté de *aviation*, qui existait avant qu'il créât *avion*, il a forgé *avionnerie* et *aviage*. *Avionnerie* désignait, dans son esprit, tout ce qui se rapporte à la construction des avions, *aviation* étant réservé à l'art de voler. *Aviage* signifiait la *manière* de voler. Il a imaginé le verbe *avier*, que nous retrouvons dans l'article de Pierre Piobb cité plus haut.

Avionnerie n'a pas vécu. Les usines qui construisent des avions s'appèlent *usines d'aviation*. *Aviage* n'a pas été accepté. Au verbe *avier*, les aviateurs eux-mêmes ont préféré le vieux verbe *voler*.

Aire.

Ader avait choisi *aire* pour désigner ce que nous appelons *terrain* ou *champ* ou *camp* d'aviation. *Aérodrome*, analogique de *hippodrome* [1], s'est dit dès les premières exhibitions et se dit encore. L'aérodrome du Bourget s'appèle aussi *aéroport* ou *aérogare*. On dit encore *gare aérienne* (entendez : pour les *véhicules aériens*).

Aéroflotte

Encore un néologisme qui n'a pas vécu : « l'*Aéroflotte*, aile de la victoire », par Joseph Perreau (Berger-Levrault, 1913.) Il n'y a rien à redire à ce composé, sinon qu'on lui a préféré *flotte aérienne*.

Emprunts au vocabulaire de la marine.

Si l'avion est comparable à un oiseau (il a des *ailes*, il *vole*, *plane* et *se pose*), il ressemble aussi à un navire. (Cf. *aéronef*, *aéronaute*, *aéronautique*, *navigation aérienne*).

1. *Aéro-* doit être ici une abréviation de *aéroplane*, comme *vélo-*, dans *vélodrome*, est la forme raccourcie de *vélocipède*, comme *auto-* dans *autodrome* représente *automobile*.

Digitized by Google

Le cors de l'avion, où prennent place l'*équipage*, le *pilote*, les *passagers*, s'appèle la *coque*. On s'*embarque* à l'*aéroport*. L'avion vous prent *à son bord*. Les aviateurs disent, comme les marins, *vent debout*, *vent arrière*. L'*escadrille* est une division de la *flotte aérienne*.

Pilote nous semble tout naturel. Mais, en 1908, Pierre Piobb disait *conducteur*.

Capoter et *capotage* sont aussi des termes de marine. Il est probable que les aviateurs les ont tirés du vocabulaire de l'automobilisme, sans se rendre conte de leur véritable origine.

Atterrir était tout indiqué pour les navigateurs de l'air. C'est le mot que semble chercher, sans le rencontrer, le Marquis d'Arlandes, dans une lettre du 28 novembre 1783, où il conte une ascension en montgolfière. Le narrateur, qui était du voyage, pressait ses compagnons de descendre : « Pied à terre! » dit-il, et plus loin : « Arrivons! »

Édouard PORTIER.

NOTES SUR LE MOT *MÉME*

Les dictionnaires présentent aujourd'hui encore les différents sens du mot *même* dans une assez grande confusion, qu'il y a intérêt à débrouiller.

I. Conformément à l'étimologie : *meïsme* < *medisme* < **metipesimu*, *même* signifie d'abord *en personne*.

A lui medisme ont l'almosne donede. (*S. Alex.*, 118).

Les envoyés d'Euphemien ont fait l'aumône à Alexis en personne. Sur 5 exemples que fournit la *Vie de S. Alexis*, 4 sont exactement semblables (v. 118, 284, 539, 615). Au vers 432, par une extension naturelle, le mot est employé à côté d'un nom de chose : « la soue charn medisme ». Il peut se rendre alors par *justement*, *précisément*. *En cele nuit meïsme*, dans Philippe de Novare, XXII, veut dire : *précisément cette nuit-là*. On pourra étendre le tour aisément à un adverbe de même sens : *ici même*, *là même*, *alors même*. *Même* indique donc parfois simplement l'intention d'insister, de souligner. Cet emploi est

Digitized by Google

resté très usuel. C'est celui qu'enregistre le *Dict. Gén.*, au début du 2° : qui est précisément ce dont on parle, ce dont on attendait un certain effet. C'est celui que certaines grammaires définissent ainsi : *même* sert à désigner les personnes ou les choses d'une manière plus expresse.

A ce premier sens se rattache l'expression *à même. Boire à la source même* ou *à même la source*, nous offre le mot avec sa valeur primitive de *précisément*. De là, par ellipse du substantif, *boire à même*, directement ; *être à même*, être à portée, exactement auprès. Enfin, par oubli du sens primitif, *être à même de quelque chose* ou *à même de faire quelque chose*, être en mesure de, capable de [1].

Tout en gardant sa première signification, le mot *même* en a dégagé d'autres.

II. De *ipse* à *etiam*. La présence de *ipse* en latin, de *même* en français, à côté d'un mot qui à la rigueur suffirait, se justifie particulièrement quand il s'agit d'une chose surprenante, à laquelle on ne s'attendait pas, ou au contraire quand l'effet attendu ne se produit pas. *Même* sert alors à souligner le dernier terme d'une gradation qui peut d'ailleurs n'être qu'implicite.

Dans l'églogue de Virgile :

> Ipsae te, Tityre, pinus,
> Ipsi te fontes, ipsa haec arbusta vocabant (I, 38-39),

cette intention est bien sensible : tout, *jusqu'*aus pins... te réclamait.

Quand la mère d'Alexis

> Trait ses chevels e debat sa poeitrine,
> A grant duel met la soue charn medisme (431-2),

le sens est bien qu'elle déchire *précisément* sa propre chair, mais avec la nuance : elle déchire *jusqu'*à sa propre chair.

1. Les paragraphes de LITTRÉ et H. D. T. sur *à même* sont situés arbitrairement dans l'ensemble de l'article.

Digitized by Google

Voici des exemples plus récents : « Nostre langue se pourra égaler aux mesmes Grecs et Romains, produisant comme eux des Homères » (Du Bell. dans Litt., hist. *Même* signifie plus que *en personne*).

« Si dans ces chaires mêmes, destinées à instruire et à corriger les grands, nous leur donnons de fausses louanges » (Mass., *Tent. d. gr.* = si *jusque* dans les chaires).

Dans ces exemples, et dans beaucoup d'autres, le mot *même* s'appuie encore sur le nom. Un passage de Roland marque une tendance différente :

Mult par est pesmes e orguillus e fiers,
Sun cors meïsmes i asalt e requert (2551).

L'*s* adverbial indique que le scribe d'Oxford ne rattache pas le mot *meïsmes* au substantif qui précède, mais au verbe : le grand lion vu en songe par Charles va *jusqu'*à attaquer sa personne. *Même* est déjà en train de devenir une particule invariable destinée à enchérir et qu'on pourrait transporter librement dans la phrase à l'endroit qu'on voudrait. Pourtant, cet emploi de *même*, qui devait devenir si important par la suite, ne paraît pas s'être répandu largement aussitôt ; on disposait pour le même usage d'un autre adverbe : *voire :*

Je l'eusse gehi (avoué)
Voire le premier jour que je oncques vins ci (*Berte*, CXVIII).
Bien s'en vestiroient as festes
Empereor, ou roi, *voire* ange (*Rose*, 20435, dans Litt).

C'est surtout à partir du XVIIe siècle que *même* se substituera à *voire*, peut-être par l'intermédiaire de *voire même*. En d'autres termes, pour souligner une gradation, on avait deus moyens :

Empereor, ou roi, ange meïsme ;
Empereor, ou roi, voire ange.

Le second était plus net. On peut imaginer dans la suite les étapes :

Empereurs, ou rois, voire anges mêmes ;

Digitized by Google

Empereurs, ou rois, voire même anges ;
Les empereurs, les rois, même les anges.

Nous faisons aujourd'hui de *même* adverbial un très grand usage. Le sens est voisin de *aussi*, *bien plus*, ou, dans les phrases négatives, de *pas seulement* : « Je l'ai vu, je lui ai même parlé. — Même s'il vous en coûte, travaillez. — Je le ferai, quand même j'en devrais mourir. — Je ne lui ai pas parlé, je ne l'ai même pas vu. — Je n'en donnerais pas même un sou. »

C'est-à-dire que *même* joue dans la langue moderne le rôle de *etiam* et de *ne... quidem* qui n'avaient pas passé en français, le rôle de *voire*, de *neïs* et de son composé *nesun* que nous avons perdus.

Je l'ai vu, même je lui ai parlé a entraîné le tour populaire *même que*. La différence est dans la manière de lier les propositions par la ligature universelle *que*. *Même que* s'est d'ailleurs affaibli. Souvent, il n'annonce pas une véritable gradation, mais introduit simplement la preuve de ce qu'on vient d'avancer. « C'est ici que nous l'avons rencontré, même qu'il pleuvait. » On ajoute, si l'on veut, à un premier souvenir, un autre souvenir plus précis. Mais dans l'esprit de celui qui parle *même que* n'est qu'un équivalent de : *et la preuve, c'est que...*

III. De *ipse* à *idem*. *Même* s'est encore développé dans une autre direction. Nous pouvons partir de ces vers de Roland :

[Le roi Marsile]
De ses paiens enveiat quinze,
Chascuns portant une branche d'olive,
Nuncerent vos cez paroles meïsme (203-5).

A propos des envoyés de Marsile, Roland rappelle une ambassade antérieure. Dans la rigueur du texte, il dit : « Ces envoyés vous diront alors *précisément* les paroles d'aujourd'hui. » Mais il va sans doute au delà de sa pensée. Il veut dire seulement que l'objet de l'ambassade était *pareil*. Il y a là une manière d'exagération. *Meïsme*, selon l'étimologie, ne devrait s'appliquer qu'à un seul et unique objet présenté une seconde fois. En forçant un peu le sens, on l'a appliqué à un autre objet sem-

Digitized by Google

blable au premier, comme nous disons, par une exagération analogue : « C'est tout-à-fait son père » [1].

Chez Philippe de Novare, le seigneur de Baireuth rappelle les soupçons de ses conseillers et la réponse qu'il y avait faite : « Tout ce meïsme, si com je vous ai retrait, dis-je à mon conseil » (XXIX). Peut-être, à la rigueur, rapporte-t-il textuellement les paroles prononcées jadis ; mais on peut admettre aussi qu'il ne fait que rapporter le sens de son discours.

Le lien entre *ipse* et *idem* est bien manifesté par un texte comme celui-ci : « Et comanda à ses fils que il à sa mort fust ensevely en meisme le sepulchre ou li bons huem fut ensevelis » (*Rois*, d. L., hist.). On pourrait traduire également bien en français moderne : *dans le sépulcre même*, ou *dans le même sépulcre*. « En cele mesme nuit » se rendrait aussi bien par *la même nuit* que par *cette nuit même*.

Le lien reste longtemps sensible. « [Votre frère] prend de ma même tisane des capucins, que vous connaissez » (Sév., 12 août 1685) peut s'interpréter : *précisément de la tisane* ou *de la même tisane*.

Même a donc pris une valeur comparative, encore toute proche du sens primitif, quand on l'applique à un seul objet que l'on compare à lui-même. Il marque alors l'identité.

> Il fond dessus, l'enlève, et par même moyen
> La grenouille et le lien.

On s'éloigne déjà davantage du sens étimologique, quand on veut dire qu'un même objet a gardé ou perdu ses qualités : « Vous êtes toujours le même. — Ce n'est plus le même homme ». On s'en éloigne tout-à-fait quand on l'applique à deus objets semblables : « Il a les mêmes yeus que sa mère. — Ils sont tous les mêmes. »

Cette évolution est très ancienne. La chanson de Roland nous

1. Le contraire de *même*, *autre*, a subi une évolution semblable. Après avoir marqué la *distinction* des personnes et des choses, il s'est réduit à n'exprimer souvent qu'une *différence de qualité*. Comparer *ne mei ne altre* (Rold. 221) et *depuis lors, il est tout autre*.

Digitized by Google

offre déjà la locution *de même*, qui suppose accompli le passage de l'adjectif au sens de *semblable* :

Altre bataille lur livrez de meïsme (592).

De même [1], par son renfoncement *tout de même*, a fourni le point de départ d'un développement secondaire. *Tout de même* signifie *pareillement* :

A mon âge un soupir semble dire qu'on aime.
Cependant vous avez soupiré tout de même,
Seigneur,... (*Pulchérie*, II, 1).

« Il serait arrivé tout de même à son but par la douceur » (MONT. *Esp.* XIX, 14). Mais l'expression peut se rencontrer dans des phrases qui contiennent une opposition, et, comme il est arrivé souvent en pareil cas, l'idée d'opposition diffuse dans la phrase s'est, pour ainsi dire, cristallisée sur l'adverbe. « Il est savant, il est modeste tout de même », modeste *autant que* savant. Mais, comme la modestie ne va pas toujours avec la science, *tout de même* peut paraître synonyme de *néanmoins* [2]. Dans l'exemple de Littré : « Je n'y vais pas de bon gré, mais j'irai tout de même », le sens primitif subsiste et l'on peut comprendre : *tout comme si j'y allais de bon gré*. Le mouvement s'est poursuivi depuis. Dans bien des cas, le sens de *pareillement* s'est

1. Ne pas confondre avec les cas où l'on a affaire à l'adjectif précédé accidentellement de la préposition *de*. « Il porte d'or à trois fasces de sable, surmontées de trois merlettes de même » : paraît être une ellipse pour *de même couleur* ou un adjectif substantivé.

C'est un transport si grand qu'il n'en est point de même (*Ec. d. mar.*, III, 2) : la préposition dépend de *il n'en est point ;* cf. *point de pareil*.

Dans l'exemple que Littré rapproche du précédent, on peut au contraire reconnaitre la locution adverbiale :

Jamais il ne s'est vu de surprise de même (*Tart.*, IV, 5).

Fait de syntaxe populaire. On dit dans le Nord : « On n'a jamais vu *un homme ainsi* », pour *un pareil homme*.

2. On peut entendre, dans le Nord, une formule à peu près pareille : « Il est sévère ! *également* il est bon ».

Digitized by Google

totalement effacé devant le sens d'opposition : « Le prochain a ses défauts, aimons-le tout de même. — Je suis patient, je ne me laisserai tout de même pas marcher sur les pieds. »

Il s'est produit, au moins dans la langue populaire une combinaison curieuse. La période hipotétique : « *Quand même* il serait roi, il serait malheureus », contient une opposition marquée par la conjonction que renforce *même*, au sens de *etiam*. La même opposition peut s'exprimer aussi par le moyen que nous venons d'expliquer : S'il était roi, il serait malheureux *tout de même* ». Ces deus tours, par contamination, en ont produit un troisième : « S'il était roi, il serait malheureux *quand même*. » *Quand même* a passé de la subordonnée dans la principale où il n'a plus de sens analysable.

Tout de même s'emploie couramment comme une sorte d'interjection. Il marque l'impatience : « Vous voilà tout de même! », l'indignation : « C'est trop fort tout de même ! », l'admiration : « Quel spectacle tout de même ! ». Ces tours s'expliquent par une ellipse. Ce sont des oppositions dont la première partie est tombée : « Vous avez bien tardé, mais vous voilà tout de même. Il faut passer sur bien des choses, mais ceci est trop fort tout de même. » *Quand même* se dit aussi dans le peuple avec cette valeur : « C'est un peu fort quand même ! »

Ainsi, les différents sens de *même* sont sortis de **metipsimu*, qui était un adjectif. On comprent que cette origine commune ait rendu peu commode la distinction entre adjectif et adverbe.

Pas de difficulté sur la nature de *même*, marquant identité ou ressemblance. Il est toujours adjectif. On n'a pas eu sur ce point plus d'hésitation que pour d'autres adjectifs de sens voisin, comme *pareil, semblable*. On l'a employé substantivement : « Cela revient au même ». On en a tiré l'adverbe *mêmement* et la locution de *même*. La seule difficulté a été de fixer l'ordre des mots selon que *même* signifiait *ipse* ou *idem*, *la vertu même* ou *la même vertu*.

Le même, contenant une idée de comparaison, s'est construit d'ordinaire comme les comparatifs, autrefois avec *de*, plus tard

Digitized by Google

avec la conjonction *que*. Pourtant il s'est fait suivre aussi d'un relatif.

Le même intérêt *qui* vous fit consentir...
Le même me dérobe ici votre couronne (CORN. *Tois. d'or.*, III, 3).

« Ils lui gardèrent la même fidélité *qu'*ils avaient gardée aux Perses » (BOSS. *H. Un.* I, 8).

« Lalli fut enfermé à la Bastille dans la même chambre où avait été Labourdonnais » (VOLT. dans LITT. 6°).

Il y a peut-être dans cette syntaxe un souvenir du sens premier de *même* : *précisément*. Mais enfin, il n'y a pas de doute sur la nature adjective du mot.

Pour les autres significations de *même*, la distinction a été bien plus difficile (Cf. BRUNOT, *Hist.* III, 471, 519 ; IV, 745, 845). La question était d'autant plus compliquée qu'il y avait deus formes pour l'adverbe, *même* ou *mêmes*. A l'origine, on avait affaire à un adjectif, mais adjectif par sa *fonction*, *même* avait à peu près la *valeur* d'un adverbe. C'est un adverbe que nous lui substituons naturellement quand nous voulons l'expliquer : « César lui-même = personnellement. — Aimons même nos ennemis : *jusqu'* à nos ennemis. »

La syntaxe paraît s'être réglée tantôt sur le sens, tantôt sur la fonction.

Aujourd'hui, *même* adverbe signifie d'ordinaire *etiam* ; *même* adjectif derrière le nom signifie d'ordinaire *ipse* : « Vous-mêmes. — Les Romains n'ont vaincu les Grecs que par les Grecs mêmes (*Acad.*) » Pourtant : « Les bourreaus eus-mêmes pleuraient » a le même sens que : « Même les bourreaus pleuraient. » Eus-mêmes, bien qu'adjectif, signifie ici *etiam*.

Ces murs mêmes, Seigneur, peuvent avoir des yeux (*Brit.* II, 6).

Dans le vers de Racine, *mêmes* est peut-être la forme en *s* de l'adverbe (BR. IV, 846) ; mais c'est peut-être aussi l'adjectif. Le sens est *etiam*. Au contraire, *ici même*, où on a affaire à l'adverbe, peut ne signifier à l'occasion que *ici précisément* (*huc ipsum*). Comparer : « Cet article a paru ici même (*ici précisément*). Il est venu me braver ici même (*jusqu'ici*). »

J. COPPIN.

Digitized by Google

CONTES RENDUS

Félix Boillot, *Le français régional de la Grand'Combe* (Doubs), Paris, Presses Universitaires, 1930, in 8°, x-230 p.

Voici un ouvrage dont j'attendais avec impatience la publication, depuis longtens annoncée. Je me hâte de dire que sa lecture ne m'a pas déçu, bien que l'auteur se soit attaqué à un sujet neuf, à une matière particulièrement fuyante et complexe.

L'étude du français régional a été complètement négligée jusqu'à ce jour. Il faut aller en chercher des bribes dans des recueils de locutions vicieuses, ou extraire des mots des romans de terroir. L'excellent travail de M. Oscar Bloch sur *la pénétration du français dans les parlers des Vosges méridionales* (Paris, Champion, 1921) concerne essentiellement le patois. Le *Dictionnaire du parler neuchâtelois* de W. Pierrehumbert, dont j'ai rendu conte ici au fur et à mesure de sa publication, est le premier ouvrage scientifique consacré à un français provincial.

Les recherches de M. Boillot portent sur une région toute proche, côté français. Faut-il s'en plaindre ? Je ne le pense pas. Sans doute peut-on désirer des monografies analogues consacrées à d'autres contrées, mais il est heureus que nous possédions deus travaus de valeur, différemment conçus, sur les deus versants du Jura, ne fût-ce que pour comparer le résultat des actions politiques, sociales, économiques, de part et d'autre de la frontière.

En restreignant son domaine à une commune dont il avait

Digitized by Google

antérieurement recueilli le patois dans un bon glossaire[1], M. Boillot a pu gagner en profondeur ce qu'il perdait en extension. Il s'est efforcé d'envisager le français régional dans son ensemble, pour réaliser un des desiderata exprimés à ce sujet par M. Meillet[2] qu'il cite (p. 11, n. 1.)

L'Introduction donne des notions générales sur la localité, la pénétration du français, et précise que tous les matériaus ont été recueillis par enquête directe. Enquête délicate, car, à part quelques termes qu'ils savent particuliers au pays, les sujets n'ont pas conscience de parler un français spécial, qui est d'ailleurs bien moins homogène que le patois, vu qu'il varie suivant l'âge, la condition sociale, l'instruction, etc., des individus.

Bien que l'auteur se soit abstenu de discuter sur l'origine des mots et des formes — c'est un autre travail à faire — peut-être pouvait-il noter que ce langage, comme tout français régional, à côté de nombreus faits spéciaus à la contrée, renferme beaucoup d'arcaïsmes (conservés à la périférie d'une langue de civilisation, tandis que le centre, foyer d'innovations, les a éliminés[3]). J'en ai relevé dans le dictionnaire de M. Pierrehumbert. Ici, dans les pages consacrées à la grammaire, voici l'emploi de l'adjectif épitète devant le substantif (*ma neuve robe*), attestant que l'influence germanique a été plus profonde, la conservation de *point* (la négation favorite du XVIIe siècle), l'ellipse de *le* à côté de *lui* (*je* [le] *lui dis*) construction courante au moyen âge, etc. Le vocabulaire offre, de son côté, maints exemples.

Plus frappante encore l'action de la langue populaire de Paris. Les linguistes provinciaus ou étrangers n'y prennent pas garde en général, parce qu'ils connaissent mal le parler du peuple de Paris, et ils ont tendance à prendre pour des faits locaus des parisianismes d'exportation. On oublie trop que l'usage du français, surtout au XIXe siècle, s'est répandu par l'intermédiaire du

1. *Le patois de la commune de la grand'Combe*, Paris, Champion, 1910.

2. *La méthode comparative*, p. 112.

3. A. Dauzat, *Les patois*, p. 35.

Digitized by Google

peuple, soldats, ouvriers, domestiques, etc. Il peut arriver que la même évolution se soit produite indépendamment à Paris et ailleurs : mais, en général, la communauté de fénomène postule une origine parisienne.

Je relève quantité de concordances de ce genre dans la partie grammaticale : le féminin *maline*, l'emploi de *des*, *du* pour *de* (faire *des* trop grands pas), *plus pire*, des ellipses (ceci est courant : c'est *du beau*! je veus *du bon*), donne-*moi le*, divers changements de genre (*âge*, *argent*, *éclair*, *légume*, *ouvrage*, etc., féminins), le subjonctif *alle* (aille), les constructions « comment est-ce que vous dites ? » « il a manqué *de* mourir », « pour *de* rire », « il m'a marché dessus », l'ellipse de *ou* dans « trois quatre », de *et* dans « messieurs dames » ; « j'ai très faim » est courant ; les composés des tipes *désemmancher*, *ressayer*, *ragrandir* sont courants à Paris, quoique les créations de cet ordre y soient moins nombreuses. Comme sens, *retaper* (un lit), *poussette* (voiture d'enfant) sont des parisianismes, et *kwenri*, bêtise, est l'adaption d'un autre (*kónri*). — A relever quelques méridionalismes, comme « je suis été » (le patois dit *sœ évu* = je suis eu), « pas tant mal », qui ont dû venir par Lyon.

Les traits indigènes les plus saillants sont, outre l'extension d'emploi (signalée plus haut) de l'adjectif épitète devant le nom, l'emploi de l'article devant les noms propres de personnes (commun avec le Midi : *l'*Alice), le développement de la dérivation régressive pour former des noms, généralement féminins, d'après des radicaus verbaus (*crache*, salive ; *mente*, mensonge ; *monte*, enchère ; *sente*, odeur, etc.) ; le grand nombre de participes passés substantivés au féminin (*griffée*, coup de griffe ; *jiclée*, jet ; *passée*, sentier ; *tombée*, chute)[1]. « Faites seulement » est propre au Jura et à la Suisse romande. Le développement des composés en *re-* est remarquable, ainsi que celui du suffixe *-ot* comme dans tout l'Est. Parmi les noms qui ont changé de genre, on

1. Quelques formations de ces deus tipes — mais bien peu — se retrouvent à Paris : *attrape* (farce), *peignée*, *trempée*. *Levée* est courant dans l'Ouest (=digue). *Ruée* n'est pas régional.

Digitized by Google

remarquera, spécialement pour ceus qui sont devenus féminins, la proportion considérable des mots à initiale vocalique (30 sur 41) et le nombre élevé des mots commençant par *a* (12), ce qui confirme la téorie de Gaston Paris : l'initiale vocalique supprime le réactif de l'article ; l'*a*, d'autre part, est confondu avec l'*a* de *la*.

Il est dommage que la phonétique soit réduite à quelques indications trop brèves [1]. Sans doute la notation des mots enregistrés au vocabulaire permet-elle de reconstituer la phonétique de ce français régional ; mais quelques pages de fonétique sintaxique (liaisons ; chute et conservation de l'*e* muet après la finale combinée, dans les monosillabes en succession ou non, etc.) auraient été très utiles.

Le vocabulaire est la partie la plus riche et la plus soignée. L'auteur s'est excusé par avance des lacunes qu'il pouvait présenter. Évidemment on ne saurait déverser dans un lexique de français régional tout le dictionnaire de l'Académie. Force est de se borner à ce qui est ou paraît caractéristique ; un tel chois laisse une part à l'arbitraire. Il semble bien que M. B. ait enregistré tout ce qui méritait de l'être. Tous les mots courants, même dont le sens est en principe identique, comme *faire*, *vache*, *vent*, *vin*, s'y retrouvent, mais avec des exemples qui mettent en valeur les emplois particuliers, plus ou moins nombreus. Le nombre des mots régionaus ou des mots à acception régionale est très élevé. Des mots patois, que l'auteur avait oubliés dans son précédent glossaire, y sont joints.

Des renseignements précis sur le folk-lore, des croquis d'objets, maisons anciennes, etc., s'ajoutant à ceus du glossaire patois, et un lexique français, qui renvoie aus mots régionaus, complètent cet ouvrage, qui mérite de faire école. Il faut savoir gré

1. Contrairement à ce qui est dit p. 99, beaucoup de personnes disent *un-om* (un homme) qui ne sont pas originaires des régions où *ũ* est conservé (p. ex. en Auvergne) : *un-om* est un fait traditionnel de fonétique sintaxique. — Le son *ũ* avait passé à *œ̃* en français dès le XVIe s. (cf. les grafies *heumble*, *heun* = *un* relevées par F. Brunot, *Hist. de la langue fr.*, II, 262).

Digitized by Google

à l'auteur de s'être dévoué pour frayer le chemin dans la friche si broussailleuse des français régionaus et d'avoir réussi à nous donner, du premier coup, un travail de valeur.

A. DAUZAT.

Félix BOILLOT, *Répertoire des métaphores et mots français tirés des noms de villes et de pays étrangers*, Paris, Presses Universitaires, 1929, 122 p.

Ce petit répertoire méritait d'être fait, car il réunit un ensemble de mots et d'expressions épars dans les dictionnaires. On ne se doute guère des ressources qu'une langue peut tirer de la géografie pour exprimer des objets ou des idées ; l'introduction fait ressortir l'intérêt de ces formations. Le recueil ne concerne que le français moderne, à l'exclusion du français dialectal. L'auteur m'a adressé une liste de mots qu'il s'est aperçu, depuis la publication, avoir omis, et qu'on pourra joindre au volume, en attendant qu'ils prennent place dans une deusième édition :

Anglais (*nœud d'*), terme de pêche ; *anglaise* (*pavoiser à l'*); *besant* (de *Byzantium*, sous la forme populaire); *binche*, dentelle fabriquée à Binche; *biscaïen* ; *brandebourg* ; *carpharnaüm* ; *Capitole* (*oie du*) ; *cardigan* ; *cosaque* (*avant-poste à la*) ; *dinanderie ; genevoise* ; *guinée* ; *Hollande* (*pauvre comme la* =), vieille expression ; *hongrois* (*nœud*=) ; *Judée* (*or de*=), bisulfure d'étain ; *labrador*, feldspath, et *labradorite*, roche ; *laconique* ; *latakieh*, sorte de tabac; *lilliputien* ; *majolique* ; *mazagran* ; *orfroi* (*aurum phrygium*) ; *ottomane* ; *parmezard*, pauvre (pop.) (c-à-d. râpé comme du parmesan); *plymouth rock ; portugaise*, terme de cordier ; *russes* (*montagnes*=) ; *topinambou*, homme grossier (XVIIIe s.) et *topinambour* (légume). M. B. me rappèle aussi la valeur métaforique de *Sibérie* (pourvue d'une épitète inattendue) dans les vers de Baudelaire (*Fleurs du Mal*, LIX) :

Explosion de chaleur
Dans ma *noire Sibérie*.

On peut relever quelques autres omissions, rarement graves :

Digitized by Google

eau-de-vie *allemande*; *anglaise* (couture longitudinale d'une redingote, jaquette, etc.) ; fermer une fenêtre *à l'anglaise* ; filer à l'*anglaise* ; beurré d'*Angleterre* (poirier), reinette d'*Angleterre* ; cheval *arabe* ; *bavaroise* (infusion) ; *bercelonnette* (Barcelone ; cf. Gamillscheg, *Etym. Wört. der franz. Spr.*); *brouillamini* (*boli armenii*) ; *calicot* (Calicut) ; *cantaloup* (Cantalupo) ; *charleroi* (charbon) ; *cordonnier* et cuir de *Cordoue*; *échalotte* (Ascalon) ; intrigue *florentine* (expression à la mode en ce moment dans les milieus politiques) ; pain de *Gênes* (gâteau) ; *hongreline*, justaucorps à basques (XVIIe s.); chou *milan* ; *ogre* (Hongrois) ; *polonaise* (vêtement) ; lapin *russe* ; chat *siamois* ; froid *sibérien* ; manger, boire *en Suisse* (ajouter à « faire *suisse* ») ; argot *tune* (Tunis), pièce de 5 fr. ; *vandale*; *visigoth*, dans le vers de Boileau (*Sat.* IX, 180) :

Traiter de *visigoths* tous les vers de Corneille [1].

Parmi les vins étrangers, l'*asti*, qui a été omis, est un des plus vulgarisés ; la liste des eaus minérales est réduite à deus noms ; celle des termes géologiques et minéralogiques est très incomplète. Fallait-il faire figurer les créations du latin vulgaire ? L'auteur ne les a pas écartées sistématiquement, puisqu'il a enregistré *pêche* (*persica*), omis à l'index. Alors il y avait lieu d'accueillir celles qui ont vécu en français, comme *abellana* (aveline), *armenia* (hermine), *phasianus* (faisan), *troia* (truie), même quand le mot, comme c'est le cas pour les deus premiers exemples, est venu par l'intermédiaire du provençal.

D'après le titre de l'ouvrage, l'auteur n'envisage que les mots tirés des noms de villes et de pays *étrangers* (et aussi des noms de peuples). En fait, il entent par « étranger » tout ce qui est en dehors de la France continentale. Il ne fallait donc pas faire figurer ici le *Béarn*, les *Basques*, ni le *munster* (Alsace). — D'autre part, les points cardinaus, le ciel et l'enfer n'ont rien de commun

1. J'y joins, pour mémoire, un dérivé assez scabreus de *Gadamès*, que M. A. Thomas a signalé dans ses *Mélanges d'étymologie française* (2e éd., p. 113, n. 3).

Digitized by Google

avec la toponimie, même étrangère, et devaient être écartés. Il était inutile d'enregistrer les expressions où le nom propre a gardé toute sa valeur (« comment peut-on être Persan ? ») et, à l'opposé, les mots qui ne dérivent pas directement, mais par un ou plusieurs intermédiaires, des toponimes (p. ex. *romance*). — Les mots rares ou les termes qui ne sont plus usités auraient dû être précisés. — Un lapsus a fait imprimer *portugais*, m., pour *portugaise* f. (huître ; p. 60), un autre a fait placer le Tyrol en Suisse au tableau sinoptique (p. 118).

La classification logique avec numérotage, suivant le sistème adopté par l'Institut national de bibliografie, a ses avantages, et l'index alfabétique permet de retrouver les mots (parfois au pris d'une assez longue recherche, et sous réserve de quelques erreurs ou omissions). Toutefois je crois que la classification alfabétique eût été préférable, car elle permettait de grouper les différentes acceptions prises par un même terme.

Un autre point vue très important devrait aussi être pris en considération. Il y aurait lieu de discriminer les mots et expressions, suivant que le nom propre est plus ou moins dépouillé de sa valeur originaire. Comparer « hâbleur comme un Gascon » ou « avare comme un Auvergnat » (le sujet parle d'après des impressions personnelles), « saoul comme un Polonais » (expression traditionnelle toute faite : le sujet n'a jamais vu de Polonais) et « un grec » (un filou) où toute valeur etnique a disparu ; *taffetas d'Angleterre*, *eau-de-vie allemande*, *reinette de Caux* sont du deusième type (première étape de l'évolution), *anglaise* (boucle), *cachemire*, *pavie*, du troisième. Vienne une altération, et la coupure est définitive.

Souhaitons que dans une prochaine édition l'auteur complète cet utile et intéressant répertoire.

A. D.

Georges Gougenheim. Étude sur les périphrases verbales de la langue française. In-8°, xiv-385 p. Les Belles-Lettres, Paris, 1929.

Ce livre, qui a valu à notre collaborateur, M. G., le titre de

Digitized by Google

docteur ès lettres, comporte trois parties d'importance très inégale : une brève introduction (p. I à III) où est exposée l'idée générale du livre, ainsi que le plan suivi ; l'enquête sur les périfrases étudiées (p. 1-377), une conclusion en deus pages (268-379). La bibliographie occupe les pages IV à XIII.

Dans l'introduction, M. G. limite son sujet en excluant les périfrases formées *d'être* + participe passé et *d'avoir* + participe passé et infinitif, parce qu'il les considère comme incorporées dans la conjugaison depùis les premiers temps de la langue. La définition qu'il donne des périfrases verbales met en vive lumière la difficulté du sujet traité: nous entendons par là, dit-il, « les locutions formées d'un verbe, en général à un mode personnel, dont le sens propre est plus ou moins effacé, et d'une forme nominale, participe ou infinitif, d'un autre verbe, qui, lui, a gardé tout son sens. » A partir de quel degré d'effacement du sens dans le premier verbe y a-t-il périfrase ? comment reconnaître et mesurer ce degré d'effacement? M. G. s'y est appliqué très ingénieusement et dans la plupart des cas très heureusement au cours de son enquête ; pourtant, en quelques endroits, le lecteur est tenté de sentir plus fortement que lui le sens du premier verbe et de disloquer la périfrase ; M. G. a d'ailleurs soin de prévenir que certains des exemples qu'il cite sont susceptibles d'une double interprétation.

Il a rencontré des difficultés analogues pour établir son plan, qui ne nous satisfait pas pleinement. C'est une erreur, croyons-nous, d'avoir réuni dans le même chapitre les périfrases de temps et celles d'aspect, comme si ces deus notions étaient identiques, alors qu'elles n'ont rien de commun. L'une est abstraite, l'autre concrète ; la seconde est beaucoup plus ancienne dans la langue que la première : elle remonte aus origines indo-européennes du français, tandis que l'autre s'est développée peu à peu avec le progrès de la civilisation ; la seconde enfin concerne l'action exprimée par le verbe, tandis que la première se rattache à l'histoire du sujet parlant. M. G. indique d'ailleurs , p. 378, la différence entre ces deus notions. Il valait donc la peine de mettre à part les périfrases d'aspect duratif, accidentel, action presque accomplie et résultatif.

Digitized by Google

Les périfrases temporelles posent un problème aussi délicat : celles qui concernent le futur prochain et le passé récent sont nettement temporelles. Mais y joindre, dans le même chapitre, les périfrases du futur, c'est déclarer que l'avenir se présente à notre esprit avec la même certitude objective que le passé : M. G. semble l'affirmer en disant, p. 1, que dans le futur de l'indicatif et le conditionnel présent français *avoir* a perdu toute espèce de valeur propre. Nous estimons au contraire avec beaucoup de bons esprits, que tout fait futur évoque à côté d'une idée de temps des nuances modales, parfois accessoires, parfois essentielles, de prévision, d'intention, d'obligation. Aussi, retrouvons-nous au chapitre des périfrases modales *devoir* et *pouvoir* + l'infinitif qui figurent parmi les suppléants du futur ; de même *vouloir* mentionné au futur prochain est traité à nouveau au chapitre des auxiliaires de mode.

La complexité des faits rendait, nous le savons, très difficile, sinon impossible, d'établir une division simple et nette ; l'important était de bien étudier le sujet ; M. G. y a pleinement réussi. Voici les points qu'il a traités : périfrases duratives, *aller* + gérondif; *être* + participe présent ; *être à*, *être après*, *être en train de* + infinitif; périfrase du futur, suppléants du futur, *devoir*, *pouvoir*, *aller*, *venir à* + infinitif ; le futur prochain, *vouloir*, *aller* + infinitif, *s'en aller* + participe passé, *être pour* + infinitif ; le passé récent, *venir de*, *ne faire que de* + infinitif; périfrases de l'accidentel, *venir à* + infinitif; périfrases de l'action presque accomplie, *cuider* et *penser*, *faillir*, *manquer* + infinitif ; périfrase du résultatif, *rendre* + participe passé ; périfrases modales, caractères généraux des auxiliaires de mode, *devoir*, *avoir à*, *être à*, *faire à* + infinitif, *pouvoir*, *savoir* + infinitif, *vouloir*, *querre*, *cuider* + infinitif, *souloir*, *oser*, *aller* + infinitif ; périfrases factitives, le causatif, le jussif, *faire*, *donner à* + infinitif ; *faire à* + infinitif, constructions du complément ; accord du participe passé des verbes *faire* et *laisser* + infinitif.

Ce qui constitue l'essentiel du livre de M. G. c'est, on le voit, en 377 pages de texte serré ce qu'il appelle modestement son

Digitized by Google

enquête sur les périfrases verbales : elle est faite avec une extrême diligence et poussée à fond ; à la fois historique et descriptive, elle nous semble rassembler tout ce que fournissent sur la question textes français anciens et modernes, lexiques et dictionnaires, grammaires françaises de toutes époques et de tous auteurs, grammaires des langues romanes, glossaires patoisants, observations sur la langue populaire, comparaisons avec les langues voisines non romanes, cartes des atlas linguistiques. Ce qui est caractéristique, c'est l'abondance des exemples cités, surtout de ceus empruntés au français ancien ; cette abondance décourage et désarme le critique. En effet, pour s'assurer que toutes les expressions que cite M. G. ont bien la valeur périfrastique qu'il leur attribue, il faudrait, dans les cas douteuse replacer les frases dans le contexte où elles ont été prises, c'est-à-direre faire le travail de l'auteur. Renonçant à cette discussion minutieuse, nous ferons sur cette partie quelques remarques de détail.

P. 50, ce qui est dit de la superposition d'articles ne nous semble pas clair. Les deus premiers exemples cités sont trop modernes pour prouver que dans *as porz passer* du Roland, *as* soit la réduction de *a le les porz passer* avec article *le* se rapportant à l'infinitif. Il semble y avoir dans *as* contraction de l'article *les* se rapportant à *porz* avec la préposition à qui introduit l'infinitif *passer*, dont *porz* est le complément d'objet. Si la formule primitive avait été *a le les porz passer*, il y aurait suppression d'article.

P. 66. « Le français ne peut employer de futur et de conditionnel après la conjonction *si*. » Nous aimerions mieus dire n'emploie pas habituellement. Les exemples de conditionnel après *si* ne sont pas rares et nous avons lu tout récemment la phrase suivante de M. P. Valéry : « Si tu *seras* éternel, tu seras donc mortel. Il faut commencer par là ». M. G. voit sans doute dans ce fait une des servitudes grammaticales dont il parle p. 1. En ce cas, nous ne serions pas de son avis. C'est un fait de langue que le subjonctif *vienne*, par exemple, s'emploie égalelement pour le présent et pour l'avenir. L'habitude de le nom-

Digitized by Google

mer subjontif présent tent à nous faire croire qu'il convient spécialement à ce tens et attire notre attention sur les procédés employés pour l'appliquer à l'avenir. Il est probable que s'il était étiqueté subjonctif futur, nous dirions qu'il est impossible en français d'exprimer le présent au moyen du subjonctif seul. Il est certain que *qu'il vienne* après *je ne crois pas* est équivoque ; il n'y a pas de doute si nous disons : *qu'il vienne demain*, ou *qu'il vienne en ce moment*. Dans *qu'il doive venir*, *doive* est pléonastique plutôt que nécessaire. C'est encore un fait de langue que le futur de l'indicatif et le présent du conditionnel ne s'emploient pas couramment après *si*. Les grammairiens mentionnent le fait dans leurs livres parce qu'ils le constatent dans la langue, mais ils ne l'inventent pas et ne prétendent nullement asservir sur ce point les sujets parlants à leur volonté, ou à leur caprice.

P. 156 et suivantes M. G. a très justement indiqué dans l'introduction que toutes les périfrases verbales ne pouvaient pas être étudiées de la même façon; pour les périfrases modales, il est impossible de les définir par l'affaiblissement du sens propre de l'auxiliaire qui les constitue. C'est justement l'existence de ce sens qui constitue la périfrase modale. Aussi M. G. a-t-il très ingénieusement relevé dans les pages 156 et suivantes les faits de sintaxe qui caractérisent les périfrases à valeur modale : ces faits sont surtout des arcaïsmes, maintien de *ne* seul comme négation, maintien du pronom complément d'objet de l'infinitif avant l'auxiliaire, etc. ; ces arcaïsmes sont bien la marque de locutions figées et contribuent, dans une certaine mesure, à caractériser les auxiliaires de mode et les périfrases dans lesquelles ils entrent.

P. 189. Il n'est pas nécessaire de faire intervenir la forme latine pour expliquer l'emploi de *devait*, *pouvait*, *a dû*, *a pu* avec le sens de l'irréel; cet emploi résulte de la signification des deus verbes. Une action qui a été, à un moment du passé, possible ou nécessaire, s'est ou ne s'est pas réalisée. Si elle s'est réalisée, nous en parlons sans en mentionner (au moins le plus souvent), la possibilité ou la nécessité passée ; en revanche, men-

Digitized by Google

tionner cette possibilité ou cette nécessité, c'est laisser entendre que l'action ne s'est pas réalisée.

P. 207. Il n'est pas sûr que *prétendre* soit intransitif dans: *je n'ai rien à prétendre* (Molière, *Amphitryon*, v. 1568). Racine écrit dans Britannicus : *Que prétendez-vous donc ?* et Bossuet : « *son frère prétendit l'empire par droit de succession.* » *Prétendre* a souvent, au XVIIe siècle, le sens de *vouloir fermement* ou de *poursuivre ouvertement*.

P. 208, note 17. Le renvoi à la grammaire Lanusse et Yvon est inexact ; il faut lire p. 181 et non p. 18. En outre, l'opinion exprimée à cette page n'a pas exactement la valeur que lui attribue M. G. Il est vrai que les auteurs de cette grammaire sont l'un et l'autre partisans de l'invariabilité du participe dans les temps composés avec *avoir* et qu'ils préféraient l'arrêté ministériel de 1900, qui prescrivait cette invariabilité, à celui de 1901 qui, sous l'influence de l'Académie, mise en mouvement elle-même par quelques journalistes, a maintenu presque entièrement la règle antérieure ; mais dans le § auquel renvoie M.G., ce qui est exprimé c'est l'opinion officielle. Depuis l'extension de l'enseignement du français et depuis l'intervention, en matière de sintaxe, du ministère de l'Instruction publique, en accord ou non avec le Conseil supérieur, un bon nombre de règles enseignées dans les grammaires scolaires ne doivent plus être attribuées aus auteurs des livres, comme cela était possible autrefois; il vaut mieus renvoyer au décret ministériel de 1901.

P. 258-259. Y a-t-il encore périfrase modale dans les emplois de *vouloir dire* tels que : le dehors *veut dire* l'antichambre ? N'est-ce pas un sinonime de *signifier ?* p. 259, M. G. indique même que la locution *que veut dire que* équivaut à *pourquoi*.

P. 265. Si Malherbe a souligné chez Desportes *m'ont bien voulu contraindre*, c'est peut-être, comme le dit M. Brunot, parce que *vouloir* n'est là qu'une cheville ; n'est-ce pas aussi et plutôt à cause de l'emploi de *vouloir bien* là où *vouloir* aurait suffi ?

P. 291 et suivantes. Un bon nombre de phrases relevées

Digitized by Google

dans ces pages montrent chez les sujets parlant une forte indifférence pour la propriété des termes ; *devoir*, *pouvoir*, *vouloir*, sont employés presque indifféremment, comme des moyens équivalents de donner de la force à l'expression ; les périfrases modales diverses aboutissent à n'avoir plus qu'une valeur affective vague dans laquelle elles se confondent. C'est le résultat d'une tendance en contradiction avec la clarté et la netteté du style, et peut-être une des raisons de l'hostilité que les grammairiens puristes ont manifesté contre certaines périfrases verbales, hostilité que M. G. relève dans sa conclusion.

A propos d'une frase de cette conclusion, nous nous permettrons de filosofer un peu. Après avoir constaté, p. 378, que le sistème verbal régulier du français est en réalité assez pauvre et qu'il n'exprime l'affectivité que d'une manière très insuffisante, M. G. ajoute : « la langue a essayé de remédier à ces imperfections au moyen de périfrases verbales. » Sans doute, ce n'est qu'une formule qui n'exprime peut-être pas exactement la pensée de l'auteur, car il dit, quelques lignes plus bas, dans le même paragraphe, que ces périfrases se sont vraisemblablement formées au hasard, mais elle nous paraît contenir une mitologie linguistique dangereuse, une personnification de la langue considérée comme un être extérieur et supérieur aus sujets parlants, prenant conscience (dit autre part M. G.) des procédés du langage, douée d'une intelligence pénétrante pour envisager d'ensemble le sistème du verbe, et en constater les lacunes et les imperfections, douée encore d'une volonté persévérante pour combler les unes et remédier aus autres. Ainsi conçue, la langue n'est plus l'ensemble des moyens d'expression mis à la disposition des sujets parlants, elle devient une manière de divinité créatrice qui ressemble fort au Volksgeist des romantiques allemands. Il nous paraît souhaitable d'éviter cette conception elle-même et toutes les expressions qui la suggèrent.

Pour le point particulier qui nous occupe, cette formule donne une idée inexacte de la formation et de l'emploi des périfrases verbales. M. G. insiste avec grande raison sur l'origine populaire de la plupart d'entre elles. Le sujet parlant

Digitized by Google

populaire n'est pas un grammairien ; il se soucie peu du système verbal régulier du français et des imperfections qui s'y trouvent, et il ne songe même pas à y remédier ; au moment où il parle, il veut exprimer le plus fortement, le plus efficacement possible sa pensée et son sentiment. Et pour cela, il n'imagine rien, mais profitant de l'imprécision, de la complexité de sens qui existe dans toute expression, il adapte au besoin du moment des procédés qui lui sont familiers, qu'il emploie pour les actions ordinaires de la vie. M. G. a consacré des développements, à première vue un peu longs, aus emplois de *pouvoir*, *vouloir*, *devoir*, *faire*, etc., en dehors des périfrases qui font l'objet de son étude ; ces développements ne sont pas inutiles parce qu'ils permettent de bien voir comment se sont formées ces périfrases. Dans la plupart d'entre elles, sinon dans toutes, il y a eu substitution à un nom ou adjectif proprement dit d'une forme nominale de verbe, infinitif, gérondif ou participe toute voisine de sens ; au point de vue du sens, il n'y a pas grande différence entre *je viens du travail* et *je viens de travailler*, entre *je vais au travail* et *je vais travailler*. Celui qui a employé la seconde formule au lieu de la première n'a sans doute eu aucune intention particulière ; il a subi probablement, comme le pense M. G., l'influence du hasard ; mais il a préparé la périfrase verbale. Dire *je viens de travailler* exprime, en effet, par rapport au lieu du travail, une proximité dans l'espace à laquelle se superpose inévitablement dans l'esprit une proximité dans le temps relativement à l'action de travailler : celui qui revient de son travail a, selon toute apparence, cessé de travailler depuis peu. Pour donner au verbe français un passé récent, personne n'a jamais rien eu à imaginer ; il a suffi au contraire d'oublier la valeur proprement spatiale de *je viens de travailler* pour songer uniquement à la valeur temporelle qui s'y ajoutait implicitement. De même, sans contexte, nous ne pouvons pas savoir si *je vais travailler* exprime un déplacement vers un but prochain ou l'accomplissement prochain d'une action ; là aussi les deus sens sont impliqués l'un dans l'autre : c'est par l'oubli du sens spatial que se crée la périfrase du futur prochain.

Digitized by Google

Si nous avons insisté sur une question de mots, cela ne nous empêche pas d'être d'accord avec M. G. sur sa conclusion. Son livre met en pleine lumière le fait qu'à côté des formes verbales cataloguées dans les grammaires il existe un grand nombre d'expressions qui, outre leur valeur propre, deviennent des périfrases verbales de temps, d'aspect, de mode ou d'affectivité. Populaires, en général, par leur origine, par leur caractère expressif, par leur imprécision aussi, ces périfrases conviennent mieus à la langue parlée qu'à la langue écrite : quelques-unes cependant ont pénétré dans la langue commune et s'y sont maintenues malgré les scrupules des grammairiens puristes ; ce sont celles, sans doute, qui étaient à la fois les plus claires et les plus nécessaires. D'autres, au contraire, ont été exclues de la langue écrite où elles avaient figuré quelque tens; quelques-unes enfin sont passées des dialectes aus patois.

H. Yvon.

Digitized by Google

LIVRES ET ARTICLES SIGNALÉS

Zeitschraft für französüche Sprimente litte. — Tome LIII. (1929), fasc, 1, 2, 3. — Nous signalons particulièrement, dans ce cahier de fascicules les articles suivants : Paul Barbier, Notes on Germanic initial W in French and in the French dialect; O. Bloch, Notes étimologiques et lexicologiques : le mot *armistice*, qui date de la fin du XVIIe siècle, mais n'est vraiment entré dans la langue générale que depuis l'armistice de 1918 (il est de genre incertain au début, Voltaire l'emploie au masc. et au fém.), et qui signifie proprement « arrêt des armes », est emprunté au latin juridique, où il est formé sur *arma* par analogie avec *interstice*, proprt « arrêt intermédiaire », d'où le sens d'intervalle de tens (Saint-Simon écrit « garder un interstice », voy. Littré) et sur le neutre *justitium*, arrêt du droit, des tribunaus, vacances judiciaires chez les Romains; la forme primitive de *genièvre* est *genoivre* (**jeniperum*) : le changement de *genoivre* en *genièvre*, qui n'a trionfé qu'au XVIIIe siècle, est encore inexpliqué, dit le D. G.; M. O. Bloch l'explique, sans en pouvoir donner la preuve, par le sentiment de la correspondance, dans la région du Poitou et de la Saintonge, entre *è*, forme dialectale de l'*e* bref tonique, et la diftongue française *ié*, issue de cet *e* bref; M. Bloch montre que le substantif *lambourde*, pour lequel le D. G. signale un exemple du commencement du XIVe siècle, se rencontre en 1294, que la 1re sillabe *lam* remonte à une ancienne forme *laon*, d'origine germanique, qui avait le sens de « planche », et que « bourde », apparenté au *bourdon* des pèlerins, peut signifier « baguette » (comme terme tecnique d'agriculture, *lambourde* est défini dans le *Larousse* :

Digitized by Google

« rameau grêle ou très court, terminé par des boutons à fruit »). *Lambourde* signifierait donc proprement « baguette de bois ». Dans le même fascicule, nous relevons : les remarques de M. Kurt Glaser sur le mot *germanisme* et le suffixe *-isme* ; les articles M. Schmidt, *Die rythmische Gestalt des Alexandriners bei Corneille und bei Racine* ; de MM. Ed. Pichon et H. Hoesli sur la négation en français (cf. notre Revue, 1902, pp. 84 et 189 ; 1903, p. 8), de M. H. Spanke, *Das lateinische Rondeau*. Contes rendus du livre de Gunvor Sahlin, sur Du Marsais et son rôle dans l'évolution de la grammaire générale (Kurt Glaser), du livre de Günther Werner, *Problema der Rededarstellung* (Th. Kalepki), de la nouvelle édition du *Saint Alexis* par W. Foerster (Stefan Hofer), des éditions du *Roland* par Alfon Hilka (Stefan Hofer) et par Bédier (Stefan Hofer).

Fernand Mossé. — *Histoire d'un mot et de ses pérégrinations* : « *biche de mer* » (Extr. de la *Revue franco-américaine*, oct. 1929). — Le portugais *bicho do mar* a été adapté en français sous la forme *biche-de-mer* (peut-être sous l'influence du français dialectal *biche* < lat. vulg. **bistia*). *Bicho do mar* a été emprunté par l'anglais sous une forme française et sous la forme hibride *biche de mar*. D'autre part le français *biche de mer* s'est corrompu (en Angleterre) en *bêche de mer*, qui a passé aussi en français. Ainsi, des deus formes également employées par le français tecnique actuel, « *biche* et *bêche* de mer », l'une est la forme française originelle, l'autre une déformation anglaise.

Charles Callet. — Le Mystère du langage. Les sons primitifs et leur évolution. Réponse à quelques critiques. In-8°, 18 p. Maisonneuve, Paris, 1928.

Hans Leo Götzfried. — L'idéalisme héroïque de Romain Rolland. In-8°, 151 p. Götzfried, Freudenstadt, 1929.

A. Eckardt. — *Le nom français des Hongrois* : h. organique initial. Extrait de la Revue des Études Hongroises, in-8°, 9 p.

Digitized by Google

Paris, Champion 1928. A propos de l'h initial du mot hongrois, à côté de la forme allemande Ungar, M. E. signale d'après l'A. L. F. un certain nombre de mots d'origine latine munis d'un h initial aspiré ; il en conclut à une tendance du français, surtout des dialectes du Nord et du Nord-Est, à ajouter une consonne initiale aus mots à initiale vocalique. Pour quelques mots il y aurait adaptation ou imitation de sons germaniques ; pour d'autres, notamment pour *hazard*, le phénomène serait purement français.

L. Terracher. — *L'histoire des langues et la géographie linguistique*, in-8°, 31 p. Oxford, Clarendon Press, 1929. Dans cette belle conférence, M. T. indique à côté des résultats déjà obtenus par la géographie linguistique les vastes perspectives d'avenir de cette discipline, ainsi que les travaus qu'elle propose aus filologues. Sans doute elle complique les problèmes d'étimologie, mais c'est parce qu'elle substitue à des abstractions linguistiques la réalité du langage avec sa complexité.

A. Lombard. — *Les membres de la proposition française*. Essai d'un classement nouveau. Extrait de la Revue Moderna Språk, tome XXIII, 52 p. Röhr, Malmö, 1929.

M. L. expose une nomenclature, inspirée par certaines habitudes de la pédagogie scandinave, et caractérisée par le désir fort légitime de nommer avec précision chacun des faits grammaticaux constatés dans l'analise d'une proposition. M. L. connaît bien la langue française, ainsi que les grammaires françaises modernes et son exposé est nettement et solidement présenté ; mais par la multiplicité des termes qu'il propose il est en opposition avec les tendances des linguistes français dont les uns, comme M. M. Cohen recommandent de ne pas multiplier les termes tecniques, et les autres, comme M. A. Meillet, estiment que s'il est indispensable que le même fait grammatical soit toujours désigné par le même mot, il ne l'est pas que tout fait grammatical ait un nom particulier.

Digitized by Google

Travaux du cercle linguistique de Prague, I et II, in-8°, 245, 118 p. Prague, 1928.

Ces deus beaus volumes fort bien présentés contiennent des articles rédigés soit en français, soit en allemand sur des questions importantes de linguistique générale ou de linguistique slave : l'un d'eus concerne à la fois le français et le tchèque. Intitulé : Contribution à l'étude de la traduction, il est dû à notre collaborateur M. L. Brun (I, p. 156-159). Celui-ci y traite du problème suivant : en slave, il n'y a qu'un tens passé et il y a deus verbes, le verbe imparfait et le verbe parfait ; en français, il n'y a qu'un verbe, mais il y a une multiplicité de tens passés : comment peut-on établir une correspondance entre ces deus sistèmes différents ? C'est à ce propos que M. B. a été amené à examiner la nature de l'imparfait français, qu'il a étudiée dans cette revue (1929, p. 56-87).

E. Bourciez. — *Phonétique française*, 7e édition, in-16, XLI-321 p. Klincksieck, Paris, 1930. La septième édition de ce manuel dont l'éloge n'est plus à faire, comporte deus modifications d'inégale importance : la plus visible, c'est un paragrafe supplémentaire sur les défectuosités de notre orthografe, partiellement inspiré des téories de M. Beaulieux ; la seconde, que l'usage prolongé du livre permettra seul de distinguer, c'est la suppression d'un certain nombre de mots latins précédés de l'astérisque qui les signalait comme hipotétiques : par là, M. B. marque dans le cors du livre, comme il l'indique dans la préface, ce qu'il y a de légitime dans les téories de Gilliéron et de son école. Les lois fonétiques sont incontestables, mais elles ne s'appliquent qu'aus mots venus directement du latin dans le dialecte francien ; le nombre de ces mots est moins grand qu'on ne le supposait autrefois, et beaucoup de mots français ont une histoire compliquée où les emprunts dialectaus, les réfections diverses et l'étimologie populaire ont souvent troublé l'action des lois fonétiques.

Digitized by Google

CRONIQUE

ERRATUM de la 43e année (1929) :

P. 240, 8e ligne, a été omise la correction qui signalait qu'à *Paris* le grand linguiste Antoine Meillet pratique lui-même la prononciation normale, qu'il juge indispensable dans l'enseignement supérieur et dans les études romanes.

Nous sommes heureux d'informer nos lecteurs que M. Kr. Nyrop est en train d'imprimer (mars 1930) le 6e et dernier volume de sa remarquable *Grammaire historique du français*, qu'il espère pouvoir faire paraître au mois de septembre ou d'octobre.

Le nouveau format du Dictionnaire de l'Académie. Les réserves Académiques sur le verbe « opiniâtrer ». — Dans une des Notes hebdomadaires que l'Académie française envoie régulièrement aux journaux, on pouvait lire récemment (voy. le *Temps* du 11 oct. 29) que le 1er fascicule de la nouvelle édition du Dictionnaire, qui devait paraître avant la fin de l'année 1929, est « derechef » retardée. « Ce n'est qu'au printemps prochain, sans doute en avril, qu'il verra le jour... La 1re page porte le simple titre (*sic*) *Dictionnaire de l'Académie française* ». Que d'orgueil dans cette *simplicité* ! On nous annonce en même tens que le format est modifié : c'est maintenant celui du *Littré*. N'est-il pas imprudent de provoquer, par cette ressemblance de format, une comparaison peu flatteuse entre les deus dictionnaires, celui de Littré, qui est d'une haute valeur, et celui de l'Académie, qui est si mal fait, — nous avons dit pour-

Digitized by Google

quoi, — que personne ne l'achète et qu'on ne le trouve nulle part (cf. notre Revue, 1928, p. 210).

Dans une communication ultérieure, on nous dit que l'Académie a laissé pour le moment en suspens la question de savoir si *opiniâtrer* doit être enregistré comme verbe actif.

Comment peut-on se servir encore d'une expression aussi impropre que « verbe actif » ? Il y a une *vois active* pour certains verbes ; il n'y a pas de « *verbe* actif ». *Opiniâtrer* a été employé jadis avec un complément direct ; mais « opiniâtrer *quelqu'un* ou *quelque chose* » sont des expressions qui ne sont pas seulement « vieillies », comme disent Littré et le D. G., elles sont « mortes ». Ce serait peine perdue que d'essayer de les ressusciter, et de dire, comme Corneille dans son Andromède, « opiniastrer *quelqu'un* dans sa résolution ». Quant au pronominal « s'opiniâtrer », nous ne l'employons plus guère qu'*absolument*, et nous ne dirions plus, comme Montaigne, « s'opiniastrer *à défendre* une place », ni, comme Mme de Sévigné, « elle s'opiniastre à ne voir aucun médecin ». Le premier devoir de l'Académie, — peut-être son seul devoir en matière de langue, — est de renseigner exactement ses rares lecteurs sur les expressions encore vivantes, et sur celles qu'il faut connaître, parce qu'on les rencontre chez nos classiques, mais qui n'appartiennent absolument pas à la langue actuelle.

L. Clédat.

L'ortografe de la Revue. — La Revue de filologie française est presque seule, parmi les publications savantes françaises à employer une ortografe réformée. L. Clédat a conservé jusqu'à sa dernière heure l'espoir que son initiative courageuse entraînerait de nombreux imitateurs, trionferait des résistances et amènerait sous peu une réforme si désirable et si facile à réaliser.

Nous estimons que toutes les modifications proposées et appliquées par lui sont à la fois pratiques et justes, fondées sur une connaissance exacte de l'histoire de l'ortografe française et qu'il y aurait un très grand avantage à les introduire dans

Digitized by Google

l'usage général ; mais contrairement aus espérances de L. Clédat, beaucoup de bons esprits, parmi lesquels M. F. Brunot nous permettra de le citer, estiment que cette réforme est présentement impossible. Le ministère de l'Instruction publique qui, s'inspirant d'un précédent heureus, pourrait introduire tout ou partie de ces simplifications dans les examens, s'en désintéresse ; la presse, le grand pouvoir des tens modernes, ne lui est pas favorable ; l'opinion publique n'a pas encore pleinement adopté les simplications de 1901. En outre il nous a été signalé de plusieurs côtés que cette ortografe spéciale entravait la propagation de la Revue dans des milieus qui s'intéressent à la langue française, mais que déconcertent des grafies contraires à leurs habitudes.

Placés ainsi entre deus désirs contradictoires, celui de continuer à donner l'exemple d'une ortografe raisonnable, et celui de procurer à la Revue tout le développement que L. Clédat souhaitait pour elle, nous sollicitons l'avis de nos lecteurs, mieus placés que nous pour avoir une opinion impartiale : nous nous guiderons sur leurs appréciations.

H. Yvon.

Le Propriétaire-Gérant, Édouard CHAMPION.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXX

Digitized by Google

LA LOI DES TROIS CONSONNES

L'article que nous publions aujourd'hui n'est pas inédit. Voici déjà vint ans qu'il fut écrit à l'instigation de M. Emil Rodhe, professeur à l'Université de Lund (Suède). Lors d'un de ses voyages en France nous avions eu une série d'entretiens sur des sujets filologiques et en particulier sur les difficultés que la prononciation du français présente pour les étrangers. Notre attention s'était bientôt portée tout entière sur le maintien ou la suppression dans le français parlé des *e* féminins dits *e* muets, pierre d'achoppement de beaucoup d'étrangers dont la prononciation est sous tout autre rapport irréprochable. M. Emil Rodhe nous demanda de lui écrire sur cette question un article pour sa revue *Moderna Språk*. Il l'y publia en français dans les numéros de février, mars, avril 1908. Ces numéros sont épuisés depuis longtens et de différents côtés on nous a demandé de reproduire cette étude devenue introuvable. Nous le faisons dans l'espoir qu'elle sera de quelque utilité, en particulier aus professeurs chargés de l'enseignement du français à l'étranger, et en général à toutes les personnes qui veulent acquérir une prononciation aussi correcte que possible du français.

*
* *

Dans un fascicule déjà ancien d'une revue savante (*Mémoires de la Société linguistique de Paris*, Tome VIII) et au cours d'une étude de patois, M. Maurice Grammont a consacré un article à cette question. Pour des raisons pédagogiques nous en avons notablement modifié le plan, et notre expérience de l'enseignement des langues nous a

Digitized by Google

suggéré diverses additions répondant aus besoins particuliers de nos lecteurs. Mais nous n'en devons pas moins beaucoup à l'excellente étude de M. Grammont [1].

Il ne sera question ici que la prononciation familière des personnes cultivées parlant naturellement, sans affectation, sans emfase et sans aucune trace de provincialisme. Un acteur sur la scène du Théâtre Français, un orateur, un professeur dans sa chaire, une maman parlant à son bébé, un méridional, n'observeront pas toujours les principes énoncés ci-dessous. Il en sera de même d'une personne qui ralentira son débit ou soulignera un mot dans une intention déterminée. Il ne saurait être question non plus de la prononciation d'un texte lu ou débité, ni de la prononciation d'un morceau de poésie.

Dans nos exemples, que nous avons multipliés, le trait vertical indique l'emplacement d'un ə amuï. Par voyelles *fermes*, nous entendons toutes les voyelles autres que ə, qui est, le plus souvent, une voyelle *caduque* ; par consonnes *fermées*, les consonnes b, p, d, t, g, k, dont l'émission est précédée d'une occlusion complète de la cavité buccale.

Les consonnes l, r, m, n, gn, f, v, s, z, ch, j et les semi-consonnes i, ou, u (par ex. dans *lié*, *loué*, *nuit*) seront appelées consonnes *ouvertes*, [L'r sera toujours vélaire : il se prononcera en appliquant non la pointe mais la partie postérieure de la langue contre le palais. Le *gn-* est médio-palatal ; il se prononce en laissant flotter librement la pointe de la langue. Il se distingue donc du double fonème *ni* (dans *renier*) pendant la prononciation duquel la pointe de la langue glisse contre le palais d'avant en arrière (cf. *pignon* et *union* ; *règner* et *renier*). Enfin on veillera à distinguer les sourdes s, ch, des sonores corres-

1. Quelques observations et règles fort simples, et souvent très justes, mais pas assez sistématisées, ont été présentées par MM. K. Nyrop et E. Philipot dans leur *Manuel phonétique du français parlé* (§§ 91-93).

Digitized by Google

pondantes z, j, et à bien prononcer les doubles consonnes. — Le signe (demi-soupir) 7 a pour but de marquer un très léger arrêt.] F. signifie *familier* et P. : *populaire*.

I. — Énoncé de la loi des deus consonnes et de la loi des trois consonnes.

Considérons le traitement différent de l'*e* féminin dans les trois exemples suivants : *tu demandes, on me demande, puisque je te le demande* que nous transcrivons fonétiquement :

tu d/mandes, on m/ demande, puisque j/ te l/ demande.

1. — Dans le premier cas, entre les voyelles fermes u et an, il n'y a que deus consonnes : d, m. Entre ces deus consonnes l'*e* tombe. C'est là un fait général qu'on pourra vérifier sur les exemples cités plus loin, et qui permet de formuler ainsi *la loi dite des deus consonnes : Lorsqu'il n'y a que deus consonnes entre deus voyelles fermes, ces consonnes ne sont jamais séparées par un ə.*

2. — Considérons la segonde expression : *on me demande*. Ici, entre les voyelles fermes on, an, il y a trois consonnes : m, d, m. Nous voyons qu'un ə se maintient après la segonde :

on m | demande.

De là *la loi des trois consonnes : Lorsqu'il y a trois consonnes entre deus voyelles fermes, un ə se maintient entre la deusième et la troisième.*

3. — Enfin, dans le troisième exemple, entre les voyelles fermes i, an, se trouvent plus de trois consonnes. Un ə se prononce après les deus premières, conformément à la loi qui vient d'être citée, et les autres *e* féminins tombent

Digitized by Google

ou se maintiennent alternativement : puisque j(e) te l(e) demande. La segonde partie de la loi des trois consonnes peut donc s'énoncer comme suit : *Lorsqu'il y a plus de trois consonnes entre deus voyelles fermes, les trois premières obéissent à la loi des trois consonnes, et un premier ə ainsi déterminé, il en apparait d'autres après chaque groupe de deus consonnes :*

puisque j/ te l/ demande.

II. — Applications et Remarques.

1. Une faute a éviter. — En parlant français les étrangers ont une tendance à supprimer abusivement des ə féminins là où la loi des trois consonnes les maintient. C'est ainsi qu'ils disent, par exemple :

un verr/ d/ vin, puisqu/ tu pars, quelqu/ chose, quelqu/ fois, etc. au lieu de un verr/ de vin, puisque tu pars, quelque chose, quelquefois.

Aussi recommandons-nous tout particulièrement à l'attention des professeurs les exercices de prononciation suivants :

un verr/ de lait, un bol de lait, une bouteill/ de vin, un verr/ de bière, fortement, justement, simplement, exactement, le parlement, un/ fenêtre, cett/ petite, un jour par semaine, l'écartement, un émargement, il fut pris d'un tremblement, un marchepied, tristement, un/ triste nouvelle, un jour de fête, par un beau soir de mai, un cor de chasse, un quart de litre, un port de mer, le soir de son mariage, il a des r/mors de conscience, il est mort de faim, un/ segonde, Charles Martel, Charlemagne, Charles Douze, sa part de bénéfice, un/ cour de ferme, l'art de la lecture, il fait clair de lune, il m'a raconté l'histoir/ de son mariage, il se fâch/ pour de bon = F. i s/ fâch/ pour de bon, des éclairs de chaleur, j/ vous l/ dis pour que vous n/ l'ignoriez pas, un/ belle/ chemise, Gabriel me l'a appris, Emmanuel ne veut pas v/nir, il y va largement, c'est un mauvais garnement, est-ç/ que tu t'en vas aujourd'hui? est-ç/ que Léonie va rester ?

Digitized by Google

2. UNE COMPARAISON. — Il est intéressant de comparer les deus séries suivantes. Dans la première, c'est la loi des deus consonnes, dans la segonde, au contraire, c'est la loi des trois consonnes qui trouve son application.

Un bout d/ cigar/, un/ boît/ de cigar/ — un valet d/ chambr/, une femm/ de chambr/ — un morceau d/ bois une chais/ de bois — un pantalon d/ drap, un/ pièc/ de drap — tu l/ sais bien, madam/ le sait bien — F. é' n/savait pas ç/la, ell/ ne savait pas ç/la — on t/ voit bien, tout l/ mond/ te voit bien — F, i' s/ meurt, il se meurt.— F, i' n/ veut pas, il ne veut pas — l'ami d/ monsieur, le frèr/ de monsieur — la s/gond/ fois, un/ segond/ — il veut v/nir, ils veulent venir — mais tu vas g/ler, un/ gelée d/ groseille — F.P. su' l/ bord de la table, sur le bord de la table — un ch/val, onz/ chevaus — il est resté l/ même, il est toujours le même — un chien d/ chasse, un cor de chasse — F. i' m/ dira ç/ qu'il en pense, il me dira ç/ qu'il en pense. — F. i' l/ verra bien, il le verra bien, — j/ n'ai pas bu d/ vin, je n/ peus pas boir/ de vin — j/ n'en ai qu/ dis, j/ n'en trouv/ que dis. — des bœufs d/ trait [dans *bœufs*, *fs* ne se prononce pas], un bœuf de trait [ici, *f* se prononce] — des œufs d/ poule, un œuf de poule. — j'ai r/çu dis d/mandes d'emploi (ici, l'*s* de dis ne se prononce pas), j'ai joué le dis de pique.

3. — Dans sa *Grammaire historique de la langue française*, M. Kr. Nyrop formule ainsi la loi des trois consonnes (Tome I, § 294) : « En français moderne, lorsque dans un mot ou un groupe de mots plusieurs *e* féminins se suivent dans des syllabes consécutives, on prononce le le premier, le troisième, le cinquième *e*, etc., tout en supprimant le deuxième, le quatrième, le sixième, etc., ou l'inverse a lieu ». Ex. : je n(e) te l(e) demande pas, c(e) que j(e) demande. Cette règle ainsi formulée est en défaut pour les cas analogues au suivant, où l'un des *e* est précédé de deux consonnes : je n(e) le prenais pas. Ici on supprime le deusième ə, mais on maintient le quatrième

Digitized by Google

en même tens que le premier et le troisième. Autres exemples :

deus pair/s de bretelles, visit/ le grenier, pass/ le premier, un/ pièc/ de cretonne, quand l/ jug/ interrog/ ce gredin.

M. Grammont dit : « Un premier ə ainsi déterminé, il en apparaît d'autres *de deux en deux consonnes* ». Pour plus de clarté et d'exactitude nous avons cru ne devoir adopter ni la rédaction de M. Grammont ni celle de M. Nyrop et énoncer ainsi la règle : « Il apparaît d'autres *ə après chaque groupes de deus consonnes* » :

il disait qu/ je n/ le prenais pas.

4. Les ə irratiònnels. — C'est par une application inconsciente de la loi des trois consonnes que beaucoup de Français prononcent :

lorseque, le sfinxe du désert, un ourse blanc, l'exe-ministre, P. l'arque d/ triomphe, P. le parque d/ Saint-Cloud, le parque Monceau, un arque d/ cercle, ixe deus ou ixe carré (=x²), Erneste Renan, Félixe Faure, les œuvres poste-scolaires j/ vais prend/ l'Oueste-ceinture, à l'este de Paris.

Ce sont évidemment là des fautes à éviter.

C'est aussi la force presque irrésistible de cette loi qui fait que les Français débutant dans l'étude de l'allemand ont tant de peine à ne pas prononcer, par exemple, « du bist stark », « er ist krank » comme

dou biste chtark, er iste krank.

5. Groupes composés de consonne + r ou l. — Précédés d'une autre consonne, ces groupes content comme une consonne unique.

Ex. un/ clôture, cloison d/ planches, F. i' s/ blesse, F. i s/-flatt/ de réussir, tu l/ prendras en défaut, nous r/prenons, mès

Digitized by Google

le dans ç/ trou-là, pends-le à ç/ clou-là, je n/ trouv/ rien d/ bon, c'est l/ premier, ell/ ne m/ trouv/ra pas, je n/ trouv/ pas que l/ bleu lui aille, dis-lui qu/ je l/ prie d/ venir immédiat/ment, je n/ blâm/ pas ceus qui agiss/nt ainsi.

Dans tous ces exemples, on applique la loi des deus consonnes : on ne maintient pas d'ə entre le groupe *consonne + liquide,* qui vaut une consonne, et la consonne précédente. Si un ə apparaît en cet endroit, ce ne pourra être qu'une conséquence de l'application de la loi des trois consonnes aus fonèmes *qui précèdent*.

Ex. tu n/ le prendras pas en défaut, je n/ le trouv/ pas bien, vers le premier (voir les derniers exemples du paragrafe 6 A).

6. Valeur consonnantique des semi-consonnes. — A. Les exemples suivants :

il se promèn/ dans l/ bois, c'est un/ mauvais/ loi, nous n'avons plus d/ bois, il n'y a pas d/ buée sur les vitres, quel est l/ roi d/ Suède actuel ?

montrent, que, en ce qui concerne la loi des trois consonnes, les semi-consonnes ou et u n'ont pas la valeur d'une consonne distincte. Les groupes tels que lbou, dbou, etc., ne content que pour deus consonnes, et c'est la loi des deus consonnes qui trouve son application dans les exemples cités.

Autres exemples :

il vient d/ loin, il s'est pincé l/ doit, j/ n'ai pas de coiffure à m/ mettre, qu'est-ce qu'il à m/ toiser comm/ ça ? j/ n'ai pas assez d/ loisir, un/ royauté nègre — un/ barriqu/ d'uile, il n/ peut pas dir/ deus mots d/ suit/, — il n'a plus d/ croyance, les oiseaux d/ proie, un/ truie, aujourd'hui nous n'aurons pas d/ pluie ; enfants, n/ faites pas d/ bruit, un chant d/ gloire, nous aurons beaucoup d/ fruit cette année.

Digitized by Google

Dans ces set derniers exemples les groupes formés par les liquides L et R et la consonne qui les précède ne content que pour une consonne (voir le paragrafe précédent). Notons en passant que la *lettre* u devant une voyelle n'a pas toujours la valeur de la semi-consonne u. Comparez par exemple : pluie et fluide, fruit et englué.

B. La semi-consonne i précédée de toute consonne autre que R n'a pas la valeur d'une consonne distincte.

Ex. : est-c' qu'ell' vient ? un tas d' liasses, ici il ne faut pas d' liaison, ç' contrat m' liait les mains, j' n'ai pas de pièces de cinq francs, j' tiens ma promesse, il n'y a plus de bièr' à la cave, c'est l'opinion d' bien des gens, il m'a donné un coup d' pied, aimez-vous l' miel ?, j' pens' que l' mieus est d' partir, voyez donc ç' monsieur,

C. Le groupe R + i (semi-consonne) précédé d'une autre consonne conte pour deus consonnes, et par suite un ə se maintient avant l'R. Ex. :

nous habiterions ici l'été, nous causerions plus à l'aise au jardin, nous serions à l'ombre, qu'est-c' que vous aimeriez mieus ? il ne nous accorde rien, vous visiteriez la catédrale [1].

Dans le peuple on entend parfois :

vous prenderiez, nous l' renderions fou, etc.

L'i prenant alors la valeur de la semi-consonne, l'apparition de l'*e* irrationnel s'explique par ce qui est dit aus premières lignes de cet alinéa.

1. A ce propos il est bon de rappeler que la lettre i qui suit la liquide r ou l précédée dans le même mot d'une autre consonne n'est pas la simple semi-consonne i, mais la voyelle i suivie de la semi-consonne i. Ex. : sanglier, encrier, nous déplions, vous prendriez [prononcez : sangliyé, encriyé, dépliyon, prendriyé.] Les étrangers commettent souvent la faute de prononcer cet i comme une simple semi-consonne, et de voir dans ces mots deus syllabes au lieu de trois.

Digitized by Google

7. AMUÏSSEMENT DES LIQUIDES. — La loi des trois consonnes a pour conséquence une modification dans la prononciation de la finale des mots terminés par une consonne suivie d'un l ou d'un R, lorsque ces mots ne terminent pas la frase ou le membre de frase.

« Ils étaient quatre » se prononce bien

ils étaient quatr.

Mais si l'on doit dire il : « Il y avait là quatre personnes », deus solutions se présentent. On pourra adopter la prononciation

il y avait là quatre personnes

et intercaler un ə entre TR et p conformément à la loi générale. Mais cette prononciation, sauf dans le Midi où elle est normale, passera partout pour affectée. Elle choquera les Parisiens et tous les Français du Nord qui évitent *autant que possible* de terminer par un ə un mot contenant au moins une voyelle ferme. La seule ressource est alors de supprimer la liquide et de prononcer sans ə, conformément à la loi des deux consonnes :

il y avait là quat/ personnes.

Autres exemples :

brossez vot/ chapeau, est-c/ que not/ voiture est att/lée ?, il faut l/ mett/ dehors, tes ong/ sont-ils bien propres ?, il est peut-êt/ parti, va prend/ not/ billet, l'aut/ jour quand le maît/ d'écol/ m'a dit « Récitez vot/ leçon », j/ n'ai pas pu répond/ deus mots, un triang/ rectangle, elle a la fièv/ tifoïde, un/ tab/ de marbre, lis donc l'artic/ de tête du P/tit Parisien, les fab/ de La Fontaine, il n'est pas possib/ que ça dur/ plus lontens, un/ bouc/ de ceinturon, les cerc/ de ç/ tonneau, tu vas t/ tord/ le pied, on va abatt/ les arb/ du Mail, on gonf/ le ballon, c'est le comb/ de la prudence.

Digitized by Google

Dans la langue populaire on supprime souvent la liquide *r* ou *l* en fin de phrase ou même devant une voyelle.

Ex. : tu vas me l/ rend/, tu vas m/ rend/ un sou.

8. INFLUENCES SINTAXIQUES. — Dans leur *Manuel phonétique du français parlé*, MM. Nyrop et Philipot, au cours des considérations qu'ils consacrent à la question de l'ə féminin, appelent l'attention sur l'influence que peut exercer le rôle grammatical d'un mot ou sa place dans la frase sur son attitude envers la loi des trois consonnes. Par exemple, un mot tel que *chemin* lu isolément dans un dictionnaire se prononce *chemin*, tandis que précédé de l'article, il se prononce *chmin*. D'autre part, on dit

un porte bonheur

mais

ç/la port/ bonheur, il est presque mort, j/ n'en ai presque pas.

mais

le [m] *sourd* disparaît presqu/ dans l/ parler d/ tous les jours.

(Exemples empruntés à l'ouvrage cité.)

Dans

il est presque mort.

presque est fortement lié au mot qui suit, tandis que dans

disparaît presqu/ dans l/ parler d/ tous les jours

il est lié au mot qui précède et suivi d'une légère pause. L'apparition d'un ə dans les conditions indiquées par la loi des trois consonnes résulte en effet de ce qu'il est en général impossible ou très difficile de prononcer *sans intervalle de repos* les trois consonnes consécutives placées entre

Digitized by Google

les deus voyelles fermes. Mais cette difficulté n'existe plus s'il s'intervient une pause qui permette aus organes de la vois de reprendre la position du repos. Les fonèmes qui seront prononcés après cette pause seront alors dans les mêmes conditions qu'à l'initiale de la frase.

Dans

un porte-bonheur,

le groupe RtB où apparaît l'ə féminin est solidement lié puisqu'il fait partie d'un même mot qu'aucune pause ne peut couper. Mais sa cohésion est moins forte dans

ç | là porte bonheur

Rappelons d'ailleurs qu'on évite de terminer par un ə un mot, comme *porte*, contenant au moins une voyelle ferme (cf. 7°).

Les mêmes remarques s'appliquent aus exemples suivants.

le gouvernement, les lois qui gouvern/nt mon pays ; le parlement, un parlementaire, il parl/ de tout, tu parl/ bien mais tu parl/ trop, il ne parl/ pas de tout ; l'archevêque, les arch/s du Pont-Neuf, Arlequin, il ne parl/ qu'allemand — Monsieur Bergeret à Paris, l'Orme du Mail (titres de romans d'Anatole France dont le dernier est traité comme un nom composé) ; un/ auberg/ réell/ment bien t/nue, l'orage a déraciné deus orm/s du Mail ; une tartelette, la moutard/ lui mont/ au nez ; l'Art de la lecture, un/ poulard/ du Mans ; lestement, le rest/ ne t/ regard/ pas ; la morte-saison, j/ suis plus mort/ que vive ; le plus-que-parfait, il risqu/ fort d'échouer, un parchemin, que cherch/s-tu ? un orgelet, de l'org/ perlé ; le sexe fort, le sexe faible, le beau sex/ pass/ pour inconstant ; un timbre-poste, le timb/ de la poste.

A l'intérieur des noms composés l'ə se maintient presque aussi aisément que dans les mots simples (cf. III, 40), mais

Digitized by Google

il s'amuït très facilement dans les impératifs et les présents de l'indicatif et du subjonctif.

un marchepied, tu march/s plus vit/ que moi ; apport/ moi mon porte-monnaie ; la perce-neige, perç/ le ; un tourne-broche, retourn/-toi ; la garde-malade, il faut qu/ tu gardes ma place, il fix/ le pris.

Très souvent un ə parait se maintenir dans le seul but d'éviter que deus sillabes toniques se suivent sans interruption. C'est ainsi qu'on dit :

ouvre vite, ouvre-moi, couvre-toi, retourne-toi, souffres-tu ? et non ouv/ vite ouv/ moi (P), couv/ toi, retourn/-toi, etc. (cf. 10°)

Comparons aussi les deux séries suivantes :

la porte cochère, un porte-crois, un porte-plume, un porte-parapluie, un porte-crayon, — la port/ céda sous l'effort, la port/ craqua, la port/ grinç/ sur ses gonds, cett/ port/ parait solide ; garde-manger, garde-champêtre, garde-malade, la gard/ m'a soigné avec beaucoup d/ zèle, le gard/ tira un coup de fusil, le gard/ fit feu, la gard/ s'est endormie.

Si en citant la parole héroïque de Cambronne,

on prononce la garde meurt et n/ se rent pas,

c'est que la frase a une allure emfatique (voir la remarque du début) et qu'en prononçant

la gard/ meurt et n/ se rent pas,

on lui ôterait de la solennité. De même une terrible catastrofe paraitra beaucoup moins épouvantable si au lieu de prononcer lentement, et en accentuant *terr* :

un/ terrible catastrofe,

on dit

un/ terrib/ catastrofe,

Digitized by Google

avec un accent tonique secondaire sur *rib* et l'accent principal sur strophe.

Les exemples de ce paragrafe montrent que le verbe est souvent séparé des compléments qui suivent ou du sujet qui précède par une pause presque imperceptible tenant lieu d'un ə. Par contre, l'adjectif et le substantif sont plus intimement liés, surtout quand celui-ci est placé après celui-là, et l'ə final du premier des deus mots est maintenu quand il tombe sous le coup de la loi des trois consonnes. Sous ce rapport, il est instructif de comparer les exemples suivants :

un aimable convive, il l'accabl/ de quolibets ; — un/ ample moisson d/ renseign/ments, un temp(le) protestant, un exempl(e) frappant (dans la prononciation familière et rapide on supprime *le*), il contemple l'océan (emfatique), i' n/ se r/ssembl/nt pas du tout; — un/ double consonne, j/ doubl/ la mise ; le ministr/ des affair/s étrangères, le sinistr/ 7 fit deus cents victimes, un sinistre farceur ; un/ notable différence, un/ tab/ d'acajou, mais un/ table d'hôte (véritable nom composé).

9. Les ə non caducs. — Il y a un certain nombre de mots où l'ə a toute la force d'une voyelle ferme et où il ne peut s'amuïr.

A. (*Le pronom le*). L'ə du pronom *le* placé immédiatement après un impératif a une tenacité remarquable. Cet ə étant accentué lorsqu'il vient en fin de frase comme dans

montre-le, aporte-le, etc.

a conservé dans l'intérieur des frases toute la force de résistance d'une voyelle ferme. Ex. :

prens-le donc, tue-le tout de suite, bois-le d'un seul trait.

Digitized by Google

En pareille position il ne se laisse pas non plus élider devant une voyelle :

fais-le entrer, mès-le à part, donne-le au chien.

B. (*Les groupes : consonnes + liquide + ə ferme*). Nous avons vu (§ 5) que les groupes composés d'une consonne suivie d'un R ou d'un *l* équivalent à une simple consonne en ce qui concerne la loi des trois consonnes. Si ces groupes sont suivis d'un ə à l'initiale ou à l'intérieur d'un mot cet ə est une voyelle ferme : il n'est pas soumis à la loi des deus consonnes qui dans les exemples suivants exigerait sa disparition :

du m/nu fretin, un brelan d/ dames, un gredin, en apprenant cett/ nouvelle, âprement, sacrement, il est arrivé bon premier, un grelot, quel accoutrement ! quelle outrecuidance !

C. (*Autres cas d'ə fermes*). Dans les mots suivants l'ə est encore une voyelle ferme : femelle, benêt, besoin, belette, penaud, peser et ses dérivés pesant, pesanteur, etc., guenon, faisons, nous faisons, faisant, je faisais, etc. On prononce

la femelle, j'en ai grand besoin, un fardeau pesant, la guenon, c'est un grand benêt, il est resté tout penaud, faisons, nous faisons, j/ faisais, tu faisais, il faisait, nous faisions, vous faisiez, il faisait dans toutes ces formes du verbe faire, *ai* se prononce *e*].

Ce qui montre encore que ces ə ont la valeur d'une voyelle ferme c'est la facilité de quelques-uns d'entre eus à se transformer en une autre voyelle dans le parler populaire. Ex :

fumelle, bénêt.

La tendance contraire existe aussi : on traite les ə de quel-

Digitized by Google

ques-uns de ces mots comme des ə caducs. C'est ainsi que M. Grammont recommande de prononcer.

la f/melle, la loï d/ la p/santeur ; il faut la p/ser ; il est resté p/naud ; est-ce le sing/ ou la gu/non ?

et qu'on entent à chaque instant :

j'en ai b/soin, nous f/sons, tu f/sais, nous f/sions, etc.

D. (*Les groupes figés*). On doit encore considérer comme un ə ferme le premier ə des groupes de monosillabes *je ne* et *de ne* et le deusième du groupe *ce que*, qui se prononcent jən, dən et skə en quelque position qu'ils se trouvent. La raison de ce fait est que ces groupes se présentent d'une façon très générale dans des positions telles que la prononciation jən, dən et skə s'impose ; alors cette forme s'est généralisée et on n'observe jamais les prononciations jnə, dnə et sək. Dans l'application de la loi des trois consonnes ces trois groupes doivent être considérés comme de véritables mots monosillabes à voyelle ferme, au même titre que les mots *jeune, seul*, etc.

Ex. Est-ç/ que je n/ le sais pas aussi bien qu/ toi ? puisque je n/ t'en parl/ pas, mais c'est ç/ que je n/ veus pas, parç/ que je n/ veus pas y aller, je n/ sais pas, je n/ vais pas, je n/ peus pas — il craint de n/ pas réussir, il m'a conseillé de n/ pas l/ faire, il m'a dit de n/ venir que d/main, il m'a dit de n/ te l/ faire savoir qu'à la dernière heure — prenez-le pour ç/ que vous voudrez, je n/ viendrai pas parç/ que mon père est malade.

Si l'ə de ces groupes n'était pas une voyelle ferme, on observerait en vertu de la loi des trois consonnes, les prononciations :

est-ç/ que j/ ne l/ sais pas, il craint d/ ne pas réussir, pour ce qu/ vous voudrez, parce qu/ mon père, etc.

Digitized by Google

Cependant devant une voyelle ces groupes se réduisent à à jn, dn, sk.

Ex. pour ç/ qu'il voudra, parç/ qu'il est malade, est-ç/ que j/ n'ai pas dit ç la? puisque j/ n'y vais pas, il m'a dit d/ n'y aller qu/ demain.

M. Grammont indique encore d'autres groupe figés : que j(e) = kəj, je l(e = jəl, que l(e) = kəl te l(e) = təl. Mais, bien que cette prononciation concorde avec notre prononciation personnelle, les observations que nous avons faites sur de nombreuses personnes appartenant à la bonne société ne nous permettent pas d'être aussi affirmatif. Si les prononciations ci-dessus sont en effet plus générales et par suite, doivent être recommandées, elles n'excluent pas les formes kje, jlə, klə, tlə quand celles-ci sont conformes à la loi des trois consonnes. Nous avons relevé bien souvent des frases telles que les suivantes :

tu n/ sais donc pas qu/ je l'ai vu? et tu m/ demandes encore si j/ le crois! j/ crois qu/ le mieus serait de partir, j'allais t/ le proposer, je n/ voulais pas t/ le raconter.

Ces groupes kəj, jəl, kəl, təl sont donc d'une cohésion beaucoup moindre que les groupes jən et dən.

Il arrive fréquemment que plusieurs de ces monosillabes ayant un ə pour voyelle se suivent dans une frase. Le caractère hibride de certains de ces ə qui ne sont pas des ə fermes sans être cependant des ə nettement caducs, fait que pour ces frases où plusieurs groupes plus ou moins figés entrent en conflit on peut observer plusieurs prononciations.

Ex. il faut qu/ je t/ le dise, il faut que j/ te l/ dise ; il est bon qu/ je l/ vois, il est bon que j/ le vois, il est bon que je l/ vois ; il croit qu/ je n/ pars pas, il croit que je n/ pars pas.

Digitized by Google

En présence de telles fluctuations nous ne voulons pas être dogmatique et formuler nos préférences personnelles sous forme de règle. Nous ne pouvons donner qu'un conseil aus étrangers qui hésiteraient devant de telles frases, c'est d'observer la loi des trois consonnes, mais en considérant toutefois

je n/, de n/, et ç/ que

comme des mots à voyelle-ferme équivalant à *jeune*.

Ex. : parç/ que je n/ te l/ demand/ pas.

10. Clarté de la frase. Il y a des cas où, par besoin de clarté, on maintient un ə qui d'après la loi générale devrait être supprimé. C'est ainsi que nous avons entendu cette frase :

l/ paon s/ tait ç/ soir.

qui ne devint intelligible pour les auditeurs que lorsque la personne qui l'avait prononcée eut rétabli les ə dont la suppression était pourtant régulière. Alors chacun comprit : *le paon se tait ce soir*.

III. — Cas non réglés par les lois précédentes.

1. Initiale de la frase. — Dans l'énoncé des lois générales sur la suppression et le maintien des ə féminins, il n'a été question que de consonnes *comprises entre deus voyelles fermes*. Au commencement d'une frase — ou d'un membre de frase qui suit une pause — les conditions de prononciation ne sont plus les mêmes pour le groupe de consonnes qui précède la première voyelle ferme : la première de ces consonnes ne peut plus s'appuyer, comme dans les cas étudiés, sur une voyelle placée immédiatement avant

Digitized by Google

elle. La détermination du premier ə est alors soumise aus règles suivantes qui résultent de la nature même des consonnes. Quant aus autres ə, s'il y en a, ils apparaissent, conformément à la loi générale, après chaque groupe de deus consonnes.

Premier cas. — *Si la première consonne de la frase ou du groupe fonétique est une consonne fermée non suivie immédiatement de la voyelle ferme, un ə se maintient après cette première consonne.*

Ex. : A. (Deus consonnes précèdent la voyelle ferme) Que fais-tu ?[1] Que dirions-nous ? Que penses-tu ? Que veut-il donc ? De quoi parlez-vous ? De qui est-il question ? Te faut-il de l'argent ? Te manque-t-il quelque chose ? Denise. Benêt !

Ex. : B (Trois consonnes au moins précèdent la voyelle ferme) Te l rappelles-tu ? Te l demand t-il ? Te l donn ra-t-il ? Que r demandez-vous ? Que d mande-t-il ? Que n venait-il plus tôt ? Que t nez-vous à la main ? Que r gardez-vous ? Te r trouv s-tu ? J crains 7 de n pas réussir. Que j l'y r prenne ! Que l pain est dur ! — il l'a instamment prié 7 de n pas r venir ; il m'a conseillé 7 de n pas le faire.

Deusième cas. *Si les deus premières consonnes de la frase sont deus consonnes ouvertes non suivies immédiatement de la voyelle ferme, un ə se maintient entre elles deus ; l'e suivant tombe.*

Ex. : C. Je n sais pas ; je n veus pas ; je n peus pas ; je n vois rien ; je n te l demande pas ; je n te l dirais pas ; je n me l figur pas ainsi ; je n te dis ni oui ni non ; je n te

1. M. Grammont donne comme normales les prononciations : qu/ fais-tu ? qu/penses-tu ?
et formule ainsi la loi de l'initiale : « Il y a deux cas. La seconde consonne est fermée : maintien de l'e. La seconde consonne est ouverte : chute de l'e. » Les prononciations que nous avons observées ne nous ont pas permis d'adopter cette rédaction.

Digitized by Google

r/proch/ rien ; — je l/ vois bien ; je l/ sais d/puis longtens ; je l/ crois sans peine ; je l/ rencontre de tens en tens ; — je m/ tir/rais bien d'affaire ; je m/ levais quand vous êtes arrivé ; rel/vez-vous ; rev/nez d/main ; le r/tour — ne r/gardez pas ç/la. — ne m/ parlez pas ; ne m/ le d/mande pas ; ne m/ le r/demande pas.

Troisième cas. Dans toute autre circonstance la loi de l'initiale se formule en termes analogues à la loi des deus consonnes ou à la loi des trois consonnes.

D. (*La première voyelle ferme est précédée de deus consonnes seulement dont la première est ouverte. Un ə ne se maintient pas entre ces deus consonnes*). Cf. l'énoncé de la loi des deus consonnes.

Ex. : j/ n'en veus pas ; j/ n'ai rien dit ; j/ lui ai parlé ; j/ la vois ; j/ m'en moque ; j/ m'amuse ; j/ vous r/mercie ; j/ vois bien ; j/ vais partir. — j/ fais mes malles, je pars demain. — r/tirez-vous ; r/mettez-vous, — n/vois-tu rien là-bas ? n/ veus-tu pas venir ? n/ laiss/ rien voir. — l/ mal est fait ; l/ pain est rassis. — ç/ n'est rien ; ç/ n'est pas possible ; ç/ tonneau-ci est vide.

Dans l'intérêt de la clarté de la frase (cf. II, § 10) l'ə se maintient entre les deux consonnes initiales si elles sont identiques ou assimilables.

Ex. ce soir-là ; ne niez pas ; je jouis du spectacle ; le lièvre, me montreras-tu ton projet ? ce zéro est mal fait.

Ce qui montre bien l'influence de la voyelle d'appui dont il était question au commencement de ce paragrafe c'est que dans l'intérieur d'une frase où la première des deus consonnes identiques sera immédiatement précédée d'une voyelle, on n'aura pas besoin de maintenir un ə, et on prononcera une consonne double.

Digitized by Google

Ex. : il n'est pas v/nu c/ soir-là ; quand j/ joue aus cartes ; quand l/ lièvre a franchi l/ fossé ; est-ç/ que tu m/ montreras ton projet ? refais-moi ç/ zéro.

E. (*La première voyelle ferme est précédé d'au moins trois consonnes dont la première est ouverte, mais non la segonde. Un premier ə se maintient entre la deusième et la troisième consonnes.* — Cf. l'énoncé de la loi des trois consonnes.

Ex. : j/ te crois, j/ te dis la vérité ; j/ te vois si rarement j/ deviens vieus. — ç/ petit chien n/ fait qu'aboyer ; ç/ que tu m/ racontes m'étonne ; — n/ te l'avais-j/ pas dit ? n/ te souviens-tu pas ? — j/ te l/ dis sans détour ; j/ te l/ répète ; j/ te l/ donne volontiers. — ç/ que j/ veus, c'est qu'il cède ; ç/ que j/ demande est très juste ; ç/ que j/ te demande ; ç/ que j/ te r/demande. — n/ te l/ red/mand/t-elle pas ?

Remarque. — Il n'est pas rare d'observer chez certaines personnes l'application des lois des deus consonnes et des trois consonnes à des frases des tipes qui figurent sous les rubriques A, B et C ; et inversemeut dans des frases des tipes D et E, on entent parfois l'ə après la première consonne. (voir aussi § 4)

Ex. : A. t/ manque-t-il quelque chose ? qu/ fais-tu donc ? d/ quoi parlez-vous ?
B. t/ le rappèles-tu ? t/ retrouves-tu ?
C. j/ le vois bien ; r/venez d/main ; n/ me parlez pas.
D. — je pars demain ; le pain est rassis ; le mal est fait.
E. — je t/ vois bien ; ce p/tit chien.

Mais nous conseillons à nos lecteurs de s'en tenir rigoureusement aus règles données, d'autant plus que cette influence réciproque de la loi générale sur la loi particulière de l'initiale et vice versa n'est qu'exceptionnelle et ne pourrait s'exercer dans tous les cas. On ne prononce jamais par exemple :

j/ ne veus pas, j/ ne sais pas ; d/ ne pas r/venir.

Digitized by Google

La loi de l'initiale a, en effet, été assez forte pour figer les groupes *je ne* et *de ne* sous les formes jən et dən (cf. II, 8° D).

On se rendra conte de la façon dont se sont figés les groupes dən, təl, kəj, kəl ; — jən, jəl ; — skə [c(e) que] en étudiant les exemples cités ci-dessus sous les rubriques respectives B ; C ; E.

2. L'H ASPIRÉ, ÉLÉMENT ÉTRANGER. — L' *h* improprement dit *aspiré*, et qu'il est préférable d'appeler *disjonctif*, est un élément étranger introduit dans le sistème fonétique français sous des influences germaniques. Il est donc naturel que sa présence entraîne une violation de la loi des trois consonnes, qui est une loi particulière à certaines langues romanes. Rappelons seulement ici que cet *h* ne représente pas un son : c'est un simple signe ortografique qui annonce qu'on ne doit pas supprimer l'ə final du mot qui précède.

Prononcez-donc : le héros, le hangar ; une halte ; il ne faut pas avoir de honte ; une haie d'épine.

Dans le langage du peuple on ne tient souvent aucun conte de ce que l'*h* disjonctif empêche la liaison avec une consonne précédente suivie d'un ə,

et l'on prononce un navir/ hollandais ; j/ n'ai plus d'haricots ; sous l/ hangar, l'hibou, jeu d'hasard etc.

L'instinct populaire supprime ainsi une infraction à la loi des trois consonnes. (Cf. I, 4°, Les ə irrationnels.)

D'autre part, un petit nombre de Français prononcent cet *h*, quand il est placé entre deus voyelles, comme un *h* germanique, et alors ce fonème se conforme à la loi des trois consonnes et à celles des deus consonnes.

Ex. on l'a mis d/ *h*ors ; un/ *h*aie d'épines ; il lui a juré une *h*aine à mort, tu n'as pas à avoir de *h*onte.

Digitized by Google

3. — MOTS D'ORIGINE SAVANTE A S INTÉRIEUR OU INITIAL. — Les mots d'origine savante n'ayant pas été formés naturellement selon les mêmes lois que les mots populaires ont parfois une structure consonantique sensiblement plus compliquée que ceus-ci. En copiant la forme des mots étrangers sans les adapter entièrement à notre sistème fonétique, nous avons introduit dans notre langue des groupements de consonnes qui, dans bien des circonstances, ne peuvent se plier à la loi des trois consonnes.

Tel est en particulier le cas pour les mots commençant par un s suivi d'une consonne, et pour ceus qui renferment un *s* précédé et suivi d'une autre consonne.

A. — (*s initial*). — Les mots qui commencent par un *s* suivi d'une consonne, ne peuvent être précédés d'un ə que si la loi des trois consonnes appliquée aus sons *qui précèdent* nécessite la présence de cet ə, autrement dit deus consonnes doivent le précéder.

Ex. : 1° *Avec un e*. Nous discutions sur le meilleur mod de scrutin ; il manqu de scrupule ; cett manifestation manqu de spontanéité ; on n se lass pas d ce spectacle ; il est coutumier d ce genr de scandale.

2° *Sans e*. Un statue ; une bell statue ; la fièv(r) scarlatine ; l jury d sculture ; un fillett stupide ; un nouvell stupéfiante ; il manque absolument d scrupules ; un feu d'artific splendide ; vu sa compétence tout spéciale.

Dans la langue populaire, on soumet la plupart de ces mots à la loi des trois consonnes en prononçant un *e* avant l'*s* :

une estatue, une estation, espécial, esquelette, etc.

B. — (s *intérieur*). Dans l'intérieur d'un certain nombre de mots savants, l'*s* est précédé et suivi d'une consonne. Le plus souvent le peuple fait rentrer ces mots dans la loi

Digitized by Google

générale en supprimant la première consonne. La frase : « Je prens l'express parce que je suis extraordinairement pressé ; excusez-moi donc de vous expédier comme cela », qui doit se prononcer correctement :

j/ prens l'express 7 parç/ que j/ suis extraordinair/ment pressé ; excusez-moi don(c) 7 de vous expédier comm/ ç/la,

deviendra sur les lèvres d'un homme du peuple :

j/ prens l'espress 7 pasque j/ suis estraordinair/ment pressé ; escusez-moi don(c) 7 d/ vous espédier comm/ça.

4. Rapidité de l'élocution. En terminant cette étude sur la question de l'ə féminin, nous devons signaler l'aptitude de plus en plus grande des Français à prononcer des accumulations de consonnes. Le besoin de rapidité dans le langage familier fait que certaines personnes prononcent par exemple :

tu sais qu/ j/ l'ai vu ; faut qu/ j/ lui parle ; qu/ pens/s-tu d/ ç/la ? j'ai fait un/ journée d/ ch/val ; vous voyez d'ici l/ ch/min ; je n/ veus pas d/ g/lée d/ groseille ; j/ crois qu/ c/t animal 7 n/ veut pas encor/ v/nir.

et dans la prononciation familière de bien des gens l'ə que nous avons maintenu dans les noms composés tels que *garde-malade, porte-bonheur* (cf. II, § 8) a déjà disparu. Remarquons que dans les exemples que nous venons de citer où un groupe de trois consonnes sépare deus voyelles fermes, la consonne médiale est fricative (v, f, z, s, j, ch). Ce sont en effet les consonnes de cette catégorie qui, à cause de leur faculté de se renforcer et de se prolonger à volonté, peuvent le plus facilement suppléer une voyelle absente. Les consonnes fermées se dérobent beaucoup plus difficilement à la loi des trois consonnes.

*
* *

Digitized by Google

Conclusion. — Convaincu que tant de règles de grammaire ne sont accompagnées de si longues kyrielles d'exceptions que parce qu'elles sont inexactement formulées, nous nous sommes efforcé de présenter la loi des trois consonnes de façon à en dégager le caractère absolu. Pour les cas qui semblaient en contradiction, au moins apparente, avec la loi, nous avons cherché à y faire voir une influence étrangère à l'évolution naturelle du français parlé (III, 2°, h aspiré ; III, 3°, Mots savants), ou bien nous y avons montré soit une conséquence de la loi particulière de l'initiale, soit une nouvelle confirmation de la loi générale (III, 1° Initiale, II, 9° Groupes figés), de cette loi si impérieuse que nous l'avons souvent vue s'appliquer au mépris de l'ortografe et de l'étimologie (II, 4° ə irrationnels ; II, 7° Amuïssement des liquides ; III, 3° A et B, Mots savants).

F. Leray.
Professeur de Langues vivantes à Rennes.

Digitized by Google

REMARQUES LEXICOGRAFIQUES [1]

(*Suite*)

***lettrer** :

« Éclairer le peuple, c'est le moraliser; lettrer le peuple, c'est le civiliser. » V. Hugo, *Litt. et ph. mêlées*, *Journal d'un Révolut.*, s. 1830 (décembre), p. 54. *Lettrer* est, aus yeus de Stapfer, un de ces « néologismes régulièrement formés, doux à l'oreille, et — première condition — utiles, auxquels il n'y a vraiment pas de raison de fermer la porte du dictionnaire ».

Récr. gramm. et littér., p. 190.

lettres (homme de) :

Faguet précise la définition de l'*homme de lettres* dans ce passage : « Fontenelle est l'*homme de lettres* par excellence, l'homme intelligent qui n'a en lui ancune force créatrice, mais qui est doué d'une grande facilité d'assimilatlon et d'exécution. »

XVIIIe siècle, p. 35.

levantin, ine :

J. Psichari cite la définition du *levantin* telle que la

1. Voir notre Revue, 1912, p. 153 ; 1918, p. 100, 209, 260; 1914, p. 132, 243 ; 1915-16, p. 60, 147, 202, 260 ; 1917, p. 41, 130 ; 1919, 127 ; 1929, 130. — Les mots qui ne figurent pas dans le *Dictionnaire général* sont marqués d'un astérisque.

Digitized by Google

donne D. G.; mais selon lui, le Levantin n'est pas seulement cela : « On entend généralement par Levantin à Constantinople, à Smyrne, à Chio et ailleurs dans le Levant, non pas du tout le Grec catholique, celui par exemple de Tinos, de Naxos, d'Andros, etc., mais le Franc originaire de l'Occident, de religion principalement catholique, qui s'est établi en Orient, y a fait souche et y demeure encore en restant, au point de vue de la nationalité, sujet d'une puissance occidentale. »

Rev. des Ét. gr., p. 369, 1re col. (a. 1915). Cf. Renan, *l'Avenir de la Science*, p. 508, n. 88.

lever :

I. D. G. a signalé les expressions : « lever les obstacles, la consigne, etc. ». Saint-Simon, parlant des derniers jours de Louis XIV, raconte que quelques-uns des personnages qui entouraient le moribond « se demandèrent entre haut et bas si on laisserait mourir le Roi sans voir son archevêque, . . . que c'était un scandale nécessaire à lever ».

Scènes et Portraits, t. I, p. 420, éd. de Lanneau.

II. On lit dans Lamartine :

« L'amour qui l'enlevait la ramenait au monde . . .
« Non pas pour se nourrir du pain qu'il a levé . »

Rec. poét., sur la mort de Me de Broglie, 12e str., p. 46-7.

III. D. G. donne le *grand lever* (du roi) et le *petit lever*. M. Bréal a noté que « les levers de Louis XIV se survivent en Amérique, où l'on donne le nom de *lever* à toute réception et — par un oubli total de

Digitized by Google

l'étymologie — à toute soirée donnée dans une maison riche. »

Ess. de Sémantique, p. 105.

***lévirat :**

« Le code mosaïque avait consacré cette théorie patriarcale par une institution bizarre, le lévirat. »

Renan, *Vie de Jésus*, p. 280.

***lexicomanie :**

« Par bonheur, j'avais été pris très jeune de lexicomanie. »

Baudelaire, cité par P. de Julleville, *H. de la litt., fr.*, t. VIII, p. 787, n. 1.

lexique :

D. G. donne *lexique* uniquement comme *subst. masc.* ; on lit dans Hovelacque : « La concordance lexique sans la concordance grammaticale est nulle et non avenue. »

La Linguistique, p. 348.

liant, ante :

Voltaire associe plaisamment les sens 1° et 2° de ce mot (cf. D. G.) dans le texte suivant : « Le petit-fils de mon maçon, devenu évêque d'Annecy, n'a point, comme vous savez, le mortier liant. »

L. à d'Alembert, 24 mai 1769.

Digitized by Google

liard :

Monosyll. d'après D. G. On lit dans V. Hugo :
« Deux liards couvriraient très bien toutes mes terres. »

Lég. des siècles, Aymerillot, v. 286.

ailleurs :
« Le prêtre pauvre au point de ne distinguer plus
« Le cuivre d'un liard de l'or d'un carolus. »
et un peu plus loin :
« Quoi ! l'écume jaillit jusqu'à cette hauteur
« Sans retomber liard dans la main du quêteur. »

Lég. des siècles, les quatre jours d'Elciis, 1re journée.

libellule :

« La population parisienne a déjà baptisé *caisse à savon* le biplan, et dans les milieux sportifs même, tel type de monoplan est couramment surnommé *libellule*.

Dauzat, *La Vie du langage*, p. 301.

libéral, ale :

I. D. G. cite : « Il choisit une nuit libérale en pavots. »

La Font. F. XI. 3.

Racine écrit :
« Voyons si...
« Et si, de mes bienfaits lâchement libérale
« Sa main en osera couronner ma rivale. »

Bajazet, A. IV, sc. 4.

Digitized by Google

et Mme de Sévigné : « On est libérale des jours; on les jette à qui en veut. » VIII, 396.

II. Saint François de Sales emploie *libéral* pour *libre* ici : « Ces pensées eussent été reçues avec plaisir par ton libéral arbitre, et ainsi eussent donné la mort à ton âme. »

Intr. à la vie dévote, IV, p. , ch. IV, p. 343.

libéralisme :

Un écrivain contemporain (P. Lasserre) distingue nettement le *libéralisme iudividualiste* du *libéralisme aristocratique*. V. *Le Rom. français*, p. 337, n. 1.

Cf. Faguet, *Polit. et Moral.*, t. I, p. 213 sq., notamment p. 227.

***libertaire :**

« Le cours naturel de l'évolution sociale... nous mène-t-il à un régime de pur individualisme ou de fédéralisme libertaire ? »

M. Bourguin, *Les systèmes socialistes*, Av.-propos, p. X.

liberté :

D. G. définit la *liberté* ou le *libre arbitre* « le pouvoir qu'a la volonté de se déterminer sans subir aucune contrainte. » V. *liberté*, II. Je reste dans le domaine de la lexicografie en rappelant que le psicologue anglais Al. Bain a signalé « la complète impropriété du mot (*libre arbitre*) ou de l'idée pour exprimer le phénomène en question » ; et que chez nous, Th. Ribot condamne

Digitized by Google

ceus qui s'obstinent « à conserver une phraséologie qui ne s'adapte pas aux faits. » Il ajoute un peu plus bas : « Le terme *aptitude* (ability) est inoffensif et intelligible, mais le terme *liberté* a été amené de force dans un phénomène avec lequel il n'a rien de commun. »

La Psych. angl. cont., A. Bain, ch. IV, par. V, p. 290 et 291, 1re éd.

***liberticide :**

« La déesse protectrice de la cité détournait ses regards du sacrilège et du liberticide. »

H. Houssaye, *Hist. d'Alcib.*, t. II, p. 360.

libertin, ine :

On trouve dans la *Préface aux Fleurs du Mal* une cinquantaine de lignes touchant « les sonnets libertins, c'est-à-dire non orthodoxes et s'affranchissant volontiers de la règle de la quadruple rime ». Gautier termine par ces mots : « En voilà bien assez sur les sonnets libertins que Maynard le premier mit en honneur. »

Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*, préf. p. 43-45.

Par analogie, sans doute, Brunetière écrit que si Musset eût donné moins l'improvisation et davantage à l'étude, à la réflexion « ses métaphores *se suivraient* mieux peut-être et ses rimes seraient moins *libertines* ».

Évol. de la poésie lyrique, t. II, p. 57.

Digitized by Google

libre :

D. G. ne donne ce mot que comme *adjectif*. Michelet en fait un *substantif*. « Hélas! la pourriture, la mort est dans l'esclave, tous les vices du libre et les siens! »

B. de l'Hum., II, VIII, p. 423.

lier :

D. G. explique, au point de vue théologique, *lier* et *délier* par « refuser, donner l'absolution ». L'explication de Renan peut sembler, au premier abord, sensiblement différente : « Il (Jésus) confie à l'Église le droit de lier et délier (c'est-à-dire de rendre certaines choses licites et illicites), de remettre les péchés. » *Vie de Jésus*, p. 296. Il est vrai que *donner l'absolution* et *remettre les péchés* c'est même chose.

***liette :**

« Sa barbe noire était taillée en pointe... les liettes de sa chemise ouverte étaient frisées menu. »

Loti, *Pêcheur d'Islande*, IIe p., VII.

lieu :

I. Ce terme a en géométrie un sens spécial dans lequel Lasserre l'a pris *au figuré* : « La société est le lieu des forces générales qui se forment et disparaissent en beaucoup plus de temps que les individus n'en mettent à naître, vivre et mourir. »

Le Romant. français, p. 356. Cf. p. 466.

II. Pascal emploie *lieu* pour *passage* (v. ce dernier

Digitized by Google

mot II, 2° dans D. G.) dans le texte suivant : « Saint Thomas explique le lieu de saint Jacques sur la préférence des riches. »

Pensées, art. XXV, 103, Havet, 1re éd.

ligne (hors de) :

D. G. donne : « en première ligne » et « hors ligne. » Sainte-Beuve écrit : « Hors de ligne, parmi les hommes qui font la gloire de notre littérature, nous trouvons là celui qui, avec Bossuet. . ., domine le plus son siècle : Pascal. »

Port Royal, *Disc. prélim.*, t. I, p. 21.

limacéen, enne :

Telle est la grafie de Taine.

(*De l'Intellig.*, t. I, p. 244, n. 2). D. G. donne seulement *limacien, ienne*.

limestre :

D. G. après avoir dit que « l'origine de ce mot est incertaine », cite Rabelais, IV, 6 ; autre part, Rabelais écrit : « louchetz des balles de Lucestre », II, 12, et, d'après L. Moland, « l'on entend louchetz de Lucestre ou de Limestre, comme louchets de Leicester. »

Rabelais, *Glossaire*, p. 713, lib. Garnier. Cf. pour une autre interprétation, Régnier, *Sat. XIII*, v. 114, n. 3, p. 180, éd. R. Poitevin.

***limitateur** :

« Il (Montaigne) est, en matière métaphysique, un

Digitized by Google

limitateur..., son prétendu scepticisme n'est qu'un rappel à l'humilité. »

Faguet, *XVIe siècle*, p. 381.

***limitativement :**

« Qui s'en étonnerait aurait donc la prétention de dénombrer limitativement les voies par lesquelles il est donné au Divin de se révéler à nous. »

V. Henry, *le Parsisme*, p. 286.

limitrophe :

« Pays limitrophes de la France, » dit D. G. H. Houssaye écrit : « Cyrus ne levait ces troupes que pour entreprendre une guerre contre le satrape Tissapherne dont le gouvernement était limitrophe au sien. »

Hist. d'Alcibiade, t. II, p. 422, n. 1.

limonier :

D. G. ne donne ce mot qu'au sens propre; on lit dans S. Mercier : « Le maître clerc lui-même, limonier de l'étude, n'a que de faibles gages. »

Tableau de Paris, XCVI, Procureurs, Huissiers, p. 264.

linceul :

Ce mot a, d'après D. G., le sens 1° de « drap de lit, *vieilli* et *dialectal* » ; 2° de « drap de toile dont on enveloppe les morts. » M. Bréal écrit : « linteolum désignait en latin un morceau de toile, quel qu'en fût

Digitized by Google

l'emploi. Encore au XVIIe siècle, *linceul* avait même signification. »

Essai de Sémantique, p. 109.

***linnéen, enne :**

« La vieille doctrine biblique et linnéenne de la création... perdait chaque jour des partisans. »

De Lanessan, *Triomphe du transformisme*, p. 94.

***linostole :**

« Ces linostoles condamnèrent ainsi plusieurs discours du capitaine et donnèrent un édit. » Voltaire, *l'Ingénu*, ch. XI. Il y a dans ces mots, comme on le sait, une allusion à la censure du *Bélisaire* de Marmontel par la Sorbonne. Λινόστολος est assez rare ; Bailly (*Dict. gr.-fr.*) renvoie uniquement aus *Sibyllina Oracula*, éd. Alexandre, 1869, Didot.

liquéfier :

D. G. ne le donne au fig. que comme « terme mystique ». P. de Saint-Victor écrit : « Telle est l'histoire des Danaïdes... fixée par les mythographes ; la critique moderne l'a liquéfiée en l'analysant. »

Les deux Masques, t. I, p. 348.

liseur, euse :

« Subst. masc. et fém. » dit D. G. L. Veuillot, l'a employé comme adjectif : « C'est (W. Scott) l'homme du monde qui... a le mieux usé la fougue liseuse de ma jeunesse. »

Çà et là, t. II, p. 139.

Digitized by Google

***litholâtrie,**
***litholâtrique :**

« Chez les peuples de culture aryenne, la litholâtrie affecte le plus souvent un caractère épisodique et surtout régressif. »

A. Lefèvre, *la Religion*, ch. III, *Litholâtries*, p. 87 et *passim* dans ce chapitre.

Le nom d'Açman peut être cité comme un vestige litholâtrique, il paraît signifier *enclume* de pierre ou de bronze. »

A. Lefèvre, *la Religion*, p. 87.

lithotome :

Terme de chirurgie et non de *chimie* ainsi qu'une erreur tipografique le fait dire à D. G.

littéraire :

P. Lasserre avait-il le droit d'écrire : « Nos obligations demeurent fort distinctes de celles des historiens littéraires. » (*Le Rom. français*, p. 173)? Tout aussi bien sans doute que le membre de l'Académie cité par M. Bréal avait le droit d'appeler Max Muller un *philologue comparé* (Bréal, *Essai de Sémantique*, p. 301) et Renan celui d'appeler M. Quatremère et M. Le Hir des *grammairiens comparatifs*. (V. ce mot *supra : Rev. de Phil. et Litt.*, 1913, p. 230). Seulement on se demande si de telles locutions ne sont pas plutôt de la langue de la conversation que de la langue littéraire.

Digitized by Google

littéral, ale :

C'est par un abus analogue à celui qui vient d'être signalé que Guyan a pu écrire : « Un tel tempérament a toujours été et sera toujours propre au maintien des religions littérales ou des pratiques superstitieuses. » *Irrél. de l'Avenir*, p. 250. Encore est-on, ici, éclairé par ces mots qui se lisent quelques lignes plus haut : « La femme... est toujours plus portée vers l'interprétation étroite et littérale. »

littérateur :

1° Renan fait ce mot sinonime de *philologue*. « Les plus importantes révolutions de la pensée ont été amenées directement ou indirectement par des hommes qu'on doit appeler littérateurs ou philologues. »

Av. de la Science, p. 145.

2° Pour « avoir su le premier présenter la morale sous la forme d'un genre ou d'un art, » La Bruyère a été appelé par Nisard « le moraliste littérateur. »

H. de la litt. franç., l. III, ch. XII, par. IV, t. III, p. 197. Cf. le dernier parag. de ce même chapitre, p. 214-5.

littérature :

D. G. attribue deus sens à ce terme. Il en a, dans texte suivant, un troisième qui n'est pas sans analogie avec le sens 1° *vieilli* indiqué par D. G. « sur la composition de ce traité (*Morale à Nicomaque*), on a prodigieusement écrit. Voir un aperçu de cette *littérature* dans Susemihl, préface de son édition. »

A. et M. Croiset, *Hist. de la litt. gr.*, t. IV, p. 723.

Digitized by Google

Cf. Brunetière, *Ét. crit.*, 7e s., p. 17, Faguet, *Pr. de th.*, I, p. 342, et *Rev. des Ét. gr.*, 1915, p. 81.

***liturge, liturgie :**

I. « On n'était liturge qu'une année sur deux ».

S. Reinach, *M. de phil. cl.*, p. 241, n. 9.

II. *Liturgie* n'est pas seulement un terme de l'*histoire religieuse* ; il a sa place aussi dans la filologie classique (organis. fiscale) : « Les principales liturgies, non les seules, étaient la chorégie et la triérarchie. »

A. Croiset, *Dém. ant.*, p. 103. Cf. Weill, *Démosth. Plaid. polit.*, 1re série, p. 3.

livre (parler) :

D. G. cite : « Parler comme un livre = *doctement* ». Régnier a dit de façon plus concise, mais dans le même sens :

« Que l'autre parle livre, et face des merveilles,
« Amour, qui prend partout, me prend par les [oreilles ».

s. VII, v. 117-8, éd. P. Poitevin ; le commentateur met en note : « *parler livre*, c'est parler bien, avec justesse. » Plus loin, nous lisons :

« Eh bien ! il parle livre ; il a le mot pour rire. »

s. XIII, v. 245.

En note : « il parle comme un livre ; il parle savam- [ment. »

***livresque** :

« Tous ces pédants sont artificiels et, si je puis

Digitized by Google

ainsi dire, ils sont surtout livresques. » Brunetière, *Ev. des genres*, p. 95. On connaît cette phrase de Montaigne : « Fâcheuse suffisance, qu'une suffisance pure livresque ! »

Essais, ch. XXV, t. I, p. 119, éd. V. Leclerc.

Réaume (*Idées de Rabelais et de Montaigne sur l'Education*, p. 154, n. 9) croit ce mot forgé par Montaigne, « c'est, dit-il, un heureux barbarisme. »

Cf. Derepas, *Théories de l'Inconnu*, p. 175. E. Faguet fait de *livresque* le sinonime de *documentaire*, XVIIe siècle, p. 142.

*localisateur :

« Le plus souvent, le jugement localisateur doit situer la sensation à peu près à l'extrémité extérieure des nerfs. »

Taine, *de l'Intelligence*, t. II, p. 143 ; cf. p. 144, 145, 148 et 149.

*locanda :

« On aperçoit une locanda italienne devant laquelle danse un chevrier.

A. de Musset, *On ne badine pas avec l'Amour*, II, v.

*logaède, *logaédique :

1e « Simonide... comme Stésichore et Ibycos, emploie à la fois les logaèdes et les rythmes dactylo-épitritiques. »

A. et M. Croiset, *H. de la litt. gr.*, t. II, p. 352, cf. p. 357.

Digitized by Google

On se rappellè le chapitre intitulé *Licences poétiques* dans le *Petit Traité de poésie française* de Th. de Banville (p. 63) ; ce chapitre tient tout entier dans ces cinq mots : « Il n'y en a pas. » Selon H. Weill — et d'autres — c'est aussi dans ces cinq mots que devrait tenir un chapitre : Métrique et Rythmique intitulé *Logaèdes*. V. Weill, *Études de Litt. et de Rythm. grecques*, pp. 154, 172, 181 (les prétendus logaèdes), 203 (la vraie mesure des faux logaèdes) 207, 215.

Cf. *Rev. des Ét. grecques*, 1914, p. 361.

2e « On appelle vers *logaédique* (λογαοιδικά) les vers où entre le dactyle suivi d'un ou de plusieurs trochées. »

Grumbach et Waltz, *Pros. et métr. latines*, p. 63. Cf. L. Havet, *Métrique grecque et latine*, par. 153 sq. et n. 1 de la p. 160. Bailly (*Dict. gr.-fr.*) donne λογαοιδικός, ή, όν, qu'il traduit par logaœdique.

logique :

« Science du vrai ; spécialement science des lois du raisonnement, » dit D. G. P. Janet définit la *logique* « cette partie de la philosophie qui traite des lois de l'esprit humain dans son rapport avec la vérité. En tant qu'elle étudie ces lois, elle est la *science du vrai* ; en tant qu'elle en tire des règles pour la conduite de l'esprit, elle est l'*art de penser*. » *Traité élém. de philosophie*, p. 365. On se rappelle que la *Logique de Port-Royal* s'intitule aussi l'*Art de penser*. P. Janet distingue ensuite deus parties dans la logique : « en tant que science elle est ce qu'on appelle logique *pure* ou *formelle* ; en tant qu'art de penser, elle est la *logique appliquée* ou *méthodologie*. »

Digitized by Google

Pour Rabier, au contraire, la logique formelle est la *science de la conséquence*, et cet auteur réserve à la logique appliquée le titre de *science de la vérité*.

Leçons de Philosophie, Logique, p. 6-7.

Grammatici certant... interdum et philosophi.

Citons encore la définition d'Aug. Comte : « La logique est le concours normal des sentiments, des images et des signes, pour nous inspirer les conceptions qui conviennent à nos besoins moraux intellectuels et physiques » cité par Boutroux.

Science et Religion, p. 73.

logis (folle du) :

D. G. relève cette expression *figurée*, mais sans l'attribuer à aucun auteur en particulier. Elle est généralement attribuée à Malebranche qui a dit, à la vérité, dans son cinquième entretien métaphysique : « L'imagination est une folle qui se plaît à faire la folle, » mais, pour ce qui est de l'expression *folle du logis*, Fr. Bouillier affirme ne l'avoir rencontrée nulle part dans les ouvrages de ce philosophe.

Intr. au 2e livre de la Recherche de la Vérité, p. XXI, n. 1, libr. Garnier, 1886.

logistique :

Adjectif, dit D. G. Peut-être a-t-on le droit de considérer ce terme, ainsi qu'*arithmétique*, tantôt comme *substantif*, tantôt comme *adjectif*. Selon Bailly (*Dict. gr.-fr.*) ἡ λογιστικὴ (τέχνη) c'est « la science pratique du

Digitized by Google

calcul » comme ἡ ἀριθμητικὴ en est « la science théorique ».

Cf. Platon, *Gorgias*, 451 C, et la note 4 de l'éd. Lemercier, VI, p. 11, libr. Delagrave.

***loisiblement :**

« On permet plus d'affiquets aux filles, parce qu'elles peuvent loisiblement désirer d'agréer à plusieurs ».

Saint Fr. de Sales, *Intr. à la vie dév.*, III, p. , ch. xxv, p. 259, cf. p. 200 et 292.

***lollard :**
***loller :**

« Quant au chant intime... il s'exécutait sans doute comme les cantilènes des lollards du moyen âge, à mi-voix. »

Renan, *les Apôtres*, p. 100-1. Cf. Taine, *Phil. de l'Art*, t. II, p. 16 et 77, Couchoud : « des croque-morts Lollards ». B. de Spinoza, p. 92 ; et *Rev. de phil. fr. et de litt.*, 1913, p. 107, v° *béguard*. V. D. G. *Traité*, p. 18, n. 1.

Lollard dérive d'un vieux mot *lollen* = fredonner (angl. : to hum) ; Renan s'en est autorisé pour écrire : On se rappelle les lollards du moyen âge, ces tisserands mystiques qui, en travaillant, *lollaient* en cadence et mêlaient le rythme du cœur au rythme de la navette. »

Av. de la Science, p. 397.

N. B. — D'après Bouillet (*Dict. d'hist. et de géogr.*),

Digitized by Google

les *lollards* seraient les partisans de Lollard ou Loïllard, hérésiarque du XIVe s., brûlé vif à Cologne en 1322, mais, à en croire Bescherelle (*Dict. national*) « ce mot a été employé quelquefois, selon quelques auteurs, dès le XIIe siècle, pour désigner les Vaudois en Angleterre et en France. »

longtemps :

De ce mot employé comme *subst. masc.* D. G. ne donne pas d'exemple après le XIIe siècle ; Renan écrit : « La vie n'est qu'une transition, un intolérable longtemps continué. »

Av. de la Science, p. 373.

longuerie :

Donné comme vieilli par D. G., ce mot se lit encore dans Martha : « Il ne faut donc pas, au moyen d'ingénieuses longueries de traduction, expliquer ce qui gagne à rester mystérieux. »

Mélanges de litt. anc., p. 60.

*lorette :

« Deux ordonnances, l'une de 1420, l'autre de 1446 seront impuissantes à empêcher les courtisanes de porter cette ceinture dorée que Martial (VI, XXI), appelle ceinture de Vénus, *lorum* d'où *lorette*, nom déjà porté par les belles d'amour sous Henri III. »

J. de Marthold, *le Jargon de F. Villon*, p. 34, éd. Chamuel, 1895.

Digitized by Google

lorsque :

Mme de Staël a employé *lorsque* comme équivalent de *selon que* : « Lorsque Cicéron plaide devant le peuple, devant le Sénat, devant les prêtres ou devant César, son éloquence change de forme. »

De la littérature, Ire p., ch. V, p. 98, Bibl. Charpentier.

losange :

Pour D. G. comme pour le *Dict. étymol.* de L. Clédat, l'origine de *losange* est incertaine ou douteuse. A. Darmesteter était de ceus qui « identifient ce mot avec l'ancien français *losange, flatterie.* » Cf. D. G. « *Losange* (de *los*, éloge) veut d'abord dire *louange*, puis, en termes de blason, devise louangeuse à la gloire du seigneur : la devise étant peinte ou gravée dans un rhombe, le nom a passé au rhombe. »

La Vie des mots, p. 50, n. 1 ; cf. p. 79, n.

***lotharingisme :**

« Pour mon compte, j'ai constaté que j'use en parlant de plus de deux cents lotharingismes. »

E. Brunot, *Introd. à l'H. de la langue et de la litt. fr.* de P. de Julleville, t. I, p. XXXVII, n° 3.

louanger :

Familier dit D. G. On le lit dans Brunetière : « Le cavalier Marin était l'auteur de cet *Adone* que Chapelain lui-même avait débuté par louanger dans une préface mémorable. »

Evol. des genres, p. 88.

Digitized by Google

louer (se) de qqn. :

« On se rappelle l'interprétation malicieuse que La Bruyère a donnée de cette locution : « *Se louer de quelqu'un, se louer d'un grand* : phrase délicate dans son origine, et qui signifie sans doute se louer soi-même, en disant d'un grand tout le bien qu'il nous a fait ou qu'il n'a pas songé à nous faire. »

Des Grands, p. 249-250, éd. Rébelliau.

loup :

I. A. de Vigny a employé la locution « entre-chien et loup » comme un véritable substantif : « Dès que venait l'entre-chien-et-loup, entre le jour et les flambeaux, il y avait une ombre qui passait sur les trottoirs ». *Stello*, ch. XIV.

II. Si les Romains ne disaient pas *avoir vu le loup*, ils disaient du moins *avoir été vu par le loup*. Pline l'Ancien conte que « lorsqu'on rencontrait un loup, si l'on était vu par lui avant de l'apercevoir on perdait la voix. »

Hist. Nat., VIII, 34. Cf. Isid., I, 26 : « unde et subito tacenti dicitur illud proverbium : *Lupus in fabula* » ; et Virgile, *Bucol.*, IV, v. 54.

Peut-être faut-il remonter jusqu'à Théocrite (*Idylle*, XIV, v. 22) pour trouver l'origine du proverbe retourné.

*loyalisme :

« Les Macédoniens offrirent à la Grèce le type d'une société analogue à celle du moyen âge, fondée sur le loyalisme, sur la foi en la légitimité et l'hérédité. »

Renan, *Saint Paul*, p. 136.

Digitized by Google

***loyolite :**

« Voulez-vous un exemple d'une belle litanie d'injures choisies et pittoresques : maîtres passefins, vermine de loyolites... sourcilleux carabins et argoulois du père Ignace, janissaires du pape ? »

Al. Bertrand, *Mes vieux médecins*, p. 153. La *litanie* est de Guy Patin.

***lucernaire :**

« Le plafond (de l'Erechtheion) était percé d'un lucernaire, comme au-dessus des lieux frappés par la foudre. «

Fougères, *Les Villes d'Art*, Athènes, p. 99.

***lucifuge :**

« Pour le misérable esclave, essentiellement lucifuge, la nuit, c'est la liberté. »

Michelet, *Bible de l'Humau.*, p. 368. Cf. P. de Saint-Victor, *les deux Masques*, t. I, p. 531.

lucratif, ive :

Dans les trois exemples que donne D. G. cet adjectif ne se rapporte qu'à des noms de choses ; Marivaux fait dire par Lépine, à la Comtesse : « Lisette prétend que vous lui êtes plus profitable, autrement dit plus lucrative. »

Le Legs, sc. XVII.

***lucumon :**

« Cette constitution oligarchique, puis monarchique

Digitized by Google

de l'empyrée était admise... en Etrurie et dans le Latium au temps des lucumons et des rois. »

A. Lefèvre, *la Religion*, p. 560-1, cf. Fustel de Coulanges, *la Cité antique*, p. 207, 6e éd.

lumière :

V. *supra*, v° *gloire*. Cf. outre Pascal, p. 145, n. 2 et p. 410, n° 3.

Spinoza, 1re éd. Havet, *Éthique*, V, 36 n. tr. Appuhn, p. 646.

'luminariste :

« Un luminariste serait, si je ne me trompe, un homme qui concevrait la lumière en dehors des lois suivies, y attacherait un sens extraordinaire, et lui ferait de grands sacrifices. »

E. Fromentin, *les Maîtres d'autrefois*, p. 358-9.

une :

1° Brunetière conte qu'un « prince de Conti prétendait qu'encore vaut-il mieux dire : *Je suis crotté... comme une horloge*, que de rester court sur une comparaison. » *Ét. crit.*, 7e s., p. 109. Ces mots me remettent en mémoire ceux d'un commandant de sapeurs pompiers disant, il y a quelque vingt ans, aux juges du tribunal de la Seine : J'ai dans mes rangs des hommes qui sont pompiers comme... la lune.

2° F. Brunot parle de certaines locutions accusées (par les puristes, vers 1825) qui d'être vieilles, qui d'être mal faites, qui d'avoir mangé la lune. »

P. de Julleville, *Hist. de la litt. fr.*, t. VIII, p. 717.

Digitized by Google

***lunetté, ée :**

« Maître Mouche... est un animal lunetté, car on ne peut l'imaginer sans ses lunettes. »

A. France, *Le Crime de Sylv. Bonnard*, p. 72, éd. C. Lévy.

***lunicole :**

« Les Caraïbes, grands lunicoles, vénéraient Houjou, le soleil roi des esprits et des mânes immortels. »

Lefèvre, *la Religion*, p. 336.

***lunistice :**

« La chaleur vient avec le lunistice nord, et le froid avec le lunistice sud. »

H. de Parville, *Caus. scientif.*, p. 280, 21e année (1881).

***luxurier :**

I. « Puisque *luxuriant* existe, disons *luxurier*. » Stapfer, *Réc. gramm. et litt.*, p. 190. Et Stapfer cite : « L'art fait luxurier à l'œil ses arabesques. »

V. Hugo, *N.-D. de Paris*.

II. Michelet emploie *luxurieux* pour *luxuriant*.

H. de France, t. III, p. 217, cité par Lasserre, *Le Rom. franc.*, p. 397.

***luzette :**

V. *supra*, v° *gaverolle*.

Digitized by Google

***lypémaniaque :**

« Comment ce dialecticien retors... est-il devenu le lypémaniaque des *Confessions*, des *Dialogues* ? »

Brunetière, *Et. crit.*, 4e s., p. 325, cf. p. 337.

***lypémanie :**

« De tous les symptômes ordinaires de la lypémanie, c'est à peine s'il en manque un ou deux dans le cas de Rousseau. »

Brunetière, *Et. crit.*, 3e s., p. 286, cf. p. 287.

lyrisme :

« J'emploie le mot *lyrisme* en un sens concret que ne mentionnent pas les dictionnaires français, mais qui est nécessaire. L'expression de *poésie lyrique*, en effet, n'est ni précise, ni commode, quand on a sans cesse à distinguer — à propos de l'ensemble lyrique formé par la poésie, la musique et la danse — la poésie qui est une partie du tout, et ce tout lui-même. C'est cet ensemble que j'appelle d'un seul mot le *lyrisme*. »

A. et M. Croiset, *Hist. de la litt. grecque*, t. II, p. 2, n. 1. Cf. p. 21-22 et Alf. Croiset, *Poésie de Pindare*, p. 26, n. 2. Voir Brunetière, *Evol. de la Poésie lyrique au XIXe s.* p. 142, 154, 198 n., 200 et J. de Maistre, *Soirées de Saint-Pét.*, 7e entretien, t. II, p. 41.

***lytique :**

V. *supra*, v° *eustatique*.

(*A suivre.*) A. JOURJON.

Digitized by Google

INTERJECTION, LANGAGE ET PAROLE.

1. Peut-on définir l'interjection ? — Consultons les grammaires : quelques lignes seulement, sur plusieurs centaines de pages, y sont consacrées à l'interjection, dont il semble qu'il n'y ait rien à dire, ou presque rien. Pour l'un, les interjections sont des « mots invariables qui expriment un mouvement subit de l'âme » (telle, sans doute, *hue !* citée parmi les exemples) ; pour l'autre, qui pense se sauver par l'étymologie, elles sont « *comme* un cri jeté au milieu du discours, pour exprimer la joie, etc. » (*hue !*, à ce compte, et doublement, n'en serait pas une) ; pour un troisième, elles sont « *comme* des propositions en abrégé » ; un quatrième réunit ces deus dernières « définitions » — qui se présentent curieusement, sous forme de comparaisons — en spécifiant toutefois que les « *véritables* interjections » sont « de véritables cris jetés au milieu du discours ». Un linguiste enfin, approuvé et suivi par un filosofe, ne reconnaissant que deus parties du discours, « écarte l'interjection, qui *n'*est *qu'* (?) un élément affectif du langage ».

Cri — discours elliptique — ou élément du langage non partie du discours ? Un grammairien prudent et sage nous répond que les interjections sont « des mots très vagues et très expressifs » (Yvon).

En quoi donc un mot, et souvent une simple syllabe

Digitized by Google

est-elle « très expressive », plus qu'une proposition qui semble justement permettre de s'exprimer adéquatement ? Et comment des « mots », même très vagues, peuvent-ils ne pas être des parties du discours ? Il nous a paru qu'essayer de répondre à ces deux questions amenait à voir sous un angle inusité le problème des rapports de la pensée et de la langue.

FAITS.

2. DICTIONNAIRE, GRAMMAIRE, LANGUE. — Ouvrons un répertoire de notre langue ; je lis et je profère : *table*, *attention*, *chanter*, *mort*, *ici*, *un*, *cela*, *que*, *à*... Personne ne me comprend : « *table*... ? eh bien quoi, *table* ? et puis après ? ». Pour mettre autrui « au courant » de ce que je pense, il me faut mettre en œuvre ces mots-vocables inertes et en faire des mots-termes de proposition, c.-à-d., à l'aide d'un mot spécial appelé verbe, construire une manière de circuit où passe, d'une sorte de pôle à l'autre (sujet et attribut) le courant de ma pensée. Mais cette mise en œuvre grammaticale n'est pas la seule possible.

Que l'on entende crier près de soi : *Mort !* ou *Attention !* ou *Par ici !*, le fait est qu'on s'apeure, se range, se déplace : on a compris. Dans les mots-vocables inertes de tout à l'heure, et non devenus termes de proposition, autrement dit sans mise en œuvre grammaticale, le courant, cette fois, passe. Ou plutôt, ce n'est pas exact : tout à l'heure, le courant passait, en effet, *à travers* les termes, allant d'un pôle à l'autre ; cette fois, on ne peut même dire qu'il y a « courant », autrement que par analogie, car tout le fait de langue se passe *dans* le mot tout seul.

3. POINT D'EXCLAMATION, PHRASE EXCLAMATIVE. — L'é-

Digitized by Google

criture marque ce fait à l'aide d'un « point » final particulier, — nommé point d'exclamation, — qui ne clôt pas une phrase-proposition (ou ensemble de propositions), mais une phrase que nous appèlerons «phrase exclamative», pour la distinguer de la phrase grammaticale propositionnelle (même quand les deus se trouveront superposées et en apparence confondues en une phrase unique : *il est trop tard !*).

4. Mots non-exclamatifs et mots exclamatifs. — Si *mort, attention, ici...* peuvent constituer (et ce à l'occasion seulement) une phrase exclamative, certains mots ne le peuvent pas du tout : *à, que...*, tandis que d'autres, au contraire, sont toujours suivis du point d'exclamation : *ah ! oh ! aïe ! fi ! hélas ! paf ; poum ; pan ! hop ! diantre ! sapristi !...* Ce sont ces derniers où l'on voit à proprement parler les « interjections ». A l'opposé de celles-ci, donc, tout à l'autre bout de la langue, on a la préposition et la conjonction, simples mots de liaison, de rapport. Notons cependant que ces derniers mots, suivis, respectivement, de leur nom ou de leur verbe, forment alors un groupement à potentiel exclamatif : *fi ! avec elle ! — pan ! dans l'œil ! — ah ! quand on y pense ! — hélas ! si j'avais su !*

5. Subordonnées exclamatives. — Insistons sur ce dernier cas : il fait bien ressortir un des caractères essentiels de l'interjection, laquelle n'est nullement « comme » une ellipse ou un résumé : la valeur exclamative peut appartenir à une proposition principale absolument complète, et à une proposition subordonnée aussi détaillée qu'on voudra ; *Quand on pense qu'il a vu la mort de si près ! Si je te racontais, ma chère enfant, tout ce que ma mauvaise écriture m'a valu d'ennuis, de désagréments, d'humiliations !*

Digitized by Google

(Legouvé) ; et, pareillement, à une phrase à l'infinitif : *Dire que les années passent si vite ! Neuf ans !... Et me répondre de cette façon !* (Colette).

6. Forme des phrases exclamatives. — Ainsi, s'emploient exclamativement : a) des sillabes ou même de simples sons : *ah ! eh ! fi ! hop !* — b) toutes les espèces de mots sauf deus : *attention ! bon ! régner ! ici !* etc. — c) des locutions : *un peu ! par exemple ! la belle affaire !* — d) des membres de phrase (grammaticale), à sens incomplet par eus-mêmes : *si j'avais su ! que je t'y reprenne !* — e) des phrases grammaticales à sens complet, soit que ce sens se conserve intact : *il était trop tard !*, soit qu'il s'émousse et même disparaisse : *c'est bien fait ! que voulez-vous ! tu parles !*

7. Classement : interjections subjectives et projectives. — Bien qu'elles se voient mises ordinairement toutes dans le même sac, on remarque aisément que les interjections sont loin d'avoir toutes la même « valeur ». Si l'on s'exclame : *Zut ! j'ai oublié mon porte feuille ! Il faut que je retourne !*, on emploie une interjection bien différente de *Zut !* crié, lancé à un importun qui excéda la patience, et la politesse, du sujet parlant. Comp. : au début de *Pierre et Jean* : « *zut !* s'écria le père Roland », et, à la fin du chapitre : « Ah bien alors, *zut !* Qu'est-ce que tu veux que j'y fasse, moi ? ». Dans le premier texte, il s'agit d'une exclamation émise en quelque sorte sur place, dans le champ du sujet parlant, et, donc, purement « subjective » (mais pas forcément « affective », cf. n° 13). Dans le second cas, l'interjection est « projetée » hors du champ du sujet : nous l'appèlerons « projective » : elle est « adressée », alors qu'elle ne l'était pas dans le premier cas, où

Digitized by Google

l'on parlait à sa barrette. On comparera : *sapristi ! hélas ! si j'avais su !...* et : *Attention ! gare ! Si je te racontais... !*

Nous voici en présence d'une première opposition, d'une part les interjections subjectives, ou exclamatives proprement dites (*ah ! aïe ! hélas ! ouf ! ciel ! bonté !*) d'autre part, les interjections projectives, dont le tipe le plus répandu est lié au nom de Cambronne. Beaucoup d'interjections peuvent se classer tour à tour dans l'une et l'autre catégorie : *zut ! flûte !*, et les jurons notamment.

Certaines interjections se classent en dehors de ces deus catégories : on ne saurait spécifier si elles sont adressées ou non adressées : *fi ! oh ! Jean !...* Elles semblent faire attendre une question informulée, telle que : « agit-on comme ça ? que faites-vous là ?... » Au point que certaines de ces interjections sont alors directement gratifiées du point d'interrogation : *holà ? ah ? hein ! ?* La parenté est telle que, vice versa, ce sont des phrases interrogatives qui prennent le point d'exclamation ; *en a-t-il eu du mal !*

8. Interjections objectives. — Il y a lieu de relever encore une sorte d'interjections qui, malgré leur forme exclamative, ne rentrent dans aucune des catégories précitées. Ce sont les : *pif ! paf ! poum ! pan !* et autres imitations de bruits ou onomatopées. Elles occupent une place à part. Elles ne paraissent ni subjectives, ni projectives, ni interrogatives, mais tout uniment « objectives », comme les autres éléments du langage ou parties du discours, et notamment le verbe, qu'elles remplacent, dans certaines langues souvent, en français rarement [1] : *Quelqu'un m'ajuste : paf !*

1. Le latin n'en offre, écrit, que deus ou trois exemples : Pl. *Pseud.* 1279 *Itaque dum enitor, prox, jam paene inquinavi pallium* ; Petr. 59.

Digitized by Google

et je riposte : — *Pif!* (*paf!* = il tire ; *pif!* = vous tirez). — « Demain Kah Chucte et Gowhee porteront sur leur dos les deux sacs qui contiennent la farine... *Si, à la fin de la journée, quoi que ce soit y manquait, ne fût-ce qu'une once... clic! clac!* [1] » (clic ! = il y aura un coup de fusil pour l'un, clac ! = suivi d'un second coup pour l'autre).

9. Caractères des phrases exclamatives. — Quelque aspect qu'elle revête, l'interjection ou phrase exclamative offre toujours un certain nombre de caractères bien tranchés : A) elle possède un sens complet, qu'il s'agisse d'une sillabe aussi bien que d'une phrase, et constitue un tout. B) Ce tout se présente isolé, et ne s'enchaîne pas dans le discours : ce caractère est sans doute le plus frappant quant aux apparences, puisqu'on en a tiré le nom même d'*interjection*. C) Ce tout peut être *ex-pliqué*, dis-cursivement : il constitue donc en et par lui-même, selon un mode contradictoire, une sorte de « discours non dis-cursif ». D) L'interjection, étant ainsi à elle seule l'équivalent d'un discours, ne saurait donc compter parmi les « parties » du discours : le courant de la pensée, qui *traverse* celles-ci, d'un pôle à l'autre (n° 2), se repose et tout à la fois se meut, sans en sortir, *en* l'interjection, ainsi qu'à l'intérieur d'une proposition ; l'interjection n'est donc pas à proprement parler un « mot », ni aucune « espèce de mot ». Si l'on voulait y voir un mot, il y aurait lieu de chercher des définitions adéquates, car ce ne serait jamais un mot comme tous les autres, puisque ni vocable ni terme. A parler rigoureusement, il ne faudrait pas non plus employer

2 *et tu cum esses capo, cocococo, atque cor non habebas ;* id. 37, 9 *babae babae.* — Le tchèque, même écrit, en fourmille d'exemples, en particulier dans le conte populaire.

1. Jack London, *Le Jeu du Ring.*

Digitized by Google

à son propos le mot « phrase » (n° 15), lequel implique assemblage, fût-ce en un verbe unique, d'un sujet et d'un prédicat, c.-à-d. de deus éléments dissociés (ou mieus de trois : sujet et attribut séparés (unis) par la copule, n° 20 *in fine*).

COMMENTAIRES.

10. INTERJECTION IRRATIONNELLE. — Si l'on admet que grammaire égale logique, on doit admettre en même tens que, avec ses quatre caractères extragrammaticaus, — tout complet sans verbe, isolement dans la proposition, « discours non dis-cursif », classification impossible comme partie du discours, autrement dit comme « mot » (c.-à-d. vocable inerte du dictionnaire à mettre en œuvre comme terme de proposition), — l'interjection constitue un phénomène non logique, irrationnel. Nous avons à nous demander quelle place [1] pareil phénomène tient dans le langage, vis-à-vis de la grammaire ou ensemble des « moyens d'expression ». L'interjection est-elle un moyen d'expression ? N'est-elle qu'un « élément affectif » ? Ne serait-elle pas tout autre chose, que distingue mal l'esprit prisonnier de nos cadres abstraits occidentaus ?

11. PHRASE-SIGNE OU PHRASE IMPLICATIVE. — Nous avons vu que le dictionnaire fournit les interjections toutes chaudes et prêtes à servir, à côté des mots ordinaires qu'il faut remâcher et faire pivoter autour d'un verbe. On pourrait

1. Place plus importante que ne le laissent soupçonner les grammaires. Il est visible, en effet, que plus une langue tend à se donner une grammaire logique, tel le français, plus la gamme et le nombre des interjections, locutions et phrases exclamatives dont cette langue dispose sont considérables. *Chassez l'irrationnel, it revient au galop*, pourrait-on dire.

Digitized by Google

objecter qu'il existe des phrases sans verbe, phrases nominales, qui n'ont pourtant pas le caractère exclamatif. Il nous faut montrer qu'on ne saurait les invoquer en l'occurrence. La phrase nominale est « compréhensible » exactement comme la proposition avec verbe, c.-à-d. qu'elle est « analisable » en ses deus pôles (sujet/prédicat) et n'a pas besoin d'ex-plication : elle est pleinement signifiante, soit par sa vertu propre (dans les sistèmes grammaticaus qui l'admettent comme telle), soit, — comme en français, — par la vertu du « contexte », dont elle ne saurait se passer [1], et qui fournit l'idée du verbe. Or, la phrase exclamative est toujours susceptible d'une ex-plication. *Quel bonheur !* = *quel est mon*, ou *notre... bonheur !* ; *Zut !* = *vous m'embêtez !*, ou : *je suis bien ennuyé de mon oubli !* ; *Aïe !* = *que je me suis fait mal !* ou : *quelle sottise on m'a encore faite là !*, etc... La phrase exclamative n'est donc pas une « expression », mais une simple manifestation extérieure sonore, une signalisation articulée. Tout se passe comme si on faisait signe à quelqu'un. Et nous emploierions volontiers pour la nommer le terme de « phrase-signe », sorte de geste sonore, destiné à accrocher, au lieu du regard, l'ouïe.

Pour la raison que cette phrase-signe est susceptible d'être ex-pliquée, nous l'opposerions à la phrase signifiante (verbale ou nominale), qui est explicative, en l'appelant aussi « phrase implicative ». Ce qui ne veut pas dire implicite : une phrase explicative peut dire les choses implicite-

1. « Minuit. Silence absolu. Nuit noire ». Eh bien, et ensuite ? cela ne se suffit pas à soi-même, ce n'est pas fini, on attend quelque chose, comme après un imparfait. « Minuit... etc. », n'est qu'un « pôle » (attribut). « Il était (est) minuit ». Le contexte peut manquer en apparence, par ex. dans un télégramme : mais c'est le cadre même qui fait contexte, et joue le rôle « indicatif ».

Digitized by Google

ment, tandis qu'une phrase implicative est ordinairement fort explicite, exemple l'interjection que Cambronne lança.

12. Phrase-signe et contexte. — La différence, entre la phrase nominale (à équivalence verbale) et la phrase-signe, éclate si l'on grammaticalise une phrase nominale et qu'on insère dans le texte la proposition complète obtenue. Pour prendre un exemple, comparons :

(1) *Le Roi s'amuse, in fine :*

Il est là. — Mort ! — Pourtant, je voudrais bien le voir.
C'est égal, c'est bien lui.

(2) *L'Aiglon*, dernier vers : *Mort.* — (Mett.) *Vous lui remettrez son uniforme blanc.*

Dans (2), *Mort* est signifiant exactement comme la proposition : *il est mort* (donc, inutile qu'on continue à lire), et est « adressé » par le médecin au général Hartmann qui lisait. Dans (1), *Mort !* n'est que la manifestation, le signe évocateur d'un sentiment. Essayons d'en faire une proposition : « *Il est là.* Il est mort. Pourtant, *je* voudrais bien le voir (pour savoir si c'est lui) ». Nous courons à un pur non-sens : « *Quoiqu'il* soit mort, je voudrais bien savoir si c'est lui » !!! L'ex-plication de la phrase-mot implicative donnera : « Il est là. — *Comme je suis heureux* d'être vengé par sa mort ! — *Pourtant* (malgré cette joie), je voudrais bien être sûr que c'est lui... » Aussi bien V. Hugo n'a-t-il pas écrit : « Il est là, mort. Pourtant... ».

13. Éléments contraires indissociés. — Ainsi, l'exclamation traduit un *état d'esprit global* (qui peut être, comme ici, d'ordre affectif), c.-à-d. le mélange, — si on peut dire en parlant d'éléments indissociés, — la fusion, indéfinissable et irrationnelle en tant que comportant

Digitized by Google

l'identité radicale de deus éléments qui, dissociés, apparaitront différents, l'amalgame si l'on veut : 1°) d'un jugement informulé ou considération — *objective* — d'un fait extérieur, et 2°) d'une attitude de l'esprit, réaction personnelle vis-à-vis de ce fait, ou manifestation — *subjective* — d'un processus interne (par ex. : *ah!* marquant l'indifférence). Nous redisons que ce processus interne n'est pas forcément, malgré qu'on le répète universellement, d'ordre affectif : si, monté dans un phaéton, je crie : *hue !* au cheval, cela ne manifeste aucune réaction affective de ma part à l'égard de l'animal; mais simplement ma *volonté* de partir ; inversement, un fait d'affectivité pure peut être exprimé d'une manière parfaitement objective (*non, je ne souffre pas*). C'est l'amalgame en question, l'indissociation de deus éléments opposés après analise : subjectif et objectif, en un tout unique et, pour la conscience, simple, qui constitue proprement l'irrationnel de l'interjection ou phrase exclamative et situe celle-ci en dehors et à part du discours, c.-à-d. du reste du langage.

14. Langage objectif, langage subjectif. — Le langage humain, — la parole, — qui a été « donné à l'homme pour exprimer sa pensée », *alias* sa faculté d'« établir des rapports », exprime ces rapports, vérifiables et tout objectifs, baptisés « faits », ces faits fussent-ils de sensibilité. Mais l'expression d'un rapport, d'un fait, comporte des éléments dissociés, des « signes », grâce ausquels l'expression possède une signification. Or, si la parole en tant qu'expression est objective, le langage en tant qu'ensemble de signes est, comme le signe lui-même, tout subjectif. Le fait qu'il peut se produire un accord, fût-ce universel, sur la valeur d'un signe, n'enlève rien à ce caractère subjectif fondamental du signe. Voici où ce caractère, très perdu de vue,

Digitized by Google

affleure encore dans nos langues : si j'affirme : « il l'a vu », cela semble bien un fait de langage tout objectif. Mais, que je me juge non compris, au lieu d'une explication, inutile ici puisque la phrase est parfaitement explicative, je me lance dans une répétition intensive du signe pour en réveiller dans les méninges de mon interlocuteur la signification adéquate, répétition accompagnée de locutions de contenu intellectuel extrêmement pauvre, et même nul, locutions de simple soulignement pour ainsi dire : « il l'a vu, dis-je, vu, de ses propres yeux vu, ce qui s'appelle vu ». Or, ce qu'on souligne et accentue ainsi, c'est bien le mot signifiant, le signe, et non l'expression sintaxique, le jugement objectif. Il s'agit, non de communiquer, — ce qui est déjà fait, — un jugement ou constatation, mais d'éveiller un accord ou résonance longue à se produire. A la limite, on peut avancer qu'une langue donnée a un substrat subjectif, qui est son vocabulaire (ou, respectivement, l'ensemble de ses « racines »). Conclusion qui pourra surprendre de prime abord, l'habitude régnant de considérer un dictionnaire comme un recueil suprêmement objectif [1]. Mais, à la réflexion, on verra qu'il doit en être ainsi, puisque d'une famille linguistique à l'autre on retrouve des « moyens d'expression de la pensée » identiques, analogues ou apparentés (en définitive, ils sont même, dit A. Meillet, en petit nombre), tandis que les mots (ou les racines) sont spécifiquement propres à chacune d'elles ; de même, le « langage » des fleurs, des tarots, etc., est un vocabulaire.

15. Interjection subjective et ton. — Dans l'interjection, donc, il y a indissociation de l'élément signe, sub-

1. Ce qui est exact au sens d'« impersonnel », par opposition à « affectif ».

Digitized by Google

jectif, et de l'élément rapport ou fait à exprimer, objectif, si bien qu'elle n'est, répétons-le, ni « vocable » ni « terme » (n° 2 et 9 D), mais constitue un quelque chose de complexe, de nature projective, auquel le terme de « mot » ne convient pas du tout, et celui de « phrase », guère davantage [1] (n° 9 *in fine*).

C'est grâce à cette indétermination essentielle que les interjections peuvent être maniées tantôt subjectivement (*aïe !*), tantôt projectivement (*zut !*), tantôt même presque objectivement (*clic ! clac !* = verbes). Mais une question se pose : à quoi reconnaît-on que *zut !* par ex. est employé subjectivement ou projectivement ? Souvent au geste, signe visible accompagnant ordinairement la phrase-signe audible. Mais en dehors du geste, la nuit, de loin, etc. ? A ce que, comme l'on sait, le *ton* sur lequel l'interjection est prononcée est différent. Il y a un ton subjectif ou purement exclamatif, et un ton projectif. Nous allons voir qu'il y aurait lieu de préciser la terminologie et de réserver la dénomination de « ton » à l'un d'eus seulement, le premier par exemple. Mais qu'est-ce que le ton ? [2] et quel rôle joue-t-il ici ?

16. Explication et interprétation. — Ramassée en

1. Puisque la phrase comporte assemblage de deus pôles dissociés. En outre, l'interjection est expansive, ouvre à la pensée des directions indéfinies, la phrase est constrictive, elle étreint et fait com-prendre ; l'interjection est comme un champ magnétique qui peut donner naissance à *des* courants, la phrase est repliée comme *un* circuit fermé bien défini. Le caractère commun (pas absolument d'ailleurs) est de former un tout.

2. Bien entendu, il dépasserait le cadre de ces notes d'épiloguer sur la nature du ton et de montrer pourquoi il est à considérer comme la « tension » (d'où son nom, *tónos*) de la projection sonore de la pensée, du courant d'expression, l' « intensité » de ce courant étant à voir dans la matière fonique ou son.

Digitized by Google

un simple monosillabe, ou s'étalant sur plusieurs mots, en tout cas sans former proposition (verbale ni nominale), la phrase-signe ou implicative, laissant indéterminés les rapports de pensée, est susceptible d'être « ex-pliquée » (n° 11), quant au fait extérieur impliqué à sa base. Mais, de plus, elle doit être (ainsi que tout signe et que tout langage) « interprétée », quant à l'état d'esprit manifesté. Cette interprétation peut se faire soit à l'aide du contexte : *Mort !* l'est grâce à : *Pourtant* qui suit (n° 12), soit à l'aide du ton : dès que l'acteur, éclairé, lui, à la lecture, par « pourtant » qui suit, s'écrie : *Mort !*, le spectateur interprète sans hésitation : le ton adopté par l'acteur a joué le même rôle que le contexte. Le ton apparaît ainsi comme une sorte de « contexte intérieur » de la phrase-signe. Il diffère profondément du contexte ordinaire. Celui-ci contient explicativement des rapports de pensée déterminés qui permettent d'enchaîner ; le contexte interne ou ton ne fait que suggérer des rapports laissés dans l'indétermination. En raisonnant selon la logique, il ne peut y avoir erreur ni conteste dans l'interprétation de *Mort* de *L'Aiglon* par le contexte. Par contre, les règles de la logique ne sont d'aucun secours pour éclaircir les suggestions du ton ; on peut se tromper ; on se trompe souvent, et presque toujours, notamment, sur le degré d'un sentiment manifesté exclamativement : il faut beaucoup d'imagination, et se mettre dans la peau de quelqu'un qui gémit, pour bien résonner (résonance parfaitement indépendante du raisonnement).

Retenons donc qu'il y a dans la compréhension de l'interjection deus procès : un procès interprétatif, grâce au ton « contexte interne » (*Mort !* = état d'esprit joyeus) et un procès ex-plicatif, ou développement en proposition à termes dissociés (*Mort !* = il est mort) : par rapport à ce

Digitized by Google

dernier, on peut dire que le ton est une « grammaticalisation interne » (comp. *Mort !* affirmatif — « Mort ? » interrogatif — et : « *Mort !* allons donc ! » dubitatif et même négatif) ; ses « *in*-flexions » constituent une « flexion interne », dinamique, infiniment plus libre, souple, riche et nuancée que la flexion externe, mécanique, de la grammaire.

17. Interjection projective et intonation. — De même que les interjections subjectives, les interjections projectives sont susceptibles d'être ex-pliquées grammaticalement : *attention !* = faites attention ; *ici !* = venez ici. Toutefois, il faut remarquer qu'aucune erreur n'est avec elles possible : l'interprétation semble en être immédiate et directe. Cela tient bien encore au ton. Mais ce ton n'est plus purement subjectif et exclamatif : il est projectif, adressé, A quoi cela se reconnaît-il ? Cela se reconnaît, pour ainsi dire, à une direction (relativement bien définie) que la voix imprime au ton, et à laquelle nous voudrions voir réserver le nom d'*intonation*. Exemples :

Si nous comparons : 1. un enfant : « maman ! *encore du gâteau !* » — un mendiant, « ma bonne dame ! *un p'tit sou* s.v.p. ! » — une maman : « Pierrette ! *ici !* » — un professeur : « *à la porte !* cancre ! » — un caporal : « *aus créneaus !* les poilus ! » — un orateur : « *silence !* les traîtres ! » — Vergniaud : « *au camp*, citoyens, *au camp !* », etc., nous constatons que ces phrases, et bien d'autres pareilles, sont « émises » sur des « tons » différents, mais « lancées » (adressées) avec sensiblement la même « intonation », qu'on pourrait appeler intonation « impérative », même jointe à un ton impoli, plaintif, précatif, autoritaire, etc.

Si nous comparons : 2. un amoureux : « *chérie !* attention ! » — un jaloux brutal : « *charogne !* attention ! »

Digitized by Google

— un chauffeur : « attention ! *cocu à roulettes !* », etc., nous constatons que ces phrases, et bien d'autres pareilles, sont encore émises sur des tons différents, mais adressées avec sensiblement la même intonation, qu'on pourrait appeler intonation « vocative », quel que soit l'état d'esprit dans lequel on réclame l'attention.

Le *ton* marque un « *état* » d'esprit, soit un élément plutôt statique ; ce que fait remarquer l'*intonation*, c'est une *intention* (deus mots de *sens* divergés, mais de *valeur* étimologique convergente), soit un élément plutôt dinamique.

18. Exclamation et interrogation. — Mais il existe une série d'interjections (n° 8, al. 4), telles que : *fi! pff! oh!* qui, dans certains emplois, ont une intonation ni « impérative » ni « vocative », ni centrifuge (*hin*), ni centripète (*her*), mais neutre ou moyenne, intonation semblant, d'une manière très complexe encore que simple à l'ouïr, comporter unies, ou mieus indissociées, les deus directions précitées confondues en une troisième en une sorte de ternaire indéfinissable, et purement « projectif ». Exemple : *zut !* ou le mot de Cambronne. On peut bien y découvrir, à la base, en sous-sol pour ainsi dire, et un défi impératif dans le ton « impérieus », et l'adressé du vocatif dans le ton « comminatoire » mais ce n'est pas tout. Outre la résultante des deus directions opposées, qui s'annulent, on y aperçoit une sorte de mouvement de retour vers l'état, subjectif, qui préside à l'émission même du fénomène exclamatif : quand on s'écrie : « mince de champagne ! », cela équivaut, ou répont, à une *question* informulée : *quelle* espèce de champagne est-ce là ? (et « quel » est précisément à volonté exclamatif ou interrogatif). On peut de même comparer le mot de Cambronne à une réponse, ou à une question

Digitized by Google

(Non ! je ne veus rien savoir ! ou : Qu'est-ce qu'il veut, celui-là ?) [1]. Cf. l'exemple présenté au n° 7, al. 4.

19. Vraies et fausses interjections. — C'est aus mots que nous venons de voir que nous réserverions le nom d'« interjections ». Aus interjections subjectives nous donnerions celui d'exclamations, ou, mieus, de « cris articulés » (le cri extrême n'étant plus articulé et n'appartenant pas à la langue). Quant aus interjections « impérative » et « vocative », étant donné qu'elles ont un « sens » (*hin* ou *her*) nettement dissocié, nous les dénommerions « fausses interjections » ou encore, en termes contradictoires, « interjections grammaticales ». Il nous reste un mot à dire de ces dernières. Mais faisons auparavant une remarque : on pourrait qualifier l'interjection projective pure ou interjection proprement dite de « projective-subjective », puisque l'élément projectif pur, insaisissable en tant que tel et sans moyens d'expression propres, emprunte pour se manifester l'interjection subjective ou exclamation, au point de vue du signe fonique (lexicalisation), et le ton, également subjectif, au point de vue du signe tonique (grammaticalisation).

20. Impératif et vocatif. — Or, à côté de ce projectif-subjectif, il existe un autre mode de l'élément projec-

1. Simple indication sur la place singulière que paraît occuper l'interrogation, *avant* l'interjection subjective, et *après* l'interjection projective. A noter qu'on dit également bien : *prendre* le *ton* interrogatif, ou *donner* à sa phrase *une intonation* interrogative (avec verbes centripète : prendre, et centrifuge : donner). Enfin, les mots de réponse, qui s'emploient interrogativement : *oui ? non ?*, sont, tout ainsi que les interjections, quoique différemment d'elles, inclassables dans les « parties du discours » : remplaçant proposition et verbe, ce ne sont pas, donc, des ad-verbes (ni des conjonctions, ni rien d'autre).

Digitized by Google

tif, que nous appèlerons, par opposition, « projectif-objectif ». Il s'agit de l'élément projectif empruntant pour se manifester, et presque, cette fois, s'exprimer, les moyens d'expression objectifs qui constituent la parole. Il s'empare, en les intonant, et de ceus qui nomment l'objet (opération centripète [1], substantifs), et de ceux qui extériorisent le jugement (opération centrifuge, verbes). Il se glisse ainsi doublement dans le domaine de la grammaire, par ex. dans la flexion nominale et verbale sous les aspects du « Vocatif », qui est un « faus cas », et de l'« Impératif », qui est un « faus mode » [2].

Avec le projectif, élément mistérieus, s'introduit dans le domaine grammatical, qui est celui des significations objectives, intellectuelles, claires, le phénomène de l'intonation, c.-à-d., l'intonation n'étant que le ton dirigé, un élément d'ordre subjectif (et qui peut être affectif). Or, il est curieus de constater que : dans le nom, cet élément étranger à la grammaire trouve un terrain de même nature que lui, subjectif (n° 14), et, dans le verbe, un terrain de nature opposée, objectif (n° 14). De sorte que l'introduction du projectif dans la grammaire aboutit : d'une part à l'Impératif, ordre d'exécution d'une chose déterminée, sans même comprendre, et, d'autre part, au Vocatif du nom purement subjectif (nom propre), qui peut suffire à exprimer n'importe quoi, dès l'instant qu'il y a résonance intérieure et que, comme on dit, les « âmes » se comprennent : ici, il y a « communion » (interne), là simple

1. « Nommer », c'est « appeler ». Détenir le vrai nom, c'est primitivement s'assujettir l'objet, animal, dieu, etc.

2. Faus cas : le mot « en apostrophe » est en dehors de la proposition; aucune préposition ou mot de rapport ne peut s'y accrocher ni le relier à rien ; — faus mode : le verbe à l'impératif ne se subordonne pas ; aucune conjonction ne peut le régir.

Digitized by Google

« communication » (externe). Entre deus amoureux fervents, *Laure !*, *Alfred !*, etc. = viens ! ou : ne pars pas !, fais ! ou : ne fais pas ! ; je t'adore ! ou : misérable, qu'as-tu fait, ou que veux-tu faire ? etc. En termes abstraits, ce que nous avons appelé, faute de mieus, l'élément projectif, apparait comme un principe à la fois d'union et de séparation (exactement comme la copule qui unit en les séparant le pôle sujet et le pôle attribut). Un vocatif : *Laure ! Béatrice !*, soupiré toute la journée à tous les échos indique l'amour ; des Impératifs multipliés indiquent au contraire des cloisons étanches et des résistances [1].

21. Conclusion. — Les réflexions qui précèdent n'épuisent pas la matière : ce ne sont que de simples indications d'un travail qui n'aurait pas tenu dans ces pages ; il a fallu se borner à ce qui pouvait être exposé sans longs développements. Nous devons pourtant ajouter que l'élément irrationnel base de l'interjection reparaît, en dehors de l'Impératif et du Vocatif, sous bien d'autres aspects dans la parole, surtout dans des tipes de langues moins rigoureusement grammaticaus que le français [2]. De l'étude de ces aspects semble résulter que « interjection » et « discours », manifestation explosive et expression discursive, sont eus-mêmes deus aspects, dissociés dans nos langues, d'un tout linguistique (qui a pu être antérieur ou qui pourra être pos-

1. Cloisons d'autant plus étanches et d'autant plus fortes que les Impératifs sont d'une intonation plus « accentuée ». L'accent et ses variétés s'opposent au ton et à ses variétés comme le verbe objectivisant à l'interjection subjective ainsi que nous le montrerons dans un autre travail.

2. Ainsi le 2e vers, final, du poème japonais : « volubilis enroulé autour de la poulie du puits, *moraimizu* » est intraduisible = idée de quête et eau : eau à quêter. Il me faut aller prier qu'on me donne de l'eau ! Je quêterai de l'eau. L'eau, devrai-je la quêter ? — Nous sommes obligés de dissocier et de choisir, pour la traduction, une forme, soit interjectionnelle, soit purement grammaticale. Etc.

Digitized by Google

térieur), à forme simple de ternaire, dont nous n'avons plus idée, et qui n'est nullement la « phrase interjectionnelle » où des grammairiens allemands veulent voir le tipe le plus ancien de la parole humaine. Le ternaire dont nous parlons n'est pas « interjectionnel » [1], pas plus qu'il n'est « phrase » c.-à-d. assemblage.

On peut se demander toutefois s'il n'en existerait pas une faible réplique, ou des vestiges, dans les premiers « balbutiements » de l'enfant qui commence à se communiquer, en des sillabisations qui tiennent à la fois (analisées par nous) du langage, subjectif : *lolo* = lait ; *bobo* = mal etc. — de la parole, objectivante du signe subjectif : *lolo* = c'est du lait, je vois du lait ; *bobo* = bébé a mal, tu as mal... — et de l'interjection, projective, et à cheval sur le langage-signes et la parole-grammaire : *lolo* = j'ai bien soif ! ou du lait ! ; *bobo* = aïe ! ... Malheureusement, c'est là une analise opérée du dehors, comme toutes les analises, et, donc, impuissante à saisir et retenir tout «contexte interne », alors qu'il faudrait pouvoir prendre conscience de la mentalité humaine créatrice du langage en opérant du dedans, c.-à-d. en se projetant d'un plan immatériel et sans consistance en une réalisation matérielle fonique [2].

L. Brun-Laloire.

1. C.-à-d. intercalé dans un « dis-cours », pas plus qu'il n'est dis-cursif lui-même. Il n'est pas davantage exclamatif, du moins essentiellement : il peut prendre le caractère plus spécialement exclamatif (ou impératif, ou vocatif...) à l'occasion. Cf. d'ailleurs le paragraphe suivant et final.

2. C'est le sens perdu (par nous Occidentaus) de projection qui constitue tout « pro-blème » (*problèma*) : dinamisme interne échappant à nos investigations et conceptions mécaniques, — mécaniques : c.-à-d. ne connaissant que le mouvement extérieur, d'un point donné à un autre point *donné*, avec exclusion de la liberté, devenue dès lors un « mistère » (Malebranche). Cf. à ce sujet *l'Imparfait est-il un tens ? Rev. de Phil.*, 1929 (notamment nº 14).

Digitized by Google

MÉLANGES

NOTE
SUR LE RITME DU DISCOURS

Depuis longtens (depuis quand ? je ne sais), nos voisins britanniques prennent leur gauche dans les rues. Maints écriteaus les y invitent, sous une forme qui, dans ces dernières années, est devenue plus brève et impérative ; c'était naguère : « Keep to the left » ; maintenant : « Keep left » !

Depuis longtens (depuis qu'il existe des chemins de fer), en Grande-Bretagne aussi, un avis placardé dans les compartiments, ou peint sur les portières, conseille aux voyageurs d'attendre l'arrêt du train, — ce qui se disait autrefois : « Wait until the train stops [1] », et se dit aujourd'hui : « Wait until train stops ».

Ces observations, rapportées de Londres, toutes menues qu'elles paraissent, et tout isolées qu'elles sont, n'en révèlent pas moins une tendance linguistique et sociale qui, chez les Anglais, a peut-être été poussée plus loin que chez d'autres peuples, mais dont l'anglais n'a pas le privilège.

L'histoire des langues est, en réalité, dominée par des considérations de ritme ; elle est l'histoire des alternances du ritme lent et du ritme accéléré. Le ritme lent est l'apanage d'une société, non pas nécessairement primitive, mais qui s'est tenue à l'écart des centres d'affaires ; certaines régions agricoles ou forestières en peuvent encore de nos jours fournir

1. On sait que l'humour du gavroche londonien, par la suppression d'une lettre, avait transformé le conseil en une bonne (?) plaisanterie : « Wait until the rain stops » !

Digitized by Google

des exemples tipiques. Le ritme accéléré convient à des civilisations, je ne dirai pas raffinées, mais où la vie est plus intense, plus fiévreuse, où l'homme d'affaires est roi. La langue, instrument d'échange, et truchement social, devra, dans ces milieus, s'adapter aus besoins et au ritme d'une vie trépidante. Il s'agit de se faire comprendre dans le minimum de temps, avec le minimum de mots [1] (time is money) ; il s'agit de satisfaire complètement et promptement l'esprit de l'interlocuteur. Les avis donnés prennent une valeur « gnomique » ; les ordres, une allure de commandement militaire [2]. L'idéal linguistique comporte alors des mots brefs sertis dans des phrases courtes. « Votre temps est précieux ; le nôtre ne l'est pas moins ; soyez brefs » : c'est comme l'enseigne du « bureau commercial » d'aujourd'hui. Comparez la façon dont une affaire de vente ou d'a-

1. J'ajoute aussi, par l'emploi de mots au son plein qui frappe l'oreille, et porte loin. On n'a pas suffisamment tenu compte de l'intervention de ce facteur, pour expliquer le chois de certains vocables ou de certaines tournures d'usage courant ; en voici deus exemples ; il serait facile et utile d'en rassembler quelques autres : le verbe « se presser » a été préféré à « se dépêcher », dans les commandements. « Pressez-vous » ! s'entend mieus que : « dépêchez-vous » ! De même, « venir » s'efface devant « arriver », qui a, pour ainsi dire, plus de corps et convient aux appels rapides et aus affirmations formelles ; comparez : « Arrive ! » et : « Viens » ! Comparez : « J'arrive ! » et « Je viens » !

2. Il est des périodes de l'histoire de la langue où la frase a son ritme ; d'autres, où le mot a le sien. Comme nous l'enseigne, après Rydberg, Leo Jordan, par un tableau des plus suggestifs (*Altfranzösisches Elementarbuch*, p. 139), le latin vulgaire, dans sa structure ancienne, paraît avoir adopté le ritme précipité, impliquant une étroite liaison des éléments de la frase, et qui reparaît dans l'ancien français, comme dans le français moderne ; tandis que le latin vulgaire plus récent et le très ancien français ont préféré le ritme lent, où le mot reçoit son accent propre, qui l'isole et lui donne sa personnalité. Le ritme lent s'accompagne d'un allongement des voyelles toniques libres, et de leur diftongaison subséquente. Le ritme accéléré tend, en revanche, à la monoftongaison et à l'agglutination des éléments sintaxiques. On en conclut que le ritme lent est l'indice d'une langue saine, évoluant normalement ; et le ritme précipité, l'indice d'une langue « stilisée », si j'ose dire, et qui se paralise.

Digitized by Google

chat se traitait il y a 50 ans, et se traite de nos jours. Les conteurs ont popularisé la scène d'une transaction à la campagne : le premier paysan prônant placidement les qualités de sa bête, dont le second énumère les tares avec non moins de placidité. Et, quand on en vient à discuter du prix, ce sont des conciliabules, et des faus départs, et tout le protocole des marchandages. Que de mots au cours de cette palabre ; que de détours et d'artifices « littéraires » ; que d'emprunts au langage sentencieus et figuré, derrière lequel tous les « simples » s'entendent à dissimuler leur sentiment.

A la ville, l'affaire est menée avec rondeur, en quelques minutes, en quelques mots, parfois d'un coup de téléfone. Car, ne l'oublions pas, dans le monde moderne, où le stile télégrafique était déjà de rigueur, le téléfone est venu consacrer le besoin de « faire court », la nécessité de choisir une formule où se condense l'idée : formule claire, rapide, définitive. Cette formule, à ritme accéléré, s'impose au négociant, et l'acheteur s'y soumet ; elle apparaît dans la publicité, sollicite nos oreilles par la radiofonie, et nos yeus par la réclame lumineuse : « Toute femme élégante est cliente du... » (Ici le nom d'un grand magasin).

La guerre, d'autre part, a répandu dans toutes les classes sociales l'habitude de la cadence militaire que j'évoquais plus haut, et à laquelle se conforment encore, inconsciemment, tous ceux qui transmettent des ordres, des instructions, des avis : c'est une des causes du parler bref, de la phrase serrée, catégorique. « Keep to the left » s'est réduit à « keep left », comme « Présentez les armes », chez nous, s'était depuis longtemps déjà réduit à : « Présentez armes » !

Un Anglais de mes amis, érudit et lettré, m'écoutait froidement : « Ne croyez pas, m'a-t-il dit, en *pince-sans-rire*, que notre langue évolue au point d'être à la veille de sacrifier son article. La raison de ces abrègements est d'ordre pratique ; c'est une raison d'économie ; — une économie de peinture ». Et il ajoutait : « Récemment, une compagnie de chemins de fer avait promis une récompense honnête à celui de ses ingénieurs qui

Digitized by Google

lui permettrait de réaliser une économie. L'un d'eus s'assura la récompense en proposant de supprimer, dans toutes les inscriptions, le mot *railway*. La linguistique n'a rien à faire ici ». — « Savoir!... lui répondis-je. Au reste, nous ne sommes pas loin d'être d'accord. Je sortirais sans doute de mon domaine en décidant du destin de l'article anglais. Mais il m'est permis de prétendre que les initiatives officielles, en matière de langue, ne sauraient être reçues qu'au cas où elles vont dans le sens des aspirations du plus grand nombre ; et je mets en fait que, trente ans plus tôt, de telles innovations linguistiques étaient matériellement impossibles, et ne fussent, d'ailleurs, venues à l'esprit de personne. La langue a marché ; elle admet certaines évolutions ausquelles répugnait alors le sujet parlant. Les économies de temps, d'argent, de mots vont de pair, s'influencent mutuellement. Il paraît que « keep left » s'écrit (ou se peint) mais ne se dit pas. — S'il ne se dit pas, il se dira. On ne se fût pas avisé de l'écrire (ou de le peindre), s'il n'était susceptible de se dire ».

Ch. GUERLIN DE GUER.

Digitized by Google

CONTES RENDUS

Ferdinand BRUNOT. — *Histoire de la Langue Française, des Origines à 1900.* Tome VI : le XVIIIe siècle, première partie : Le Mouvement des Idées et les Vocabulaires Techniques. 2 fascicules in-8°, de XXXIX-860 pages. Paris, Armand Colin, 1930.

Plus encore que les précédents, les deus nouveaus volumes que vient de publier M. Ferdinand Brunot témoignent du caractère de plus en plus historique que prend son monumental ouvrage. Avec ces neuf cents nouvelles pages s'accentue la tendance à délaisser le domaine purement grammatical et linguistique, pour traiter surtout des mots dans l'histoire, et plus encore de l'histoire dans les mots [1].

A vrai dire, cette tendance, qui fait l'originalité principale des travaus de M. B., n'est pas éclose d'hier dans son esprit. Dès 1899, au tome VIII de l'*Histoire de la Littérature Française* de Petit de Julleville, dont les pages sur l'histoire de la langue sont certainement demeurées la partie la plus vivante et la plus solide, M. Brunot intitulait un des chapitres de son étude : *La Langue et la Vie* [2], et ce chapitre inaugurait une façon toute nouvelle de considérer les faits du langage. La prédominance du point

1. Cette formule qui force à peine la pensée de M. Brunot est empruntée à un remarquable article de M. Terracher, paru dans la *Revue Historique*, tome CLXIII, et reproduit dans *The French Quarterly* de septembre 1930.

2. Voir Petit de Julleville : *Histoire de la Littérature Française*, tome VIII, pp. 810 et suivantes.

Digitized by Google

de vue historique sur le point de vue purement linguistique est devenue de plus en plus manifeste à mesure que se poursuivait le gigantesque travail entrepris par M. B. Les causes de cette évolution sont en partie dans la nature même des sujets traités, dans le voisinage et l'analogie de plus en plus grands qu'ils présentent avec notre époque, et aussi dans les conceptions nouvelles qui se sont peu à peu fait jour dans l'esprit même de l'auteur. Sans doute l'intérêt de l'histoire de la langue considérée comme un phénomène social était nettement apparu dès 1899 à M. Brunot en ce qui concernait le XIXe siècle; sans doute aussi il écrivait en 1913, dans la préface du tome IV : *la Langue Classique* : « La matière étant ce qu'elle est, j'y devais accommoder ma méthode, et il me fallait renoncer à chercher des lois analogues à celles qu'on peut découvrir dans le développement d'époques livrées moins complètement aux actions personnelles. Au reste, si je ne me trompe, la linguistique actuelle, moins encline que celle des époques précédentes à se rapprocher des sciences auxquelles elle ne peut ni ne doit ressembler, se tourne de plus en plus vers l'histoire, pour former une branche de l'histoire sociale. » Mais si l'on veut mesurer la nouveauté des deus volumes qui viennent de paraître, il suffit de les comparer aus chapitres sur l'histoire de la langue qui figurent au tome VI de *l'Histoire* de Petit de Julleville paru en 1898, et concernant le XVIIIe siècle. Là le plan était essentiellement traditionnel : après avoir montré la fausse apparence de stagnation que revêt la langue au XVIIe siècle, et constaté l'importance croissante du rôle des grammairiens et leur prétention de plus en plus affirmée à établir des règles absolues valables pour la grammaire générale, M. Brunot étudiait les changements intervenus dans la forme et la sintaxe des différentes parties du discours, puis abordait seulement ensuite la question du vocabulaire, après avoir traité du néologisme : « Je touche à un point essentiel sur lequel j'aurai à revenir à propos du XIXe siècle : les rapports de la langue scientifique et de la langue littéraire. C'est à vrai dire au XVIIIe siècle qu'elles ont commencé à se rapprocher, par

Digitized by Google

l'effet de ce rapprochement qui s'opéra entre lettres et sciences, dès l'époque de Fontenelle ; le vocabulaire littéraire s'en trouva considérablement élargi. Voltaire fait en vain opposition, le courant emporte tout le siècle, et il serait curieux de relever dans les œuvres de purs hommes de lettres, philosophes sans doute, tout le monde l'est, étrangers pourtant aux recherches scientifiques, les expressions de sciences et de métiers. » Puis il fait suivre cette indication suggestive de la déclaration où l'Académie, en 1762, précisait son intention de faire passer dans son dictionnaire les termes tecniques déjà assimilés par certains bons écrivains. Dans la liste des vocables qui faisaient suite à cette page, on trouvait des mots empruntés tantôt aus meilleurs écrivains et aus dictionnaires littéraires comme celui de l'Académie ou de Trévoux, tantôt à l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert et à l'*Encyclopédie* de Panckoucke. A cette date, la discrimination entre les termes franchement tecniques et les termes d'origine tecnique déjà littéraires n'apparaissait pas à M. Brunot avec une parfaite netteté. Quelques années plus tard, M. Gohin exauçait le vœu de M. B. en étudiant, dans une tèse remarquable, *les Transformations de la Langue Française pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle.*

Or que contient la première partie du tome VI que nous offre aujourd'hui M. B. ? C'est précisément l'étude des mots tecniques antérieurement à leur passage dans la langue littéraire, ou, plus exactement, l'histoire de la genèse de ce vocabulaire nouveau, expliquée par les modifications profondes qui se produisent à partir de 1715 dans la vie intellectuelle et sociale de la France. Il y a trente ans ce chapitre n'avait pas, aus yeus de M. B., une existence propre, ni même précisément affirmée. Aujourd'hui il constitue une des parties les plus copieuses et les plus passionnément intéressantes de son *Histoire de la Langue Française.*

Dans une préface, dont certaines idées seront vivement discutées, M. B., après avoir protesté contre le terme de « renaissance » appliqué à « l'âge du retour vers un monde mort à jamais », fait remarquer combien ce mot conviendrait mieus au

Digitized by Google

XVIIIe siècle, qui « a eu l'incomparable mérite de ramener les Français à la nature et à la vie. Il les a rendus à la libre recherche dans les sciences, les arts, les métiers, en arrachant à la fréquentation stérile de la cour une société trop habituée à y borner ses ambitions et ses espoirs... Ils ont cherché à connaître, à répandre ce qu'on savait de toutes les sciences, à perfectionner ce qu'on pratiquait dans tous les arts, même les plus vils ».

Partant de là et échafaudant tout son ouvrage sur un certain nombre d'idées générales empruntées à la constatation de faits difficilement contestables, l'auteur met à la base de ses recherches la prédominance de l'esprit filosofique, et commence par montrer, dans un chapitre des plus curieus, comment le sens du mot même de *filosofie* avait évolué depuis la définition de l'Académie au XVIIe siècle jusqu'à celle de l'*Encyclopédie* et de Diderot au siècle suivant. Pour l'Académie un filosofe est « celui qui s'applique à l'estude des sciences, et qui cherche à connoître les effets par leurs causes et par leurs principes... On appelle aussi philosophe un homme sage qui mène une vie tranquille et retirée, hors de l'embarras des affaires... Il se dit quelquefois absolument d'un homme qui, par libertinage d'esprit, se met au dessus des devoirs et des obligations ordinaires de la vie civile » (1694). Pour l'*Encyclopédie*, être filosofe c'est « avoir des principes solides, et surtout une bonne méthode pour rendre raison de ces faits et en tirer de légitimes conséquences » ; et Diderot définit en une formule très frappante le filosofe « un homme qui agit en tout par raison ».

Ce premier exemple fait déjà comprendre combien l'histoire des mots se trouve ici subordonnée à l'histoire des idées. La suite de l'ouvrage revêt le même aspect et présente, on l'imagine aisément, un autre intérêt que ces histoires où la langue, isolée de la vie sociale, est étudiée comme un produit mort, examiné en soi. C'est ainsi que, dès le début, nous voyons se poursuivre la lutte entre la filosofie et la religion, entre les filosofes et les économistes ; puis dans tous les domaines (sciences politiques et économiques, nouvelles conceptions

Digitized by Google

sociales, téories du commerce, de l'agriculture et de la finance, enfin langues spéciales des sciences et des arts), l'introduction d'un nouveau mot, les modifications du sens d'un terme ancien, sont considérés comme signes de transformations plus profondes qui agitent les esprits, ou se font jour dans la pratique courante de la vie. A cet égard ce livre, dont la documentation est véritablement formidable, présente à chaque page des révélations aussi intéressantes que précises et sûres : dis lignes à la page 20 sur l'histoire du mot *libre penseur*, seize lignes à la page 27 sur le dégoût qui s'attache très vite au terme de *filosofe*, le jour où on le « met à toutes les sauces », nous en apprenneut plus long que bien des dissertations aventureuses sur l'évolution de l'esprit public au XVIIIe siècle. N'est-il pas curieus d'apprendre que l'on parle dès avant 1770 de *l'humanité* au sens où nous prenons aujourd'hui ce mot, et même de la *société des nations*, et que les plaisanteries de Palissot sur le *cosmopolitisme* des filosofes ressemblent fort, pour le fond tout au moins, à celles dont certains journaus et certains chansonniers accablent les internationalistes d'aujourd'hui ? Qu'on ouvre le livre à la page 168 : on y trouvera l'histoire, redevenue très actuelle, des mots *agio*, *agioteur*, *spéculateur*, *spéculatif*, qui ne fait que refléter l'histoire des grandes aventures financières du siècle. Sur les questions les moins prévues nous rencontrons ainsi des précisions fort curieuses, depuis l'origine des termes afférents aux divers grades administratifs : directeurs, inspecteurs et surnuméraires, jusqu'au chois des vocables destinés à désigner le tabac, qui fut longtemps connu sous les noms de *pétun*, *nicotinne*, *herbe à la reine*, avant de se fixer sur le mot actuel. Dans le deusième fascicule, réservé à la langue des sciences et des arts, et dont l'exécution revient à M. Fuchs, qui a travaillé avec autant de compétence que de conscience sous la direction de M. B., on ne trouvera pas moins de documents nouveaus et pleins d'intérêt. Pour citer un ou deus exemples, parmi des centaines, n'est-ce pas un indice bien simptomatique que de voir, à la fin du XVIIIe siècle, des « bureaus de goût » remplacer ce qu'on appelait au

Digitized by Google

XVIIIe siècle des « bureaus d'esprit » (p. 771) ? L'histoire du mot *sensibilité* appliqué au domaine de l'art (p. 749) vient compléter, avec des exemples nouveaus, l'histoire du même mot dans son acception la plus générale, retracée aus pages 114 et 115. Un chapitre comme celui qui s'intitule *Les Savants et l'Usage* (Section II, livre 2, chapitre III), est un modèle de ce genre nouveau d'exposition qui, partant d'un fénomène de psicologie collective, aboutit aus constatations les plus précises concernant les modifications du vocabulaire.

Cette évolution qui part de la pensée pour arriver aus mots n'est pas poursuivie dans chaque chapitre jusqu'à son dernier stade ; c'est en effet à la seconde partie du tome VI que reviendra la tâche de montrer comment le dialecte littéraire, appauvri par un régime de diète et « réduit à vivre sur lui-même », va sortir de l'alternative qui le condamne soit à végéter, soit à se laisser envahir par les mots tecniques. Aussi n'est-il pas possible de porter dès maintenant un jugement définitif sur ces deus nouveaus fascicules, que M. B. ne manque pas du reste de présenter comme une mise au point éminemment provisoire. Le tome VI, encadré entre deus tomes consacrés à l'histoire externe de la langue, devra pour être judicieusement apprécié être examiné dans son ensemble. La documentation, tout énorme qu'elle est, peut-elle s'affirmer complète ? C'est ce que seules des recherches de détail pourront permettre d'apprécier dans la suite. Qu'elle apporte un nombre considérable de nouveautés, c'est ce qu'on ne peut lui dénier, et M. B. n'ambitionne pas un autre témoignage. La subordination des documents à un certain nombre de conceptions générales a-t-elle eu pour effet d'en laisser échapper d'importants et de caractéristiques ? Il ne paraît pas à première lecture, mais là encore c'est la soudure entre les deus parties du tome VI qui pourra permettre une appréciation définitive [1].

1. Dès maintenant pourtant, une question se pose : dans la langue des arts, MM. B. et F. n'ont étudié que la langue de la peinture et de la sculpture, éliminant de propos délibéré celle de la musique. Or on

Digitized by Google

Ce qui est certain, c'est que M. B., avec son admirable puissance de travail et sa vigueur d'esprit qui ne se démentent pas, a bien fait de ces deus nouveaus volumes ce qu'il a voulu faire, rien de moins, rien de plus ; une histoire des mots qui n'émet pas la folle prétention de se substituer à celle des faits, mais qui la complète, qui trouve en elle les renseignements les plus précieus et les directions les plus sûres. M. Terracher, dans l'article que j'ai cité, loue cette « intuition vivante » par laquelle M. B. nous a montré « que le XVIe siècle reste, pour le lecteur, dominé par l'émancipation du français et l'effort vers une réglementation de savants et de philologues, que le XVIIe siècle nous apparaît contenu dans les cloisons rigides des classes sociales et des termes littéraires, que le XVIIIe siècle enfin semble se disperser en vibrations maliples dont l'imprévu se prolonge à l'infini. » Il a parfaitement défini ainsi un dessein où l'ampleur de la conception ne le cède en rien à la sûreté et au soin minutieus de l'exécution.

Félix GAIFFE.

F. PIQUET. — *Le patois de Dombras* (Meuse). Paris. Champion, 1929.

Le *Patois de Dombras* (Meuse), que mon excellent collègue F. Piquet vient de publier chez Champion, n'est pas tout-à-fait

sait l'importance qu'ont eue les querelles musicales à la fin de l'ancien régime. On étudie bien ici les transpositions du langage de la musique dans celui des autres arts (p. 788), mais non ce langage en lui-même, et l'introduction de certaines métafores musicales dans la langue courante. Cette lacune sera-t-elle comblée dans la seconde partie ? La page 369 de la tèse de M. Gohin fournit déjà quelques exemples fort intéressants qu'il doit être facile de multiplier.

Je profite de cette note pour signaler deus anomalies relevées dans la bibliografie : l'Encyclopédie Méthodique y figure, mais non l'Encyclopédie de d'Alembert et Diderot, qui pourtant est souvent invoquée, et figure à la liste des abréviations. Parmi les œuvres de seconde main sur les Encyclopédistes, le livre de Duprat est cité. Y a-t-on rencontré plus de citations intéressantes ou de mots curieus que dans ceus de Ducros et de Legras, plus récents, et qui n'y sont pas mentionnés ?

Digitized by Google

inconnu aus lecteurs de la *Revue*. — Encore une monografie dialectologique, dira-t-on : la moindre description d'aire fonétique ou lexicologique ferait beaucoup mieus notre affaire. Possible ! mais les documents recueillis offrent un double attrait : ils ont été notés par un fonéticien de profession, un fonéticien de grande classe ; — première aubaine, à laquelle s'en ajoute une autre, puisque l'auteur a transcrit un patois qu'il connaît à fond pour l'avoir entendu parler, pour l'avoir « parlé lui-même pendant de longues années ».

Et, en vérité, ce patois valait bien qu'on nous le fît connaître. Par la situation même de la commune où il est en vigueur, à proximité de la frontière linguistique ; par certains fénomènes de dénasalisation ; par ses diftongaisons, soit primitives, soit segondaires, il présente quelques-unes des qualités d'une « langue qui vit ».

Nous aurions aimé qu'en sa qualité de fonéticien, et, si j'ose dire, d'« usager », M. F. P. nous donnât sur ces particularités, et, notamment, sur l'influence de la langue hétérogène, son avis personnel, qui eût été un avis autorisé, bien que sa modestie cherche à s'en défendre. Par quelques-uns de ses traits fonétiques, le patois de Dombras se rattache aus anciens dialectes de l'Est, plus spécialement au lorrain et au franc-comtois ; par d'autres, au wallon. Combien ses caractéristiques propres et ses accointances eussent ressorti davantage, s'il avait été replacé dans son domaine, et situé géografiquement !

M. P. me permettra-t-il de lui exposer ici quelques doutes qui me sont venus à la lecture de son beau travail ?

P. 137, § 40. — « L'adjectif est placé devant le substantif dans certaines locutions anciennes : *vă̆r bŭnĕ̆* bonnet vert ; *dœr kŏ̆y* cuit dur ; *nwă̆r ĕ̆pĕ̆n* épine noire ; *sàră̆y nŏ̆y*, nuit close ; *nwă̆r nŏ̆y* nuit noire ».

Dans cette liste ne doit pas figurer *dĕ̆r kŏ̆y*, où *dĕ̆r* paraît bien être, non pas un adjectif, mais un adverbe.

M. P. ajoute : « Ces exemples montrent que c'est surtout l'adjectif indiquant la couleur qui prent cette position contrairement au français moderne ».

Digitized by Google

Il y a là une inadvertance, car j'ai relevé dans le lexique : *d lȁ frīɛ ɛȁ* de la chair fraiche ; *ē ɛyȅr ȅpīsyȅ* un épicier cher ; *ē lȁ kȕr* un laid personnage (litt. *un laid cors*) [1] ; *ē mār vȁlȅ* un mauvais (litt. *mal*) valet ; — sans oublier la jolie appellation du martin-pêcheur : le *vȁrpiɛȁw*, qui est : le vert pêcheur ; et, sauf erreur, la *vȁrkȁwrȅs* (ou : reinette), s'il est permis d'y reconnaître la « verte cauresse » (la sorcière verte), qui, je le reconnais, nous ramènent aux noms de couleurs.

Ce qu'il conviendrait plutôt de noter, c'est la nature monosillabique de toutes ces épitètes, et peut-être (?) d'attribuer cet ordre des mots à une influence germanique. La même influence n'a-t-elle pas servi à expliquer le même usage dans les parlers du Nord ? (du *fè sȅl* = du sel fin) [2].

Puisqu'il s'agit ici de l'ordre des mots, ce serait le lieu de parler des deus locutions : *vȅ la sȅ* et *vȅ l lȁ* (*vois le ci* et *vois le là*) qui sont d'antiques survivances, où le premier élément a conservé toute sa valeur verbale. Le patois « demi-savant », le patois des jeunes lui préfère : *lȁ vsȅ*, qui est du français adapté.

P. 137, § 42. — « Un pronom est pléonastique dans plusieurs cas :

1° avec certains verbes : *s ɛōji* se songer. »

Le pronom, ici, n'est ni plus ni moins pléonastique que dans le français moderne « se rire » ; que dans « s'éclater », encore employé par La Fontaine. Pourquoi ne pas dire que cet emploi est une survivance : que, dès l'époque la plus ancienne, le réfléchi *se* (ou *soi*) accompagnait le verbe sans représenter toujours un objet. « Le verbe avec *se*, *soi*, signifiait une activité interne qui se produisait dans le sujet ; il marquait un intérêt particulier du sujet dans l'action [3] ».

1. Survivance de l'emploi, en anc. franç., du mot « cors » pour désigner la personne même : « un individu ».

2. Cf., à Lille, « *l blȁ tȍ* » = le bleu toit, qui désigne l'Hospice général, dont le toit est recouvert d'ardoises, dans un pays où la tuile (dial. panne) est d'un usage à peu près général pour la couverture des maisons.

3. F. Brunot, *La pensée et la langue*, p. 297.

Digitized by Google

2° « peut-être dans les frases exclamatives du tipe suivant: *j avã tẽ bẽ fã !* comme nous avons bien fait ! »

Il n'y a pas là de pléonasme, parce que la particule interrogative (resp. exclamative), issue sans doute elle-même d'un pronom, a dépouillé toute valeur pronominale, pour se réduire au rôle de mot-outil. Il importe donc que le pronom soit exprimé!

3° « dans une proposition infinitive ayant comme régime direct un substantif accompagné d'un possessif : *ẽ kăwtẽ pŭr mẽ kăwpăy m pẽ* = un couteau pour (moi) couper mon pain. »

Se contenter de dire que le pronom est pléonastique, en l'occurrence, c'est passer à côté du gros problème de l'expression, en ancien français et en dialecte moderne, de l'idée de finalité, rendue par le moyen de l'infinitif. Sans reprendre toute la question, que mon cher collègue connaît d'ailleurs aussi bien et mieus que moi, je rappèle seulement qu'il convient de distinguer le cas où l'infinitif a son sujet particulier, indispensable à la compréhension de l'ensemble, du cas où l'emploi du pronom devant l'infinitif vise seulement à la clarté et à la précision de la pensée.

L'anc. franç. a fait un usage constant de la première combinaison, du tipe : *j'ocit la char por l'âme vivre*, c'est-à-dire : *je tue la chair dans l'intérêt de l'âme, afin qu'elle vive*. Les dialectes modernes ont maintenu l'usage de la segonde combinaison, du tipe : *donnez-moi un verre pour moi boire*[1]. La langue écrite d'aujourd'hui emploierait aussi un infinitif avec *pour*, mais sans lui donner de sujet. Maupassant n'a-t-il pas écrit : « J'ai dit... que vous auriez la ferme.... *pour revenir* ensuite à l'enfant » ? — où le peuple préciserait : « pour *elle* revenir. » Dans les frases assez simples comme celles que construit le peuple, le sujet logique de l'infinitif est identique en règle générale avec le sujet ou un objet de la proposition principale; et, je le répète, le

1. C'est-à-dire : « donnez-moi un verre *pour moi*, afin que je boive. » — Il faut se garder de faire intervenir ici la tournure allemande *ùm mich zù*, qui paraît plutôt avoir été calquée sur la construction romane.

Digitized by Google

peuple cherche ainsi à éviter l'équivoque. Cette équivoque n'existe pas, le plus souvent, dans la langue écrite, qui fait plutôt appel à la proposition conjonctionnelle ; ex. : « La demande qu'elle avait faite pour que nous retournions près d'eus. » Mais la langue populaire n'a jamais goûté ces subordinations étroites; elle se trouve donc dans la nécessité de dire : « La demande qu'elle avait faite pour *nous* retourner près d'eus. » Supprimez « nous », vous changez le sens de la frase, qui signifie alors : « afin qu'elle puisse retourner [1] ».

P. 122. — « Il y a eu substitution de *r* à *l* dans *ů̆lōd* aronde; *ràbùraw* laboureur ; *msyà r kùrů̆y* monsieur le curé. »

La portée de cette substitution de consonnes est tout autre dans les deus premiers exemples cités, et dans le troisième, où semble persister la prononciation de la finale : cf. La Font. Fables. VIII, 2.

> ....Ma foi, Monsieur,
> Dit avec un ton de rieur
> Le gaillard savetier........

L'*r* final a pu se maintenir plus longtens dans les titres et qualités, surtout quand ils introduisent des noms qui inspirent au peuple un respect soit sincère, soit de commande. On conçoit, en admettant même que l'article ait été exprimé (mais ce n'est pas certain) que l'*l* de cet article se soit aisément fondu dans l'*r* de la finale.

*
* *

Restrictions à part, il n'est pas douteus que le *Lexique du patois de Dombras* restera un document de premier ordre, dont les chercheurs pourront faire leur profit en toute confiance et en toute sécurité.

CH. GUERLIN DE GUER
Professeur à la Faculté des Lettres de Lille.

1. Voir, à ce sujet, la remarquable *Syntaxe historique* de Lerch, t. II, p. 135 et suiv.

Digitized by Google

G. GOUGENHEIM. — La *langue populaire dans le premier quart du XIXe siècle.* (Société d'éditions « Les Belles-Lettres », Paris, 1929.)

Le *Petit Dictionnaire du Peuple*, de Desgranges (1821), récemment étudié par M. Georges Gougenheim dans sa segonde tèse pour le doctorat ès-Lettres, est une variété des répertoires dits « cacologiques », destinés à corriger les fautes de langue que commet la masse des provinciaus et des petites gens. D'après F. Brunot, les « cacologies » sont nées dans le dernier tiers du XVIIIe s., du désir, précisément, de corriger les fautes des provinciaus. Depuis la dernière guerre, on a vu paraître un grand nombre de ces « sottisiers », qui s'efforcent de lutter contre les négligences et la veulerie de la langue d'aujourd'hui, et parmi lesquels le plus connu et le plus caractéristique aussi, est l'ouvrage de M. Le Gall: « Ne dites pas... mais dites... »

Quelle que soit la date de ces « sottisiers », il est à remarquer que l'esprit de leurs auteurs ne varie pas : c'est un petit esprit. Ils légifèrent au nom du bon usage qui, pour eus, repose sur la Raison ; ils sont autoritaires dans les « exclusives » qu'ils prononcent; leur métode est dogmatique et impérieuse. Il leur manque surtout les premiers éléments de la linguistique, et le sens du développement historique de la langue.

Les observations que présente l'auteur du « Petit Dictionnaire du Peuple » sont de valeur et de portée inégale. Toutes les variétés de l'assimilation, de la dissimilation, de la métatèse, d'importance segondaire, y voisinent avec des erreurs sur les genres, qui, presque toutes, sont d'instructives survivances ; et avec certaines formes du lexique dont l'intérêt, pour l'étude de la langue populaire du premier quart du XIXe siècle, n'a pas plus échappé à M. G. qu'il n'avait échappé à Lazare Sainéan. Comme le dit M. G. : « Ce *Dictionnaire* rejoint.... les textes de patois parisien du XVIIe s. ; le *poissard* du XVIIIe, et nous fait voir la continuité d'existence, à Paris même, d'une façon en quelque sorte sous-jacente, d'un parler beaucoup plus archaïque que la langue littéraire. »

Digitized by Google

J'ajoute que, périodiquement, la langue se retrempe à ce courant « sous-jacent » de la langue populaire. Parmi ces mots réprouvés et tarés, il en est peu qui ne soient susceptibles, quelque jour, sous l'action d'une force sociale collective, parfois même individuelle, de s'élever à la dignité bourgeoise, et d'acquérir droit de cité académique.

Remarquons, d'autre part, que, si l'on fait abstraction du « jargon » et autres langues à secret, qui demandent à être étudiées d'une métode toute particulière, remarquons que la plupart des mots et locutions notés comme populaires, ou bas, ou triviaus sont autant de métafores transférées des langues de métiers et des vocabulaires tecniques; d'où l'urgente nécessité de dépouiller *tous* les lexiques spéciaus, depuis la 1re moitié du XVIIIe siècle, jusqu'à nos jours. C'est, nous dit-on, un terme du parler poissard ; c'est un terme de vénerie, ou de mécanique, ou de navigation. Hâtons-nous donc de dresser le répertoire de ces termes, avec le dessein d'y relever tous ceus que le peuple emprunte, par figure, au lexique du travail sous toutes ses formes, dont il émaille son discours, et que, demain, la langue noble se sera peut-être incorporés.

M. G. a tiré tout le parti possible du « sottisier » de Desgranges ; il l'a fait avec cette rigueur, cette sûreté de métode, que je me suis plu, ailleurs, à louer dans sa 1re tèse, où il étudie magistralement les périfrases verbales du français[1]. Il me permettra de lui soumettre quelques suggestions de détail.

P. 99. Desgranges écrit : « *Bol* est masculin. Or, ne dites pas aux gargotiers : *donnez-moi une bolle pour tremper ma soupe.* » — Il peut se faire, comme le veut M. G., que Desgranges ait confondu ce « bol » avec un autre « bol », qui est « une petite boule de drogue médicinale ; » — mot assez ancien dans la langue (le premier témoignage connu remonte au XIVe siècle). Et pourtant, le « bol » (anglais *bowl*), néologisme admis seulement en 1835 par l'Académie, a été populairement et il est encore

1. *Étude sur les périphrases verbales de la langue française* (Société d'Édition « Les Belles-Lettres »). Paris, 1929.

Digitized by Google

employé au féminin, comme son dérivé « bolée ». (En normand : une « bolée de cidre »). — Tout le chapitre consacré au genre est d'une lecture attachante. M. G. y a, très judicieusement, distingué les mots commençant par une consonne, et les mots commençant par une voyelle, lesquels ont tendance à devenir féminins, par suite d'une prononciation traditionnelle de l'article indéfini. C'est ainsi que la langue a hésité longtens pour le genre *d'abime*, *d'armistice*, *d'épitafe*, *d'épigrafe*, etc., et que le français cultivé d'aujourd'hui fait encore *automne* des deus genres.

P. 148-149. *Berlander* (« aller de cabaret en cabaret »), extrait du *Langage parisien* de Sainéan, c'est évidemment *brelander* (qui est dans Furetière, au sens de « hanter les brelans »).

P. 156. *Digoter* : « Je n'ai pu, dit M. G., trouver le sens de ce mot. Peut-être est-ce le même que *digonner* « grogner », cité par M. Sainéan ». — J'en doute ; et je proposerais plutôt quelque chose comme « harceler », « agacer », « asticoter ». Les mots connus de cette famille évoquent, en effet, l'idée de « piquer ». Un *digot* est un instrument de fer servant à retirer les coquillages du sable. Un *digon* est un fer barbelé.... au bout d'une perche, pour harponner le poisson dans le sable. Tous deus proviennent du verbe *diguer*, qui signifie proprement « creuser la terre » ; et, par extension, « piquer ». Cf. *digart* (= éperon). En langue de manège, *diguer* un cheval, c'est lui donner de l'éperon. (*Dict. gén.*).

P. 165. *Pinchina*, ou : *pinchinat*. — Desgranges ignore la signification du mot : M. G. ajoute que l'Académie lui donne le sens de « étoffe de laine, espèce de gros drap », qui, dit-il, ne semble pas convenir dans la frase blâmée par Desgranges. Quelle est cette frase ? nous aimerions à la connaître ; en tous cas, ce mot n'est autre que le provençal « penchinat » (= peigné).

P. 170. *Un rogomiste*, qui vent de l'eau-de-vie, est nécessairement un marchand de **rogum* ou *rogomme*, qui a persisté dans la locution « voix de rogomme », et dont le premier exemple attesté par le *Dict. Gén.* est de 1700. — Origine inconnue.

Digitized by Google

Je m'en tiens à ces quelques notules, en remerciant M. G. du service qu'il vient de rendre aux historiens de la langue par la publication du *Petit Dictionnaire du Peuple*.

CH. G.

Auguste LONGNON. — *Les noms de lieu de la France*, publié par Paul Marichal et Léon Mirot, fasc. 4 et 5 (noms de lieu d'origine féodale et moderne ; index), Paris, Champion, 1929, in-8° (pp. I-XIV et 447-828).

Voici terminée cette importante publication, dont les trois premiers fascicules avaient paru respectivement en 1920, 1922 et 1923[1] ; le retard du dernier s'explique par son volume et en particulier par la confection de l'index.

A ces fascicules est joint l'avertissement des éditeurs, qui figurera en tête de l'ouvrage. Cette introduction était nécessaire, car elle précise le caractère de cette publication posthume et elle répond à certaines critiques qui ont été formulées. MM. Marichal et Mirot ont entendu présenter l'image exacte de l'enseignement toponimique tel qu'il a été donné par Longnon, et ils se sont abstenus sistématiquement d'apporter ou de faire apporter par des spécialistes la moindre retouche, fût-ce pour corriger des erreurs. Tout au plus une note suggère-t-elle, de loin en loin, une rectification possible. Ce sistème, qui témoigne d'un scrupuleus respect pour l'œuvre de Longnon, ne va pas sans inconvénients, car l'ouvrage a déjà vieilli par endroits au moment où il paraît, et comme il repose en partie sur des fiches ou des notes de cours fort anciennes, il ne représente même pas sur tous les points la pensée de Longnon à la veille de sa mort.

Le classement des toponimes qu'offrent les deus derniers fascicules est un peu artificiel. Au cours des précédents, les noms avaient été groupés et étudiés par couches historiques ; en abordant les formations médiévales, on avait d'abord envisagé les noms d'origine ecclésiastique. Ceus « d'origine féodale »,

1. Voir la *Revue de Philologie française*, 1921, 73-5 ; 1922, 164-7, et 1924, 169-71.

Digitized by Google

qui suivent, débordent de beaucoup la période féodale : une section même, celle des transferts, porte exclusivement sur des faits qui se sont produits aus XVIIe-XVIIIe siècles. Il était intéressant, toutefois, de grouper ces noms, comme il a été fait, par catégories (le château, régime des biens fonciers, hiérarchie civile, hiérarchie ecclésiastique, noms propres d'anciens seigneurs, transferts). — C'est la dernière section qui est le plus critiquable au point de vue de la classification : son titre, « origines modernes », fait présumer qu'il s'agit de formations postérieures au moyen âge, alors que presque toutes sont médiévales ou latines. On a réuni ici, à côté des noms de lieus à base verbale, tous ceus qui ont leur origine dans la géografie fisique (relief, nature du sol, eau, règne végétal) et dans certains aspects de la géografie humaine (industries, habitations rurales, chemins), ce qui produit, comme en témoignent les renvois, des doubles emplois avec de nombreuses séries étudiées au premier fascicule à propos des formations latines, tandis qu'il n'est plus question de telles autres séries relatives à la géographie humaine (noms communs de localités, sanctuaires, etc.).

La matière est toujours très riche. L'érudition et la conscience de Longnon nous donnent toute sécurité pour l'autenticité et l'identification des formes anciennes. Au point de vue étimologique, par contre, un certain nombre d'erreurs de détail sont à signaler : Longnon, venu tard à la linguistique, était avant tout un historien, le fondateur de la géografie historique de la France. Aus linguistes à apporter leurs rectifications à une œuvre qui doit être replacée à sa date et qui, en dépit des critiques, reste de premier ordre.

P. 452. *Joux* (Jura) représente un tipe gaulois *jūris*, et non le latin JUGUM[1]. — P. 474. *Turn-* a été expliqué par M. J. Loth comme un mot gaulois signifiant hauteur[2]. — Id. A *Tourcelles* (Ardennes) on peut joindre *Tourzel* (Puy-de-Dôme, c^ne de

1. Hubschmied, *Festschrift Bachmann*, p. 189 sqq., et les références des notes p. 189.

2. *Revue celtique*, 1926, p. 111-116.

Digitized by Google

Ronzière : TURRICELLUM). — P. 481. On n'a plus d'hésitation aujourd'hui au sujet de l'équation BRITTISCA > *bretesche* (Meyer-Lübke, REW, 1314). — P. 486-7. L'étymologie *Sacierges* < CAPSUS CERVIUS est fort invraisemblable ; la note suggère une hipotèse plus plausible. — P. 492. *Villeroy* et *Réville* ne sont pas des formations de même époque : le segond tipe est plus ancien, répondant à un groupement sintaxique qui a disparu de bonne heure. — P. 497. *Moncontour*. On ne voit pas comment le segond élément pourrait représenter un « adjectif formé sur *comes* ». M. Fayolle postule « compteur », agent comptable (dans une récente communication à la Société des Antiquaires de l'Ouest), équivalent du provençal *comtador* ; mais le provençal a aussi *comtor* (celui qui, dans la hiérarchie féodale, venait après le vicomte) : des formes suffisamment anciennes permettraient seules d'opter entre les deus hipotèses. — P. 502. L'origine du « terme de courtoisie » provençal *en*, *n'*, fém. *na*, est depuis longtens bien connue : c'est une aférèse du vocatif DOMINE, f. DOMINA (Meyer-Lübke, REW, 2741 et les références). On peut se demander si dans les noms de lieus cités, dont l'un appartient à une région qui a ignoré l'*en* de politesse (l'Isle-en-Rigaut, Meuse), il ne s'agit pas de la préposition *en*, qui aurait pris la valeur « chez » — P. 517. *Bastille* en français vient du provençal, ainsi que le prouve la conservation de l'*s*, comme aussi l'altération de la finale ; la forme indigène est *la Bâtie*, assez fréquente en toponimie, surtout à l'Est, et qui n'est pas indiquée ici ; quant à « *les Bâties* », il est excessif de dire que, sauf pour un écart de la Drôme, tous ces noms remontent à un tipe *bastis* : c'est une question d'espèce à résoudre dans chaque cas. — P. 537 sqq. Les pages consacrées aus noms de lieus à base verbale demandent à être complétées par l'étude beaucoup plus nourrie de P. Skok [1]. Voilà longtens que Darmesteter, dans son travail classique sur les noms composés, a montré que le premier élément du tipe *Chante-oiseau* représente un

1. *Die Verbalkomposition in der romanischen Toponomastik* (*Beiheft zur Zeitschrift für rom. Phil.*, XXVII, 1-56).

Digitized by Google

impératif : Longnon semble l'avoir ignoré. Il n'a pas mis en relief, non plus, la valeur ironique de ces formations, ce qui explique CANTA RANA, mieus que par un « eufémisme » (p. 540). Parmi les noms cités au § 2526, il y a une fâcheuse confusion, relevée discrètement en note, entre les composés avec *graeculus* et *grillus*. — P. 546. *Ecoute s'il pleut* désigne aussi des étangs (forêt de Rambouillet, etc.). — P. 547. Aus noms de moulins, ajouter *Chassegrain* (Chemiré-en-Charnie [Sarthe], etc.). — P. 554 sqq. Les couches historiques ne sont pas suffisamment distinguées. *Faurie*, p. ex., est une formation de date bien postérieure à *Fargue*, *Fabrègue*, etc. — Id. *Mignières* (Eure-et-Loir) ne peut représenter *mine*, d'abord parce qu'il n'y a aucun gisement de fer ni de charbon, ensuite parce que les formes primitives s'y opposent (*Magneriae* 954, *Maigneriae* 1169). Je présume qu'il en est de même pour *Mignères* (Loiret). — P. 559. Le toponime italien *Carrara* ne peut se rattacher à QUADRARIA dans une région où *qu* + *a* latin s'est conservé avec la valeur *kw* (cf. les cartes de l'A. L. I de MM. Jaberg et Jud). — P. 563-565. Les formations *Tuilière-Tuilerie*, *Ollière-Ollerie* représentent deus couches différentes ; M. Fayolle a relevé *ollaria* au sens de fabrique de poterie dans d'anciens textes poitevins. — P. 566, § 2614. Il aurait fallu indiquer que toute cette série, comme dans les autres langues romanes, postule un latin vulgaire *BUTTIS avec deus *t*. — P. 572. Il y a deus groupes bien distincts, l'un qui se rattache à *hariberga* avant l'*Umlaut* (*alberge*, *aberge*), l'autre à *heriberga*, qui a passé dans la France du Nord après l'*Umlaut* (*héberge*). — P. 578. On ne devrait pas mélanger les *Cabanes* de Maine-et-Loire, Vendée, etc., qui sont des mots d'emprunt de formation tardive, et celles de la région méridionale où le *c* est resté devant *a*, et qui peuvent être indigènes et plus anciennes. — P. 589, § 2709. C'est *BORDELLA et non *BORDILLA qu'il faut postuler. — P. 591. Il y a lieu de distinguer parmi les *Chalet*. Ceus de la région franco-provençale sont indigènes, mais le mot n'a rien à voir avec CASTELLUM[1] (c'eût été, en tout cas, *CASTELLITTUM et non *CAS-

1. *Zeitschrift für Ortsnamenforschung*, 1927, 220.

Digitized by Google

TELLETUM); pour les *Chalet* des pays d'oïl, il s'agit de savoir si ce sont des formations récentes, postérieures à la vulgarisation de *chalet* comme nom commun (ce doit être le cas pour la plupart, sinon pour tous) [1]. — P. 597, § 2738. Le prototipe gallo-latin est *CALME ou *CALMIS, mais non CALMA. — P. 601. Pour *ouche*, il y a deus tipes, de sens voisin, mais de forme originairement différente, le vx. fr. *olche*, prov. *olca*, terre labourable, du gaulois OLCA (Meyer-Lübke, REW, 6050) et un radical obscur OSCA (prov. *osca*, jardin ou terrain clos). — P. 602. Pourquoi l'origine de *Herm* n'est-elle pas indiquée ? — P. 606. *Jaille* (Anjou) : rapport douteux avec *jaillir* : c'est un mot régional signifiant : boue, gadoue (cf. le Glossaire de Verrier et Onillon). — Id., § 2788. Le vx. fr. *doiz* ne remonte pas à DUCTUS, mais à DUCEM (R E W, 2810); quant à la *Dhuys*, sous-affluent de la Marne, c'est le gaulois DUSIUS (G. Dottin, *La langue gauloise*, 89); la *Douée* (Nièvre ; XVIe s. *Dohée*) pourrait représenter tout autre chose. — P. 608. Il faut distinguer *gorc*, *gourg*, tourbillon d'eau, de *gord*, pêcherie [2]. — P. 609. *Chuisnes* (Eure-et-Loir ; *Choine* en 1020) n'a rien à voir avec CICONIA, pas plus que *Sognes* (Yonne), qui est *Cienniae* en 519 (le *Ciconiae* du XIe s. est une traduction latine fantaisiste). — P. 613. Le fr. *chêne* s'explique par *CAXINUS, croisement entre CASSANUS et FRAXINUS. — P. 615. Il faut séparer les *Fau*, *Fou*, qui représentent FAGUM, des *Fay* qui se rattachent au dérivé FAGEUM. — P. 618. TEILHÈDE (Puy-de-Dôme), écrit jadis *Theilède*, en 1209 *Telode*, n'appartient pas à la famille de TILIA. — P. 620. Il faudrait distinguer les ALBARUS et les ALBARIUS, comme les *Saux-Saulce* et les *Saules*. — P. 624. *Cognassier*. Se rattache à un tipe COTONEUM et non CYDONIUM (REW, 2435). — P. 625. La supposition d'un latin vulgaire *RIBESARIA, pour désigner une plantation de groseilliers, est invraisemblable au plus haut point : *ribes* est un mot arabe qui n'a pénétré (encore tardivement) qu'en Espagne

1. Dans l'Eure, ii y a deux *Chalet* (c[ne] de Vieille-Lyre) qui pourraient se rattacher à *CALA (formes anciennes : *Chalost*, *Calet*, etc.)

2. Nyrop, *Études de grammaire française* (Copenhague, 1929), n° 32, pp. 48 sqq.

Digitized by Google

et en Italie ; la France ne le connaît que par le latin des botanistes qui n'a rien à voir avec la toponimie. D'ailleurs *La Riboisière* est-il un nom de lieu ? Longnon le suppose gratuitement. — P. 626, § 2961-2. Aus représentants du néflier sont mêlés des noms de tout autre origine, comme la plupart des *Meilleraie*, *-aye* et *Meilleraux*, *-oux* (Allier). — P. 626. Les *Corbier* et *Corbière* de Haute-Savoie, Seine-et-Marne, Haute-Saône doivent se rattacher à corbeau plutôt qu'à cormier. — P. 629, n. 1. Parmi les représentants de RETORTA ne doit pas figurer la *Rothière* (Aube ; *Rosteria* en 1104, époque où l'*s* n'était pas ortografique). — P. 631. Parmi tous les *Rosières*, *Rozières*, n'y a-t-il que des roseaux et aucune rose ? — P. 638. VEVRA est un bas latin très tardif, spécial à la langue d'oïl ; le prototipe latin vulgaire est VABRIS (*pagus Vabrensis*, désignant la Woëvre chez Grégoire de Tours) ; c'est un mot gaulois, aujourd'hui bien connu [1] ; le sens primitif est « terre marécageuse ». Les formes méridionales, qui sont omises ici, et dont l'acception est différente dans certaines régions, sont *vabre* et *vaure*, *vaur*.

Albert DAUZAT.

Karl VOSSLER. — *Frankreichs Kultur und Sprache*, 2e édition remaniée, Heidelberg (Winter), 1929, in-8°, 383 pp. et index.

Ce volume fait partie de la *Sammlung Romanischer Elementar- und Handbücher* dirigée par Meyer-Lübke. C'est un ouvrage riche d'aperçus généraus, de résultats d'ensemble, une vaste sintèse de « l'histoire du français écrit, des origines à nos jours » : tel est le sous-titre ; il est malaisé d'en donner un conte rendu exhaustif et surtout critique à cause du caractère même de l'ouvrage et de l'étendue du sujet. Du point de vue purement linguistique, M. V. n'apporte pas, et ne prétend d'ailleurs pas apporter

1. J. Loth, *Revue Celtique*, 1919, 306-311 ; A. Dauzat, *Revue des études anciennes*, 1926, 155, où j'ai classé les tipes des variantes présentées par la toponimie française.

Digitized by Google

du nouveau. L'auteur, professeur à l'Université de Münich, n'est pas un spécialiste de la grammaire française, mais, à en juger par l'ensemble de son œuvre qui est considérable, un historien des littératures et langues romanes, et, si l'on peut ainsi dire, un psico-sociologue du langage.

Frankreichs Kultur und Sprache a été publié une première fois en 1913 sous un titre plus long, mais qui exprimait mieus l'intention et la méthode : *Frankreichs Kultur im Spiegel seiner Sprachentwicklung*; ce n'est pas en effet la langue en elle-même et pour elle-même que M. V. veut étudier, mais l'évolution de la langue en fonction de la civilisation nationale ; on ne trouvera donc pas chez lui des constatations nouvelles, mais l'explication ou le commentaire historique et psicologique de faits linguistiques déjà constatés et étudiés du point de vue interne par les grammairiens. Le livre de M. V. n'aurait pu être écrit, s'il n'avait eu derrière lui un bon nombre de monografies d'histoire, de littérature ou de grammaire, et surtout l'*Histoire de la Langue* de Brunot, qu'il utilise continûment, et cite très loyalement dans presque tous les chapitres. En outre M. V. n'entend étudier que la langue *écrite*, la forme littéraire ; il ne s'occupe de la langue parlée que dans la mesure où la langue littéraire annexant téoriquement tout le vocabulaire français, au XIXe siècle, entre en contact avec la langue vulgaire, et où, à la fois par vulgarisation de la matière littéraire et élévation du niveau d'instruction de la masse, la langue littéraire et la langue parlée arrivent presque à se confondre.

Nous laissons de côté, comme étant hors du domaine de cette revue, toute la partie antérieure au français moderne (près de la moitié de l'ouvrage, 178 pp. sur 383), pour arriver tout de de suite aus chapitres sur le français moderne. L'auteur étudie rapidement les points suivants : la *Renaissance* (débuts de l'influence italienne, la Renaissance et le Tiers, la Noblesse, le Clergé, la Ren. et la vie de cour, mentalité italienne et mots italiens); la *Réforme*, son expansion, la pensée calviniste, le Calvinisme et la langue (ces pages sur la Réforme sont peut-être les plus caractéristiques de la méthode de M.V. : il étudie d'abord

Digitized by Google

l'esprit du calvinisme, puis la langue de Calvin et son influence sur le français ; mais quel est le vrai sujet de son étude ? le calvinisme, car l'étude de la langue n'est qu'un moyen, un réactif). Un chapitre de sept pages (résumé de Brunot) sur le français et les sciences et l'on arrive à *l'Humanisme* et l'esprit national, la Pléiade, le développement du « stile national » ; on passe en revue la sintaxe du XVIe siècle, mais du point de vue du stile plutôt que de la grammaire pure, sintèse très vivante, peut-être un peu ardie et superficielle, mais séduisante : l'évolution de la sintaxe résulterait pour M. V. des différences des tempéraments individuels marquants, la sintaxe de la Renaissance étant plus lirique, celle du XVIIe plus rationaliste ; examen rapide des principales modifications sintaxiques subies par la langue du XVIe et chapitre de conclusion sur le XVIIe, le siècle du « bon goût », de la clarté et de la noblesse.

Tout le reste de l'ouvrage a été ajouté pour la seconde édition : trente pages suffisent à explorer le XVIIIe siècle sous la rubrique « *le siècle des lumières* » (M. dit : Das Zeitalter der Aufklärung) : la langue subit une évolution de fond non de forme, « ce ne sont pas les principes qui changent mais les circonstances » ; l'influence de la cour passe à la ville et aus salons ; avec les gazettes qui se multiplient le journalisme fait son apparition, la langue écrite accroît son domaine : les patois reculent en même tens que s'affirme la suprématie du français à l'étranger. Le vocabulaire s'enrichit de tout l'apport du néologisme et des tecniques (utilisation du travail de Gohin) ; la sintaxe n'évolue plus que sur quelques points de détail, elle se fige.

Le chapitre final « *Du Romantisme à nos jours* » intéresse l'histoire du stile plutôt que de la langue : le bonnet rouge mis par Hugo au vieus dictionnaire relève de l'estétique littéraire plus que de la linguistique. Signalons en passant que, avec le recul dans l'espace qui lui confère un certaine sérénité, M. V. ne croit pas fondées les lamentations pédagogiques sur la « crise du français » ; il ajoute cette remarque, peut-être riche de prescience : « Y eût-il une crise assez importante pour retenir l'attention du linguiste, on pourrait aussi peu la conjurer en augmentant

Digitized by Google

le nombre des heures d'enseignement que les grammairiens et réteurs du Bas-Empire ont pu arrêter la décadence du latin écrit. » Pour terminer, un coup d'œil rapide sur quelques tendances manifestes de la langue contemporaine : disparition de l'imparfait du subjonctif, du passé défini ; procédés de certains écrivains, poètes ou prosateurs, qui rejoignent certaines habitudes de la langue populaire; et M. V. tire de son étude deus conclusions: la première, c'est que les forces de conservation sont en français encore bien vivantes, et même plus puissantes que les forces de destruction ; la seconde, qui semble à l'auteur un fénomène riche de conséquences et pour le temps présent le trait le plus frappant de l'évolution du français, est l'hégémonie d'une ville comme Paris sur la langue de tout le pays, hégémonie d'autant plus assurée de durer qu'elle s'exerce dans tous les domaines, à la fois matériels et spirituels.

Comme on le voit, cette étude panoramique de la langue française, ne prétend pas dans les faits concrets apporter de l'inédit. C'est une consciencieuse et en même temps très intelligente utilisation des résultats acquis, un heureus et vivant essai de sintèse, mais qui intéressera les historiens de la littérature et de la civilisation plus que les linguistes, et à l'étranger plus qu'en France. Ajoutons que M. V. joint à une érudition très étendue, mais point alourdissante, un sens remarquable du français, et aussi une simpatie visible, et très simpatique, pour l'objet de son étude : ce qui fait oublier au lecteur français la peine que donne à lire un allemand parfois nietzschéen.

M. Lob.

Digitized by Google

LIVRES ET ARTICLES SIGNALÉS

RENÉ GERIN. — *J. J. Rousseau*, in-8°, 80 pages suivies de 60 planches hors texte en héliogravure. Collection « Maîtres des littératures », les Éditions Rieder, Paris, 1930.

CH. DUMAINE. — *Conversations latines* (Texte et traduction) suivies d'un vocabulaire des mots usuels et des principaux termes de la vie moderne. 3e édition refondue et augmentée, in-16, XX-415 p. A. Tralin, Paris, s. d.

L. CLÉDAT. — *Précis d'orthographe française*. In-16, 96 p. Hatier, Paris, s. d. Ce petit manuel est comme le testament de M. C. en ce qui concerne l'ortografe. Il y montre avec sa netteté coutumière, avec son érudition si sûre les causes de toutes les complications qui rendent notre ortografe d'usage si déraisonnable : à côté des formes incorrectes (historiquement s'entend, car ce sont souvent celles qu'impose l'usage académique) il indique les formes plus simples, dont beaucoup remontent à l'ancien français. Au passage, il fait justice d'un bon nombre d'arguments que beaucoup opposent à la réforme de l'ortografe. Il est à souhaiter que tous ceus qui enseignent le français connaissent et pratiquent ce petit livre : convaincus, nous en sommes sûrs, par les démonstrations de M. C., ils parviendront peut-être enfin à trionfer de la routine et de la mauvaise volonté.

GEORGES MUSSET. — *Glossaire des patois et des parlers de l'Aunis et de la Saintonge*, 6 volumes en souscription (petit in-8° de 542-XX pages) à 30 fr. le volume (Masson fils, La Rochelle). Nous nous ferons un plaisir d'annoncer cette importante publication du savant bibliothécaire de la ville de La Rochelle.

Digitized by Google

TABLE DU TOME XLII

DE LA *REVUE DE PHILOLOGIE FRANÇAISE*, 1930.

Pages

NOTICE NÉCROLOGIQUE. — L. Clédat.

J. Damourette et Ed. Pichon. — Le tiroir tipe « Saviez » et la notion d'actualité dans le français d'aujourd'hui..... 1

M. Cressot. — De l'expression littéraire des sensations colorées. 49

G. Gougenheim. — Pour le commentaire grammatical des Méditations poétiques..... 60

F. Baldensperger. — Notes lexicologiques (*suite*)..... 82

P. Jourda. — Notes sur la versification de Marguerite de Navarre..... 89

P. Aebischer. — Un argot de malfaiteurs..... 106

F. Leray. — La loi des trois consonnes..... 161

A. Jouffon. — Remarques lexicographiques (*suite*)..... 186

L. Brun-Lafoire. — Interjection, langage et parole..... 209

MÉLANGES. — Images effacées (L. C.)..... 118

Notes sur le vocabulaire de l'aviation (E. Portier)..... 122

Notes sur le mot *Même* (J. Copin)..... 131

Notes sur le rithme du discours (Ch. Guerlin de Guer)..... 228

COMPTES-RENDUS. — Félix Boillot, *Le français régional de la Grand'Combe* (A. Dauzat). — Félix Boillot, *Répertoire des métaphores et mots français tirés des noms de villes et de pays étrangers* (A. Dauzat). — G. Gougenheim, *Études sur les périphrases verbales de la langue française* (H. Yvon)..... 139

F. Brunot, *Histoire de la langue française des origines à 1900, Tome VI* (F. Gaiffe). — F. Piquet, *Le patois de Dombras* (Ch. Guerlin de Guer). — G. Gougenheim, *La langue populaire dans le premier quart du XIXe siècle* (Ch. Guerlin de Guer). — A. Longnon, *Les noms de lieu de la France*, fasc. 4 et 5 (A. Dauzat). — K. Vossler, *Frankreichs Kultur und Sprache* (M. Lob)..... 232

LIVRES ET ARTICLES SIGNALÉS..... 154-255

CHRONIQUE. — *Le nouveau format du Dictionnaire de l'Académie. Les réserves académiques sur le mot opiniâtrer* (L. Clédat). — *L'ortografe de la Revue* (H. Yvon)..... 158

Le Propriétaire-Gérant, Édouard CHAMPION.

MACON, PROTAT FRERES, IMPRIMEURS — MCMXXXI.

Digitized by Google

V. 44

REVUE

DE

PHILOLOGIE FRANÇAISE

CONSACRÉE SPÉCIALEMENT
A L'ÉTUDE DU FRANÇAIS A PARTIR DE 1500

RECUEIL TRIMESTRIEL FONDÉ EN 1887 PAR L. CLÉDAT

PUBLIÉ PAR

HENRI YVON

TOME XLIV — 1er FASCICULE 1932

(i.e. XXXII)

SOMMAIRE

Table des tomes XXXI à XLIII de la Revue de Philologie Française. Années 1920-1931.

UNIVERSITY OF GEORGIA
JAN 18 '62
LIBRARIES

PARIS (6e)
LIBRAIRIE ANCIENNE H. CHAMPION, ÉDITEUR
5, QUAI MALAQUAIS, 5

1932

Digitized by Google

Adresser ce qui concerne la rédaction à M. Yvon,

11, rue Gay-Lussac, Paris.

Les prochains numéros contiendront :

F. Baldensperger, *Notes lexicologiques* (suite). — Ch. Beaulieux, *Origine de l'x final*. — J. Damourette et A. Pichon, « *Aller* » *verbe auxiliaire*. — A. Dauzat, *Les mots d'emprunts dans l'argot*. — Ch. Guerlin de Guer, *Les mots d'emprunt*. — A. Jourjon, *Remarques lexicographiques* (suite). — P. Laurent, *Contribution à l'étude du vocabulaire*. — H. Vaganay, *Notes sur la langue du XVIe siècle* (suite). — A. Weil, *Remarques sur le vocabulaire du XIXe siècle*. — H. Yvon, *L'unité du conditionnel*.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Paris : 50 fr. — Départements : 55 fr. — Union postale : 75 fr.

Digitized by Google

TABLE DES TOMES XXXI A XLIII

DE LA

REVUE DE PHILOLOGIE FRANÇAISE

Années 1920-1931

La publication de la présente table est un retour à la tradition établie par L. Clédat et que les événements de 1914-1918 ont troublée. Les tables antérieures publiées en 1896, 1906, 1919 dans les tomes de la Revue étaient dressées par nom d'auteurs. Il a paru plus utile pour les travailleurs d'établir celle-ci sur le modèle de la table publiée récemment par la *Revue de littérature comparée* et qui présente dans une même liste les noms des auteurs, l'indication des matières traitées et le titre des ouvrages en utilisant des caractères différents :

Les matières traitées sont en caractères gras, ex. :

Patois.

Les noms des auteurs de travaux originaux (articles de fond, chroniques) parus dans la Revue sont en capitales et les titres de ces travaux sont en caractères normaux, ex. :

GILLIÉRON (Jules). Patologie et Térapeutique verbale.

Le titre des ouvrages dont l'apparition est signalée, sont, ainsi que le nom de leurs auteurs, en plus petits caractères. S'il s'agit simplement d'un livre ou d'un article brièvement mentionné, rien n'en accompagne l'annonce, ex. :

ADAM (Pierre). Contribution à l'étude de la langue des Mémoires de Saint-Simon.

Mais si l'ouvrage en question est l'objet d'un compte rendu important, le nom de l'auteur dudit compte rendu figure à la suite entre crochets, ex. :

BATTISTI (C.). Noms de lieu du Haut Adige [A. Dauzat].

A l'article relatif au collaborateur de la Revue auteur de ce

Digitized by Google

compte rendu, le signe : précède le nom de l'auteur dont il étudié l'ouvrage :

GAIFFE (Félix) : F. BRUNOT. Histoire de la langue française des origines 1900, t. VI.

Abraham ibn Ezra.

— LÉVY (Raphaël). The astrological works of Abraham ibn Ezra XXXIX, 160

Académie.

CLÉDAT (Léon). Dictionnaire de l'Académie .... XLII, 158

— CHESNIER DU CHESNE. Sur une expression académique. XLI, 218

Acadien.

— POIRIER (Pascal). Le parler franco-acadien et ses origines [A. Dauzat]..... XLI, 208

Accord.

— CLÉDAT (L.). *Un des... qui font* ou *qui fait*.... XL, 143

— — L'accord des participes. XL, 151

— — Quelques cas de non accord du participe passé. XXXIX, 86

— L'accord du participe passé. Une lettre d'Anatole FRANCE. XXVII, 78

Action.

CLÉDAT (L.). Action usuelle et action virtuelle. XXXIX, 164

— GLEHN (L. C. de) et L. CHOUVILLE. De l'action à la rédaction par la parole..... XXXVII, 72

Active.

— BILLER (Gunnar). Remarques sur la construction active en français [L. CLÉDAT]..... XXXVII, 157

Actualité (Notion d' — dans le verbe).

— BARBELENET (D.). Sur les tens en *-ais* du français. XLI, 67

— BRUN-LALOIRE (L.). L'imparfait de l'indicatif est-il un tens ?..... XLI, 58

— CLÉDAT (L.). Futur dans le passé. Ses valeurs modales. XXXIX, 17

— — L'imparfait. XXXVIII, 127

— DAMOURETTE (J.) et Ed. PICHON. Le tiroir tipe *savoir* et la notion d'actualité dans le français d'aujourd'hui. XLII, 1

ADAM (Pierre). Contribution à l'étude de la langue des Mémoires de Saint-Simon..... XXXIII, 79

— Étude sur le vocabulaire du *Chansonnier historique*... XXXIII, 79

Adroit.

— CLÉDAT (L.). L'*adroit*, point cardinal..... XXXVIII, 61

Adverbes.

— CLÉDAT (L.). Adverbes de lieu, démonstratifs et relatifs. XXXII, 154

— — Les adverbes de lieu et les pronoms personnels. XXXII, 82.

ÆBISCHER (Paul). Un argot de malfaiteurs parlé dans le canton de Fribourg à la fin du XVIIe siècle... XLII, 106

— Sur l'origine de la formation des noms de famille dans le canton de Fribourg [A. Dauzat]. XXXVI, 62

Digitized by Google

- L'anthropologie wallonne d'après quelques cartulaires. XXXVIII, 83

Agent.

— KALLIN (Hjalmar). Étude sur l'expression syntactique du rapport d'agent dans les langues romanes [L. CLÉDAT]..... XXXVI, 57

AITKEN (Marion Y. H.). Étude sur le *Miroir ou les Evangiles domnées*, de Robert de Gretham. XXXVI, 65

Alcidalis et Zélide.

— HANKISS. Alcidalis et Zélide. XXXIV, 56

ALFARIC (P.). Voir HOEPFFNER et ALFARIC.

Alisa.

— BERTOLDI (V.). Gallisch *Alisa*. XL, 74

ALLEN (Louis). De l'Hermite et del Jougleour..... XXXVIII, 84

Aller.

— CLÉDAT (L.). L'impératif du verbe *aller*..... XL, 1...

— TITZ (Karel). *Aller*. XXXVI, 45

Alsace.

— DAUZAT (A.). A propos des prénoms français en Alsace et Lorraine..... XL, 159

Amours.

— Les amours de frère Galeran, suivi du Bel Inconnu, adaptés par André MARY..... XXXIII, 77

Amulette.

— Le genre du mot *amulette*. XXXVII, 79

Analogie.

— GILLIÉRON (J.). L'analogie réparatrice... XXXII, 33

ANGLADE (Joseph). Histoire sommaire de la Littérature méridionale au moyen âge..... XXXIV, 77

— Grammaire de l'ancien provençal. XXXIII, 77

— Les Troubadours de Toulouse. XL, 231

Anglicisme.

— BONNAFÉ (Édouard). L'anglicisme [Paul BARBIER]..... XXXIII, 162

— — Dictionnaire des anglicismes [A. DAUZAT]... XXXII, 89. — XXXIII, 70

Anglo-Normand.

— The Study of Anglo-Norman. XXXII, 92

ANNA (Luigi di). Aperçu de l'histoire de la civilisation française. XXXVII, 75

Apa.

— SCHNETZ (J.). La question *apa* [A. Dauzat]..... XL, 226

Argot.

— ÆBISCHER (P.). Un argot de malfaiteurs parlé dans le canton de Fribourg à la fin du XVIIe siècle.. XLII, 106

— ESNAULT (G.). Les lois de l'argot. XXXIII, 108. — XXXIV, 22. — XXXVII, 1. — XXXIX, 42. — XLI, 118

— LACASSAGNE (J.). L'argot du milieu [A. DAUZAT]..... XLI, 206

— DAUZAT (A.). Les argots. XL, 232

ARMSTRONG (Edward C.). A Marshall Elliott, a retrospect. XXXVII, 78

Article.

— GUILLAUME (G.). Le problème de l'article et sa solution dans la langue française [H. YVON]. XL, 145

— SPITZER (Leo). « Bestimmter artikel im nuruf und ausruf » und Verwandtes..... XL, 71

— STAAF (E.). L'article défini devant les noms de pays. XXXIII, 165

ASHTON (M.). Clélie in the corres-

Digitized by Google

pondence of a précieuse. XXXII, 93

Aspect.

— Clédat (L.). Aspects et tens du verbe..... XL, 68

Aspremont.

— Wilson (Caroline). *La Chanson d'Aspremont*, le problème des laisses 437-479. XXXVII, 21

Assentiment.

— Clédat (L.). Formule interrogative d'assentiment. XXXV, 29

Assimilation.

— Grammont (M.). L'assimilation [A. Dauzat]..... XXXVI, 167

Astrologie.

— Lévy (Raphaël). The astrological works of Abraham ibn Ezra. XXXIX, 160

ATKINS (H. G.). A history of german versification.. XXXVI, 68

Atlas linguistique.

— Griera (A.). Atlas lingüistic de Catalunya [A. Dauzat]. XXXVI, 163. — XXXVII, 167

— Jaberg, Jud et Scheuermeier. Un atlas linguistique suisse-italien [A. Dauzat]. XXXVI, 162, 173

Aucassin et Nicolette.

— Édition Bourdillon [E. G. R. Waters]..... XXXIII, 93

— Édition Mario Roques. XXXVIII, 82

— Roques (Mario). Pour le commentaire d'*Aucassin et Nicolette*, « esclairier le cuer ».. XXXVIII, 170

AUDRIAU (Jean). Adaptation de la *Chanson de la Croisade contre les Albigeois*..... XXXVII, 76

Aussi.

— Clédat (L.). *Aussi* et *ainsi*. XXXVII, 133

Avec ça.

— Clédat (L.). *Avec ça que*. XLI, 182

Aviation.

— Portier (Ed.). Notes sur le vocabulaire de l'aviation. XLII, 122

Avoir.

— Clédat (L.). *Avoir et ouïr*, possibilité de conflit. XXXIV, 173

Bacha.

— Baranyal (Zoltán). Le Bacha de Bade..... XXV, 169

BACTHOLD-STÄUBLI (Hanns). Die schweizerische Soldatensprache [A. Dauzat]..... XXXIV, 147

BALDENSPERGER (F.). *Bilboquet* ?..... XXXIII, 161

— Notes lexicologiques. XXXV, 144. — XXXIX, 57. — XLII, 82

Balzac (H. de).

— Le mot *poilu* dans H. de Balzac..... XL, 237

Bandel.

— Histoires tragiques extraites des œuvres italiennes de Bandel et mises en nostre langue françoise par Pierre Boaistuau [J. K. Riemens]..... XXXIII, 72

BARANYAL (Zoltán). Le Bacha de Bade..... XXV, 169

— La langue et la culture françaises en Hongrie au XVIIIe siècle. XXXII, 92

Barbarisme.

— Un barbarisme de puriste. XXXVII, 80

BARBELENET (D.). Sur les tens en *-ais* du français. XLI, 87

Digitized by Google

BARBIER (Paul). Les noms de poissons d'eau douce dans les textes latins. XXXII, 124
— Le latin *quinque cornua* et ses dérivés... XXXIV, 59
— : Édouard BONNAFÉ. L'Anglicisme..... XXXIII, 162
— English influence of the french vocabulary..... XXXVI, 80
— Etymological and lexicographical notes on the french language. XXXIX, 78
— Etymological and lexicographical notes on the french language and the romance dialects of France. XL, 71
— Miscellanea lexicographica. XL, 232. — XLI, 231
— Notes on germanic initial *w* in french and in the french dialects. XLII, 154

BARCZI (Gésa). Autour d'une étymologie; fr. *clenche* = hongr. *kilines*..... XXXVI, 175

BARES (Jean). Le Réformiste. XXXIII, 80

Barlaam.

— The french metrical versions of *Barlaam and Josaphat*, with especial reference to the termination in *Gui de Cambrai*.. XXXVII, 80

BARTOLI (G.). Voir BERTONI et BARTOLI.

BARTOLI (Matteo). Italia linguistica. XXXIX, 73
— Di una legge affine alla legge Verner..... XXXVIII, 77

Basse-Bretagne.

— DAUZAT (A.). La pénétration du français en Bretagne du XVIIIe siècle à nos jours. XLI, 1
— ESNAULT (G.). L'imagination populaire. Métaphores occidentales. Essai sur les valeurs imaginatives du français parlé en Basse-Bretagne comparé avec les patois, parlers techniques et argots français [G. DOTTIN]..... XXXVIII, 161

BATTISTI (C.). Noms de lieu du Haut Adige [A. DAUZAT]. XL, 227

BAUCHE (Henri). Le langage populaire [A. DAUZAT].. XXXIV, 167

BAYER (Hugues). Essai d'expliquer les formes verbales de l'ancien français *je doins, j'estois, je vois*..... XXXV, 41
— Origine des suffixes verbaus *omes, ons, ions, iens*..... XXXVIII, 175

BAYOT (A.). Édition de *Gormont et Isembart*..... XXXIII, 162

BEAULIEUX (Charles). Histoire de l'orthographe française. XXXIX, 157

BÉDIER (Joseph). Édition de la *Chanson de Roland* [L. CLÉDAT]. XXXIV, 62. — XXXIX, 149
— Texte et adaptation de la *Châtelaine de Vergi*..... XL, 70

BENDA (Julien). « Nouveau riche » dans le Dictionnaire de l'Académie. XLI, 218

BENN (J. Vincent). Historique du mot *mystifier*. XXXVII, 33

BENOIT (Paul). Die Bezeichnungen für Feuerbock und Feuerkette im französischen, italienischen und raetoromanischen, mit besonderer Berücksichtigung der Alpengebietes [A. DAUZAT]..... XL, 221

BERTOLDI (Vittorio). Un ribelle nel regno dei fiori [W. v. WARTBURG]. XXXVII, 68
— Gallisch *Alisa*..... XL, 71
— Residui nel lessico pireneo-alpino. XLI, 71
— Parole e idee..... XXXIX, 163

BERTONI (G.) et G. BARTOLI. Breviario de neolinguistica [A. DAUZAT]..... XXXVIII, 165

Bestiaire d'amour.

— HOLMBERG (John). Eine mittelnieder fränkische übertragung des *Bestiaire d'amour* (édition et étude). XXXVIII, 85

BEZZOLA (Reto R.). Abrozzo di una storia di gallicismi italiani nei primi secoli [A. DAUZAT]. XXXVII, 65

Digitized by Google

Biche de mer.

— Mossé (F.). Histoire d'un mot et de ses pérégrinations. XLII, 150

Bilboquet.

— Baldensperger (F.). *Bilboquet* ?..... XXXIII, 161

Biller (Gunnar). Remarques sur la construction active en français [L. Clédat]..... XXXVII, 157

Blason.

— Timmermans (A.). Étymologie psycho-physiologique du blason. XXXII, 92

Blinkenberg (A.). L'ordre des mots en français moderne [L. Clédat]..... XLI, 229

Bloch (O.). Notes étymologiques et lexicologiques... XLII, 154

— L'assibilation d'R dans les parlers gallo-romans..... XL, 231

Blonay.

— Stricker (Hans). Lautlehre der mundart von Blonay. XXXVI, 68

Boaistuau (Pierre). Histoires tragiques extraites des œuvres italiennes de Bandel et mises en nostre langue françoise [J. K. Riemens]. XXXIII, 72

Boer (C. de). Essai de syntaxe française [L. Clédat].... XXXVI, 48

Boilevin (A.). Leçons de latin. XXXV, 80

Boillot (F.). Le français régional de la Grand'Combe (Doubs) [A. Dauzat]..... XLII, 139

— Répertoire des mots français tirés des noms de villes et de pays étrangers [A. Dauzat]..... XLII, 143

Boissonnade (P.). Du nouveau sur la *Chanson de Roland*. XXXV, 78

Bonnafé (Édouard). L'Anglicisme [P. Barbier]..... XXXIII, 162

— Dictionnaire des anglicismes [A. Dauzat]. XXXII, 89. XXXIII, 70

Bossuat (R.). *Drouart la Vache*, trad. d'André Chapelain, édition, étude, note et glossaire. XL, 229

Boulenger (Jacques) et André Thérive. Les soirées du Grammaire-club [L. Clédat]. XXXVII, 49

Bourciez (Édouard). L'âge des mots en français. XL, 135

— Précis historique de phonétique française [L. Clédat]. XXXIV, 71. XXXIX, 73

— *Luna* en Gascogne.. XXXVII, 75

— Phonétique française. XLII, 157

— Éléments de linguistique romane. XXXVI, 68

Bourciez (Jean). Recherches historiques et géographiques sur le parfait..... XXXIX, 79

Bourcley (A.). Voir Leprince et Bourcley.

Br. (C.) : Zéliqzon. Dictionnaire des patois romans de la Moselle. XXXV, 76. — XXXV, 80

Brondal (Viggo). Les parties du discours..... XL, 146

Brun (Auguste). La langue française en Provence.. XXXIX, 161

— Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi. XXXVIII, 71

Brun (L.). Imparfait en français et en slave. Contribution à l'histoire de la traduction..... XLII, 157

Brun-Laloire (L.). L'imparfait de l'indicatif est-il un tens ?..... XL, 56

— Interjection, langage et parole..... XLII, 209

Bruneau (Charles). Bibliographie lorraine [H. Yvon]..... XL, 146

— La Chronique de Philippe de Vigneulles..... XL, 72

— Manuel de phonétique [A. Dauzat]..... XLI, 224

— Les parlers et la littérature populaire dans la Lorraine. XXXVIII, 78

Brunot (Ferdinand). Histoire de la langue française [L. Clédat]. XXXVII, 56. — XXXVIII, 70. — XXXIX, 154

— *Id.* Tome VI [F. Gaiffe]. XLII, 232

— Les mots témoins de l'Histoire. XL, 232

Digitized by Google

— La limite des langues en Belgique sous le premier Empire. XXXVIII, 83
— La pensée et la langue [L. CLÉDAT]. XXXV, 31. — XXXIX, 71

Büchse.

— PORTEAU (P.). All. *Büchse*, lat. *bŭx˘a*. XXXVIII, 63

BUFFIN (J. M.). Remarques sur les moyens d'expression de la durée et du temps en français. XXXVIII, 73

Bugey.

— DURAFFOUR (A.). Extrait d'un lexique patois-français du parler de Vaux en Bugey.. XXXVII, 77

BUIJTENDORP (J. B. A.). Philippe Quinault, sa vie, ses tragédies et ses tragi-comédies..... XL, 145

C.

— DAUZAT (A.). Les sous-produits de C (+ A latin) dans la Gaule romane. XXXIX, 98

ČADA (Josef). La déclinaison et la place du complément direct dans la prose de l'ancien français [H. HOEPFFNER]..... XXXVII, 165

CALLET (Ch.). Le mystère du langage..... XLII, 155

Carabiné.

— L'adjectif *carabiné*. XL, 235

CARNOY. Origine des noms de lieux des environs de Bruxelles. XXXIX, 164

CARRÉ (Jean-Marie) : HATZFELD (Dr Helmut). Einführung in die Interpretation neufranzösischen Texte..... XXXIV, 145

CARRU. Le chanvre, sa culture et son industrie en Bresse autrefois. XXXIV, 78

Cassel.

— TITZ (Karel). Glossy Kasselské..... XXXVI, 174

CAYROU (G.). Le français classique, lexique de la langue du XVIIe siècle. XXXVI, 69

Cercamon.

— Les poésies de Cercamon, éd. et trad. A. JEANROY. XXXV, 77

Ce suis-je.

— CLÉDAT (L.). *Ce suis-je* et *c'est moi*..... XXXV, 26

Cette.

— DAUZAT (A.). *Cette* devient *Sète*..... XL, 239

Chagrin.

— COLLIN (S. R.). *Chagrin, colère* [L. CLÉDAT]..... XXXVII, 155

CHAMARD (H.). Les origines de la poésie française de la Renaissance..... XXXII, 78.

Chambre.

— La chambre des Dames, adapté par André Mary..... XXXV, 79

Chamonix.

— *Chamonix* et *Chamouni*. XXXIX, 171

CHAMPAGNE (Paul). La poésie de Fernand Severin.... XXXV, 175

Chansons.

— Chansons satiriques et bachiques du XIIIe siècle, éd. A. JEANROY et A. LÅNGFORS..... XXXIII, 162
— LOSETH (E.). Une vieille chanson française [L. CLÉDAT]. XXXVIII, 155

Chante-pleure.

— THOMAS (Antoine). Sur une nouvelle étymologie de *chante-pleure*. XL, 70

Chanvre.

— CARRU (Paul). Le chanvre, sa culture et son industrie en Bresse autrefois..... XXXIV, 78

CHAPELAIN (André). Traduction

Digitized by Google

de Drouart la Vache, édition, étude notes et glossaire par R. Bossuat. XL, 229

Châtelaine de Vergi.

— La châtelaine de Vergi, texte et adaptation par J. Bédier. XL, 70

Chesneau du Marsais.

— Sahlin (Gunvor). César Chesneau du Marsais et son rôle dans l'évolution de la grammaire générale [H. Yvon] ..... XL, 217

CHESNIER DU CHESNE. Sur une expression académique. XLI, 218

— Le mot *nationalisme*... XL, 233

Chevalier d'industrie.

— Kredel (E.). *Chevalier d'industrie*..... XL, 234, 235

CHOUVILLE (L.). V. Glehn (L. C.) et L. Chouville.

Chrétien de Troyes.

— Erec et Enide, Le Chevalier au lion, adaptés par A. Mary. XXVI, 67

— La loge de feuillage : L'Enfance d'Eracle, Cligès et Fénice, Guillaume d'Angleterre, adaptés par André Mary ..... XL, 231

Clédat.

— Yvon (Henri). Notice nécrologique sur Léon Clédat. XLII, 1

— — Bibliographie sommaire des œuvres de Léon Clédat. XLII, 111

CLÉDAT (Léon). Une inscription en dialecte lyonnais du XIVe siècle..... XXXII, 81

— Les adverbes de lieu et les pronoms personnels. XXXII, 82

— Adverbes de lieu, démonstratifs et relatifs. XXXII, 154

— L'illusion de la pureté de la langue..... XXXII, 58

— Le verbe *soubaster* dans le Loiret..... XXXII, 15

— Note sur l'article *Leurs Etymologies*, de J. Gilliéron. XXXIII, 158

— Verbes défectifs. XXXIV, 1

— Le genre de *gens* et de *personne*..... XXXIV, 129

— Questions de fonétique. XXXIV, 132

— Possibilité de conflit entre *avoir* et *ouïr*. XXXIV, 173

— Note sur l'article de H. Yvon : *A propos du futur antérieur*..... XXXV, 18

— La proximité dans le tens rendue par l'emploi du présent au lieu du passé ou du futur..... XXXV, 23

— *Ce suis-je* et *c'est moi*. XXXV, 26

— Formule interrogative d'assentiment..... XXXV, 29

— *Notable* et *notoire*. XXXV, 30

— En marge des grammaires. XXXV, 31

— — I. Les modes et particulièrement le subjonctif. XXXV, 32

— — II. Remarques sur les compléments... XXXVI, 1

— — III. Le démonstratif. — XXXVI, 10

— — IV. Le vocabulaire. XXXVI, 81

— — V. Les tens composés et surcomposés.. XXXVIII, 33

— — VI. Étymologie populaire..... XXXVIII, 48

— — VII. Valeurs spéciales de la forme interrogative. XXXVIII, 121

— — VIII. L'Imparfait. XXXVIII, 127

— — IX. Futur dans le passé ; ses valeurs modales. XXXIX, 17

Digitized by Google

— — X. L'imparfait du verbe *aller*..... XL, 1
— — XI. De quelques locutions qui contiennent le mot *pied*..... XL, 5
— — XII. Le sens de *falloir*. XL, 11
— — XIII. Aspects différents de l'idée verbale dans le conditionnel d'atténuation et dans le conditionnel à condition. Cas particulier de *je voudrais*..... XL, 13
— — XIV. L'inversion du sujet..... XL, 81
— Discussions grammaticales. XXXV, 73
— Le *que* interrogatif et le sujet logique..... XXXV, 165
— Turoldus.... XXXVI, 158
— Les pronoms personnels avant et après le verbe. XXXVII, 43
— Menus propos de grammaire..... XXXVII, 60
— *Aussi* et *ainsi*. XXXVII, 133
— Correspondance des tens. XXXVII, 143
— Question de la contamination de *pallier* par *obvier*. XXXVIII, 57
— *L'adroit*, point cardinal. XXXVIII, 61
— Notice nécrologique sur Jules GILLIÉRON. XXXVIII, 87
— Action usuelle et action virtuelle..... XXXIX, 64.
— Etre *sur les dents*. XXXIX, 65
— *Plus souvent* ! XXXIX, 67
— Quelques cas de non accord du participe passé. XXXIX, 86
— A propos des formes de l'interrogation en français. XXXIX, 129
— Sémantisme des formes du masculin et du féminin pour un même nom. XXXIX, 133
— *Qui* et *qu'il*.. XXXIX, 134
— Simple remarque sur les définitions du verbe *souvenir*. XXXIX, 137
— L'impératif de *tenir*. XXXIX, 137
— *Près de, approcher de*. XXXIX, 140
— *N'avoir pas l'heur de*. XXXIX, 141
— Paul Souday dogmatise. XXXIX, 166
— Encore le futur antérieur. XL, 26
— Les droits du poète sur la langue..... XL, 58
— Servitudes grammaticales. XL, 64
— Aspects et tens du verbe. XL, 68
— Propos du « Temps ». XL, 73. — XL, 149
— Saint-Huon-le-Vieux et Saint-Huon-le-Châtel. XL, 78
— De l'alternance du présent historique et du futur. XL, 140
— *Un des... qui font* ou *qui fait*. XL, 143
— L'accord des participes. XL, 151
— Un subjonctif dans Courteline. Deux autres cas d'emploi du subjonctif..... XL, 156
— La grammaire de l'Académie française. Anticipations XL, 201
— Locutions verbales où le passé de l'action subordon-

Digitized by Google

née est exprimée par le tens du verbe principal. XL, 212
— Le passé simple de l'indicatif du subjonctif. XLI, 145
— Images effacées. XLI, 151 XLII, 118
— *Sans* et *sans que*. XLI, 164
— Remarques sur les épithètes de nature..... XLI, 167
— Locutions diverses : *avec ça, comme si* exclamatif; *par exemple* exclamatif. XLI, 182
— La prononciation française du latin..... XLI, 238
(Voir aussi l'erratum de la p. 240 au tome XLII, 158).
— Le nouveau format du Dictionnaire de l'Académie et les réserves académiques sur le verbe opiniâtrer. XLII, 158
— : Bédier (Joseph). La chanson de Roland, texte d'Oxford et traduction..... XXXIV, 162
— : — — commentaires. XXXIX, 149
— : Blinkenberg (Andreas). L'ordre des mots en français moderne. XLI, 229
— : Boer (C. de). Essai de syntaxe française moderne.. XXXVI, 48
— : Boulenger (Jacques) et André Thérive. Les soirées du Grammaire-club..... XXXVII, 49
— : Bourciez (E.). Précis historique de phonétique française. XXXIV, 71
— : Brunot (Ferdinand). Histoire de la langue française. XXXVII, 50. XXXVIII, 70
— : — La pensée et la langue. XXXV, 31
— : Frei (Henri). La grammaire des fautes..... XLI, 191
— : Frey (E.) et Mlle E. Guenot. Manuel de langue et de stylistique françaises et Exercices. XXXVIII, 133
— : Grammont (Maurice). Le vers français, ses moyens d'expression, son harmonie..... XXXVI, 160
— : Huguet (Edmond). Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle..... XXXVIII, 62
— : Kallin (Hjalmar). Étude sur l'expression syntactique du rapport d'agent dans les langues romanes..... XXXVI, 5
— : Mélanges de philologie offerts à M. Johan Vising par ses élèves. XXXVII, 151
— — A. Wallensköld. A propos de l'étymologie du fr. *chef*. *Ibid.* — Kr. Nyrop. Quelques remarques sur les pléonasmes tautologiques. 155. — Fr. Wulff. Några franska uttalanden om fransk wärdebestämning. *Ibid.* — E. Löseth. Une vieille chanson française. *Ibid.* — Carl S. F. Collin. fr. *chagrin, colère*. *Ibid.* — A. Nordfeldt. En convistad metod för fornskrifters utgivande. *Ibid.* — Alfred Stenhagen. Klangeffekter i modern franska. 156. — E. Walberg. Guernes de Pont-Sainte-Maxence et la *Légende de Becket*. *Ibid.* — Hilding Kjelman. *Ici, ainsi*, essai d'étymologie. *Ibid.* — Guman Biller. Remarque sur la construction active en français. 157. — A. Filip Liljeholm. Quelques étymologies françaises et provençales. 158. — Ernst G. Wahlgren. Sur la question de l'*i* dit parasite dans l'ancien français. *Ibid.* — Karl Michaelsson. *Egidius* > *Gilles*. 159. — J. Melander. Le sort des prépositions *cum* et *apud* dans les langues romanes. *Ibid.*
— : Millardet (Georges). Linguistique et dialectologie romanes. XXXV, 68
— : Radouant (René). Grammaire française..... XXXV, 64
— : Vendryes (J.). Le langage, introduction à l'Histoire. XXXIV, 149
— Manuel de phonétique et de morphologies romanes... XXXIX, 172
— Précis d'orthographe française. XLII, 255

Clélie.

— Ashton (M.). Clélie in the correspondence of a précieuse. XXXII, 93

Clenche.

— Barczi (Gésa). Autour d'une étymologie. fr. *clenche* > hongr. *kilines*.

Digitized by Google

oblas.

JEANROY (A.). Les coblas provençales relatives à la « croisade » aragonaise de 1285. XXXIX, 72

oche.

TOLNAI (Wilmos). Les origines du coche..... XXXVIII, 86

OHEN (Gustave). Écrivains français en Hollande dans la première moitié du XVIIe siècle [M. LANGE]. XXXIII, 79. — XXXIV, 62

- Mystères et Moralités du ms. 607 de Chantilly..... XXXIII, 79

- Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français au moyen âge..... XXXIX, 73

- Le Théâtre en France au moyen âge. I. Le Théâtre religieux. XL, 71

OHEN (M.). Instructions d'enquête linguistique..... XL, 147

OLLIGNON (A.). Reliquiae.. XXXVII, 76

OLLIN (S. R.). *Chagrin, colère* [L. CLÉDAT]..... XXXVII, 155

Colorées.

— CRESSOT (M.). De l'expression littéraire des sensations colorées..... XLII, 49

Comme si.

— CLÉDAT (L.). *Comme si* exclamatif..... XLI, 183

Compléments.

— CLÉDAT (L.). Remarques sur les compléments. XXXVI, 1

Comptes.

— RIEMENS (J. K.). Les comptes du Monde adventureux. XXXII, 72

— DURAFFOUR (A.). La langue des comptes syndicaux de Châtillon-les-Dombes..... XXXIX, 79

Concordance des Temps.

— MARINET (G.). Une dérogation à la règle de la concordance des tens par « licence poétique »..... XXXII, 66

— CLÉDAT (L.). Correspondance des tens. XXXVII, 143

Conditionnel.

— CLÉDAT (L.). Aspects différents de l'idée verbale dans le conditionnel d'atténuation et dans le conditionnel à condition. Cas particulier de *voudrais*..... XL, 13

— — Futur dans le passé. Ses valeurs modales. XXXII, 17

Conon de Béthune.

— WALLENSKÖLD (Axel). Édition de Conon de Béthune. XXXIII, 162

Consultations.

— THÉRIVE (A.). Les « Consultations grammaticales » des Nouvelles littéraires..... XXXVIII, 174

COPPIN (J.). Quelques procédés de stile de Montaigne. XL, 190

— Notes sur le mot *même*. XLII, 131

Corneille.

— TASTEVIN (Maria). Les héroïnes de Corneille..... XXXVIII, 85

— ROCHEBLAVE (S.) et Ch. M. DES GRANGES. Théâtre choisi de Corneille..... XXXV, 171

Costume.

— RATHBONE GODDARD (miss Eun.). Women's costume in french texts of the eleventh and twelfth centuries. XXXIX, 161

COURSON (Albert). De Babel à Paris ou l'universalité de la langue française..... XXXVIII, 85

— le français à Gand. XXXVIII, 86

Courteline.

— CLÉDAT (L.). Un subjonctif de Courteline.... XL, 156

Digitized by Google

Crassantus.

— Thomas (Ant.). Crassantus et Craxantus..... XXXIX, 160

CRESSOT (Marcel). De l'expression littéraire des sensations colorées... XLII, 49

Critique.

— Rudler (Gustave). La technique de la critique et de l'histoire littéraire française moderne. XXXVII, 72

Croisade.

— La chanson de la croisade contre les Albigeois, adaptée par Jean Audriau..... XXXVII, 76

— Heisig (Karl). Studien zur *Chanson de la croisade contre les Albigeois*. XXXVIII, 170

Cum et apud.

— Melander (J.). Le sort des prépositions *cum* et *apud* dans les langues romanes [L. Clédat]. XXXVII, 159

DAMOURETTE (Jacques) et Édouard PICHON. Le tiroir tipe *saviez* et la notion d'actualité dans le français d'aujourd'hui..... XLII, 1

DAUZAT (Albert). Une inscription du XVe siècle en français dans la vallée de Suse. XXXIII, 67

— Essais de géografie linguistique. XXXIII, 81, 97. — XXXV, 125. — XXXVII, 81. — XXXIX, 98. — XL, 29

— La pénétration du français en Bretagne, du XVIIe siècle à nos jours..... XLI, 1

— A propos des prénoms français en Alsace-Lorraine. XL, 159

Cette devient *Sète*. XL, 238

— : Onomastica; Æbischer (Paul). Sur l'origine et la formation des noms de famille dans le canton de Fribourg. Olivieri (Dante). I cognomi della Venezia Eugan... XXXVII, 6

— : Bachtold-Staubli (Hanns). Di Schweizerische Soldatensprache. XXXIV, 1

— : Battisti (C.). Noms de lieu d Haut Adige..... XL, 2

— : Bauche (H.). Le langage popu laire..... XXXIV, 1

— : Benoit (Paul). Die Bezeichnungen für Feuerbock und Feuerkette im franzoesischen, italienischen und raetoromanischen mit besonderer Berücksichtigung des Alpengebietes..... XL, 2

— : Bertoni (G.) et G. Bartoli. Breviario di neolinguistica. XXXVIII, 1

— : Bezzola (Reto R.). Abozzo di una storia dei gallicismi italiani nei primi secoli.... XXXVII, 6

— : Boillot (Félix). Le français régional de la Grand'Combe (Doubs) XLII, 1

— : Id. Répertoire des métaphores et mots français tirés des noms de villes et de pays étrangers. XLII, 1

— : Bonaffé. Dictionnaire des anglicismes. XXXII, 89. — XXXIII, 7

— : Bruneau (Ch.). Manuel de phonétique..... XLI, 2

— : Ettmayer (K. von). Les noms de lieu gaulois et non gaulois en Haute-Italie..... XL, 2

— : Fouché (Pierre). Phonétique historique du roussillonnais, morphologie historique du roussillonnais..... XXXVII, 1

— Id. Études de phonétique générale..... XLI, 2

— Gamillscheg (E.). Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache..... XLI, 1

— : Gauchat (L.), Jeanjaquet, E. Tappolet, E. Muret. Glossaire des patois de la Suisse romande. XXXVII, 161. — XXXIX, 6

— : Grammont (Maurice). L'assimilation..... XXXVI, 1

— : Griera (A.). Atlas linguistic de Catalunya. XXXVI, 163. — XXXVII, 1

— : Hubschmied (J. U.). Drei Ortsnamen gallischen Ursprungs. XXXVII, 6

— : Jaberg (K.). Dreschmethoden und Dreschgeräte im Romanisch-Bünden. — Id. Kultur und Sprache

Digitized by Google

in Romanisch-Bünden. XXXIV, 148
: JABERG, JUD et SCHEUERMEIER. Un atlas linguistique suisse-italien. XXXVI, 162, 173
: JUD (J.). Zur Geschichte der büdenromanischen Kirchensprache. XXXII, 88
- : KOCHER (Frieda). Reduplikationsbildungen im französischen und italienischen.. XXXIV, 43
- : LACASSAGNE (Jean). L'argot du milieu..... XLI, 206
- : LONGNON (Auguste). Les noms de lieu de la France, leur signification, leurs transformations. XXXIII, 73. — XXXIV, 164. — XXXVI, 169. — XLII, 246
- : MACCARONE (N.). Le deminoziani del tacchino e della tacchina nelle lingue romanze. XL, 220
- : MEYER-LÜBKE (W.). Romanisches etymologisches Wörterbuch. XXXII, 85. — XXXIV, 133
— : PIERREHUMBERT (W.). Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse-romand. XXXIV, 143. — XXXVI, 62. — XXXVIII, 72. — XL, 223.
— : PLANTA (R. von) Feldis, près Coire..... XL, 226
— : POIRIER (Pascal). Le parler franco-acadien et ses origines. XLI, 208
— : ROUMIGUIÈRE (Henriette). Le français dans les relations diplomatiques..... XLI, 228
— : SAINÉAN (L.). Le langage parisien au XIXe siècle.. XXXIV, 134
— : SCHURTER (Hans). Die Ausdrücke für den « Löwenzahn » um Galloromanischen. XXXIV, 142
— : SCHWARTZ (E.). Les noms « Walchen » et « Parschalken » dans l'ancienne Norique..... XL, 227
— SERRA (G.). Per la storia del cognome italiano (Sulla continuità dell' onomastica latino-romanza nei nomi propri canavesani e piemontesi)..... XL, 222
— : SPITZER (L.). Italienische Kriegsgefangenenbriefe. XXXIV, 40
— : ID. Puxi, eine kleine Studie zur Sprache einer Mutter.. XLI, 222
— : TITZ (K.). La substitution des cas dans les pronoms français. XL, 227
— : WIND (B.-H.). Les mots italiens au XVIe siècle..... XLI, 209
— : Zeitschrift für Ortsnamenforschung..... XL, 226
— Les Argots..... XL, 232
— Essais de géographie linguistique. XXXIV, 17. — XL, 235
— Les noms de lieux. XXXVIII, 169
— Les noms de personne ; origine et évolution..... XXXIII, 75
— Les patois ; évolution, classification, étude..... XXXIX, 162

Déclinaison.

— CADA (Josef). La déclinaison et la place du complément direct nominal dans la prose de l'ancien français [H. HOEPFFNER]. XXXVII, 165

Dégoût.

— GILLIÉRON (J.). *Dégoût* vient de *goutte*..... XXXII, 20

Démonstratif.

— CLÉDAT (L.). Le démonstratif..... XXXVI, 10
— — Adverbes de lieu, démonstatifs et relatifs. XXXII, 154

Depuis que.

— KALEPKY (Th.). Bedeutungsschlattierungen von *depuis que*. XLI, 219

DEROCQUIGNY (Jules). Boulonnais *ressaut*. XXXIX, 128

Des fois.

— La locution populaire *des fois*..... XL, 237

DES GRANGES (Ch. M.). V. ROCHEBLAVE (S.) et Ch. M. DES GRANGES.

DÉSORMEAUX (J.). *Hannecton* en Savoie..... XXXV, 69
— *Pardienne*..... XXXII, 93

Dette.

— *Dette* au sens de « créance ». XLI, 237

Digitized by Google

Diderot.

— JOHANSSON (J. Viktor). Études sur Denis Diderot..... XXXIX, 165

Dinde, dindon.

— MACCARONE (Nunzio). Le denominazioni del tacchino e della tacchine nelle lingue romanze [A. DAUZAT] ..... XL, 220

Disme.

— GILLIÉRON (J.). *Disme* et ses composés..... XXXIII, 5.

Discussions.

— CLÉDAT (L.). Discussions grammaticales. XXXVI, 73

Dombras.

— PIQUET (F.). Le patois de Dombras (Meuse). XXXVII, 81. — XXXVIII, 1, 89. — XXXIX, 1, 89

— — Le patois de Dombras [Ch. GUERLIN DE GUER].. XLII. 238

Don Juan.

— A propos de la reprise du *Don Juan* de Molière. XXXV, 80

DOTTIN (G.) : ESNAULT (G.). L'imagination populaire. Métaphores occidentales. Essai sur les valeurs imaginatives concrètes du français parlé en Basse-Bretagne comparé avec les patois, parlers techniques et argots français. XXXVIII, 161

DOUTREPONT (G.). Les prénoms français à sens péjoratif. XLI, 232

Drouart la Vache.

— BOSSUAT (D.). DROUART LA VACHE, trad. d'André CHAPELAIN. Li Livres d'amours, édition, étude, notes et glossaire..... XL, 229.

DUHAMEL (G.) et Ch. VILDRAC. Notes sur la technique poétique. XXXVIII, 75

DUMAINE (Ch.). Conversations latines..... XLII, 253

DURAFFOUR (Antonin). Le gallo-roman **Rafatale*. XXXVII, 29

— Extrait d'un lexique patois-français du parler de Vaux en Bugey. XXXVII, 77

— La langue des comptes syndicaux de Châtillon-les-Dombes. XXXIX, 79

— Trois phénomènes de nivellement phonétique en franco-provençal. XXXIX, 179

E muet.

— LERAY (F.). La loi des trois consonnes..... XLII, 161

Ecclésiastique (parler).

— JUD (J.). Zur Geschichte der bündenromanischen Kirchensprache [A. DAUZAT] ..... XXXII, 38

ECKARDT (Al.). Le nom français des Hongrois..... XLII, 153

— L'ogre..... XL, 70

Écrivains.

— COHEN (Gustave). Écrivains français en Hollande dans la première moitié du XVIIe siècle [Maurice LANGE]. XXXIII, 79. — XXXIV, 62

Elliott.

— ARMSTRONG (Edward C.). A Marshall Elliott, a retrospect. XXXVIII, 78

Enquête.

— COHEN (M.). Instructions d'une enquête linguistique... XL, 147

Épithètes.

— CLÉDAT (L.). Remarques sur les épithètes de nature. XLI, 167

ERINGA (S.).

— — L'infinitif pur après un verbe impersonnel. XXXIV, 31

Digitized by Google

— La proposition infinitive simple et subjective dans la prose française depuis Malherbe. XXXVII, 73
— La renaissance et les rhétoriqueurs néerlandais... XXXII, 78

Es.

— CLÉDAT (L.). *Es médecine.* XXXVIII, 60
— La dédicace des *Fleurs du mal*..... XXXVIII, 175

Escarbillade.

— (Avoir la tête à l'*escarbillade*). XLI, 237

Escoufle.

— Le roman de l'Escoufle, adaptation de A. Mary. XXXVIII, 76

ESNAULT (Gaston). Lois de l'argot. XXXIII, 108. — XXXIV, 22. — XXXVII, 1. — XXXIX, 42. — XLI, 118.
— L'imagination populaire. Métaphores occidentales. Essai sur les valeurs imaginatives du français parlé en Basse-Bretagne comparé avec les patois, parlers techniques et argots français [G. DOTTIN]. XXXVIII, 161

Espagnol.

— KRON (R.). Spanische Sprechübungen..... XXXVIII, 77
— PICHON-ARAGO. Lecciones práticas de lengua espanola. XXXVIII, 77

Essette.

— GILLIÉRON (J.). *Essette-mouchette* dans l'est du gallo-roman..... XXXIII, 39

ESTEVE (E.). Histoire et mouvement littéraire en Lorraine. XXXVIII, 78

Être.

— CLÉDAT (L.). « Etre sur les dents »..... XXXIX, 65

ETTMAYER (K. von). Les noms de lieu gaulois en Haute-Italie [A. DAUZAT]..... XL, 226

Étymologie.

— GILLIÉRON (J.). Leurs étymologies..... XXXIII, 129
— CLÉDAT (L.). Note sur l'article précédent. XXXIII, 159
— — Étymologies populaires. XXXVIII, 48
— BARBIER (Paul). Etymological and lexicographical notes on the french language..... XXXIX, 78
— — Etymological and lexicographical notes on the french language. and the romance dialects of France, XL, 71
— BLOCH (Oscar). Notes étymologiques et lexicologiques. XLII, 154
— GAMILLSCHEG (E.). Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache [A. DAUZAT]. XLI, 197
— HAUST (Jean). Notes d'étymologie wallonnes et françaises. XXXIII, 165. — XXXV, 169. — XXXVIII, 86
— KJELLMAN (Hilding). *Ici, ainsi,* essai d'étymologie [L. CLÉDAT]. XXXVII, 156
— LEBRUN (J.) et J. TOISOUL. Dictionnaire étymologique français. XXXVIII, 77
— LILJEHOLM (A. Filip). Quelques étymologies françaises et provençales..... XXXVIII, 158
— MEYER-LÜBKE (W.). Romanisches Etymologisches Wörterbuch [A. DAUZAT]..... XL, 197
— STAPFERS (H.). Dictionnaire synoptique d'étymologie française. XXXVI 71.
— WALLENSKÖLD (A.). A propos de l'étymologie du français *chef*, [L CLÉDAT]..... XXXVII, 154
— WARTBURG (W. v.). Dictionnaire étymologique wallon. XXXVIII, 77

Eus.

— CLÉDAT (L.). *J'eus* pour *j'eusse*..... XXXVIII, 61

Évolution.

— GIORGINI (G.). Évolution

Digitized by Google

sémantique des verbes d'option en français.. XXXVII, 149

FÁBIÁN (István). Les études françaises à l'Université de Budapest. XLI, 219

FALK (Paul). De « trop par est bons » à « il est par trop bon ». XXXVIII, 81

Falloir.

— CLÉDAT (L.). Le sens de *falloir*..... XL, 11

FARAL (Edmond) : PAUPHILET (Albert). Études sur la *Queste del Saint Graal*, attribuée à Gautier Map. XXXV, 70

Farce.

— HANKISS (Jean). Essai sur la farce..... XXXVI, 20,129

FARMER (Albert). Les œuvres françaises de Scévole de Sainte-Marthe XXXIII, 78

FAY (Percival B.). The use of *tu* and *vous* in Molière. XXXII, 92

Feldis.

— PLANTA (R. von). Feldis, près Coire [A. DAUZAT]... XL, 229

Ferai.

— GILLIÉRON (J.). Pourquoi *ferai* n'est pas devenu *fairai*. XXXII, 3

FLETCHER (Frank T. H.). Étude sur la langue des *Vœux du Paon*, de Jacques de LONGUYON. XXXVII, 76

Fleurs.

— BERTOLDI (Vittorio). Un ribelle nel regno dei fiori [W. v. WARTBURG]..... XXXVII, 68

FOUCHÉ (Pierre). Phonétique historique du roussillonnais, morphologie historique du roussillonnais [A. DAUZAT]..... XXXVII, 170

— Études de phonétique générale [A. DAUZAT]..... XLI, 221

— Le présent dans la conjugaison castillane..... XXXVII, 75

FOULET (Lucien). La difficulté du relatif en français moderne.. XL, 100, 161

— Petite syntaxe de l'ancien français. XXXIII, 93

Français.

— ANNA (Luigi di). Aperçu de l'histoire de la civilisation française. XXXVI, 75

— BARANYAI (Zoltán). La langue et la culture françaises en Hongrie au XVIIIe siècle... XXXII, 92

— BARBIER (Paul). English influence of the french vocabulary. XXXVI, 80

— BRUN (Auguste). La langue française en Provence. XXXIX, 161

— — Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi. XXXVIII, 71

— BRUNOT (F.). Histoire de la Langue française [L. CLÉDAT]. XXXVII, 56. — XXXVIII, 70. — XXXIX, 154

— [F. GAIFFE]..... XL, 232

— COURSON (Albert). De Babel à Paris ou l'universalité de la langue française..... XXXVIII, 85

— — Le français à Gand. XXXVIII, 86

— FREY (E.) et Mlle H. GUENOT. Manuel de langue « de style » français. Exercices.... XXXVIII, 133

— GAIFFE. Le français « langue immobile » et ses derniers théoriciens. XXXVIII, 175

— GUIMARÃES (Jorge). Francès antigo, português de hoje. XXXVII, 75

— — Un ponto de francès. XXXVII, 75

— HOLBROOK (Richard T.). Living french..... XXXIV, 171

— LERCH (Eugen). Französische Sprache und französische Wessensart. XL, 231

— ROUMIGUIÈRE (Henriette). Le français dans les relations diplomatiques [A. DAUZAT]. XXXIX, 164. — XLI, 228

— VOSSLER (Karl). Frankreichs Kultur und Sprache [M. LOB]. XLII, 251

FRANCE (Anatole). Une lettre sur le participe passé. XXXVII, 78

Digitized by Google

ANÇOIS (Alexis). L'universalité de la langue française. XXXVI, 80

EI (Henri). La grammaire des fautes [L. Clédat]..... XLI, 191

EY (E.) et Mlle H. GUENOT. Manuel de langue et de style français. Exercices [L. CLÉDAT]. XXXVIII, 133

ribourg.

- ÆBISCHER (P.). Un argot de malfaiteurs parlé dans le canton de Fribourg à la fin du XVIIe siècle.... XLII, 106

RIEDWAGNER (M.). Romanische Philologie..... XXVII, 75

utur.

— CLÉDAT (L.). Futur dans le passé. Ses valeurs modales. XXXIX, 17

— ROHLFS (Gerhard). Das romanische habeo-futurum und Konditionalis. XXXV, 67

Futur antérieur.

— YVON (H.). A propos du futur antérieur... XXXV, 1
CLÉDAT (L.). — Note sur l'article précédent. XXXV, 19

— YVON (H.), L. CLÉDAT, VENDRYÈS. Encore le futur antérieur..... XL, 17, 26, 39

GAIFFE (Félix) : F. BRUNOT. Histoire de la langue française des origines à 1900, t. VI.... XLII, 232
— Le français « langue immobile » et ses derniers théoriciens. XXXVIII, 175

GAILEY (Ch. Mills) et Benjamin Putnam KURTZ. Methods and Material of literary criticism. XXXIII, 77

Galimatias.

— NELSON (Axel). *Galimatias.* XXXVI, 30

Gallicismes.

— BEZZOLA (Reto R.). Abozzo di una storia di gallicismi italiani nei primi secoli [A. DAUZAT]. XXXVII, 65

GAMILLSCHEG (E.). Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache [A. DAUZAT]. XLI, 197

Garnier de Pont-Sainte-Maxence.

— WALBERG (E.). *La vie de Saint Thomas le Martyr*, de Garnier de Pont-Sainte-Maxence. XXXV, 170
— Guerres de Pont-Sainte-Maxence et la « légende de Becket » [L. CLÉDAT]..... XXXVII, 155

Gaston Phebus.

— VORLE-MONNIOT (Jean). Le Livre des Oraisons de Gaston Phébus, mis en français.... XXXIII, 77

GAUCHAT (Louis), J. JEANJAQUET, E. TAPPOLET, E. MURET. Glossaire des patois de la Suisse romande [A. DAUZAT]. XXXVII, 161. — XXXIX, 68
ID. et J. JEANJAQUET. Bibliographie linguistique de la Suisse romande..... XXXIII, 78

Gautier Map.

— PAUPHILET (Albert). Étude sur la *Queste del Saint-Graal* attribué à Gautier Map. [Edmond FARAL]. XXXV, 70

Gens.

— CLÉDAT (L.). Le genre de *gens, personne*. XXXIV, 129

GEOFFRION (L. Ph.). Zigzags autour de nos parlers. XXXVII, 75 XXXVIII, 77. — XXXIX, 77

Géographie linguistique.

— DAUZAT (A.). Essais de géographie linguistique. XXXIII, 81, 97. — XXXV, 125. — XXXVII, 81. — XXXIX, 98. — XL, 29, 55

— — Essais de géographie linguistique... XXXIV, 17. — XL, 235
— TERRACHER (L.). L'Histoire des langues et la géographie linguis-

Digitized by Google

tique..... XLII, 156
GERIN (René). Jean-Jacques Rousseau..... XLII, 255

Gérard de Nevers.

— Lowe (Lawrence F. H.). Gerard de Nevers..... XXXVIII, 78

Gilliéron.

— Clédat (J.). Jules Gilliéron, suivi de la Bibliographie des œuvres de Gilliéron. XXXVIII, 87
— Roques (Mario). Jules Gilliéron. XXXIX, 82
GILLIÉRON (Jules). Patologie et Térapeutique verbale. 1° Pourquoi *ferai* n'est pas devenu *fairai*. XXXII, 3. — 2° *Heur* dans son atrophie sémantique actuelle. XXXII, 12. — 3° *Dégoût* vient de *goutte*. XXXII, 20. — 4° Oiseleur « Apiculteur ». XXXII, 28. — 5° L'analogie réparatrice. XXXII, 33. — 6° Appendice : *mûre*. XXXII, 62. — I. Français *vierge*. XXXII, 97. — II. Suffixe ordinal *-ième*. XXXII, 101. — III. La fonétique artificielle dans le Midi. XXXII, 119. — La fonétique artificielle. Appendices : A. *Premier, segond, dernier*. XXXIII, 1. B. *Disme* et ses composés. XXXIII, 5. C. Superlativité absolue d'*-isme* et d'*-issime*. XXXIII, 12. — D. **Seximum*. XXXIII 14. E. *Quantième, tantième, ultième*. XXXIII, 17.
— *Essette-mouchette* dans l'est du gallo-roman. XXXIII, 39
— Leurs étymologies. XXXIII, 129
— Thaumaturgie linguistique. I. Les naissances miraculeuses de *mouchette* « abeille » devenu « allumette » en Suisse. — II. *Cuminchoare* « commencer », nénuphar du Sahara..... XXXVI, 73
GIORGINI (Angelo). Évolution sémantique des verbes d'option en français. XXXVII, 149
GLASER (Kurt). Le suffixe *-isme*. XLII, 153
GLEHN (L. C. de) et L. CHOUVILLE De l'action à la rédaction par la parole..... XXXVII, 72

Glossaire.

— Labrie. Notre glossaire. XLI, 217
GODDARD (Miss Eun. Rathbone). Women's costume in french texts of the eleventh and twelfth centuries..... XXXIX, 161

Gormont et Isembart.

— Gormont et Isembart, éd. A. Bayot..... XXXIII, 162
GOSSE (Edm.). Malherbe and the classical reaction..... XXXII, 92
GOTTSCHALK. Die Heiligen in den sprichvörtlichen Resendarten der französischen Sprache... XL, 234
GOUGENHEIM (Georges). Quelques observations sur le maintien ou le rétablissement de *s* devant consonne en français moderne. XLI, 187
— Pour le commentaire grammatical des *Méditations poétiques*..... XLII, 60
— La langue populaire dans le premier quart du XIXe siècle [Ch. Guerlin de Guer]... XLII, 243
— Étude sur les périphrases verbales dans la langue française [H. Yvon]. XLII, 145

Digitized by Google

·ammaire.

CLÉDAT (L.). En marge des grammaires. XXXV, 31. — XXXVI, 1, 81. — XXXVIII, 33, 121. — XXXIX, 17. — XL, 1

— La grammaire de l'Académie française. Anticipations..... XL, 210

BOULENGER (Jacques) et André THÉRIVE. Les soirées du Grammaire-club [L. CLÉDAT]. XXXVII, 49

FREI (Henri). La grammaire des fautes [L. CLÉDAT]. XLI, 191

LANUSSE et YVON. Cours complet de grammaire française. XXXIII, 164

LEPRINCE (G.) et A. BOURCLEY. Grammaire française à l'usage de l'enseignement secondaire. XL, 147

NYROP (Kr.). Études de grammaire franç. XXXIV, 79. — XXXVI, 64. — XXXVIII, 85. — XXIX, 75. — XLI, 217.

— — Grammaire historique de la Langue française, tome V. XL, 231

— RADOUANT (René). Grammaire française [L. CLÉDAT]. XXXV, 64

— Report of the Joint Commitee of grammatical nomenclature. XXXVIII, 84

— SECHEHAYE (A.). Abrégé de grammaire française [H. YVON]. XXXIX, 144

GRAMMONT (Maurice). L'assimilation [A. DAUZAT]. XXXVI, 167

— L'assimilation, notes de phonétique générale..... XXXVI, 71

— Petit traité de versification française..... .. XXXIII, 77

— Traité pratique de prononciation française..... XXXIII, 78

— Le vers français, ses moyens d'expression, son harmonie [L. CLÉDAT]. XXXIV, 160

Grand'Combe.

— BOILLOT (F.). Le français régional de la Grand'Combe (Doubs) [A. DAUZAT]..... XLII, 139

Grenoble.

— Un texte inédit de 1302 en langage de Grenoble. XXXV, 152

GRIERA (A.). Atlas linguistic de Catalunya [A. DAUZAT]. XXXVI, 163. — XXXVII, 167

Grisons.

— JABERG (K.). Dreschmethoden und Dreschgeräte in Romanisch-Bünden. Kultur und Sprache in Romanisch-Bünden [A. DAUZAT]. XXXIV, 148

— JUD (J.). Zur Geschichte der bünderomanischen Kirchensprache [A. DAUZAT]..... XXXII, 38

GUENOT (Mlle H.). V. FREY et Mlle H. GUENOT.

GUERLIN DE GUER (Ch.). Note sur le ritme du discours. XLII, 228

— : GOUGENHEIM (G.). La langue populaire dans le premier quart du XIXe siècle..... XLII, 243

— PIQUET : (F.). Le patois de Dombras (Meuse)..... XLII, 238

— : WIDMER (Walter). Volkstümliche Vergleiche..... XLI, 234

Guibert d'Andrenas.

— Guibert d'Andrenas, éd. J. MELANDER..... XXXV, 77

Guillaume.

— HOLBROOK (R. T.). Guillaume, Alexis et Pathelin.... XL, 230

— La légende de Guillaume Fièrebrace et de Rainouart au tinel, adaptée par A. JEANROY. XXXVII, 76

GUILLAUME (G.). Le problème de l'article et sa solution dans la langue française [H. Yvon]. XL, 145

GUIMARÃES (Jorge). Francês antigo, português de hoje. XXXVII, 75

— Un ponto de francês. XXXVII, 75

GUY (Henri). Le sermon d'Aimé Meigret..... XLI, 219

HANKISS (Jean). Alcidalide et Zélide.... XXXIV, 56

— Essai sur la Farce. XXXVI, 20, 129

Digitized by Google

Hanneton.

— Dauzat (A.). Contribution à l'étude du hanneton. XXXIII, 81

— Désormeaux (J.). *Hanneton* en Savoie..... XXXV, 169

Haquet.

— Jovy (Ernest). Pascal n'a pas inventé le haquet, démonstration lexicographique.... XXXVI, 68

HÅRD AF SEGERSTAD (Kerstin.) Une note sur le *Livre des Manières*. XXXVIII, 81

HARMAND (René). Contribution à la lexicographie lorraine du XVe siècle..... XXXVIII, 78

HARNOIS (Guy). Les théories du langage en France de 1660 à 1821 [M. Lob]..... XLI, 233

HATZFELD (Helmut). Einführung in die Interpretation neufranzösische Texte [J. M. Carré]. XXXIV, 145

HAUST (Jean). Notes d'étymologie wallonnes et françaises. XXXIII, 165. — XXXV, 169. — XXXVIII, 86

— Vocabulaire de la houillerie liégeoise..... XXXII, 93

— Le dialecte légeois au XVIIe siècle, les trois plus anciens textes (1620-1630)..... XXXIV, 78

— Li Voyèdje di Tchaufontaine, opéra-comique en dialecte liégeois. XXXVIII, 86

— Textes wallons sur la fabrication du pain, avec notes.. XXXVIII, 77

— Enquête sur les patois de la Belgique romane..... XL, 231

— Dictionnaire des rimes (wallonne) ou vocabulaire liégeois-français. XL, 231

— La dialectologie wallonne. XL, 229

HEISIG (Karl). Studien zur *Chanson de la Croisade contre les Albigeois*. XXXVIII, 170

Hermite.

— Allen (Louis). De l'hermite e del Jougleour..... XXXVIII, 84

Heur.

— Gilliéron (J.). *Heur* dans son atrophie sémantique actuelle..... XXXII, 1

Histoires.

— Boiastuau (Pierre). Histoires tragiques extraites des œuvres italiennes de Bandel et mises en nostre langue françoise [J. K. Riemens]. XXXIII, 72

HOEPFFNER (E.) : Čada (Josef). La déclinaison et la place du complément direct nominal dans la prose de l'ancien français. XXXVII, 165

ID. et P. ALFARIC. La chanson de Sainte Foy, éd., trad. et commentaire..... XXXVIII, 170

HOESLI (Henri). V. Pichon (Edouard) et Henri Hoesli.

HÖGBERG (Paul). Tables générales des soixante premiers volumes de la *Revue des Langues romanes*. XL, 232

HOLBROOK (Richard T.). Living french..... XXXIV, 171.

— Guillaume, Alexis et Pathelin. XL, 230

— *Parle on* et *parle-t-on* (pour fixer une date)..... XXXVI, 174

HOLMBERG (John). Eine mittelnieder fränkische übertragung des *Bestiaire d'amour*, éd. et étude. XXXVIII, 85

Hongrois.

— Eckardt (A.). Le nom français des Hongrois..... XLII, 155

Houillerie.

— Haust (Jean). Vocabulaire de la houillerie liégeoise... XXXII, 93

HUBSCHMIED (J. U.). Drei Ortsnamen gallischen Ursprungs [A. Dauzat]..... XXXVI, 67

Hugo.

— Servais (Étienne). Les sources de *Bug-Jargal*..... XXXVII, 72

— X... (docteur). Les variantes des *Contemplations* et Essai sur la psychologie des variantes des *Contemplations*..... XXXVII, 74

— Thomow (Thomas S.). Étude sur la langue et le style de V. Hugo dans la *Légende des siècles*... XL, 72

Digitized by Google

UGUET (Edmond). Dictionnaire de la langue française au XVIe siècle [L. CLÉDAT]. XXXVII, 174. — XXXVIII, 64. — XXXIX, 158. — XL, 228. — XLI, 231

UMPHERS (Alfred). La langue de Jean Lemaire de Belges. XXXIII, 162

•

- WAHLGREN (Ernst G.). Sur la question de l'*i* dit parasite en ancien français [L. Clédat]. XXXVIII, 158

ci.

— KJELLMAN (H.). *Ici, ainsi*, essai d'étymologie [L. CLÉDAT]. XXXVII, 156

-ième.

— GILLIÉRON (J.). Le suffixe ordinal *-ième*. XXXII, 101

Illico.

— KJELLMAN. *Illico, illoc, loco*. XXXVIII, 76

Il y a..

— MELANDER (J.). *Il y a*. XXXII, 165

Images effacées.

— CLÉDAT (L.). Images effacées. XLI, 151. XLII, 118

Imparfait.

— CLÉDAT (L.). L'imparfait. XXXVIII, 127

— BRUN-LALOIRE (L.). L'imparfait de l'indicatif est-il un tens ?..... XLI, 56

— BARBELENET (D.). Sur les tens en *-ais* du français. XL, 87

— DAMOURETTE (J.) et Édouard PICHON. Le tiroir tipe *saviez* et la notion d'actualité dans le français d'aujourd'hui. XLII, 1

— BRUN (L.). L'imparfait en français et en slave. Contribution à l'histoire de la traduction. XLII, 157

Impératif.

— CLÉDAT (L.). L'impératif du verbe *aller*..... XL, 1

— — L'impératif du verbe *tenir*..... XXXIX, 137

Imposer.

— *Imposer* et *en imposer*. XXXIX, 82

In-. .

— STAAF. Le préfixe *in-* en français. XLI, 220

Infinitif.

— L'infinitif pur après un verbe impersonnel.... XXXV, 81

— ERINGA (S.). La proposition infinitive simple et subjonctive dans la prose française depuis Malherbe. XXXVII, 73

Inscription.

— DAUZAT (A.). Une inscription du XVe siècle en français dans la vallée de Suse. XXXIII, 67

Interjection.

— BRUN-LALOIRE (L.). Interjection, langage et parole. XLII, 209

Interprétation.

— HAZFELD (Helmut). Einführung in die Interpretation neufranzösische Texte [J. M. CARRÉ]. XXXIV, 145

Interrogation.

— CLÉDAT (L.). Valeurs spéciales de la forme interrogative..... XXXVIII, 121

— — A propos des formes de

Digitized by Google

l'interrogation. XXXIX, 129
— — Formule interrogative d'assentiment.. XXXV, 29

Inversion.

— CLÉDAT (L.). L'inversion du sujet..... XL, 81

-isme.

— GILLIÉRON (J.). Superlativité absolue d'*-isme* et d'*-issime*..... XXXIII, 12
GLASER (Kurt). Le suffixe *-isme*. XLII, 153

Italien.

— SPITZER (Leo). Italienische Kriegsgefangenenbriefe [A. DAUZAT]. XXXIV, 140
WIND (B. H.). Les mots italiens en français au XVIe siècle [A. DAUZAT]..... XLI, 209
— BARTOLI (M.). Italia Linguistica. XXXIX, 73
— LABANDE-JEANROY (Thérèse). La question de la langue en Italie. XXXVIII, 75
JABERG (K.). Dreschmethoden und Dreschgeräte in Romanisch-Bünden. Kultur und Sprache in Romanisch-Bünden [A. DAUZAT]. XXXIV, 148
JD., JUD et SCHEUERMEIER. Un atlas linguistique suisse-italien [A. DAUZAT]... XXXVI, 162, 173

Jacasser.

— — PORTEAU (P.). Fr. *jacasser*, ht all. *gackazzen*. XXXVIII, 62

JACOUBET. A propos de *je-ne-sais-quoi*..... XL, 229

Jacques de Longuyon.

— FLETCHER (Frank T. H.). Étude sur la langue des *Vœux du Paon*, de Jacques de Longuyon. XXXVII, 76
JEANJAQUET (Jules). V. GAUCHAT (L.), J. JEANJAQUET, etc.
JEANROY (A.). Les poésies de Cercamon, éd. et trad.. XXXV, 1
— Les coblas provençales relatives à la « croisade » aragonaise de 12[illegible] XXXIX, 2[illegible]
— La légende de Guillaume Fierbrace et de Rainouart au [illegible] adaptation..... XXXVII, [illegible]
— Jongleurs et troubadours gascons des XIIe et XIIIe siècles, éditio[illegible] XXXVI, [illegible]
— Anthologie des troubadours. XXXIX, [illegible]
JEANROY (Mme A.). Le Roman de la Rose, adaptation. XL, 22[illegible]

Je-ne-sais-quoi.

— JACOUBET (H.). A propos de *Je-ne-sais-quoi*..... XL, 22[illegible]
JESPERSEN et VENDRYES. Transcription phonétique et translitération, rapport .... XXXIX, [illegible]
JIRMOUNSKI (Markiel). La *Chanson de Roland* et les croisades d'Espagne. XXXVI, 150
JOHANSSON (J. Viktor). Études sur Denis Diderot.... XXXIX, 165
JOINVILLE. Le livre des saintes paroles et des bons faits de notre saint roi Louis, tourné en fr. moderne, par A. MARY. XXXIV, 171

Jongleurs.

— Jongleurs et troubadours gascons des XIIe et XIIIe siècles, éd. A. JEANROY..... XXXVI, 174
JORAN (Th.). Les manquements à la langue française... XL, 235
JORDAN (J.). Les recherches toponimiques en Roumanie [A. DAUZAT] XL, 226
JOURDA (Pierre). Notes sur la versification de Marguerite de Navarre.. XLII, 89
JOURJON (A.). Remarques lexicographiques. XL, 125. — XLI, 130. — XLII, 185
JOVY (Ernest). Pascal n'a pas inventé le haquet, démonstration lexicographique..... XXXVI, 68
JUD (J.). Zur Geschichte der bün-

Digitized by Google

eromanischen Kirchensprache [A. Dauzat]..... XXXII, 88
V. aussi Jaberg, Jud, etc.

iifs.

Massoutié (Georges). Les noms juifs..... XXXVIII, 77

JSSERAND. Contribution au lexique du XVIIe siècle. XL, 182

ALEPKY (Th.). Vom Konjunctiv in seiner Verwendung zur Begriffsbildung..... XLI, 219
- Bedeutungsschlattierungen von *depuis que*..... XLI, 219
- Hat das Französisch einen *Participe passé*?..... XLI, 219
- *Plein les poches*..... XLI, 219
- *Rien que de naturel*.... XLI, 219
- Bezeichnung von Orts und Zeitpunkten durch Entfermungsengaben..... XLI, 219

KALLIN (Hjalmar). Étude sur l'expression syntactique du rapport d'agent dans les langues romanes [L. Clédat]..... XXXVI, 57

KAPP (Max). Die Frauengestalten in Molières Werken. XXXVIII, 86

KASPERS (W.). Les noms en « weiler » dans la région de Cologne [A. Dauzat]..... XL, 227

KJELLMAN (Hilding). *Ici, ainsi*, essai d'étymologie [L. Clédat]. XXXVII, 156
— *illico, illoc, loco*... XXXVIII, 76
— Étude sur les termes démonstratifs en provençal..... XL, 230
— Le troubadour Raimon-Jordan, comte de Saint-Antonin. XXXVI, 66
— La dernière collection anglo-normande des miracles de la Sainte Vierge et son original latin. XXXV, 70
— La légende de saint Jean Damascène..... XXXIII, 165

KOCHER (Frieda). Reduplikations bildungen im französischen und italienischen [A. Dauzat]. XXXIV, 143

KRAPPE (A. H.). Alliteration in the *Chanson de Roland* and in the *Carmen prodicione Guenonis*. XXXIII, 78

KREDEL (E.). *Chevalier d'industrie*. XL, 234, 235

KRON (R.). Spanische Sprechübungen..... XXXVIII, 77
— Le petit Parisien. XXXVIII, 77

KURTZ (Benjamin Putnam). V. Gailey (Ch. Mills) et Benjamin Putnam-Kurtz.

LABANDE-JEANROY (Thérèse). La question de la langue en Italie. XXXVIII, 75

LABRIE. Notre glossaire. XLI, 217

LACASSAGNE (J.). L'argot du milieu [A. Dauzat]..... XLI, 206

Langage.

— Callet (Ch.). Le mystère du langage..... XLII, 155
— Harnois (Guy). Les théories du langage en France de 1660 à 1821. XLI, 233
— Vendryes (J.). Le langage, introduction linguistique à l'histoire [L. Clédat]..... XXXIV, 149
— « Language », journal de la Société américaine de Linguistique. XXXVIII, 84

LANGE (Maurice) : Cohen (Gustave). Écrivains français en Hollande dans la première moitié du XVIIe siècle. XXXIV, 62

LÅNGFORS (A.). Chansons satiriques et bachiques du XIIIe siècle, éd. A. Jeanroy et A. Långfors. XXXIII, 162
— Li Romanz du Vergier et de l'arbre d'amour..... XL, 146

LANGLARD (H.). La liaison dans le français..... XL, 229

Langue française.

— Brunot (F.). Histoire de la langue française [L. Clédat], [F. Gaiffe]..... XXXVII, 56. — XXXVIII, 70. — XL, 232

LANUSSE et H. YVON. Cours complet de langue française. XXXIII, 164

Latin.

— Clédat (L.). La prononciation « française » du latin. XLI, 238. V. aussi l'*erratum* de la p. 240 au XLII, 158

— Boilevin (A.). Leçons de latin. XXXVI, 80

Digitized by Google

— DUMAINE (Ch.). Conversations latines..... XLII, 255
— LEROUGE (A.). Cours pratique de latin..... XXXVI, 80
— TAYLOR (Pauline). The latinity of the *Liber Historiae Francorum*. XXXVIII, 84
LEBRUN (J.) et J. TOISOUL. Dictionnaire étymologique français. XXXVIII, 77
LECOMPTE (Irville C.). Le roman des romans..... XXXVIII, 78

Lemaire de Belges.

— HUMPHERS (Alfred). La langue de Jean Lemaire de Belges. XXXIII, 162
LEMASSON (N. C.). Lexique vosgien du Fiménil..... XL, 71
LEPRINCE (G.) et A. BOURCLEY. Grammaire française à l'usage de l'enseignement secondaire. XL, 147
LERAY (F.). La loi des trois consonnes..... XLII, 161
LERCH (Eugen). Französische Sprache und französische Wesensart. XL, 231
— Historisch französische Syntax. XL, 233
LEROUGE (A.). Cours pratique de latin..... XXXVI, 80
LEVI (Ezio). Maria di Francia, Eliduc, texte et trad..... XL, 229
LÉVY (Raphael). The astrological works of Abraham ibn Ezra. XXXIX, 160

Lexicographie.

— BALDENSPERGER (F.). Notes lexicologiques. XXXV, 144 — XXXIX, 57. — XLII, 82
— JOURJON (A.). Remarques lexicographiques. XL, 125. — XLI, 130. — XLII, 185
— JUSSERAND. Contribution au lexique du XVIIe siècle. XLII, 182
— PORTIER (Ed.). Notes sur le vocabulaire de l'aviation. XLII, 122
— RIEMENS (K. J.). Les débuts de la lexicographie franco-néerlandaise.. XXXIII, 2
— WARTBURG (W. v.). Notes lexicologiques. XXXIV, 9
— Mots nouveaux : *amérir, paroissial, clochard*. XXXIX, 82, 88
— BARBIER (P.). Miscellanea lexicographica. XL, 232. — XLI, 23
— BENOIT (Paul). Die Bezeichnungen für Feuerbock und Feuerkette im franzoesischen, italienischen und ræto-romanischen, mit besonderer Berücksichtigung des Alpengebietes [A. DAUZAT]..... XL, 22
— BERTOLDI (Vittorio). Residui nel lessico pireneo-alpino... XLI, 7
— CAYROU (G.). Le français classique, lexique de la langue du XVIIe siècle..... XXXVI, 6

Liégeois.

— HAUST (Jean). Le dialecte liégeois au XVIIe siècle, les trois plus anciens textes (1620-1630). XXXIV, 78
— — Li Voyèdje di Tchaufontaine, opéra-comique en dialecte liégeois. XXXVIII, 86
LILJEHOLM (A. Filip). Quelques étymologies françaises et provençales [L. CLÉDAT]. XXXVII, 158

Limite.

— BRUNOT (F.). La limite des langues en Belgique sous le premier Empire. XXXVIII, 83

Linguistique.

— MAROUZEAU (J.). La linguistique ou science du langage. XXXIII, 163

Littérature.

— ANGLADE (Joseph). Histoire sommaire de la littérature méridionale au moyen âge.... XXXIV, 77
— GAILEY (Ch. Mills) et Benjamin Putnam KURTZ. Methods and Material of literary criticism... XXXIII, 77

Livre.

— HÅRD AF SEGERSTAD (Kerstin). Une note sur le *Livre des Manières*. XXXVIII, 31

Digitized by Google

— Riemens (K. J.). Études sur le texte français du *Livre des Métiers*. XXXVI, 172

LOB (M.). : Vossler (Karl). Frankreichs Kultur und Sprache. XLII, 251

— : Harnois (Guy). Les théories du langage en France de 1660 à 1821. XLI, 233

LOESETH (E.). Une vieille chanson française [L. Clédat]. XXXVII, 155

— Le *Tristan* et le *Palamèdes* des mss. de Rome.... XXXVIII, 83

LOMBARD (A.). Les membres de la proposition française.. XLII, 156

LONGNON (Auguste). Les noms de lieu de la France, leurs origines, leur signification, leur transformation [A. Dauzat]... XXXIII, 73. XXXIV, 164. — XXXVI, 169. — XLII, 246

Lorraine.

— Bruneau (Ch.). Bibliographie lorraine [H. Yvon]..... XL, 146,

— — Les parlers et la littérature populaire dans la Lorraine. XXXVIII, 78

— Estève. Histoire et mouvement littéraire..... XXXVIII, 78

— Harmand (René). Contribution à la lexicographie lorraine du XVe siècle..... XXXVIII, 78

LOWE (Lawrence F. H. Lowe). Gérard de Nevers. XXXVII, 78

Luna.

— Bourciez (E.). *Luna* en Gascogne..... XXXVII, 75

LUYET (Basile). Dictons de Savièse (Valais romand).. XXXIX, 162

Lyonnais.

— Clédat (L.). Une inscription en dialecte lyonnais du XIVe siècle... XXXII, 81

MACCARONE (Nunzio). Le denominazioni del tacchino e della tacchina nelle lingue romanze [A. Dauzat]..... XL, 220

Malgré.

— *Malgré que, il n'y a pas que.* XLI, 237

Malherbe.

— Gosse (Edm.). Malherbe and the classical Reaction... XXXII, 92

Manquements.

— Joran (Th.). Les manquements à la langue française.... XL, 233

Manuscrits.

— Nordfelt (A.). Em omvistad metod för fornskrifters utgivande [L. Clédat]..... XXXVII, 155

Marie de France.

— Levi (Ezio). Maria di Francia, *Eliduc*, texte et trad... XL, 229

MARINET (G.). Notes de sintaxe. Une dérogation à la règle de concordance des tens par « licence poétique ». XXXII, 66

MARION (Jean). Une mode nouvelle en linguistique : le « super-langage ». XLI, 170

Marseille.

— Wahlgreen (Ernst G.). Le nom de la ville de Marseille. XL, 71

MAROUZEAU (J.). La Linguistique ou science du langage. XXXIII, 163

MARY (André). *Les amours de frère Galeran*, suivi du *Bel Inconnu*, adaptation..... XL, 71

— *La Chambre des Dames*, adaptation..... XXXV, 79

— Chrétien de Troyes. *Erec et Enide*, *Le Chevalier au lion*, adaptation. XXXVI, 67

— — *La loge de feuillage : L'Enfance d'Eracles, Cligès et Fénice, Guillaume d'Angleterre*, adaptation. XL, 231

— *Le Roman de l'Escoufle*, adaptation..... XXXVIII, 76

— Joinville. *Le livre des saintes paroles et des bons faits de notre saint*

Digitized by Google

roi Louis, tourné en français moderne..... XXXIV, 171
— *Le Roman de la Rose*, mis en français moderne..... XL, 70
MASSOUTIÉ (Georges). Les noms juifs..... XXXVIII, 77

Médecine.

— MORISSET (Alfred). Le langage populaire en médecine. XLI, 218

Médiévales.

— Centre d'études médiévales. XXXII, 94

Méditations poétiques.

— GOUGENHEIM (G.). Pour le commentaire grammatical des *Méditations poétiques*. XLII, 60

Meigret.

— GUY (Henri). Le sermon d'Aimé Meigret..... XLI, 219
MEILLET (Antoine). Les droits du poète sur la langue. XL, 62
MELANDER (J.). Le sort des prépositions *cum* et *apud* dans les langues romanes.. XXXVII, 159
— *Guibert d'Andrenas*, édition. XXXV, 77
— *Il y a*..... XXXII, 165

Même.

— COPPIN (J.). Notes sur le mot *même*..... XLII, 131

Menot.

— NÈVE (Joseph). Sermons choisis de Joseph Menot.. XXXVII, 76

Mère.

— SPITZER (Leo). *Puxi*, eine kleine Studie zur Sprache einer Mutter [A. DAUZAT]..... XLI, 222

Métaphore.

— La métafore du souvenir. XL, 237
MEUNIER (Le chanoine J. M.). Le parler parisien..... XLI, 219
MEYER-LUBKE (W.). Romanisches Etymologisches Wörterbuch [L. CLÉDAT]. XXXII, 85. — XXXIV, 133
MICHAELSON (Karl). Études sur les noms de personnes français d'après les rôles de taille parisienne de 1292, 1296-1300..... XL, 72
— Le passage de d > r en français. XXXVIII, 82
— *Egidius* > *Gilles*, étude d'onomastique [L. CLÉDAT]. XXXVII, 159
MICHAUT (G.). Les récits de la vieille France : *Le conte du roi Flore et de la belle Jeanne. Amis et Amile*, adaptations..... XXXVI, 79

Michelet.

— REFORT (L.). Essai d'introduction à une étude lexicologique de Michelet..... XXXVI, 173

Militaire (Parler —).

— BACHTOLD-STAUBLI (Hanns). Die schweizerische Soldatensprache [A. DAUZAT]..... XXXIV, 147
MILLARDET (G.). Linguistique et dialectologie romanes [L. CLÉDAT]. XXXV, 68

Mimosa.

— Le genre de *mimosa*. XL, 236

Modes.

— CLÉDAT (L.). Les modes et particulièrement le subjonctif..... XXXV, 81
— KALEPKY (Th.). Vom Konjunctiv in seiner Verwendung zur Begriffsbildung..... XLI, 219

Molière.

— FAY (Percival B.). The use of *tu* and *vous* in Molière .. XXXII, 92
— KAPP (Max): Dien Frauengestal in Molières Werken. XXXVIII, 86
MONTAIGNE. Essais, éd. Pierre Villey..... XXXIV, 172

Digitized by Google

MORISSET (Alfred). Le langage populaire en médecine. XLI, 218

Moselle.

— ZÉLIQZON Dictionnaire des patois romans de la Moselle [C. BR.]. XXXVII, 76

MOSSÉ (F.). *Biche de mer*, histoire d'un mot et de ses pérégrinations. XLII, 155

Mots.

— BOURCIEZ (Ed.). L'âge des mots en français. XL, 135

— BOILLOT (F.). Répertoire des mots français tirés des noms de villes et de pays étrangers [A. DAUZAT]. XLII, 143

— BRUNOT (F.). Les mots témoins de l'Histoire..... XL, 232

Mouche.

— *Mouches du coche.* XL, 148

Mûre.

— GILLIÉRON (J.). *Mûre.* XXXII, 33

MURET (E.). V. GAUCHAT (L.), J. JEANJAQUET, E. TAPPOLET, E. MURET.

MUSSET (Georges). Glossaire des patois et des parlers de l'Aunis et de la Saintonge..... XLII, 255

Mystère.

— COHEN (Gustave). Mystères et moralités du ms. 607 de Chantilly. XXXIII, 79

— STURDEVANT (W.). The *Misterio de los reyes magos*, its position in the development of the mediaeval legend of the three kings. XL, 70

Mystifier.

— BENN (J. Vincent). Historique du mot *mystifier.* XXXVII, 33

Nationalisme.

— CHESNIER DU CHESNE (A.). Le mot *nationalisme*..... XL, 233

N'avoir par l'heur de.

— CLÉDAT (L.). *N'avoir pas l'heur de*..... XXXIX, 141

Nécrologie.

— YVON (H.). Léon CLÉDAT, avec une bibliographie sommaire de ses œuvres. XLII, 1

— CLÉDAT (L.). Jules GILLIÉRON, suivie de la bibliographie de ses œuvres. XXXVIII, 87

— ROQUES (Mario). Jules GILLIÉRON. XXXIX, 82

Négation.

— PICHON et H. HOESLI. Sur la négation en français.... XLII, 155

NELSON (Axel). *Galimatias.* XXXVI, 30

Néolinguistique.

— BERTONI (G.) et G. BARTOLI. Breviario de neolinguistica [A. DAUZAT]..... XXXVIII, 165

Neufchâtelois.

— PIERREHUMBERT (W.). Dictionnaire du patois neufchâtelois [A. Dauzat]. XXXIV, 143. — XXXVI, 62. — XXXVIII, 72. — XL, 223

NÈVE (Joseph). Sermons choisis de Michel Menot.... XXXVII, 76

NICHOLSON (G. G.). Recherches philologiques romanes. XXXIII, 78

Nickel.

— NYROP (Kr.). *Nickel* < *Nicolaus.* XXXVIII, 85

NORDFELT (A.). Em omvistad metod för fornskrifters utgivande [L. CLÉDAT]..... XXXVII, 155

Notable.

— CLÉDAT (L.). *Notable et notoire*..... XXXV, 50.

Digitized by Google

Nouveau.

— Benda (Julien). « Nouveau riche » dans le Dictionnaire de l'Académie..... XLI, 218
NYROP (Kr.). Études de grammaire française..... XXXIV, 79. — XXXVI, 64. — XXXVIII, 85. — XXXIX, 75. — XLI, 217
— Grammaire historique de la langue française, tome V..... XL, 231
— *Nickel* < *Nicolaus*. XXXVIII, 85
— Quelques remarques sur les pléonasmes tautologiques [L. Clédat]. XXXVII, 155

Ogre.

— Eckhardt (Al.). L'ogre. XL, 70

Oiseleur.

— Gilliéron (J.). Oiseleur, apiculteur..... XXXII, 28
OLIVIERI (Dante). I cognomi della Venezia Euganea [A. Dauzat]. XXXVI, 62

Onomastique.

— Æbischer (Paul). Sur l'origine de la formation des noms de famille dans le canton de Fribourg. XXXVI, 62
— Dauzat (A.). Les noms de personne, origine et évolution. XXXIII, 75
— Doutrepont (G.). Les prénoms français à sens péjoratif. XLI, 232
— Michaelson (Karl). *Egidius* > *Gilles*, étude d'onomastique [L. Clédat]..... XXXVII, 59
— — Études sur les noms de personne français d'après les rôles de taille parisienne de 1292, 1296-1300..... XL, 72
— Olivieri (Dante). I cognomi della Venezia Euganea [A. Dauzat]. XXXVI, 62
— Serra (G.). Per la storia del cognome italiano (Sulla continuità dell' onomastica latina-romanza nei moni propi canavesani e piemontesi. XL, 222

Onomatopées.

— Stenhagen (A.). Klangeffekter i modern franska [L. Clédat]. XXXVII, 155

Opiniâtrer..

— Clédat (L.). Les réserves de l'Académie sur le verbe *opiniâtrer*..... XLIII, 159

Ordre des mots.

— Blinkenberg (A.). L'ordre des mots en français moderne [L. Clédat]..... XLI, 229

Orthographe.

— Yvon (H.). L'ortografe de la Revue..... XLII, 159
— Barès (Jean). *Le Réformiste* XXXIII, 80
— Beaulieux (Charles). Histoire de l'ortographe française.. XXXIX, 157
— Clédat (L.). Précis d'orthographe française..... XLII, 255

Pain.

— Haust (J.). Textes wallons sur la fabrication du pain, avec notes. XXXVIII, 77
PALAMOUNTAIN (J. C.). Précis de prononciation française. XXXVIII, 171

Pallier.

— Clédat (L.). Contamination de *pallier* par *obvier*. XXXVIII, 57

Pardienne.

— Désormeaux. *Pardienne*. XXXII, 93

Par exemple.

— Clédat (L.). *Par exemple!* exclamatif.... XLI, 184

Parfait.

— Bourciez (Jean). Recherches historiques et géographiques sur le parfait en Gascogne. XXXIX, 79
— Wahlgren (Ernst G.). Étude sur les actions analogiques réciproques du parfait et du participe passé dans les langues romanes. XXXII, 92

Digitized by Google

Parisien.

— KRON (R.). Le petit Parisien. XXXVIII, 77
— MEUNIER (Chanoine J. M.). Le parler parisien..... XLI, 219
— SAINÉAN (L.). Le langage parisien au XIXe siècle [A. DAUZAT]. XXXIV, 134

Parole.

— BERTOLDI (V.). Parole e idee. XXXIX, 163

Participe.

— KALEPKY (Th.). Hat das Französische, einen Participe passé ? XLI, 219
— WEERENBECK (B. H. J.). Participe présent et gérondif. XXXIX, 155

Parties du discours.

— BRONDAL (Viggo). Les parties du discours..... XL, 146

PASCU (G.). La philologie roumaine dans les pays germaniques. XXXVI, 68

Pas mal.

— CLÉDAT (L.). Pas mal. XXXVIII, 60

Passé.

— CLÉDAT (L.). Le passé simple de l'indicatif et l'imparfait du subjonctif... XLI, 145

PASSY (Paul). Les restes d'un patois champenois à Cunfin-en-Bassigny. XXXIV, 171

Pathologie.

— GILLIÉRON (G.). Patologie et térapeutique verbales. XXXIII, 1, 97

Patois.

— PIQUET (F.). Le patois de Dombras (Meuse). XXXVII, 81. — XXXVIII, 1, 89. — XXXIX, 1, 89
— DAUZAT (A.). Les patois : évolution, classification, étude. XXXIX, 162
— HAUST (J.). Enquête sur les patois de la Belgique romane. XL, 231
— LEMASSON (N. C.). Lexique du patois vosgien de Fimenil. XL, 71
— PASSY (Paul). Les restes d'un patois champenois à Cunfin-en-Bassigny..... XXXIV, 171
— ZELIQZON (L.). Dictionnaire des patois de la Moselle. XXXVII, 76
— — Dictionnaire des patois romans de la Moselle..... XXXVI, 80

PAUPHILET (Albert). Études sur la *Queste del Saint Graal*, attribuée à Gautier Map [E. FARAL]. XXXV, 70
— *La Queste del Saint Graal*, édition. XXXVI, 71

Pensée.

— BRUNOT (F.). La pensée et la langue (L. CLÉDAT). XXXV, 31. — XXXIX, 71

Persona.

— RHEINFELDER (H.). Le mot *persona*. Histoire de ses significations examinées particulièrement dans le moyen âge français et italien. XL, 147

Personne.

— CLÉDAT (L.). Le genre de *gens* et de *personne*. XXXIV, 129

Philippe de Vigneulles.

— BRUNEAU (Charles). La chronique de Philippe de Vigneulles. XL, 72

Philologie.

— Société belge pour le Progrès des Études philologiques et historiques. XXXIII, 96
— Mélanges de philologie offerts à L. Johan VISING par ses élèves L[. CLÉDAT]..... XXXVII, 154

Phonétique.

— CLÉDAT (L.). Questions de fonétique..... XXXIV, 132

Digitized by Google

— GILLIÉRON (J.). La fonétique artificielle. XXXII, 97. — XXXIII, 1
— — La fonétique artificielle dans le Midi... XXXII, 119
— BLOCH (O.). L'assibilation d'R dans les parlers gallo-romans. XL, 231
— BOURCIEZ (Ed.). Précis historique de phonétique française [L. CLÉDAT]... XXXIV, 71. — XXXIX, 73
— — Phonétique française. XLII, 157
— BRUNEAU (Ch.). Manuel de phonétique [A. DAUZAT].. XLI, 224
— DURAFFOUR (A.). Trois phénomènes de nivellement phonétique en franco-provençal.. XXXIX, 79
— FOUCHÉ (P.). Études de phonétique générale [A. DAUZAT]. XL, 221
— GRAMMONT (M.). L'assimilation, notes de phonétique générale. XXXVI, 71
— JESPERSEN et VENDRYES. Transcription phonétique et translitération, rapport.. XXXIX, 75
— RINGENSON (Karin). Quelques remarques sur le groupe occlusives + nasale..... XXXVIII, 80
— SOMMERFELT (Alf.). Téorie de la sillabe..... XXXVIII, 175

PICHON (J. DAMOURETTE et Édouard). Le tiroir tipe *saviez* et la notion d'actualité dans le français d'aujourd'hui..... XLII, 1

PICHON (Ed.) et H. HOESLI. Sur la négation en français. XLII, 155
PICHON-ARAGO. Lecciones prácticas de lengua española. XXXVIII, 77

Pied.

— CLÉDAT (L.). De quelques locutions qui contiennent le mot *pied*..... XL, 5

PIERREHUMBERT (W.). Dictionnaire du patois neufchâtelois [A. DAUZAT]. XXXIV, 143. — XXXVI, 62. — XXXVIII, 72. — XL, 223

PIQUET (F.). Le patois de Dombras (Meuse). XXXVII, 81. — XXXVIII, 1, 89. — XXXIX, 1, 89
— Le patois de Dombras [Ch. GUERLIN DE GUER.]..... XLII, 238

Pissenlit.

— SCHURTER (Hans). Die Ausdrücke für den « Löwenzahn » im gallo-romanischen [A. DAUZAT]. XXXIV, 142
PLANTA (R. von). Feldis, près Coire [A. DAUZAT]..... XL, 226
PLATTARD (Jean). État présent des études rabelaisiennes. XXXIX, 165

Plein les poches.

— KALEPKY (Th.). Plein les poches. XLI, 219

Pléonasmes.

— NYROP. Quelques remarques sur les pléonasme tautologiques (L. CLÉDAT]..... XXXVII, 155

Plus souvent.

— CLÉDAT (L.). *Plus souvent!* XXXIX, 67

Plus tôt.

— *Plus tôt que plus tard.* XL, 158

Poèmes.

— MICHAUT (G.). Poèmes et récits de la vieille France : *Le conte du roi Flore et de la belle Jeanne. Amis et Amile*, adaptations. XXXVI, 79

Poète.

— CLÉDAT (L.), MEILLET (A.), VALÉRY (P.). Les droits du poète sur la langue. XL, 58, 59, 62

Poétique.

— WILSON (Caroline). *La Chan-*

Digitized by Google

son d'Aspremont. Le problème des laisses 437-479. XXXVII, 21
— Duhamel (G.) et Ch. Vildrac. Notes sur la technique poétique. XXXVIII, 75
— Chamard (H.). Les origines de la poésie française de la Renaissance. XXXIII, 78

Poilu.

— Le mot *poliu* dans H. de Balzac..... XL, 237

Poirier (Pascal). Le parler franco-acadien et ses origines [A. Dauzat]. XLI, 208

Poissons.

— Barbier (P.). Les noms de poissons d'eau douce dans les textes latins. XXXII, 124

Populaire.

— Bauche (Henri). Le langage populaire [A. Dauzat]. XXXIV, 167
— Gougenheim (G.). La langue populaire dans le premier quart du XIXe siècle [Ch. Guerlin de Guer]. XLII, 243
— Widmer (Walter). Volksttümliche Vergleiche..... XLI, 234

Porteau (Paul). Français *jacasser*, ht-all. *gackazzen*. XXXVIII, 62
— All. *büchse*, lat. *buxĕa*. XXXVIII, 63
Portier (Ed.). Notes sur le vocabulaire de l'aviation. XLII, 122

Premier.

— Gilliéron (J.). *Premier, segond, dernier*.. XXXIII, 1

Prépositions.

— Shears (Fred). Recherches sur les prépositions dans la prose du moyen français..... XXXV, 80

Près de.

— Clédat (L.). *Près de, approcher de*... XXXIX, 140

Présent.

— Clédat (L.). De l'alternance du présent historique et du futur..... XL, 140
— Fouché (P.). Le présent dans la conjugaison castillane. XXXVII, 75

Pronoms.

— Clédat (L.). Les pronoms personnels avant et après le verbe..... XXXVII, 43
— — Les adverbes de lieu et les pronoms personnels. XXXII, 82
— Titz (K.). La substitution des cas dans les pronoms français [A. Dauzat]..... XLI, 227
— Fay (Parcival B.). The use of *tu* and *vous* in Molière. XXXII, 92

Prononciation.

— Grammont (Maurice). Traité pratique de prononciation française. XXXIII, 78
— Palamountain (J. C.). Précis de prononciation française. XXXVIII, 171

Proposition.

— Lombard (A.). Les membres de la proposition française. XLII, 156

Provençal.

— Anglade (J.). Grammaire de l'ancien provençal... XXXIII, 77
— Kjelman (Hilding). Étude sur les termes démonstratifs en provençal. XL, 230
— Shepard (William P.). The Oxford provençal Chansonnier. XXXIX, 164

Proverbes.

— Gottschalk (W.). Die Heiligen in den sprichwörtlichen Resendarten der französischen Sprache. XL, 234

Digitized by Google

Proximité.

— Clédat (L.). La proximité dans le tens rendue par l'emploi du présent au lieu du passé ou du futur. XXXV, 23

Pureté.

— Clédat (L.). L'illusion de la pureté de la langue. XXXII, 158

Purgatoire.

— Zandis (C. M. Van der). Étude sur le Purgatoire de S. Patrice. XL, 140

Quantième.

— Gilliéron (J.). *Quantième, tantième, ultième.* XXXIII, 17

Que.

— Clédat (L.). Le *que* interrogatif et le sujet logique. XXXV, 105

Querelles.

— Querelles de langage. XL, 80, 160, 239. — XLI, 244

Qui.

— Clédat (L.). *Qui* et *qu'il.* XXXIX, 134

Quinault.

— Buijendorp (J. B. A.). Philippe Quinault, sa vie, ses tragédies et ses tragi-comédies..... XL, 145

Quinque cornua.

— Barbier (Paul). Le latin *quinque cornua* et ses dérivés. XXXIV, 39

Rabelais.

— Plattard (Jean). État présent des études rabelaisiennes. XXXIX 165,

— Saisnan. La langue de Rabelais. XXXV, 172

Radouant (René). Grammaire française [L. Clédat]. XXXV, 62

Rafatale.

— Duraffour (A.). Le gallo-roman **rafatale*. XXXVII, 29

Raimon-Jourdan.

— Kjellman (Hilding). Le troubadour Raimon-Jourdan, vicomte de Saint-Antonin..... XXXVI, 69

Réduplication.

— Kocher (Frieda). Reduplikations bildungen im französischen und italienischen [A. Dauzat]. XXXIV, 143

Refort (L.). Essai d'introduction à une étude lexicologique de Michelet..... XXXVI, 173

Relatif.

— Clédat (L.). Adverbes de lieu, démonstratifs et relatifs. XXXII, 154

— Foulet (L.). La difficulté du relatif en français moderne. XL, 100, 161

Reliquiae.

— Collignon (A.). *Reliquiae.* XXXVII, 76

Renart.

— Tilander (Gunnar). Lexique du *Roman de Renart*, XXXVIII, 86

Ressant.

— Derocquigny (J.). Boulonnais *ressant*... XXXIX, 128

Révolutionnaire.

— Ruch (Gastão). La force révolutionnaire..... XXXVII, 75

Rheinfelder (H.). Le mot *persona*. Histoire de ses significations examinées particulièrement dans le moyen âge français et italien. XL, 147

Digitized by Google

Rhétorique.

— ERINGA (S.). La Renaissance et les rhétoriqueurs néerlandais. XXXIII, 78

RIEMENS (J. K.). Les débuts de la lexicografie franco-néerlandaise.. XXXIII, 20

— : Les Comptes du Monde adventureux. Histoires tragiques extraites des œuvres italiennes de BANDEL et mises en nostre langue françoise par Pierre BOAISTUAU. XXXIII, 72

— Études sur le texte français du *Livre des Métiers*... XXXVI, 172

Rien.

— KALEPKY (Th.). *Rien que de naturel*..... XLI, 218

RIGENSON (Karin). Quelques remarques sur le groupe occlusives + nasale..... XXXVIII, 80

Robert le Diable.

— *L'histoire merveilleuse de Robert le Diable*, adaptée par Thierry SANDRE..... XXXVIII, 82

Robert de Gretham.

— AITKEN (Marion Y. H.). Étude sur le *Miroir ou les Evangiles domnées*, de Robert de Gretham. XXXVI, 65

ROCHEBLAVE et Ch. M. DES GRANGES. Théâtre choisi de CORNEILLE..... XXXV, 171

ROHLFS (Gerhard). Das romanische habeo-futurum und Konditionalis. XXXVI, 67

Roland.

— JIRMOUNSKI (M.). La *Chanson de Roland* et les Croisades d'Espagne.... XXXVI, 150

— *La chanson de Roland*, éd. Joseph BÉDIER [L. CLÉDAT]. XXXIV, 62. — XXXIX, 149

— BOISSONNADE (P.). Du nouveau sur la *Chanson de Roland*. XXXV, 78

— KRAPPE (A. H.). Alliteration in the *Chanson de Roland* and in the *Carmen de prodicione Guenonis*. XXXIII, 78

Roman.

— LECOMPTE (Irville C.). Le roman des romans.... XXXVIII, 78

Romande.

— GAUCHAT (L.), J. JEANJAQUET, E. TAPPOLET, E. MURET. Glossaire des patois de la Suisse romande [A. DAUZAT]. XXXVII, 161. — XXXIX, 68

Romanes (Langues).

— BOURCIEZ (Ed.). Éléments de linguistique romane. XXXVI, 68

— CLÉDAT (L.). Manuel de phonétique et de morphologie romane. XXXIX, 172

— FRIEDWAGNER (M.). Romanische Philologie..... XXXVII, 75

— HÖGBERG (Paul). Tables générales des soixante premiers volumes de la *Revue des langues romanes*. XL, 232

— MILLARDET (G.). Linguistique et dialectologie romanes [L. CLÉDAT]. XXXV, 68

— NICHOLSON (G. G.). Recherches philologiques romanes. XXXIII, 78

— SPITZER (Leo). Meister werke der Romanischen Sprachwissenschaft. XLI, 220

— *Revue des langues romanes*, juillet-décembre 1927.... XLI, 231

Rondeau.

— SPANKE (H.). Das lateinische Rondeau..... XLII, 155

ROQUES (Mario). *Aucassin et Nicolette*, édition..... XXXVIII, 82

— Pour le commentaire d'*Aucassin et Nicolette*, « esclairier le cuer ». XXXVIII, 170

— Jules Gilliéron..... XXXIX, 82

Rose.

— *Le Roman de la Rose*, mis en français moderne par André MARY. XL, 70

— *Le Roman de la Rose*, adaptation de Mme B. A. Jeanroy. XL, 229

Roumain.

— PASCU (G.). La philologie roumaine dans les pays germaniques. XXXVI, 68

Digitized by Google

ROUMIGUIÈRE (Henriette). Le français dans les relations diplomatiques [A. DAUZAT]. XXXIX, 104. XLI, 228

Rousseau.

— GERIN (René). Jean-Jacques Rousseau..... XLII, 255.

Roussillonnais.

FOUCHÉ (Pierre). Phonétique historique du roussillonnais. Morphologie historique du roussillonnais [A. DAUZAT]..... XXXVII, 170

ROYER (L.). Un texte inédit de 1302 en langage de Grenoble..... XXXV, 152

RUCH (Gastão). La force révolutionnaire..... XXXVII, 75

RUDLER (Gustave). La technique de la critique et de l'histoire littéraire française moderne. XXXVII, 72

Rythme.

— GUERLIN DE GUER (Ch.). Note sur le ritme du discours. XLII, 228

— SCHMIDT (M.). Die rythmische Gestalt des Alexandriners bei Corneille und bei Racine. XLII, 155

— WULFF (Fr.). Nagra franska utalanden om fransk wärsbildnig [L. CLÉDAT]..... XXXVII, 155

S.

— GOUGENHEIM (G.). Quelques observations sur le maintien ou le rétablissement moderne de *s* avant consonne. XLI, 187

SAHLIN (Gunvor). César Chesneau du Marsais et son rôle dans l'évolution de la grammaire générale [H. YVON]..... XL, 217

SAINÉAN (L.). Le langage parisien au XIXe siècle [A. DAUZAT]. XXXIV, 134

— La langue de Rabelais. XXXV, 172

Saint Graal.

— PAUPHILET (Albert). Études sur la *Queste del Saint Graal*, attribuée à Gautier Map [Edmond FARAL]..... XXXV, 7

— *La Queste del Saint Graal*, éd. A. PAUPHILET..... XXXVI, 7

Saint-Haon.

— CLÉDAT (L.). Saint-Haon-le-Vieux et Saint-Haon-le-Châtel..... XL, 78

Saint Jean.

— KJELLMAN (H.). La légende de Saint Jean Damascène. XXXIII, 165

Saint-Simon.

— ADAM (Pierre). Contribution à l'étude de la langue des *Mémoires* de Saint-Simon.... XXXIII, 79

Saint Thomas.

— WALBERG (E.). *La Vie de Saint Thomas le Martyr*, de Garnier de Pont-Sainte-Maxence. XXXV, 170

Sainte Foy.

— *La chanson de Sainte Foy*, éd., trad. et commentaire par E. HOEPFFNER et P. ALFARIC. XXXVIII, 170

Sainte-Marthe.

— FARMER (Albert J.). Les œuvres françaises de Scévole de Sainte-Marthe..... XXXIII, 78

Sainte Vierge.

— KJELLMAN (Hilding). La deuxième collection anglo-normande des miracles de la Sainte Vierge et son original latin..... XXXV, 70

SANDRE (Thierry). *L'histoire merveilleuse de Robert le Diable*, adaptation..... XXXVIII, 82

SANFELD (Kr.). Syntaxe du français contemporain. Les pronoms [H. YVON]..... XLI, 212

Sans.

— CLÉDAT (L.). *Sans* et *sans que*..... XLI, 164

Digitized by Google

Savièse.

— LUYET (Basile). Dictons de Savièse (Valais romand). XXXIX, 162

SCHEUERMEIER. V. JABERG, JUD et SCHEUERMEIER.

SCHMIDT (M.). Die rythmische Gestalt des Alexandriners bei Corneille und bei Racine. XLII, 155

SCHNETZ (J.). La question *apa* [A. DAUZAT]..... XL, 226

— Crouciago [A. DAUZAT]. XL, 227

SCHURTER (Hans). Die Ausdrücke für den « Löwenzahn » in gallo-romanischen [A. DAUZAT]. XXXIV, 142

SCHWARTZ (E.). Les noms « Walchen » et « Parschalken » dans l'ancienne Norique [A. DAUZAT]. XL, 227

SECHEHAYE (A.). Abrégé de grammaire française [H. YVON]. XXXIX, 144

Second.

— GILLIÉRON (J.). *Premier, segond, dernier*... XXXIII, 1

Seizième siècle.

— HUGUET (Edmond). Dictionnaire de la langue française du seizième siècle [L. CLÉDAT]. XXXVII, 174. — XXXVIII, 64. — XXXIX, 158. — XL, 228. — XLI, 231

Sémantique.

— CLÉDAT (L.). Sémantisme des formes du masculin et du féminin pour un même nom. XXXIX, 133

— KALEPKY (Th.). Bezeichnung von Orts und Zeitpunkten durch Entfernungsengaben..... XLI, 219

SERRA (G.). Per la storia del cognome italiano (Sulla continuità dell' onomastica latina-romanza nei nomi propi canavesani e piemontesi) [A. DAUZAT]..... XL, 222

SERVAIS (Étienne). Les sources de Bug-Jargal..... XXXVII, 72

Servitudes.

— CLÉDAT (L.). Servitudes grammaticales.... XL, 64

Severin.

— CHAMPAGNE (Paul). La poésie de Fernand Severin. XXXVI, 175

Seximum.

— GILLIÉRON (J.). **Seximum*. XXXIII, 14

SHEARS (Fred). Recherches sur les prépositions dans la prose du moyen-français..... XXXV, 80

SHEPARD (William P.). The Oxford provençal chansonnier. XXXIX, 164

SOMMERFELT (Alf.). Téorie de la sillabe..... XXXVII, 175

Soubaster.

— Le verbe *soubaster* dans le Loiret..... XXXII, 159

Souday.

— CLÉDAT (L.). Paul Souday dogmatise.... XXXIX, 166

Souvenir.

— CLÉDAT (L.). Simple remarque sur la définition du verbe *souvenir*. XXXIX, 137

SPANKE (H.). Das lateinische Rondeau..... XLII, 155

Spécialisation.

— La spécialisation de la Revue XL, 73

SPITZER (Leo). Italienische Kriegsgefangenenbriefe [L. DAUZAT]. XXXIV, 40

— « Bestimmnter artikel im nuruf, und ausruf » und Verwandtes XL. 71

— *Puxi*, eine kleine Studie zur Sprache einer Mutter [A. DAUZAT]. XLI, 222

— Meisterwerke der Romanischen Sprachwissenschaft.. XLI, 220

— Stilstudien. I. Sprachstile. II

Digitized by Google

Stilsprachen ..... XL, 71

STAAF (Erik). L'article défini devant les noms de pays.... XXXIII, 165
- Le préfixe *re-* en français. XLI, 220
Voyons voir, montre voir. XXXVIII, 81

STAPPERS (H.). Dictionnaire synoptique d'étymologie française. XXXVI, 71

STENHAGEN (A.). Klangeffekter i modern franska [L. CLÉDAT]. XXXVII, 155

STOK (P.). *Brendisium* et noms apparentés [A. DAUZAT]. XL, 227

STRICKER (Hans). Lautlehre der Mundart von Blonay... XXXVI, 68

STURDEVANT (W.). The *Misterio de los reyes magos*, its position in the development of the mediaeval legend of the three kings. XL, 70

Style.

— COPPIN (J.). Quelques procédés de stile chez Montaigne. XL, 190

Stylistique.

— SPITZER (L.). Stilstudien. I. Sprachstile. II. Stilsprachen. XL, 71

Subjonctif.

— CLÉDAT (L.). Un cas de subjonctif dans Courteline. Deux autres cas d'emploi du subjonctif..... XL, 156
— Le pauvre subjonctif. XXXVIII, 172
— Confusion de la forme subjonctive du conditionnel passé avec le passé antérieur de l'indicatif..... XXXIX, 88

Suffixes.

— BAYER (Hugues). Origine des suffixes verbaux *omes, ons, ions, ions.* XXXVII, 75

Suisse.

— GAUCHAT (Louis) et Jules JEANJAQUET. Bibliographie linguistique de la Suisse romande. XXXIII, 78

Super-langage.

— MARION (J.). Le super-langage. Une mode nouvelle en linguistique.... XLI, 170

Superlativité.

— GILLIÉRON (J.). Superlativité absolue d'*-isme* et d'*-issime*..... XXXII, 12

Syntaxe.

— BOER (C. de). Essai de syntaxe française [L. CLÉDAT]. XXXVI, 48
— FOULET (Lucien). Petite syntaxe de l'ancien français. XXXIII, 93
— LERCH (E.). Historisch französische Syntax..... XL, 233
— SANDFELD (Kr.). Syntaxe du français contemporain. Les pronoms..... XLI, 212

T.

— HOLBROOK (Richard T.). *Parle on* et *parle-t-on* (pour fixer une date). XXXVI, 174

Tannerie.

— TRÖGER (Otto). Namengebung und Bedeutungswandel in gerbereitechnischen und gerbereichemischen Ausdrücken der französischen Sprache..... XL, 71

Tantième.

— GILLIÉRON (J.). *Quantième, tantième, ultième.* XXXIII, 17

TAPPOLET (E.). V. GAUCHAT (L.) J. JEANJAQUET, E. TAPPOLET, etc.

TASTEVIN (Maria). Les héroïnes de Corneille..... XXXVIII, 83

TAYLOR (Pauline). The latinity of the *Liber Historiae Francorum.* XXXVIII, 84

Temps.

— CLÉDAT (L.). Les tens composés et surcomposés. XXXVIII, 33
— — Propos du « Temps ». XL, 73, 149

Digitized by Google

— BUFFIN (J. M.). Remarques sur les moyens d'expression de la durée et du temps en français. XXXVIII, 78

Tenir.

— CLÉDAT (L.). L'impératif de *tenir*..... XXXIX, 137

TERRACHER (L.). L'histoire des langues et la géographie linguistique..... XLII, 156

Thaumaturgie.

— GILLIÉRON (J.). Thaumaturgie linguistique. I. Les naissances miraculeuses de *mouchette* « abeille » devenu « allumette » en Suisse. — II. *Cuminchoare* « commencer », nénuphar du Sahara. XXXVI, 73

Théâtre.

— COHEN (Gustave). Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français au moyen âge. XXXIX, 73
— — Le théâtre français au moyen âge. I. Le théâtre religieux. XL, 71

Thérapeutique.

— GILLIÉRON (J.). Patologie et térapeutique verbales. XXXIII, 1, 97

THÉRIVE (André). Les « consultations grammaticales » des nouvelles littéraires..... XXXVIII, 174
— V. aussi BOULENGER (Jacques) et André THÉRIVE.

THOMAS (Antoine). Sur une nouvelle étymologie de *chante-pleure*. XL, 70
— *Crassantus* et *Craxantus*. XXXIX, 160

THOMOW (Thomas S.). Étude sur la langue et le style de Victor Hugo dans la *Légende des Siècles*. XL, 72

TILANDER (Gunnar). Lexique du *Roman de Renart*... XXXVIII, 86

TIMMERMANS (A.). Étymologie psycho-physiologique du blason. XXXII, 92

TITZ (Karel). Aller.... XXXV, 45
— Glossy Kasselské.. XXXVI, 174
— La substitution des cas dans les pronoms français [A. DAUZAT]. XLI, 227

TOISOUL (J.). V. LEBRUN (J.) et J. TOISOUL.

TOLNAI (Wilmos). Les origines du coche..... XXXVIII, 86

Toponomastique.

— BATTISTI (C.). Noms de lieux du Haut Adige [A. DAUZAT]. XL, 227
— CARNOY (Albert). Origine des noms de lieux des environs de Bruxelles..... XXXIX, 164
— DAUZAT (Albert). Les noms de lieux..... XXXVIII, 169
— ETTMAYER (K. von). Les noms de lieux gaulois et non gaulois en Haute-Italie (A. DAUZAT]. XL, 226
— HUBSCHMIED (J. U.). Drei Ortsnamen gallischen Ursprungs [A. DAUZAT]..... XXXVII, 67
— JORDAN (J.). Les recherches toponimiques en Roumanie [A. DAUZAT)..... XL, 226
— KASPERS (W.). Les noms en « weiler » dans la région de Cologne [A. DAUZAT]..... XL, 227
— LONGNON (Auguste). Les noms de lieu de la France, leurs origines, leur signification, leur transformation [A. DAUZAT]. XXXIII, 73. — XXXIV, 64. — XXXVI, 169 XLII, 246
— SCHNETZ (J.). *Croucingo* [A. DAUZAT]..... XL, 227
— SCHWARZ (E.). Les noms « Walchen » et « Parschalken » dans l'ancienne Norique [A. DAUZAT]. XL, 227
— STOK (O.). *Brendisium* et noms apparentés [A. DAUZAT]. XL, 227
— La ville de Chimay et les communes de Wiers et de Landelies. XXXVIII, 83
— Zeitschrift für Orstnamenforschung [L. DAUZAT]..... XL, 225

Trigentuor.

— A propos du néologisme lyonnais *trigentuor*. XL, 238

Tristan.

— LŒSETH (E.). Le *Tristan* et le *Palamèdes* des mss. de Rome. XXXVIII, 83

Digitized by Google

TROGER (Otto). Namengebung und Bedeutungswandel in gerbereitechnischen und gerbereichemischen Ausdrucken der französischer Sprache..... XL, 71

Trop.

— FALK (Paul). De « trop par est bons » à « il est par trop bon ». XXXVIII, 81

Troubadours.

— ANGLADE (J.). Les troubadours de Toulouse..... XL, 231
— JEANROY (Alfred). Anthologie des troubadours..... XXXIX, 163

Tu.

— FAY (Parcival B.). The use of *tu* and *vous* in Molière. XXXII, 92

Turoldus.

— CLÉDAT (L.). Turoldus. XXXVI, 158

Ultième.

— GILLIÉRON (J.). *Quantième, tantième, ultième.* XXXIII, 17

Universalité.

— FRANÇOIS (Alexis). L'universalité de la langue française. XXXVI, 80

VALÉRY (Paul). Les droits du poète sur la langue. XL, 59

VENDRYES (J.). Encore le futur antérieur... XL, 29
— Le langage, introduction linguistique à l'Histoire [L. CLÉDAT]. XXXIV, 149
— V. aussi JESPERSEN et VENDRYES.

Verbe.

— BAYER (H.). Formes verbales anciennes : *je doins, j'estois, je vois.* Essai d'explication..... XXXVI, 41
— CLÉDAT (L.). Aspects et tens du verbe..... XL, 68
— — Locutions verbales où le passé de l'action subordonnée est exprimée par le tens principal. XL, 212
— — Verbes défectifs. XXXIV, 1
— GIORGINI (A.). Évolution sémantique des verbes d'option en français. XXXVII, 149
— GOUGENHEIM (G.). Étude sur les périphrases verbales dans la langue française [H. YVON]... XLII, 145

Vergier.

— LÄNGFORS (A.). Li Romanz du Vergier et de l'arbre d'amour. XL, 146

Verner.

— BARTOLI (Matteo). Di una legge affine alla legge Verner. XXXVIII, 77

Versification.

— JOURDA (P.). Notes sur la versification de Marguerite de Navarre..... XLII, 86
— ATKINS (H. G.). A history of german versification. XXXVI, 68
— GRAMMONT (Maurice). Petit traité de versification française. XXXIII, 77
— — Le vers français, ses moyens d'expression, son harmonie [L. CLÉDAT]..... XXXVI, 160
— WATERS (E. G. R.). A Thinteenth Century Algorism in french Verse. XL, 231

Vierge.

— GILLIÉRON (J.). Français *Vierge*..... XXXII, 97

VILDRAC. V. DUHAMEL (G.) et Ch. VILDRAC.

VILLEY (Pierre). Les *Essais* de Montaigne, édition. XXXIV, 172. XXXV, 79. — XXXVII, 77

Vising.

— Mélanges de Philologie offerts à M. Johan VISING par ses élèves [L. CLÉDAT]..... XXXVII, 154

Digitized by Google

Vocabulaire.

— CLÉDAT (L.). Le vocabulaire. XXXVI, 81

— ADAM (Pierre). Étude sur le vocabulaire du Chansonnier historique..... XXXIII, 79

Voir.

— STAAF (Erik). *Voyons voir, montre voir*..... XXXVIII, 81

VORLE-MONNIOT (Jean). Le Livre des Oraisons de Gaston Phebus, mis en français. XXXIII, 77

VOSSLER (Karl). Frankreichs Kultur und Sprache [M. LOB]. XLII, 251

Vous.

— FAY (Parcival B.). The use of *tu* and *vous* in Molière. XXXII, 92

W.

— BARBIER (Paul). Notes on germanic initial *w* in French and in the French dialects..... XLII, 154

WAHLGREN (Ernst G.). Sur la question de l'*i* dit parasite en ancien français [L. CLÉDAT]. XXXVII, 158

— Le nom de la ville de Marseille. XL, 71

— Études sur les actions analogiques réciproques du parfait et du participe passé dans les langues romanes..... XXXII, 92

WALBERG (E.). Guernes de Pont-Sainte-Maxence et la « légende de Becket » [L. CLÉDAT]. XXXVII, 155

— *La Vie de Saint Thomas le Martyr*, de Garnier de Pont-Sainte-Maxence. XXXV, 170

WALLENSKÖLD (Axel). A propos de l'étymologie du français *chef* [L. CLÉDAT]..... XXXVII, 154

— Conon de Béthune, édition. XXXIII, 162

Wallon.

— ÆBISCHER (Paul). L'anthroponymie wallonne d'après quelques cartulaires..... XXXVIII, 83

— HAUST (Jean). La dialectologie wallonne..... XL, 229

— — Dictionnaire des rimes ou vocabulaire liégeois-français. XL, 231

WARTBURG (Walter v.) Notes lexicologiques. XXXIV, 96

— : BERTOLDI (Vittorio). Un ribelle nel regno dei fiori.. XXXVII, 68

— Dictionnaire étymologique wallon. XXXVIII, 77

— Französisches Etymologisches Wörterbuch. XXXIII, 162. — XXXVIII, 72

WATERS (E. G. K.). *Aucassin et Nicolette*, éd. BOURDILLON. XXXII, 93

— A Thinteenth Century Algorism in french Verse..... XL, 231

WEERENBECK (B. H. J.). Participe présent et gérondif. XXXIX, 155

WIDMER (Walter). Volkstümliche Vergleiche [Ch. GUERLIN DE GUER]. XLI, 234

WILSON (Caroline). La Chanson d'Aspremont. Le problème des laisses 437-479. XXXVII, 21

WIND (B. H.). Les mots italiens en français au XVIe siècle [A. DAUZAT]. XLI, 209

WULFF (Fr.). Några franska utalanden om fransk wärsbildnig [L. CLÉDAT]..... XXXVII, 155

X... (docteur). Les variantes des *Contemplations* et Essai sur la psychologie des variantes des *Contemplations*..... XXXVII, 74

YVON (Henri). A propos du futur antérieur.. XXXV, 1

— Encore le futur antérieur. XL, 17

— Notice nécrologique sur Léon CLÉDAT, avec bibliographie sommaire..... XLII, 1

— L'ortografe de la Revue. XLII, 159

— : BRUNEAU (Ch.). Bibliographie lorraine..... XL, 146

— : GOUGENHEIM (Georges). Étude sur les périphrases verbales dans la

Digitized by Google

langue française..... XLII, 145
— : GUILLAUME (Gustave). Le problème de l'article et sa solution dans la langue française. XL, 145
: SAHLIN (Gunvor). César Chesneau du Marsais et son rôle dans l'évolution de la grammaire générale..... XL, 217
: SANDFELD (Kr.). Syntaxe du français contemporain. I. Les pronoms..... XLI, 212
: SECHEHAYE (A.). Abrégé de grammaire française. XXXIX, 144
- V. aussi LANUSSE et YVON.

ZANDEN (C. M. van der). Étude sur le Purgatoire de S. Patrice. XLII, 146
ZÉLIQZON (L.). Dictionnaire des patois romans de la Moselle [C. Br.] XXXV, 76. — XXXVI, 8
Dictionnaire des patois de la Moselle..... XXXVII, 76

Zigzags.

GEOFFRION (Ph.). Zigzags autour de nos parlers. XXXVII, 75. — XXXVIII, 77. — XXXIX, 77

Le Propriétaire-Gérant, ÉDOUARD CHAMPION.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS — MCMXXXII.

Digitized by Google

REVUE

DE

PHILOLOGIE FRANÇAISE

CONSACRÉE SPÉCIALEMENT
A L'ÉTUDE DU FRANÇAIS A PARTIR DE 1500

REVUE TRIMESTRIELLE FONDÉE EN 1887 PAR L. CLÉDAT

PUBLIÉE PAR

HENRI YVON

ANNÉE 1933 — 1er TRIMESTRE

SOMMAIRE

A. WEIL. — *En marge d'un nouveau dictionnaire*..... 1

COMPTES RENDUS..... 44

CHRONIQUE..... 64

PARIS (6e)
LIBRAIRIE ANCIENNE H. CHAMPION, ÉDITEUR
5, QUAI MALAQUAIS, 5

1933

UNIVERSITY OF GEORGIA
JAN 18 '62
LIBRARIES
Digitized by Google

Adresser ce qui concerne la rédaction à M. Yvon,

11, rue Gay-Lussac, Paris.

Les prochains numéros contiendront :

F. Baldensperger, *Notes lexicologiques* (suite). — Ch. Beaulieux, *Origine de l'x final*. — G. Gougenheim, *Le « nous » de solidarité et de substitution*. — A. Jourjon, *Remarques lexicographiques* (suite). — P. Laurent, *Contribution à l'étude du vocabulaire*. — E. Pichon, *« Aller » verbe auxiliaire*. — H. Vaganay, *Notes sur la langue du XVIe siècle* (suite). — L. Wagner, *Coordonnées spatiales et coordonnées temporelles*. — H. Yvon, *L'unité du conditionnel*.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Paris : 50 fr. — Départements : 55 fr. — Union postale : 75 fr.

Digitized by Google

EN MARGE D'UN NOUVEAU DICTIONNAIRE

NOTES LEXICOLOGIQUES

Le second volume du *Dictionnaire étymologique* de M. Oscar Bloch [1] vient de compléter ce remarquable travail. Avec un sens tout particulier de la vie des mots, avec une sûreté d'information et de méthode qui fait la valeur scientifique de l'ensemble, cet ouvrage, sous une forme volontairement succincte, résume et fixe l'état actuel de nos connaissances. Explications précises et substantielles, hypothèses prudentes, nombreux « doutes », nous y vérifions ce que nous savons aujourd'hui et ce que nous ignorons encore. C'est un répertoire exact des notions acquises — et c'est un point de départ pour de nouvelles recherches.

La date de l'apparition des mots n'est pas la moins intéressante des questions ici posées. Suivant l'exemple jadis donné par le *Dictionnaire général* de Darmesteter, Hatzfeld et Thomas, M. Oscar Bloch cite pour chaque mot le premier emploi qu'il en connaisse. Il modifie ainsi en maints endroits les renseignements inexacts ou incomplets de ses devanciers, surtout en ce qui concerne

1. *Dictionnaire étymologique de la langue française*, par Oscar Bloch, Directeur d'études à l'École des Hautes-Études, avec la collaboration de W. von Wartburg, professeur à l'Université de Leipzig, préface d'A. Meillet, Paris, Les Presses Universitaires de France, 1932, 2 vol. gr. in-8.

Digitized by Google

les mots du XIXe siècle, où l'étiquette vraiment trop vague de « néologisme » est désormais remplacée par des dates précises. Nous sera-t-il pourtant permis de regretter dans un tel ouvrage l'absence de ce que nous croyons indispensable ? On y cherche vainement, pour la plupart des mots, la citation du texte où ils apparaissent pour la première fois, le nom de l'auteur, la référence. M. Oscar Bloch a beau se justifier en invoquant des nécessités matérielles : il ne peut empêcher qu'une simple date excite notre curiosité sans la satisfaire. Encore s'il s'agissait d'indications définitives ! Mais le travail du dépouillement des textes est si insuffisant pour le français du dernier siècle, qu'à part les mots où s'aperçoit immédiatement la marque de fabrique, on ne peut affirmer qu'un terme soit vraiment nouveau à la date indiquée. Ces chiffres isolés n'ont donc que très rarement l'intérêt d'un acte de naissance ; ils situent le mot dans le passé, mais d'une manière provisoire : on doit — M. Oscar Bloch nous y invite lui-même — les contrôler et les rectifier.

De là nous est venue l'idée de publier ces notes. Prises aux sources les plus diverses, selon le hasard de nos lectures et dans nos seuls livres personnels, elles renvoient à des dictionnaires généraux ou partiels, à des relations de voyages, à de grandes œuvres ou à de simples chroniques ; mais elles joignent toujours à la date où elles se réfèrent la citation du texte antérieur aux indications de M. Oscar Bloch. Celles-ci se trouvent ainsi reculées tantôt d'un an, tantôt d'un siècle et plus, en attendant que les nôtres, d'un caractère non moins provisoire, soient infirmées par de nouveaux dépouillements. Nous avons tenu compte, bien entendu, des « additions et corrections » qui accompagnent ce second volume et qui, se trouvant d'accord avec plusieurs de nos rectifications, les rendaient inutiles. En

Digitized by Google

donnant ce qui nous a semblé intéressant à relever, nous voulons surtout répondre aux vœux de M. Oscar Bloch et apporter notre contribution à son travail; nous espérons aussi que nos citations, même s'il s'en présente de plus anciennes, seront d'utiles documents pour l'histoire de la langue.

Dans la liste des mots qui vont suivre, nous mettons entre crochets les dates du premier emploi signalé par M. Oscar Bloch. Suit la date rectificative, avec la citation et la référence, qu'accompagnent parfois d'autres exemples antérieurs à celui du *Dictionnaire étymologique*.

ABSOLUTISME [1831]

1830. *Absolutisme*, libéralisme, ce sont de vieilles idées (Balzac, *La Mode, Revue des Modes*, III, 191).

ACCLIMATEMENT [1806]

1801. *Acclimatement*. Modification du tempérament d'un être animé qui change de climat et dont la santé n'éprouve aucune altération de cette nouvelle température. Mon *Acclimatement* en Égypte y a facilité beaucoup mes opérations (Mercier, *Néologie*, I, 8).

ACHALANDAGE [1829]

1820. *Achalandage*. Terme de commerce. L'action, l'art d'achalander (Laveaux, *Nouveau dictionnaire de la langue française*).

AGISSEMENT [1864, comme terme juridique]

1845. Depuis que M. de Toqueville a fabriqué à la tribune le substantif *insincérité*, jaloux de cette gloire

Digitized by Google

académique, quelques députés s'empressèrent d'apporter un moellon à la Babel lexicologique. M. Billaud, fatigué du mot *actions*, lui substitua les *agissements*... Suivant toute apparence, on parlera, dans vingt ans, un langage aussi harmonieux que nouveau (Francis Wey, *Remarques sur la langue française*, II, 93-94).

AMYGDALITE [1823]

1820. *Amygdalite.* T. de méd. Nom que l'on trouve dans quelques dictionnaires, et qu'on prétend signifier l'inflammation des amygdales. Il est entièrement inusité en médecine (Laveaux, *Nouv. Dict.*).

ANIMISTE [1829]

1820. *Animistes.* T. de phys. On appelle ainsi ceux qui rapportent à l'âme tous les phénomènes de l'économie animale (Laveaux, *Nouv. Dict.*).

ANTHRACITE [1818]

1803. *Anthracite*, plombagine charbonneuse, charbon de terre incombustible, houillite, anthracolite (Boiste, *Dict. univ. de la langue française*, 2e édition).

1806. Les minéralogistes appellent *anthracite* ce que l'on appelle communément *charbon de terre.* Il est noir et luisant, d'une combustion lente et difficile (Lunier, *Dictionnaire des Sciences et des Arts*).

ARA [XVIIIe siècle, Buffon]

1640. Les *aras* sont deux ou trois fois gros comme les autres perroquets, ont un plumage bien différent en couleur : ceux que j'ay veu avoient les plumes

Digitized by Google

bleues et orangées (le P. Bouton, *Relation de l'Establissement des François en l'isle de la Martinique*, à Paris, chez Sébastien Cramoisy, p. 71).

ARTISTIQUE [1823]

1820. *Artistique.* On l'a dit pour, qui a rapport aux arts. Il n'est point usité (Laveaux, *Nouv. Dict.*).

AUTOMÉDON [1834]

1801. *Automédon.* C'était le nom d'un fameux conducteur de chars, célébré par les poètes anciens. On pourrait, dans le style noble, le préférer à cocher (Mercier, *Néologie*, partie supplémentaire).

AZALÉE [1863. — Antérieurement *azalea*, 1801 (Chateaubriand)].

1798-1799 : *azala*, plante (Catineau, *Dictionnaire de poche de la langue française*, an VII).

1803. *Azalée* : genre d'arbustes exotiques, de la famille des bruyères (Boiste, *Dictionnaire*, 2e édition).

1820. *Azalée.* Genre de plantes de la famille des rhodoracées. Ce sont des arbustes ou plantes fructiculeuses, remarquables par la beauté, et quelquefois par la bonne odeur de leurs fleurs (Laveaux, *Nouv. Dict.*).

BABIROUSSA [1829]

1820. *Babiroussa.* T. d'hist. nat. Mammifère du genre des cochons, remarquable par la légèreté et la finesse de ses jambes, et surtout par ses longues défenses relevées et recourbées en arrière à l'extrémité. Il habite les îles de la mer des Indes (Laveaux, *Nouv. Dict.*).

Digitized by Google

BABY [1850]

1841. Quand un *baby* crie et qu'un enfant se mouille, tout est dit : une mère ne pense plus à elle, elle est absorbée (Balzac, *Mémoires de deux jeunes mariées*, éd. Houssiaux, II, 147-148).

BACCARA [1863]

1860. Je suis allée faire un *bac*, je me suis enfilé de vingt-cinq louis (*Diogène*, journal hebdomadaire, critique et satirique, 29 décembre).

BADIGEONNEUR [1829]

1820. *Badigeonneur*. Celui dont le métier est de badigeonner (Laveaux, *Nouv. Dict.*).

BALAYAGE [1835]

1783. Le *balayage* des rues (Mercier, *Tableau de Paris*, VI, 109, dans F. Gohin, *Les transformations de la langue française pendant la deuxième moitié du XVIIIe siècle*, p. 237).

BALEINIÈRE [1863]

1831. Le chef était venu dans une *baleinière* anglaise (De Sainson, *Souvenirs des Iles des Amis*, *Revue des Deux Mondes*, III, 7).

BANANIER [1690]

1640. Les *bananiers* sont de la hauteur de quinze ou vingt pieds, ont le tronc toujours verd... (le P. Bouton, *Relation*, etc.).

Digitized by Google

BATRACIEN [1811]

1806. *Batraciens*... nom générique des reptiles, dont la peau est nue, sans carapace ni écailles ; dont les doigts sont toujours séparés et sans ongles, qui ne s'accouplent pas réellement, et qui subissent le plus ordinairement des métamorphoses (Capuron, *Nouv. Dict. de Médecine*),

BÉRET [1835]

1820. *Berret*. Coiffure particulière aux paysans basques. C'est une espèce de toque de laine bleue ou grise (Laveaux, *Nouv. Dict.*).

BINIOU [1877]

1800. Le *bignou* est une espèce de cornemuse que les Bas-Bretons aiment passionnément (Bernardin de Saint-Pierre, *Décade philosophique*, 30 vendémiaire an IX).

1832. Le *biniou* est une musette. C'est l'instrument de prédilection des Bas-Bretons... (Jal, *Scènes de la vie maritime*, I, 153).

BISSER [1863]

1845. On a *bissé* le morceau (Francis Wey, *Rem.*, II, 245).

BLACKBOULER [1842]

1838. ...dans le cas où les femmes vous *blakbolleraient* (Balzac, *Les Employés*, éd. Houssiaux, XI, 281).

BOLERO [1849]

1803. Quand vous demandez à un musicien de

Digitized by Google

vous chanter quelque chose, si c'est un homme à la mode, il ne pourra vous fredonner qu'un *bollero*, c'est une chanson espagnole (*Journal des Dames et des Modes*, 30 frimaire, an XII).

Boston [sorte de danse, 1883]

1882. Nulle part, en Amérique, déjà depuis fort longtemps, on ne danse autre chose que le *boston*... Le *boston* n'a fait son apparition dans la société française que dans le courant de l'avant-dernière saison. L'année dernière encore on le dansait à peine, et fort mal, même dans les maisons les plus élégantes (*La Vie Élégante*, I, 33-34).

Bouillabaisse [1858]

1840. Le patron jura qu'un vieux sien matelot était un cuisinier estimable et n'avait pas son pareil pour la *bouille-abaisse* (Prosper Mérimée, *Colomba*, *Revue des Deux Mondes*, 1er juillet).

1840. Des *clovis* et de la *bouillabesse*, les deux mets nationaux des Phocéens (Alexandre Dumas, *Souvenirs de voyages*, *Revue de Paris*, XXIV, 15).

Bouillotte [1835]

1810. *Bouloir ou bouillotte*. Espèce de coquemar propre à faire bouillir de l'eau : dites et écrivez *bouilloire* (*Le Mauvais langage corrigé*, par Etienne Molard, instituteur, Lyon).

Bouillotte [terme de jeu, 1811]

1803. *Bouillotte*, jeu de cartes (Boiste, *Dict.*, 2e éd.).

1804. On va en société le soir pour y jouer la

Digitized by Google

bouillotte (*Journal des Dames et des Modes*, 25 thermidor, an XII).

BREAK [1859]

1830. *Breack* (casse-tête). C'est le nom que les amateurs de chevaux et de voitures donnent en Angleterre aux fourgons avec lesquels ils essaient et promènent eux-mêmes leurs chevaux (*La Mode*, III, 312).

1845. Voici le style qu'on rencontre dans *le Constitutionnel*, si ardent autrefois contre *la perfide Albion* : « *Le sport* a un douloureux accident à déplorer. Un de nos plus distingués *Four in Hand*, le duc de Chevreuse, s'est cassé les deux poignets en tombant de son *break* » (Francis Wey, *Remarques*, II, 62).

BRIMADE [1867]

1866. *Brimade* : épreuve vexatoire, — dans l'argot des troupiers qui se plaisent à jouer des tours aux conscrits (Alfred Delvau, *Dictionnaire de la langue verte*).

BRIO [1836, Balzac]

1829. Les gens d'esprit à Rome ont du *brio* (Stendhal, *Promenades dans Rome*, éd. de Bruxelles, 1830, I, 35).

BURNOUS [1863]

1800. *Bernous* : manteau à capuchon (Boiste, *Dictionnaire*).

1820. *Bernous*. Vieux mot qui n'est plus usité. Manteau à capuchon (Laveaux, *Nouv. Dict.*).

Digitized by Google

1825. Tête d'homme colossale, coiffée d'un turban bleu et d'un *barnouffe* brun (Pérignon, *Catalogue des tableaux de Girodet*, p. 11).

1830. Ils [les Arabes] portent des chemises de gaze fine, des caleçons, des vestes, et, par-dessus ces vêtements, un *haïcks* de couleur rouge ou bleue (*Aperçu historique, statistique et topographique sur l'État d'Alger, à l'usage de l'armée expéditionnaire d'Afrique*, Paris, Ch. Picquet, p. 137).

CAGNOTTE [1864]

1855. La *cagnotte*, c'est l'argent destiné à payer les cartes et les lumières (Victor Rozier, *Les bals publics à Paris*, p. 122).

CAMIONNER et CAMIONNAGE [1863]

1829-1831. *Nouveaux Mélanges* de Breghot, cités par Latreille et Vignon dans les *Mélanges de philologie offerts à Ferdinand Brunot*, Paris, 1904, p. 256.

CANT [1833]

1829. Le *cant* (hypocrisie de mœurs et de décence) (Stendhal, *Promenades dans Rome*, éd. de Bruxelles, 1830, II, 366-367).

CANTATRICE [1801]

1787. *Cantatrice*. Mot italien, qu'on a francisé. Chanteuse. Ce mot est dans la *Description de l'Italie*, par l'Ab. Richard, dans les *Contes Moraux* de M. Marmontel, et dans plusieurs autres ouvrages modernes. Plusieurs ne le disent que des chanteuses d'Italie transplantées en France. — L'*Acad.* ne met pas ce mot

Digitized by Google

(abbé Féraud, *Dictionnaire critique de la langue française*).

1798-1799. *Cantatrice* : chanteuse (Catineau, *Dictionnaire*, an VII).

CANUT [1863]

1838. Sur ces collines de la Saône, les *canuts* de Lyon ont bâti des maisons de plaisance (Stendhal, *Mémoires d'un touriste*, éd. Champion, 1932, I, 140).

CAPITALISER [1829]

1820. *Capitaliser*. Convertir en capital. *Capitaliser* un revenu, le produit d'une terre. C'est un mot nouveau qui est utile, et que l'usage a adopté (Laveaux, *Nouv. Dict.*).

CAPITALISTE [1769] (Darmesteter disait : Mot de la fin du XVIIIe siècle).

1759. Je ne suis ni grand seigneur, ni *capitaliste* : je suis pauvre et content (Lettre à J.-J. Rousseau, signée L. B., *Corr. gén. de J.-J. Rousseau*, Paris, Colin, IV, 204).

CARÉNAGE [1680]

1640. Un fort beau lieu pour le *cranage* des vaisseaux (le P. Bouton, *Relation*, etc., p. 31).

CARICATURER [1829]

1801. *Caricaturer*. Ce peintre semble être l'élève de Momus ; il aime à *caricaturer* (Mercier, *Néologie*).

Digitized by Google

CARRARE [1811]

1762. *Carrare* : nom de lieu qu'on donne à du marbre de la côte de Gênes (*Dictionnaire de l'Académie française*, 4e édition).

1798-1799. *Carrare* : marbre (Catineau, *Dict.*, an VII).

CARTABLE [1814]

1810. *Cartable*. Dites, grand *porte-feuille* (Étienne Molard, *Le Mauvais langage corrigé*).

CASCADEUR [1886]

1860. Les *Cascadeurs* (titre). Le mot *cascade*, en argot de théâtre, veut dire facétie, plaisanterie. De là on a fait *cascadeur* pour désigner celui qui fait la facétie, la plaisanterie, la *cascade* (*Diogène*, 28 juillet).

CAUSETTE [1848, George Sand]

1807. *Causette* (faire la) n'est pas français. Ne dites pas, Nous avons fait longtemps la causette ensemble. — *Nous avons causé long-temps ensemble* (J. F. Michel, *Dictionnaire des expressions vicieuses*).

CHACAL [1676]

1653. Le *schekal* est un espece de chien sauvage, lequel demeure tout le jour en terre, et sort la nuit criant trois ou quatre fois à certaines heures (*Les Voyages et Observations du Sieur de la Boullaye-le-Gouz*, p. 237).

CHAHUT et CHAHUTER [1849]

1821. Il aime à *chahuter* ; il danse en *chahu*. Voilà

Digitized by Google

des mots de la guinguette (Desgranges, *Petit Dictionnaire du peuple*, p. 109).

CHARABIA [1847, Balzac]

1821. *Charabia*. C'est ainsi qu'on appelle les Auvergnats ou bien le jargon qu'ils parlent entre eux : mais *charabia* est du français des ports de Paris (Desgranges, *ib.*, p. 25).

CHENAPAN [1700-01. *Sch-*]

1653. *Snapane* est un terme Allemand dont l'on appelle les païsans retirez dans les bois, à cause des guerres, qui volent et tuent les passans (*Les Voyages et Observations du Sieur de la Boullaye-le-Gouz*, p. 538).

CHIPER [1808]

1803. *Chiper* : voler, dérober (*populaire*) (Boiste, *Dictionn.*, 2e édition).

CHIQUE, « tabac mâché » [1800]

1798-1799. *Chique* : tabac mâché (Catineau, *Dictionnaire*, an VII).

CHIQUER [1811]

1798-1799. *Chiquer* : mâcher du tabac (Catineau, *Dictionnaire*, an VII).

1807. *Chiquer* n'est pas français. Ne dites pas, Il a *chiqué* les vivres, pour, *Il a bien mangé. Il a mangé tout ce qu'on avait servi*. On ne dit pas non plus, *chiquer* du tabac — *mâcher du tabac* : prendre du tabac en *mâchicatoire* (J. F. Michel, *Dict. des express. vic.* Supplément).

Digitized by Google

1808. *Chiquer*. Au propre, mâcher du tabac en feuille. Au figuré, prendre ses repas habituels : et par extension faire endêver ou pester quelqu'un, le railler, se moquer de lui (*Dictionnaire du bas-langage*).

CHORAL [1863]

1845. Un critique... désigne les chœurs, et les ouvrages à grand orchestre, sous le nom d'œuvres *chorales* et *orchestrales*. Deux barbarismes (Francis Wey, *Rem.*, I, 258).

CHOUETTE [adj., 1837]

1830. C'est *chouette*, ça (J. Arago, dans Lorédan Larchey, *Dict. de l'argot parisien*, 1872).

CIGARETTE [1845]

1843. *Cigarettes* (Ordonnance royale du 22 octobre 1843).

CLOWN [1830]

1823. Le *clown* est un genre de masque, une espèce de déguisement que l'on ne trouve qu'en Angleterre : son habit, qui ressemble à celui de notre paillasse, est cependant beaucoup plus orné : le caractère de ce masque ressemble à celui d'Arlequin... (*Diorama anglais* ou *Promenades pittoresques à Londres*, p. 107, note 1).

COCHONNER [1829]

1808. *Cochonner*. Faire salement et grossièrement un ouvrage : le bousiller (*Dict. du bas-langage*).

Digitized by Google

Coco [au sens de boisson faite avec du bois de réglisse, etc. 1863]

1808. *Coco.* Tisane rafraîchissante, faite de chiendent, de réglisse et de citron, que l'on vend à Paris dans les promenades publiques. *Boire un verre de coco* (*Dict. du bas-langage*).

Cocotte [terme enfantin, 1843]

1808. *Cocotte. Une cocotte.* Mot enfantin pour dire une poule (*Dict. du bas-langage*).

Colibri [1691]

1640. Certains petits oysillons d'un très beau plumage, qui vivent de fleurs aussi bien que les abeilles : nous les appellons *colibry*, c'est le mot des Sauvages, qui signifie oiseau, que nous avons affecté particulièrement à celuy-cy (le P. Bouton, *Relation*, etc. 73.)

Costumier [1826]

1801. *Costumier.* Chez une nation légère et folle, le masquier ou Costumier peut s'enrichir dans le cours d'un hiver (Mercier, *Néol.*).

Culotter [une pipe, 1843]

1833. Il avait à la bouche une de ces pipes notablement *culottées* (expression technique des fumeurs), une de ces humbles pipes de terre blanche nommées des *brûle-gueules* (Balzac, *Le Colonel Chabert*, Œuv., éd. Houssiaux, X, 27).

Curaçao [1829]

1810. Il est d'usage d'aller prendre avant diner

Digitized by Google

au café Tortoni une liqueur nouvelle qu'on est convenu d'appeler des *gouttes de Malte* et qu'un provincial appellerait tout simplement du *cuiraço* » (*Mercure de France*, 20 octobre).

CURARE [1829]

1801. *Décade philosophique*, 20 prairial, an IX.

CYSTOTOMIE [1835]

1803. *Cystotomie* : section de la vessie (Boiste. *Dict.* 2e édit.).

DAGUERRÉOTYPE [1843, Th. Gautier]

1839. *Charivari* du 8 sept.

DAHLIA [1835]

1832. Un double rang de chapeaux étagés d'énormes *dahlias* (Paul David, dans le *Livre des Cent et un*, IV, 186).

DÉBALLAGE [1835]

1797. Restaut, *Traité d'orthographe*.

1800. *Déballage* : action de déballer (Boiste, *Dict.*).

DÉBINE [1863]

1808. *Débine*. Mot fait à plaisir, et qui signifie délabrement, déchéance, misère, pauvreté. *Être dans la débine*. Être déchu de sa condition ; être déguenillé ; réduit à une extrême indigence (*Dict. du bas-langage*).

1835. *Débine* appartient au patois de Paris, qui l'aura conquis probablement sur l'argot. Il est de si mauvais goût que toute personne qui a un peu d'usage

Digitized by Google

ne s'en sert jamais, et que les dictionnaires les moins difficiles sur le choix des mots qu'ils recueillent, en ont instinctivement fait dédain (*Dictionnaire du langage vicieux*).

DÉSILLUSION [1864] et DÉSILLUSIONNER [1846]

1845. *Désillusion, désillusionner, désillusionnement.* Je demande pardon aux lecteurs et aux écrivains tant soit peu lettrés, de faire subir à leurs yeux cette trilogie repoussante. Mais il est des personnes à qui l'on est contraint de rappeler que *désillusion* n'existe pas en français ; que *désillusionner* est barbare, et *désillusionnement*, monstrueux (Francis Wey, *Rem.*, I, 367).

DEVINETTE [1870]

1864. Une *devinette*, comme disent les petites filles (*La Vie parisienne*, 2e année, p. 385).

DIVA [1864]

1856. La *diva* du lieu (Denis de Thezan, *les Concerts et les Cafés-concerts*, dans l'*Artiste*, 6e série, I, 61).

ÉCARTÉ [terme de jeu de cartes, 1835]

1810. Le jeu par excellence, celui qu'on préfère à tous, c'est l'écarté (*Mercure de France* du 10 mars).

1821. Ces dames jouent à l'*écarté*, au *billard*, à la *boule* (*L'Album*, journal des Arts, des Modes et des Théâtres, I, 32).

1823. Ce monsieur... qui se passionne... lorsqu'il est question d'un chien de chasse ou d'un coup d'*écarté* (Em. Deschamps, dans la *Muse française* de décembre).

Digitized by Google

ÉMOTIONNER [1857, Goncourt]

1845. *Émotionner* n'est pas plus français qu'*illusionner*. Le premier de ces mots est d'autant moins opportun que le verbe *émouvoir* le rend inutile (Francis Wey, *Rem.*, II, 96).

ÉPATE [fin XIXe siècle]

1860. Il a beau faire de l'*épat*, ce ne sera jamais qu'un financier de passage (*Diogène*, 10 novembre).

ÉPATER, au sens familier [1868]

1860. Elle en *épata* l'aristocratique société (*Le Gaulois*, 17 juin).

ESSAYISTE [1845, Th. Gautier]

1821. Un écrivain anglais, un des bons *essaiestes* qui s'est le plus approché du *Spectateur* (*L'Album*, II, 326).

EXCURSIONNISTE [fin XIXe siècle]

1860. Chacun tâchait d'avoir la meilleure place sur l'estrade que la municipalité de Cherbourg avait fait dresser pour les *excursionnistes* (*Le Gaulois*, 18 mars).

EXPERTISER [1829]

1807. *Expertiser* n'est pas français. *Faire une expertise. Procéder par expertise. — Procéder à l'expertise de...* (J. F. Michel, *Dictionn. des expressions vicieuses*).

EXPLOSER [1849]

1801. Après avoir gardé le silence devant un torrent d'invectives, tout à coup sa tête se perdit, et il *explosa*

Digitized by Google

d'une manière terrible. Quand j'entendis *exploser* le magasin à poudre de Grenelle, je crus que le foyer grondant, fulminant, était placé sous les murs de ma prison (l'hôtel des Fermes) et que j'allais sauter en l'air jusques à la lune... *Exploser*. Faire explosion. Ce verbe est d'autant plus admissible, qu'il peut être souvent et diversement employé (Mercier, *Néologie*).

FACIES [1865]

1837. Il [le vieux docteur Haudry] vint, étudia le *facies* de César... (Balzac, *César Birotteau*, Œuv., éd. Houssiaux, X, p. 336).

1844. Je ne l'ai jamais auscultée, mais le *facies* ne me trompe jamais (Prosper Mérimée, *Arsène Guillot*).

FAC-SIMILE [1831]

1821. Le *fac-simile* de l'écriture de Lesage (*L'Album*, I, 302, 303).

FASHIONABLE [en parlant des Français, 1829, Balzac]

1810. Nos *fashionables* du premier ordre (*Mercure de France* du 10 mars).

FAUBOURIEN [1821]

1801. Il est aisé de tromper une *faubourienne* (*Alala* ou les *Habitans du désert*, parodie d'*Atala*, Au grand Village, Chez Gueffier jeune, an IX, p. 30).

FELLAH [1829]

1800. Ces *Fellachs*, abrutis par le malheur (*Décade philosophique* du 10 nivose, an IX).

Digitized by Google

FEMORAL [1829]

1806. Femoral, e. Se dit des parties qui composent la cuisse (Capuron, *Dict. de médecine*).

FEUILLETONNISTE [1843, Balzac]

1841. Le *feuilletoniste* en fait d'art fait partie nécessaire de la catégorie des connaisseurs... Le Musée appartient au rapin *feuilletoniste* (F. Guichardet, dans *le Prisme, Encyclopédie morale du XIXe siècle*, p. 100).

1842. Pauvre *feuilletoniste* en herbe (J. Janin, dans les *Scènes de la Vie privée et publique des animaux*, I, 303).

1845. Le feuilleton a créé une catégorie d'écrivains toute particulière; le feuilleton a joué le même rôle que la vieille politique, lorsqu'elle fit éclore les mots *journaliste* et *journalisme*. Si bien que cette innovation littéraire, dont l'extension date de 1837, et de la création du journal *La Presse*, a donné lieu à séparer du corps des auteurs des *feuilletonistes*, sorte de milice littéraire qui improvise et lutte à côté des journalistes (Francis Wey, *Rem.*, I, 452-453).

FIASCO [dans *faire fiasco*, 1845]

1841. Telle actrice qui, hier soir, en votre présence, a fait *fiasco* (L. Roux, dans *le Prisme*, p. 449).

Fioriture [1835]

1830. Théodore répandait sur chaque journée d'incroyables *fioritures* de plaisirs (Balzac, *La maison du chat qui pelote*, Œuv., I, 64).

Flûtiste [1865]

1828. *Flûtiste*, et de même *harpiste*, *violoniste*, et le

Digitized by Google

reste, voilà des néologismes bien introduits dans l'usage, et qu'il est difficile d'en chasser. Ne sont-ils pas aussi d'une invention très naturelle, et d'un emploi très utile ? On a dit autrefois *joueur de flûte*, *de violon*, etc. ; mais ces périphrases sont devenues bien triviales pour nos artistes, et on ne voit pas d'ailleurs la nécessité d'employer une périphrase dans le cas où le sens ne demande qu'un mot (Charles Nodier, *Examen critique des Dictionnaires de la langue française*).

FRACTIONNER [1845]

1801. Lorsque la Savoie offrit de se réunir à la république, un membre de la Convention dit : « L'action du gouvernement doit être simultanée et se déployer avec énergie sur tous les points de sa circonscription territoriale. Dans un pays très vaste, la disparité de mœurs et de climat contrarie souvent cette simultanéité ; ses forces s'affaiblissent, lorsqu'il faut les répartir sur une vaste surface, et les *fractionner* pour la garde de frontières très étendues. Plus une corde s'étend, plus elle décrit la courbe : image sensible d'un trop vaste empire (Grégoire) (Mercier, *Néologie*).

FRANCISATION [1803]

1801. Un de nos écrivains appelle *abaphe*, ce qui n'est point teint, et *abaptiste*, ce qu'on ne peut plonger dans l'eau ; mais le peu d'analogie physique avec les mots français qui y répondent, et le défaut d'harmonie doivent s'opposer à leur *francisation* (Louis Verdure) (Mercier, *Néologie*).

Digitized by Google

GANDIN [1861, *Les Gandins*, titre d'un roman de Ponson du Terrail]

1860. *Le Gandinisme* (titre). *Le gandin* a-t-il été bien défini jusqu'à ce jour ? (*Diogène*, 7 avril).

GARÇONNIÈRE [logement de célibataire, fin XIXe siècle]

1835. Sa *garçonnière* était comptée parmi les sept ou huit dont le faste égalait celui des meilleures maisons de Paris (Balzac, *Le Contrat de mariage*. Œuv., III, 169).

GIFLER [1846]

1808. *Giffler*. Soufleter, confirmer quelqu'un, lui donner une mornifle (*Dictionn. du bas-langage*).

1810. Ne dites pas *giffler*, servez-vous du mot *souffleter* (Étienne Molard, *Le mauvais langage corrigé*).

GNAF [1821]

1808. Un *gnafe*. Sobriquet que l'on donne à un savetier, à un enfant de Saint-Crépin (*Dict. du bas-langage*).

GOUVERNEMENTAL [1866]

1801. Acte *gouvernemental*, purement *gouvernemental*; il peut sauver la patrie, il peut la perdre ; licite ou illicite selon l'événement. Qui ne tremblerait quelquefois ! (Mercier, *Néologie*).

GUIBOLE [1874]

1860. Quand on a des *guibolles* comme ça, on les met dans sa poche (*Le Gaulois*, 14 oct.).

Digitized by Google

GRIBOUILLEUR [1866]

1808. *Gribouilleur*. Mauvais auteur ; celui dont on ne peut déchiffrer l'écriture (*Dictionn. du bas-langage*).

GUELTE [1870]

1866. *Guelte*. Bénéfice qu'on abandonne aux commis d'un magasin qui sont parvenus à vendre un objet jugé invendable. Grâce à la faconde des Gaudissards modernes, il est rare qu'un *rossignol* reste sur les rayons, et leur *guelte* s'en accroît d'autant (Alfred Delvau, *Dictionnaire de la langue verte*).

GUIGNE [malchance, 1873]

1866. Mauvaise chance — dans l'argot des cochers, qui ne veulent pas dire *guignon*. *Porter la guigne*. Porter malheur (Alfred Delvau, *ib.*).

HAMAC [1746]

1640. Les François n'ont pas été plus curieux de la bonté et mollesse des licts de France que de la beauté des maisons : ils couchent dans des lits de coton suspendus, qu'on appelle des *hamats*, qui servent encore de siège durant la journée : ce sont ouvrages des Sauvages (le P. Bouton, *Relation*, etc., p. 42).

HIPPIQUE [1846]

1842. *Hippique* (didact.) qui appartient aux chevaux. *La partie hippique du corps d'un centaure* (*Complément du Dictionnaire de l'Académie française*).

Digitized by Google

HISTOLOGIE [1853]

1842. *Histologie* (didact.) Histoire des tissus organiques (*Complément du Dict. de l'Ac. française*).

HUMANITAIRE [1838, A. de Musset]

1833. L'*humanitaire* est le zélateur d'une secte récente.. L'humanitaire est le radical par excellence. Petites ou grandes, à ses yeux, toutes les réformes se tiennent (Michel Raymond, dans Lorédan Larchey, *Dictionnaire de l'argot parisien*).

HUMANITARISME [1866]

1838. Son cœur s'enflait de ce stupide amour collectif qu'il faut nommer *humanitarisme* (Balzac, *Les Employés*, Œuv., XI, 217).

HYPOCONDRIE [1812]

1806. *Hypocondrie* : maladie causée par un vice des hypocondres ; genre de vesanie accompagnée de spasme dans différentes parties du corps, de flatuosités incommodes, d'affections d'esprit ou de maux imaginaires... (Capuron, *Nouv. dict. de médecine*).

INDÉSIRABLE [1905]

1801. *Indésirable*. Platon, tout Platon qu'il était, désira jouir des plaisirs de la cour du roi de Syracuse : il en jouit, et vit combien, pour un philosophe, ils étaient *indésirables*. Les Latins disent *inoptabilis* ; les Italiens *innapetibile* ; les Anglais *undesirable* (Mercier, *Néol.*).

1822 *Indésirable*. Qui n'est pas digne d'être désiré. Les Latins disent *inoptabilis* ; les Italiens *inappetibile* :

Digitized by Google

les Anglais *undesirable*. Pourquoi ne dirions-nous pas *indésirable* ?... L'usage n'a point adopté cette expression (Laveaux, *Dict. des difficultés de la langue française*).

INDÉLICATESSE [1812]

1808. *Indélicatesse*. Manque de délicatesse (Mme de Staël, dans Boiste, *Dict.* 3e édition).

INSUCCÈS [1821]

1801. *Insuccès*. Le menteur Barère appelait ainsi nos défaites... Le public considère l'*insuccès* d'un ouvrage dramatique comme une chute, mais l'auteur, tant qu'on joue sa pièce, ne se croit pas tombé. L'*insuccès* d'un livre ne prouve pas toujours qu'il soit mauvais. (Mercier, *Néologie*).

INSULTEUR [1846)

1801. *Insulteur*. Tel se fait publiquement *insulteur*, et se croit plus grand par cette lâche audace ; il faut punir l'*insulteur*, afin que personne ne marche sur ses traces (Mercier, *Néologie*).

JACASSER [1835]

1808. *Jacasser*. Bavarder, babiller, caqueter : se mêler de toutes les affaires (*Dict. du bas-langage*).

KIOSQUE [1684]

1653. Un beau *kioskque* ou petit cabinet ouvert de tous les costez (*Les Voyages et Observations du Sieur de la Boullaye le Gouz*, p. 20). *Kiokck* est un terme Turq qui respond à celui de belvedere en Italien, et signifie en François un petit cabinet d'où l'on découvre au

Digitized by Google

loing bastit seul à l'escart, lequel l'on ferme avec des toilles (*id.*, p. 527).

LASSO [1846]

1829. Il tira de sa carghera une lourde balle de plomb, la fendit légèrement de quatre côtés pour y faire entrer le bout d'un long cordon, et imita ainsi le *lasso* Péruvien (*Revue des Deux Mondes*, I, 415).

LIANE [1658]

1640. Les bois sont pleins de *lienes* qui pendent des arbres (Le P. Bouton, *Relation*, etc., p. 68).

LIBÉRALISME [1834]

1830. Les mots révolution, anarchie, *libéralisme*, absolutisme servent d'étendard aux passions (Balzac, *La Mode*, *Revue des Modes*, III, 191).

LIBRETTO [1853]

1827. Le petit commissionnaire qui vend les *libretti* d'opera (Stendhal, *Armance*, éd. Emile-Paul, 1919, p. 158).

1829. L'effet de la musique de Cimarosa, qui se charge de rendre sublimes et touchantes les paroles vulgaires d'un *libretto* (Stendhal, *Promenades dans Rome*, éd. de Bruxelles, 1830, I, 18).

LONDRÈS [fin XIXe siècle]

1860. Je ne puis absolument tolérer à mes croisées [dit un propriétaire] que le *Londrès* (*Diogène*, 22 sept.)

Digitized by Google

LONGÉVITÉ [1798]

1787. *Longévité.* Grand âge, longue vie. Mot nouveau (Feraud, *Dict. crit.*).

LORETTE [1846]

1841. Toutes ces demoiselles reçoivent dans le langage de la galanterie le nom de *lorettes* (Roqueplan, *Nouvelles à la main,* dans Lorédan Larchey, *Dict. de l'argot parisien*).

LUMBAGO [1835]

1806. Mot latin dérivé de *lumbi,* les lombes : rhumatisme aigu ou chronique des lombes, accompagné d'une douleur plus ou moins aiguë qui empêche de se mouvoir et de se courber en devant (Capuron, *Dict. de médecine*).

LYCÉEN [1867]

1831. Quelle pitié notre provincial ne va-t-il pas inspirer aux jeunes *lycéens* de Paris, qui, à quinze ans, savent déjà entrer dans un café d'un air si distingué ? (Stendhal, *Le Rouge et le Noir,* chap. XXIV, éd. Champion, 1923, I, 273).

MAESTRIA [1873]

1855. Tâche de traiter les hommes et la vie avec la *maestria* (style parisien) que tu as en traitant les idées et les phrases (Gustave Flaubert à Louis Bouilhet, *Corr.*, éd. Conard, 3ᵉ série, p. 30).

MANDARINE [1836]

1773. Il y a plusieurs espèces d'orangers, entre

Digitized by Google

autres une qui donne une orange appelée *mandarine*, grosse comme une pomme d'api (Bernardin de Saint-Pierre, *Voyage à l'Ile de France*, Lettre XIX).

MAQUILLAGE [1866]

1860. Cette époque de crinoline, de *maquillage*, de fausses nattes et de fausses dents (*Diogène*, 21 juillet).

MAZURKA [1836]

1829. La *mazourka* dure quelquefois deux heures, et l'amant y saisit nécessairement une foule d'occasions heureuses que ne peuvent lui offrir les *quadrilles* et les contredanses ordinaires... Je me souviens de l'avoir vue danser à Paris sur le théâtre de l'Opéra (*Anecdotes d'un Voyage en Russie*, *Revue de Paris*, IX. 200).

MIOCHE [1832, Balzac]

1808. *Mioche* : petit enfant. Avoir des *mioches* : avoir des enfants (*Dictionnaire du bas-langage*).

MISTRAL [1803 : « *maestral*, prononcez *mestral* »]

1798. Maëstral. On prononce *mystral*. Nom qu'on donne au vent du nord-ouest sur la Méditerranée (*Dictionnaire de l'Académie française*, 5e édition).

1798-1799. *Maëstral*. Vent (Catineau, *Dictionnaire*, an VII).

1800. *Maëstral* : vent du nord-ouest sur la Méditerranée (Boiste et Bastien, *Dict. univ. de la langue française*).

Digitized by Google

MODISTE [1808]

1801. Lors des travaux au Champ de Mars pour célébrer la fête de la Fédération générale, tous les états furent confondus ; c'est le ballet de la réunion des ordres : la ci-devant marquise dégante sa main blanche pour tenir celle d'un charbonnier ; la dame de la halle s'empare de celle du petit-maître ; l'agaçante *modiste* serre celle du chartreux (Mercier, *Néologie*).

MOLESKINE [1863]

1857, aux réclames du *Petit journal pour rire* (n° 102).

MORNE, substantif [1752]

1640. Des montagnes qu'on appelle ici *mornes* (le P. Bouton, *Relation*, etc., p. 30).

MOUSTACHU [1874]

1853. Ce César *moustachu* (Victor Hugo, *Châtiments*, III, 8, cité dans le *Dict.* de Darmesteter).

NABAB [1707]

1653. *Nabab* est un seigneur de commandement parmi les Mogols, comme qui diroit Lord parmy les Anglois (de la Boullaye Legouz, *Voyages*, etc., p. 533).

NOCEUR [1846]

1842. Quel *noceur* ! se dit Joseph en employant une expression populaire passée dans les ateliers (Balzac, *Un Ménage de garçon*, *Œuvres*, éd. Houssiaux, VI, 138).

Digitized by Google

NOSTALGIE [1802]

1778. Le Marseillais ne connait point ce qu'on appelle la maladie du pays, la *Nostalgie* (M. Raymond, *Topographie médicale de Marseille, de son territoire et des lieux voisins*, Mém. de la Soc. de Méd. pour l'année 1778, cité dans le *Mercure de France*, 16 brumaire an IX (6 nov. 1800).

1800. *Nostalgie* : maladie du pays (*Dict.* de Boiste).

1801. Cette mélancolie si puissante et si profonde qu'on a appelée *hemeé* ou *nostalgie*, Ballanche, *du Sentiment*, p. 111).

OBJECTIF « but à atteindre » [1868]

1857. Je ne vois pas nettement mon *objectif* (Gustave Flaubert à Ernest Feydeau. *Corr.*, éd. Conard, 3e série, p. 144).

ONDULEUX [1787]

1779. Ses flots mollement *onduleux*, Roucher, *les Mois*, II (dans Gohin, p. 248).

ORDONNANCER, terme d'administration [1803]

1801. *Ordonnancer* : ce mot utile est omis, comme des milliers d'autres, dans nos vocabulaires. Ne dit-on pas, tel état de dépense est ou n'est point *ordonnancé* ? l'uniforme de tel régiment est bien ou mal *ordonnancé* ? (Mercier, *Néologie*).

1802. **Ordonnancer*. Terme de finances. Donner ordre, mandement à un trésorier de payer une certaine somme. *Ordonnancer un état de dépense. Ordonnancer un mémoire* (*Dict. de l'Académie*).

Digitized by Google

PALMISTE [1686]

1640. Cases à la mode des sauvages, faites de roseaux ou pieux, couvertes de feuilles de *palmistes*, roseaux, et autres (P. Bouton, *Relation*, etc., p. 32).

PAPAYE [1664]

1640. Il y a encor quantité d'arbres dans les bois qui portent des fruicts dont quelques uns ont assez bon goust, comme les pommes appelees gouianes, les *papaies*, les mamains... (P. Bouton, *Relation*, etc., p. 63).

PEIGNÉE, terme familier au sens de « rossée » [1834]

1808. *Peignée* : pour batterie, dispute, rixe, querelle où l'on en vient aux coups. *Ils se sont donnés une bonne peignée*, pour, ils se sont battus, ils se sont arrangés comme il faut (*Dict. du bas-langage*).

PERCOLATEUR [1877]

1856. *Petit journal pour rire*, n° 39.

PIOUPIOU [1868]

1860. Le jeune *pioupiou*... (*Diogène*, 18 août).

PIROGUE [1655]

1640. Ils [les Caraïbes] ne font point de difficulté, pour aller surprendre ces ennemis, de s'exposer dans leurs canots et *pirogues* à un voyage de mer de bien deux cens lieues (P. Bouton, *Relation*, etc., p. 122).

PITON, [au sens de « sommet de montagne en pointe », pour la première fois dans *Paul et Virginie*, 1787] (Il y

Digitized by Google

a d'ailleurs ici, pour la date, une erreur courante à rectifier : *Paul et Virginie* a paru pour la première fois au tome IV de la troisième édition des *Études de la Nature*, en 1788).

1640. Les *pitons* ou sommets des plus hautes montagnes demeurent pour les bois et leurs hostes, les couleuvres, viperes, lezards et oyseaux (P. Boutet. *Relation*, etc., p. 31).

PNEUMONIE [1808]

1806. *Pneumonie*, fluxion de poitrine, maladie de poumon (Capuron, *Dict. de Médecine*).

POCHADE [1834]

1831. *Pochade* : les artistes appellent ainsi des dessins à l'aquarelle dont la liberté fait pardonner l'irrégularité. Ce terme, très usité, n'est pas encore dans les dictionnaires, pas même dans celui des *Arts du dessin* publié en 1826 par M. Boutard (Noël et Carpentier, *Philologie française*).

POLYPIER [1812]

1802. *Polypier : espèce de ruche que se construisent les petits polypes de mer (*Dict. de l'Académie*)

PORTE-MONTRE [1818]

1802. **Porte-montre* : petite cage vitrée dans laquelle on dépose une montre lorsqu'on ne veut pas la porter (*Dict. de l'Académie*).

POUDRERIE [1836]

1807. *Poudrerie* n'est pas français. On donne sou-

Digitized by Google

vent ce nom à *un magasin à poudre* (Michel, *Dict. des exp. vicieuses*).

PRISER « aspirer du tabac par le nez » [1834] PRISEUR [1829].

1807. *Priser, priseur.* N'employez pas ces mots pour signifier prendre du tabac, celui qui en prend. Ne dites pas : *Voulez-vous priser ? C'est un priseur. — Voulez-vous prendre une prise de tabac ? C'est un preneur de tabac* (Michel, *Dict. des exp. vicieuses*).

1808. *Priser.* Pour dire prendre du tabac en poudre et par prise, *priseur*: pour dire un preneur de tabac (*Dict. du bas langage*).

PROMENEUR [1821]

1670. Tant y a qu'on ne scauroit nier que les plus grans Philosophes de Grèce n'aient éxercé leur profession en se promenant. L'Académie de Platon, les Portiques ou Galeries de Zénon, les Jardins d'Épicure et le Lycée d'Aristote en sont des témoignages certains, quoiqu'il n'y ait eu que les disciples du dernier qui ient receu le nom de Péripatétiques, c'est-à-dire de *Promeneurs* (La Mothe le Vayer, *Hexaméron Rustique*, édit. Isidore Liseux, Paris, 1875, p. 2).

1782. Les Rêveries d'un *promeneur* solitaire, J.-J. Rousseau.

1801. Le *Promeneur* solitaire ; nous le rencontrons, malgré son habileté à s'esquiver. Les *Promeneurs* à Paris ne se promènent pas : ils marchent, ils se précipitent (Mercier, *Néologie*).

PROTHÈSE, terme médical [1823]

1806. Prothèse : operation de chirurgie par laquelle

Digitized by Google

on ajoute au corps humain quelque partie artificielle à la place de celle qui manque, comme une jambe de bois, un œil artificiel (Capuron, *Dict. de Médecine*).

PYJAMA [1895, A. Hermant]

1837. *Pyjaamah*, dans un article de Mme A. Dupin sur les femmes dans l'Inde (*Journal des jeunes personnes*, p. 171).

RACAHOUT [1869]

1833. *Racaou des Arabes*. Il se vend depuis quelque temps, sous ce nom, à un prix exorbitant (3 ou 4 fr. la livre) un mélange de fécule de pomme de terre, de cacao, de sucre aromatisé avec de la vanille ou du storax (*Journal des Connaissances utiles*, p. 266).

RACHIDIEN [1829]

1806. *Rachidien, enne* : qui appartient au rachis (Capuron, *Dict. de Médecine*).

RAFALE [1690]

1640. Il vient des *rafales*, ou vents de peu de durée (P. Bouton, *Relation*, etc., p. 33).

RAGEUR [1869]

1832. Mathieu était insolent, moqueur, taquin, lascif, paresseux et gourmand, sournois et *rageur* (en italiques), parce que la force physique lui manquait (Eugène Sue, *Le Parisien en Mer*, dans le *Livre des Cent et un*, VI, 74).

1835. *Rager* et *rageur* sont fort usités ; mais c'est

Digitized by Google

dans le style le plus familier ; car ceux de nos dictionnaires qui donnent le plus volontiers les mots qui appartiennent à ce style ne font aucune mention de ces deux expressions (*Dict. du langage vicieux*).

RAGOT [1834, au sens de commérage]

1821. *Ragots* et *ragotages* sous des barbarismes ; il faut choisir d'autres expressions (Desgranges, *Petit Dict. du peuple*, p. 149).

RATATOUILLE [1846]

1821. *Ratatouille*. Mauvaise fricassée. Ce mot est un barbarisme (Desgranges, *Petit Dict. du peuple*).

1834. Nous mangeons les *ratatouilles* de maman Vauquer et nous aimons les beaux dîners du faubourg Saint-Germain (Balzac, *Le Père Goriot*, *Œuvres*, IX, 385).

RÉALISME, comme terme d'art et de littérature [1855, de Goncourt]

1833. Si le *réalisme* [en italiques] qui domine aujourd'hui dans la poésie, obtenait gain de cause,... il faudrait ne plus croire à Dieu ni à l'âme (Gustave Planche, article sur *Lucrèce Borgia*, *Revue des Deux Mondes*, 2e série, I, 397).

REDOWA [1869]

1855. L'apparition de la polka, en 1842, donna l'idée aux maîtres de danses de créer, tour à tour, la mazurka, la *redowa*, la schotisch, la victoria, etc., etc., d'autres danses encore, dites *de caractère*, aussitôt

Digitized by Google

mortes que nées (Victor Rozier, *Les bals publics à Paris*, p. 49)

REMISIER [1871]

1860. Le *remisier* est l'antithèse de l'agent de change (*Le Gaulois*, 23 déc.).

RENGAINE [1866]

1807. *Rengaine* n'est pas français. On appelle ainsi une vieille chanson que tout le monde sait et répète. C'est une *rengaine*. Une vieille *rengaine* (Michel, *Dict. des express. vicieuses*).

REPS [1823]

1812. Les plus nouveaux de ces rubans ont le fond *reps*, c'est-à-dire à petites côtes (*Journal des Dames et des Modes*, 1812).

RESPECTABILITÉ [1863, Taine, dans un ouvrage traitant de l'Angleterre].

1862. Il en résulterait pour sa maison ce que les Anglais appellent de la *respectabilité* (Victor Hugo, *Les Misérables*, 2e partie, livre III, chap. VIII).

RICHISSIME [1823]

1801. *Richissime*. N'a-t-il pas livré aux Anglais la ville, le port et le *richissime* convoi lors en rade ? et il jouit en paix !... (Mercier, *Néologie*).

1802. **Richissime*, adj. superlatif usité quelquefois dans la conversation. Très riche, extrêmement riche. *Cet homme est richissime* (*Dict. de l'Académie*).

Digitized by Google

RUPIN [fin XIXe siècle]

1860. Corbleu ! c'est *rup* ici ! (*Diogène*, 29 déc.).

SALIGAUD [1690]

1640. **Saligaud* : sale, mal propre. Vulg. (Antoine Oudin. *Curiositez françoises*).

SAUVAGESSE [XVIIIe siècle]

1640. Les *sauvagesses* (P. Bouton, *Relation*, etc., p. 62).

SAUVEGARDER [1836]

1788. Un Avocat de Province a dit *sauve garder*. C'est un barbarisme, même au Palais. Les Magistrats établis pour *sauve-garder* l'honneur, la propriété, la sûreté de tous les citoyens (Feraud, *Dict. crit.*, au mot *sauve-garde*).

SAVARIN, sorte de gâteau [1877]

1864. Pour elle, le *savarin* n'est qu'un prétexte à avaler plusieurs fioles de malaga (*La Vie parisienne*, 2e année, p. 705).

SCHAH [1835]

1653. *Schah* est un mot qui signifie Sire, et se prend pour le Roy de Perse (de la Boullaye Legouz *Voyages*, etc., p. 537).

SCOLAIRE [1823]

1807. *Scholaire* n'est pas français. Ne dites pas : l'année *scholaire* n'est ordinairement que de dix mois. —

Digitized by Google

L'année des classes, l'année classique n'est ordinairement que de dix mois (Michel, *Dict. expres. etc.*).

Sculptural [1872]

1788. M. Dandré Bardon a forgé *sculptural*, et il demande permission de hazarder ce terme « Dans leurs ordonnances *sculpturales* » (Féraud, *Dict. crit.*, au mot *sculpter*).

1831. C'est M. Dandré Bardon qui a hasardé ce mot ; il ne l'a proposé qu'avec une extrême réserve ; mais jusqu'à présent il n'a pas l'air de faire fortune. (Noël et Carpentier, *Philol. française*).

1845. *Architectural* manque à la gloire du dictionnaire, aussi bien que *sculptural* et *pictural* (Francis Wey, *Rem.*, I, 409).

Spécialiste [1853]

1845. *Spécialistes* (gens spéciaux) (Francis Wey, *Rem.*, II, 142).

Speech [1840, Lamartine]

1838. Vous savez qu'en mourant tous les hommes célèbres font un dernier *speech* (mot anglais qui signifie *tartine parlementaire*) (Balzac, *Les Employés*, *Œuvres*, XI, p. 223).

Sportsman [1828]

1823. Je suis heureux dans la société des *sportsmen* (*Diorama anglais* ou *Promenades pittoresques à Londres*, p. 149). En votre qualité de bon *sportsman*, vous auriez dû ménager vos chevaux (*ib.*, p. 232).

Digitized by Google

STÉNOGRAPHIE [1812]

1792. Systeme universel et complet de *sténographie* ou maniére abrégée d'écrire, applicable à tous les idiomes, inventé par S. Taylor et adapté à la langue française par Th. P. Bertin, Paris. Didot, in 8.

1798-1799. *Sténographie* (Catineau, *Dict.*, an VII).

1801. Les écritures abrégées connues sous le nom de *tachygraphie, sténographie*, etc. (*Décade philos.*, 10 germ. an IX, 30 mars 1801).

STRATÉGISTE [1835]

1831. *Stratégiste*, celui qui connaît la *stratégie* (Noël et Carpentier, *Philologie française*).

SUIVEUR (de femmes) [1868, Goncourt]

1853. Le *suiveur* est un type parisien. Quelle femme étant sortie seule, le soir ou le jour, n'a pas à raconter, en rentrant chez elle, les angoisses que lui a causées l'obstination d'un *suiveur* (Nestor Roqueplan, *La Vie parisienne*, p. 42).

SUSURRER [1834]

1801. Je marche dans l'ombre, j'avance, j'entends que l'on *susurre* : puis, lorsqu'on est averti de ma présence, l'on retient son haleine, et l'on fuit (Mercier, *Néologie*).

SYPHILIS [enregistré seulement en 1808 et écrit *siphilis*].

1806. *Siphilis, syphilis* ou *siphylis* : vérole ou mal vénérien (Capuron, *Dict. de Médecine*).

Digitized by Google

TANIS [1812]

1806. *Tannin*, extractum corticis quernei... très abondant dans le tan ou écorce de chêne d'où il tire son nom (Capuron, *Dict. de Médecine*).

TAPÉE [1872]

1810. *Tapée* : une *tapée* de viande, une *tapée* de personnes. Ce mot est un vrai barbarisme : dites : une quantité de viande, un grand nombre, une multitude de personnes (Molard, *Le Mauvais langage corrigé*).

TOURISME [1872]

1841. Ces heureux de la terre se sentent tout à coup piqués de la mouche du *tourisme*, contagion inévitable du monde élégant (Francis Guichardet, *Les touristes en Italie*, dans *le Prisme, Encyclopédie morale du XIXe siècle*, p. 156).

TRAC, « sorte de peur », terme familier [1876]

1866. *Trac*, peur, dans l'argot du peuple. *Avoir le trac*. Avoir peur (Delvau, *Dict. de la langue verte*).

1872. Pendant le siège de Paris, on a publié le *Trac*, journal des peureux (Lorédan Larchey, *Dict. de l'argot parisien*).

TRAITRISE [1872]

1810. *Traitrise*. Action de trahir ; dites, *trahison* (Molard, *Le mauvais langage corrigé*).

TRALALA [1869, Goncourt]

1860. Le grand *tralala* de Mabille (*Le Gaulois*, 17 juin).

Digitized by Google

TRIPOTÉE [1872]

1860. Flanquer une *tripotée* (*Diogène*, 11 août).

1866. *Tripotée* : coups donnés ou reçus, — dans l'argot du peuple. (Delvau, *Dict. de la langue verte*).

TUBERCULEUX [1812]

1802. *Tuberculeux, euse. Terme de botanique. Garni de tubercules. Il se dit aussi des élevures qui surviennent à la peau et plus particulièrement des petits abcès attachés à la superficie du poumon (*Dictionnaire de l'Académie*).

URTICAIRE [1812]

1806. *Urticaria* ou *urticaire* (Capuron, *Dict. de médecine*).

UTILITAIRE [1846]

1834. La chimie, la géologie, la médecine et toutes les études dites aujourd'hui *utilitaires* (article de la *Quarterly Review* traduit dans la *Revue de Paris*, IV, 67).

1845. *Utilitaire* n'a pas plus de dix ans ; on ne le trouve que dans le dictionnaire des économistes (Francis Wey, *Rem.*, I, 81).

VACCIN [1803]

1801. *Décade philosophique*, 10 ventôse an IX.

1802. **Vaccin*. Matière tirée des boutons causés par la vaccine. La meilleure manière de conserver le vaccin, c'est de le mettre sur deux petits carrés de verre

Digitized by Google

posés l'un sur l'autre et lutés sur les bords (*Dict. de l'Académie*).

VACCINATION [1802]

1801. *Vaccination*, brutification. O mains aveugles, je redoute fort les suites de votre témérité (Mercier, *Néologie*).

VACCINI, action de vacciner [1803]

1800. La nouvelle inoculation, connue sous le nom de *vaccine* (*Décade philosophique*, 10 nivôse an IX, 30 déc. 1800).

VACCINER [1803]

1801. *Vacciner*, brutifier l'espèce humaine (Mercier, *Néologie*).

1802. **Vacciner* : inoculer avec le virus de la vaccine *Vacciner un enfant* (*Dict. de l'Académie*).

VAREUSE [1836]

1832. *Vareuse* : espèce de blouse des matelots, courte comme celle des maçons ; elle se met par dessus les vêtements qu'elle garantit du goudron (A. Jal, *Scènes de la vie maritime*, II, 350).

VENDETTA [1840, dans *Colomba* de Mérimée]

1829. La fleur des jeunes gens du pays... prétendait à la main de Cecca, en dépit de cinq ou six *vendette* enracinées qu'il fallait épouser avec elle (*La folle de Bastilica*, dans la *Revue des Deux Mondes*, I, 267).

Digitized by Google

1830. La *Vendetta*, nouvelle de Balzac (*Œuvres*, I, 168).

VICE-CONSUL [1718]

1653. *Vice Consul* est un terme François qui signifie le Lieutenant du Consul dans les Echelles qui relèvent d'un Consulat (de la Boullaye Legouz, *Voyages*, p. 540).

VILLA [1806, Mme de Staël: « Corinne conduisit Oswald à la villa Mellini »]

1802. Les évêques pacifiques de Rome rassembloient dans leur *villa* les précieux débris des âges (Chateaubriand, *Génie du Christianisme*, quatrième partie, livre sixième, chap. VI).

WAGON-SALON [1868]

1864. Il n'est pas délivré moins de dix places à la fois pour un *vagon-salon* (*La Vie parisienne*, 2e année, p. 257, d'après l'*Indicateur* du 27 mars-1er avril).

ARMAND WEIL.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS

Walter Gottschalk. — *Französische Schülersprache*, Heidelberg (Winter), 1931, in-8°, 158 p., 3 Mark 60.

Il est pénible de constater que l'argot scolaire de nos lycées et collèges n'a fait l'objet d'aucun travail linguistique de la part d'un Français. Un universitaire allemand vient de combler cette lacune, dans une étude faite avec beaucoup de soin et dénotant une connaissance approfondie du français parlé. Néanmoins, pour des questions aussi délicates qui mettent en jeu des éléments multiples (nuances d'emploi, milieux sociaux, régionalismes, etc.), un étranger se trouve sous plus d'un rapport en état d'infériorité et est exposé sans cesse à des erreurs d'interprétation.

M. G. a procédé à une enquête par écrit [1] : il a envoyé un questionnaire détaillé aux chefs d'établissements (secondaires) dans 270 localités de France, Belgique, Suisse romande, en les priant de le faire remplir par leurs élèves. Il n'a reçu que 16 réponses (12 de France, 3 de Suisse, 1 de Belgique) et paraît surpris du résultat. Je n'en suis pas étonné pour ma part, car chez nous malheureusement les enquêtes par correspondance ne rendent pas. Je suis bien placé pour en parler. Il y a quelques années, une revue pédagogique très répandue, l'*École et la Vie*, avait ouvert une enquête sur le français régional, qui aurait dû donner des résultats très intéressants : nous n'avons

1. Qu'il a complétée ensuite à l'aide de renseignements fournis par des amis ou puisés dans divers ouvrages.

Digitized by Google

reçu qu'une seule réponse ; encore était-ce un travail terminé depuis longtemps qu'on nous a adressé. La paresse des correspondants éventuels est telle que, lorsque j'ai besoin d'une ou deux précisions au cours d'un travail de géographie linguistique, j'ai beau mettre dans ma lettre une enveloppe timbrée à mon adresse, avec une fiche toute prête où il n'y a que 2 ou 3 mots à inscrire en face d'un questionnaire, la réponse me parvient souvent au bout d'un long délai, la graphie témoigne généralement d'une mauvaise volonté évidente; enfin il arrive que le destinataire, instituteur ou curé, garde le timbre et ne répond pas. Je donne ces détails pour mettre les chercheurs en garde contre un mode d'enquête qui ne réserve que des déceptions.

M. G. a donc été relativement favorisé, car à part quelques cas isolés [1], les réponses au questionnaire ont été faites avec soin. Les mots étudiés sont classés par catégories d'objets et d'idées (termes relatifs à l'école, au personnel, aux élèves : dans le dortoir, le réfectoire, au travail, en liberté...) ; un index remédie à la fragmentation linguistique. — On regrettera l'absence de bibliographie. M. G. a donné trop d'importance à Villatte, bien qu'il le critique parfois, car ses *Parisismen*, compilation très mêlée, ne méritent pas le succès qu'ils ont obtenu en Allemagne ; il n'a pas assez utilisé les bons travaux dont les argots de Polytechnique et de Saint-Cyr ont fait l'objet, ni les *Sources de l'argot ancien* de M. Sainéan [2]. — Les rapprochements avec les mots d'argot scolaire allemand sont utiles et bien présentés.

Ce qui manque surtout à ce petit travail, bien composé et, dans l'ensemble, bien documenté, c'est l'interprétation des documents qui ne pouvait guère être faite par un étranger. L'auteur est très prudent à cet égard. Néanmoins son exposé,

1. P. ex. *Cornichonous* (Paris), élèves se préparant à Saint-Cyr, doit être un lapsus pour *Cornichons*, appellation bien connue.

2. Où il aurait vu, p. ex., que *piaule*, taverne (plutôt *piôle*), se rattache à *pier*, boire, et n'a rien de commun avec *piauler*.

Digitized by Google

si objectif soit-il, donne souvent l'impression, à tort ou à raison, d'erreurs de perspective, par exemple quand on ne lui a signalé qu'en un point un terme répandu dans toute la France : ainsi lorsqu'il déclare (p. 37 et 67) qu'à Nevers les cheveux s'appellent les *tifs* et qu'on dit « *emm...er* son professeur », les deux phrases feront sourire le lecteur français, tandis que le lecteur allemand pourra croire que cela ne se dit qu'à Nevers. Or il y a justement quelques régionalismes dans le langage scolaire, p. ex. *chaler*, boire (p. 47), relevé aussi à Nevers, et qui n'a rien à voir, forme ni sens, avec *chyle*, mais représente le nivernais *chaler*, siffler (cf. l'expression populaire *siffler un verre*).

Il y aurait à faire remarquer les différences d'emploi entre les synonymes. Sont « visage » : *binette* est le plus scolaire, *fiole* (venu du langage populaire) est plus récent, *gueule* plus grossier ; pour « peur », *frousse* et *trac* sont les mots les plus usuels, le premier représentant surtout la peur physique, le second la peur morale (p. ex. du candidat à l'examen), tandis que *trouille* est plus vulgaire. Des archaïsmes sont conservés en province (p. ex. *quinquets*, yeux, à Nevers ; la lampe quinquet a disparu depuis un demi-siècle) ou des formes désuètes (*Allioche* ; *bidon*, ventre, auj. *bide*). Parfois des expressions parisiennes sont mal comprises en province : « fait comme un rat » (p. 97 = en retenue, c.-à-d. prisonnier, à Nevers) signifie « ivre » à Paris ; « tomber dans les pommes » [attraction paronymique ; = *pâmes*], se trouver mal, à Paris (p. 98, autre sens) ; *tripatouiller* passe à « mal écrire » à Fribourg et *bazarder*, vendre à vil prix, à « renvoyer ». — Le fait contemporain le plus important, c'est la pénétration du langage populaire dans l'argot scolaire, qui était à peu près indemne de cette influence il y a une quarantaine d'années : la clientèle des lycées et collèges s'est peut-être un peu démocratisée ; mais surtout les traditions de langage de la bourgeoisie ne se sont pas maintenues, et un snobisme d'un genre spécial incite les élèves à adopter le vocabulaire des ouvriers et des soldats pour paraître *dessalés* (un mot qui manque ici) aux yeux de leurs camarades.

Digitized by Google

Voici maintenant des observations de détail. P. 6. Il y a bien longtemps qu'il y a des bazars dans les petites villes de France : enfant, j'ai toujours connu le mot et la chose qui était déjà ancienne. — P. 13. J'ignore où M. G. Esnault a pris un auvergnat *pajet*, lit : ce doit être un emprunt récent à l'argot parisien ; je connais assez les patois d'Auvergne, que j'étudie depuis 35 ans, pour affirmer que ce n'est pas un terme indigène. — P. 13 et p. 74. J'ai déjà pu m'apercevoir qu'on n'a pas compris mon système d'astérisque dans l'index qui termine mon *Argot de la guerre* : j'avais pourtant précisé que je faisais précéder de ce signe les mots appartenant à l'argot parisien *courant* d'avant-guerre, ce qui excluait les mots rares, d'un usage limité, les mots techniques (comme *boulonner*); pour *jules*, l'astérisque est tombé au tirage. Il aurait été préférable de marquer d'un signe les créations de la guerre, mais pareille discrimination était impossible, à cause des cas douteux. — P. 29. *bizuth*, élève de première année d'une grande École, ne peut venir de *bahut* (prononcé *baü*), pas plus que d'un mot patois *bizou*, chevreau, ni du mathématicien *Bezout* (pron. *bèzu*, *bzu*), parce que le mot se dit *bizut* (on l'orthographie *-th* pour montrer qu'il faut prononcer le *t*). — P. 41. *Grimpant* a été formé dans le langage des ouvriers, non des soldats. — P. 50. *Bidoche* a bien vu sa valeur péjorative s'atténuer, dans certains emplois, depuis la guerre ; de même *camelote* (des commerçants disent couramment aujourd'hui : « c'est de la bonne camelote »). — P. 57. *Acré !* vient de l'argot des malfaiteurs (*Jargon*, éd. 1849). — P. 81. *Cosse*, paresse, est bien plus récent que *flemme*, qui s'est usé sémantiquement et semble par suite moins énergique. — P. 92. *Bourrer le crâne* est postérieur à 1900 ; *blague* est au contraire très ancien. — P. 99. *Culal* (d'après *culot*) est un singulier facétieux du type *gigal barical*. — P. 110-111. *Poisse* (guignon) est un emprunt à l'argot des malfaiteurs (*Chauffeurs* d'Orgères, 1800), transmis par la langue populaire à une époque récente. — P. 115. *Il m'insupporte*, création du type pédant un peu badin, comme *ça urge* (d'après urgent) entendu à Paris dans des milieux cultivés. — P. 116.

Digitized by Google

Sajuer, renvoyer, relevé à Fribourg et à Genève, vient de la langue populaire parisienne (cf. Sainéan, Bauche, etc.) [1] — 125. *Baffe*, gifle, n'est pas une variante (*Nebenform*) « moins fréquente » de *baffre*, c'est la prononciation populaire (et familière) courante, par effritement du groupe combiné final (phénomène attesté par Hindret dès la fin du XVIIe s.). — P. 128, M. G. semble ignorer que *balade*, à l'heure actuelle, est le synonyme familier courant de *promenade*. — P. 132. Pour l'échec aux examens, il manque l'un des mots les plus usuels, *rebiqué*.

A. D.

William A. Read. *Louisiana French*, Bâton-Rouge (Louisiana State University Press), 1931, in-8°, 253 p.

Il existe encore aux Etats-Unis d'importants îlots où la population parle français. Outre les groupes d'immigrés, surtout Canadiens, assez nombreux et résistants dans diverses villes du Nord-Est [2], le français se maintient encore sur plusieurs points de la Louisiane : le chapitre que M. Franck L. Schœll a consacré à l'agonie du français dans la Louisiane dans son récent livre *U. S. A*, demanderait à être mis au point [3]. Car si les grandes villes, comme la Nouvelle-Orléans, sont presque complètement anglicisées, il n'en est pas de même des campagnes et des petites villes, où persiste un français plus ou moins aberrant.

L'auteur, professeur d'anglais à l'Université de la capitale de la Louisiane, a fait une enquête détaillée, d'une part sur les noms de lieux-dits de la Louisiane, d'autre part sur le français des indigènes, qu'il était temps d'étudier, bien que sa disparition ne semble pas imminente. Le français est surtout parlé dans le sud-ouest de la Louisiane et, un peu moins, dans le

1. Pour l'origine, cf. mon article *Les mots d'emprunt dans l'argot*.

2. Un de mes auditeurs, M. Pousland, prépare un travail sur le français de Salem (Massachussets).

3. De même que le passage relatif à la Louisiane dans mon *Histoire de la langue française*, p. 573.

Digitized by Google

sud ; on trouve encore des francophones à l'est du Mississipi, mais beaucoup moins dans le nord ; il y a un certain nombre de localités comprenant les deux éléments. La capitale, Bâton-Rouge, compte beaucoup de descendants de francophones, mais ces familles, dans les grandes villes, sont à peu près toutes anglicisées.

Il y a deux groupes à considérer (parmi les francophones), auxquels correspondent deux variétés de français : les créoles, descendant, pour la plupart, des anciens colons français (un certain nombre sont venus, plus tard, des Antilles de langue française) ; les Acadiens, immigrés d'Acadie dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Les premiers, surtout les plus cultivés qui sont le grand nombre, parlent un français assez pur, tandis que les secondes gardent des caractères dialectaux très prononcés qui tiennent à leurs origines (Normandie, Poitou, etc.) et ensuite à la vie rurale qu'ils ont menée. Les emprunts à l'espagnol ne se rencontrent guère que chez les créoles. D'autre part, le langage des grandes villes offre quelques particularités : ainsi on entend l'*r* dorsal à la Nouvelle-Orléans, mais non dans les campagnes.

Le présent travail est surtout d'ordre lexicologique. Les mots sont groupés par catégories linguistiques. Voici d'abord les mots indigènes, d'origine ou de formation française, que montrent, par le grand nombre des créations nouvelles, la vitalité du langage (métaphores, dérivés : *maquerillot*, *mouillasser*, *piégeur* = trappeur, etc.). Parmi les mots d'emprunt, les plus anciens sont les termes indiens, relatifs à des choses locales (animaux, plantes, denrées, etc.) ; l'élément anglais, dont il n'est donné que les exemples les plus typiques, devient plus important de jour en jour ; l'immigration des nègres a apporté un fort contingent africain.

La seconde partie est consacrée à la toponymie, ou plus exactement aux noms de lieux-dits (français en majorité, mais offrant un contingent assez appréciable de toponymes indiens et de formations espagnoles) et à l'anthroponymie (liste de noms de famille originaires de la France méridionale).

Digitized by Google

Ce travail très consciencieux et bien documenté est d'autant plus intéressant qu'il porte sur une région soumise, depuis trois siècles, à l'influence successive ou concomitante de races, de civilisations et de langues diverses dont on peut situer et dater les éléments et les apports.

A. DAUZAT.

B.-E. VIDOS. *Contributo alla storia delle parole francesi di origine italiana*, Genève-Florence, 1931 (extrait de l'*Archivum romanicum*, XV, 3.)

L'auteur, qui se propose de poursuivre l'étude des mots français d'origine italienne, nous donne une première contribution consacrée à un certain nombre de termes rares relevés surtout chez des écrivains ou lexicologues italianisants. La documentation et la méthode font bien augurer de ses recherches ultérieures. M. V. doit recueillir aussi les dialectes génois, en voie de disparition, isolés dans la Provence orientale (Biot, Escragnolle et Mons.)

A. D.

W. MEYER-LÜBKE. — *Romanisches etymologisches Wörterbuch*, 3e éd., Heidelberg (Winter), 1930-1931, fasc. 3-7.

Ces fascicules comme les précédents offrent de nombreux changements (étymologies nouvelles, étymologies supprimées ou modifiées) qui montrent avec quelle conscience l'éminent romaniste a voulu remettre au point ce répertoire si documenté. Je signalerai quelques exemples parmi les plus caractéristiques, avec quelques observations de détail.

1449. L'article *cachlax* (donné dans la 1re éd. comme prototype de *caillou*) a été supprimé avec raison. Il n'a pas été remplacé par une autre hypothèse. L'origine gauloise semble cependant probable.

1513. *Calculus*. Aux variantes dialectales il était intéressant d'ajouter la forme *carel* (Guyenne, Gascogne).

Digitized by Google

1539. *Camba*. Aux dérivés, l'espagnol n'est pas *jambon*, mais *jamon*.

1668. *Caput*. Aux dérivés figure *chabot*, comme dans la 1re éd., ce qui semble en contradiction avec l'article nouveau 1228b, où l'étymologie de M. Sjœgren (*chat-bot*), qui mérite examen, est également écartée.

1745. *Castellum*. *Chalet* ne devrait pas figurer ici, car l'*a* est bref dans ce mot en savoyard et valaisan, tandis qu'il y est long dans « château », sans compter qu'on ne trouve aucune trace d'*s* dans les formes anciennes. M. M.-L. ne paraît pas avoir connaissance de l'étymologie (dér. de **cala*, abri > maison, mot préroman omis ici) proposée par M. Æbischer (*Études toponymiques valdôtaines*, Aoste, 1921, v° *Challant*) et par moi-même (*Zeitschrift für Ortsnamenforschung*, 1927, 220).

2112. *Concha*. Il serait bon d'enregistrer le sens « plage en forme d'anse » dans l'Ouest (région de Royan).

L'art. 2754, gaulois **dorna*, main, est supprimé et remplacé par un nouveau 2807, gaulois *dürnos*, poing, qui est assuré. — L'ancien 2562 **dentiare* > *danser* est, à juste titre, supprimé et remplacé par le nouveau 2644b où le mot et rattaché à un francique **dintjan* (reconstitué d'après le néerlandais) : hypothèse de beaucoup la plus vraisemblable.

3062 a. **exquintare*. Article ajouté pour rendre compte du provençal *esquintar*. Il y a deux lapsus : **exquantare* au lieu de **exquīntare*, et fr. *équinter* au lieu de *esquinter*.

3150. *fak*, vx. fr. *faque*. M. Valkhoff (voir notre compte rendu ci-dessus) rejette l'étymologie néerlandaise.

3518. *frisia* (*lana*). Je renvoie également au compte rendu précité pour l'explication de *friser* : l'hypothèse de M. Valkhoff (néerl. *fries*, laine à poil frisé), me paraît exacte : elle précise le nouvel article de M. M.-L. (l'ancien rattachait *friser* à l'anglo-saxon). L'explication paradoxale de Gilliéron par *frire* est à bon droit écartée.

3719. all. *gemein* > *gamin*, est supprimé ; cette conjecture était en effet peu vraisemblable. Le mot paraît apparenté au berrichon *gamer*, dérober (cf. *galoper-galopin*).

Digitized by Google

3830 a. Nouvel article *gradalis* pour expliquer le vx. fr. *graal* > *gral*, hypothèse bien préférable au **cratalis* de la 1re éd. (ancien 2301, supprimé). Mais pourquoi le prov. *grazal*, esp. *gradal*, seraient-ils empruntés au français ? Il faudrait, pour expliquer le *z* et le *d*, que l'emprunt fût antérieur au XIe siècle, ce qui ne semble guère possible.

4500. nordique *jól* > fr. *joli*. M. Brœndal (*Bull. de la Société des études germaniques*, séance du 25 janvier 1930) s'élève contre cette étymologie, généralement admise depuis Diez. Il y a, en effet, un grand écart de sens : *jól*, nom de la fête païenne de Noël, n'a point passé en roman. L'hypothèse **gaudivus*, à laquelle se rallie M. B., est d'ailleurs écartée par la phonétique.

L'art. 4855, francique *laid* > fr. *laid*, est supprimé, sans qu'on puisse présumer pourquoi l'auteur a rejeté une hypothèse acceptée sans objection jusqu'ici.

4658. *Lazarus*. L'article est enrichi de nouveaux exemples, le provençal est corrigé (*lazer* au lieu de *ladre*).

5405. Le prototype néerlandais (de *maltôt*) est *maltenneet* et non *maltgenoot* (Valkhoff, cf. le compte rendu précité).

5452. Le provençal a d'autres variantes de *medianus* comme sens et comme formes (types *mejano*, *mejanel*).

A. Dauzat.

Kron-Gorsay. — *Le français de tous les jours*, Ettlingen et Leipzig (Bielefeld), 1931, in-18, 107 p.

Ce petit manuel, destiné aux Allemands qui veulent avoir une connaissance exacte du français parlé, est le fruit d'une longue expérience pédagogique. Sous une forme très condensée, l'auteur a su rester très clair, tout en mettant en œuvre une riche documentation ; il estime à juste titre que l'efficacité d'un enseignement de ce genre est proportionnelle à la simplicité, à la brièveté et à la clarté. Il connaît bien le français parlé dans ses diverses variétés, depuis le langage familier courant jusqu'à l'argot des malfaiteurs et au parler de la basse classe. Et s'il donne un lexique de tous ces mots et expressions

Digitized by Google

qui sont en marge des dictionnaires, c'est d'abord pour les faire connaître à ses lecteurs, mais aussi, plus encore peut-être, pour leur permettre de les éviter. Excellent précepte : l'étranger, qui ne peut être au courant des emplois affectifs et des valeurs sociales de ces termes, ne se doute pas, en général, combien il est ridicule ou déplacé en parlant argot. Pour le linguiste, tous les mots ont un intérêt égal ; l'éducateur doit se placer à un point de vue différent et proscrire les expressions malséantes.

Dans ce lexique, forcément mêlé, l'auteur a distingué les mots courants, les mots rares (appartenant surtout à la pègre) et les mots (surtout les formes) à éviter, en spécifiant çà et là la grossièreté de certains. Encore n'est-il pas allé assez loin dans cette dernière voie. Par exemple *cocoter* ou *cogner*[1] (puer) est aussi vulgaire que *courante*, diarrhée ; on ne peut pas mettre sur le même plan « être du côté du manche », simplement familier, tout comme « la langue me brûle, me démange », *s'emballer* (en parlant d'un cheval), qui est depuis longtemps du français courant comme *métro* depuis un quart de siècle, — et des vulgarismes tels que « eh ! la coterie ! », *mécaniser*, *merlan* (garçon coiffeur), etc. — Voici quelques autres remarques de détail. — P. 19. *Aquigé* est un archaïsme (disparu à Paris) : le peuple ne dit plus qu'*attigé* ; ce n'est pas un mot rare, mais il est très vulgaire ; il s'applique spécialement aux syphilitiques. — P. 21. *Bafre*, *baf* est « gifle » plutôt que « coup ». *Baiser qc.* n'est plus populaire depuis longtemps ; le peuple n'emploie plus le mot que dans un sens érotique très grossier ; les étrangers doivent éviter soigneusement ce verbe, sauf dans l'expression « baiser la main ». — P. 35. *Corbeau*, prêtre (s'applique uniquement au clergé catholique, portant soutane) est nettement injurieux. — P. 38. L'expression « à Dache » (c'est un nom propre) demandait à être développée et complétée : « va dire ça à Dache ! » — P. 39 et 41. *Décoller* et surtout *dévisser*, au sens

1. Je n'ai pas compris la mention (*qc*) après ces deux verbes, qui sont des intransitifs et qui s'emploient en parlant des personnes comme des choses.

Digitized by Google

« mourir », s'emploient pronominalement : « se décoller » signifie plutôt « dépérir ». — P. 50. L'équivalent le plus exact de *frégaille* (c'est encore du français courant) est « canaille ». *Fumelle* est une forme rurale, employée par l'ouvrier parisien avec valeur injurieuse ou ironique. — P. 51. *Gazer* est, à l'origine, un mot d'automobilistes. — P. 53. Il faut distinguer *grêle*, soulier, fem., prononcé *grèl*, mot dialectal inconnu des Parisiens indigènes, et *grêle*, masc. (= *grèl*), qui est une abréviation de *grêlé*, dans l'expression métaphorique « avoir les groles »[1]. *Gruère* (gruyère) est la prononciation la plus usuelle. *Gruyélet* : le peuple dit surtout *gruélet*. — P. 56. *Kiki*, gorge, employé spécialement dans « serrer le kiki », est un vulgarisme courant chez l'ouvrier. — P. 64-5. « Un petit n'ange », « un petit n'enfant » sont des termes de langage enfantins imités par les mères. — P. 67. A propos de « papier », billet de banque, signaler la valeur de plus en plus courante. *Billet* = billet de mille francs (surtout au pluriel, précédé d'un chiffre). — P. 69. *Pêloter* a d'abord le sens concret « caresser ». — P. 70. « Aux petits oignons » a surtout une valeur ironique et péjorative. — P. 72. *Plongeur*, laveur de verres, de vaisselle, est un terme technique, désignant une profession. — P. 73. *Pelisson* est du français courant ; *polochon* est surtout un mot de caserne ; *pompier*, prétentieux etc., est inconnu du peuple : c'est de l'argot d'artistes, qui a gagné les milieux cultivés (dans le langage de l'ouvrier, ce mot a une valeur obscène, sans aucun rapport). — P. 74. Porter *la* (et non *les*) culotte. — P. 77. *Radiner*, syn. de *rappliquer*, mais plus vulgaire, est d'un emploi courant dans le peuple.

Le livre se termine par quelques indications pour mettre les Allemands en garde contre les fautes les plus graves dans le domaine de la prononciation et de la grammaire. Les règles de M. G. sont simples et, dans l'ensemble, exactes. Il est bien évident que c'est perdre son temps que d'enseigner à de jeunes élèves les définitions (souvent contestables) du duratif, de l'ité-

1. Cf. A. Dauzat, *Les argots*, pp. 67, 112, 122 ; *L'argot de la guerre*, pp. 102-3 et 176-7.

Digitized by Google

ratif et du simultané : mieux vaut donner des exemples, clairs et précis, des emplois courants des temps et modes. Pour le subjonctif, son emploi parlé peut, je crois, se rattacher à deux idées essentielles (cf. mon *Histoire de la langue française*, p. 455), d'une part la nécessité, l'ordre, de l'autre la potentialité, le doute. — Il eût été bon de séparer plus nettement les formes spéciales à la langue écrite. Ainsi, p. 104, la forme très correcte et bien à sa place dans un livre, « soit qu'il eût étudié cette langue et qu'il la parlât », ne sera jamais usitée dans la conversation. — P. 102. Contrairement à ce qu'affirme l'auteur, le passé défini ne s'emploie plus dans la conversation, sauf chez les Français du Midi ; *s'enfuyèrent* et autres formes semblables sont des barbarismes *écrits* de journalistes ou de romanciers ignorant les conjugaisons. La phrase « Louis XIV s'est levé à cinq heures du matin » ne choque personne. Même en écrivant, le Français du nord évitera d'employer le passé défini à la 1re et à la 2e personnes (en dehors de journalistes qui croient en imposer à leurs lecteurs en introduisant ce temps dans leurs interviews), ils le réservent pour la 3e pers., comme temps narratif. Il serait bon d'indiquer aussi aux étrangers qu'on évite dans les milieux cultivés l'imparfait du subjonctif, en recourant à d'autres tournures : la 3e personne est tolérée, sauf pour la 1re conjugaison, où la plupart des formes sont devenues ridicules et doivent être soigneusement évitées (*chantasses*, *chantassions*, *chantassiez*.)

Il est à souhaiter que ce petit volume ait le succès qu'il mérite et mette nos voisins en garde contre l'usage fâcheux d'expressions vulgaires.

A. Dauzat.

Newton S. Bement. — *The subjunctive in relative clauses from Commynes to Malherbe*, dans « Philological Quarterly » publié à l'Université d'Iowa, no de Juillet 1931, pp. 294 à 306.

L'auteur, qui s'est déjà occupé de diverses questions concernant la syntaxe française au cours de l'époque qui va de Com-

Digitized by Google

mynes à Malherbe, consacre une consciencieuse étude à l'emploi du subjonctif dans les propositions relatives à cette époque.

Selon la nature de la principale et de l'antécédent, il distingue quatre groupes :

I. La principale présente un antécédent positif, la subordonnée caractérise un antécédent indéfini, se réfère à un pouvoir soit particulier soit unique de l'antécédent, ou présente l'action comme désirée ou nécessaire. Ex. : « Il faict mauvais vivre soubz un prince, soubz lequel rien ne *soit* permis. » (Calvin, *Relig. chrest.*, 763.)

II. La principale est négative, soit formellement, soit sémantiquement. L'influence de la négation est constamment évidente. L'exemple suivant illustre la différence de l'emploi modal : « Il entendit leurs cris, non comme de gens qui *eussent* cueur de combatre, ains qui *estoyent* effroyez et *regardoyent* à se sauver de vitesse. » (Amyot, *Pericl. et Fab. Max.*, 84.)

III. La principale est interrogative. Le doute ou la négation y impliqués sont suivis du subjonctif, l'affirmation, d'un autre mode. Ex. : « Qui est le prisonnier qui ne *consumast* sa vie..... par une si longue prison ? » (G. du Vair, *Actions et Traictez orat.*, 77).

IV. La principale est conditionnelle : « ... si c'est chose que vous en *ayez* estimée digne... » (Malherbe, III, 263). L'indicatif et le futur sont ici exceptionnels.

Après ces cas généraux, M. Bement passe en revue un certain nombre de cas particuliers. Ses analyses sont toujours abondamment appuyées sur des exemples authentiques. L'une des plus importantes concerne l'emploi des modes dans les propositions relatives qui suivent les superlatifs relatifs ou les expressions à sens superlatif (*le premier*, *le dernier*, *le seul*, *le principal*, etc.) : « Il prendra voz terres, voz vignes, et les meilleurs jardins que vous *ayez* » (Calvin, *Rel. chrest.*, 777) ; « Il avoit ordonné... deux grans tables... chargées de... et les vins les meilleurs dont on se *povoit* adviser » (Commynes, II, 55). L'auteur montre qu'à l'époque qu'il étudie, l'usage est sous

Digitized by Google

ce rapport en voie de transformation, et il nous fournit un bon matériel pour étudier le passage à l'état d'aujourd'hui.

Il est regrettable que, parmi ces analyses, en général finement traitées, M. Bement ait cru devoir à plusieurs reprises recourir à l'explication par les « auxiliaires de mode ». Cette intrusion ne fait que jeter de la confusion dans celles de ses explications où elle se produit. On ne saurait trop mettre en garde les étrangers qui s'occupent de la langue française contre cette fausse notion d'auxiliaire de mode, laquelle répondant peut-être à quelque chose d'exact dans les idiomes germaniques, est, à notre avis, à rejeter entièrement de la grammaire française, et même n'aurait jamais dû y être introduite, car elle y est complètement artificielle et ne correspond à aucun fait positif de notre langue.

J. DAMOURETTE.

Pierre FOUCHÉ, maître de conférences à l'Université de Strasbourg. *Le Verbe français, Étude morphologique*, in-8°, XVI-441 p. avec index. Publication de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg, fasc. 56. Société d'édition les Belles-Lettres, Paris, 1931.

Il convient d'ajouter au titre de livre de M. F. le mot étymologique (Étude étymologique et morphologique) pour donner une idée exacte de la façon dont il a conçu son travail. On peut penser en effet qu'une étude morphologique du verbe français consiste d'abord à décrire le système de la conjugaison à l'époque où elle est pleinement constituée, au XIIe siècle par exemple, puis à y ajouter les renseignements fragmentaires que les textes fournissent sur la période comprise entre 842 et la date choisie, enfin à étudier les transformations et réfections successives par suite desquelles le système ancien est devenu le système moderne. C'est bien la tâche qu'a entreprise et exécutée M. F., mais il ne s'en est pas tenu là : à cette histoire de la conjugaison française, il a ajouté ce que nous appellerons la préhistoire, à travers le latin, le gallo-roman et

Digitized by Google

ce qu'il désigne justement par le terme de période prélittéraire du français. Il s'est efforcé en effet de rattacher par l'application des lois phonétiques les formes qu'il décrit aux formes latines auxquelles il est possible de remonter. Plusieurs chapitres au début du livre exposent des faits qui ne concernent que le latin vulgaire ou le gallo-roman ; dans tous les autres chapitres en outre une partie importante étudie le passage du latin en français. Ainsi près de la moitié du livre comporte un effort systématique pour reconstituer la conjugaison gallo-romane.

L'examen de cette partie étymologique sort du cadre de notre revue, et nous nous bornerons à en signaler ici la richesse et l'ingéniosité. Sans doute, beaucoup des vues exprimées par M. F. donneront matière à de longues discussions, mais ceux mêmes qui ne se rangeront pas à son avis ne manqueront pas d'apprécier l'effort qu'il a fait pour éclaircir des questions difficiles surtout en faisant intervenir les notions de phonétique générale : nous pensons particulièrement ici aux études minutieuses qu'il a faites des parfaits en *ui* et des parfaits en *dedi*.

La partie française du livre qui nous intéresse particulièrement présente moins d'hypothèses, mais autant de complication ; dans un système aussi vaste que celui du verbe, les actions des formes les unes sur les autres à l'intérieur d'un même verbe, ou d'un même groupe de verbes, celles d'un verbe sur un autre qui présente avec lui des ressemblances morphologiques ou sémantiques, celles des dialectes voisins, ont eu une influence au moins égale sinon supérieure à celle des lois phonétiques. Ces actions multiples, M. F. les expose dans le plus grand détail depuis les origines jusqu'à l'époque actuelle : il les suit dans les textes dépouillés directement, dans les études des spécialistes, dans les données de l'Atlas linguistique, dans les remarques des grammairiens, dans les dialectes et donne ainsi un tableau qui semble complet de la conjugaison française pendant dix siècles. Il se limite d'ailleurs exactement aux formes du verbe et ne donne aucune indication sur le rôle de plus en plus considérable que jouent dans notre conjugaison les particules (pronoms personnels, mot *que*, auxiliaires.)

Digitized by Google

Cette description si nuancée des faits d'évolution moderne inspire irrésistiblement l'opinion qu'il s'est produit aux époques antérieures des faits du même genre : ainsi s'explique l'écart souvent considérable que M. F. constate entre les formes attendues en vertu des lois phonétiques et celles qui existent réellement ; p. 55 § 25, p. 82 § 39, p. 113 § 54, etc., la majorité sinon la totalité des formes existantes ne sont pas celles que la phonétique faisait prévoir. Pour expliquer ces écarts il est légitime de recourir à l'analogie : d'accord sur le principe avec M. F., on est tenté de faire quelques réserves sur l'application, de trouver qu'il aurait pu multiplier les *peut-être* et les *probablement*, d'estimer quelquefois qu'il présente comme une cause ce qui n'est qu'un moyen d'explication, de substituer ou d'ajouter d'autres points de départ à ceux qu'il a indiqués : on pensera par exemple que l'inflence de *nais* seul est peu de chose pour expliquer le subjonctif *naisse* (p. 132) au lieu de la forme *nasche* attendue (l'explication étant valable pour tous les autres verbes qui contiennent l'élément *iss*) et que les personnes du présent et de l'imparfait de l'indicatif de type *naiss* ont pu agir aussi ; il semble de même que l'imparfait de l'indicatif a dû agir sur les 1re et 2e personnes du pluriel du présent (remplacement des finales *mes*, *tes*, par *ons*, *ez*, précédé de consonnes) plus que le participe gérondif dont l'emploi n'est pas comparable à celui d'une forme proprement verbale. (Il est vrai que l'identité du radical à l'imparfait et au participe gérondif est indiquée p. 86). Expliquer la 2e personne pluriel de l'impératif *chantez* par celle de l'indicatif (p. 206) est satisfaisant pour la forme, mais non pour le sens (M. F. ne parle pas de la 1re) ; il semble juste de faire intervenir aussi celle du subjonctif correspondant dont la terminaison *ez* normale dans l'ancienne langue, s'est prolongée, dit M. F., jusqu'au XVe siècle. A l'influence de la 1re personne indic. prés. pour expliquer l'*s* d'impératif 2e pers. *bois*, *dis*, p. 208, il n'est pas inutile d'ajouter celle, plus directe évidemment, des 2e pers. telles que *finis*, *connais*, *parais* où l'*s* appartient au radical. Il est douteux que *puissant* qui apparait dès le XIe siècle, soit dû uniquement à l'analogie du subjonctif *puisse*,

Digitized by Google

(p. 424). Cette influence est contestée d'ailleurs à la page 86.

Les faits sont groupés en trois chapitres principaux : I le présent, II le passé, III le futur et le conditionnel. Dans le chapitre du présent sont étudiées les formes qui continuent l'*infectum* latin. Aussi, l'imparfait de l'indicatif y figure pour ce qui concerne le radical, analogue à celui des deux premières personnes du pluriel du présent ; la plus grande partie de ce chapitre traite des alternances que comporte le radical à l'indicatif, à l'impératif, au subjonctif, à l'infinitif et au participe gérondif. La disparition progressive des alternances anciennes y est exposée sous tous ses aspects. La seconde partie étudie les désinences : les acquisitions et les pertes des différents types d'infinitif y sont illustrées par des listes très riches tant de verbes sortis d'usage à différentes époques que de ceux qui sont encore vivants.

Dans le chapitre du passé, l'imparfait de l'indicatif occupe quelques pages, uniquement pour les désinences ; vient ensuite une étude des formes qui continuent le *perfectum* latin, passé simple (que M. F. appelle selon l'usage ancien passé défini), un paragraphe consacré aux traces que le plus-que-parfait latin a laissées dans l'ancienne langue, et l'étude du participe passé : sans doute le radical de ce participe est dans un grand nombre de verbes distinct de celui du *perfectum*, mais les ressemblances qui existent dans d'autres verbes entre passé simple et participe, l'influence manifeste que ces deux formes ont exercée l'une sur l'autre légitiment la place du participe dans ce chapitre consacré au passé.

La réunion du futur et du conditionnel dans un même chapitre n'est pas moins légitime : le rapport exact entre ces deux formes semble avoir été parfois un peu obscurci ; la dénomination d'imparfait du futur ou du futur de l'imparfait donne à croire que le conditionnel serait tiré du futur par une substitution de suffixes ; c'est du moins l'impression qui se dégage de certains passages d'articles récents. M. F. expose nettement l'opinion traditionnelle que la ressemblance de forme provient de la communauté d'origine, et non d'une dérivation : en

Digitized by Google

trois parties il traite des différents problèmes que posent, dans la combinaison de l'infinitif latin avec *habeo* et *habebam* le sort des voyelles et des consonnes finales de l'infinitif, et celui de la voyelle du radical, et, brièvement, de la transformation en désinences des formes de *habere*.

Une étude détaillée des formes de *être*, *aller*, *pouvoir* et quelques mots sur *avoir*, indicatif, et subjonctif présent, terminent ce manuel, le plus complet qui ait été écrit sur le verbe français et dont les maîtres comme les étudiants auxquels l'auteur l'a destiné tireront le plus grand profit.

H. Y.

Leo Spitzer, *Romanische Stil- und Literaturstudien* (Kölner Romanistiche Arbeiten herausgegeben von Leo Spitzer, I), Marburg a. Lahn, N. G. Elwert, 1931. in-8°, 301 p. Prix : 15 R. M.

Cet ouvrage marque une étape dans l'évolution de l'activité scientifique de son auteur ; M. L. S. en effet est parti de la linguistique pure, puis s'est intéressé de plus en plus à l'expression esthétique, au style ; à présent il se tourne vers des études où le point de vue littéraire devient dominant. Parmi les articles réunis dans ce volume, en dehors d'une note sur un passage d'Eustache Deschamps, deux se rapportent spécialement à ce dernier ordre de préoccupations : un article sur les lais de Marie de France et un discours inaugural sur Rabelais. Nous retiendrons surtout les deux importantes études stylistiques qui encadrent les autres. Dans la première M. L. S. étudie les problèmes que pose l'interprétation linguistique des œuvres littéraires. La seconde et la plus importante est consacrée à la « sourdine classique » (*klassische Dämpfung*) dans le style de Racine. Dans cette étude où l'on souhaiterait des contours plus arrêtés au lieu de la lente et sinueuse progression de la pensée M. L. S. a rassemblé tous les traits qui donnent au style racinien son attrait si particulier : la violence des passions y est voilée par une habileté d'expression qui grandit les personnages en les reculant dans le lointain : le vague, l'abstraction et

Digitized by Google

l'impersonnalité de la langue, l'emploi des mots nobles, les répétitions solennelles, les alliances de mots, etc., ne sont pas de simples procédés de rhétorique, mais traduisent avec beaucoup d'art la pensée subtile et délicate du poète.

G. GOUGENHEIM.

Zeitschrift für französische Sprache und Literatur, tome LV, 1-2, 1931.

P. 1-66. E. von Jan, « *Humanité* ». Intéressante étude de lexicologie historique ; le latin *humanitas* avait un sens très large, le moyen âge emprunte le mot en lui donnant des sens presque exclusivement concrets ; le sens moral, qui reparaît avec la Renaissance, se développe à partir de Fénelon et surtout de Voltaire, sous l'influence du déisme anglais et de la franc-maçonnerie ; le sens de « genre humain » apparaît vraiment à la fin du XVIIIe siècle et devient prépondérant au XIXe. Ce que M. v. J. dit des vicissitudes récentes du mot et en particulier de l'influence de la guerre de 1914 est plus douteux ; nous manquons de recul. Le pluriel *humanités*, qui avait d'abord un sens pédagogique étendu, désigne aujourd'hui un type de culture. — P. 67-73. A. Eckhardt, *Noch einmal zum französischen h-Laut*. M. E. maintient son point de vue sur l'*h* inorganique : dans *hongre*, *hongrois*, *halmander* (« parler comme les Allemands ») *h* représente l'attaque des voyelles initiales germaniques ; dans *hasard*, *hoqueton*, *haut*, *hâle*, *hallier* (< *alarius*), *hanste*, *hérisson*, il s'agit d'assimilations sporadiques aux mots commençant par *h*. Il rejette tout croisement avec des mots germaniques, tel que *haut* < *altus* + *hauh*. — P. 73-81. Réponse de E. Gamillscheg : l'*h* de *hongre*, *hongrois* est une graphie savante d'un mot rare, celui de *halmander* représente l'*h* germanique ; *hoqueton* et *hasard* sont empruntés au provençal et dotés d'un *h* d'après *hache* : *apcha* ; *hâler* vient du germanique **hâllôn* et non de *assulare* ; *hallier* (*alarius*) doit son *h* à une confusion graphique. M. G. admet la possibilité de croisements avec des mots germaniques. Nous ferons observer que

Digitized by Google

la graphie *hulan* se trouve effectivement (voir Littré et le *D. G.*), destinée à indiquer l'absence de liaison, seul effet de l'*h* dit aspiré en français commun. — P. 82-85. M. Regula, *Über den « etymischen Wert » von afrz. nequedent. Nequedent* « néanmoins » < *ne* : *quid inde* servant d'abord à rejeter la conclusion qu'on pourrait tirer d'une phrase précédente. — P. 86-90. J. Damourette, *Sur la négation en français.* M. D. critique la distinction que M. Max Kuttner veut établir entre *je ne peux* marquant l'impuissance et *je ne peux pas* exprimant un refus; cette distinction n'est en tout cas pas valable pour le français moderne. — P. 91-96, J. F. D. Blöte. *Nachträgliche Bemerkungen zum Gralpassus in Helinands- Chronik.* — Parmi les comptes rendus nous relevons : p. 97-101. Alf Lombard, *Les membres de la propositon française* (Th. Kalepky) ; p. 117-119. K. Buscherbruck, *Einführung in die historische Lautlehre des Französischen* (E. Gamillscheg) ; p. 119-125. W. Hanckel, *Die Aktionsarten im Französischen* (E. Glässer). — Livres annoncés sommairement : Leo Spitzer, *Meisterwerke der Romanischen Sprachwissenschaft*, t. II ; Bethune, *Leçons élémentaires de grammaire historique de la langue française* ; Karl Miethlich, *Bezeichnung von Getreide- und Heuhaufen im Galloromanischen* ; R. Plate, *Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache.*

G. G.

Digitized by Google

CHRONIQUE

PRIX BIBESCO

La Société de Linguistique de Paris décernera en 1933 un prix de *mille francs* au meilleur ouvrage imprimé ayant pour objet la grammaire, le dictionnaire, les origines, l'histoire des langues romanes en général, et préférablement de la langue roumaine en particulier, publié entre le 1er janvier 1930 et le 1er janvier 1933.

L'auteur pourra appartenir à n'importe quelle nationalité, mais l'ouvrage devra être écrit en français, en latin ou en roumain.

Les ouvrages destinés à ce concours devront être adressés *franco*, en deux exemplaires au moins, à M. le Président de la Société de Linguistique à la Sorbonne, Paris 5e, avant le 15 juin 1933. Ils devront être accompagnés d'une lettre de l'auteur faisant connaître son intention de concourir pour l'obtention du prix.

∴

Le fascicule 9 du Glossaire des patois de la Suisse romande vient de paraître. Il va de *apothicaire* à *arc-en-ciel*.

Le Propriétaire-Gérant, Édouard CHAMPION.

MACON, PROTAT FRERES, IMPRIMEURS. — MCMXXXII.

Digitized by Google

DE L'ACCESSION DU VERBE *ALLER*

A

L'AUXILIARITÉ EN FRANÇAIS

SOMMAIRE. — I. *Aller* semble être auxiliaire —. II. Définition de l'auxiliaire. — III. Recherche d'un critère grammatical. a) La sublimation sémantique n'est une condition ni nécessaire ni suffisante de l'auxiliarité. — IV. b) La faculté d'auto-complémentation n'est une condition ni nécessaire ni suffisante de l'auxiliarité. — V. c) L'acception égocentrique est une condition suffisante, mais non nécessaire de l'auxiliarité. — VI. Conclusion de l'étude générale de l'auxiliarité.

VII. Les trois tours principaux où *aller* joue le rôle d'auxiliaire. — VIII. Les trois modes d'accession du verbe *aller* à l'auxiliarité.

IX. L'ultérieur. Sa distinction sémantique d'avec le futur. — X. Méthode d'étude de la valeur auxiliante d'*aller* dans l'ultérieur. — XI. *Aller*, quand il est auxiliaire de l'ultérieur, n'indique pas un déplacement spatial. — XII. *Aller*, quand il est auxiliaire de l'ultérieur, n'indique pas une spontanéité. — XIII. *Aller*, quand il est auxiliaire de l'ultérieur, marque une efférence. — XIV. *Aller*, dans ce rôle, n'est pas remplaçable par *venir*. — XV. *Aller*, dans ce rôle, est remplaçable par *s'en aller*. — XVI. *Aller*, en tant qu'indice de l'ultériorité, est indéniablement un auxiliaire. — XVII. Les différents tiroirs ultérieurs.

XVIII. L'extraordinaire. — XIX. *Aller*, quand il est la marque de l'extraordinaire, n'indique pas un déplacement spatial. — XX. *Aller*, quand il est la marque de l'extraordinaire, n'indique aucune nuance de temps ; tous ses tiroirs accèdent à l'expression de l'extraordinaire. — XXI. *Aller*, quand il est la marque de l'extraordinaire, marque une efficience psychique personnelle. — XXII. *Aller*, dans ce rôle, est remplaçable par *venir*. — XXIII. *Aller*, dans ce rôle, est remplaçable par *s'en aller*. — XXIV. Rien ne permet de se décider à considérer ou non *aller* comme un auxiliaire en tant qu'indice de l'extraordinaire. — XXV. Emplois intermédiaires à l'ultérieur et à l'extraordinaire.

XXVI. Le duratif. — XXVII. Rien ne permet de se décider à con-

Digitized by Google

sidérer ou non *aller* comme un auxiliaire en tant qu'indice du duratif. — XXVIII. Combinaison du duratif avec une autre auxiliarité d'*aller*.
XXIX. *Aller* comme indice de la réapparition capricieuse du phénomène verbal. — XXX. Expression d'un passé au moyen de l'auxiliarité *aller*. — XXXI. Antagonisme entre l'emploi d'*aller* pour exprimer un passé et son emploi comme auxiliaire de l'ultérieur.
XXXII. Conclusion.

I

Quand, dans la conversation courante, un de nos interlocuteurs nous dit : « Louis *va te raconter* son après-midi d'hier » ; ou quand, s'indignant de l'inopportunité d'un propos, il nous dit : « Pourquoi Jean *est-il allé reparler* de cet incident à Durandet ? », ces phrases ne font surgir en notre esprit l'image d'aucun déplacement dans l'espace. Le verbe *aller* n'exprime là, dans le premier cas que le caractère ultérieur du récit de Louis, dans le second cas que le caractère dérangeant de l'activité propre de Jean par rapport au déroulement tranquille des événements. Dans l'un et l'autre cas, *aller* semble être auxiliaire. Ainsi se trouve posé, par l'observation même des faits de langage, le grand problème de l'auxiliarité du verbe *aller* dans la langue française.

II

Mais qu'est-ce qu'un verbe auxiliaire ? Ou plutôt comment, à la lumière des faits français, faut-il concevoir la notion d'*emploi auxiliaire* d'un verbe.

Je propose de dire qu'un verbe est employé comme *auxiliaire* d'un autre verbe quand il ne sert qu'à apporter à cet autre verbe des précisions d'ordre grammatical.

Que le lecteur me permette ici de lui rappeler qu'une des idées directrices des travaux grammaticaux que j'ai

Digitized by Google

entrepris avec M. Damourette est la différenciation entre les *taxièmes* et les *sémièmes*. Le nombre et la variété des idées qui peuvent habiter un esprit humain sont indéfinis ; le vocabulaire d'une langue, si riche soit-il, est appelé à se prêter toujours à l'expression de nouvelles idées, soit par la création de nouveaux termes, soit par des développements de sens des termes déjà existants. Mais, ce qui constitue proprement un idiome, c'est que, dans ce monde infini des conceptions de l'esprit, certaines notions sont appelées à servir d'occasions de classement où asseoir les distinctions grammaticales. Ces notions élues, dont la nature est caractéristique de chaque culture idiomatique, M. Damourette et moi les appelons les *taxièmes*. Et nous appelons *sémièmes* le monde infini des notions qui n'ont pas de rôle taxiématique.

Or quand un Français dit : *il va lire*, l'idée centrale, la seule qui soit étrangère au système de repérage qu'est la grammaire française, la seule qui soit ce que nous appelons un sémième, c'est l'idée de lecture. Au contraire, 1° que celui qui lit ne soit ni moi qui parle, ni toi qui m'écoutes, 2° que ce lecteur soit unique, et 3° que le fait de la lecture soit ultérieur au moment où je parle, ce sont trois idées qui appartiennent aux systèmes d'oppositions constituant la structure de la langue française ; ou, pour parler plus brièvement, trois taxièmes.

En poussant plus loin notre analyse, nous voyons que, dans d'autres types morphologiques tels que *il lit*, les deux premiers taxièmes qu'implique *il va lire* (celui de « troisième personne » et celui de « singulier ») sont susceptibles d'être flexionnellement supportés par le verbe *lire* lui-même. Ce qui donc implique, dans *il va lire*, la présence de l'auxiliaire, c'est le troisième taxième, celui d'*ultériorité*.

Un verbe auxiliaire est donc bien, comme je l'ai dit

Digitized by Google

plus haut sous une autre forme, un verbe n'exprimant que des taxièmes.

Je dis « des taxièmes », car outre le taxième propre de son auxiliarité, il se charge en général d'exprimer un certain nombre d'autres taxièmes, inhérents à celles des formes que la langue a prélevées dans sa conjugaison à lui. Ainsi dans *il va lire*, c'est l'auxiliaire *va* qui, outre l'ultériorité pour l'expression de laquelle il a été spécialement appelé, assume aussi l'expression de la « troisième personne » et celle du « singulier ».

Dans la pratique nous remarquons que dans tous les cas d'auxiliation que nous offre la langue française (*j'ai tué, avoir tué*; — *je suis tué, être tué*; — *je vais tuer*....), le verbe auxilié figure toujours sous une forme ne comportant ni personne ni nombre. Au caractère sémantique primordial par lequel nous avons défini le verbe auxiliaire, il nous faut donc ajouter ce second caractère : le verbe auxiliaire se charge d'exprimer la « personne » et le « nombre » convenant à l'ensemble fonctionnel qu'il forme avec l'auxilié. Et, au point de vue proprement grammatical, ce second caractère est, lui aussi, un caractère capital.

Certes, on peut voir dans certaines langues des taxièmes touchant le verbe s'exprimer par des éléments grammaticaux indépendants de la « personne » et du « nombre ». Si l'on compare ἔπαγχον aux autres formes contenant le thème présentiel παγχ, ἔπαθον aux autres formes contenant le thème aoristique παθ, il semble bien que le caractère prétérit commun à ces deux temps soit exprimé par l'augment ἐ.

Mais précisément alors l'élément grammatical chargé de l'expression du taxième à ajouter *n'est pas un verbe* : l'expression se fait par un autre système que le système des auxiliaires.

Digitized by Google

Du fait que le verbe auxilié confie à un *verbe* l'expression de certains taxièmes, il abandonne à ce verbe l'expression de la « personne » et du « nombre » de l'association qu'il forme avec lui.

Nous pouvons donc dire que le premier caractère des verbes auxiliaires résulte de leur finalité linguistique, tandis que leur second caractère résulte du moyen adopté par la langue pour arriver au but vers lequel l'esprit tendait.

En fin de compte, la définition de l'auxiliaire se présente ainsi : Un verbe auxiliaire est un verbe qui n'intervient dans le déroulement phrastique du langage que pour apporter des précisions taxiématiques à un autre verbe, et qui a la charge d'exprimer éventuellement les circonstances de « personne » et de « nombre » convenant à son auxilié.

Cette conception générale de l'auxiliaire permet-elle le classement sûr de chaque cas particulier ? Il serait vain d'espérer, quelle que soit la définition choisie, qu'il en pût jamais être ainsi ; en effet, entre deux tours en apparence fort distincts, le langage offre le plus souvent toute une gamme de nuances qui rendent difficile le classement de certains faits ambigus.

Pouvons-nous donc nous fier à des critères grammaticaux pour assurer ce classement, sans erreur possible ? Nous allons voir que non.

III

C'est une idée qui vient tout naturellement à l'esprit que de se demander si ce n'est pas par une transformation de son sens qu'un verbe peut accéder à l'auxiliarité. Tel verbe, qui exprime normalement quelque action matérielle et particulière, verra, par voie symbolique, son sens se distiller, se dépouiller, s'amenuiser, se sublimer, se spiri-

Digitized by Google

tualiser, et acquérir ainsi assez de généralité pour convenir à l'expression de modalités pouvant toucher tous les phénomènes. C'est ainsi que je tâcherai de montrer que le verbe *aller*, qui exprime originellement un déplacement spatial, a besoin, pour accéder à l'auxiliarité, de ne conserver de son sens que certains éléments généraux que l'esprit en aura abstraits.

Mais, jusqu'à nouvel ordre, je ne tiens pas pour établi que ce dépouillement soit un caractère général de tous les auxiliaires. Un verbe dont le sens propre est si général qu'il se trouve répondre à une exigence taxiématique peut très bien, semble-t-il, accéder à l'auxiliarité sans altération sensible dudit sens propre. Les cas respectifs d'*être* et de *faire* poseraient à ce point de vue d'intéressants problèmes dont je ne puis ici qu'indiquer l'existence au lecteur.

Aussi rien, dans la définition que j'ai donnée de l'auxiliaire, n'implique-t-il que le sens ordinaire d'un verbe ait besoin de se dépouiller, de se sublimer pour qu'il puisse accéder à l'auxiliarité.

D'autre part, rien n'interdit à n'importe quel verbe de voir son sens s'émonder et se généraliser sans que pour cela il ait obligatoirement à prendre des emplois auxiliaires.

La sublimation sémantique, extrêmement intéressante à étudier quant aux mécanismes psychologiques diachroniques de la langue, n'est donc ni un caractère nécessaire ni un caractère suffisant pour qu'on puisse dire d'un verbe qu'il est en emploi auxiliaire.

IV

L'existence de formes comme *il a eu, il va aller, il fait faire*, où *avoir, aller, faire* sont indéniablement des auxiliaires, tend à suggérer l'idée que pouvoir se prendre soi-

Digitized by Google

même comme complément pourrait être un caractère propre aux verbes en emploi auxiliaire.

Considérons pourtant un verbe comme *devoir*. On trouve :

Regarde bien ; je *dois* te *devoir* du transport.
[*rǽgàrdbyẽ jdwàtdǽwȁrdutrãspȍr*].
(Mme EJ, le 12 novembre 1928.)

c'est-à-dire : « *Il est probable* que *j'ai à te rembourser* des frais de transport. »

On imagine également fort bien une phrase comme : « cette maladie *doit être due* à une bactérie », pour dire : « *il est probable* que cette maladie *est causée* par une bactérie. »

Pourtant, les arguments de M. Gougenheim ne m'ont pas convaincu qu'il faille transporter en français la notion germanique d'auxiliaire de mode, et je persiste à trouver douteux que *devoir* soit, dans notre langue, un véritable auxiliaire.

On trouve aussi :

Je n'*arrive* pas *à arriver* plus tard.
(M. P., le 5 février 1931.)

Un de ces jours je vais me *mettre* à *mettre* mon gros paletot.
[*ǽdsḗjūr jvèmmètràmètmōgrṓpàltó*]
(M. P., le 17 novembre 1924.)

De même, tout Français conçoit très bien qu'un malade en proie à une dépression psychique puisse dire : « Je n'arrive pas à rien désirer ; et pourtant je *désire* ardemment *désirer* enfin quelque chose. » Et dans ce dernier cas *désirer* aurait les deux fois une signification presque identique.

En somme, l'auto-complémentation est chose purement sémiématique : tout verbe dont le sens s'y prête peut se complémenter lui-même sans que cela nous autorise à le

Digitized by Google

traiter d'auxiliaire. La faculté d'auto-complémentation n'est pas suffisante pour le diagnostic d'auxiliarité.

Elle n'est pas nécessaire non plus, témoin le verbe *être*, qui, dans le parler français normal, ne forme pas de tiroirs du type **je suis été*.

V

Nous arrivons maintenant à un phénomène plus caractéristique de l'auxiliarité et qui paraît, sinon nécessaire, du moins suffisant pour permettre le diagnostic d'auxiliarité. C'est ce que nous avons appelé, dans notre *Essai de grammaire de la langue française* en collaboration avec M. Damourette (t. III, § 873), l'acception égocentrique des auxiliaires.

Ce sont des verbes auxiliaires tels qu'*avoir* et *aller* qui posent cette question que j'ai traitée incidemment en ce qui concerne *avoir* avec M. Hœsli [1], et en ce qui concerne *aller* avec M. Damourette [2]. Je vais y revenir ici, en choisissant pour exemple *avoir*, puisque d'*aller* il sera question plus loin, plus complètement.

Dans l'emploi non auxiliaire d'*avoir*, le « sujet grammatical » du verbe est toujours l'agent de la possession ; ex. : *J'ai de l'argent*, *Louis a de l'argent*. Dans *j'ai la jambe cassée* et dans *Louis a la jambe cassée*, c'est respectivement *moi* et *Louis* qui sommes les infortunés possesseurs d'une fracture de jambe.

Dans l'emploi auxiliaire d'*avoir*, il n'en est pas de

1. Ed. Pichon et H. Hœsli, *Über den Ausdruck der Vergangenheit im Französischen*, Neuphilologische Monatsschrift, 2 Jahrg., Heft 12 : p. 495.

2. J. Damourette et Ed. Pichon, *Il a fait, il vient de faire, il va faire* *Revue de philologie française*, tome XLIII, 2e fascicule 1931 ; p. 94.

Digitized by Google

même. *Avoir* n'y exprime plus que ce genre de possession par lequel notre passé nous appartient à titre d'acquêt ; mais alors, l'agent de la possession est le sujet parlant, de quelque personne que soit le sujet grammatical.

J'ai cassé la jambe à Louis exprime bien à la fois que je suis l'agent de la fracture dont Louis est le patient, et que je suis le possesseur de cette fracture en tant qu'elle est un élément du passé racontable. Mais dans *Paul a cassé la jambe à Louis*, on voit bien que si Paul est l'agent de la fracture que je raconte, c'est par contre en tant qu'elle appartient à mon passé racontable, à moi locuteur, en tant que moi je la possède, qu'elle apparaît dans la trame du récit.

Le verbe *avoir*, en tant qu'auxiliaire, est donc pris dans une acception toute différente de son acception ordinaire, puisque son sujet grammatical, agent de l'action qu'exprime le verbe auxilié, n'est pas du tout l'agent du phénomène exprimé par *avoir*, à savoir la possession du passé. L'agent de cette possession, c'est toujours le locuteur.

Le verbe *avoir*, pour accéder à l'auxiliarité, subit donc une sorte de subjectivation.

Il n'est pas douteux que cette subjectivation ne soit très a ractéristique de l'auxiliarité ; qu'un verbe soit en acception égocentrique est une condition suffisante pour qu'on doive le tenir pour auxiliaire. Il faut remarquer d'ailleurs que ce phénomène de la subjectivation se rattache à celui, déjà signalé, de la délégation, par l'auxilié à l'auxiliaire, du pouvoir d'exprimer la personne grammaticale. Le passage d'un verbe auxiliaire à l'acception égocentrique n'est en effet que la face sémantique de la même réalité dont l'assomption de la personne convenant à l'auxilié est la face morphologique.

Quand je dis : *il a cassé*, la « troisième personne »,

Digitized by Google

grammaticalement assumée par *a*, ne convient primitivement qu'à l'action de *tasser*, et *a* en l'assumant se place dans l'acception spéciale dite égocentrique, où il n'a plus pour sujet grammatical son support propre (qui est toujours, dans cet emploi auxiliaire, le locuteur), mais celui de son auxilié.

Mais l'acception égocentrique, si elle suffit par sa présence à faire dire qu'un verbe est auxiliaire, manque à des verbes indéniablement auxiliaires, tels qu'*être* et *faire*. Dans *Louise fait manger son bébé*, c'est bien *Louise* qui est l'agent de l'efficience représentée par *fait*. L'acception égocentrique n'est donc pas une condition nécessaire de l'auxiliarité.

VI

Au terme de cette étude générale, il nous semble que nous sommes arrivé à donner une définition adéquate du verbe auxiliaire, mais que nous n'avons pas pu aller plus loin. Au moins l'infructueuse recherche que nous venons de faire d'un critère grammatical de l'auxiliarité aura-t-elle attiré notre attention sur d'importants points particuliers, qui vont jouer leur rôle dans l'étude particulière de l'auxiliarité d'*aller*, à laquelle nous passons maintenant.

VII

Le français normal, tel qu'il est parlé naturellement par la bonne bourgeoisie francienne, nous offre trois tours dans lesquels, à première vue, le verbe *aller* paraît avoir un emploi auxiliaire :

1° Le premier tour, qui confère au verbe auxilié une nuance durative, est formé avec le verbe *aller* et « le participe présent » du verbe auxilié, ex. :

Était-on chez un sujet jeune, dont l'hypertension *allait montant* ?
(M. HV, le 29 décembre 1927.)

Digitized by Google

Il est assez rare dans la langue parlée, mais il serait faux de dire qu'il en est absent. La phrase que je viens d'alléguer est venue très naturellement aux lèvres d'un médecin qui exposait à des confrères ses cogitations diagnostiques et pronostiques devant un certain cas clinique. Ce cas particulier confirme la loi, à mon avis absolument générale, que dans notre français d'aujourd'hui, tout ce qui s'écrit peut se parler. Le grand linguiste qu'est M. Meillet nous a critiqués, M. Damourette et moi, d'avoir avancé cette affirmation. Je la maintiens pourtant fermement, la considérant comme imposée par les faits. Savoir si le français moderne se conduit en cette matière de façon absolument exceptionnelle au milieu de la masse des parlers est une autre question, dont l'étude tant positive qu'étiologique aurait bien son intérêt.

Quoi qu'il en soit, le tour qui nous intéresse ici marque bien un aspect duratif du procès. M. HV, dans la phrase citée, se reporte à l'époque où il se demandait si le chiffre sphygmomanométrique qu'il venait de constater devait être interprété comme l'un des points de l'ascension progressive et continue de la tension artérielle du malade.

Pour raison de brièveté, on me permettra de désigner ce premier tour sous le nom d'*allure durative* du verbe.

2° Le second tour, qui confère au verbe auxilié la vertu d'exprimer un avenir vu comme le développement naturel du présent, est formé avec le verbe *aller* et l'infinitif du verbe auxilié, ex. :

Oh, mon Dieu, je vais couper.
[*ô mòdyé jèvékupé*]

(Mme EJ, le 3 août 1932.)

Mme EJ se résigne, toute réflexion faite, à couper une partie de la longueur de son rideau, plutôt que de faire un

Digitized by Google

trop grand rentré. Et dès lors, l'acte de couper devient imminent, devient la suite naturelle du présent.

Ce second tour, que j'appelle l'*ultérieur*, est d'un emploi absolument usuel. Il revient à tout bout de champ dans la conversation courante, aussi bien que dans la langue écrite. Il joue en français un rôle aussi important que le futur. Je l'ai étudié, avec M. Damourette, dans un article antérieur[1]. Aussi n'y reviendrai-je ici que dans la mesure où cela sera nécessaire pour faire comprendre les modes d'accession du verbe *aller* à l'auxiliarité.

3° Le troisième tour, qui confère au verbe auxilié un caractère dérangeant par rapport à l'ordre attendu des choses, est, quant à la forme, identique au précédent ; ex. :

> Quoi ?... Qu'est-ce que tu vas suffoquer... Tu vois pas que c'est à cause du vent !
>
> (R. Guérin, *Légende* d'un dessin, Le Journal, 29 novembre 1928, p. 1.)

Le dessin sous lequel se trouve cette légende représente un homme au nez rougi, titubant, qui se rattrape péniblement, pour ne pas tomber, à un réverbère ; une femme le regarde, l'air sévère. On comprend dès lors que cet ivrogne trouve extraordinaire, et perturbatrice de l'ordre naturel des choses, l'hypothèse qu'il soit ivre, hypothèse que la femme vient sans doute de formuler, ou de laisser voir être sienne.

Ce troisième tour, fréquent dans la conversation et dans la littérature, sera, dans la suite du présent article, désigné sous le nom d'*allure extraordinaire*.

1. *Revue de Philologie française*, tome XLIII, 2e fascicule 1931, pp. 81-118.

Digitized by Google

VIII

Pour faciliter la lecture de cet exposé, je vais dire dès maintenant comment le verbe *aller* me semble avoir pu accéder aux rôles sémantiques respectifs qu'il joue dans chacun des trois tours qui viennent d'être signalés.

Dans la réalité, cette interprétation ne m'est apparue suffisamment plausible que quand j'ai eu vu qu'elle concordait avec toute une série de faits qui ne seront exposés que plus loin. Si je la donne dès maintenant, c'est que cela va, me semble-t-il, rendre plus facile l'exposition de la question.

Qu'exprime le verbe *aller* dans son plein sens ordinaire? Un déplacement spatial exécuté par un sujet, dans un certain sens.

Au point de vue sens du mouvement, je rappelle au lecteur l'opposition de la série *emmener*, *emporter* et de la série *amener*, *apporter*. La première répond aux termes allemands comportant *hin*, elle exprime les déplacements partant de l'endroit où se situe le locuteur; la seconde répond aux termes allemands comportant *her*, elle exprime les déplacements aboutissant à l'endroit où se situe le locuteur.

L'opposition entre *venir* et *aller* est du même ordre. *Venir*, qui est le terme le plus différencié, exprime toujours des déplacements du type *amener*, *apporter*. *Aller* exprime tous les autres déplacements (cf. : « Jean alla de Paris à Mâcon », phrase dite par un habitant de Saumur), mais plus particulièrement ceux qui partent de l'endroit où se situe le locuteur. (L'habitant de Saumur dit en parlant d'un autre habitant de la même ville : « M. Laplanche ira à Paris mardi. »)

En somme, l'idée du déplacement indiqué par *aller* com-

Digitized by Google

porte trois éléments : 1° une spontanéité, un élan personnel par lequel le sujet entreprend et accomplit le mouvement ; 2° la durée du déplacement ; 3° un certain « sens » du mouvement, à l'origine duquel soit le lieu où se situe le locuteur.

Par abstraction et amenuisement, par sublimation sémantique (selon le terme employé ci-dessus), le sens du verbe *aller* peut arriver à ne plus comporter qu'un seul de ces trois éléments : telles sont les racines respectives des trois tours où *aller* est auxiliaire. Quand, de la notion de mouvement, la plus grossière et la plus frappante des notions d'action, on ne conserve que la notion d'élan personnel propre, *aller* devient l'agent d'expression de l'allure extraordinaire. Quand on ne considère plus que la durée, *aller* devient l'agent d'expression de l'allure durative. Quand, n'envisageant plus le déplacement que de façon métaphorique sur la ligne du temps, l'on ne garde que la notion d'un procès ayant son point de départ dans le point qu'occupe le locuteur, *aller* devient l'agent d'expression de l'ultérieur.

Tels sont les trois modes d'accession sémantique du verbe *aller* à l'auxiliarité.

Il me reste à montrer que cette manière d'envisager les faits concorde avec les données réelles de la langue française.

IX

Je ne compte pas reprendre ici dans son entier la question de l'ultérieur, que j'ai déjà traitée en un article récent, écrit en collaboration avec M. Damourette. Il est néanmoins utile d'attirer de nouveau l'attention du lecteur sur

1. Dans le sens banal de ce mot, quand il s'applique à un mouvement.

Digitized by Google

quelques points capitaux pour pouvoir ensuite tirer de cette étude les conclusions qui regardent particulièrement le verbe *aller* en tant qu'auxiliaire.

Notre opinion, rappelons-le, est que l'on peut synthétiser tous les emplois de l'ultérieur en le présentant comme l'outil de l'expression de l'avenir, ou plutôt de la conception de l'avenir, en tant que cet avenir est vu du présent, et mis dans un rapport net d'asynchronisme avec ledit présent.

Cette valeur de l'ultérieur s'induit surtout de l'opposition sémantique que révèle la langue française entre lui et le futur, opposition sur laquelle il faut insister. Dans le français actuel, l'ultérieur (*je vais faire*) joue, dans l'expression de l'avenir, un rôle aussi important, tant quant à la fréquence que quant à l'expressivité, que le futur (*je ferai*). Prétendre expliquer le système psychologique du temps en grammaire française en ne tenant compte que du futur et en négligeant l'ultérieur, c'est condamner tout édifice que l'on construira à pécher par la fondation. Il me semble que M. Guillaume, dont l'analyse du système français dans *Verbe et temps* est si pleine de vues ingénieuses, originales et substantielles, est tombé dans cette faute, et s'est ainsi montré injuste pour la sienne et notre langue maternelle. La caractéristique véritable du système d'expression de l'avenir dans la langue française telle qu'elle est constituée depuis avant l'époque dite classique, c'est d'offrir à l'esprit deux modes de figuration psychologique de cet avenir, à l'un ou à l'autre desquels le sentiment linguistique recourra naturellement suivant les besoins; ex. :

M. P. — Tu *iras* chez madame Souques ?
[*tuīràcèmàdàmsuk*]
Mme EJ. — Oui, je *vais y aller*. Je finis de lire ce passage et j'y *vais*.
[*wi jvèyàlé jfinidlīrspàsàjéjivè*]

(Le 6 février 1931.)

Digitized by Google

Ne t'étonne pas de ce que je *vais te dire*... Je reste chez moi. Tu *vas redescendre*; comprends bien : tu *diras* à Chiquette que tu m'as pas vu, mais que tu es passé à la « Vache », et qu'on t'a dit que j'étais parti ce matin pour mon pays.

(Louis Codet, *La petite Chiquette*, XX, p. 243.)

L'ultérieur seul souffre *maintenant* pour complément; ex. :

Je *vais essayer* de ce système *maintenant*. Ne dormir presque pas.

(Jules Romains, *Les hommes de bonne volonté*, t. I, ch. VI, p. 66.)

Ce délicat système de double expression de l'avenir est une création du français. Le latin ne le possédait pas. Quand nous sommes tentés de traduire *je vais mourir* par *moriturus sum* et *je mourrai* par *moriar*, c'est notre pensée idiomatique française que nous reportons en latin. Le latin réel ignorait une différence pour nous si cardinale, témoin seulement ces trois exemples de Plaute.

EUCLIO

Nunc *lavabo*, ut rem divinam faciam, ne adfinem morer

(Aululaire, IV, 2.)

c'est-à-dire :

« Maintenant je *vais me baigner*, pour faire ensuite mon sacrifice et « ne pas mettre mon futur gendre en retard. »

MERCURIUS

Etiam mutis ?

SOSIA

Jam *tacebo*.

(Amphitryon, I, 1.)

« Tu pipes encore ? — Je *vais me taire* »[1].

...Jam ego hunc *decipiam* probe
Nam quod egomet solus feci, nec quisquam alius adfuit
In tabernaculo, id quidem hodie nunquam *poterit* dicere.

(Amphitryon, I, 1.)

1. Ici, on pourrait même traduire par « *je me tais* ».

Digitized by Google

Ici, le premier futur latin ne peut se traduire en français que par l'ultérieur ; le second peut, selon la nuance affective désirée, se rendre par le futur ou par l'ultérieur, mais je crois que *hodie* doit nous inciter à préférer l'ultérieur :

« Cette fois, je *vais bien l'attraper*, parce que, ce que j'ai fait quand « j'étais tout seul, sans que personne d'autre soit là, du diable s'*il va* « *pouvoir* le raconter ! »

De quand date donc notre ultérieur ? M. Damourette et moi en avons apporté un exemple remontant probablement au début du XIIIe siècle, mais jusqu'à nouvel ordre il faut tenir cet exemple pour sporadique : il est le premier témoin d'une tendance qui mettra du temps à devenir une loi de la langue. M. Gougenheim, qui a très bien étudié cette question historique, a montré que c'est le XVe siècle qui représentait l'époque où s'est effectué le changement de conception par lequel maints emplois ont été retirés au futur. Cet auteur écrit [1] : « . . . pendant tout le moyen âge, « le français s'est servi du futur là où nous emploierions « l'auxiliaire *aller*. » Et il justifie ce qu'il avance par des exemples bien choisis, dont voici le plus frappant :

Tu ne sés que te *dirai*
Compains ? je me *marierai*

Le sens est évidemment : « Tu ne sais pas ce que je *vais te dire*, copain ? Je *vais me marier*. » En plein XVe siècle, je relève encore :

Or, ma damoiselle, veez là celuy qui porte l'espée de Jehan de Paris. Certes, il *sera icy* maintenant.

(Le Rommant de Jehan de Paris, p. 85.)

sc. : il va être ici incessamment.

Ces vues diachroniques doivent se compléter par des

1. Gougenheim, *Étude sur les périphrases verbales*, p. 85.

Digitized by Google

vues diatopiques, si j'ose ainsi parler : quelle est l'extension spatiale de la distinction entre l'ultérieur et le futur? Je suis loin d'être en état de répondre à cette question. Je me contente de fixer quelques jalons.

D'une part, il faut remarquer que, posée ainsi sur le terrain sémantique de la valeur idiomatique du taxième, la question devient indépendante de celle de la formation de l'ultérieur par tel ou tel auxiliaire. Il convient en effet d'englober dans les régions possédant la distinction en question celles mêmes qui se servent, pour former l'ultérieur, de l'auxiliaire *vouloir* [1]; aussi bien, dans ces régions-là, les gens d'une culture plus parfaite emploient-ils *aller*, suivant la norme française, avec le plus grand naturel, puisqu'ils n'ont pas besoin pour cela d'acquérir une nouvelle notion taxiématique. Ceci admis, je puis dire que je n'ai jamais entendu aucun Français d'Oui employer le futur au lieu de l'ultérieur, si inculte ce Français soit-il. Sur ce point comme bien d'autres, la lingualité d'Oui manifeste son unité idiomatique.

Par contre, pour le Pays d'Oc, la question est moins claire ; elle demande à être réétudiée. Certes, tous les gens cultivés de cette vaste partie de la France, ayant le français pour parler maternel soit à titre unique soit au même titre que le patois local, possèdent, et utilisent correctement, la distinction qui nous occupe. Mais il n'en est pas de même du vulgaire ; j'ai (assez rarement d'ailleurs)

1. M. Gougenheim a récemment étudié cette question (*op. cit.*, pp. 88 et suivantes), tant par une étude personnelle qu'en alléguant les témoignages antérieurs. Pour ma part, je connais surtout le type *je veux faire*, au sens de l'ultérieur, pour bourguignon. En gros, pour le Pays d'Oui et le méso-rhodanien (franco-provençal), il semble que cet emploi de *vouloir* forme un bloc oriental allant de Lorraine en Savoie en comprenant toutes les Bourgognes : ducale, comtale cisjurane (Franche-Comté) et même transjurane (Vaud).

Digitized by Google

entendu à Paris des ouvriers ou de petits marchands ayant « l'accent du Midi », faillir à employer l'ultérieur, et y mettre le futur : ce qui est fort choquant pour une oreille francimande ; il faudrait préciser si c'est là un trait très répandu dans les pays d'Oc ou limité au contraire à certains d'entre eux. Pour ma part, je signale qu'à Saint-Remèze (Ardèche), village situé sur le petit causse qui surmonte Bourg-Saint-Andéol, la distinction échappe aux indigènes. Témoin cette phrase d'une épicière :

> Mme EJ — Qu'est-ce que vous avez comme petits beurres ?
> Mme OJ — Madame, je vous *montrerai*.
>
> (Le 11 août 1930.)

sc. : « Je vais vous montrer. »

D'autre part, si maintenant nous passons des usances du français en pays d'Oc aux parlers d'Oc eux-mêmes, au moins savons-nous que Mistral, dans son provençal littéraire qui repose sur l'arlésien, use de la distinction entre ultérieur et futur, et de l'ultérieur construit avec *aller*, comme le français. Les exemples sont nombreux. J'en choisis quatre :

> Bèn ! quau sara meiour cuièire,
> Madamisello, l'*anan vèire*.
>
> (Mirèio, Cant. II, p. 62.)

Eh bien ! lequel sera le meilleur cueilleur, mademoiselle, nous *allons le voir !*

> Fasié signe dóu bras — Un nis, qu'*anan avé*.
>
> (Mirèio, *ibid.*, p. 64.)

Elle faisait signe du bras : « Un nid, que nous *allons avoir !* »

> Ai, ai, ai, *vau mouri !*
>
> (Mirèio, *ibid.*, p. 68.)

Aïe, aïe, aïe, je *vais mourir*.

E Diéu à-n- Abraham diguè : « Ta mouié Saro te *vai enfanta* un fiéu... »

(Mistral, Traduction de la Genèse, XVII, 19.)

Et Dieu dit à Abraham : « Ta femme Sarah *va t'enfanter* un fils. »

Digitized by Google

Aux provençalistes de nous dire si c'est là un gallicisme du provençal mistralien, ou si la distinction taxiématique qui nous occupe ici existe bien dans la région provençale, et alors quelle est son aire.

X

Étant bien établie la fonction spéciale de l'ultérieur dans la langue, nous avons à nous demander maintenant comment le verbe *aller* accède à l'expression de cette fonction. Il souvient au lecteur que j'ai plus haut émis l'hypothèse que, dans cet emploi, *aller* se réduisait par sublimation sémantique à exprimer uniquement l'efférence, à l'exclusion de tout autre élément de sa signification primitive. L'heure est venue de justifier cette hypothèse par les faits, et de montrer qu'elle découle d'eux.

Cette démonstration comporte deux éléments négatifs et un élément positif. Il faut montrer en effet qu'*aller*, dans cet emploi, a perdu sa valeur de déplacement effectif dans l'espace et sa valeur d'élan vital; et d'autre part qu'il a conservé sa valeur de « sens du mouvement », transposée à vrai dire sur la ligne métaphorique du temps, puisqu'il n'y a pas déplacement spatial.

XI

Il est à peine nécessaire d'esquisser une démonstration du premier point : il est évident qu'*aller*, dans son emploi d'auxiliaire de l'ultérieur, ne marque plus un déplacement réel dans l'espace. C'est là le caractère le plus grossier de cette sienne auxiliarité, et M. Gougenheim a eu parfaitement raison de prendre ce caractère pour critère de l'apparition historique du tour.

Digitized by Google

Un seul exemple, auquel une foule d'autres pourraient être adjoints, va donc nous suffire ici :

Je vais le voir tantôt.
[*jvèlvwàrtātō*]

(Mme GO, le 14 juin 1932.)

La dame qui a prononcé cette phrase devait, dans l'après-midi du jour même, recevoir *chez elle* le jeune homme dont elle parlait : il ne s'agissait donc pour elle d'aucun déplacement.

XII

Pour sa valeur d'élan vital, de spontanéité, qui est beaucoup plus abstraite, il est beaucoup plus difficile d'affirmer qu'*aller*, dans son emploi d'auxiliaire de l'ultérieur l'ait tout à fait perdue, mais au moins ne porte-t-elle pas l'accent. En effet, on peut considérer *aller*, en cet emploi, comme en acception égocentrique ainsi que M. Damourette et moi l'avons déjà dit [1]. Soit cette phrase de Marcel Proust parlant du téléphone :

...l'amie à qui nous avions le désir de parler, et qui, tout en restant à sa table, dans la ville lointaine qu'elle habite, sous un ciel différent du nôtre, par un temps qui n'est pas celui qu'il fait ici, au milieu de circonstances et de préoccupations que nous ignorons et qu'*elle va nous dire*, se trouve tout à coup transportée à cent lieues... contre notre oreille, au moment où notre caprice l'a ordonné.

(Marcel Proust, *Chroniques*, Journées de lecture, p. 85.)

Les paroles de l'amie ne sont pas considérées ici du point de vue de l'activité propre, et éventuellement dérangeante pour nous, que cette amie pourrait manifester, mais elles

1. Damourette et Pichon, in *Revue de Philologie française*. T. XLIII, 2e fascicule, 1931, p. 94.

Digitized by Google

sont présentées comme partie intégrante du développement naturel de notre présent, à nous locuteur.

Cette neutralisation de l'activité du sujet semble probablement, aux Français du bassin de Paris, plus admissible avec un verbe à sens spatial comme est *aller* qu'avec un verbe à sens psychique dès l'origine et du sémième duquel l'idée d'intention est précisément le centre, comme *vouloir* : c'est par de tels termes psychologiques qu'on peut traduire le fait grammatical que dans la région francienne et ses dépendances immédiates, ce soit à *aller* et non à *vouloir* qu'on ait recouru pour exprimer l'ultérieur.

XIII

Beaucoup plus importants que ces éléments négatifs est l'élément positif de signification qu'*aller* a gardé, dans et pour son rôle d'auxiliaire de l'ultérieur.

Dans notre précédent article, M. Damourette et moi avons indiqué que fonctionnellement, dans le répartitoire que nous appelons « de temporaineté », l'ultérieur *je vais faire* s'opposait à l'antérieur, qui revêt le double aspect d'antérieur-source *je viens de faire* et d'antérieur-acquêt *j'ai fait*. Nous avons marqué que, pour l'expression de l'avenir, rien de symétrique à l'antérieur-acquêt ne pourrait se concevoir : la seule façon d'envisager l'avenir, dans ses rapports avec le présent, c'était donc de l'en concevoir comme le développement naturel, ce qu'exprimait l'auxiliaire *aller*.

Ces considérations sur le rôle taxiématique de l'ultérieur en grammaire française conduisent bien à concevoir ce qui reste de signification à *aller*, en tant qu'auxiliaire de l'ultérieur, de la façon que voici : *aller*, dans ce rôle grammatical, n'exprime qu'une efférence, c'est-à-dire un « sens de marche » qui s'éloigne du moi-ici-mainte-

Digitized by Google

nant. Comme il n'est pas envisagé de mouvement spatial, l'efférence en question est une progression purement temporelle s'éloignant du présent, c'est-à-dire allant vers l'avenir.

XIV

Cette conception n'est pas une vue de l'esprit ; elle est rendue, selon moi, indéniable par des faits grammaticaux patents.

Si vraiment l'efférence est l'élément de signification gardé par *aller* dans son rôle d'auxiliaire de l'ultérieur, il ne pourra pas, dans ce rôle, être suppléé par *venir*, puisque précisément ce verbe diffère d'*aller* en ce qu'il a essentiellement un sens d'afférence. Or, il en est bien ainsi : tandis que, dans d'autres emplois tendant vers l'auxiliarité, *aller* peut, ainsi que nous allons le voir plus bas, être suppléé par *venir*, ce dernier verbe est au contraire irrecevable pour l'expression de l'ultériorité ; bien plus, il en exprime le contraire exact : à l'ultérieur *je vais faire* s'oppose l'antérieur-source *je viens de faire*, où *venir* n'a, par sublimation sémantique, gardé de son sémième que l'idée d'afférence.

Le verbe *venir* admet lui-même un ultérieur, ex. :

> Il *va venir* mon petit frère,
> Pour sûr, dès que nous *dormirons*.
>
> (Noël enfantin.)

Cette phrase est chantée par une petite fille qui assure son jeune frère que l'enfant Jésus ne peut pas manquer de venir apporter les cadeaux de Noël ; le petit frère, qui guettait l'enfant-dieu, est désappointé de ne pas le voir. Dans la phrase de la fillette, nous pouvons incidemment remarquer l'opposition de l'ultérieur au futur : le fait marqué par l'ultérieur est plus loin dans l'avenir que celui

Digitized by Google

marqué par le futur ; mais c'est la nuance affective respective attachée à chacun d'eux que l'opposition des deux tiroirs verbaux exprime : que l'enfant Jésus vienne, c'est ce que la locutrice considère comme la suite naturelle et attendue de leur vie, à elle et à son frère, mais cette suite a pour condition que l'on fasse l'effort, moins lié au présent, de s'endormir. « Il viendra dès que nous allons dormir » aurait complètement renversé la situation affective : tout Français sent combien ç'aurait été, en l'espèce, une phrase peu adéquate à la situation.

Mais venons-en à *il va venir*. Cette forme est d'une très délicate complexité psychologique qui mérite l'analyse : *venir* y marque une afférence spatiale vers le locuteur (en l'espèce la fillette), le « sujet » (support) du mouvement étant *il* (en l'espèce Jésus), car *venir* a son acception banale.

Va, au contraire, marque une efférence purement temporelle à partir du présent du locuteur ; et c'est ce locuteur lui-même qui subit cette efférence, qui se porte en quelque sorte vers l'avenir, ceci en vertu de l'acception égocentrique de l'auxiliaire : en l'espèce, c'est la fillette qui sent dans la venue de Jésus par la cheminée l'aboutissant naturel du laps de vie qu'elle est en train de vivre.

Je signale encore que, dans des cas où *venir* serait indiqué s'il s'agissait d'un déplacement dans l'espace, la présence d'*aller* indique bien qu'il ne s'agit, dans la pensée de l'auteur, que d'une ultériorité ; ex. :

... il se figure qu'il est poursuivi par des démons, qu'on lance contre lui des sangliers qui *vont le dévorer*.

(Pierre Janet, *La force et la faiblesse psychologiques*, p. 210.)

Digitized by Google

XV

En revanche, dans son rôle d'auxiliaire de l'ultériorité, *aller* peut parfaitement être remplacé par *s'en aller*, qui marque aussi une efférence. Dans l'article cité, M. Damourette et moi en avons joint des exemples à ceux allégués par M. Gougenheim. Je n'y reviendrai pas. Deux exemples seulement pour en montrer l'emploi aux lecteurs :

Je *m'en vais mourir*, je ne vous demande qu'une chose...
(P. Mérimée, *Arsène Guillot*, I, p. 102.)

Je *m'en vais* tout de même *parler* de quelques-uns.
[*jæ̀mãvètudmẽ̀mpàrlédæ̀kèlkæ̀zæ̃*]
(M. OK, le 7 février 1931.)

XVI

En fin de compte, le verbe *aller*, en tant qu'indice de l'auxiliarité, est bel et bien un auxiliaire : amenuisé sémantiquement au point de ne marquer qu'une efférence temporelle, il se trouve de ce fait n'intervenir dans le déroulement de la phrase que pour apporter une précision taxiématique, formant la case avenir du répartitoire grammatical dont la case passée se montre sous les deux formes je *viens de faire* et *j'ai fait*.

Dans cet emploi, le verbe *aller* a les trois caractères dont nous avons discuté plus haut la valeur : 1° il est sublimé sémantiquement ; 2° il est en acception égocentrique ; enfin, 3° il s'applique en tant qu'auxiliaire de l'ultériorité, à son propre infinitif employé dans un sens plein, ex. :

Je *vais aller* lui rendre visite.
[*jvèàlélẅirãdvizit*]
(Mlle GB, le 21 juillet 1932.)

Je n'y ai pas été parce qu'il s'est aperçu à temps de ce que c'était :

Digitized by Google

mais enfin j'*allais aller* le voir en banlieue, soit trois cents francs au moins, pour ce que je vais vous dire...

(M. HV, le 21 novembre 1928.)

De même avec *s'en aller*.

Je m'en vais m'en aller.
[*jmɛtɛ̃mɛ̃nalé*]

(Mme FL, le 14 février 1927.)

XVII

Le tiroir-canon du verbe (communément appelé *indicatif présent*) est loin d'être le seul qui puisse servir de point de départ à la conception de l'ultérieur.

L'ultérieur de l'« imparfait » (c'est-à-dire du tiroir type *vous saviez*, que M. Damourette et moi appelons toneal) est absolument courant. Outre l'exemple de M. HV que nous venons d'alléguer, je tiens à mettre sous les yeux du lecteur les exemples suivants, que j'ai choisis pour eux dans mes collections :

... et luy fit donner à boire ce que Marc Antoine *alloit arraser*

(Brantôme, *Recueil des Dames*, II : t. XI, p. 272.)

Au fond d'un antre sauvage
Un satyre et ses enfans
Alloient manger leur potage.

(La Fontaine, *Le satyre et le passant*.)

Je sentis que ma haine *alloit finir* son cours.

(Racine, *Andromaque*, I, 1.)

Sa femme... me fit un signe amical pour me dire de le laisser reposer, et cependant *elle allait mourir*.

(Balzac, *Une conversation de 11 h. à minuit*, in *Contes Bruns*, p. 95.)

Quand il m'annonça qu'il *allait se marier*, j'en fus blessé comme d'une trahison.

(Maupassant, *Un sage*, in *Les Sœurs Rondoli*, p. 184.)

Digitized by Google

Marthe et Marie sont aux côtés de la petite morte. Les paysans *allaient faire* un brancard de feuillage...

(Maeterlinck, *Intérieur*, p. 114.)

sc. quand le vieillard les a quittés.

Mme de Soléon avait été, *allait-il prétendre*, jusqu'à dire qu'elle ne les recevrait pas.

(Marcel Proust, *A la recherche du temps perdu*, t. IV, p. 88.)

M. de Châtellerault, dont il s'agit ici, est décidé, après un court temps de réflexion, à prétendre que Mme de Soléon a dit qu'elle ne recevrait pas le ménage de Mlle d'Ambresac.

Et quel sujet que celui qu'il *allait falloir* traiter là.

(René Boylesve, *L'enfant à la balustrade*, II, 10, p. 162.)

Cette pauvre mademoiselle Benoît est vraiment bien à plaindre,
Elle qui *allait épouser* un riche industriel de l'Indre.

(Franc-Nohain, *La complainte de monsieur Benoît*, in *Dites-nous quelque chose*, p. 96.)

... une horrible pensée envahit tout à coup son esprit : elle se souvint du document qu'elle gardait imprudemment sur elle et qui *allait la perdre*. Vite elle se dévêtit pour le retrouver sous son corset.

(Antoine Redier, *La guerre des femmes*, ch. V, p. 148.)

Je savais maintenant qu'il *allait mourir*.

(André Maurois, *Climats*, II, XXIV, p. 285.)

Il renonce à ses vices. Son entourage le félicite. Aussi sa mort brutale semble-t-elle d'autant plus injuste. Il *allait vivre* heureux.

(Radiguet, *Le diable au corps*, p. 234.)

D'après les principes de dénomination que nous avons fixés dans notre précédent article [1], cette forme *j'allais faire* doit s'appeler : « toncal ultérieur ».

Les autres tiroirs souffrent plus rarement l'ultériorisation. Nous avons pourtant des exemples :

1. Damourette et Pichon, *loc. cit.*, § IX, p. 117.

Digitized by Google

De subjonctif ultérieur :

C'est bien possible que j'aille être malade
[sèbyèposibl kèjayètmalad]

(M. D., le 10 novembre 1...

Elle s'est plainte, quand je lui ai remué les jambes, que j'... casser la jambe.

(M. DH, le 11 juin 1...

De toncal subjonctif ultérieur :

Comme ses accès étaient quelquefois fort violents, et qu'il se... qu'elle allât mourir, on le fit savoir à son mari.

(Tallemant des Réaux, t. VIII, p. ...

On croyoit que son esprit allât revenir, mais elle ne disoit pas ... tare.

(Mme de Sévigné, Lettre à sa fille, ven... 5 février 1672.)

La figure que personne ne douta que je n'allasse faire...

(Saint-Simon, *Mémoires*, t. VIII, ch. IX, p. 5...

D'infinitif ultérieur :

La nuit, on vint éveiller Mme de Ventadour pour lui dire que M... Duras étoit très mal et croyoit *aller mourir*.

(Dangeau, *Journal*, mardi 3 mai 168...

Ils y réussirent, et la gardèrent tantôt chez eux à Pontoise, tantôt ... un couvent du lieu, et n'en laissèrent approcher personne qui la ... imprudemment détromper des grandeurs qu'elle croyoit *aller épou*...

(Saint-Simon, *Mémoires*, t. XIII, ch. v, p. 58...

Le participe ultérieur est assez fréquent. Ex. :

M. de la Rochefoucauld à l'instant se fit mener chez le roi qu'il tro... *allant passer* chez Mme de Maintenon.

(Saint-Simon, *Mémoires*, t. IV, ch. 34, p. 393...

Je ne reviens pas ici sur l'ultérieur-acquêt (et le ton... ultérieur acquêt) dont il a été traité dans l'article auq... je me suis plusieurs fois référé.

Digitized by Google

XVIII

Passons maintenant au tour « qu'est-ce que tu vas supposer? » (cf. *supra* § VII), que j'appellerai l'*extraordinaire*. Comme je l'ai indiqué plus haut, le verbe *aller*, dans ce tome, confère au verbe dont l'infinitif le suit un caractère dérangeant par rapport à l'ordre attendu des choses. *Aller* apporte, comme seul élément sémantique propre, la notion d'une spontanéité, d'un élan personnel, d'une source propre d'action qui soit susceptible de venir perturber tout un déroulement d'événements. J'ai émis l'hypothèse que cette valeur du verbe *aller* résultait de la subsistance d'un seul des éléments du sens plein de ce verbe. Je vais essayer maintenant de montrer que les faits grammaticaux ne contredisent pas cette mienne opinion.

XIX

Premier point : *aller*, quand il est la marque de l'extraordinaire, n'indique pas un déplacement spatial réel. Ce point est si évident qu'il suffit d'en marquer la place dans la suite du présent exposé. Quand M. du Monstier dit à M. du Pleix :

> Et puis, vous *allez dire* qu'autrefois en France tous les hommes étaient sodomites...
>
> (Tallemant des Réaux, *Du Monstier*, Historiettes, t. V, p. 58.)

Il ne veut nullement dire que M. du Pleix déplace son corps d'une place à une autre pour dire cela, mais simplement que ledit historiographe ose mettre cette énormité dans ses écrits.

Digitized by Google

XX

Dans les phrases où un verbe a typiquement l' « allure extraordinaire », le verbe *aller* n'indique non plus aucune modification de temps. Supprime-t-on la nuance spéciale, de dérangement du traintrain, qu'exprime *aller*, le verbe se montre au tiroir même qu'avait *aller*. C'est ce que font nettement sentir les quelques exemples que voici :

Il avait demandé à partir au Tchad, et moi je *vais le dire* à sa femme, à qui il n'en avait rien dit !

(Mme E, le 22 décembre 1921.)

sc. : « je le dis » *dico* (présent narratif du récit vif).

Et puis, quand on est entré chez les gens par prière, on *ne va pas dire* en sortant que leur feu charbonne et que leur escabelle boite...

(E. Pérochon, *Nêne*, p. 29.)

sc. : « on ne dit pas... » *dicit* (présent des sentences générales).

Si à ce moment le médecin *allait intervenir* par une question, il empêcherait le flot de ces idées et de ces sentiments.

(M. KS, le 7 février 1926.)

sc. : « intervenait ».

M. le Grand lui *alla dire* sottement :

« Votre Majesté se serait bien passée de me dire tout ce qu'elle m'a dit. »

(Tallemant des Réaux, *Le cardinal de Richelieu* ; Historiettes, t. II, p. 217.)

sc. : « lui dit » *dixit*.

Il est bien évident que ce n'est pas un médecin qui *va nier* l'influence du physique sur le moral.

(M. DH, le 8 mars 1926.)

sc. : « qui niera... »

Digitized by Google

GOUBIN
J'*irais donner* ma fille...

POUTRY
Parfaitement.

GOUBIN
Allons donc !

(Henry Monnier, *Paris et la province*, p. 253, une ouverture)

sc. : « je donnerais... ».

... mais vous pensez bien, n'est-ce pas ? que je *ne serais pas allé m'aventurer* dans une démarche semblable, sur la foi de pures suppositions.

(Courteline, *Le Fils*, in *Œuvres complètes*, t. V, p. 189.)

sc. : « je ne me serais pas aventuré... »

Qu'un autre, enflé d'ambition,
Aille assouvir sa passion
Aux yeux d'une foule importune ;
Pour moy je renonce à la cour
Et ne veux faveur ny fortune
Que dans l'empire de l'Amour.

(Racan, *Ode*, t. I, p. 170.)

sc. : « assouvisse ».

Ce serait dommage, Madame,
Que le monde *allât supposer*...
(G. Nouveau, *Valentines*, Avant-propos, p. 32.)

sc. : « supposât... »

Au milieu de cet univers désespéré, que faisait notre escadrille ? Elle attendait ses appareils... *Ne va pas croire* cependant que nous restâmes désœuvrés.

(J. Kessel, *Les nuits de Sibérie*, p. 14.)

sc. : « ne crois pas. »

Aller devenir amoureux de Mlle de Grisheim ! Que pouvais-je espérer d'une demoiselle noble, fille d'un général en faveur deux mois auparavant, avant la bataille de Iéna !

(Stendhal, *Vie de Henri Brulard*, ch. I, t. I, p. 3.)

sc. : « devenir... »

Digitized by Google

On voit que tous les tiroirs du verbe *aller* accèdent facilement et couramment à l'emploi qui nous occupe ici. De même les tiroirs avec *ir*, qui sont fonctionnellement équivalents à ceux avec *allé* ; ex. :

Figure-toi que ce grand bête là *a encore été attraper* froid.
(Mme A, le 18 février 1921.)

sc. : « a encore attrapé froid ».

Un ignorant auroit été embarrassé, et vous *eût été dire* : C'est ceci, c'est cela.
(Molière, *Le médecin, malgré lui*, Acte II, sc. 6.)

sc. : « vous eût dit. »

Qu'*aller* ici n'introduise aucune nuance de temps, et que toutes les parties de sa conjugaison puissent assumer avec une égale aisance la fonction envisagée sont deux faits qui me paraissent connexes.

Aller n'exprimant ici aucune nuance de temps, il y a lieu d'admettre que la partie de sa signification qui se prêtait métaphoriquement à l'expression de l'ultériorité, à savoir l'idée d'efférence, n'est pas en exercice ici.

XXI

Il faut donc tenir pour acquis qu'*aller*, quand il marque l'extraordinaire, ne contient aucune donnée sémantique ni de temps, ni d'espace.

La seule chose qui lui reste, c'est de marquer l'élan qui aboutissait au mouvement : élan qui, en l'absence d'un mouvement réel, se réduit à représenter la spontanéité vers une activité quelconque, l'efficience psychique personnelle.

Digitized by Google

XXII

Si la question d'efférence n'est plus en jeu, mais seulement celle de spontanéité efficiente, il n'y a pas de raison que *venir* ne puisse pas concurrencer *aller* sur ce terrain.

Or, il le concurrence en effet, ex. :

Venir refroidir le monde pour rien !

(V. Hugo, *Les Misérables*, IV, 6; t. VII, p. 302.)

Mais voilà-t-il pas que notre si distingué collaborateur M. Allard *vient faire* de la minceur même de son œuvre une raison pour qu'elle survive à jamais.

(Marcel Proust, *Chroniques*, A propos de Baudelaire, p. 237.)

Et du moins, M. César ne *viendra* pas *penser* à Pauline.

(H. Pourrat, *Le Pavillon des Amourettes*, p. 48.)

Ces faits de concurrence sont en accord avec l'opinion que je défends.

XXIII

Mais d'autre part, *s'en aller* se prête aussi à l'expression de cette spontanéité. Aussi bien assume-t-il lui aussi sa part dans l'expression de l'extraordinaire ; ex. :

Carco me prend à témoin : « Un homme du métier qui me dirait ça, Colette, je le traiterais de ballot. Mais qu'est-ce que *je m'en irais répondre* à un tapissier ?... »

(Colette, *La naissance du jour*, p. 68.)

XXIV

Une fois admis que l'amenuisement sémantique d'*aller*, en tant que marque de l'extraordinaire, est bien celui que j'ai indiqué, reste à se demander si cet emploi est bien un emploi auxiliaire.

Digitized by Google

Remarquons qu'*aller* n'y est pas en acception égocentrique, puisque c'est précisément le rôle même d'agent déployé par son « sujet » qui crée ici le principal de sa signification.

Mais peu importe. Si nous acceptons la notion d'extraordinaire pour un des taxièmes de la langue française, *aller* doit passer pour auxiliaire. Or, rien ne nous empêche d'adopter cette vue. Mais rien non plus ne nous y force, puisque à cette notion nous ne trouvons pas, dans le système linguistique, de pendant qui crée un répartitoire. *J'ai fait* et *je viens de faire* en s'opposant, chacun à leur manière, à *je vais faire*, nous forçaient à faire d'*aller* un auxiliaire dans l'expression de l'ultériorité.

Ici rien de semblable.

XXV

Toute discipline de connaissances exigeant classification, j'ai dû séparer les faits où *aller* marquait un mouvement réel de ceux où il marquait l'ultériorité et de ceux où il indiquait le caractère extraordinaire du fait. Cette classification convient à la grande majorité des faits. Mais néanmoins, le tour *je vais faire* est le même dans ces trois cas; chacun de ces trois cas est une spécialisation de ses possibilités générales; quand cette spécialisation est moins précise, il se réalise des emplois intermédiaires, qui, pour rares qu'ils sont, ne sont cependant pas négligeables, ex. :

...Tu sais pourtant que vous couriez tous après ce garçon.
— Voyons, père, *tu ne vas pas* le défendre...
(F. Mauriac, *Le nœud de vipères*, XIX, p. 283.)

Geneviève, qui prononce la dernière phrase, pense que son père se prépare à défendre Phili, et en ce sens *vas* est

Digitized by Google

ici indice d'ultériorité. Mais d'autre part, elle s'indigne que son père se jette en travers de l'opinion familiale officielle en prenant la défense dudit Phili, et en ce sens *vas* est le signe de l'allure extraordinaire : l'emploi est mixte, et pourtant très naturel. Peut-être **tu ne vas pas aller le défendre* aurait-il d'ailleurs été possible aussi. Il y aurait alors superposition d'emplois au lieu de confusion des emplois.

XXVI

L'emploi duratif se distingue nettement des deux précédents puisqu'il comporte non l'infinitif, mais le « participe présent » du verbe auxilié, ex. :

JE VAIS FAISANT.

...à vos pets et vesces, qui *vont coulevrinant* comme petits coulevreaux.

(Larivey, *La Constance*, I, 1 ; Ancien théâtre français, t. VI, p. 196.)

Et de nos jours :

L'heure ainsi nous *va flagellant*.

(Alfred Gassier, *Jours en Fleur*, p. 149 ; Moulins à eau.)

Les larmes *vont mettant*, malgré la gaîté feinte,
Sous les yeux humectés que l'on a connu beaux,
Comme le creux laissé par un fuseau de sainte
Qui priait sur la pierre en gardant ses troupeaux.

(Montesquiou, *Les offrandes blessées*, C.)

O vous ! monsieur André Hallays, qui *allez répétant* que la vie se retire des œuvres d'art, dès qu'elles ne servent plus aux fins qui présidèrent à leur création, ...

(Marcel Proust, *Chroniques*, p. 154 ; La mort des cathédrales.)

Eux, dont *vont se perdant* la mémoire et la trace...

(Comtesse M. de Noailles, *Les Forces Éternelles*, I, p. 93 ; Componction.)

Digitized by Google

J'ALLAIS FAISANT.

Que dame Autruche, oyant cette racaille,
Vomit le demêloir d'écaille
Et le trousseau de clefs qu'elle *allait digérant*.

(Tristan Bernard, *La girafe, le perroquet, la sarigue, et les deux employés de la compagnie des omnibus*.)

On *allait répétant*, tous ces jours derniers, que le cardinal Ratti, durant sa nonciature en Pologne, avait mécontenté les Polonais.

(Joseph Galtier, *L'Élection du Pape Pie XI*, in Le Temps, 8 février 1922.)

J'AILLE FAISANT.

C'est à mesure que la nécessité de s'exposer au péril augmente qu'il faut aussi de nouvelles ressources de prévoyance et de courage qui *aillent* toujours *croissant*.

(Fénelon, *Télémaque*, Livre XII, p. 200.)

J'ALLASSE FAISANT.

Malleville disoit qu'il lui sembloit que Conrart *allât criant* par les rues : « A ma belle amitié ! qui en veut, qui en veut de ma belle amitié ? »

(Tallemant des Réaux, *Historiettes*, t. IV, p. 172 ; Conrart.)

ALLER FAISANT.

Mais que pourroit Elisabeth *aller cherchant* ainsi seule ?

(Larivey, *La Constance*, V, 8 ; Ancien théâtre français, t. VI, p. 200.)

ALLANT FAISANT.

Hélas ! c'était bien l'écho *allant s'affaiblissant* d'une mystérieuse harmonie, qu'il n'ouïrait plus jamais, jamais !

(Georges Bernanos, *Sous le soleil de Satan*, p. 189 ; La tentation du désespoir.)

Ce n'est pas ici le lieu de discuter pour savoir si, historiquement, la forme en *-ant* qui figure dans le duratif représente le gérondif ou le participe présent. On peut tenir pour certain que dans le sentiment linguistique d'aujourd'hui c'est un participe. Le seul « adverbe verbal » du français d'aujourd'hui, c'est la forme avec *en* ; partout ailleurs, la forme en *-ant* est participiale. En l'espèce : « je

Digitized by Google

vais en mangeant » est possible, mais de sens absolûment différent. *Aller* n'y est nullement auxiliaire. (Cf. : je vais à l'école en mangeant mon pain.)

Il reste que le duratif est formé du verbe *aller* suivi du participe présent. Dans cette combinaison, *aller*, comme cela ressort des exemples, n'indique nullement un déplacement réel dans l'espace. Il ne s'agit non plus ici ni d'efférence, ni de manifestation caractéristique d'une activité spontanée. La nuance sémantique apportée par *aller* est nettement sensible, dans tous les exemples ci-dessus, et spécialement dans l'exemple de M. HV cité au § VII, dans celui de Fénelon et dans celui de M. Bernanos. Dans ces trois phrases, la suppression du tour qui nous occupe altérerait gravement le texte et rendrait moins claire la pensée.

M. HV se demande s'il faut intégrer le chiffre sphygmomanométrique qu'il a constaté dans une courbe continûment progressive ; Fénelon montre la nécessité qu'à quelque instant qu'on les saisisse, les ressources de prévoyance et de courage soient en croissance ; M. Bernanos marque l'impression douloureuse faite sur l'âme par l'affaiblissement continu, et perçu augmentant à chaque instant, de l'écho de cette mystérieuse harmonie.

L'idée qu'exprime ici *aller*, c'est que l'action se poursuit, et que l'effet s'en aggrave par le seul fait qu'elle dure, qu'elle continue. Je me crois donc fondé à dire que la durée du mouvement est ici le seul élément sémantique dont *aller* ne se soit pas vidé. D'ailleurs, cette réduction de sens est connexe de son emploi avec le participe présent ; l'infinitif, marquant ce vers quoi tend *aller*, aurait laissé subsister ou la notion de la direction du mouvement ou celle de l'élan interne (ce qui est en effet le mécanisme de la création de l'ultérieur et de l'extraordinaire).

Digitized by Google

XXVII

Nous pouvons répéter pour le duratif ce que nous avons dit pour l'extraordinaire. Certes le sens d'*aller*, dans le tour duratif, est tout à fait amenuisé, mais comme il n'y a rien dans le système linguistique, en dehors de l'expression verbale simple sans auxiliaire spécial, qui fasse pendant à la modification sémantique imprimée au verbe par le duratif, rien ne nous force absolument à voir dans ce duratif une ressource spécifiquement grammaticale, ni par conséquent d'y considérer *aller* comme un véritable auxiliaire. Mais c'est là une question purement doctrinale.

XXVIII

Le duratif, ayant une constitution morphologique différente de celle de l'ultérieur et de l'extraordinaire, peut, sans aucun mélange de sens, se combiner avec l'un d'eux. Voici un exemple d'ultérieur duratif :

> L'amaigrissement survient et va *aller s'accentuant*...
> (René Prieur, *La maladie de Sternberg*, thèse de Paris 1924, p. 44.)

C'est à l'entrée d'une période d'accentuation progressive et continue que se trouve l'amaigrissement.

Le duratif ultérieur serait **va allant s'accentuer*. Sa signification, en admettant que quelqu'un se le permit, serait très différente de celle de l'ultérieur duratif. Il marquerait en effet une imminence prolongée, au bout de laquelle seulement s'effectuerait l'efférence vers l'accentuation.

Digitized by Google

XXIX

La question des emplois auxiliaires et quasi-auxiliaires du verbe *aller* peut être, en ce qui concerne le français normal, considérée comme épuisée quand on a étudié l'ultérieur, l'extraordinaire et le duratif. Toutefois, pour être complet, je vais attirer l'attention du lecteur sur deux emplois encore du verbe *aller* suivi d'un infinitif.

Dans un premier emploi, le verbe *aller* sert à indiquer que le phénomène verbal est sujet à se reproduire, d'une façon irrégulière et quelque peu déconcertante, comme par un caprice.

Cet emploi d'*aller* est très fréquent dans le parler du vulgaire. En voici des exemples observés dans la bouche de consultants d'hôpital :

Par moments, il *va voir*. A d'autres moments, il ne voit plus rien.
(Mme PO, le 15 octobre 1920.)

Par moments, il a la fièvre, et puis ça *va le quitter* le lendemain et le reprendre le jour d'après.
(Le père d'un petit malade, à la consultation de nourrissons de l'hôpital Trousseau, le 22 septembre 1921.)

Il y a des jours où j'*allais le faire* quatre ou cinq fois, d'autres fois deux ou trois.
(Mme PP, le 12 mars 1923.)

Si je dors? Eh bien ! je *vais m'endormir bien*, et puis crac, une douleur ! je me réveille et ne me rendors plus.
(Mme PA, le 12 juillet 1923.)

Elle *va rester* une demi-journée sans tousser, puis après elle tousse pendant des heures.
(Mme PR, le 19 avril 1928.)

Ce tour se rencontre aussi quelquefois dans le parler de la bourgeoisie, au moins dans certaines provinces. Une vieille dame originaire de Bourgogne, mais fixée à Paris

Digitized by Google

depuis plus de trente ans, nous a fourni les deux exemples que voici :

Le matin quand elles sont ici, Claude va *toucher* une fois, Odile deux fois, et c'est tout.

[illegible]

(Mme AJ, le 6 septembre 1925.)

Elle a une femme, par exemple : elle va *lui commander* quatre choses à la fois.

(Idem, le 14 janvier 1926.)

Si l'on songe que le futur a des emplois analogues, ex. :

Un jour, il *pleurera* devant vous sans avoir l'air de vous voir ; l'autre jour, il vous [illegible] et il vous *demandera* de vos nouvelles.

(M. KF, le 23 août 1922.)

on pourra être tenté de faire du tour qui nous occupe ici un cas particulier de l'ultérieur.

Je crois que cette solution, à laquelle j'ai failli m'arrêter, serait trop simpliste, et équivaudrait à escamoter une difficulté. En effet, plusieurs faits militent pour la distinction d'avec l'ultérieur : d'une part, au point de vue sémantique, la nuance d'imprévu, de capricieux que contient cet emploi d'*aller* le rapproche de l'extraordinaire ainsi que de l'emploi que je vais étudier plus bas. De seconde part, dans l'exemple de Mme PP, un toncal futur ne nous semblerait guère recevable. De troisième part enfin il est curieux de remarquer que Mme AJ, bourgeoise employant ce tour qui à Paris est surtout vulgaire, était issue d'une région où l'ultérieur s'exprime le plus souvent par *vouloir* et se laissait encore aller quelquefois à ce mode d'expression de l'ultérieur : de sorte qu'on peut se demander si ce n'est pas cette circonstance qui laissait chez elle au verbe *aller* assez de liberté pour prendre le rôle dont il s'agit ici, rôle qui dès lors aurait plutôt été conçu comme s'opposant à l'ultérieur

Digitized by Google

(exprimé par *vouloir*) que comme en étant un cas particulier. La question, on le voit, n'est pas parfaitement claire.

XXX

Un dernier tour, encore plus aberrant, n'a plus, que je sache, aucune position en pays d'Oui. Je veux parler de l'expression d'un passé au moyen de l'auxiliaire *aller*, suivi de l'infinitif du verbe auxilié.

Ce tour a eu une grande fortune dans le provençal ancien et le catalan. « En Catalogne, écrit M. Bourciez [1], « les formules du type *va cantar* sont devenues peu à peu « le moyen normal d'exprimer le passé ». En français, l'on n'en trouve que des traces, notamment du XIVe au XVIe siècles [2] : la *Mélusine* de Jean d'Arras en fournit autant d'exemples qu'on en veut ; on en trouve aussi dans *Jean de Paris*.

En voici quelques échantillons.

Dans les phrases que voici, le complexus qui nous occupe est joint à des passés, placé sur le même plan qu'eux ; il est dans une situation où en français moderne il faudrait un passé :

... et adoncques la dame APPERCEUT qu'il estoit en tel estat, et SCEUT bien qu'il ne l'avoit point encores apperceue, et luy *va dire* tout en riant : Sire vassal, à qui voulez-vous commencer la bataille ?

(Jean d'Arras, *Mélusine*, p. 37.)

1. Édouard Bourciez, *Éléments de linguistique romane*, § 319 *c*.

2. M. Bourciez (*ibid.*, § 561 *d*) semble dire que ce tour ne se trouve qu' « à l'époque de la Renaissance » et « chez les écrivains originaires de la Gascogne, ou y ayant séjourné ». Les faits montrent que la fortune du tour en français a été plus étendue, tant dans le temps que dans l'espace.

Digitized by Google

Adonesques le roy d'Anssay la fit demander pour estre sa femme. Mais la pucelle ne se voulsist oncques accorder, dont le roy d'Anssay fut moult doulent, et *va parer* Dieu, comment qu'il fut, que si il pouoit qu'il l'auroit.

(Jean d'Arras, *Mélusine*, p. 205.)

c.-à-d., en gros : « jura Dieu ».

On le rencontre aussi dans des relatives attachées à des passés, ex. :

... et ne demoura gueres que le cert EST VENU, qui se *va ferir* en l'estanc, et la FUT PRIS par force de chiens et FUT TIRE hors de l'eaue.

(Jean d'Arras, *Mélusine*, p. 111.)

Et même il peut, en tant que passé, commander la concordance des temps :

Et adonesques le roy lui : *va dire* qu'il CONGNEUT la vérité de la querelle, et par adventure il lui POURROIT bien avoir grace.

(Jean d'Arras, *Mélusine*, p. 111.)

Le sens est : « Le roi dit à Josselin : Que je connaisse la vérité de la querelle, et tu pourras bien être gracié. *Congneut* est ici un « subjonctif imparfait », et *pourroit* un « imparfait futur » : l'un et l'autre n'ont la forme imparfaite qu'à cause de la valeur passée du temps qui les régit : on a donc ici la preuve que l'auteur concevait *va dire* comme un passé.

Toutefois, originellement, ce tour devait avoir été un présent narratif (cf. : « Alors Charles arrive, se fait montrer l'acte, crie qu'on l'a volé, etc.... ») avec une nuance de spontanéité, d'inattendu un peu semblable à celle de l'extraordinaire. Telle est du moins l'hypothèse qu'on peut provisoirement émettre.

Digitized by Google

XXXI

L'emploi exprimant passé du verbe *aller* se rencontre à côté de l'emploi ultérieur dans :

Et adoncques, elle *va dire* aux autres : je la *vois faire* parler.
(Jean d'Arras, *Mélusine*, p. 36.)

sc. : Aliis *dixit* : Ut loquatur *efficiam*.

Mais une pareille phrase ne peut être qu'une curiosité, une sorte de fait tératologique. En thèse générale, il était vraîment difficile que l'auxiliaire *aller* assumât des rôles aussi opposés que l'expression d'un passé narratif et celle d'une ultériorité. La tentative de créer un passé narratif exprimé par *aller* a été en français quelque chose d'atrophique, d'avorté, dont je ne sache pas qu'il reste aucune trace ; l'ultérieur au contraire s'est développé au point de se tailler, dans l'expression de l'avenir, un domaine propre aussi vaste et aussi riche que celui du futur.

XXXII

En somme, *aller*, dans son sens plein, exprime un mouvement efférent dans l'espace.

Les trois emplois auxiliaires ou quasi auxiliaires que le français normal fait prendre au verbe *aller* ont en commun que ce verbe n'y exprime plus aucun déplacement dans l'espace. Ceci n'est pas pour nous étonner, car nous avons eu maintes fois l'occasion de faire remarquer que l'espace ne jouait aucun rôle taxiématique en français.

La notion d'espace chassée, restent, dans la signification d'*aller*, trois éléments utilisables : l'élan personnel ; — la durée ; — l'efférence. A chacun de ces éléments séman-

Digitized by Google

tiques répond un emploi : savoir respectivement l'extraordinaire, le duratif, l'ultérieur.

Il est difficile de décider si l'extraordinaire et le duratif doivent être intégrés dans la conjugaison française au point qu'il faille y considérer *aller* comme un auxiliaire. Mais pour l'ultérieur, le doute n'est pas permis ; *aller* y est auxiliaire, et l'ultérieur, formé par lui, a droit de cité dans a conjugaison de notre langue au même titre que les formes *je savais*, *j'ai fait*, *je ferai*, etc...

Édouard PICHON.

Digitized by Google

LE « NOUS »
DE
SOLIDARITÉ ET DE SUBSTITUTION

Les pronoms personnels et les possessifs de la première personne du pluriel se rapportent, par leur fonction propre, à un groupe dont le sujet parlant fait partie. Mais il arrive qu'en vertu d'une habitude stylistique ou en vue d'un effet la 1re personne du pluriel se substitue à la 1re personne du singulier ou aux 2e et 3e personnes (du singulier ou du pluriel). D'une façon générale il y a à la base de cette substitution de nombre ou de personne le sentiment de la solidarité du sujet parlant soit avec son propre groupe alors qu'il ne s'agit que de lui seul, soit avec son interlocuteur, soit enfin avec une tierce personne ou un groupe auquel il n'appartient pas. Nous nous proposons de classer et d'analyser quelques cas de ces substitutions.

1° Substitution de la 1re personne du pluriel à la 1re personne du singulier.

Nous avons d'abord le *nous* dit de majesté, qui doit son origine à la coexistence de plusieurs empereurs et était donc primitivement un *nous* de solidarité. De là provient le *nous* de modestie des écrivains. Ces emplois ont été étudiés par MM. F. Brunot (*La Pensée et la Langue*, p. 273), Nyrop (*Grammaire historique*, t. V, p. 214, § 179), K. Sandfeld (*Syntaxe du français contemporain*, t. I, p. 35).

Dans ces emplois le sentiment de solidarité est tout à fait perdu et ne peut plus être retrouvé que par l'étude de

Digitized by Google

l'histoire ; ailleurs il est encore très vivant. Le peuple et les enfants évoquent fréquemment, par une sorte de sentiment grégaire, le groupe dont ils font partie : un écolier dit « notre classe », « notre professeur », un soldat, « notre capitaine », etc. Nicole veut fournir un exemple à l'appui de l'argumentation de Mme Jourdain : « Nous avons le fils du gentilhomme de notre village qui est le plus grand malitorne et le plus sot dadais que j'aie jamais vu » (Molière, *Bourgeois gentilhomme*, III, 12) : la personnalité de Nicole n'apparaît que dans l'appréciation « que j'aie jamais vu » ; dans le reste de la phrase elle se confond avec celle des gens de son village.

2 *Substitution de la 1re personne du pluriel à la 2e personne.*

MM. Brunot (p. 274), Nyrop (t. V, p. 240, § 202), Sandfeld (t. I, p. 35) ont étudié le *nous* qui se substitue à *tu* ou à *vous* par condescendance (« nous n'avons pas été sage aujourd'hui »). Le sujet parlant associe, pour rendre sa reprimande ou sa question plus affectueuse, sa propre personne à celle de l'auditeur ; le maintien du singulier de l'adjectif (sensible d'ailleurs à peu près uniquement dans la langue écrite) indique que le sujet parlant ne pousse pas la solidarité jusqu'au bout et a conscience qu'il s'agit bien d'une substitution de personne et de nombre et non d'une association effective.

Voici un exemple un peu différent où l'emploi de la 1re personne du pluriel au lieu du *vous* de politesse ajoute une nuance de délicatesse : dans *le Rouge et le Noir* (chap. 33), le comte Norbert, fils du marquis de la Môle, offre à Julien Sorel, secrétaire du marquis, de monter à cheval : « Mon père nous donne congé jusqu'au dîner » Stendhal souligne : « Julien comprit ce *nous* et le trouva charmant » Il est clair que le comte Norbert n'a pas besoin que son

Digitized by Google

père lui donne congé, mais en employant la 1re personne du pluriel il feint par politesse de se mettre sur le même plan que Julien Sorel. La solidarité est marquée de façon plus sensible dans cet exemple que dans le cas précédent.

J. Delacour, auteur d'un opuscule de 8 pages intitulé *Le néologisme à la mode, ou les marchands soi-disant administrateurs*, Paris, Ponthieu, 1825, p. 4, raille les *employés* (le mot était nouveau) qui disent aux acheteurs : « Si cela ne nous convient pas, nous pouvons en choisir d'autres ; est-ce ceci que nous voulons ? » Le vendeur, pour rendre sa parole plus persuasive, fait semblant de s'associer aux hésitations de l'acheteur.

La substitution de *vous*, comme celle de *on*, à la 2e personne, peut provenir du désir d'éviter à la fois le *tu* trop familier et le *vous* de politesse trop cérémonieux. Le héros du *Roman d'un brave homme* d'Edmond About retrouve une ancienne camarade d'enfance (chap. XII) :

« Il eût été fort ridicule de lui dire *nous* quand elle me tutoyait et d'un autre côté je sentais que le *tu* m'écorchait la bouche, tant l'héritière des Bonafigue ressemblait peu au bon gamin en jupons que j'avais laissé à Courcy. Je pris donc un moyen terme, et sans employer ni le *tu* ni le *vous*, je lui dis :

« Il ne faut pas m'en vouloir si je n'ai pas reconnu du premier coup d'œil une transfigurée. On a grandi en dix-huit mois.

« — J'ai mangé de la soupe.

« — Et je crois bien que nous n'avions pas ce teint de crème.

« — C'est l'âge qui m'aura passé un badigeon. »

3° Substitution de la 1re personne du pluriel à la 3e personne.

M. Sandfeld (t. I, p. 35-36) cite deux exemples de cette

Digitized by Google

substitution. Le premier est tiré du *Monde où l'on s'ennuie* de Pailleron : au cours d'une conversation mondaine un personnage dit à une dame en parlant d'un ami qui assiste à la conversation : « Nous sommes lauréat » [de l'Académie]. En s'associant ainsi avec son ami le sujet parlant évite de donner à sa phrase l'allure d'un éloge qui placerait celui qui en serait l'objet dans une situation un peu inférieure.

Dans l'autre exemple, tiré d'un roman de M. Clément Vautel, c'est une femme de chambre qui dit *nous* en parlant de sa maîtresse. Des exemples analogues se trouvent ailleurs : dans le dialogue des deux valets qui ouvre le *Don Juan* de Molière Sganarelle, valet de don Juan, dit à Gusman, valet de dona Elvire : « Hé ! mon pauvre Gusman, mon ami, tu ne sais pas encore, crois-moi, quel homme est don Juan ». Et Gusman répond : « Je ne sais pas, de vrai, quel homme il peut être s'il faut qu'il nous ait fait cette perfidie. » Naturellement c'est Elvire seule qui a été victime de don Juan. Dans une sorte de « physiologie » de *l'ouvreuse de loges* publiée dans *Paris ou le livre des cent et un* (t. IV, Paris, 1832, p. 181-185), Paul David signale cette substitution dans la bouche de l'ouvreuse d'un théâtre de second ordre alors qu'elle est inconcevable dans celle de l'ouvreuse de l'Opéra : « Madame Galard [l'ouvreuse] dit *nous* en parlant du théâtre des Funambules. Elle ne sépare point sa fortune de celle de l'entreprise ; elle dira : « Nous avons eu du bonheur ce mois-ci ; presque tous les soirs salle comble, et le dimanche, *entre* nos deux représentations plus de six cents francs. — Nous allons remonter *l'Homme sauvage*. Belle pièce ! un des triomphes de M. Debureau. — Que d'argent nous avons fait avec *Ozella* ! mais aussi c'est à un monsieur des Nouveautés que nous l'avions commandé ! — Nous allons retirer notre *Bœuf*

Digitized by Google

enragé. Certainement c'est beau ; on ne peut pas dire le contraire, mais voyez-vous, c'est bien connu. Tout Paris le sait par cœur ! » Il rappelle à ce propos la « servante de curé qui congédiait les pénitentes de son maître en disant : « Aujourd'hui nous ne confessons pas. » Dans toutes ces phrases le subordonné établit un rapport de solidarité entre lui et son chef.

Le *nous* s'emploie aussi lorsqu'il s'agit d'un ensemble (en particulier l'ensemble national) dont le sujet parlant fait partie, mais qui n'agit que par l'intermédiaire d'un groupe dont le sujet parlant ne fait pas partie ; ce *nous* se rencontre dans les manuels d'histoire et surtout dans les journaux. L'auteur d'une comédie manuscrite des *Nouvellistes* écrite en 1741 (Bibl. de l'Arsenal, ms. 2754, p. 148), citée par M. Funck-Brentano (*Les Nouvellistes*, Paris, 1905, p. 30), dit du nouvelliste qui en fait usage :

> Il veut par le terme de *Nous*
> Prendre sa part à la victoire

Puis il donne des exemples de cette façon de parler :

> Nous avons — c'est ainsi
> Qu'il parle — nous avons, dira-t-il, pris Nancy,
> Défait les Allemands qui voulaient nous surprendre ;
> Nous les battrons encore....
> .....
> Et son « Nous » de nouveau revient.
> Nous accommoderons l'Electeur de Cologne
> De Gueldre, ajoute-il, et de tout ce qu'il tient.
> Nous raserons Marche et Bastogne.
> Au grand évêque de Munster
> Nous laisserons Zutphen, Grol, Borklo, Deventer.
> Puis nous rendrons Nassau maître de la Hollande.

Ximénès Doudan se raille lui-même d'employer ce *nous* (lettre à M. Raulin, Paris, 24 novembre 1835, dans ses *Lettres*, nouvelle édition, Paris, 1879, t. I, p. 42) : « Ah !

Digitized by Google

ah ! nous avons pris et brûlé Mascara. Je dis *nous*, quoique je vous écrive du coin de mon feu, mais ce *nous* est très reçu en rhétorique. »

Un emploi tout spécial de *nous* est celui qu'en font les avocats lorsque par ce *nous* il désigne leur client. Racine le parodie pour produire un effet comique dans les *Plaideurs* (acte III, sc. 3). L'Intimé plaide pour le chien Citron, accusé d'avoir mangé un chapon :

> 76) Qu'arrive-t-il, Messieurs ? On vient. Comment vient-on ?
> On poursuit ma partie. On force une maison.
> Quelle maison ? maison de notre propre juge !
> On brise le cellier qui nous sert de refuge !
> De vol, de brigandage on nous déclare auteurs !
> On nous traîne, on nous livre à nos accusateurs....
> .....
> 77) Et quand il serait vrai que Citron, ma partie,
> Aurait mangé, Messieurs, le tout, ou bien partie
> Dudit chapon : qu'on mette en compensation
> Ce que nous avons fait avant cette action.
> Quand ma partie a-t-elle été réprimandée ?
> Par qui votre maison a-t-elle été gardée ?
> Quand avons-nous manqué d'aboyer au larron ?
> Témoin trois procureurs, dont icelui Citron
> A déchiré la robe. On en verra les pièces.
> Pour nous justifier, voulez-vous d'autres pièces ?

On notera l'accord de l'attribut au pluriel (*on nous déclare auteurs*) et l'alternance de *nous* avec des expressions de la 3e personne (*ma partie, icelui Citron*).

On serait tenté de voir dans ce *nous* l'expression de la solidarité qui unit l'avocat à son client. C'est ainsi que l'interprète M. Vital Mareille (*La plaidoirie sentimentale en France*. Paris, A. Pedone, 1907, p. 325) : « Les débats judiciaires se sont apaisés, peut-être atténués et réduits ; les avocats causent désormais sur le ton de la bonne compagnie. Ils se distinguent avec soin de la personne qu'ils défendent. C'est très rarement qu'ils disent « nous », en se

Digitized by Google

confondant avec leur client, ainsi que faisaient, jusqu'alors les vieux Maîtres. »

Mais il semble qu'il faille voir plutôt une substitution: l'avocat parle au nom de son client et le *nous* est un *nous* de majesté. En fait on trouve anciennement *je* ; c'est le seul tour qu'emploie en 1601 l'avocat Antoine Arnauld (dans Louys Servin, *Actions notables et plaidoyers*, Paris, 1631, 3e partie, p. 57 ; cf. Munier-Jolain *La Plaidoirie dans la langue française*, I, Paris, 1896, p. 222-223). Antoine Arnauld plaide pour la mère d'un homme assassiné, à qui l'hôte de son fils, mis à la question, puis reconnu innocent, réclamait des dommages-intérêts : « C'est chose estrange que mon pauvre fils ayant esté ainsi cruellement massacré, vous qui ne le voyez plus retourner en vostre maison, au lieu de m'advertir estes allé en sa chambre prendre son argent.... Il se voit par les informations que le jour mesme de l'assassinat, ces deux meurtriers allerent en vostre logis et enfoncerent les coffres de mon fils..... A qui me pourrois-je mieux prendre de la mort de mon fils qu'à celuy qui en avoit la despouille ? » On ne trouve que des *je* et pas un seul *nous* ; il est clair que l'avocat parle au nom de la défenderesse. Dans la scène des *Plaideurs* que nous avons citée, l'Intimé emploie le *nous*, qui semble bien être un simple *nous* de pluralité, pour parler au nom des petits chiens qu'il présente à Dandin comme les enfants de Citron :

818 Venez, famille désolée :
Venez, pauvres enfants qu'on veut rendre orphelins ;
Venez faire parler vos esprits enfantins.
Oui, Messieurs, vous voyez ici notre misère:
Nous sommes orphelins ; rendez-nous notre père,
Notre père, par qui nous fûmes engendrés,
Notre père, qui nous....

Digitized by Google

Mais ici le cas est un peu particulier, car les chiens sont dans l'impossibilité de parler par eux-mêmes.

Le *je* n'est d'ailleurs pas exclu des plaidoiries plus modernes. Dans la plaidoirie que Me Sénard prononça pour Gustave Flaubert à l'occasion du procès de *Madame Bovary* (publiée à la suite du roman dans l'édition Charpentier-Lasquelle), on a d'abord *nous* désignant l'accusé s'opposant à *je* désignant l'avocat : « Si nous avions écrit la moitié ou le quart de ce qu'a écrit M. Mérimée, j'éprouverais quelque embarras dans la tâche qui m'est donnée, ou plutôt je la modifierais » (p. 424). Mais plus loin (p. 502) nous le voyons passer de *nous* à *je*. Je cite le texte en entier :

« On nous a dit encore que nous avions mis en scène un curé matérialiste. Nous avons pris le curé, comme nous avons pris le mari. Ce n'est pas un ecclésiastique éminent, c'est un ecclésiastique ordinaire. Un curé de campagne. Et de même que nous n'avons insulté personne, que nous n'avons exprimé aucun sentiment, aucune pensée qui pût être injurieuse pour le mari, nous n'avons pas davantage insulté l'ecclésiastique qui était là. Je n'ai qu'un mot à dire là-dessus.

« Voulez-vous des livres dans lesquels les ecclésiastiques jouent un rôle déplorable ? Prenez *Gil Blas*, *le Chanoine*, de Balzac, *Notre-Dame de Paris* de Victor Hugo. Si vous voulez des prêtres qui soient la honte du clergé, prenez-les ailleurs, vous ne les trouveriez pas dans *Madame Bovary*. Qu'est-ce que j'ai montré, moi ? Un curé de campagne qui est dans ses fonctions de curé de campagne ce qu'est M. Bovary, un homme ordinaire. L'ai-je représenté libertin, gourmand, ivrogne ? Je n'ai pas dit un mot de cela. Je l'ai montré exerçant son ministère, non pas avec une intelligence élevée, mais comme sa nature l'appelait à le

Digitized by Google

remplir. J'ai mis en contact avec lui et en état de discussions presque perpétuelles un type qui vivra..., c'est le pharmacien de campagne, le voltairien, le sceptique, l'incrédule, l'homme qui est en querelle perpétuelle avec le curé. »

Ce *nous* de substitution a-t-il été employé par d'autres, par les médecins, par exemple ? On lit dans *Madame Bovary* cette phrase où Homais explique au docteur Larivière les phases de l'empoisonnement de Mme Bovary : « Nous avons eu d'abord un sentiment de siccité au pharynx, puis des douleurs intolérables à l'épigastre, superpurgation, coma » (p. 356). Mais *nous avons eu* n'est pas clair ; le *nous* pourrait être un *nous* de majesté du pharmacien (*nous avons constaté...*) et non un *nous* de substitution (*nous avons éprouvé...*).

*
* *

Tout cet ensemble de faits ne constitue pas, à proprement parler, un système cohérent ; leur origine, leur nature, leur valeur stylistique sont très différentes.

Certains proviennent d'une intention consciente du sujet parlant, d'autres d'une assimilation inconsciente, d'autres enfin sont passés à l'état d'habitudes professionnelles. Cependant ils ont un caractère commun : l'usage d'une catégorie grammaticale bien définie détournée de sa valeur propre. Nous assistons à une espèce d'usurpation de la stylistique sur la syntaxe. Ce sont les usurpations de cette nature qui enrichissent les moyens d'expression d'une langue et lui permettent de s'adapter aux formes complexes de la pensée.

G. Gougenheim.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS

Dictionnaire de l'Académie française. Huitième édition. A à Cap. Fascicule I, in-4°, 1-192 p. Librairie Hachette, Paris, 1931.

Si le Dictionnaire de l'Académie française était destiné uniquement à codifier la forme graphique des mots, la 8e édition, à en juger par son premier fascicule, justifierait les critiques acerbes que L. Clédat a exprimées à maintes reprises, et jusque dans les dernières lignes qui sont sorties de sa plume. Il se serait senti visé sans doute par ces lignes de la préface : « L'Académie se serait fait un scrupule de substituer à un usage, qui a donné des preuves si éclatantes de sa vitalité, un usage nouveau qui mécontenterait la plus grande partie du public et *ne satisferait certainement pas ceux qui en proclament le pressant besoin* [1]. » Il est bien vraisemblable pourtant que si la nouvelle édition avait admis quelques-unes des simplifications préconisées, et mises en pratique par L. Clédat, la généralisation de *è*, au lieu de *ell* et de *ett* dans les verbes en *eler* et *eter*, par exemple, ou encore le remplacement par *s* de l'*x* dans les sept mots terminés par *ou* dans lesquels il marque le pluriel, il aurait vivement félicité les académiciens de poursuivre la réforme commencée, il y a plus d'un siècle et demi par l'« abé » d'Olivet. Sans présenter les formes que nous venons d'indiquer comme normales, ce qui aurait été faux, le dictionnaire aurait pu cependant en mentionner l'existence, dire par exemple *des bijoux* (quelques-

1. C'est nous qui soulignons cette dernière phrase.

Digitized by Google

uns écrivent *bijous*), *des cailloux* (quelques-uns écrivent *caillous*). Nous trouvons dans le premier fascicule plusieurs exemples de mots pour lesquels deux formes sont admises, *aissette* et *essette*, *allier* et *hallier*, *aulne*, *aulnaie* et *aune*, *aunaie* : l'Académie applique là une méthode libérale qu'elle aurait eu raison de généraliser ; les écrivains étant ainsi autorisés à choisir entre deux formes, l'usage nouveau, plus raisonnable, aurait pu facilement se généraliser et devenir prépondérant.

Il nous semble en effet qu'en matière d'usage, l'attitude adoptée par l'Académie est équivoque : il a été, en grande partie, vrai qu'elle ne faisait pas l'usage, qu'elle le constatait, lorsqu'au cours du XVIIe siècle, elle a établi la première édition de son Dictionnaire ; elle a enregistré alors les formes que ses membres ont considérées comme les plus couramment employées. Mais à partir de cette époque, l'usage n'a plus été aussi libre, précisément parce que le Dictionnaire a commencé à fixer la forme des mots ; il a presque entièrement cessé de l'être à notre époque, depuis que l'orthographe est devenue une partie essentielle de l'instruction, et que l'orthographe enseignée est celle du dictionnaire de l'Académie. Ainsi, en fait, l'Académie fait l'usage, alors qu'elle prétend seulement le constater. Sans doute son autorité n'est pas absolue et rien n'empêche de s'y soustraire ; en voici une preuve : pour exprimer qu'un hydravion se pose sur la mer, quelqu'un, un aviateur peut-être, ou un journaliste, partant du mot *atterrir*, a imaginé *amerrir*. C'est sous cette forme, qui a été quelque temps employée, que le mot a été enregistré dans le dictionnaire ; depuis lors quelqu'un a considéré que le mot était mal fait, que les deux *r* justifiées par *terre* dans *atterrir*, ne s'expliquaient pas par *mer* et il a recommandé *amérir* qui semble être entré dans l'usage. Ainsi la forme couramment employée n'est pas celle qui figure dans le dictionnaire de l'Académie. Mais il est peu probable que des oppositions de ce genre se multiplient : c'est pourquoi il est extrêmement regrettable que les Académiciens du XXe siècle n'aient pas voulu reprendre la réforme si bien commencée, mais si fâcheusement interrompue en 1762.

Digitized by Google

Mais la manière d'écrire les mots n'est qu'une partie, et non la plus importante de la tâche entreprise par l'Académie. S'il était intéressant au XVIIe siècle, alors que l'unité de la langue française s'établissait, d'enregistrer le bon usage touchant les mots et leurs emplois, la même tâche est peut-être plus importante et plus délicate encore à notre époque si troublée, où les procédés de la réclame s'appliquent à la langue comme aux autres parties de l'activité sociale, et où chaque jour amène en foule les termes nouveaux. Il est bon, pour les écrivains d'aujourd'hui, peut-être plus encore pour les savants qui feront plus tard l'histoire du français, qu'une assemblée de gens cultivés, écrivains, historiens, diplomates, hommes d'action, choisisse, parmi toutes ces créations ce qui est vraiment entré dans l'usage, ce qui est conforme aux traditions de la langue, et signalent aussi ce qui est tombé en désuétude.

Les différentes parties de ce travail n'ont pas été faites avec le même soin : les mots nouveaux ont été introduits abondamment et le lecteur reconnaît facilement ceux qui concernent l'aviation et l'automobilisme. On regrette que l'Académie n'ait pas songé à marquer d'un signe spécial ces nouveautés : pour *aviateur* et *amerir* l'hésitation n'est pas possible ; mais un mot comme *baignade*, qui est usuel et donne l'impression d'être ancien n'est ni dans Littré, ni dans le Dictionnaire général ; d'autres mots sont sans doute dans le même cas. Il est trop tard pour les signaler à l'attention du lecteur dans le corps du dictionnaire ; mais puisque, comme l'indique la préface, la liste des mots à introduire a été dressée, nous formulons le vœu, facile à réaliser, que cette liste soit publiée.

Les sens nouveaux ont été introduits aussi : c'est ainsi qu'à *abattement* figure la valeur particulière que prend le mot dans les textes administratifs concernant l'impôt sur le revenu : l'expression *les as de l'aviation* signale et consacre la valeur nouvelle donnée au mot *as*. En revanche, au mot *boyau*, l'expression *boyau de tranchée* est expliquée, comme en 1835 de la façon suivante : Voie étroite de communication entre deux tranchées. Les combattants de la dernière guerre connaissent,

Digitized by Google

au mot et à la chose, une autre extension. Aux mots *baroque*, *byzantin* ne figurent pas les sens que ces deux adjectifs ont pris en matière d'art. Les définitions ont été revues : notamment en ce qui concerne la nomenclature grammaticale, le Dictionnaire a été mis d'accord avec l'arrêté de 1910; c'est une soumission à l'usage qui ne satisfera pourtant qu'une partie des grammairiens, car les plus éminents des linguistes protestent contre la suppression du mot *substantif* qui leur paraît nécessaire pour distinguer dans le genre *nom* une espèce distincte de celle des *adjectifs*. Certains exemples ont été modifiés aussi, peut-être à cause des remarques malicieuses de P. Clairin. Celui-ci, en effet, s'était amusé à mettre en contradiction des exemples donnés à des mots différents et en avait tiré de curieux exercices : comparant, par exemple ce qui était dit au mot *artichaut* et au mot *butter*, il demandait à quelle sauce se mangeaient les pieds d'artichaut qu'un jardinier avait butté pour les faire blanchir. Le mot *butter* a été revu pour la nouvelle édition, mais d'une façon peu heureuse, car la formule *butter des pommes de terre, des pieds d'artichaut* rapproche d'une façon surprenante deux modes de culture bien différents. Mais, au fait, le buttage des pommes de terre et des artichauts est-il vraiment un terme qui appartienne au bon usage général que doit définir le dictionnaire ? La même question vient à l'esprit à propos de noms de plantes ou de fleurs qui sembleraient plus à leur place dans une Flore régionale ou dans un traité de botanique.

Sans doute est-il difficile de fixer les limites du bon usage. Il doit l'être moins de distinguer les mots sortis d'usage. Le rédacteur de la Préface indique qu'un grand nombre ont été supprimés ; il en reste encore beaucoup. Quel Français de 1932 emploie les mots *allier* (filet à prendre des perdrix)[1], *alude*, *alumelle*, *auner*, *aveindre*, *avenage*, *avuer*, *balandras* (espèce de manteau d'autrefois), *bretailler* (tirer l'épée à la moindre bagatelle) et bien d'autres. Le cas de *alumelle* est curieux. Il vieillit, dit l'édition de 1694 ; il en est de même en 1786 et 1814 ; celle

1. Ne serait-ce pas un engin prohibé ?

Digitized by Google

de 1835 constate qu'il est vieux, et il figure avec la même remarque dans la récente édition : voilà certainement un exemple d'une belle vieillesse. Des faits de ce genre montrent que la suppression des mots désuets n'a pas été faite avec rigueur, et donnent au Dictionnaire un caractère marqué d'archaïsme [1].

Cet archaïsme se manifeste aussi dans la typographie, très nette et très aérée à l'œil ; mais les majuscules sont employées dans le corps des articles d'une façon qui étonne et déconcerte le lecteur moderne. Certaines définitions demandent, pour être comprises, le secours d'un bon glossaire du XVIIe siècle : qui songerait de nos jours que l'expression *termes d'arts* désigne les mots que la préface appelle *termes techniques* ? qui ne sera surpris en apprenant qu'une *faillette* est un *taisson* ? Comme nous l'avons constaté pour *alumelle*, ces expressions sont probablement reproduites sans changement depuis l'édition de 1694. Il résulte de ces faits et de beaucoup d'autres semblables que l'Académie n'a pas complètement réalisé la tâche qu'elle a entreprise et que le nouveau Dictionnaire ne donne pas une image exacte du bon usage actuel qu'il doit définir.

H. Y.

Theodor Engwer, *Vom Passiv und seinem Gebrauch im heutigen Französischen*, Jena und Leipzig, W. Gronau, 1931 ; in-8°, 140 pages (Berliner Beitrage zur Romanischen Philologie herausgegeben von Ernst Gamillscheg, Band 2, 1).

L'ouvrage de M. Th. Engwer est une étude de syntaxe descriptive consacrée au passif dans la langue actuelle. La question du passif français est extrêmement délicate et complexe : le français a perdu le passif latin, qui était caractérisé aux temps de l'*infectum* par des désinences spéciales ; il s'est créé un passif

1. Il est donné dans la Préface une liste sommaire de mots et expressions supprimés. On rendrait service aux chercheurs en dressant une liste complète et en la publiant en appendice, comme nous l'avons demandé plus haut pour la liste des nouveautés.

Digitized by Google

périphrastique formé avec l'auxiliaire *être* et le participe passé (comme le passif du *perfectum* latin), mais cette périphrase, à la différence de la périphrase du passif allemand avec *werden*, n'a pas exclusivement un sens passif correspondant aux temps correspondants de l'actif, ou du moins elle n'a toujours ce sens qu'à certains temps et avec certains verbes. Ainsi les passés : *La maison fut* (*a été*) *bâtie* (*de telle façon* ou *à telle date* ou *par tel architecte*) est bien le passif correspondant à *On bâtit* (*a bâti*) *la maison*... Mais au présent, à l'imparfait et au futur il importe de faire une distinction selon le sens du verbe : les verbes dont l'action se prolonge dans la durée, que M. E. appelle, d'après la terminologie de l'aspect slave, verbes imperfectifs, *garder*, *trainer*, *admirer*, *voir*, *porter*, etc., ont bien un véritable passif (*Vorgangspassiv*, « passif de procès », équivalant au passif allemand avec *werden*) ; mais avec les verbes perfectifs qui expriment une action qui, même si elle occupe une place plus ou moins longue dans la durée, aboutit à un résultat de caractère momentané, la périphrase peut avoir deux sens très distincts : elle peut marquer que l'action est considérée comme achevée (*Zustandspassiv*, « passif d'état ») : *c'est oublié* ; *les Z. sont ruinés* ; il s'agit alors d'une action envisagée non dans son procès, mais dans son résultat, c'est un parfait et non un présent ; mais elle peut aussi marquer un présent passif : d'abord au présent historique (qui équivaut à un passé), ensuite lorsque le sens de présent passif est précisé par le contexte au moyen d'un complément d'agent ou de temps ou de manière, quelquefois, dans la langue parlée, simplement par l'intonation. Ces distinctions et la valeur des indices que nous venons de voir avaient déjà été aperçues au XVIe siècle par Louis Meigret. M. Yvon les avait reprises succinctement dans son article des *Mélanges Brunot* (*Y a-t-il un présent passif en français ?*) où il fait ressortir la différence qui existe entre *La Chine est battue* (parfait) et *Ce rocher est battu par les flots* (présent).

M. E. est peut-être porté à étendre la place qui revient au « passif de procès » des verbes perfectifs, il donne en parti-

Digitized by Google

culier des exemples de participes placés en épithète auxquels il attribue cette valeur, mais les écrivains auxquels il les emprunte écrivent une langue peu naturelle, aussi éloignée du français classique que de la langue parlée : ainsi *le cri d'un lièvre étranglé* (p. 21 et passim ; il s'agit d'un lièvre qu'un oiseau de proie est en train d'étrangler ; mais sous cette forme la phrase n'offre aucun sens : un lièvre étranglé est déjà mort) ; *le bruit d'un verrou tiré* (p. 26 ; mais on dit bien *un bruit de vaisselle brisée* peut-être pour la raison qui fait que dans *je suis étonné* le procès est très rapide et suivi aussitôt du résultat). Ailleurs *un danseur pas encore eu* (p. 29), *un parfum ressouvenu* (p. 88, n. 4), *ces démonstrations bien que vues avec intelligence* (p. 94) ne sont pas français. M. E. cite, p. 27, *Il faut boire le vin tiré* ; la seule forme du proverbe que je connaisse est : *Quand le vin est tiré il faut le boire*. Je remarquerai aussi que dans la phrase d'Albert Londres citée p. 33 : *A Saint-Lazare le livre le plus lu serait l'Enfer de Dante, le plus lu* équivaut non à *qu'on lit le plus*, mais à *qu'on lirait le plus* ; *un bruit à elle connu*, que l'auteur imagine comme correspondant à l'allemand *bekannt* (p. 28) n'est pas français.

Ces réserves et ces remarques de détail une fois faites, l'ouvrage de M. E. est un intéressant recueil d'exemples bien interprétés et bien classés. L'auteur a d'ailleurs complété l'étude de la périphrase avec *être* par celle des « substituts » du passif : l'emploi de *on* et le verbe pronominal. Il a particulièrement insisté sur la valeur « moyenne » de ce dernier tour : *il s'est tué en automobile* est un moyen très net en face de *il s'est tué* (suicide) d'une part et *il a été tué par une automobile* (accident dû à une automobile étrangère au sujet), véritable passif, d'autre part ; cette nuance apparaît avec plus ou moins de netteté dans beaucoup d'emplois de la forme pronominale, même lorsque le sujet est un nom de chose.

M. E. voudrait prouver que le passif est plus fréquent en français qu'on ne le prétend d'ordinaire ; la preuve est difficile à fournir ; la comparaison avec l'allemand peut sans doute donner quelques résultats, mais il faudrait choisir comme base

Digitized by Google

d'études un ou deux textes étendus d'une langue vraiment française plutôt que des phrases cueillies chez des écrivains de caractère très différent et qui ne sont pas tous des modèles de langue.

G. GOUGENHEIM.

Leo SPITZER. — *Romanische Stil- und Literatur Studien*, t. II (Kölner Romanistiche Arbeiten, II), Marburg a. Lahn, Elwertsche Buchhandlung (G. Braun), 1931, in-8°, 301 p., 15 R. M.

Ce volume est, comme le précédent, un recueil d'articles sur des questions d'interprétation stylistique des œuvres littéraires. Plusieurs articles, consacrés à la littérature espagnole, échappent à notre compétence. Nous signalerons cependant l'étude intitulée *Ueber die Eigennamen bei Gracián* (p. 181-188) où M. L. Spitzer étudie l'emploi comme types des noms propres, où il voit une marque de l'esprit de la Renaissance et du goût baroque. Parmi les articles consacrés à la littérature française les études intitulées *Einige Voltaire Interpretationen* (p. 211-243) et « *Vignys Le cor* » (p. 244-263) ressortissent au genre de recherches que M. L.S. appelle « immanente Stilerklärung »; cet effort pour expliquer l'œuvre par le dedans au lieu d'y voir le prétexte d'un étalage d'érudition extérieure, s'apparente à la conception française de l'explication littéraire. Dans une note sur le style de Péguy (p. 264-267), M. L.S. compare une période antithétique de Péguy à une période de Fléchier et oppose l' « infini » du bergsonien au « fini » de l'orateur classique.

Le volume se termine par un article intitulé *Zum Problem des französischen Argot*. M. L.S. y étudie l'attitude de la bonne société qui introduit volontairement dans son langage des éléments empruntés à l'argot pour se donner l'impression d'une sorte de dépaysement temporaire (le *style apache*). Cette attitude qui se définit par la profession de foi « je parle argot » est analysée avec finesse. Mais l'argot dont il est question est en

Digitized by Google

réalité le « bas langage » ; des expressions comme *je vais briffer*, *je m'en fiche plein la lampe*, etc., sont des façons de parler grossières et expressives ; elles ne sont pas vraiment argotiques si l'on entend par argot la langue plus ou moins secrète d'un certain milieu.

G. Gougenheim.

Zeitschrift für französische Sprache und Literatur, LV (1931), 3-4. — P. 129-167. Christer Thorn, *Les désignations françaises du « médecin » et de ses concurrents* (1er article) (étudie *archiater*, *mire*, *physicien* ; marque bien que la diversité des dénominations tient en partie à des causes sociales, notamment à la valeur dépréciative que prennent certains noms, en partie aux diversités de fonctions ; le nom de lieu *Dieu-le-Mire*, aujourd'hui *Dieu-Lumière*, à Reims, ne me semble pas être un *Deo medico*, mais un *Deus mereat*). — P. 168-193. Elise Richter, *Adolf Mussafia*. — P. 194-218. Luise Kraucher, *Zur künstlerischen Gestaltung des « Jean Christophe »*. — P. 219-221. Max Kuttner, *Was bedeutet Guillaume d'Angleterre v. 637 « N'i a ne borre ne garmos » ?* (*borre* signifie « fausse tresse », *garmos* « couleur pour noircir les cils et les sourcils »). — P. 222-223. Günther Reichenkron, *Zu frz. « gagui »* (y voit le tzigane *gagi* « femme »). — P. 234-236. E. Winkler, *Kritik, Logik und Ethik. Leo Jordan als Rezensent* (polémique contre L. Jordan sur la valeur subjective de l'interprétation stylistique). — Comptes rendus : p. 253-250. Walther Schnabel, *Montaignes Stilkunst, eine Untersuchung vornehmlich auf Grund seiner Metaphern* (Emil Winkler : information défectueuse, conceptions esthétiques périmées, classement des métaphores mécanique, sans valeur stylistique) ; p. 250-252. E. G. Lindfors-Nordin, *La locution « à fleur de peau », étude philologique et historique* (E. Richter : prouve de façon convaincante que la locution primitive est *à flair de peau*, trace de l'ancienne équivalence de *fleurer* et *flairer*).

5-6. — P. 257-307. Ch. Thorn, *Les désignations françaises du médecin et de ses concurrents* (suite) (*chirurgien*, *barbier*, *maître*,

Digitized by Google

docteur, *médecin* et les divers noms des rebouteurs ; contrairement à ce que dit M. Th., p. 283, l'usage de *docteur*, employé absolument, au sens de « docteur en médecine » est relativement récent ; au XVIIe siècle un *docteur* était un docteur en théologie). — P. 308-324. Curt Sigmar Gutkind, *Lesage's komödie « Turcaret »*. — P. 325-329. Franz J. Nobiling, *Mallarmés Le Pitre châtié*. — P. 330-333. Moritz Regula, *Ueber den Stilwert von « c'est... qui » in primären Affekteinsatz* (y voit une mise en relief psychodynamique). — P. 334-335. A. H. Krappe, *Encore une note sur le Marquis de Carabas* (Perrault a pu trouver ce nom, sinon dans Philon, au moins dans Lenain de Tillemont). — Comptes rendus : p. 380. Alwin Kuhn, *Die französische Handelssprache im 17. Jahrhundert* (E. Gamillscheg : bon recueil lexicologique, conclusion un peu maigre). — P. 382. L. Spitzer, *Etymologisches : zu frz. « gagui »* (confirme l'origine tzigane du mot par l'argot espagnol *gaché*) ; ital. *stafetta* (*stafetta* « messager » est un diminutif de *staffa* « étrier », cf. *trompette*, *clarinette*, désignant des hommes) ; français des marins *en valdrague* « en désordre » (cite des faits espagnols : *baldragas* « fainéant ») ; norm. *vastriguer* « aller çà et là » (servirait à expliquer *bastringue*). — P. 383-384. Réponse de K. Buscherbruck au c. r. de Gamillscheg (LV, 117).

7-8. — P. 385-424. Paul Barbier, *Additional notes on Germanic initial W in French and in the French dialects* (cf. LIII, 1-25) (étude de 41 mots français ou dialectaux que l'auteur rattache à des mots germaniques à *w* initial, devenu selon les dialectes *gu*, *v*, *w* ; entre autres *galefretier*, *galvauder* < all. *Wallfahrt* « pèlerinage » ; *gué*, *guéer*, où l'auteur ne voit pas trace du latin *vadum*, *vadare*, mais seulement du germanique *wad* ; *vareuse*, qu'il rattache à la même origine que *garer*). — P. 425-474. D. Scheludko, *Neues über das Couronnement Louis* (l'auteur insiste sur les éléments d'origine savante et littéraire). — P. 475-512. Ph. Aug. Becker, *Hugues Salel (1503-1553)*.
G. G.

Digitized by Google

LIVRES ET ARTICLES SIGNALÉS

The Year's Work in English Studies. Volume IX, 1928, in-8° 300 p. Oxford, University Press 1930. Nous signalerons seulement le 2e chapitre de ce très intéressant répertoire, parce qu'il est dominé par l'achèvement du « New English Dictionary. » Aurons-nous un jour en France un dictionnaire équivalent?

Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. I. Bulletin. Tome VIII, n° 1, octobre 1929. Rapport sur le concours de littérature romanesque en langue française (période de 1925 à 1927). N° 2, décembre 1929. Discours prononcés par MM. G. Doutrepont et L. Gregh le 23 juin 1929 à l'occasion de la pose d'une nouvelle plaque sur la maison habitée par V. Hugo en 1852, n° 3, février 1930. G. Charlier, Autour du premier Tartuffe. M. C. discutant surtout l'opinion de M. G. Michaut expose les raisons pour lesquelles il estime que Molière a fait jouer le 12 mai 1664 non pas son Tartuffe en trois actes mais trois actes du premier Tartuffe. II Textes anciens. Tome I. L'Académie inaugure la publication d'une série de Textes anciens par « le Poème moral », Traité de vie chrétienne écrit dans la région wallonne vers l'an 1200, in-8° CCIV, 302 p. Bruxelles, Liège, H. Vaillant-Carmanne 1929. Ce poème découvert par P. Meyer, qui lui a donné son titre, n'avait pas encore été publié en entier. M. A. Bayot, professeur à l'Université de Louvain en donne une édition complète précédée d'une introduction très riche dans laquelle il étudie non seulement le texte, mais encore les œuvres citées, les mœurs et les traditions locales.

Le Propriétaire-Gérant, Édouard CHAMPION.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXXIII.

Digitized by Google

REVUE

DE

PHILOLOGIE FRANÇAISE

CONSACRÉE SPÉCIALEMENT
A L'ÉTUDE DU FRANÇAIS A PARTIR DE 1500

REVUE TRIMESTRIELLE FONDÉE EN 1887 PAR L. CLÉDAT

PUBLIÉE PAR

HENRI YVON

ANNÉE 1933 — 2e TRIMESTRE

SOMMAIRE

É. PICHON. — De l'accession du verbe *Aller* à l'auxiliarité en français. 65
G. GOUGENHEIM. — Le « Nous » de Solidarité et de Substitution.. 109
COMPTES RENDUS..... 118
LIVRES ET ARTICLES SIGNALÉS..... 128

PARIS (6e)
LIBRAIRIE ANCIENNE H. CHAMPION, ÉDITEUR
5, QUAI MALAQUAIS, 5

1933

Digitized by Google

Adresser ce qui concerne la rédaction à M. Yvon,

11, rue Gay-Lussac, Paris.

Les prochains numéros contiendront :

F. Baldensperger, *Notes lexicologiques* (suite). — Ch. Beaulieux, *Origine de l'x final*. — A. Dauzat, *Le parler populaire de Saint-Georges de Didonne*. — A. Harmand, *Le destrier, critique étymologique*. — A. Jourjon, *Remarques lexicographiques* (suite). — P. Laurent, *Contribution à l'étude du vocabulaire*. — E. Pichon, « *Aller* » *verbe auxiliaire*. — H. Vaganay, *Notes sur la langue du XVIe siècle* (suite). — L. Wagner, *Coordonnées spatiales et coordonnées temporelles*. — H. Yvon, *L'unité du conditionnel*.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Paris : 50 fr. — Départements : 55 fr. — Union postale : 75 fr.

Digitized by Google

LIBRAIRIE ANCIENNE H. CHAMPION, ÉDITEUR, 5, QUAI MALAQUAIS

BIBLIOTHÈQUE DE LA REVUE DE LITTÉRATURE COMPARÉE

TOME 77

JEAN R. DE SALIS

LA VIE ET L'ŒUVRE D'UN COSMOPOLITE PHILOSOPHE

SISMONDI

1773-1842

Avec des lettres et documents inédits, suivis d'une liste des sources et d'une bibliographie.

Deux volumes in-8 raisin..... 70 fr.

L. CLÉDAT

MANUEL DE PHONÉTIQUE
ET DE MORPHOLOGIE ROMANES

In-8° de 144 p..... 14 fr. 40

EN MARGE DES GRAMMAIRES

In-8° de 236 p..... 30 fr.

LA MUSIQUE AU MOYEN AGE

PAR

THÉODORE GÉROLD

Professeur à l'Université de Strasbourg

CLASSIQUES FRANÇAIS DU MOYEN AGE

publiés sous la direction de MARIO ROQUES, membre de l'Institut.

Tome 73

In-8 double couronne, XI-443 pages, avec très nombreuses notations musicales. 40 fr.

I. La musique aux premiers siècles de l'ère chrétienne. — II. La notation musicale. — III. Les mélodies grégoriennes. — IV. — La musique liturgique byzantine. — V. Les proses ou séquences et les tropes. — VI. Les drames liturgiques. — VII. Les théoriciens. — VIII. La musique des poésies profanes en langue latine. — IX. La musique des chansons de geste. — X. Les monodies lyriques. L'interprétation de l'écriture musicale. — XI. Caractère et structure des mélodies. — XII. Rapport de sentiment entre les poésies et les mélodies. — XIII. La monodie en Allemagne, en Espagne et en Italie. — XIV. Les commencements de la musique polyphonique. — XV. La musique instrumentale. — XVI. La pastorale dramatique avec musique. — XVII. La musique polyphonique à la fin du XIIIe siècle. — XVIII. La musique polyphonique du XIVe siècle en Italie, en Angleterre et en Allemagne. — XIX. L'enseignement de la musique. — XX. Les instruments de musique.

Digitized by Google

LIBRAIRIE ANCIENNE H. CHAMPION, ÉDITEUR, 5, QUAI MALAQUAIS

PIERRE CHAMPION

FRANÇOIS VILLON
SA VIE ET SON TEMPS

GRAND PRIX GOBERT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

DEUXIÈME ÉDITION

Avec une préface nouvelle de l'auteur sur les études relatives à Villon.

Nouvelle édition de ce célèbre ouvrage devenu si rare et qui était très recherché. Toute l'âme du poète et tout son art souverain se détachent sur le fond du tableau le plus brillant de la vie de Paris au XVe siècle.

Deux volumes in-8° raisin de 350 et 450 pages, avec 4 planches hors texte.

Les deux volumes ensemble..... 100 fr.

TABLE DES MATIÈRES

TOME PREMIER

I. L'Église Saint-Benoît-le-Bétourné et M. Guillaume de Villon. — II. L'enfance de François Villon. — III. Grades universitaires de François Villon. — IV. Les troubles de l'Université et la première œuvre de François Villon. — V. Clercs et écoliers au temps de François Villon. — VI. La Communauté de Saint-Benoît et la jeunesse de François Villon. — VII. Les premières relations de François Villon. — VIII. Paris au temps de François Villon. — La rive universitaire. — La Cité. — La ville et ses environs.

TOME SECOND

IX. Les amours et le meurtre de Philippe Sermoise. — X. Les lais. — XI. Le vol du Collège de Navarre. — Le voyage de François Villon à Angers. — XII. Les Coquillards. — XIII. La vie errante. — XIV. Le Testament. — XV. Les dernières années. — XVI. La légende de François Villon. — Pièces justificatives.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXXIII

3,3 A

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

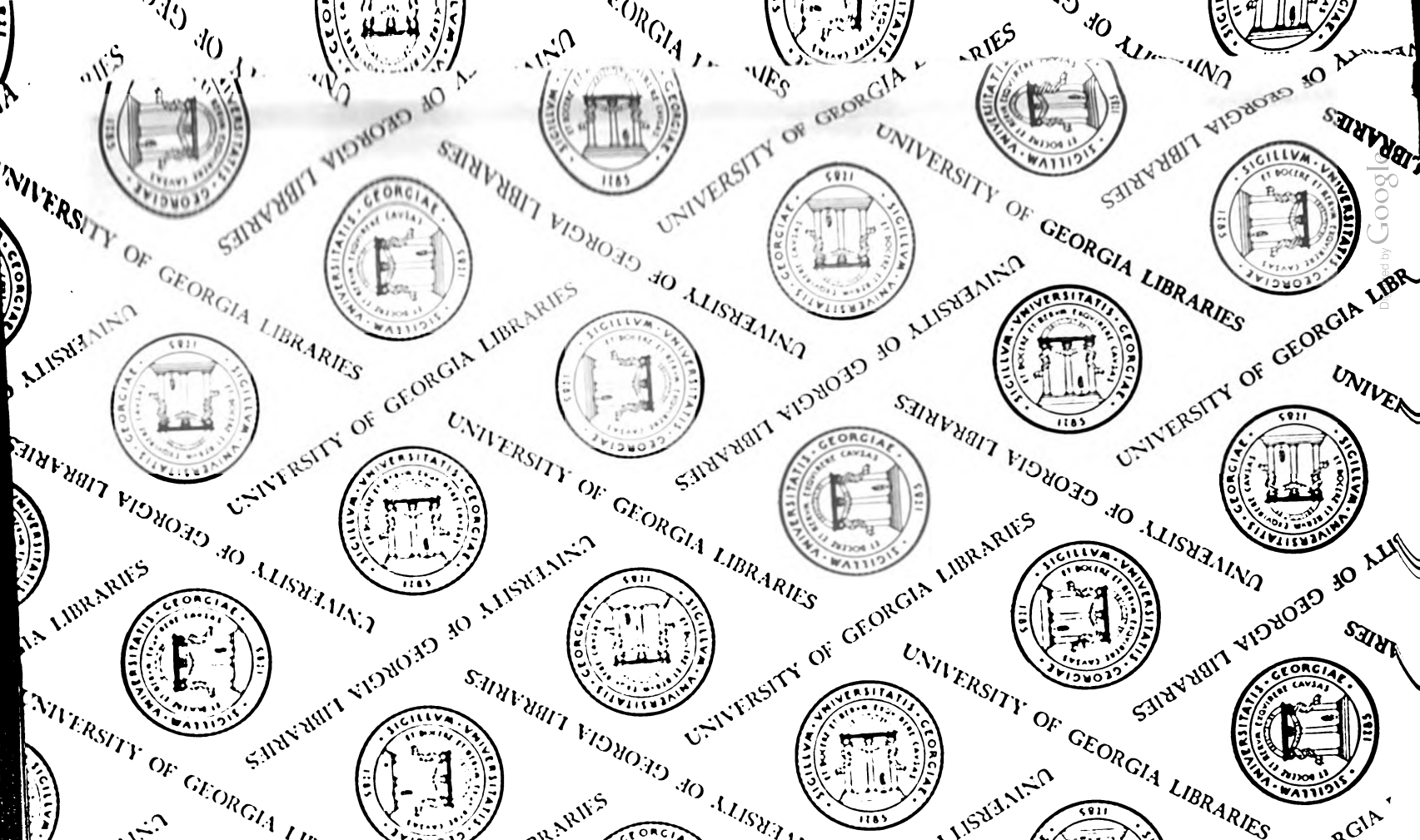
UNIVERSITY OF GEORGIA LIBRARIES

UNIVERSITY OF GEORGIA LIBRARIES
3 2108 05340 9580

Digitized by Google

Digitized by Google